

# ÉPITRE AUX HÉBREUX

## INTRODUCTION <sup>1</sup>

1<sup>o</sup> *Le sujet traité, la division.* — Cette lettre, dont on a dit à bon droit qu' « elle n'a pas sa pareille parmi les épîtres du Nouveau Testament », démontre d'une manière systématique, et avec une rare élévation de langage, que la religion fondée par Notre-Seigneur Jésus-Christ l'emporte de beaucoup sur l'ancienne religion judaïque, que la nouvelle alliance est incomparablement supérieure à l'ancienne.

Procédant avec une méthode rigoureuse et une grande clarté, l'auteur établit d'abord un parallèle entre les agents révélateurs des deux alliances, qui étaient d'une part, pour la théocratie juive, les anges et Moïse, de l'autre, pour la religion chrétienne, Notre-Seigneur Jésus-Christ. Jésus est infiniment au-dessus des anges et de Moïse : tel est le résultat de cette comparaison. Vient ensuite un autre contraste, sur lequel il est insisté davantage et qui forme vraiment la partie centrale de l'épître. Il porte sur les sacerdoces des deux religions, avec les développements que voici. 1<sup>o</sup> La personne même des prêtres : Jésus-Christ, pontife selon l'ordre de Melchisédech, est bien supérieur à Aaron et à ses successeurs ; tandis que ceux-ci étaient mortels et pécheurs, Jésus est notre pontife éternel, unique, parfaitement saint. 2<sup>o</sup> Le local du culte : autrefois un simple tabernacle, une tente, tandis que le Christ exerce ses fonctions sacerdotales dans le ciel même. 3<sup>o</sup> Les sacrifices offerts : sous l'ancien Testament, des victimes immolées par milliers et sans relâche, parce qu'elles étaient incapables par elles-mêmes d'effacer les péchés ; sous le nouveau Testament, une seule

<sup>1</sup> Le titre primitif paraît avoir été simplement, d'après les manuscrits les plus anciens, πρὸς Ἑβραίους, « ad Hebræos ». C'est à tort qu'on a contesté parfois de nos jours le caractère épistolaire de cet écrit. Il est vrai qu'on ne trouve pas, au début (non plus que dans la

première épître de saint Jean), la salutation accoutumée ; mais les derniers versets, XIII, 22-25, et la teneur générale prouvent jusqu'à l'évidence que l'auteur a vraiment voulu écrire une lettre proprement dite, et non pas un traité dogmatique.

victime, Jésus-Christ, victime idéale, immolée une seule fois, parce que sa vertu est toute-puissante.

A plusieurs reprises (cf. II, 1-4; III, 7-IV, 13; v, 11-vi, 20), l'auteur interrompt sa démonstration, pour adresser à ses lecteurs des exhortations, des avertissements, des reproches. Et même, à partir de x, 19, jusqu'à la fin de l'épître, c'est l'exhortation qui a la part prépondérante, car elle n'est guère interrompue qu'au chapitre XI, par la magnifique description des « héros de la foi » sous l'ancienne alliance.

On le voit par ce court exposé, la marche des pensées est des plus simples. Deux parties, dont la première est surtout dogmatique, et la seconde surtout morale<sup>1</sup>. La première partie, I, 1-x, 18, démontre la thèse qui a été résumée plus haut. Elle se subdivise en deux sections : Jésus, en tant que fondateur du christianisme, est supérieur aux anges et à Moïse, qui avaient servi d'intermédiaires entre le Seigneur et les Hébreux pour l'institution de l'ancienne théocratie (I, 1-IV, 13). 2<sup>o</sup> Notre-Seigneur, en tant que souverain prêtre de la nouvelle alliance, l'emporte de toutes manières sur Aaron et les autres pontifes de l'Ancien Testament (IV, 14-x, 18). Dans la deuxième partie, x, 19-xiii, 17, nous trouvons une longue série d'exhortations, d'un caractère d'abord plus général et se rattachant plus étroitement à la thèse dogmatique (c'est la première section, x, 19-xii, 29), puis d'une nature plus spéciale (c'est la deuxième section, xiii, 1-17). Un court épilogue, xiii, 18-25, sert de conclusion à la lettre<sup>2</sup>.

2<sup>o</sup> *Le but et l'occasion de l'épître.* — Le but est au fond le même que dans les lettres aux Romains et aux Galates<sup>3</sup>. Ces trois épîtres, en effet, tendent à démontrer que le salut messianique n'est pas procuré par les œuvres de la loi, mais par la foi en Jésus-Christ; ici, cependant, « la méthode, l'argumentation, les moyens dialectiques » diffèrent notablement.

L'auteur, nous l'avons vu, présente lui-même sa lettre comme « une parole d'exhortation<sup>4</sup> », d'encouragement. Elle est, en réalité, constamment cela. L'objet de cette exhortation est de maintenir dans la fidélité à Jésus-Christ et au christianisme ceux auxquels elle s'adresse. Aussi les met-elle en garde à tout instant, soit par les avertissements de longue haleine dont il était question plus haut, soit par des appels vibrants, directs ou indirects, qui retentissent à travers tout l'écrit<sup>5</sup>, contre tout ce qui pourrait les conduire à l'apostasie. Telle est bien la préoccupation capitale de l'auteur. Mais il se sert d'un exposé théorique pour atteindre ce but moral et pratique. De là sa grandiose démonstration dogmatique, destinée à fortifier les lecteurs dans la foi chrétienne, et, par conséquent, à les mieux encourager à une persévérance inébranlable.

Ils se trouvaient, en effet, dans une situation à la fois pénible et dangereuse<sup>6</sup>. Sans être persécutés jusqu'au sang, ils enduraient, de la part de leurs concitoyens demeurés infidèles, toutes sortes de vexations douloureuses<sup>7</sup>, qui créaient un péril pour leur foi, d'autant plus qu'ils s'étaient un peu relâchés de leur fer-

<sup>1</sup> Cette division est très communément adoptée, et elle a réellement sa raison d'être, quoiqu'il règne une grande unité dans tout l'écrit, qui est, dans toute son étendue, comme le dit l'auteur lui-même, un λόγος παρακλήσεως, une parole d'exhortation. Cf. XIII, 22.

<sup>2</sup> Pour une analyse plus détaillée, voyez le commentaire et notre *Biblia sacra*, p. 1320-1330.

<sup>3</sup> Voyez les pages 15, 4<sup>o</sup> et 28.

<sup>4</sup> La Vulgate et les anciennes versions disent avec une nuance, mais moins exactement : parole de consolation.

<sup>5</sup> Voyez, sous le rapport négatif, II, 3; III, 12; IV, 1; VI, 6; VII, 19; X, 26, 29, 35; XII, 15, etc.; sous le rapport positif, IV, 11, 14, 16; VI, 11; X, 19, 22; XII, 28, etc.

<sup>6</sup> Cf. II, 1-4; III, 7 et ss.; IV, 1-13; X, 26 et ss.; XII, 25 et ss.

<sup>7</sup> Cf. XII, 1 et ss.

veur première<sup>1</sup>. L'auteur, redoutant de les voir succomber, s'empresse de remonter leur courage par ses exhortations éloqu coastes.

3<sup>o</sup> *Les destinataires* sont très exactement désignés par le titre *ad Hebræos*, qui existe « d'antiquité immémoriale » dans tous les manuscrits grecs comme dans toutes les versions, qui exprime le sentiment unanime des commentateurs des dix-huit premiers siècles, et qui s'harmonise fort bien avec le contenu de l'épître.

Ce nom d'Hébreux n'est employé qu'en trois autres endroits du Nouveau Testament<sup>2</sup>. C'est la dénomination nationale des descendants d'Abraham, en tant qu'ils étaient venus, en la personne de leur illustre aïeul, d' « au delà » de l'Euphrate<sup>3</sup>, de la lointaine Chaldée. Dans toute cette épître, il s'agit évidemment de Juifs convertis au christianisme.

Indépendamment de la tradition, qui est très ancienne et très nette sur ce point<sup>4</sup>, ce sentiment est démontré jusqu'à l'évidence par la lettre même. 1<sup>o</sup> Le sujet, tel qu'il est présenté dans le détail par l'auteur, convient admirablement à des Juifs convertis, nullement à des chrétiens issus du paganisme. 2<sup>o</sup> Le but de l'épître nous conduit à la même conclusion, car, le commentaire la montrera clairement, l'apostasie de laquelle l'écrivain sacré travaille à détourner ses lecteurs consistait à retomber, non dans le paganisme, comme l'ont prétendu quelques interprètes contemporains, mais dans le judaïsme. 3<sup>o</sup> Tout du long, l'auteur appuie son argumentation sur des textes bibliques : il suppose donc que ses lecteurs connaissaient à fond les écrits de l'Ancien Testament ; or, tel n'était pas alors le cas pour des païens d'origine. 4<sup>o</sup> Même remarque à faire à propos des réflexions empruntées très fréquemment par l'auteur à l'histoire, aux institutions et aux coutumes juives<sup>5</sup>. Seuls, des lecteurs ayant appartenu au judaïsme pouvaient être familiarisés avec ces détails multiples, comprendre ces allusions réitérées. Un tel genre d'argumentation eût été à peine accessible à des Gentils. D'ailleurs, il est dit explicitement, I, 1-2, que les destinataires avaient des Israélites pour ancêtres ; II, 16, ils sont nommés postérité d'Abraham ; XII, 1, ils sont mis en relations intimes et directes avec une « nuée de témoins », c'est-à-dire, avec les héros de la foi sous l'Ancien Testament énumérés au chapitre XI. Bref, tout suppose que le milieu auquel s'adresse l'épître était « d'éducation juive »<sup>6</sup>.

Mais nous pouvons mieux déterminer encore quels étaient les « Hébreux » pour lesquels fut écrite cette admirable lettre. Toujours d'après le sentiment traditionnel, très conforme au contenu de l'épître, c'est en Palestine, surtout à Jérusalem et dans ses alentours, que nous devons les chercher. 1<sup>o</sup> Dans ces pages, on ne trouve pas la moindre trace de païens convertis, coexistant à côté de chrétiens issus du judaïsme ; la chrétienté à laquelle s'adresse l'auteur ne

<sup>1</sup> Cf. v, 11-14 ; vi, 1-3, 9-12 ; x, 25 et ss., 32-39.

<sup>2</sup> Cf. Act. vi, 1 ; II Cor. xi, 22 ; Phil. iii, 5. Dans le premier de ces passages, cette appellation représente les Israélites qui parlaient la langue hébraïque, par opposition à ceux de leurs coreligionnaires qu'on surnommait « Hellenistes », parce que, dispersés à travers l'empire, ils avaient adopté la langue grecque. Dans les deux autres, elle désigne les Juifs en général, par opposition aux païens. C'est la première de ces deux significations qui lui convient davantage ici, comme il sera dit plus bas.

<sup>3</sup> *Eber*, au delà ; *Tbri*, Hébreu.

<sup>4</sup> Elle était déjà formulée par saint Clément pape et par Tertullien, *de Pudic.*, 20. Elle le fut plus tard par Origène, Clément d'Alexandrie, Eusèbe, saint Jérôme, saint Jean Chrysostome, Théodoret. Il est à noter en outre que les deux grands docteurs alexandrins, Clément et Origène, disent tenir cette opinion des anciens auteurs (voyez Eusèbe, *Hist. eccl.*, vi, 25, 11-14).

<sup>5</sup> Voyez en particulier iv, 15 et ss. ; vi, 2 ; ix, 10, 13 ; x, 22, 23, 26 ; xi, 1 et ss. ; xiii, 9, etc.

<sup>6</sup> Voyez encore les passages suivants : II, 1-2 ; III, 2 ; vi, 6 ; x, 28-29 ; XII, 18-22, 24 ; XIII, 14, etc.

paraît avoir été composée que de Juifs; or, ce fait ne se rencontrait pas en dehors de la Palestine<sup>1</sup>. 2<sup>o</sup> C'est là seulement aussi, et spécialement à Jérusalem, que la théocratie, si bien décrite dans l'épître, vivait encore presque dans toute sa force et sa splendeur. 3<sup>o</sup> La lettre nous montre les destinataires en rapports intimes, incessants, personnels, avec les cérémonies du culte juif, les sacrifices, les purifications, etc. 4<sup>o</sup> L'oppression et les vexations auxquelles ils étaient en butte<sup>2</sup> n'ont rien de commun avec celles qui éclatèrent plus tard contre les chrétiens, soit à Rome, soit dans tout le reste de l'empire, et qui furent autrement terribles; ce sont celles que les Juifs convertis enduraient de la part de leurs compatriotes demeurés incrédules. 5<sup>o</sup> Ce qui est dit de leurs chefs morts antérieurement pour la foi (XIII, 7), de leur conversion qui remontait déjà à un certain temps (v, 12 et ss.; x, 32), de leur brillant passé (vi, 19 et ss.; x, 32-34), nous conduit au même résultat<sup>3</sup>.

Notons aussi que l'épître aux Hébreux suppose une chrétienté très distincte, très concrète, qui a ses chefs, ses lieux de réunion<sup>4</sup>. L'auteur, qui a déjà vécu au milieu d'elle, se propose de la visiter bientôt<sup>5</sup>. Il suit de là qu'on a eu tort parfois de prétendre que la lettre était destinée aux « communautés dispersées de la Judée », ou même, d'une manière encore plus générale, à « un groupe d'Églises d'origine juive ». A plus forte raison doit-on rejeter le sentiment de quelques critiques contemporains, au dire desquels les destinataires de l'épître auraient été d'origine païenne, nullement d'origine juive. Ce n'est là qu'un paradoxe sans fondement. La lettre entière, aussi bien que la tradition, protestent contre cette audacieuse assertion. D'ailleurs, ses fauteurs peu nombreux ne peuvent se mettre d'accord pour désigner la chrétienté spéciale à laquelle la lettre aurait été destinée.

4<sup>o</sup> *La langue originale.* — D'après Clément d'Alexandrie<sup>6</sup>, c'est en hébreu (ἑβραϊκῆ φωνῆ), c'est-à-dire, dans l'idiome araméen que l'on parlait encore à Jérusalem et en Palestine au premier siècle de notre ère, qu'aurait été composée l'épître aux Hébreux. Cette opinion fut presque unanimement admise dans l'antiquité, et l'autorité d'Eusèbe<sup>7</sup>, de saint Jérôme<sup>8</sup>, etc., ne contribua pas peu à la généraliser durant de longs siècles. Cependant, l'illustre élève de Clément d'Alexandrie, Origène, abandonna sur ce point le sentiment de son maître, une étude attentive de la lettre l'ayant convaincu qu'on n'y trouve point les particularités (τὸ ἰδιώτικον) du style de saint Paul; d'où il concluait qu'un autre, sans doute un disciple du grand apôtre, avait donné aux pensées de Paul leur vêtement extérieur. D'après lui, la langue originale aurait donc été le grec, et non l'hébreu. L'accord tend de plus en plus à se faire aujourd'hui dans ce même sens, et la plupart des commentateurs, sans distinction de parti<sup>9</sup>, admettent que l'épître aux Hébreux fut écrite en grec, comme tous les autres livres du Nouveau Testament, à part le premier évangile.

Telle est, en effet, l'hypothèse la plus vraisemblable. Le texte grec est vrai-

<sup>1</sup> Eusèbe, *L. c.* iv, 5, affirme savoir de source certaine que, jusqu'à l'époque de la révolte des Juifs sous Adrien, au second siècle, la chrétienté de Jérusalem était entièrement composée d'« Hébreux ». Voyez aussi les *Homélies Clémentines*, xi, 35.

<sup>2</sup> Cf. x, 32-34; xii, 4 et ss.; xiii, 3.

<sup>3</sup> C'est donc sans motif suffisant qu'on a supposé, de nos jours, que l'épître a été écrite pour des Judéo-chrétiens de Rome ou d'Alexandrie.

<sup>4</sup> Cf. x, 25; xiii, 7, 17, 24.

<sup>5</sup> Cf. xiii, 19, 23.

<sup>6</sup> Voyez Eusèbe, *Hist. eccl.*, vi, 14.

<sup>7</sup> *Hist. eccl.*, iii, 38.

<sup>8</sup> « Scripserat, dit ce Père, ut Hebræus Hebræis, hebraice, id est, suo eloquio disertissime, ut ea quæ eloquenter scripta fuerant in hebræo eloquentius verterentur in græcum. »

<sup>9</sup> Parmi les catholiques, citons MM. Kaulen, van Steenkiste, Fouard, B. Schæfer, le P. Cornely, etc.



ment de telle nature <sup>1</sup>, qu'il semble exclure toute supposition d'un écrit original en langue hébraïque. Rien n'y manifeste le traducteur; tout au contraire, « il porte visiblement un cachet primesautier. » On y rencontre fort peu d'hébraïsmes <sup>2</sup>; on sent que l'écrivain pensait en grec et non en hébreu. En outre, les citations de l'Ancien Testament sont toujours faites d'après les Septante : ce qui favorise encore l'hypothèse d'un original grec. Certaines allitérations ou paronomases <sup>3</sup> que l'on rencontre çà et là s'expliquent moins facilement si le texte grec actuel n'est qu'une traduction.

Voici encore quelques autres particularités que l'on regarde comme concluantes et décisives. ix, 5 et 16, l'auteur donne successivement au mot διαθήκη deux significations distinctes (alliance et testament). Mais le mot hébreu correspondant, *b'rit*, n'a que la première : d'où il suit que le texte primitif de ce passage n'a guère pu être l'hébreu. Même conclusion à tirer de l'argumentation faite, x, 5 et ss., sur le Ps. xxxix, 7-8 : elle s'harmonise avec la version des Septante <sup>4</sup>.

Quoique les destinataires fussent des « Hébreux » de Jérusalem et de Palestine, dont l'idiome maternel était l'araméen, ils comprenaient certainement le grec, et aucune objection sérieuse ne peut être faite de ce côté <sup>5</sup>.

5<sup>o</sup> Comme nous l'avons insinué, *le style* est vraiment remarquable à tous les points de vue, et d'une telle pureté, qu'aucune autre partie du Nouveau Testament ne peut être comparée à notre lettre sous ce rapport <sup>6</sup>. Sans doute, ce n'est pas le grec classique qu'elle emploie, mais l'idiome judéo-hellénique des Septante et du Nouveau Testament; toutefois, cette réserve faite, le style de l'épître aux Hébreux est d'une étonnante richesse et d'une rare élégance.

En ce qui concerne le vocabulaire, c'est-à-dire les matériaux du langage, la quantité des mots employés est extraordinaire. La lettre contient de nombreuses expressions qui n'apparaissent pas ailleurs dans le Nouveau Testament <sup>7</sup>, ni dans les Septante, ni même dans la littérature grecque, de sorte qu'elle a réellement un domaine philologique qui lui est propre. Ce fait suppose que l'auteur maniait le grec avec aisance. Il use plus fréquemment des verbes composés qu'aucun autre écrivain du Nouveau Testament; il aime les verbes en ζειν <sup>8</sup>, les substantifs en σις <sup>9</sup>; θεν est sa conjonction préférée.

Mais son habile agencement des mots attire encore davantage l'attention. Il n'y a qu'une voix parmi les littérateurs, comme parmi les exégètes, pour vanter ses belles périodes arrondies <sup>10</sup>, l'art exquis avec lequel il donne à chaque mot sa véritable place, ses épithètes toujours bien choisies, le rythme parfait des propositions, l'emploi d'expressions euphoniques, ses amplifications calmes et majestueuses. Tout est soigné et pondéré dans son style, sans que rien soit jamais gâté par une tendance trop visible à produire de l'effet. On sent partout l'écrivain exercé, qui savait d'avance ce qu'il voulait dire, et qui réussit toujours à le bien exprimer. Ses images sont nombreuses et dramatiques <sup>11</sup>.

<sup>1</sup> Voyez ce qui sera dit plus bas du style.

<sup>2</sup> Par exemple, i, 3; v, 7; ix, 5, etc.

<sup>3</sup> Par exemple : v, 8; ἐμαθεν ἀπ' ὧν ἐπαθεν; x, 38-39, ὑποστείληται, ὑποστολῆς; xiii, 14, μένουσαν, μέλλουσαν. Voyez aussi i, 1; ii, 10; vii, 23-24; ix, 28, etc.

<sup>4</sup> Voyez encore les passages suivants : i, 6-7; ii, 5-8; vi, 1; ix, 2 et ss.; x, 37; xii, 5 et ss., 26 et 2.

<sup>5</sup> C'est également en grec que saint Jacques écrivit sa lettre adressée « aux douze tribus ». Cf. Jac. i, 1.

<sup>6</sup> Elle nous est parvenue dans un excellent état de conservation.

<sup>7</sup> On en a compté jusqu'à cent quarante.

<sup>8</sup> Environ quatorze; par exemple, ἀνακαυίσειν, πρίκειν, etc.

<sup>9</sup> Entre autres, ἀθέτησις, αἰνεσις, ὑπόστασις (quinze environ).

<sup>10</sup> Notez en particulier les passages i, 1-3; ii, 2-4; v, 1-6; vi, 16-20; vii, 26-28; x, 19-25; xii, 1-2, 18-24, etc.

<sup>11</sup> Voyez en particulier ii, 1; iv, 12; vi, 7-8; 19; x, 20; xi, 13; xii, 1.

6° La question relative à *l'auteur* a été de tout temps fort débattue. Nous interrogerons successivement à son sujet la tradition ecclésiastique et l'épître elle-même.

1. Les plus anciens témoignages sont ceux de saint Panthène et de Clément d'Alexandrie<sup>1</sup>, qui la regardaient comme l'œuvre immédiate de saint Paul. Origène affirme<sup>2</sup> que « ce n'est pas en vain que les anciens (*οἱ ἀρχαῖοι ἄνδρες*, expression qui désigne évidemment les premières générations chrétiennes) l'ont transmise comme étant de Paul. » Et cette attestation d'Origène est d'autant plus précieuse, qu'il est fidèle à mentionner ailleurs les doutes qui existaient çà et là sur l'origine paulinienne de l'épître<sup>3</sup>. Les célèbres évêques d'Alexandrie, Denys, Pierre, Alexandre, saint Athanase et saint Cyrille<sup>4</sup>, le concile tenu en 264 contre Paul de Samosate, l'historien Eusèbe<sup>5</sup>, Théophile d'Antioche, saint Cyrille de Jérusalem, Jacques de Nisibe, saint Éphrem, saint Épiphane, saint Grégoire de Nazianze, saint Grégoire de Nysse, saint Jean Chrysostome et d'autres encore n'hésitent pas à regarder saint Paul comme l'auteur de notre épître. On le voit, tous ces grands noms résument la tradition des différentes Églises d'Orient : tradition très ancienne, très ferme et très explicite.

En Occident, l'opinion ne fut pas tout d'abord unanime sur le point en question. C'est ainsi que, d'après Eusèbe<sup>6</sup>, le prêtre romain Caius n'aurait pas compté l'épître aux Hébreux parmi les écrits de saint Paul. Tertullien<sup>7</sup> va plus loin, et l'attribue directement à saint Barnabé. Saint Cyprien<sup>8</sup> ne mentionne que sept Églises auxquelles l'apôtre des Gentils aurait écrit, et parmi elles il ne signale pas celle des « Hébreux ». Peu à peu cependant, surtout à la suite de l'arianisme, on se mit, dans l'Église d'Occident comme dans l'Église d'Orient, à regarder saint Paul comme l'auteur de l'épître aux Hébreux. Saint Hilaire de Poitiers<sup>9</sup>, Lucifer de Cagliari, saint Ambroise, Rufin, saint Jérôme et saint Augustin<sup>10</sup>, les conciles d'Hippone<sup>11</sup> (en 393), de Carthage (397 et 419), de Rome (en 494), attestent la croyance, comme aussi, le cas échéant, les hésitations de leurs contemporains sur ce point.

De tout cela, se dégage clairement ce fait que, dans l'ancienne Église, saint Paul a été regardé d'abord généralement, puis à l'unanimité, comme étant, au moins dans le sens large de l'expression, l'auteur de l'épître aux Hébreux<sup>12</sup>. C'est là en réalité le sentiment catholique, dont il serait téméraire de s'écarter<sup>13</sup>. De fait, on n'a commencé à l'abandonner, et tout d'abord d'une manière assez lente, qu'à la suite de Luther et de Calvin<sup>14</sup>.

<sup>1</sup> Voyez Eusèbe, *Hist. eccl.*, vi, 14. Clément d'Alexandrie, *Strom.*, cite Hebr. v, 12, avec cette formule d'introduction : « Paul écrivait aux Hébreux. »

<sup>2</sup> Dans Eusèbe, *l. c.*, vi, 25. Lui aussi, il introduit plusieurs fois des passages de l'épître aux Hébreux par des formules qui attribuent ouvertement la composition à saint Paul.

<sup>3</sup> Voyez plus bas, p. 545.

<sup>4</sup> *Ep. fest.* : « De l'apôtre Paul il existe quatorze épîtres : ... les deux aux Thessaloniens et celle aux Hébreux. »

<sup>5</sup> *Hist. eccl.*, ii, 17, etc.

<sup>6</sup> *Loc. cit.*

<sup>7</sup> *De Pudicit.*, 20.

<sup>8</sup> *Adv. Jud.*, i, 10.

<sup>9</sup> *De Trinit.*, iv, 10, etc.

<sup>10</sup> Ces deux savants docteurs signalent fré-

quemment, eux aussi, les doutes qui existaient dans l'Église latine ; mais ils préférèrent suivre, comme ils disent, « veterum scriptorum auctoritatem. » Voyez saint Jérôme, *ad Dardan.*, ep. 129, 3 ; *de Vir. ill.*, 5, etc. ; saint Augustin, *de Civit. Dei*, xvi, 22 ; *Enchir.*, viii, etc. ; Rufin, *Symb. apost.*, 37.

<sup>11</sup> « Pauli apostoli epistolæ tredecim ; ejusdem ad Hebræos una. »

<sup>12</sup> Nous reviendrons plus bas sur les nuances avec lesquelles cette croyance s'est produite, et sur les conclusions qu'il faut en tirer.

<sup>13</sup> Dans le sens large dont nous parlons, le mot d'Estius, *Prolog. in Ep. ad Hebr.*, « Censeo quidem cum Facultate Parisiensi ... temerarium esse, si qui epistolam ad Hebræos negaret esse Pauli apostoli, » n'a rien perdu de sa valeur.

<sup>14</sup> Plusieurs exégètes protestants affirment

2. Si nous consultons l'épître elle-même sur ce point, elle nous donne trois sortes de réponses, qui consistent soit dans quelques allusions biographiques, soit dans la doctrine enseignée, soit dans la forme extérieure. Sous ces trois aspects, elle confirme entièrement l'antique tradition.

a) Si l'épître aux Hébreux est anonyme pour nous, elle ne l'était point pour ses destinataires qui, d'après divers passages<sup>1</sup>, connaissaient fort bien l'auteur. Elle nous le révèle d'ailleurs assez nettement : d'après sa manière de parler en divers endroits<sup>2</sup>, et d'après sa connaissance remarquable des livres de l'Ancien Testament, de l'histoire et des choses juives<sup>3</sup>, il appartenait lui-même par sa naissance à la nation théocratique. On le voit, ces deux traits conviennent à saint Paul. Le passage XIII, 19, où l'auteur demande des prières à ses correspondants pour qu'il leur soit promptement rendu, nous font également penser au grand apôtre, qui aimait à intéresser à sa personne et à ses œuvres les Églises avec lesquelles il était en relations. Même conséquence à tirer de XIII, 23, où l'auteur mentionne Timothée comme son compagnon de voyage<sup>4</sup>. La doxologie, XIII, 20-24, et la salutation finale, XIII, 23-25, rappellent aussi très vivement saint Paul<sup>5</sup>.

b) En ce qui concerne la doctrine contenue dans l'épître, rien n'est plus exact que la réflexion faite par Origène à son sujet<sup>6</sup> : *Τὰ μὲν νοήματα τοῦ ἀποστόλου ἐστίν*, « Les pensées sont celles de l'apôtre ». Comme l'écrivait naguère un exégète protestant, « une comparaison établie entre la substance de l'épître et les idées émises dans les écrits reconnus (de tous) comme étant de saint Paul montre avec certitude que la doctrine de l'épître aux Hébreux est tout à fait paulinienne ». Cela est parfaitement vrai, soit pour l'ensemble, soit pour les détails.

Pour l'ensemble, nous avons déjà fait remarquer<sup>7</sup> que le thème traité ici est au fond le même que celui des lettres aux Romains et aux Galates. Dans l'épître aux Hébreux comme dans toute la prédication orale ou écrite de saint Paul<sup>8</sup>, c'est autour de Notre-Seigneur Jésus-Christ que tout converge, à sa divine personne que tout est rattaché comme à un centre. Dans les épîtres proprement dites de l'apôtre des Gentils comme dans celle-ci, l'Ancien Testament tout entier est un type de Jésus et de son Église<sup>9</sup>.

Pour les détails aussi, la doctrine est certainement la même. De part et d'autre, la parole de Dieu est un glaive acéré (Hebr. iv, 12; cf. Eph. vi, 17); il y a, sous le rapport religieux, les commençants, que l'on nourrit avec du lait, et les hommes mûrs, qui ont besoin d'une nourriture plus substantielle (Hebr. v, 13-14; cf. I Cor. iii, 1-2; xiv, 20, etc.); le siècle présent est mis en opposition avec le siècle futur (Hebr. vi, 5 et ix, 9; cf. Eph. i, 24), ce qui est terrestre avec ce qui est céleste (Hebr. vi, 4; ix, 1, etc.; cf. Eph. i, 10), l'ombre avec la réalité (Hebr. viii, 5 et x, 1; cf. I Cor. ii, 17), etc. On remarque surtout une identité frappante entre les données christologiques. Les

néanmoins encore l'origine paulinienne de l'épître même dans le sens strict.

<sup>1</sup> Cf. XIII, 19, 25, etc.

<sup>2</sup> I, 2, « Locutus est nobis »; XII, 1, etc.

<sup>3</sup> Voyez ce qui a été dit à la page 541.

<sup>4</sup> Comp. Act. xvi, 1 et ss.; Phil. ii, 23, etc.

<sup>5</sup> Le passage II, 3, a été souvent allégué comme supposant que l'auteur faisait partie de la seconde génération chrétienne, et ne pouvait pas être saint Paul; mais, dans ce texte, le pronom « nous » se rapporte surtout aux lec-

teurs, parmi lesquels l'écrivain sacré se place comme ne formant qu'une seule personne morale avec eux.

<sup>6</sup> Dans Eusèbe, *Hist. eccl.*, vi, 25, 13. Voyez aussi vi, 25, 12.

<sup>7</sup> P. 539.

<sup>8</sup> Cf. I Cor. i, 23; II Cor. i, 19, etc.

<sup>9</sup> Voyez Rom. v, 14; x, 6-7; I Cor. v, 7; ix, 9 et ss.; x, 1 et ss.; II Cor. iii, 13-18; Gal. iii, 18-24; iv, 21-31.

relations du Christ avec Dieu et avec le monde (Hebr. I, 2 et ss.; cf. Rom. XI, 36; I Cor. VIII, 6; Col. I, 16), l'humiliation volontaire du Fils de Dieu par l'incarnation (Hebr. II, 9 et ss.; v, 7-9; cf. Phil. II, 7-8; Gal. IV, 4, etc.), son élévation en tant qu'homme au-dessus des anges (Hebr. II, 7 et ss.; x, 12; cf. Eph. I, 20-21; Phil. II, 9), son triomphe sur la mort et sur le démon (Hebr. II, 14; cf. Col. II, 15; I Cor. xv, 54 et ss.; II Tim. I, 10), le salut mérité par lui pour tous les hommes (Hebr. IX, 15; v, 9, etc.), son état de victime et implicitement son sacerdoce (cf. Eph. v, 2; Gal. II, 20, etc.), la continuation de son activité dans le ciel (Hebr. VIII, 1-3; IX, 24; cf. Rom. VIII, 34; I Cor. XII, 9-10, etc.), l'identité de son enseignement avec celui des apôtres (Hebr. II, 3; cf. Eph. II, 20) : ces points dogmatiques et beaucoup d'autres encore sont présentés des deux parts de la même manière. L'harmonie est donc très réelle sous le rapport doctrinal. On a vainement allégué en sens contraire l'absence, dans l'épître aux Hébreux, de certaines théories regardées comme « spécifiquement pauliniennes » : par exemple, la justification par la foi seule et non par les œuvres de la loi; la vocation des païens eux-mêmes au christianisme, la résurrection du Sauveur. En effet, outre que l'épître touche au premier et au troisième de ces points<sup>1</sup>, faut-il donc qu'un auteur, pour que l'on puisse croire à l'authenticité de ses écrits, soit obligé d'y reproduire toujours toutes ses pensées dominantes? « On ne peut pas demander cela » raisonnablement. En réalité, l'on ne trouve dans l'épître aux Hébreux rien, absolument rien, qui soit en opposition avec l'enseignement de saint Paul.

c) Sous le rapport de la forme, il n'en est pas de même, comme le reconnaissent déjà Clément d'Alexandrie, Origène et saint Jérôme<sup>2</sup>. « Le style surtout diffère : plus abondant (ici), plus soutenu (et aussi plus correct) que celui de l'apôtre; il n'a en revanche ni le même élan, ni la marche libre, inégale, suspendue ou précipitée au souffle du moment<sup>3</sup>. » On a remarqué aussi que, d'ordinaire, saint Paul ne développe pas ses comparaisons et ses rapprochements jusque dans le détail<sup>4</sup>; au contraire, dans l'épître aux Hébreux, le parallèle établi entre le sacerdoce lévitique et le sacerdoce du Christ (VIII, 1 et ss.) est complet, minutieux. La longue énumération des héros de la foi (XI, 1 et ss.) n'a rien non plus qui lui corresponde dans les autres écrits de l'apôtre des Gentils. On a noté aussi les nuances qui existent de part et d'autre dans l'emploi du nom sacré de Jésus : saint Paul y ajoute presque toujours les titres de Christ ou de Seigneur; le rédacteur de l'épître aux Hébreux l'écrit souvent seul, sans aucune épithète<sup>5</sup>. L'absence de l'introduction épistolaire accoutumée, le mélange presque perpétuel de l'exposition dogmatique et de l'exhortation morale doivent aussi attirer notre attention, comme étant opposés au genre habituel de saint Paul. Il en est de même des citations de l'Ancien Testament, faites invariablement ici d'après les Septante, tandis qu'elles ont lieu dans les autres lettres de l'apôtre tantôt selon cette même version, tantôt suivant l'hébreu. Les formules qui les introduisent diffèrent fréquemment aussi.

On a donc pu dire à bon droit que « le caractère tout spécial de la lettre sous le rapport du style (et de la forme extérieure) oblige d'abandonner l'opinion d'après laquelle Paul l'aurait composée d'une manière immédiate. » Ce n'est pas qu'à côté des différences que nous venons de signaler, sous le rapport de la forme, entre les deux catégories d'écrits il n'existe aussi des ressemblances con-

<sup>1</sup> Voyez v, 9; x, 38, etc.

<sup>2</sup> Saint Jérôme signale, de *Vtr. ill.*, 5, « stylis sermonisque dissonantiam. »

<sup>3</sup> C. Fouard, *Saint Paul, ses dernières an-*

*nées*, Paris, 1897, p. 208.

<sup>4</sup> Voyez en particulier Gal. IV, 1 et ss.

<sup>5</sup> Cf. Hebr. II, 9; III, 1; VI, 20; VII, 21, 22; x, 19; XII, 2, 24, etc.

sidérables<sup>1</sup>; mais celles-là sont beaucoup plus frappantes, et suffisent pour motiver l'opinion d'Origène, de saint Jérôme et des nombreux auteurs catholiques qui ont suivi ces deux savants critiques. Nous admettons comme tout à fait vraisemblable que si saint Paul doit être regardé réellement comme l'auteur de l'épître aux Hébreux, ce n'est pas de la même manière que pour ses autres écrits. Il en a conçu le projet et le plan; puis il a chargé un de ses amis de la rédiger, d'après les idées qu'il avait lui-même fournies<sup>2</sup>; il a ensuite adopté la rédaction comme sienne, de sorte qu'on peut dire qu'elle lui appartient véritablement. On comprend, de la sorte, pourquoi cette lettre présente tout à la fois tant de ressemblances et tant de différences avec ses autres épîtres.

Lequel des amis ou des disciples de l'apôtre aura été chargé de ce travail de rédaction? Sur ce point, le mot célèbre d'Origène demeure toujours vrai: Dieu seul connaît la vérité sur ce point<sup>3</sup>. Tout ce qu'on peut dire de plus ne saurait dépasser les limites de l'hypothèse. Les anciens mentionnaient saint Luc<sup>4</sup>, saint Barnabé<sup>5</sup>, surtout le pape saint Clément<sup>6</sup>, auxquels on a ajouté, dans les temps modernes, saint Marc, Silas (cf. Act. xv, 22, etc.), et tout particulièrement Apollos (cf. Act. xviii, 24 et ss.)<sup>7</sup>. Les plus grandes probabilités nous paraissent être en faveur de saint Clément; mais ce n'est là qu'une vraisemblance, et nous devons laisser la question ouverte en ce qui regarde le rédacteur.

*7o La date et le lieu de la composition* peuvent être déterminés avec assez de vraisemblance, d'après ce qui précède. En ce qui concerne le premier point, l'épître aux Hébreux a dû être composée avant la destruction de Jérusalem et du temple juif par les Romains (70 ap. J.-C.). En effet, l'auteur se propose (voyez la p. 539) d'écartier de ses lecteurs le grave péril qu'ils couraient de retomber dans le judaïsme. Or, après la ruine de l'État juif, ce péril eût été à peu près nul pour les chrétiens de Jérusalem et de la Palestine, qui auraient vu au contraire, dans cet événement terrible prédit par Notre-Seigneur Jésus-Christ<sup>8</sup>, une frappante confirmation de leur foi. Comme on l'a dit avec beaucoup de justesse, si la lettre n'a été écrite qu'après la destruction de Jérusalem, l'auteur avait, dans cette catastrophe même, pour démontrer sa thèse, « un argument beaucoup plus décisif que tous les autres. » Pourquoi ne l'a-t-il pas employé? Par exemple, lorsqu'il affirme, VII, 12 et ss., que l'abrogation du sacerdoce lévitique entraînait forcément celle de la loi mosaïque tout entière, il avait un développement éloquent de sa proposition dans le fait en question. Voyez d'ailleurs VIII, 13 et x, 25, où il annonce précisément la fin prochaine de l'ancienne alliance; il aurait tenu un langage plus énergique, si elle avait eu lieu depuis quelque temps.

En outre, la lettre suppose que le judaïsme existait encore, avec son culte, ses sacrifices et tous ses dehors brillants, qui exerçaient une influence séduisante sur les Juifs devenus chrétiens<sup>9</sup>. Elle suppose également que ceux-ci

<sup>1</sup> On a composé de longues listes avec les expressions ou les constructions identiques que l'on rencontre de part et d'autre, et il est certain que « ces coïncidences ne peuvent guère être attribuées au hasard ».

<sup>2</sup> C'est bien là ce que disait saint Jérôme, l. c.: « Sententias Pauli proprio ordinaſſe et ornaſſe ſermone. »

<sup>3</sup> L. c.: Τίς δὲ ὁ γράψας τὴν ἐπιſτολὴν, τὸ μὲν ἀληθὲς θεὸς οἶδεν.

<sup>4</sup> Clément d'Alexandrie, dans Eusèbe, *Hist. eccl.*, VI, 14.

<sup>5</sup> Tertullien, *de Pudic.*, 20.

<sup>6</sup> Voyez Origène, dans Eusèbe, l. c., VI, 25; saint Jérôme, *de Vir. ill.*, 5 et 15; Philastrius, *Lib. de Hæc.*, c. 89.

<sup>7</sup> Les commentateurs et les critiques contemporains adoptent l'un ou l'autre de ces divers noms, avec cette divergence très importante, que la plupart des auteurs protestants et tous les exégètes rationalistes voient l'auteur proprement dit là où les catholiques parlent d'un simple rédacteur.

<sup>8</sup> Voyez Matth. XXIV, 1 et ss., etc.

<sup>9</sup> Voyez en particulier VII, 5; VIII, 3-4; IX, 6-7, 9, 28; X, 1-2, 11; XIII, 10, etc.

avaient à souffrir de la part de leurs anciens coreligionnaires<sup>1</sup>. Or, ces deux faits sont incompatibles avec une date postérieure à l'an 70. Aussi la plupart des interprètes, sans distinction d'écoles, admettent-ils que l'épître fut composée entre les années 63 et 67. C'est probablement vers la fin de 63, ou au commencement de 64, vers les derniers temps de sa première captivité à Rome, ou au moment où il revenait de recouvrer sa liberté, que Paul écrivit aux Hébreux. Timothée était précisément alors auprès de lui, comme le suppose la fin de la lettre<sup>2</sup>.

D'après XIII, 24<sup>3</sup>, le lieu de la composition fut d'une manière générale l'Italie. Les mots « Elle fut écrite à Rome », qui terminent l'épître dans le célèbre manuscrit d'Alexandrie, et la conclusion analogue de la Peschito syriaque<sup>4</sup>, nous fournissent un précieux et très ancien renseignement, qui, joint au témoignage de plusieurs Pères grecs<sup>5</sup>, présente toutes les garanties d'une tradition sérieuse et authentique.

80 *La canonicité* est, comme l'on sait, tout à fait indépendante de la question relative à l'auteur, de sorte que si, par impossible, on arrivait à démontrer que l'épître aux Hébreux n'est de saint Paul en aucun sens, mais qu'elle a pour auteur un chrétien de la seconde moitié du premier siècle, cela ne prouverait nullement qu'elle ne fait point partie des saintes Écritures. Comme l'écrivait naguère un savant exégète protestant, en rangeant officiellement notre épître parmi les livres inspirés, le concile de Trente (et après lui celui du Vatican) « s'est borné à confirmer ce qui était depuis longtemps un fait établi par l'Église. »

Les documents que l'antiquité nous a transmis prouvent que l'opinion a été unanime sur ce point dans les différentes Églises orientales depuis la fin du second siècle, et aussi, à partir de la fin du 1<sup>er</sup> siècle, dans l'Église occidentale. Celle-ci, il est vrai, a manifesté, jusqu'à l'époque de saint Jérôme et de saint Augustin, des hésitations notables, mais purement négatives : on ne rejetait pas, on ne condamnait pas la lettre, on se contentait de ne pas la recevoir dans le canon sacré. L'influence des deux grands docteurs dont nous venons de citer les noms ne contribua pas peu à faire cesser les doutes<sup>6</sup>, de sorte que les conciles de Carthage et de Rome, comme il a été dit plus haut<sup>7</sup>, purent trancher définitivement la question. De là le témoignage significatif d'Eusèbe, que nous avons cité dans notre Introduction générale aux épîtres de saint Paul<sup>8</sup>.

Mais il est certain qu'à Rome même, et de très bonne heure, la lettre aux Hébreux fut traitée comme canonique et jouit d'une grande autorité. Dans son épître aux Corinthiens, le pape saint Clément la cite très souvent, et de la même

<sup>1</sup> Voyez la page 539, 2<sup>o</sup>.

<sup>2</sup> XIII, 23. Cf. Phil. I, 1; Col. I, 1; Philem. I.

<sup>3</sup> Voyez le commentaire.

<sup>4</sup> « Fin de l'épître aux Hébreux, écrite d'Italie, de Rome. »

<sup>5</sup> Notamment de saint Jean Chrysostome, *Proem. in ep. ad Hebr.*

<sup>6</sup> Le langage de saint Jérôme est intéressant à étudier sur ce point. Son opinion personnelle est très claire; il admet sans hésiter la canonicité de l'épître : « Nos suscipimus, veterum scriptorum auctoritatem sequentes. » (*Ep. 129 ad Dardan*). Lorsqu'il parle de ses compatriotes, il fait des restrictions : « De ea multi Latinorum dubitant » (*in Math., xxvi*);

« *Etiam consuetudo Latinorum non recipit inter Scripturas canonicas* » (*Ep. 129*). Cependant « nonnulli Latinorum » la reçoivent, avec « tous les Grecs », etc. Puis tout à coup il écrit, *in Tit., II* : « Jam inter ecclesiasticas est recepta. » Saint Augustin, *de Civ. Dei*, xvi, 22, signale les contradictions auxquelles l'épître était en butte en Occident; mais il la reçoit lui-même, à cause de la tradition des Églises orientales : « Magis me movet auctoritas Ecclesiarum orientalium, quæ hanc (epistolam) etiam in canonicis habent » (*De Peccator. meritis*, I, 27, 50). »

<sup>7</sup> Page 543.

<sup>8</sup> Page 9.

manière que les autres écrits inspirés<sup>1</sup>. L'auteur du *Pasteur* d'Herma, qui écrivait pareillement à Rome, y fait de même allusion plusieurs fois. Saint Justin la cite aussi dans sa première apologie, composée également à Rome<sup>2</sup>. Au dire d'Eusèbe, *Hist. eccl.*, v, 26, saint Irénée la citait comme un livre canonique dans ceux de ses écrits qui ne sont point parvenus jusqu'à nous. Tertullien nous apprend, *de Pudic.*, 20, qu'au nord de l'Afrique elle était admise de son temps dans le canon sacré par un certain nombre de chrétiens. Ces divers faits sont éloquentes. Si peu à peu l'épître aux Hébreux perdit de son autorité en Occident, ce fut, comme l'insinue saint Philastrius<sup>3</sup>, pour une raison toute secondaire : « à cause des Novatiens ». Ces hérétiques prétendaient, comme les Montanistes, que certains péchés graves ne pouvaient pas être pardonnés ; or, comme quelques passages de notre épître, entre autres, vi, 4 et ss., semblaient favoriser leur enseignement erroné, on cessa de la lire dans les assemblées publiques, et peu à peu le silence se fit autour d'elle, jusqu'au changement d'opinion dont nous avons parlé. Mais saint Philastrius a soin d'ajouter que « interdum in Ecclesia (latina) legitur. » Même en Occident, elle a donc toujours eu un nombre plus ou moins considérable de partisans.

Concluons de tout cela que la canonicité et l'inspiration de l'épître aux Hébreux sont absolument indiscutables.

9<sup>o</sup> *Commentaires catholiques.* — A la liste des auteurs qui ont expliqué toutes les épîtres de saint Paul<sup>4</sup>, il faut ajouter : F. Ribera, *Commentarii in epist. ad Hebr.*, Salamanque, 1598 ; L. de Tena, *Comm. et disputationes in epist. ad Hebr.*, Tolède, 1611 ; Klee, *Auslegung des Briefes an die Hebræer*, Mayence, 1833 ; A. Maier, *Kommentar über den Brief an die Hebr.*, Fribourg-en-Brisgau, 1861 ; L. Zill, *der Brief an die Hebr. übersetzt und erklärt*, Mayence, 1879 ; J. Paneck, *Commentarius in epist. B. Pauli apost. ad Hebr.*, Inspruck, 1882 ; A. Schæfer, *Erklärung des Hebræerbrieffes*, Munster, 1893 ; A. Padovani, *in Epistolas ad Titum, Philemonem et Hebræos*, Paris, 1896. Voyez aussi Thalhofer, *das Opfer des A. und des N. Bundes, mit besonderer Rücksicht auf den Hebræerbrieff*, Ratisbonne, 1870.

<sup>1</sup> Eusèbe, *Hist. eccl.*, III, 38, et saint Jérôme, *de Vir. illustr.*, 15, signalent ce fait.

<sup>2</sup> *Apol.*, I, 63.

<sup>3</sup> *Hæc.*, 89. Fin du IV<sup>e</sup> siècle.

<sup>4</sup> Page 12.

# ÉPITRE AUX HÉBREUX

## CHAPITRE I

1. Après avoir, à bien des reprises et de bien des manières, parlé autrefois à nos pères par les prophètes, Dieu,

1. Multifariam, multisque modis olim Deus loquens patribus in prophetis,

### PREMIÈRE PARTIE

**La nouvelle alliance établie par Jésus-Christ est incomparablement supérieure à l'alliance théocratique.** I, 1-X, 18.

SECTION I. — COMPARAISON ENTRE LES MÉDIATEURS DES DEUX ALLIANCES. I, 1-IV, 13.

Les médiateurs de l'Ancien Testament étaient d'une part les anges, de l'autre Moïse : le Christ l'emporte sur eux tous.

§ I. — *Le Christ est de beaucoup supérieur aux anges.* I, 1-II, 18.

1<sup>o</sup> Exorde solennel. I, 1-3.

CHAP. I. — 1-3. Ces premières lignes, d'une étonnante richesse, nous fournissent un résumé très clair et très énergique de toute l'épître, car elles opposent la révélation nouvelle, apportée aux hommes par Jésus-Christ, aux révélations antérieures, dont les prophètes de l'Ancien Testament avaient été les intermédiaires, et elles montrent que celle-là l'emporte incontestablement sur celles-ci. Les vers. 1-4 ne forment qu'une seule phrase, parfaitement rythmée et cadencée, admirée à bon droit sous le rapport du style. Dans les deux premiers, nous voyons Dieu le Père, parlant successivement au monde par les prophètes et par son Fils; le troisième expose la nature et l'œuvre du Fils. — Dans le contraste sommairement établi entre l'Ancien et le Nouveau Testament, vers. 1-2, l'écrivain sacré signale trois détails principaux : les deux alliances formant comme deux révéla-

tions distinctes, ces révélations diffèrent sous le rapport soit de la méthode, soit du temps, soit des agents. Sous l'Ancien Testament, pour ce qui est de la méthode, les enseignements et les oracles célestes furent distribués *multifariam* (de « multum » et « fari ») *multisque modis*. D'après le grec : πολυμερῶς καὶ πολυτρόπως. C.-à-d., d'un côté, par fragments nécessairement incomplets, communiqués selon les besoins et aussi selon les capacités de ceux auxquels ils étaient destinés (« Dieu a levé le voile pli par pli »; ses révélations étaient « comme des éclairs qui illuminaient de temps en temps les ténèbres universelles »); de l'autre côté, des formes très variées (parfois des révélations proprement dites, des promesses, des menaces, etc.). Le contraste est frappant entre cette méthode compliquée et l'unité, la simplicité, la plénitude de la révélation évangélique. — En ce qui concerne le temps, les anciennes communications divines avaient eu lieu *olim*, πάλαι : à l'époque de l'enfance et de l'adolescence de l'humanité, époque qui dura jusqu'à l'apparition du Messie. — Les messagers de Dieu furent alors les prophètes (*in prophetis*; avec l'article dans le grec, pour déterminer une catégorie de personnes connues de tous), groupe de personnages admirables par leur sainteté, mais qui n'étaient au fond que des hommes. Le mot prophète est employé dans le sens large, pour représenter tous ceux qui parlèrent au nom de Dieu sous l'ancienne Alliance, tels qu'Abraham (Gen. xx, 7), Moïse (Deut. xxxiv, 10), David (Act. ii, 30), etc. La locution ἐν, « in », au lieu de διὰ,



2. novissime diebus istis locutus est nobis in Filio, quem constituit heredem universorum, per quem fecit et sæcula;

3. qui cum sit splendor gloriæ, et figura substantiæ ejus, portansque omnia

2. dans ces derniers temps, nous a parlé par le Fils, qu'il a établi héritier de toutes choses, par lequel aussi il a fait les mondes;

3. et qui, étant la splendeur de sa gloire, et l'empreinte de sa substance,

« per », est à remarquer ; Dieu s'est adressé au plus intime du cœur des prophètes. — L'auteur de ces révélations, c'est le Seigneur lui-même (*Deus loquens* ; plutôt : ayant parlé, λαλήσας). — Ceux en faveur desquels elles avaient été faites, c'étaient les pères (*patribus*) ; titre qui désigne ici d'une manière générale les ancêtres du peuple juif. Cf. Joan. vii, 22 ; Rom. ix, 6, etc. — Avec le vers. 2 nous passons aux révélations divines sous le Nouveau Testament. Il y a une opposition très marquée entre ce passage et celui qui précède. — *Novissime diebus istis*. Dans le grec : ἐν ἑσχατῶν τῶν ἡμερῶν τούτων (Itala : « in novissimis diebus his »). Cette expression est celle par laquelle les Septante traduisent la célèbre formule hébraïque ב'אחרית האגדמים, qui désigne toujours l'époque du Messie, en tant qu'elle devait amener le dernier développement du royaume de Dieu sur la terre. Voyez-Gen. xlix, 1 ; Is. ii, 2, et les notes. — *Locutus est nobis*. C.-à-d., à la génération judéo-chrétienne d'alors, dont l'auteur et les destinataires de l'épître faisaient partie. — *In Filio* (ἐν υἱῷ, sans article, le mot υἱός étant traité comme un nom propre). Cette fois, ce ne furent pas des hommes qui firent retentir les oracles divins, mais le Fils de Dieu lui-même ; aussi la révélation apportée par lui fut-elle parfaite sous le rapport du fond et de la forme, et par conséquent définitive. — *Quem constituit*... L'écrivain sacré détermine par deux traits importants la nature du Fils l'envisageant dans ses relations avec le monde extérieur, il affirme qu'il est l'héritier et le créateur de toutes choses. Comp. Col. i, 15 et 16. — *Heredem*. Un fils est tout naturellement héritier ; les deux concepts sont donc corrélatifs. Évidemment c'est en tant qu'homme, et non en tant que Dieu, que Jésus-Christ a reçu cet héritage (Théodoret, etc.). — *Universorum* est au neutre : tout sans exception, tout l'univers créé. — *Per quem* (dans le grec : par qui aussi) *fecit*... Les créatures, que le Fils posséda comme un héritage, sont venues à l'existence grâce à lui ; il en est donc tout à la fois l'origine et le terme. Cf. Joan. i, 3, 10 ; I Cor. vii, 6 ; Col. i, 16, etc. — *Sæcula* (τοὺς αἰῶνας, les âges). C.-à-d., toutes les périodes du temps, avec ce qu'elles contiennent et manifestent ; les différentes phases de l'existence du monde et de son développement. La locution « Il a fait les siècles » équivaut donc à celle-ci : il a créé le monde. — *Qui cum...* Le vers. 3 décrit brièvement la nature et l'œuvre du Fils, ou, en d'autres termes, sa personnalité divine et son incarnation. — *Cum sit...* Notez l'emploi du participe présent, ὢν, étant, qui marque ici une exis-

tence absolue, éternelle. Cf. Joan. i, 18 ; Col. i, 15, 17. — Pour décrire l'essence divine que possède le Fils, l'auteur de l'épître n'avait à sa disposition que des expressions et des métaphores humaines ; mais les deux qu'il a choisies sont parfaitement appropriées à son but. En premier lieu, *splendor gloriæ... ejus* (c.-à-d., de Dieu), ἀπαύγασμα τῆς δόξης... αὐτοῦ. Le substantif ἀπαύγασμα a en général le sens d'éclat, de splendeur ; mais il peut représenter soit le rayon même qui s'échappe directement de l'objet lumineux, soit son reflet. C'est la première de ces deux significations que lui donnent à bon droit les exégètes, à la suite des Pères grecs. Comparez ce mot de Tertullien : « Ille (Deus) tanquam sol, hic quasi radius a sole porrectus ». Éclat substantiel, mais distinct de la lumière qui le produit ; éclat éternel comme cette lumière même. On trouve au livre de la Sagesse, vii, 25-26, une expression semblable, appliquée à la sagesse incréée. — *Gloriæ... ejus*. La gloire de Dieu, c'est la manifestation de ses attributs et de ses perfections, aussi pleinement que l'homme peut les comprendre. Les prophètes avaient prédit cette manifestation (Is. xl, 5 ; xlvj, 13, etc.) ; le Christ l'a réalisée (cf. Joan. i, 14 ; xi, 40 ; I Cor. iv, 4-6, etc.). — *Figura* (χαράκτηρ). L'ancienne version latine a « imago » ou « character » ; le syriaque, l'image. Le substantif χαράκτηρ (de la racine χαράσσω, je grave) désigne tout d'abord l'instrument qui sert à graver, puis les traits gravés sur un sceau ou imprimés en relief sur une monnaie, puis la reproduction de ce sceau ou de cette image, finalement les traits distinctifs ou caractéristiques d'une personne ou d'une chose ; son expression, comme l'on dit, ce qui fait que nous la reconnaissons entre toutes. Le Christ est donc, « figura expressa substantiæ Patris » (Origène). Comp. Col. i, 15, où saint Paul l'appelle l'image (εἰκὼν) du Dieu invisible. — *Substantiæ* est la traduction littérale de ὑποστάσεως. A la lettre : ce qui se tient dessous, comme fondement et comme support ; au sens dérivé, l'essence d'un être. Le Fils est donc l'expression de l'essence de Dieu, expression adéquate, absolue ; d'où il suit qu'il est Dieu lui-même et consubstantiel au Père. Aussi Jésus pouvait-il dire, Joan. xiv, 9 : « Quiconque me voit, voit le Père ». — *Portansque...* De la nature du Fils, nous passons maintenant à son œuvre. Cette œuvre est double : il conserve tous les êtres et il a racheté les hommes. Le premier de ces actes n'est nullement passif de sa part ; « le Fils n'est pas un Atlas qui supporte la masse inerte du monde ». C'est une œuvre très active, car elle consiste à porter les

et soutenant toutes choses par la parole de sa puissance, après avoir opéré la purification des péchés, s'est assis à la droite de la majesté, au plus haut des cieux ;

4. devenu d'autant supérieur aux anges, qu'il a hérité d'un nom plus excellent que le leur.

5. Car auquel des anges a-t-il jamais

verbo virtutis suæ, purgationem peccatorum faciens, sedet ad dexteram majestatis in excelsis ;

4. tanto melior angelis effectus, quanto differentius præ illis nomen hereditavit.

5. Cui enim dixit aliquando angelo-

êtres vers leur fin, vers leur terme providentiel. — *Verbo virtutis...* C.-à-d., par la parole qui manifeste sa puissance. Cf. Gen. I, 3. — *Purgationem... faciens.* Dans le grec, le participe est à l'aoriste, ποιήσας, ayant fait (Itala : « purgationem peccatorum facta »). C'est là un fait accompli en ce qui concerne le Fils, tandis que sa nature divine est éternelle (ὢν, « cum sit ») et que son rôle à l'égard du monde dure toujours (φέρων, « portans »). Ce trait se rapporte à l'œuvre rédemptrice du Fils de Dieu. Il suppose, comme on nous le dira bientôt (cf. II, 5 et ss.), que le Verbe divin s'est incarné et qu'il a pénétré en personne dans un monde souillé par le péché, afin de le purifier. — *Sedet (ἐκάθισεν, il s'est assis) ad...* Expression solennelle, qui nous montre le Verbe incarné prenant possession à tout jamais de son trône céleste, après son ascension. C'est l'accomplissement du célèbre oracle Ps. CIX, 1 (cf. Matth. XXII, 44 ; Act. II, 34 ; Rom. VIII, 34, etc.). — *Majestatis.* C.-à-d., de la majesté divine. Cf. VIII, 1<sup>b</sup>, etc. — Les mots in *excelsis* dépendent du verbe « sedet », et représentent le lieu sublime où Dieu se manifeste aux anges et aux élus.

2° Démonstration de la supériorité du Christ sur les anges par plusieurs textes de l'Ancien Testament. I, 4-14.

4. Transition, par laquelle l'auteur passe au fait qu'il voulait prouver en premier lieu. D'après une croyance juive, dont nous trouvons des traces soit dans le Nouveau Testament (cf. II, 2 ; Act. VII, 53 ; Gal. III, 19), soit dans les écrits rabbiniques, la loi avait été communiquée à Moïse par les anges, qui étaient ainsi devenus les médiateurs de l'alliance théocratique. L'auteur de notre épître avait donc tout d'abord à démontrer leur infériorité relativement à Jésus-Christ, médiateur de la nouvelle alliance. Il savait que cette conception du rôle des anges au Sinai était familière à ses lecteurs ; c'est pourquoi il l'introduit d'une manière si abrupte. — *Tanto... quanto.* C'est là une des expressions favorites du rédacteur de la lettre. Cf. III, 8 ; VII, 20 ; VIII, 6 ; IX, 27, etc. — *Melior (καίριον).* Autre locution caractéristique de cette épître (treize fois). Elle marque la supériorité en dignité, en valeur. — *Effectus (γεγόμενος, devenu).* Contraste

avec ὢν, « cum sit », du vers. 3<sup>a</sup> ; c.-à-d. entre l'éternité du Fils de Dieu et son incarnation dans le temps. En se faisant homme, il fut placé momentanément et d'une certaine manière au-dessous des anges (cf. II, 9) ; mais il ne tarda pas à être exalté au-dessus d'eux après sa résurrection et son ascension. — *Differentius (διαφορώτερον est mieux traduit par « excellentius » dans l'Itala)...* Si excellent, si distingué que soit le nom des anges, il n'est pas comparable à celui du Fils de Dieu. Comp. le vers. 5. — *Hereditavit.* Jésus recueillit ce glorieux héritage après avoir consommé l'œuvre de notre rédemption, et après être remonté au ciel. C'est comme homme qu'il a hérité du nom de Fils de Dieu, puisqu'il le possédait, en tant que Verbe, de toute éternité. Cf. Phil. II, 9.

5-14. Les citations. Il y en a sept. Elles se rattachent de très près à l'exorde, et concernent les trois points suivants : le Fils, vers. 5-6



Jésus-Christ assis sur un trône.  
(D'après une ancienne mosaïque de Rome.)

(trois citations) ; le Dieu roi et créateur, vers. 7-12 (deux citations) ; le Christ ressuscité et assis à la droite de son Père, versets 13-14 (deux citations). Elles sont toutes précédées d'une petite introduction. L'auteur ne s'arrête pas pour démontrer que les textes allégués par lui sont messianiques et que le Christ est vraiment le Fils de Dieu ; ses lecteurs, Juifs par leur origine et chrétiens par leur conversion, admettaient ces divers faits. — *Cui enim dixit (scil. Deus)...* ? Ces

rum : Filius meus es tu, ego hodie genui te? Et rursum : Ego ero illi in patrem, et ipse erit mihi in filium?

6. Et cum iterum introducit primogenitum in orbem terræ, dicit : Et adorent eum omnes angeli Dei.

7. Et ad angelos quidem dicit : Qui facit angelos suos spiritus, et ministros suos flammam ignis;

dit : Tu es mon Fils, je t'ai engendré aujourd'hui? Et encore : Je serai son Père et il sera mon Fils?

6. Et de nouveau, lorsqu'il introduit son premier-né dans le monde, il dit : Que tous les anges de Dieu l'adorent.

7. A la vérité, quant aux anges, il dit : Celui qui fait de ses anges des vents, et de ses ministres une flamme de feu ;

mots introduisent la première citation. La question suppose une réponse négative : jamais Dieu n'a adressé une parole de ce genre à personne autre que son Christ. Comp. le vers. 13. — *Filius meus...* ; *ego hodie...* Texte tiré du Ps. II, 7 (voyez notre commentaire), et cité d'après les LXX. Les écrivains sacrés du Nouveau Testament l'ont plusieurs fois encore appliqué à Jésus-Christ. Cf. v, 5 ; Act. IV, 25 et ss., et x, 33 ; Apoc. II, 27 et XVII, 5, etc. Étant Fils de Dieu dans le sens strict, le Christ est infiniment supérieur aux anges. Il est vrai que ceux-ci sont appelés çà et là « filii Dei » dans l'Ancien Testament (cf. Job, I, 6 et XXXVII, 7 ; Ps. XXVIII, 1 ; LXXXVIII, 7, etc.) ; mais ce n'est là qu'un titre d'honneur, employé dans une acception très large. — *Et rursum* (s.-ent. « dicit »). Introduction au second texte, lequel est extrait de II Reg. VII, 14 (voyez le commentaire). La parole célèbre *Ego ero et...* fut apportée à David de la part de Dieu, par le prophète Nathan. Le pieux roi avait exprimé le désir de construire un temple en l'honneur de Jéhovah. Il lui fut répondu que cet honneur était réservé à l'un de ses descendants ; puis le Seigneur rattacha à cette pensée la promesse du Messie, roi éternel, Fils de Dieu non moins que de David. — *Et cum...* (vers. 6). La conjonction « et » a ici en partie le sens adversatif : Mais, au contraire... — *Iterum*. C'est à tort que l'ancienne version latine (comme aussi le syriaque) fait la transposition « *definde iterum cum...* » Il vaut beaucoup mieux rattacher cet adverbe au verbe *introduxit*, et l'interpréter comme faisant allusion au second avènement de Jésus-Christ. Le grec serait mieux traduit, en effet, par « *cum... introduxerit* ». La première introduction du Fils sur la scène du monde avait eu lieu au moment de son incarnation ; celle-ci aura son tour après le jugement général, lorsque le Père le mettra en possession du royaume des élus. Cf. I Cor. XV, 28, etc. — *Primogenitum* (avec l'article dans le grec : le premier-né par excellence). Le Verbe incarné reçoit ce nom en tant qu'il est pour ainsi dire l'aîné de toute la grande famille humaine, dont il a daigné faire partie. Dans l'antiquité, spécialement chez les Hébreux, le premier-né jouissait de grands privilèges et avait une grande responsabilité, car il représentait la famille entière. Cf. Deut. XXI, 15 et ss. ; II Par. XXI, 3, etc. Les anciens auteurs relèvent à bon droit la différence qui existe entre « *primogenitus* » et « *unigenitus* » :

comme Dieu, Jésus-Christ est le Fils unique du Père ; en tant qu'homme, il est « premier-né parmi beaucoup de frères ». Cf. Rom. VIII, 29 ; Col. I, 15, etc. — *Dicit*. Au temps présent, quoiqu'il s'agisse de l'avenir, car cet avenir est envisagé comme étant déjà réalisé. — *Et adorent...* Dans le Ps. xcvi, 7<sup>b</sup>, qui contient ce texte sous la forme : « Adorez-le, tous ses anges, » le poète sacré invite tous les esprits célestes à rendre hommage à Jéhovah ; mais le Christ, Fils de Dieu, a droit aussi aux adorations des anges ; d'où il suit qu'ils sont de beaucoup ses inférieurs. — *Et ad angelos...* (vers. 7). Ces mots introduisent la troisième citation. La préposition *πρός*, « ad », a ici le sens de : par rapport à, en ce qui concerne. De même au début du vers. 8. — Le texte *Qui facit...* est tiré du Ps. CIII, 4, d'après la version des LXX (voyez le



Sceptre royal. (D'après une pierre gravée.)

commentaire). L'hébreu reçoit d'ordinaire cette autre traduction : Qui fait des vents ses messagers, du feu ardent ses serviteurs. L'auteur suit naturellement ici le sens qui s'adapte le mieux à sa thèse. D'ailleurs, les deux interprétations sont exactes sous le rapport grammatical, et plusieurs exégètes pensent que celle des Septante est la meilleure. Il résulte de ce texte que les anges sont de simples créatures, tandis que le Fils est incréé. — Les métaphores *spiritus* (dans le sens de « vents ») et *flammam ignis* expriment l'ardeur de l'obéissance des anges, lorsqu'ils accomplissent les ordres de

8. mais, quant au Fils : Ton trône, ô Dieu, est dans les siècles des siècles ; le sceptre de ton règne est un sceptre d'équité.

9. Tu as aimé la justice, et tu as haï l'injustice ; c'est pourquoi, ô Dieu, ton Dieu t'a oint d'une huile d'allégresse, de préférence à tes compagnons.

10. Et encore : C'est vous, Seigneur, qui, au commencement, avez fondé la terre, et les cieus sont l'ouvrage de vos mains.

11. Ils périront, mais vous demeurerez ; et tous ils vieilliront comme un vêtement,

12. et vous les changerez comme un manteau, et ils seront changés ; mais vous, vous êtes le même, et vos années ne finiront pas.

13. Auquel des anges a-t-il jamais dit : Assieds-toi à ma droite, jusqu'à ce que je fasse de tes ennemis l'escabeau de tes pieds ?

8. ad Filium autem : Thronus tuus, Deus, in sæculum sæculi ; virga æquitatis virga regni tui.

9. Dilexisti justitiam, et odisti iniquitatem ; propterea unxit te Deus, Deus tuus, oleo exultationis præ participibus tuis.

10. Et : Tu in principio, Domine, terram fundasti, et opera manuum tuarum sunt cæli.

11. Ipsi peribunt, tu autem permanebis ; et omnes ut vestimentum veterascent ;

12. et velut amictum mutabis eos, et mutabuntur ; tu autem idem ipse es, et anni tui non deficient.

13. Ad quem autem angelorum dixit aliquando : Sede a dextris meis, quoad usque ponam inimicos tuos scabellum pedum tuorum ?

Dieu. — *Thronus tuus...* (vers. 8 et 9). C'est le cinquième texte, emprunté au Ps. XLIV, 7 et 8 (voyez notre commentaire), qui est le psaume de la royauté du Messie, de même que le *currus* est celui de la création. — *In sæculum...* Le trône du Christ est éternel. Cf. Luc. I, 31-33. — *Virga*. Description de la royauté du Fils. Assis sur son trône, il tient le sceptre, cet antique emblème de la puissance royale ; mais au lieu d'abuser de son autorité, comme il arrive trop souvent aux princes de la terre, il ne s'en sert que pour le bien de ses sujets. — *Dilexisti... et odisti...* Développement de l'idée qui précède : « le Fils, dans son œuvre sur la terre, a réalisé l'idéal de la justice. » — *Unxit te...* Expression figurée, pour marquer une effusion abondante de grâces. — *Participibus*. Ce mot désigne tous ceux qui partagent avec le Messie le privilège de jouer un rôle relativement au service de Dieu, et en particulier les anges dans ce passage. — *Et* (vers. 10). Formule d'introduction très abrégée. Elle équivaut à celle-ci : Dieu dit aussi touchant le Fils. Comp. les vers. 6<sup>a</sup> et 8<sup>a</sup>. — *Tu in principio...* (vers. 10-12). Sixième citation, qui nous montre le roi Messie, le Dieu Messie, infiniment supérieur à toutes les choses créées, puisqu'il en est lui-même le créateur. Elle est extraite du Ps. CI, 26-28 (voyez le commentaire), et faite d'après les LXX, avec quelques légers changements. — *Ipsi* (vers. 11). Les cieus, envisagés comme représentant tout l'univers extérieur. De toutes les créatures, ils sont celle qui paraît la plus solide et la plus immuable ; et pourtant, *peribunt* : ce qui doit s'entendre, d'après le contexte, d'une transformation qui les rajeunira, et non pas d'une annihilation proprement dite. Comp. Is. LI, 6, 16 et LXV, 17 ; II Petr. III, 13 ; Apoc. XX, 21, etc. —

*Permanebis*. Au temps présent dans le texte grec ; ce qui rend la pensée plus énergique. — *Sicut vestimentum*. Chose si fragile, qu'il faut renouveler sans cesse. Cf. Is. I, 9. — *Amictum* : περιθόλαιον, le manteau que l'on jette pardessus les autres vêtements. — *Mutabis...* D'après la meilleure leçon, le grec emploie le verbe ἔλιξει, tu rouleras (comme une couverture, un manteau, etc.). Le latin suit ici l'hébreu et la variante ἀλλάξεις de quelques manuscrits : Tu changeras (comme un vêtement



Escabeau pour poser les pieds.  
(D'après un bas-relief romain.)

usé). — *Ad quem autem...* (vers. 13). Sur cette formule d'introduction, voyez le vers. 5<sup>a</sup> et les notes. — *Sede a dextris...* Cette septième et dernière citation met en relief le triomphe final

14. Nonne omnes sunt administrato-rii spiritus, in ministerium missi propter eos qui hereditatem capient salutis?

14. Ne sont-ils pas tous des esprits qui servent, envoyés pour exercer un ministère en faveur de ceux qui doivent recevoir l'héritage du salut?

## CHAPITRE II

1. Propterea abundantius oportet observare nos ea quæ audivimus, ne forte perefluamus.

2. Si enim qui per angelos dictus est sermo, factus est firmus, et omnis prævaricatio et inobedientia accepit justam mercedis retributionem,

3. quomodo nos effugiemus, si tan-

1. C'est pourquoi nous devons nous attacher avec plus de soin aux choses que nous avons entendues, de peur que nous ne soyons emportés au loin.

2. Car si la parole qui a été annoncée par les anges est demeurée ferme, et si toute transgression et toute désobéissance a reçu la juste rétribution qui lui était due,

3. comment échapperons-nous, si

et éternel du Christ. Nous la retrouverons plus bas, x, 12-13. Elle est tirée du Ps. cix, 1 (voyez le commentaire). « Aucun être créé ne pourrait partager ainsi le trône de l'Éternel. » — *Nonne...* (vers. 14). Cette fois, la question suppose une réponse affirmative. Du Fils, nous sommes ramenés aux anges, et leur immense infériorité par rapport à lui est affirmée d'une manière nouvelle. — *Omnes* est très accentué : bien que les esprits célestes ne soient pas tous égaux entre eux et que quelques-uns soient très élevés en dignité, ils sont sans exception *administratores* (ἡεροουργοὶ), destinés à servir; comp. le vers. 7<sup>b</sup>). — *In ministerium* (ἡρανοῦ) *missi*. Ce petit développement les montre exerçant leurs fonctions de serviteurs, suivant les circonstances. Tandis que le Christ est assis sur son trône à la droite du Père, ils se tiennent debout devant Dieu, attendant ses ordres, qu'ils exécutent aussitôt avec empressement, portant en tous lieux ses grâces aux élus : *propter eos...* La locution *qui hereditatem capient...* est synonyme de chrétiens. Cf. Matth. xix, 29; Luc. x, 25 et xviii, 18; I Cor. xv, 50.

3<sup>o</sup> Péril qu'il y aurait à négliger le salut apporté par le Fils de Dieu. II, 1-4.

L'écrivain sacré suspend un instant sa démonstration, pour tirer les conséquences pratiques de la magnifique théorie qu'il vient d'établir. A coup sûr, on courrait un danger très grave en négligeant une révélation divine transmise par un tel médiateur.

CHAP. II. — 1. Nécessité d'obéir aux enseignements de Jésus-Christ. — *Propterea* : à cause de l'exaltation sublime du Christ et de sa supériorité sur les anges. — *Abundantius* (περισσότερος), expression fréquente dans les épîtres de saint Paul). Ce comparatif est très énergique. A la lettre : plus excessivement (que

si le Fils n'avait pas eu une telle prééminence). — *Observare*. Dans le grec : προσέχειν, faire attention à; puis, d'une manière pratique, accomplir, observer. — *Quæ audivimus*. C.-à-d., les choses enseignées par le Fils de Dieu et par ses messagers. Comp. le vers. 3<sup>b</sup>; i, 2<sup>a</sup>; iv, 2, etc. — *Ne... perefluamus*. Le verbe grec παραρροῦμεν a plutôt le sens de « praterfluamus ». Il se dit d'un vaisseau qui, n'ayant pas de solides amarres, est incapable de s'arrêter; il passe devant le port sans pouvoir y aborder, entraîné qu'il est par les vents et les courants. Dans l'application : de peur que nous ne demeurions loin du salut.

2-4. Raison pour laquelle la désobéissance serait sévèrement châtiée. Argument « a fortiori » : La violation de la loi mosaïque entraînait des châtiments sévères; à plus forte raison la désobéissance à la révélation chrétienne, qui est tout ensemble beaucoup plus sublime, beaucoup plus claire et bien mieux attestée. — *Qui per angelos... sermo*. C.-à-d., la loi théocratique, promulguée par l'intermédiaire des anges. Voyez I, 4 et les notes. Josèphe, *Ant.*, xv, 5, 3, dit que qu'il y avait de plus saint dans la loi venait « de Dieu par les anges ».

— *Factus est firmus* : est devenu strictement obligatoire, inviolable. — *Prævaricatio*, παράβασις, dénote une transgression positive (« veta facere »); *inobedientia*, παρακοή, une transgression négative, le refus d'obéir (« jussa non facere »). — *Accipit... retributionem*. Les livres de l'Exode et des Nombres contiennent des preuves multiples de cette assertion : les désobéissances des Hébreux furent constamment châtiées par Jéhovah. Voyez aussi Lev. x, 1-2; Deut. iv, 3; Ps. cv, 1 et ss.; I Cor. x, 6 et ss.; Hebr. iii, 7 et ss., etc. — *Quomodo nos...* (verset 3). Le pronom est fortement souligné. Ce

nous négligeons un si grand salut qui, après avoir été annoncé d'abord par le Seigneur, nous a été confirmé par ceux qui l'ont entendu de lui,

4. et dont Dieu a appuyé le témoignage par des signes et des prodiges, par les différents effets de sa puissance, et par la distribution *des grâces* du Saint-Esprit, comme il lui a plu?

5. Car ce n'est point aux anges que Dieu a soumis le monde à venir dont nous parlons.

6. Quelqu'un a fait quelque part cette déclaration : Qu'est-ce que l'homme pour que vous vous souveniez de lui? ou le fils de l'homme, pour que vous le visitiez?

7. Vous l'avez abaissé pour un peu de

tam neglexerimus salutem, quæ cum initium accepisset enarrari per Dominum, ab eis qui audierunt, in nos confirmata est,

4. contestante Deo signis et portentis, et variis virtutibus, et Spiritus sancti distributionibus secundum suam voluntatem?

5. Non enim angelis subjectit Deus orbem terræ futurum, de quo loquimur.

6. Testatus est autem in quodam loco quis, dicens : Quid est homo quod memor es ejus, aut filius hominis quoniam visitas eum?

7. Minuisti eum paulo minus ab ange-

verset et le suivant le commentent avec éloquence. — *Tantum...* Quelle n'est pas l'excellence d'un moyen de salut qui n'a pu être procuré que par le Fils de Dieu! — *Quæcum...* L'auteur fait ressortir sur trois points distincts la supériorité de la révélation évangélique et de la nouvelle institution de salut qu'elle a fondée. — Tout d'abord, à son origine, elle avait été proclamée par Jésus-Christ lui-même : *initium...* per... — En second lieu, elle avait été communiquée aux destinataires de l'épître par les témoins immédiats du Christ : *ab eis qui audierunt*. Cf. Luc. i, 2. En disant *in nos*, l'auteur s'associe étroitement à ses lecteurs. Comp. i, 2; vi, 1; x, 25; xii, 1, etc. *Confirmata est* : a été démontrée comme étant solide et obligatoire. — En troisième lieu, la vérité de la révélation chrétienne avait été attestée par Dieu lui-même de diverses manières : *contestante...* (vers. 4). Trois de ces divins témoignages sont mentionnés tour à tour : des miracles (*signis et portentis*); deux mots souvent associées dans les évangiles, les Actes et les épîtres de saint Paul); des pouvoirs supérieurs accordés aux prédicateurs de l'évangile (*variis virtutibus*); cf. II Cor. xii, 12; II Thess. ii, 9); des dons spéciaux que l'Esprit-Saint manifestait en eux pour les accréditer (*Spiritus... distributionibus*); cf. I Cor. xii, 1-11, etc.). — *Secundum... voluntatem*. C'est en vue de son aimable dessein de sauver les hommes que Dieu avait daigné munir les apôtres de ces grands pouvoirs. Le pronom *suam* se rapporte à « Deo » et non à « Spiritus sancti ».

4<sup>e</sup> L'humiliation et l'exaltation de Notre-Seigneur Jésus-Christ. II, 5-18.

Après la brève exhortation qui précède, saint Paul revient à son thème, et continue de prouver que Jésus-Christ est très supérieur aux anges, malgré son incarnation et sa passion; il l'emporte sur eux, même en tant que Fils de l'homme.

5-9. La promesse de souveraineté faite à l'homme par le Créateur s'est accomplie en Jésus-Christ. Il y a trois pensées dans cet all-

née : Ce ne sont pas les anges que Dieu a proposés au monde messianique, vers. 5; il a réservé très expressément cet honneur à l'homme, vers. 6-8; c'est dans le Christ que la promesse divine a été réalisée, vers. 8<sup>e</sup>-9. — *Non enim...* Transition : si la loi ancienne, transmise par les anges, était si prompte à punir les transgresseurs, comment des chrétiens désobéissants échapperont-ils au châtement? Le substantif *angelis* est mis en avant de la phrase d'une manière très emphatique. — *Orbem...* L'épithète *futurum* ne fait nullement allusion au monde futur, au ciel, mais à l'ordre de choses qui a commencé ici-bas avec l'avènement du Christ. L'expression revient donc à celle-ci : le monde tel qu'il devait être à l'époque messianique. C'est presque l'équivalent de la locution juive *šlam habbâ*, le siècle à venir, pour désigner l'ère du Messie. — *De quo loquimur*. Tel est, en effet, le thème principal de l'épître entière. — *Testatus est... quis* (vers. 6). Introduction un peu vague à une nouvelle citation biblique. Elle est aussi employée par d'anciens écrivains juifs. — *Quid est...?* Cf. Ps. viii, 5-7. Ce psaume, qui est « un écho lyrique » des derniers versets du chap. i<sup>er</sup> de la Genèse, n'est pas directement messianique, car il traite d'une manière générale de la dignité humaine, de l'homme idéal; mais on comprend par là même qu'il convienne au Messie d'une façon toute spéciale (voyez notre commentaire). — *Minuisti eum...* (vers. 7). A la petitesse et à la fragilité de l'homme, est opposé un triple privilège que Dieu a daigné lui accorder. En premier lieu, l'homme a été doué d'une nature à peine inférieure à celle des anges : *paulo minus...* Au lieu de *ab angelis*, l'hébreu porte : « a Deo ». Néanmoins la traduction des LXX, à laquelle se conforme ici le rédacteur, ne donne pas une signification inexacte, puisque le mot hébreu *Elôhim* ne s'applique pas seulement à Dieu, mais aussi à des êtres surhumains (cf. I Reg. xxviii, 13). Les LXX ont adouci la pensée primitive, qui leur paraissait avoir quelque chose d'humiliant pour Dieu. —

lis; gloria et honore coronasti eum, et constituisti eum super opera manuum tuarum;

8. omnia subjecisti sub pedibus ejus. In eo enim quod omnia ei subjecit, nihil dimisit non subiectum ei; nunc autem necdum videmus omnia subiecta ei.

9. Eum autem, qui modico quam angeli minoratus est, videmus Jesum, propter passionem mortis, gloria et honore coronatum, ut gratia Dei pro omnibus gustaret mortem.

10. Decebat enim eum, propter quem

temps au-dessous des anges; vous l'avez couronné de gloire et d'honneur, et vous l'avez établi sur les œuvres de vos mains;

8. vous avez mis toutes choses sous ses pieds. Or, par là même qu'il lui a soumis toutes choses, il n'a rien laissé qui ne lui soit soumis; cependant nous ne voyons pas encore maintenant que tout lui soit soumis.

9. Mais celui qui avait été abaissé pour un peu de temps au-dessous des anges, c'est-à-dire Jésus, nous le voyons, à cause de ses souffrances et de sa mort, couronné de gloire et d'honneur, afin que, par la grâce de Dieu, il goûtât la mort pour tous.

10. Car il convenait que celui pour

Second privilège, la royauté d'honneur sur tout le monde visible : *gloria... coronasti...* — Troisième privilège, la royauté de juridiction : *et constituisti...* — *In eo enim...* (vers. 8). L'écriture sacrée, argumentant sur ce beau texte, indique de quelle manière surprenante il a été réalisé. — Ce n'est pas dans l'humanité en général qu'il s'est accompli : *nunc... necdum...* Les faits prouvent que l'homme, comme tel, est



Un soldat romain place une couronne de fleurs sur la tête de Jésus.

(Sarcophage du musée de Latran.)

encore dans un état d'humiliation et de dégradation. L'accomplissement a eu lieu dans la personne du Fils, de Jésus-Christ : *eum autem qui...* (vers. 9). — *Modico... minoratus...* Allu-

slon à l'abaissement volontaire du Verbe incarné. — *Jesum*. La place donnée à ce nom sacré le met très en relief. — *Passionem mortis*. C.-à-d., la souffrance qui appartient à la mort, qui est nécessitée par la mort. Cette passion et cette mort ignominieuses furent précisément la cause de l'exaltation du Fils de l'homme. Cf. Phil. II, 8-11. Glorieux paradoxe. Dans le plan divin, c'était par le sacrifice que le second Adam devait reconquérir la suprématie que le premier Adam avait perdue par le péché. — *Ut...* Heureuse conséquence de la mort du Christ. — *Gratia Dei*. Malgré l'ingratitude des hommes, cette grâce tout aimable a été assez puissante pour réaliser les desseins primitifs du cœur de Dieu. — *Pro omnibus*. Dans le grec : « pro omni », c.-à-d. « pro quolibet ». L'emploi du singulier relève l'étendue de la bonté du Christ, qui est mort non seulement pour tous les hommes, mais pour chacun d'eux en particulier. — *Gustaret mortem*. Comp. Matth. XVI, 28 et Joan. VIII, 52. Cette locution fait ressortir l'amertume que Jésus-Christ trouva dans la mort; il eut pour ainsi dire à vider une coupe très amère.

10-18. Le vrai motif de l'incarnation, des des humiliations et des souffrances de Jésus-Christ, c'est le salut des hommes. L'auteur va faire encore un exposé théologique remarquable. Pour expliquer les derniers mots du vers. 9, il développe successivement ces trois pensées : Il existe une union intime entre le Fils et les fils, vers. 10-13; cette union a été rendue plus complète par l'incarnation, vers. 14-15; il était nécessaire que le Fils s'incarnât et devint semblable à nous, vers. 16-18. — *Decebat enim...* Il convenait : ce n'était pas une nécessité relativement à Dieu, qui était tout à fait libre de nous sauver, libre aussi d'opérer notre salut de telle ou telle manière. Du moyen employé par lui, on peut dire à bon droit avec saint Augustin, de *Trinit.*, 10 : « Non defuit Deo alius modus possibilis; ... sed sanandæ nostræ miseræ non fuit alius modus convenientior. » — *Eum*

lequel et par lequel sont toutes choses, qui voulait conduire à la gloire un grand nombre de fils, élevât à la perfection par les souffrances l'auteur de leur salut.

11. Car celui qui sanctifie et ceux qui sont sanctifiés sont tous issus d'un seul. C'est pourquoi il ne rougit pas de les appeler frères, disant :

12. J'annoncerai votre nom à mes frères ; je vous louerai au milieu de l'assemblée.

13. Et encore : Je mettrai ma confiance en lui. Et encore : Me voici, moi et les enfants que Dieu m'a donnés.

omnia, et per quem omnia, qui multos filios in gloriam adduxerat, auctorem salutis eorum per passionem consummare.

11. Qui enim sanctificat, et qui sanctificantur, ex uno omnes. Propter quam causam non confunditur fratres eos vocare, dicens :

12. Nuntiabo nomen tuum fratribus meis ; in medio ecclesiæ laudabo te.

13. Et iterum : Ego ero fidens in eum. Et iterum : Ecce ego, et pueri mei, quos dedit mihi Deus.

*propter...*, et *per...* Paraphrase très solennelle du nom divin : Dieu le Père, en tant qu'il est la cause finale et la cause efficiente de tous les êtres. A ce double titre, il savait de quelle manière il devait racheter l'humanité déchue. — *Multos filios*. Au chap. 1<sup>er</sup>, Jésus-Christ a reçu le nom de Fils ; les hommes le reçoivent maintenant à leur tour, et l'apôtre en tirera un argument spécial. L'adjectif « multos » n'est pas mis en opposition avec « omnibus » du vers. 9 ; il a pour but de mettre en relief le nombre considérable de ceux que le Christ est venu sauver. — *In gloriam adduxerat*. Dans le grec nous trouvons l'aoriste, ἀγαγόντα, « qui a conduit », parce que l'auteur envisage le salut de l'humanité comme déjà totalement accompli de la part de Dieu. — *Auctorem salutis*, τὸν ἀρχηγὸν τῆς σωτηρίας. L'ancienne Itala a plus exactement traduit : « ducem » ou « principem salutis ». L'ἀρχηγός était, à l'origine, celui qui marchait à la tête d'une compagnie d'hommes, et surtout de soldats, comme leur chef ; ce nom reçut ensuite la signification de modèle, puis de cause. Ici, il s'agit donc tout à la fois de celui qui nous conduit au salut et qui nous le procure. — *Per passionem*. Au pluriel dans le grec : par les souffrances. « C'est sur la croix que la gloire future des fils nombreux fut conquise et consommée d'avance ». — *Consummare* (τελειῶσαι) : amener à la perfection de sa nature et de sa dignité. Le Christ n'atteignit donc cette perfection idéale qu'après sa mort et grâce à elle. Cf. v, 9 ; vii, 28. Paradoxe tout divin, qui va être développé dans les vers. 11-18. — *Qui enim...* (vers. 11). Raison pour laquelle les chrétiens peuvent être, eux aussi, appelés fils de Dieu : comme le Christ, quoique en un autre sens, ils proviennent du Père. — *Qui sanctificat* : le Christ, ainsi nommé en sa qualité de pontife et de médiateur, parce qu'il consacre les hommes à Dieu et qu'il les met à part pour son service (*qui sanctificantur*). — *Ex uno* : d'un seul et même Dieu, et non, comme le veulent quelques interprètes, d'un seul homme (Adam ou Abraham). — L'adjectif *omnes* place le Christ et les chrétiens dans une même catégorie, dont Dieu est l'unique auteur. — *Propter quam causam*.

C.-à-d., parce qu'ils tirent tous leur origine d'une même source, bien que d'une manière très différente. — *Non confunditur*... Il y a, en effet, de la part du Christ, une immense condescendance à donner le nom de frères à des hommes misérables, déchus de leur innocence première. — *Dicens...* Preuve que les chrétiens sont vraiment fils de Dieu et frères du Christ. Elle consiste en trois textes de l'Ancien Testament, que l'apôtre place sur les lèvres de Jésus lui-même. — *Narrabo...* (vers. 12). Première citation, empruntée au Ps. xxi, 23. Dans ce cantique, après avoir décrit prophétiquement sa passion en termes tragiques, le Christ passe tout à coup à la joie, en se voyant d'avance délivré par Dieu, ressuscité, procurant le salut du monde. Les mots *narrabo nomen...* sont précisément les premiers de cette seconde partie du psaume. *Fratribus* est le trait principal du passage cité. — *In medio...* : au milieu de l'assemblée du peuple de Dieu. — *Ego ero...* (vers. 13). Ce second texte existe sous une forme à peu près identique en trois endroits de la version des Septante : II Reg. xxii, 3 ; Is. viii, 17 et xii, 2. C'est probablement à Is. viii, 17 que notre auteur l'a emprunté, puisque la citation suivante, « Ecce ego et pueri... », est extraite d'Isaïe, viii, 18. C'est le prophète qui parle, et il exprime sa parfaite confiance en Dieu, même parmi les jugements terribles portés par le Seigneur contre Israël coupable. Saint Paul envisage Isaïe dans ce passage comme type du Messie. Le participe *fidens* porte l'idée principale : c'est seulement comme homme que le Fils pouvait dire qu'il avait confiance en Dieu ; il a donc revêtu la nature humaine, et il est ainsi devenu notre frère. — *Ecce ego...* Troisième citation (cf. Is. viii, 18<sup>a</sup>), faite très exactement d'après les LXX. Isaïe et ses deux fils, auxquels il avait donné sur l'ordre de Dieu des noms symboliques (cf. Is. vii, 3 et viii, 4) représentaient le « reste » fidèle que Dieu s'était réservé au milieu de son peuple ingrat ; en cela ils étaient la figure du Messie, comme le dit la suite du texte prophétique. Ici, le Christ appelle ses fils (dans le grec : *παιδία*, petits-enfants) ceux qu'il nommait plus haut ses frères. — *Quia ergo...* (vers. 14). Prenant



14. Quia ergo pueri communicaverunt carni et sanguini, et ipse similiter participavit eisdem, ut per mortem destrueret eum qui habebat mortis imperium, id est diabolus,

15. et liberaret eos qui timore mortis per totam vitam obnoxii erant servituti.

16. Nusquam enim angelos apprehendit, sed semen Abraham apprehendit.

17. Unde debuit per omnia fratribus similari, ut misericors fieret, et fidelis

14. Puis donc que les enfants ont en partage la chair et le sang, il y a également participé lui-même, afin que, par la mort, il détruisît celui qui avait l'empire de la mort, c'est-à-dire le diable,

15. et qu'il délivrât ceux qui, par crainte de la mort, étaient toute leur vie assujettis à la servitude.

16. Car ce n'est pas aux anges qu'il vient en aide, mais il vient en aide à la race d'Abraham.

17. C'est pourquoi il a dû en toutes choses être rendu semblable à ses frères,

cette troisième citation pour point de départ, l'auteur va montrer comment il convenait que le Christ mourût pour nous sauver. En se faisant homme, le Verbe divin se proposait d'atteindre un double résultat : vaincre le démon, ce terrible prince de la mort, et rendre aux hommes la liberté que la crainte du trépas leur avait enlevée. — *Pueri communicaverunt...* Manière de dire que les frères du Christ participaient tous à une seule et même humanité. — *Carni et sanguini*. D'après le grec : au sang et à la chair. D'ordinaire, dans les fréquents endroits de la Bible où cette locution est employée, la chair est mentionnée en premier lieu. Cf. Matth. xvi, 17 ; I Cor. xv, 50 ; Gal. i, 16 ; Eph. vi, 12, etc. La chair et le sang, c'est la nature humaine envisagée comme faible et mortelle. — *Et ipse* (pronom très accentué)... *participavit...* Jésus-Christ aussi a revêtu notre humanité, avec ses faiblesses et ses misères, à part le péché. — *Per mortem* : en subissant la mort, comme les autres hommes. Fait étonnant, comme le remarque saint Jean Chrysostome, le démon a été précisément vaincu par ce qui était sa principale force. — *Destrueret* (*καταργήσῃ*), une des expressions favorites de saint Paul) *eum qui...* Jésus est ainsi devenu, comme on l'a dit, la mort de la mort (comp. ce texte liturgique : « Qui mortem nostram moriendo destruxit ») ; toutefois, sous ce rapport, sa victoire ne sera complète qu'à la fin des temps. Cf. I Cor. xv, 26. — *Eum qui habebat...* Satan n'a jamais eu le droit de faire mourir les hommes à son gré ; mais il était l'auteur de la mort en ce sens que celle-ci provient du péché, qui a été introduit sur la terre par l'intermédiaire du démon. Cf. Gen. iii, 19 ; Sap. ii, 24 ; Rom. v, 12 ; Apoc. xx, 10. — *Et liberaret...* (vers. 15). Autre résultat de l'Incarnation, en connexion étroite avec le précédent : par là même qu'il triomphait du démon, Jésus-Christ arrachait les hommes à sa tyrannie. — *Timore mortis*. Depuis le péché originel, la mort, qui brise si violemment notre être, est pour nous quelque chose d'affreux. « Dans cette vie, dit un écrit rabbinique, la mort ne permet jamais à l'homme d'être en paix. » Maint passage des prophètes et des psaumes relève son caractère terrible. —

*Obnoxii... servituti*. Cet esclavage consistait précisément dans la crainte de la mort, crainte écrasante pour l'esprit et pour le cœur. Même après la rédemption, les hommes n'ont pas cessé d'être soumis à la mort ; mais Jésus-Christ a enlevé à celle-ci la plus grande partie de ses terreurs et de ses amertumes. — L'auteur va démontrer plus clairement encore la nécessité de l'Incarnation : *Nusquam* (où *δὴ ποῦ*, assurément pas ; vers. 16)... La particule *enim* nous ramène à l'assertion « et ipse... participavit... » du vers. 14 : c'est pour les hommes que le Fils s'est fait chair. — *Apprehendit* est au présent d'après le texte grec. Le verbe *ἐπιλαβόμενος* a ici, comme en plusieurs passages des LXX, la signification de mettre la main sur, saisir, pour secourir et pour sauver. Cf. viii, 9 ; Matth. xiv, 31, etc. Le sens n'est donc pas, comme on l'a parfois affirmé : prendre la nature des anges, prendre la nature humaine. Le contexte ne justifie pas cette interprétation. L'apôtre a voulu dire : Ce n'est point parmi les anges, mais parmi les hommes, que Jésus a exercé son rôle de sauveur. — *Sed semen...* Sans article dans le grec : une race d'Abraham. Par conséquent : une race sainte et fidèle, rattachée spirituellement au grand patriarche et reproduisant ses qualités morales. Elle comprend donc aussi bien les païens que les Juifs, à condition qu'ils aient la foi en Jésus-Christ. — *Unde* (vers. 17) : dès là que le Fils voulait secourir l'humanité déchue. La conjonction *ὅθεν* est fréquente dans cette épître. — *Debuit*. Le mot grec *ὀφείλεω* marque une obligation qui découle d'une tâche, une fois que cette tâche a été acceptée ; *ἔπειτα* (« decebat », comp. le vers. 10) exprime une conformité harmonieuse avec les attributs divins. — *Per omnia* : dans tous les détails de la vie. Ayant pris notre nature, le Verbe en a accepté toutes les évolutions et toutes les éventualités, y compris la souffrance et la mort. « Il fut enfanté, il fut nourri, il grandit, il souffrit, finalement il mourut » (saint Jean Chrysostome). — *Fratribus similari*. Cf. Phil. ii, 7 : « In similitudinem hominum factus. » — *Ut... ut...* La première de ces conjonctions correspond à *ὡς*, qui exprime le but immédiat ; la seconde, à *καθὼς*,

afin de devenir un pontife miséricordieux et fidèle dans le service de Dieu, pour expier les péchés du peuple.

18. Car c'est par les souffrances et les tentations qu'il a lui-même subies qu'il peut secourir ceux qui sont tentés.

pontifex ad Deum, ut repropitiaret delicta populi.

18. In eo enim in quo passus est ipse et tentatus, potens est et eis qui tentantur auxiliari.

## CHAPITRE III

1. C'est pourquoi, frères saints, qui avez part à la vocation céleste, considérez l'apôtre et le pontife de la foi que nous professons, Jésus,

1. Unde, fratres sancti, vocationis caelestis participes, considerate apostolum et pontificem confessionis nostrae, Jesum;

locution εἰς τό, qui désigne l'objet à atteindre. — *Fieret.* L'emploi de ce verbe suppose que l'exercice de la qualité indiquée exigeait que le Christ fût homme comme nous. — *Misericors.* On peut prendre cet adjectif à part, ou le rattacher, avec l'épithète suivante (*fidels*), au substantif « pontifex ». Cette seconde alternative est la meilleure. Miséricordieux, c.-à-d. plein de compassion pour les misères des hommes; fidèle, c.-à-d. exact à employer tous les moyens nécessaires pour les en délivrer. — *Pontifex, ἀρχιερεύς.* L'auteur « introduit tout à coup ce titre, qui est la note dominante de son enseignement ». Nulle part ailleurs dans le Nouveau Testament Jésus-Christ ne le reçoit d'une manière directe. L'écrivain sacré ne dit pas seulement, ἱερεὺς, prêtre ordinaire; mais: pontife, à cause de la dignité suréminente du Christ, qui est sous ce rapport, dans la nouvelle alliance, ce que le grand prêtre était dans l'ancienne. — *Ad Deum.* L'Itala traduit plus exactement le grec: « in his quæ sunt ad Deum »; dans tout ce qui concerne les relations des hommes avec Dieu. — *Ut repropitiaret...* C'est le but final de l'Incarnation. — *Populi:* τοῦ λαοῦ avec l'article, le peuple de Dieu par excellence, la vraie nation théocratique, les chrétiens. — *In eo enim...* (vers. 18). Le raisonnement fait encore un pas en avant. « Celui qui se fait propitiateur doit entrer dans l'expérience du pécheur, pour le soutenir dans la tentation » et pour lui manifester une sympathie sincère. — *Passus... ipse et...* À la lettre dans le grec: Ayant été lui-même tenté dans ce qu'il a souffert. La souffrance et la tentation furent donc pour le Christ deux choses simultanées. — *Potens... auxiliari.* D'où il suit que la sympathie de notre divin pontife aurait été moins parfaite s'il n'était pas devenu semblable à nous en tous points, excepté le péché. Comme on l'a fort bien dit à propos de ce beau texte, « la sympathie pour le pécheur ne dépend pas de l'expérience du péché, mais de l'expérience de la force de la tentation. » Or,

Jésus-Christ a fait cette dernière expérience de la manière la plus complète.

### § II. — *Le Christ est supérieur à Moïse.* III, 1-IV, 13.

L'auteur a parfaitement démontré que le Fils l'emporte sur les anges; il va prouver maintenant qu'il est également supérieur à l'intermédiaire humain de la législation du Sinaï. Il ne consacra directement que quelques lignes à cette nouvelle thèse (III, 1-6); tout le reste de ce paragraphe contient une exhortation morale, analogue à celle de I, 1-4.

1° Énorme différence qui existe entre Moïse et Jésus-Christ. III, 1-6.

CHAP. III. — 1-2. Introduction: les chrétiens de Jérusalem sont invités à considérer avec attention la dignité de leur pontife, qui a été fidèle comme Moïse. — La conjonction *unde* (ὅθεν; cf. II, 17), rattache ce passage au précédent, surtout aux deux derniers versets: Parce que le Christ s'est fait semblable à nous, qu'il comprend nos besoins et qu'il peut les satisfaire. — *Fratres...* C'est la première fois que les lecteurs sont interpellés directement. L'épithète *sancti* met en relief le caractère idéal du chrétien, qui, pour correspondre à sa vocation et à sa destinée, doit pratiquer une éminente sainteté. Cf. II, 11; Eph. II, 19; I Petr. II, 5, etc. — *Vocationis caelestis.* La vocation du chrétien, c'est l'invitation qui lui est adressée de mettre à profit le salut apporté par Jésus-Christ. Elle est appelée céleste, parce qu'elle vient d'en haut (Phil. III, 14), de Dieu même. — *Considerate: κατανοήσατε,* considérez par l'intelligence, d'une manière attentive et continue. — *Apostolum et pontificem.* Ces beaux noms désignent deux fonctions distinctes de Jésus: il est tout ensemble l'envoyé du Père, qui nous communique par lui ses volontés, et notre pontife, qui exple et qui intercède pour nous. Le titre de pontife lui a déjà été donné ci-dessus, II, 17, et sera bientôt développé longuement. Jésus ne reçoit

2. qui fidelis est ei qui fecit illum, sicut et Moyses in omni domo ejus.

3. Amplioris enim gloriæ iste præ Moysæ dignus est habitus, quanto ampliore honorem habet domus, qui fabricavit illum.

4. Omnis namque domus fabricatur ab aliquo; qui autem omnia creavit, Deus est.

2. qui est fidèle à celui qui l'a établi, comme Moïse aussi l'a été dans toute sa maison.

3. Car il a été jugé digne d'une gloire d'autant plus grande que celle de Moïse, que celui qui a construit la maison a plus d'honneur que la maison même.

4. Car toute maison est construite par quelqu'un; mais celui qui a créé toutes choses, c'est Dieu.

nulle part ailleurs celui d'apôtre; mais le quatrième évangile le représente plusieurs fois comme envoyé par Dieu le Père (cf. Joan. xvii, 3, 8, 18; xx, 21, etc.). — Les mots *confessionis nostræ* se rapportent aux deux substantifs qui précèdent; cela est plus apparent dans le grec. Notre confession n'est autre que la foi, à laquelle nous adhérons intimement et dont nous faisons profession au dehors. — *Jesum*. Ce nom sacré occupe de nouveau (cf. II, 9) une place qui le met singulièrement en évidence. — *Qui fidelis...* Nuance dans le grec : πιστόν ὄντα, étant fidèle, c.-à-d., en tant qu'il est fidèle. Ce trait exprime donc l'objet direct de l'attention que saint Paul recommande à ses lecteurs : Considérez la parfaite fidélité avec laquelle Jésus a accompli son œuvre. — *Et qui fecit...* (τῆ ποιήσαντι αὐτόν). L'Itala dit trop, lorsqu'elle traduit : « Creatori suo ». En effet, d'après la meilleure interprétation (saint Jean Chrys., Théodoret, etc.), ces mots ne désignent pas d'une manière immédiate l'origine humaine du Sauveur, mais plutôt la source de ses fonctions, comme il résulte du contexte. Le sens est donc : (Il est fidèle) à celui qui l'a investi de sa double dignité d'apôtre et de pontife. — *Sicut... Moyses*. La conjonction *et* est accentuée : comme Moïse aussi, Moïse lui-même. Le médiateur humain de l'ancienne alliance est introduit à son tour sur la scène. — *In omni domo...* Le pronom *ejus* se rapporte à Dieu d'après le sens; cela est d'ailleurs tout à fait manifeste dans le passage du Pentateuque (Num. xii, 7) auquel les mots « fidèle dans toute sa maison » sont empruntés. Dans ce texte, sur lequel repose ici toute l'argumentation de l'auteur, la maison de Dieu, c'est sa famille spéciale, le peuple hébreu qu'il s'était choisi; le serviteur fidèle, c'est Moïse, auquel le Seigneur daigne conférer ce nom élogieux. L'adjectif grec ὅλος, « tota », est plus expressif que « omni ».

3-4. Un premier aspect de la supériorité de Jésus-Christ sur Moïse. Après avoir placé Moïse et Jésus sur un certain pied d'égalité (ils furent tous les deux fidèles), l'auteur les sépare tout à coup l'un de l'autre, pour leur assigner leur vrai rôle. — *Amplioris enim...* Motif pour lequel les lecteurs doivent considérer attentivement Jésus-Christ. Le substantif *gloriæ* représente la gloire attachée aux fonctions soit du Christ, soit de Moïse. La gloire du Christ l'emporte sur celle de Moïse, autant que son rôle même. — *Honorem*

est à peu près synonyme de « gloriæ ». — *Domus* est au génitif (τοῦ οἴκου) : un honneur plus grand que celui que reçoit la maison. Cette maison figure tout le système théocratique de l'Ancien Testament; Moïse, à qui la gestion en avait été confiée, est identifié avec elle. — *Qui fabricavit...* Le grec dit plus; littéralement : Celui qui l'a établie (κατασκευάσας); c.-à-d., non seulement bâtie, mais meublée et munie de tous les objets nécessaires. Ce trait se rapporte évidemment à Dieu, par conséquent aussi à Notre-Seigneur Jésus-Christ, dont la divinité a été démontrée au chap. 1<sup>er</sup>, et qui, avant son incarnation, avait présidé à l'institution de la théocratie. Cf. I Cor. x, 4, 9, etc. — *Omnis namque...* (vers. 4). Principe général (« veritas trita »), qui complète la démonstration. Quand on voit une belle maison et qu'on l'admire, on



Architecte. (D'après une peinture antique.)

doit remonter plus haut, à l'architecte qui l'a construite. De même en est-il de l'édifice théocratique, dont faisait partie et que gérait Moïse; cet édifice avait en son architecte divin, le Créateur de toutes choses : *qui autem omnia...* Au lieu de *creavit* le grec emploie de nouveau le verbe κατασκευάσας. L'argument n'est pas complété explicitement en ce qui regarde Jésus-Christ; mais la conclusion n'en est pas moins nette : étant Dieu, il est l'auteur de la théocratie, et par là même il l'emporte infiniment sur Moïse.

5. Pour Moïse, à la vérité, il était fidèle dans toute la maison de Dieu en qualité de serviteur, en témoignage des choses qui devaient être dites;

6. mais le Christ a été fidèle en qualité de Fils, sur sa maison; et cette maison, c'est nous, pourvu que nous retenions fermes jusqu'à la fin la confiance, et la gloire que nous espérons.

7. C'est pourquoi, selon ce que dit l'Esprit-Saint : Aujourd'hui, si vous entendez sa voix,

8. n'endurcissez pas vos cœurs, comme au temps de l'irritation, et au jour de la tentation dans le désert,

5. Et Moyses quidem fidelis erat in tota domo ejus tanquam famulus, in testimonium eorum quæ dicenda erant;

6. Christus vero tanquam filius in domo sua : quæ domus sumus nos, si fiduciam et gloriam spei usque ad finem firmam retineamus.

7. Quapropter, sicut dicit Spiritus sanctus : Hodie si vocem ejus audieritis,

8. nolite obdurare corda vestra, sicut in exacerbatione, secundum diem tentationis in deserto,

5-6. Un second aspect de la supériorité de Jésus sur Moïse : la situation de ce dernier par rapport à l'ancienne alliance était celle d'un serviteur; celle du Christ relativement à la nouvelle est celle d'un fils. — *Fidélité*. L'auteur reprend le texte qu'il a cité au vers. 2. — *In tota domo*. L'adjectif est encore très accentué. Comme on l'a dit, « la phrase qui marque l'infériorité de Moïse par rapport au Christ marque en même temps sa supériorité sur tous les autres prophètes. » — *Tanquam famulus*. Le sens n'est pas : à la manière d'un serviteur; mais : en qualité de serviteur. Malgré la noblesse et le caractère unique de son rôle, Moïse n'était en réalité que le serviteur de Jéhovah. Comp. Num. xii, 7, où il reçoit précisément ce titre. — Par les mots *quæ dicenda erant*, il faut entendre tout ce que Dieu devait révéler après Moïse, par les autres prophètes et par le Christ lui-même. Cf. 1, 1-2. A tout cela Moïse rendit témoignage, soit indirectement, en ce sens que la législation qu'il promulgua était un type de l'avenir messianique (cf. Gal. iii, 24, etc.), soit même directement, par son célèbre oracle, Deut. xviii, 15. — *Christus vero...* (vers. 6). Au vers. 1<sup>o</sup>, l'auteur a employé le nom humain du Sauveur; après ce qu'il vient de dire de la supériorité de Jésus sur Moïse, il se sert du titre de Messie. — *Tanquam filius* : en qualité de fils. Énorme différence avec Moïse. — *In domo sua*. Plutôt : « super domum ejus », sur la maison de Dieu. En cela aussi le Christ diffère de Moïse, qui était simplement, d'après le vers. 5<sup>a</sup>, « fidelis... in... domo... ». — *Quæ domus... nos*. Petit commentaire très intéressant de l'apôtre. Autrefois, c'étaient les Juifs qui formaient la maison mystique de Dieu, la famille théocratique (voyez le vers. 2<sup>b</sup> et les notes); désormais ce privilège est réservé aux chrétiens. Cf. I Tim. iii, 15, etc. — *St...* Condition qu'il faut remplir pour mériter ce grand privilège. — *Fiduciam*. Le grec *παρρησία* désigne toujours une certaine hardiesse, une ferme assurance, qui se traduit en paroles et en actes. — *Et gloriam*. Mieux, d'après le grec : « gloriationem ». Expression chère à saint Paul. — Le génitif *spei* retombe sur les deux substantifs qui le précèdent. L'espérance du chrétien, après

lui avoir inspiré une sainte hardiesse, le plonge dans une allégresse très vive. Cf. vi, 18-19. — Les mots *usque ad finem firmam* sont omis dans un certain nombre de manuscrits grecs, et retranchés par quelques éditeurs modernes, comme un emprunt fait au vers. 14; mais ils sont suffisamment garantis par d'excellents témoins.

2<sup>o</sup> Exhortation : que les Hébreux prennent garde, car ils pourraient bien être privés du repos sacré promis par Dieu. III, 7-IV, 13.

Comme précédemment (cf. II, 1-4), l'apôtre interrompt son argumentation, pour s'adresser directement à l'âme de ses lecteurs. Le parallèle qu'il vient d'établir entre Moïse et le Christ l'amène de la façon la plus naturelle à comparer entre eux ceux auxquels ces deux grands personnages avaient révélé les ordres du ciel. « L'infidélité des Hébreux dans le désert devient un avertissement éloquent pour ceux des chrétiens qui étaient en danger de devenir incrédules. » L'exhortation prend pour base le Ps. xciv, qui presse les Israélites d'être fidèles à Jéhovah et de ne pas abuser de ses grâces, comme l'avaient fait, à leur grand détriment, leurs ancêtres dans le désert de Pharan. Les LXX et la Vulgate attribuent ce poème à David dans le titre qui le précède; notre auteur fait de même (cf. iv, 7). L'hébreu est muet sur ce point, qui n'est pas absolument certain.

7-11. Comment Israël, ayant manqué gravement à ses devoirs, fut châtié par Dieu avec une grande sévérité. — *Quapropter* : parce que, sans une espérance solide, nous risquons de perdre nos privilèges. — *Sicut... Spiritus...* Comp. ix, 8 et x, 15, où nous trouvons des formules analogues pour introduire des citations bibliques. Voyez aussi Act. xxvii, 25, etc. L'auteur reproduit exactement d'après les LXX les vers. 7-11 du psaume (voyez le commentaire). — *Hodie* est comme la note dominante, sur laquelle il revient plusieurs fois dans son exhortation. Comp. les vers. 13, 15 et iv, 7 : Puisque la voix divine retentit aujourd'hui à vos oreilles, c'est aujourd'hui qu'il faut lui obéir. — *Nolite obdurare...* (vers. 8) : de manière à être insensibles aux ordres du ciel. — *Exacerbatione*,

9. ubi tentaverunt me patres vestri, probaverunt et viderunt opera mea

10. quadraginta annis; propter quod infensus fui generationi huic, et dixi: Semper errant corde, ipsi autem non cognoverunt vias meas;

11. sicut juravi in ira mea: Si introibunt in requiem meam.

12. Videte, fratres, ne forte sit in aliquo vestrum cor malum incredulitatis, discedendi a Deo vivo;

13. sed adhortamini vosmetipsos per singulos dies, donec Hodie cognominatur, ut non obduretur quis ex vobis fallacia peccati.

14. Participes enim Christi effecti sumus, si tamen initium substantiæ ejus usque ad finem firmum retineamus.

9. où vos pères m'ont tenté, m'ont mis à l'épreuve et ont vu mes œuvres

10. pendant quarante ans; c'est pourquoi je me suis irrité contre cette génération, et j'ai dit: Leurs cœurs s'égarèrent toujours, et ils n'ont pas connu mes voies;

11. aussi ai-je juré dans ma colère: Ils n'entreront pas dans mon repos.

12. Prenez garde, frères, qu'il n'y ait en quelqu'un de vous un mauvais cœur incrédule qui le sépare du Dieu vivant;

13. mais exhortez-vous les uns les autres tous les jours, aussi longtemps qu'on peut dire aujourd'hui, afin qu'aucun de vous ne s'endurcisse, séduit par le péché.

14. Car nous sommes devenus participants du Christ, pourvu, toutefois, que nous retenions fermement jusqu'à la fin la foi que nous avions en lui au commencement.

tentationis. L'hébreu a deux noms propres: Comme à *M'ribah*, comme au jour de *Massah* dans le désert. Cf. Ex. xvii, 1-7 et Num. xx, 1-13. Ces noms furent donnés aux deux stations du désert où les Hébreux avaient reçu un terrible châtement, pour avoir exaspéré et tenté le Seigneur par leur esprit de révolte. Comp. Dent. xxxiii, 8. — *Tentaverunt...*, *probaverunt* (vers. 9). Avec une nuance dans le grec: Ils tentèrent en mettant à l'épreuve. — *Viderunt opera...* Circonstance aggravante. Les œuvres de bonté et de puissance du Seigneur auraient dû exciter les Hébreux à obéir. — *Quadraginta...* (vers. 10): pendant tout le temps qui s'écoula entre la sortie d'Égypte et l'entrée dans la terre promise. — *Propter quod...* Après le grave avertissement vient la menace, vers. 10<sup>b</sup>-11. — L'adverbe *semper* est mis en avant d'une manière emphatique. — *Vias meas*: les desseins du Seigneur par rapport aux Hébreux. — *Sicut juravi...* (vers. 11). Avec ce sens: C'est pourquoi j'ai juré. Sur ce serment, voyez Num. xiv, 27 et ss. — *Si introibunt...* Hébraïsme, pour dire: Ils n'entreront pas. Cf. Gen. xiv, 23; I Reg. iii, 17; Marc. viii, 12, etc. — *Requiem meam*. C.-à-d., le repos que je leur ai promis, préparé. Ce repos, on ce lieu de repos, consiste, d'après le sens littéral du psaume, dans la terre de Chanaan, où les Israélites devaient se reposer après les longues fatigues du désert (cf. Lev. xxvi, 11-12; Dent. xii, 9-10); puis, d'une manière figurée, dans le royaume du ciel, avec son bonheur sans fin.

12-15. La leçon donnée par le Seigneur aux Hébreux est appliquée aux lecteurs, d'abord d'une façon plus générale. Ici commence une sorte d'homélie très intéressante sur le texte qui vient d'être cité. On sent vibrer un sentiment

de vive anxiété à travers les avertissements de l'apôtre. — *In aliquo...* Touchant détail: il ne faut pas qu'une seule âme périsse. — *Cor...* *discedendi...* Les chrétiens de Jérusalem et des alentours couraient donc vraiment le danger de devenir apostats. — *Sed adhortamini...* Moyen d'éviter ce grave péril. Les mots *donec Hodie* font allusion à la citation biblique qui précède. Comp. le vers. 7<sup>b</sup>. C.-à-d.: aussi longtemps que la voix de Dieu retentit à vos oreilles, aussi longtemps que la grâce divine vous est offerte. — Résultat à obtenir par ces exhortations mutuelles: *ut non obduretur...* C'est une autre allusion au passage du psaume. Comp. le vers. 8<sup>a</sup>. — *Fallacia peccati*. Le péché est personnifié et représenté comme un être actif, agressif, qui cherche à séduire les hommes. — *Participes enim...* (vers. 14). Motif pour lequel il faut prendre garde et s'exciter réciproquement à la fidélité: il s'agit de conserver ou de perdre un bien d'un très grand prix. Devenir *participes...* *Christi*, c'est être unis très étroitement au Sauveur, participer à sa vie et à ses grâces, jouir un jour de sa gloire. Cette union est effectuée au baptême; sa durée dépend d'une condition essentielle, la préservation de la foi: *si tamen...* — L'équivalent grec de *substantiæ*, ὑπόστασεως, qui avait plus haut, i, 3, la signification de substance, a plutôt ici le sens de confiance courageuse et résolue. Cette confiance est représentée ici à son début (*initium*), parce qu'elle était dès lors très ferme et très intense; mais cela ne veut pas dire qu'elle n'ait pas dû grandir depuis. D'après saint Jean Chrysostome, Théodoret, etc., en cet endroit, le substantif ὑπόστασις serait synonyme de foi. Cela revient à peu près au même. — Le pronom *ejus* est omis par presque tous les manuscrits grecs. —

15. Aussi longtemps qu'il est dit : Aujourd'hui si vous entendez sa voix, n'endurcissez pas vos cœurs, comme lors de cette irritation.

16. Car quelques-uns, l'ayant entendue, irritèrent *le Seigneur* ; mais ce ne furent pas tous ceux qui étaient sortis d'Égypte sous la conduite de Moïse.

17. Or, contre lesquels Dieu fut-il irrité pendant quarante ans ? N'est-ce pas contre ceux qui avaient péché, dont les cadavres furent renversés dans le désert ?

18. Et auxquels Dieu jura-t-il qu'ils n'entreraient pas dans son repos, sinon à ceux qui avaient été incrédules ?

19. Aussi voyons-nous qu'ils ne purent y entrer, à cause de leur incrédulité.

15. Dum dicitur : Hodie si vocem ejus audieritis, nolite obdurare corda vestra, quemadmodum in illa exacerbatione.

16. Quidam enim audientes exacerbaverunt; sed non universi qui profecti sunt ex Ægypto per Moysen.

17. Quibus autem infensus est quadraginta annis? Nonne illis qui peccaverunt, quorum cadavera prostrata sunt in deserto?

18. Quibus autem juravit non introire in requiem ipsius, nisi illis qui increduli fuerunt?

19. Et videmus quia non potuerunt introire propter incredulitatem.

## CHAPITRE IV

1. Craignons donc, tandis que la promesse d'entrer dans son repos nous est laissée, que l'un de vous n'en soit exclu.

1. Timeamus ergo ne forte relicta pollicitatione introeundi in requiem ejus, existimetur aliquis ex vobis deesse.

La locution *usque ad finem* contraste avec « intium » : jusqu'à la fin des temps, de la vie individuelle, etc. — *Dum dicitur...* (vers. 15). Les commentateurs ne sont pas d'accord sur l'enchaînement de ce verset, qui d'ailleurs ne fait que reproduire la première ligne du passage emprunté au Ps. xciv (cf. vers. 7<sup>b</sup> et 8<sup>a</sup>). Quelques-uns le rattachent au vers. 14, dont ils ne le séparent que par une simple virgule (Nous sommes devenus participants du Christ..., aussi longtemps que la voix de Dieu se fait entendre à nous); d'autres, au vers. 16; d'autres au vers. 13, traitant le vers. 14 comme une parenthèse. Plusieurs le regardent comme formant une phrase indépendante; le traducteur latin a suivi ce dernier sentiment.

16-19. Application plus détaillée de la leçon du psaume. Ceux qui encoururent la colère divine dans le désert étaient ceux-là mêmes que le Seigneur avait délivrés du joug des Égyptiens; ce fut leur incrédulité qui les empêcha de jouir du repos promis : que les lecteurs prennent garde de mériter à leur tour la vengeance du ciel. — D'après la plupart des commentateurs modernes, nous arlons coup sur coup cinq interrogations : Car lesquels (au lieu de *quidam*), après avoir entendu, provoquèrent ? Mais est-ce que ce ne furent pas tous ceux qui étaient sortis d'Égypte par l'intermédiaire de Moïse ? ... La suite comme dans la Vulgate. Cette traduction est beaucoup plus conforme à la réalité des faits, puisque ce ne furent pas seulement « quelques-uns » des Hébreux qui

exaspérèrent le Seigneur par leur incrédulité, mais la masse entière du peuple. Cf. Num. xiv, 38 ; Jos. xiv, 8-9. — *Quibus autem...* (vers. 17). Le verset précédent, tel que nous l'avons expliqué, a signalé le péché des Hébreux ; celui-ci mentionne le châtimement divin. Les mots *cadavera... in deserto* sont un écho de Num. xiv, 29, d'après la version des LXX. — *Quibus... juravit...* (vers. 18). C'est par suite de leur incrédulité (d'après le grec, avec une légère nuance : à cause de leur désobéissance) qu'un grand nombre d'entre eux ne purent entrer dans la terre promise. — Le vers. 19 insiste sur cette pensée : *Et videmus...* — *Non potuerunt...* L'expression est très exacte, car les Hébreux essayèrent de pénétrer dans le pays de Chanaan malgré la défense divine ; mais ils payèrent très cher ce nouvel acte d'incrédulité. Cf. Num. xiv, 40-45.

CHAP. IV. — 1-10. La promesse de Dieu demeure stable malgré tout, puisque le repos annoncé est mis en réserve pour les chrétiens fidèles. — Cet exposé didactique débute par une exhortation pressante : *Timeamus ergo...* — *Relicta pollicitatione...* Abandonner la promesse en question, ce serait la perdre de vue, la négliger. Sans doute elle s'était accomplie jusqu'à un certain point pour la génération israélite qui pénétra dans la terre promise sous la conduite de Josué ; mais sa signification entière ne fut pas épuisée alors (comp. le vers. 8). Elle subsiste encore pour les chrétiens, et attend une réalisation plus parfaite. — *Existimetur aliquis...* Formule très expressive et très déli-

2. Etenim et nobis nuntiatum est, quemadmodum et illis; sed non profuit illis sermo auditus, non admistus fidei ex iis quæ audierunt.

3. Ingrediemur enim in requiem, qui credidimus, quemadmodum dixit: Sicut juravi in ira mea, si introibunt in requiem meam; et quidem operibus ab institutione mundi perfectis.

4. Dixit enim in quodam loco de die septima sic: Et requievit Deus die septima ab omnibus operibus suis.

5. Et in isto rursum: Si introibunt in requiem meam.

2. Car elle nous a été annoncée aussi bien qu'à eux; mais la parole qu'ils entendirent ne leur servit de rien, n'étant pas associée à la foi dans ceux qui l'avaient entendue.

3. Mais nous entrerons dans le repos, nous qui avons cru, selon ce qu'il a dit: Comme je l'ai juré dans ma colère, ils n'entreront point dans mon repos; c'est-à-dire dans le repos qui suivit l'achèvement de ses œuvres après la création du monde.

4. Car il a parlé ainsi quelque part, au sujet du septième jour: Et Dieu se reposa le septième jour de toutes ses œuvres.

5. Et ici même il dit encore: Ils n'entreront point dans mon repos.

cate: l'apôtre ne voudrait pas qu'un seul chrétien fût privé du repos promis. Cf. III, 12<sup>a</sup> et 13<sup>b</sup>. — *Deesse*: ὄσπερ κένοι, rester en arrière, arriver trop tard; par conséquent, ne pas atteindre le but. — *Et nobis nuntiatum...* A la lettre dans le grec: « Sumus evangelizati », Nous avons reçu une bonne nouvelle (la promesse du divin repos). — *Sed non profuit...* Non seulement cette bonne nouvelle avait été inutile à la plupart des Hébreux, mais elle les avait conduits à « une destinée tragique ». — *Non admistus...* Les Israélites n'avaient pas reçu avec foi la parole, c.-à-d. la promesse en question, et c'est pour cela qu'elle ne leur servit de rien. La Vulgate suit la leçon συγχερασμένον, qui est la plus claire et la plus naturelle; mais la plupart des manuscrits anciens ont συγχερασμένους, à l'accusatif pluriel, de sorte que ce participe se rapporterait aux Hébreux, désignés par le pronom ἐκεῖνοις (illis dans la Vulgate; quelques manuscrits latins adoptent cette variante et portent: « non admixtis »). Le sens serait alors: La parole entendue ne leur fut pas utile, parce qu'ils ne furent point unis par la foi à ceux qui la reçurent avec obéissance (Moïse, Caleb et Josué). — *Ex iis quæ...* D'après la meilleure leçon du grec: « ils qui audierunt » (τοῖς ἀκούσασιν). Estius explique comme il suit la traduction assez obscure de la Vulgate, basée en partie sur la variante τοῖς ἀκούσασιν: « (Sermo...) non conjunctus cum fide, quam ipsa quæ audierunt promissa illis conciliare debuerunt. » — *Ingradiemur enim...* (vers. 3). Le verbe est au présent dans le grec, pour marquer la certitude entière du fait énoncé. Voici la pensée de l'apôtre: les Hébreux n'ont pas joui du repos divin, parce qu'ils n'ont pas rempli la condition requise; les chrétiens en jouiront au contraire, parce qu'ils remplissent cette condition, qui n'est autre que la foi (les mots qui *credidimus* contiennent l'idée principale). — *Quemadmodum dicit* (scil. « Deus »). Dieu a lui-même affirmé que ceux qui lui ont désobéi par

manque de foi n'ont point participé à son repos. A partir d'ici jusqu'à la fin du vers. 10, l'écrivain sacré prouve que les chrétiens fidèles auront vraiment droit au repos prédit. Son argumentation, très serrée, peut se résumer ainsi: 1<sup>o</sup> Il existe réellement un repos de Dieu, vers. 3<sup>a</sup>-5. 2<sup>o</sup> Les Hébreux du désert ne purent pas jouir de ce divin repos, et pourtant David exhorte ses contemporains à en profiter eux-mêmes; c'est donc que l'introduction des Israélites par Jousé dans la terre promise n'était pas l'entrée véritable dans le repos offert par le Seigneur, vers. 6-8. 3<sup>o</sup> Il résulte de là que le repos en question ne doit avoir lieu que pour les vrais enfants de Dieu, c.-à-d. pour les chrétiens; ce sera le repos final et perpétuel, analogue à celui du Créateur, lorsqu'il eut achevé son œuvre, vers. 9-10. — *Sicut juravi...* L'apôtre cite de nouveau le passage du psaume (cf. III, 11), pour démontrer que l'entrée dans le repos de Dieu n'est pas une illusion, mais une réalité. La jouissance de ce repos avait été promise aux anciens Hébreux; la promesse fut retirée à cause de leur indignité, mais elle existait vraiment depuis l'époque de la création: *et quidem operibus...* D'après le grec: Quoique les œuvres (de Dieu) fussent faites (γενηθέντων, c.-à-d., fussent achevées) depuis la fondation du monde. Les mots *ab institutione...* résument toute l'œuvre des six jours. Le sens est donc que le repos divin n'a pas cessé d'exister depuis l'origine du monde, quoique les Hébreux en aient été exclus par leur faute. — *Dicit enim* (s.-ent. « Deus »). Les vers. 4 et 5 commentent la seconde moitié du vers. 3, au moyen de deux textes sacrés, rapprochés l'un de l'autre. — *In quodam loco*. Formule indéterminée, analogue à celle de II, 6. — *Et requievit...* Premier texte, emprunté à Gen. II, 2. — *In isto (« loco ») rursum...* Second texte (vers. 5), extrait du Ps. xciv et déjà cité au vers. 3<sup>b</sup>. Pour bien saisir la pensée condensée par l'auteur dans les vers. 3<sup>a</sup>-5, il faut se souvenir des faits suivants: Dieu a béni le septième jour, le jour

6. Puis donc qu'il est réservé à quelques-uns d'y entrer, et que ceux qui reçoivent les premiers la promesse ne sont pas entrés à cause de leur incredulité,

7. Dieu détermine de nouveau un jour, Aujourd'hui, en disant par David, si longtemps après, comme il a été dit plus haut : Aujourd'hui, si vous entendez sa voix, n'endurcissez pas vos cœurs.

8. Car si Josué leur avait procuré le repos, Dieu ne parlerait pas après cela d'un autre jour.

9. Il reste donc un repos pour le peuple de Dieu.

10. Car celui qui est entré dans le repos de Dieu se repose aussi lui-même de ses œuvres, comme Dieu s'est reposé des siennes.

11. Emprasons-nous donc d'entrer dans ce repos, de peur que quelqu'un ne tombe en suivant cet exemple d'incredulité.

12. Car la parole de Dieu est vivante

6. Quoniam ergo superest introire quosdam in illam, et ii quibus prioribus annuntiatum est non introierunt propter incredulitatem,

7. iterum terminat diem quemdam, Hodie, in David dicendo, post tantum temporis, sicut supra dictum est : Hodie si vocem ejus audieritis, nolite obdurare corda vestra.

8. Nam si eis Jesus requiem præstisset, nunquam de alia loqueretur, posthac, die.

9. Itaque relinquitur sabbatismus populo Dei.

10. Qui enim ingressus est in requiem ejus, etiam ipse requievit ab operibus suis, sicut a suis Deus.

11. Festinemus ergo ingredi in illam requiem, ut ne in idipsum quis incidat incredulitatis exemplum.

12. Vivus est enim sermo Dei, et effi-

de son repos ; mais c'est surtout en vue de l'homme qu'il l'a béni comme jour consacré au repos. L'homme aussi devait jouir d'un repos perpétuel ; toutefois, après qu'il eut péché, il fut au contraire condamné à un rude labeur. Cependant, le Christ a enlevé la malédiction divine, et le repos sera rendu un jour aux hommes, quoique en d'autres conditions, car les promesses du Seigneur ne sont jamais frustrées de leur effet. — *Quoniam ergo...* Preuve que nous pourrions profiter, nous aussi, du divin repos (vers. 6-10). — *Superest introire...* Cela résulte du vers. 4. — *Quosdam* est un euphémisme, comme ci-dessus, III, 16. — *Et ii quibus...* Dans le grec : Ceux qui avaient autrefois reçu la bonne nouvelle (la promesse qu'ils se reposeraient dans le pays de Chanaan). Il s'agit des Hébreux de Moïse. Cf. III, 8-11. — *Iterum terminat* (vers. 7). Dieu a déterminé par l'intermédiaire du poète sacré *diem quemdam*, c.-à-d., la période désignée dans le psaume (in David) par l'adverbe « Hodie ». — *Tantum temporis* : tout le temps qui s'est écoulé entre Moïse et David (plus de quatre cents ans). — *Sicut supra...* : *Hodie st...* Voyez III, 7-8, 15. En faisant dire aux Israélites par David : Aujourd'hui ne fermez pas vos oreilles à ma voix, Dieu affirmait implicitement que sa promesse de repos subsistait encore. — *Nam si eis...* (vers. 8). L'auteur démontre qu'il en est réellement ainsi. — *Jesus* est la forme grecque donnée par les Septante au nom hébreu de Josué (*Y'hôsuâ*). — *Requiem præstisset*. Josué avait introduit finalement dans le lieu du repos ceux des Hébreux sur lesquels n'était pas tombé le divin anathème ; mais le sens de l'ancienne promesse n'avait point été épuisé par là même, puisque,

plusieurs siècles après la conquête de la Palestine, David avait engagé son peuple, au nom du Seigneur, à ne pas se laisser priver, par sa propre faute, du repos qui continuait de lui être offert. — *De alia... posthac...* C.-à-d., d'un autre jour, qui devait arriver plus tard. — *Itaque relinquitur...* (vers. 9). Conclusion de la petite argumentation qui précède. Le substantif *sabbatismus* est calqué sur le grec *σαββατισμός*, lequel dérive lui-même du mot *σαββατίζειν*, inventé par les LXX pour traduire le verbe hébreu *sabat* (célébrer le jour du sabbat). Il signifie donc : jouissance du repos, célébration du repos. — *Populo Dei*. Non plus aux Juifs, mais au véritable Israël, aux chrétiens. Cf. Gal. VI, 16, etc. — *Qui enim...* (vers. 10). L'apôtre justifie sa dernière assertion. Au vrai peuple de Dieu est réservé le repos final, à l'exemple de ce qui s'est passé pour Dieu. Jui-même.

11-13. Grande responsabilité de ceux qui ont reçu cette promesse de repos. — *Festinemus...* L'exhortation reparait, très pressante. Comp. le vers. 1 ; III, 1, 12-14. Le verbe suppose des efforts et de l'empressement. — *Ergo* : puisque ce saint et bienheureux repos est encore accessible. — *Ut ne in idipsum...* Ceux qui ne se hâteraient pas courraient le risque d'être privés du divin repos, comme le furent les Hébreux dans le désert. Cf. III, 18-19. — *Vivus... enim...* (vers. 12). L'exhortation qui précède est motivée par la nature même de la révélation divine, qui exige l'activité, le zèle. — *Sermo Dei* (*ὁ λόγος τοῦ θεοῦ*). Non pas le Verbe personnel de Dieu, quoique plusieurs Pères et divers commentateurs aient adopté cette interprétation (saint Athanase, saint Isidore, Théophylacte, etc.),



cax, et penetrabilior omni gladio ancipiti, et pertingens usque ad divisionem animæ ac spiritus, compagum quoque ac medullarum, et discretor cogitationum et intentionum cordis.

13. Et non est ulla creatura invisibilis in conspectu ejus; omnia autem nuda et aperta sunt oculis ejus, ad quem nobis sermo.

14. Habentes ergo pontificem ma-

et efficace, et plus pénétrante qu'une épée à deux tranchants; elle pénètre jusqu'à la division de l'âme et de l'esprit, des jointures et des moelles, et elle démêle les pensées et les intentions du cœur.

13. Nulle créature n'est invisible en sa présence; mais tout est à nu et à découvert aux yeux de celui à qui nous devons rendre compte.

14. Ayant donc un grand pontife qui

mais la parole du Seigneur dans le sens ordinaire de l'expression, et spécialement, d'après le vers. 2<sup>o</sup>, la parole qui contient ses promesses. Elle va être caractérisée par cinq épithètes remarquables. — *Vivus*. Comme Dieu lui-même. Cf. III, 12. Ce n'est pas une lettre morte; elle ne retentit pas, comme la nôtre, pour expirer aussitôt. Cf. Joan. VI, 63; Act. VII, 38, etc. — *Efficax* (ἐνεργής): active, efficace, soit pour procurer le salut à ceux qui la reçoivent avec foi, soit pour juger et condamner ceux qui la méprisent. — *Penetrabilior* (d'après le grec :



Glaive à deux tranchants.  
(D'après une gravure grecque.)

plus tranchante) *gladio*... Dans le texte primitif, il est question d'une *μάχαρα διστομος*; à la lettre, d'un glaive à deux bouches, c.-à-d. à deux tranchants. Cf. Jud. III, 16; Apoc. I, 16 et II, 12, etc. — *Pertingens usque*... Pénétrant au plus intime de l'être humain, qu'elle dissèque et analyse pour ainsi dire. — *Ad divisionem*... Suivant quelques auteurs: Jusqu'à l'endroit où l'âme (la ψυχή) et l'esprit (le πνεῦμα) se séparent. Selon d'autres: De manière à séparer, à diviser l'une de l'autre ces deux parties. Comme d'ordinaire dans les écrits de saint Paul, ces deux substantifs désignent l'âme inférieure et l'âme supérieure. Voyez I Cor. II, 14 et les notes; xv, 45; I Thess. v, 23, etc. — *Compagum*... *ac medullarum*.

Deux autres éléments intimes de l'être humain, corporels cette fois. — *Et discretor*... La parole divine pénètre plus avant encore, comme le marque cette cinquième et dernière épithète. — *Cogitationum et intentionum*. Dans le grec, le premier de ces mots est représenté par ἐνθυμήσεις, ce qu'il y a dans le θυμός, (« animus »); le second, par ἐνοιαί, ce qu'il y a dans le νοῦς (« mens »); par conséquent, l'expression des sentiments et celle des pensées. Les uns et les autres sont rattachés au cœur (*cordis*), envisagé comme le siège de la vie morale. — *Et non est*... (vers. 13). Après avoir étudié l'action de la parole de Dieu dans l'homme, l'auteur décrit les relations du Seigneur lui-même avec toutes les choses créées. La pensée est exprimée tour à tour négativement (*non est... invisibilis...*) et positivement (*omnia autem...*). — Pour Dieu, les êtres sont *nuda*: sans vêtements, dépouillés de tout ce qui pourrait cacher plus ou moins leur nature. — *Aperta*, τετραχλησμένα. Le verbe τετραχλιζειν signifie au propre: ramener en arrière le cou de l'animal qu'on va immoler en sacrifice, afin de le bien exposer au couteau. La signification dérivée est donc: exposer, montrer ouvertement une chose. — *Ad quem nobis*... D'après quelques interprètes, cette formule équivaldrait à: « de quo nobis... », (Dieu) dont nous parlons en ce moment. Le grec se prête aussi à cette traduction; mais la vraie pensée de l'auteur est plutôt: « cum quo nobis ratio », (Dieu) auquel nous aurons à rendre compte.

## SECTION II. — COMPARAISON ENTRE LES SACERDOTES DES DEUX ALLIANCES. IV, 14-X, 18.

C'est là, ainsi qu'il a été dit dans l'Introduction, p. 538, la partie principale et comme le cœur de l'épître. Les développements donnés sur le sacerdoce de Jésus-Christ sont vraiment admirables. La comparaison porte tour à tour sur la personne des pontifes, sur le local du culte et sur les victimes immolées.

§ I. — *Par sa personne même, notre pontife Temporte sur tous les prêtres de l'Ancien Testament.* IV, 14-VII, 28.

1<sup>o</sup> Transition et Introduction. IV, 14-16.

14-16. Nous devons être pleins de confiance en notre pontife, qui est tout-puissant et tout miséri-

a pénétré dans les cieus, Jésus, Fils de Dieu, demeurons fermes dans la profession de notre foi.

15. Car nous n'avons pas un pontife qui ne puisse compatir à nos faiblesses ; au contraire, il a été tenté comme nous en toutes choses, sans commettre le péché.

16. Approchons-nous donc avec assurance du trône de la grâce, afin d'obtenir miséricorde, et de trouver grâce dans un secours opportun.

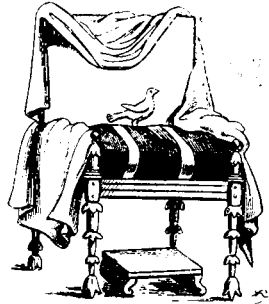
gnum, qui penetravit cœlos, Jesum, Filium Dei, teneamus confessionem.

15. Non enim habemus pontificem qui non possit compati infirmitatibus nostris ; tentatum autem per omnia pro similitudine, absque peccato.

16. Adeamus ergo cum fiducia ad thronum gratiæ, ut misericordiam consequamur, et gratiam inveniamus in auxilio opportuno.

cordieux. — *Habentes ergo...* Ces mots nous ramènent à II, 7 et III, 1, où Jésus nous a été déjà présenté en qualité de grand prêtre. La crainte de ne pas obtenir le salut final (cf. IV, 1 et ss.) doit diriger la pensée des lecteurs vers ce médiateur, aussi bon que puissant, qui est supérieur aux anges et à Moïse. — Après avoir constaté le fait consolant que nous possédons un pontife, l'auteur caractérise en quelques mots ce grand prêtre. Il est grand par sa nature (*magnum*), encore plus que par ses fonctions. Il est entré lui-même dans le repos divin, et il est assis à la droite du Père (cf. I, 3, 13) : *qui penetravit...* — *Jesum, Filium Dei*. Le nom humain et le titre divin sont associés ici, pour nous rappeler les deux natures de notre pontife, et nous garantir la réalité de sa sympathie et de sa puissance. Cf. I, 3 et ss. ; II, 6-15. — *Teneamus* (le grec *κρατώμεν* est très expressif : tenir fortement, de manière à ne pas laisser échapper) *confessionem* (cf. III, 1 : la confession publique de notre foi en Jésus-Christ). La crise était telle alors pour les chrétiens de Jérusalem, qu'il ne suffisait plus pour eux d'avoir des convictions intimes et privées ; il fallait qu'ils déclarassent ouvertement leur foi. — *Non enim...* (vers. 15). Quoique remonté au ciel, notre pontife ressent toujours pour nous une vive compassion ; sa gloire et son repos du ciel n'ont établi aucune barrière entre lui et son peuple. — *Compati*. Expression très significative : souffrir avec, entrer en quelque sorte dans les souffrances d'autrui pour les faire siennes. — *Infirmis...* : nos faiblesses physiques et morales, qui proviennent du péché originel, et qui sont à tout instant pour nous l'occasion de péchés actuels. — *Tentatum...* : ainsi qu'il a été dit plus haut, II, 18. La particule *autem* est fortement adversative : Au contraire, il a compati, puisqu'il a été tenté comme nous. — *Per omnia*. C.-à-d., de toutes les manières dont la nature humaine peut être tentée. Jésus a donc revêtu notre humanité, avec toutes ses misères et toutes ses faiblesses, une seule exceptée : *absque peccato*. Comme il n'y avait en lui aucune concupiscence, il ne lui était pas possible de pécher, même en tant qu'homme ; il est donc absolument saint. Cf. VII, 26. — *Pro similitudine*. C.-à-d., d'après la Vulgate : en vertu de la ressemblance qu'il avait

avec nous. L'Itala traduit : « Secundum similitudinem (scil. nostram) » ; tenté tout à fait comme nous. Les deux interprétations sont excellentes ; mais la seconde est plus conforme au texte grec. — *Adeamus ergo...* (vers. 16). Puisque nous avons un tel grand prêtre, un tel médiateur, profitons des privilèges dont nous jouissons grâce à lui. Le verbe *πρὸςερχεσθαι*, s'approcher, est une des expressions favorites de notre auteur. Cf. VII, 25 ; X, I, 22 ; XI, 6 ; XII, 18, etc. — *Cum fiducia*. D'après le grec, avec une sainte hardiesse, qui permet de tout oser et de tout dire (*παρρησία*). — *Ad thronum gratiæ*. Comparez les expressions analogues : trône de gloire (I Reg. II, 8 ; Eccl. XLVII, 11 ; Matth.



Trône antique.

(D'après une peinture de Pompéi.)

XIX, 28), trône de grandeur (cf. VIII, 1), etc. Le trône suppose un roi, lequel n'est autre ici que Dieu lui-même, à la droite duquel siège le Christ. Cf. VIII, 1, etc. Ce trône est appelé trône de la grâce (*τῆς χάριτος*, avec l'article, parce que de lui s'échappent des bénédictions abondantes et perpétuelles. — *Ut misericordiam... et gratiam...* : conformément aux deux grands besoins de l'homme sur cette terre. Ses fautes passées réclament la miséricorde divine, et il lui faut des grâces nombreuses pour se maintenir toujours dans la sainteté. — *In auxilio...* Selon le grec : « in auxilium... », pour un secours opportun (c.-à-d., accordé en temps opportun).

## CHAPITRE V.

1. Omnis namque pontifex ex hominibus assumptus, pro hominibus constituitur in iis quæ sunt ad Deum, ut offerat dona et sacrificia pro peccatis;

2. qui condolere possit iis qui ignorant et errant, quoniam et ipse circumdatus est infirmitate;

3. et propterea debet, quemadmodum pro populo, ita etiam et pro semetipso offerre pro peccatis.

4. Nec quisquam sumit sibi honorem,

1. Car tout pontife pris d'entre les hommes est établi pour les hommes en ce qui regarde le culte de Dieu, afin qu'il offre des dons et des sacrifices pour les péchés;

2. il peut compatir à ceux qui sont dans l'ignorance et dans l'erreur, puisqu'il est lui-même environné de faiblesse,

3. et c'est pour cela qu'il doit offrir, pour lui-même aussi bien que pour le peuple, des sacrifices pour les péchés.

4. Et nul ne s'attribue à lui-même

2<sup>e</sup> Jésus-Christ possède éminemment tout ce qui caractérise un pontife. V, 1-10.

CHAP. V. — 1-4. Conditions que doit réaliser un grand prêtre. — *Omnis namque...* L'auteur vient de dire que le Christ, notre pontife, éprouve de la sympathie pour toutes les misères humaines; il part de là pour exposer l'idée qui est à la base même du sacerdoce. — *Ex hominibus...* Pour devenir prêtre, il faut être un membre organique de la société dont on est établi le chef, posséder par conséquent la nature humaine. Cf. Ex. xxviii, 1. Plus haut, l'apôtre a déjà dit que le Christ devait s'incarner, afin de pouvoir exercer les fonctions sacerdotales. Cf. II, 17; IV, 14-15. — Le verbe *constituitur* marque un acte officiel, provenant d'un supérieur légitime. — *Pro (ὕπέρ) hominibus.* C.-à-d., pour leur utilité, pour les représenter auprès de Dieu. — *In iis quæ...* Sur cette formule, voyez II, 17<sup>b</sup> et les notes. On le voit, par sa nature même, le prêtre est un intermédiaire entre Dieu et les hommes, une échelle mystique par laquelle les prières et les sacrifices de ceux-ci montent vers Dieu, et par laquelle aussi les grâces du ciel descendent sur les hommes. — *Ut offerat...* Tels sont le but direct de l'institution du sacerdoce et la partie essentielle des fonctions sacerdotales. Il n'y a pas de prêtre sans sacrifice. — *Dona et sacrificia (δωρά... καὶ θυσίας).* Le premier de ces substantifs désigne probablement ici les sacrifices non sanglants; le second, les sacrifices sanglants. Comp. VIII, 3 et IX, 9, où ils sont encore associés (dans le grec). — Les mots *pro peccatis* ne retombent que sur « sacrificia », et non sur « offerat » : par suite, les dons représentent des sacrifices d'action de grâces; les sacrifices proprement dits ont pour but l'expiation, la propitiation. — *Qui... possit...* (vers. 2). A partir d'ici, l'auteur expose les conditions que l'exercice de son ministère exige d'un pontife, soit par rapport aux hommes, vers. 2-3, soit par rapport à Dieu, vers. 4. —

A l'égard des hommes, il doit manifester une profonde sympathie pour leurs misères multiples : *condolere.* L'expression grecque μετριοπαθεῖν dénote des émotions calmes et mesurées, telles qu'elles conviennent au sage, par opposition à la froide apathie, qui, d'après l'apôtre, rendrait un homme impropre à exercer le sacerdoce. — *Qui ignorant et errant.* Il est possible que ces deux verbes désignent le péché dans sa source, l'ignorance, et dans son résultat, l'égarement; mais il paraît plus probable qu'ils représentent deux espèces distinctes de péchés : ceux que l'on commet, d'un côté, par ignorance et inadvertance, de l'autre, sous l'influence de la passion. Quoi qu'il en soit, un pontife digne de ce nom doit éprouver envers les pécheurs des sentiments de miséricorde et de pitié, de manière à ne pas exagérer la nature de leurs fautes et à ne pas les traiter avec trop de rudesse. — *Quoniam et ipse...* Trait délicat, qui rappelle à la pensée le vers célèbre : « Non ignora mali, miseris succurrere disco. » Le verbe *circumdatus est*, qui correspond littéralement au grec, est très expressif : être entouré de toutes sortes d'infirmités, comme on l'est par un vêtement. — *Infirmitate* : de faiblesse physique et morale, comme ci-dessus (IV, 15). Mais cette faiblesse n'implique pas nécessairement le péché. — *Et propterea debet...* (vers. 3). Il est bien évident que ce trait ne saurait convenir à Notre-Seigneur Jésus-Christ, en qui il n'y a jamais eu l'ombre d'une faute. — *Debet et pro...* « Il faut que le pontife obtienne la pureté pour lui-même, avant de pouvoir intercéder en faveur des autres. » Aussi le grand prêtre juif agissait-il réellement d'après ce principe. Cf. Lev. xvi, 6, 11. De même les prêtres ordinaires (Lev. IV, 3-12). — *Nec quisquam...* (vers. 4). Du côté de Dieu, l'exercice du souverain pontificat exige un appel venu d'en haut, une vocation certaine. En effet, un homme ne saurait, sans une présomption criminelle, s'ingérer de lui-même dans des fonc-

cet honneur ; mais on y est appelé de Dieu, comme Aaron.

5. Et ainsi le Christ ne s'est point arrogé à lui-même la dignité de pontife, mais *il l'a reçue de celui qui lui a dit* : Tu es mon Fils, je t'ai engendré aujourd'hui.

6. Comme il dit aussi dans un autre endroit : Tu es prêtre pour l'éternité, selon l'ordre de Melchisédech.

7. Durant les jours de sa chair, ayant offert des prières et des supplications, avec un grand cri et avec des larmes, à celui qui voulait le préserver de la mort, il a été exaucé, à cause de son respect.

8. Et, quoiqu'il fût le Fils de Dieu,

sed qui vocatur a Deo, tanquam Aaron.

5. Sic et Christus non semetipsum clarificavit ut pontifex fieret; sed qui locutus est ad eum : Filius meus es tu, ego hodie genui te.

6. Quemadmodum et in alio loco dicit : Tu es sacerdos in aeternum secundum ordinem Melchisedech.

7. Qui in diebus carnis suæ, preces supplicationesque ad eum qui possit illum salvum facere a morte, cum clamore valido et lacrymis offerens, exauditus est pro sua reverentia.

8. Et quidem cum esset Filius Dei,

tions qui créent entre le Seigneur et lui des relations si intimes ; Dieu doit l'avoir directement choisi. — *Honorem* : τὴν τιμὴν, avec l'article ; la grande dignité en question. — *Tanquam Aaron*. Avec emphase dans le grec : Comme aussi Aaron. Sur l'appel de ce premier de tous les grands prêtres, voyez Ex. xxviii, 1 et xxix, 4 et ss. ; Lev. viii, 1 ; Num. iii, 10, etc. Dieu montra par des exemples terribles qu'il ne pouvait pas supporter les intrus. Cf. Num. xvi, 40 ; II Par. xxvi, 18-21.

5-10. Jésus-Christ a rempli les conditions exigées de tout pontife. En faisant cette application de la théorie qu'il vient d'exposer brièvement, l'apôtre renverse l'ordre des pensées : il parle d'abord de la vocation de Jésus, vers. 5-6, puis de sa sympathie pour les hommes, vers. 7-8 ; dans les vers. 9-10, il met sous nos yeux notre grand prêtre exerçant ses fonctions sublimes. — *Sic et Christus non...* Le titre de Christ a été choisi à dessein, pour mieux faire ressortir la parfaite modestie de Notre-Seigneur. Tout Messie qu'il fût, il ne s'est pas arrogé le rôle de pontife, mais il a attendu que Dieu le lui confît : *sed qui locutus...* La phrase est elliptique. C'est comme s'il y avait : Celui qui a glorifié le Christ est celui qui lui a dit... — *Filius meus...* Voyez I, 5, où ce texte du Ps. II, a déjà été appliqué à Jésus-Christ. Ici, il a pour but d'introduire l'autre oracle, cité au vers. 6, en nous rappelant que le Sauveur, doué en même temps de la nature divine et de la nature humaine, a tout ce qu'il faut pour être un parfait intermédiaire entre Dieu et les hommes. — *Quemadmodum et...* (vers. 6). Cf. Ps. cix, 3 (voyez le commentaire). Ce poème grandiose, dont le caractère messianique était alors universellement admis par les Juifs, décrit le Christ sous trois aspects différents : comme roi, comme prêtre, comme glorieux conquérant. La citation, faite d'après les LXX, se borne naturellement au second point. — *Tu es*. Le pronom est très accentué dans le latin et dans le grec, comme dans l'hébreu. — *In aeternum* : à tout jamais dans la suite des temps et dans l'éternité. — *Secundum*

ordinem (d'après le grec, à la manière de ; cf. VII, 15) *Melchisedech*. L'auteur commentera lui-même plus bas cette parole. Voyez VII, 1 et ss. — *Qui in diebus...* Jésus-Christ a également rempli l'autre condition du pontificat suprême, vers. 7-8 : par son expérience personnelle de la souffrance, il a appris à mieux connaître la faiblesse et les infirmités des hommes. — *In diebus carnis...* C.-à-d., lorsqu'il était mortel comme nous, faible et passible lui aussi. — *Preces supplicationesque*. Le premier terme est plus général : *δεήσεις*, des requêtes. Le second marqué des demandes très pressantes (*κητηρίαις*). Les récits évangéliques mentionnent de fréquentes prières de Jésus ; mais l'auteur a spécialement en vue un fait de la passion de Notre-Seigneur. — *Ad eum qui...* C.-à-d., à son Père tout-puissant. La locution *salvum...* a morte (*σώζειν ἐκ θανάτου*) peut signifier : sauver de la mort, de sorte qu'elle soit empêchée ; ou bien : sauver de la mort lorsqu'elle a eu lieu, ressusciter promptement. C'est la première interprétation qu'il faut adopter ici. — *Cum clamore valido*. L'allusion porte sur la prière de Jésus à Gethsémani (cf. Luc. xxii, 24) ; peut-être aussi sur le cri que le Sauveur poussa au moment de sa mort (cf. Matth. xxvii, 46, 50). — *Et lacrymis*. Les évangélistes ne signalent que deux circonstances où Jésus ait pleuré. Cf. Luc. xix, 41 et Joan. xi, 3. Nous apprenons ici que ses larmes coulèrent aussi durant son agonie du jardin. — *Exauditus est*. Ce fait suppose que Jésus, dans sa prière, ne se borna pas à demander que le calice amer fût éloigné de lui, puisque, en ce sens, il ne fut pas directement exaucé. Comme le dit saint Jean Chrysostome, il parla « pour ceux qui avaient cru en lui ». Cf. Joan. xvii, 1 et ss. — *Pro sua reverentia*. Il n'y a pas de pronom dans le grec : ἀπὸ τῆς εὐλαβείας. Le Christ s'adressa à son Père avec tant de respect, d'une manière si délicate et si modeste, qu'il mérita par cela seul d'être exaucé. — *Et quidem cum*. Le grec dit simplement et plus clairement : καίπερ, quoique. Il omet aussi le mot *Dei* après *Filius* : Quoique Fils ; bien qu'il fût Fils. La

didicit ex iis quæ passus est obedientiam;

9. et consummatus, factus est omnibus obtemperantibus sibi causa salutis æternæ,

10. appellatus a Deo pontifex juxta ordinem Melchisedech.

11. De quo nobis grandis sermo, et ininterpretabilis ad dicendum, quoniam imbecilles facti estis ad audiendum.

12. Etenim cum deberetis magistri esse propter tempus, rursum indigetis ut vos doceamini quæ sint elementa exordii sermonum Dei; et facti estis quibus lacte opus sit, non solido cibo.

13. Omnis enim qui lactis est particeps, expers est sermonis justitiæ; parvulus enim est.

il a appris l'obéissance, par ce qu'il a souffert;

9. et ayant été élevé à la perfection, il est devenu, pour tous ceux qui lui obéissent, la cause du salut éternel,

10. Dieu l'ayant déclaré pontife selon l'ordre de Melchisedech.

11. Sur ce sujet, nous avons à dire beaucoup, et des choses difficiles à expliquer, parce que vous êtes devenus lents pour entendre.

12. En effet, lorsque, en raison du temps, vous devriez être maîtres, vous avez encore besoin qu'on vous enseigne quels sont les premiers éléments de la parole de Dieu; et vous en êtes venus à avoir besoin de lait, non d'une nourriture solide.

13. Quiconque est nourri de lait n'a pas l'expérience de la parole de justice, car c'est un petit enfant.

Vulgate a complété la pensée. Cf. I, 2. — *Didicit ex iis quæ passus...* Il y a une allitération remarquable dans le texte original : ἔμαθεν ἄφ' ὧν ἔπαθεν (comp. le mot d'Hérodote, I, 207 : παθήματα... μαθήματα, les souffrances sont des instructions). Toutefois, la pensée est plus remarquable encore, car elle nous montre le Fils de Dieu, dont la science est infinie, éternelle, apprenant quelque chose de nouveau après son incarnation. Son instructeur fut la souffrance; la leçon reçue fut une leçon d'obéissance (*obedientiam*). En effet, en souffrant pour nous, Jésus a appris par son expérience personnelle à obéir; ce qu'il n'avait connu jusqu'alors qu'en théorie. Voyez Luc. II, 52 et le commentaire. — *Et consummatus, τελειωθείς* (vers. 9) : ayant été rendu parfait (dans son humanité), étant devenu l'homme idéal. Cf. II, 10. C'est par la résurrection du Christ et par son exaltation à la droite de Dieu, à la suite de son sacrifice héroïque, que ce résultat fut produit. — *Omnibus obtemperantibus...* Pour obtenir le salut éternel que Jésus nous a mérité, il faut que nous sachions lui obéir avec autant de générosité qu'il a obéi lui-même à son Père. — *Appellatus* (vers. 10). Le grec emploie une expression solennelle (προσγορευθείς), qui marque l'attribution officielle d'un titre. — *A Deo* : ainsi qu'il a été dit au vers. 6, d'après le texte du Ps. CIX, dont l'auteur cite de nouveau la partie principale : *pontifex iuxta...*

3° Avertissement solennel, dans lequel l'auteur s'efforce encore de mettre les Hébreux en garde contre le péril d'apostasie. V, 11-11, 20.

C'est pour la troisième fois qu'il s'interrompt ainsi, afin de rappeler à ses lecteurs le grand devoir de la fidélité. Cf. II, 1-4 et III, 7-IV, 13. Cet avertissement est le plus long et le plus grave des trois; il fait retentir tour à tour le blâme

sévère, l'exhortation, des paroles d'encouragement et d'espérance.

11-14. L'apôtre reproche aux Hébreux le ralentissement de leurs progrès spirituels, qui l'empêche de traiter comme il le voudrait l'important et sublime sujet qu'il a en vue. — Transition : *De quo...* Le pronom relatif *ὃς* se rapporte au concept entier que renferment les mots « pontifex juxta ordinem Melchisedech ». Thème très vaste (πολύς, « multus » plutôt que *grandis*), et en même temps difficile à expliquer (δυσερμήνευτος; *ininterpretabilis* dit un peu trop). — Cette difficulté provenait sans doute en partie du sujet lui-même; mais elle avait pour cause principale le manque de capacité des lecteurs : *quoniam imbecilles... ad...* A la lettre dans le grec : Parce que vous êtes devenus lents quant à l'ouïe. — *Etenim cum...* (vers. 12). L'auteur justifie sa plainte. Ses lecteurs étaient chrétiens depuis si longtemps déjà (*propter tempus*), qu'ils auraient dû être des maîtres par rapport aux vérités de la foi; et voici qu'ils avaient besoin qu'on leur apprît de nouveau les éléments du christianisme. — La formule *elementa exordii sermonum* est très solennelle. Τὰ στοιχεῖα, les rudiments d'un sujet (cf. Gal. IV, 9). Le mot *λογίων* désigne à proprement parler des oracles; ici, l'ensemble de la révélation chrétienne. — La métaphore *quibus lacte...* est très expressive. Le lait est l'aliment des petits enfants. Cf. I Cor. III, 1-2. — *Omnis enim...* Tout en citant des principes généraux, vers. 13-14, desquels il ressort que chaque âge a son alimentation spéciale, l'apôtre continue de reprocher aux Hébreux d'être encore des enfants sous le rapport religieux. — *Expers...* Par les mots *sermonis justitiæ*, il faut entendre les enseignements les plus relevés de la foi chrétienne. De même que l'enfant « ignore les enseignements et les problèmes de la vie », de même les chré-

14. Mais la nourriture solide est pour les parfaits, pour ceux qui ont acquis par la pratique un sens exercé à discerner le bien et le mal.

14. *Perfectorum autem est solidus cibus, eorum qui pro consuetudine exercitatos habent sensus ad discretionem boni ac mali.*

## CHAPITRE VI

1. C'est pourquoi, laissant les éléments de ce qu'il y a à dire sur le Christ, élevons-nous à ce qui est plus parfait, sans poser de nouveau les principes fondamentaux de la pénitence pour les œuvres mortes, de la foi en Dieu,  
2. de ce qu'on enseigne touchant les

1. *Quapropter intermittentes inchoationis Christi sermonem, ad perfectiora feramur, non rursus jacientes fundamentum penitentiae ab operibus mortuis, et fidei ad Deum,*

2. *baptismatum doctrinae, impositio-*

tiens de Jérusalem étaient incapables de comprendre et de discuter les problèmes supérieurs du christianisme. — *Perfectorum autem...* (verset 14). Par contraste avec les petits enfants, les parfaits sont les hommes mûrs au physique



Enfant. (Lampe grecque antique.)

et au moral. Dans l'application, il s'agit des chrétiens qui ont fait leurs preuves, qui se sont développés d'une manière conforme aux principes de la foi. — *Eorum qui...* Trait important. Cette maturité spirituelle n'est pas produite spontanément, sans efforts; elle s'acquiert par l'exercice. — *Pro consuetudine.* C.-à-d.: en raison de l'habitude. — *Sensus*: « les divers organes de la perception spirituelle. » — *Ad discretionem...* Troisième qualité qui caractérise le chrétien parfait.

CHAP. VI. — 1-3. Nécessité du progrès spirituel pour le chrétien. — *Quapropter*: parce que tous les lecteurs devraient être mûrs et parfaits sous le rapport spirituel. — *Intermittentes*: ἀφέντες, laissant de côté, négligeant. — *Inchoationis... sermonem.* Autre locution extraordinaire, qui n'est pas sans analogie avec la formule « *elementa exordii sermonum Dei* »

(cf. v, 12). L'auteur désigne ainsi une exposition (« sermonem ») qui initie au Christ, à sa vie et à sa doctrine; par conséquent, l'instruction chrétienne élémentaire. — *Ad perfectiora.* Dans le grec: « ad perfectionem »; c.-à-d., à la perfection de l'enseignement. — *Feramur.* Soyons portés, laissons-nous entraîner. On sent vibrer dans ce mot l'âme ardente de l'apôtre, qui souffre de voir les Hébreux si imparfaits au point de vue de la doctrine. — *Non rursus jacientes...* Cette doctrine est comparée à un bel édifice, construit sur des bases solides. Puisque les fondements ont été bâtis depuis longtemps en ce qui concerne les Hébreux, il n'y a plus à s'en occuper pour le moment. — L'apôtre énumère, en trois groupes distincts, quelques-uns des éléments dont se composent ces fondations. Premier groupe: *fundamentum penitentiae... et fidei*; c.-à-d., un fondement qui consiste dans la pénitence et dans la foi. La pénitence est l'élément négatif de ce groupe; la foi en est l'élément positif. Comp. Marc. 1, 15 et Act. 11, 38, où nous les voyons également réunies dans la première prédication de Jésus et des apôtres. — Les mots *operibus mortuis* ne désignent pas les œuvres de la loi, mais les péchés qui donnent la mort à l'âme. Cf. ix, 14. — *Fidei ad...* C.-à-d., la foi envers (ἐπί) Dieu. — Second groupe: *baptismatum... impositionis...* (vers 2<sup>a</sup>). Il est probable que le substantif *doctrinae* gouverne tous les autres génitifs qui composent ce verset: la doctrine relative au baptême et à l'imposition des mains, etc. « Le progrès dans les sujets d'instruction est significatif; il s'étend de la première scène de la vie chrétienne (le baptême) jusqu'à la dernière (le jugement). » Le pluriel « *baptismatum* » désigne sans doute, à côté du baptême chrétien, celui du précurseur et les cérémonies lustrales des Juifs; la catéchèse indiquait les grandes différences qui existaient entre eux. — *Impositionis manuum.* Dans les Actes des apôtres, ce rite représente les sacrements de la confirmation (cf. Act. viii, 17-18; xix, 6) et de l'ordre (Act. vi, 6, etc.; voyez aussi I Tim. iv,

nis quoque manuum, ac resurrectionis mortuorum, et iudicii æterni.

3. Et hoc faciemus, si quidem permiserit Deus.

4. Impossible est enim eos qui semel sunt illuminati, gustaverunt etiam donum cælestis, et participes facti sunt Spiritus sancti,

5. gustaverunt nihilominus bonum Dei verbum, virtutesque sæculi venturi,

6. et prolapsi sunt, rursus renovari ad poenitentiam, rursus crucifigentes sibi metipsos Filium Dei, et ostentui habentes.

baptêmes, et aussi l'imposition des mains, la résurrection des morts, et le jugement éternel.

3. Et c'est ce que nous ferons, si toutefois Dieu le permet.

4. Car il est impossible que ceux qui ont été une fois éclairés, qui ont goûté le don céleste, qui ont été rendus participants de l'Esprit-Saint,

5. qui ont également goûté la bonne parole de Dieu et les vertus du siècle à venir,

6. et qui sont tombés soient renouvelés et ramenés à la pénitence, eux qui crucifient de nouveau pour leur malheur le Fils de Dieu, et le livrent à l'ignominie.

14; v, 22, etc.); c'est probablement la confirmation que l'auteur a en vue ici, puisqu'il vient de mentionner le baptême, et qu'il ne s'adresse pas spécialement à des ministres sacrés, mais à des fidèles en général. — *Resurrectionis...*, et *iudicii...* Troisième groupe : la résurrection des morts, à la fin des temps, et le jugement général qui la suivra de très près. Cf. I Cor. xv; I Thess. iv, 12 et ss., etc. — *Et hoc faciemus* (vers. 3). C. à-d. : « Ad perfectiora vos duce-mus » (Primastus). L'auteur annonce qu'il avancera quand même dans l'exposition de son beau thème, malgré l'imperfection des connaissances religieuses de ses lecteurs. — *Si... permiserit...* Pleuse formule, qui contient une prière tacite; en effet, l'homme ne peut réaliser aucun projet sans le secours de Dieu. Cf. I Cor. xvi, 4, etc.

4-8. Le danger d'apostasie. — *Impossible est...* L'impossibilité en question ne sera déterminée qu'au vers. 6; la phrase demeure solennellement suspendue jusque-là. Cet alinéa se rattache étroitement au précédent, comme le montre la particule *enim*. L'apôtre a insisté sur la nécessité du progrès pour les chrétiens; ceux qui, après avoir reçu la foi, l'abandonneraient lâchement, feraient un mouvement de recul qui pourrait avoir pour eux de terribles conséquences. Suit une description saisissante du crime que commettraient les apostats. Les grâces étonnantes que Dieu accorde aux hommes qu'il daigne appeler à la foi sont d'abord résumées, vers. 4<sup>b</sup>-5, dans quatre petites propositions. Ce sont autant de circonstances aggravantes du crime. — Premier fait : *qui semel... illuminati* (*ἑπισημειωθέντες*). Cette belle métaphore, que nous retrouverons plus loin (x, 52; cf. Eph. i, 18), fait allusion à la lumière éclatante qui inonde l'esprit des chrétiens. Cf. II Cor. iv, 4. — *Semel* : une fois pour toutes, d'une manière qui suffit à jamais. — *Gustaverunt*. Cette figure est répétée au verset suivant : elle marque une expérience personnelle très douce du bienfait mentionné. — *Donum cælestis*. On a parfois trop limité le sens de cette expression, en lui faisant représenter l'eucharistie, la rémission des péchés, la grâce

sanctifiante, etc. Il vaut mieux lui laisser sa signification générale. Peut-être désigne-t-elle la vie divine que Jésus communique aux croyants. — *Participes... Spiritus...* : à la manière indiquée Rom. viii, 9 et ss. — Au lieu de *nihilominus* (vers. 5), le grec a simplement la conjonction *καί*, « et ». — *Bonum... verbum* (*ῥῆμα*). Suivant quelques auteurs, l'évangile; mieux, d'après l'usage qui est fait ailleurs de cette locution dans le Nouveau Testament, les promesses divines en ce qui regarde le glorieux et éternel avenir des chrétiens. — *Virtutesque...* : des forces, des énergies qui appartiennent au monde messianique (*sæculi venturi*). Voyez II, 5 et les notes. Il s'agit sans doute des prodiges de divers genre qui étaient si fréquents au début de l'Église. — *Et prolapsi sunt* (vers. 6). Ce fait, mentionné brusquement et brièvement après la belle énumération des privilèges des chrétiens, produit une douloureuse impression. Tout à coup l'apostasie, après tant de lumières et tant de grâces. — *Rursus renovari...* Le verbe est à l'actif dans le grec : (Il est impossible...) de renouveler... Le but auquel tendrait ce renouvellement, c'est la pénitence, une transformation totale de l'esprit (*μετανοία*). — L'apôtre indique, par quelques mots énergiques, pourquoi le vrai repentir est impossible en de telles conditions. Les chrétiens apostats sont dans un état d'hostilité permanente à l'égard du Christ : *rursus crucifigentes* (*sibi metipsos* : pour leur propre damnation)... Ils le crucifient en quelque sorte une seconde fois, lui faisant endurer de nouveau toutes les douleurs et toutes les humiliations (*ostentui...*) de sa passion. La grandeur du crime est encore mise en relief par les mots *Filium Dei*. Retomber dans le judaïsme, n'était-ce pas approuver toutes les infamies cruelles dont les Juifs s'étaient rendus coupables envers Jésus? Ainsi donc, les apostats sont dans un grave danger d'impénitence finale, puisqu'ils se séparent précisément de celui qui est mort pour les sauver. Leur faute ne diffère pas du péché contre le Saint-Esprit, dont le Sauveur lui-même a dit (Math. xii, 31-32) qu'il ne sera jamais pardonné, parce qu'il

7. Car une terre abreuvée par la pluie qui vient souvent sur elle, et qui produit une herbe utile à ceux qui la cultivent, reçoit la bénédiction de Dieu.

8. Mais si elle produit des épines et des chardons, elle est réprouvée, et bien près d'être maudite; sa fin sera la combustion.

9. Cependant nous espérons pour vous, bien-aimés, des choses meilleures et plus rapprochées du salut, quoique nous parlions ainsi.

10. Car Dieu n'est pas injuste, pour oublier vos œuvres et l'amour que vous

7. Terra enim sæpe venientem super se bibens imbrem, et generans herbam opportunam illis a quibus colitur, accipit benedictionem a Deo.

8. Proferens autem spinas ac tribulos, reproba est, et maledicto proxima; cuius consummatio in combustionem.

9. Confidimus autem de vobis, dilectissimi, meliora et viciniora salutis, tametsi ita loquimur.

10. Non enim injustus Deus, ut obliviscatur operis vestri, et dilectionis quam

suppose un endurcissement volontaire. Néanmoins, c'est bien à tort que les Montanistes et les Donatistes ont prétendu appuyer sur ce texte leurs fausses théories, et leurs pratiques non moins fausses, au sujet de leur refus catégorique d'absoudre certains péchés graves. En effet, les conditions ne sont point les mêmes dans les deux cas, puisque, d'après l'hypothèse faite par l'apôtre, le repentir n'existe pas et ne saurait exister, tandis qu'on peut tomber dans l'adultère, la fornication, etc., et en éprouver un regret sincère. Voyez saint Jérôme, *adv. Jovin.*, II, 3<sup>e</sup>; saint Ambroise, *de Pent.*, II, 2, 6; Coriuy, *Spictelegium dogmatico-biblicum*, t. I, p. 250-259. — *Terra enim...* Un



Chardon (*Notobasis syriaca*),  
cueilli sur la hauteur de Sion.

frappant exemple, vers. 7-8, emprunté à la nature, confirme la terrible assertion de l'apôtre sur l'abus des grâces divines. La terre est per-

sonnifiée tout le long de cet intéressant récit. — *Sæpe venientem... imbrem*. La pluie joue un grand rôle pour la fertilité du sol, surtout dans les contrées orientales. — *Herbam*. Le substantif grec βοτάνη représente les végétaux les plus simples; en particulier, les céréales, les légumes, etc. — *Oppportunam illis...* Les rudes travaux de l'agriculteur sont ainsi récompensés. — *Accipit benedictionem...* Bénédiction qui consiste sans doute dans une fécondité plus grande encore. Cf. Gen. xxvii, 27. — *Proferens autem...* (vers. 8). Cet exemple est l'antithèse complète du précédent. — *Spinas ac tribulos*. Dans le célèbre passage Gen. III, 15, les ἀκανθὰι et les τρίβολοι sont pareillement rattachés à la malediction divine. — Ce sol, qui n'est fécond que pour le mal, est l'objet d'une sentence formulée en trois degrés successifs: *reproba...* (rejetée, réprouvée), *maledicto proxima* (presque maudite, en attendant qu'elle le soit tout à fait), *cuius consummatio...* (sa fin sera la ruine complète).

9-12. Paroles d'encouragement. L'auteur exprime tour à tour une espérance, vers. 9-10, et un désir, vers. 11-12. — *Confidimus...* Pour ne pas décourager ses lecteurs, il se hâte de dire que, malgré la vivacité de son langage (*tametsi ita...*; cf. v, 11-vi, 8), il est loin de les regarder comme s'ils étaient déjà des apostats en fait. — *Meliora*: une issue meilleure que celle qui a été décrite, soit au propre, soit au figuré. — *Viciniora salutis* donne assez bien le sens de la locution grecque ἐγγόμενα σωτηρίας, que saint Augustin traduisait par « hærentia salutis ». — *Non enim...* (vers. 10). Motif de cette confiance intime de l'auteur. Il sait que la charité est toujours très active parmi les chrétiens de Jérusalem, et c'était là un signe manifeste que Dieu ne les avait pas abandonnés. — *Non... injustus...* L'expression ne manque pas de hardiesse, car le Seigneur est aussi juste lorsqu'il châtie que lorsqu'il récompense; mais elle est justifiée par tout ce que la sainte Écriture et l'expérience nous apprennent de la bonté de Dieu. Grâce à sa miséricorde et à ses promesses, nos bonnes œuvres méritent une récompense « ex quadam justitia ». « Voyez le concile de Trente, Sess. vi, c. 16. — *Operis vestri*. C.-à-d., l'ensemble de votre



ostendistis in nomine ipsius, qui ministrastis sanctis, et ministrastis.

11. Cupimus autem unumquemque vestrum eandem ostentare sollicitudinem ad expletionem spei usque in finem;

12. ut non segnes efficiamini, verum imitatores eorum qui, fide et patientia, hereditabunt promissiones.

13. Abraham namque promittens Deus, quoniam neminem habuit, per quem juraret, majorem, juravit per semetipsum,

14. dicens : Nisi benedicens benedicam te, et multiplicans multiplicabo te.

15. Et sic longanimiter ferens, adeptus est repromissionem.

16. Homines enim per majorem sui jurant, et omnis controversiæ eorum finis, ad confirmationem, est juramentum.

avez témoigné en son nom, ayant rendu et rendant encore des services aux saints.

11. Mais nous désirons que chacun de vous fasse paraître le même zèle à conserver votre espérance entière jusqu'à la fin,

12. de sorte que vous ne vous relâchiez point, mais que vous deveniez les imitateurs de ceux qui, par la foi et la patience, hériteront des promesses.

13. Lorsque Dieu fit la promesse à Abraham, n'ayant pas de plus grand que lui par qui il pût jurer, il jura par lui-même,

14. et il dit : Oui, je te bénirai abondamment, et je multiplierai ta postérité.

15. Et ainsi Abraham, ayant attendu avec patience, obtint l'effet de la promesse.

16. Car les hommes jurent par celui qui est plus grand qu'eux, et le serment, qui sert de garantie, met fin à tous leurs différends.

conduite chrétienne, envisagée dans son unité. — *Et dilectionis...* Les mots qui *ministrastis...* etc... montrent que l'apôtre a surtout en vue la charité envers le prochain; mais la gloire et l'amour de Dieu avaient été le mobile (*quam... nomine...*) de ces services rendus au prochain en des circonstances difficiles. Cf. x, 33-34. — *Cupimus autem...* (vers. 11). L'auteur désire que cet esprit de zèle se développe de plus en plus parmi ses lecteurs, de manière à rendre chacun d'eux (*unumquemque*) digne de l'accomplissement des promesses divines. — *Ad expletionem spei*. C.-à-d., de telle sorte que la plénitude, la perfection de l'espérance chrétienne soit atteinte. — *Usque in finem* : aussi longtemps que durera l'épreuve de la vie présente. — *Ut non segnes...* (vers. 12). De ce détail, il résulte que la vertu d'espérance avait perdu de sa force chez les Hébreux, de même que la foi; c'est pourquoi plusieurs étaient devenus mous et lâches au service de Dieu. — *Verum imitatores...* L'apôtre leur donne pour modèles les saints de l'Ancien et du Nouveau Testament, qui avaient déjà mérité, par leur foi et leur courageuse persévérance au milieu des épreuves (*fide et patientia*), de participer aux promesses de Dieu. Au lieu du futur *hereditabunt*, le grec emploie le temps présent (« qui potiuntur » dans quelques manuscrits latins).

17-20. Le caractère absolument certain des divines promesses. — L'exemple d'Abraham fournit une première preuve, vers. 13-15 : *Abraham namque...* Le grec serait mieux traduit par « cum repromisisset » que par *promittens*. Sur cette promesse, voyez Gen. xii, 2-3; xiii, 14-17; xv, 5 et ss.; xvii, 5 et ss.; xxii, 16 et ss. — *Quoniam neminem...* Comme elle ne

devait pas se réaliser immédiatement, Dieu voulut donner une garantie à son fidèle serviteur, en la confirmant par un serment solennel : *juravit per...* — *Dicens : Nisi...* (vers. 14) Cf. Gen. xxii, 16-18. La citation est faite assez librement; pour mieux concentrer l'attention sur la personne d'Abraham, l'apôtre dit *multiplicabo te*, au lieu de « multiplicabo semen tuum ». Le serment consiste dans le mot « nisi », abréviation qui signifie : Que je cesse d'être Dieu si (je ne te bénis pas)! — *Et sic* (vers. 15) : dans ces conditions, confiant dans une promesse qui avait été ratifiée avec tant de force. — *Longanimiter ferens*. Depuis la première promesse faite à Abraham (Gen. xii, 4) jusqu'à la naissance d'Isaac (Gen. xxi, 5), il s'écoula environ vingt-cinq ans; mais la patience du saint patriarche ne fut jamais ébranlée. — *Adeptus est...* Son attente ne fut pas non plus déçue, bien que le divin oracle ne dût être complètement réalisé qu'à la venue du Messie. — *Homines enim...* L'auteur ajoute, vers. 16-18, que cette promesse a été transmise aux chrétiens pour la partie qui doit encore s'accomplir, et que nous pouvons être sûrs de sa réalisation intégrale. — Il revient d'abord au serment qui avait accompagné la promesse faite à Abraham. Fait général : les hommes, lorsqu'ils font un serment, *per majorem... jurant*. D'après le grec : Ils jurent par le plus grand (le pronom *sui* a été ajouté par la Vulgate); c.-à-d., par Dieu, au nom de Dieu, qui est le premier de tous les êtres. — *Et omnia...* Le serment provient de la défiance que les hommes ressentent les uns à l'égard des autres. Pour attester la vérité d'une assertion, ils prennent donc à témoin le Seigneur lui-même : Je jure par

17. C'est pourquoi Dieu, voulant montrer avec plus d'évidence aux héritiers de la promesse le caractère immuable de sa résolution, fit intervenir le serment,

18. afin que par deux choses immuables, dans lesquelles il est impossible que Dieu mente, nous ayons une très forte consolation, nous qui avons mis notre refuge dans l'acquisition des biens qui nous sont proposés par l'espérance.

19. Cette espérance, nous la gardons comme l'ancre solide et ferme de notre âme; elle pénètre jusqu'au dedans du voile,

20. où Jésus, comme précurseur, est entré pour nous, ayant été fait pontife pour l'éternité, selon l'ordre de Melchisédech.

17. In quo abundantius volens Deus ostendere pollicitationis hereditibus immobilitatem consilii sui, interposuit iurandum,

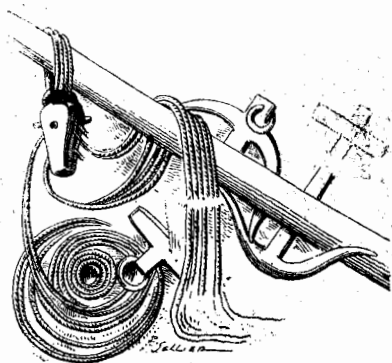
18. ut per duas res immobiles, quibus impossibile est mentiri Deum, fortissimum solatium habeamus, qui confugimus ad tenendam propositam spem;

19. quam sicut anchoram habemus animæ tutam ac firmam, et incedentem usque ad interiora velaminis,

20. ubi præcursor pro nobis introivit Jesus, secundum ordinem Melchisedech pontifex factus in æternum.

Dieu qu'il en est ainsi. Toute controverse prend fin lorsqu'une formule de ce genre a été prononcée, le point en litige étant regardé comme certain (*ad confirmationem*). — Dieu a daigné avoir recours à ce moyen pour confirmer sa promesse et pour garantir notre espérance (vers. 17) : *in quo* (c.-à-d. : par cette méthode)... *volens*... L'adverbe *abundantius* retombe sur *ostendere* : (Voulant) montrer avec plus de force et d'évidence. — *Pollicitationis hereditibus*. En effet, la promesse faite à Abraham visait encore, dans sa réalisation totale, les descendants du père des croyants; des Juifs, elle avait ensuite passé aux chrétiens, sa postérité mystique. — *Immobilitatem* : τὸ ἀπρόσβατον, le caractère immuable et inébranlable de cette promesse. — *Ut per duas res*... (vers. 18). Ces deux choses sont, d'une part, la promesse même; de l'autre, le serment destiné à la ratifier. — Les mots *quibus impossibile*... développent l'adjectif *immobiles* : Dieu ne peut pas plus être infidèle à sa promesse qu'à son serment. Les choses étant ainsi, notre confiance en lui doit être parfaite; ce qui nous procure une immense consolation (*fortissimum solatium*...), lorsque nous recourons à lui dans nos besoins. — *Ad tenendam*... : pour saisir et posséder l'espérance du salut éternel, qui est comme placée devant nous (*propositam*). — *Quam*... Les vers. 19-20 exposent une raison spéciale qu'ont les chrétiens de compter sur la promesse divine, depuis l'ascension de Jésus-Christ, notre pontife. — *Sicut anchoram*... L'image est fort bien choisie, puisque l'ancre est le symbole antique et familier de l'espérance (voyez Eschyle, *Agam.*, 488), symbole que les premiers chrétiens aimaient à graver sur leurs anneaux et sur leurs tombes (Clément d'Alex., *Pædag.*, III, 59). — Les épithètes *tutam, firmam, et.*... peuvent se rapporter soit à l'ancre, soit à l'espérance. — *Usque ad interiora*... Figure empruntée au culte de

l'Ancien Testament, pour désigner la présence la plus intime de Dieu, le Saint des saints du ciel, où Jésus a été admis auprès de son Père (VII, 19). Voyez Ex. XL, 5-19; l'*Atl. arch.*, pl. xcviij, fig. 4. — *Præcursor* (vers. 20). Nom très significatif : les προδρομοὶ étaient des



Ancres suspendues à la poupe d'un navire.  
(Arc de triomphe d'Orange.)

soldats chargés de remplir le rôle d'éclaireurs en avant d'une armée. — *Pro nobis*. C'est pour nous, pour notre avantage, que le Christ a pénétré le premier dans le sanctuaire céleste. — Les mots *secundum ordinem*... *pontifex*... nous ramènent à v, 10, passage où l'auteur a interrompu sa dissertation pour donner un long avertissement aux Hébreux.

4° Le sacerdoce du Christ selon l'ordre de Melchisédech. VII, 1-28.

L'auteur s'applique à montrer qu'il y eut,

## CHAPITRE VII

1. Hic enim Melchisedech, rex Salem, sacerdos Dei summi, qui obviavit Abraham regresso a caede regum, et benedixit ei ;

2. cui et decimas omnium divisit Abraham ; primum quidem qui interpretatur rex justitiæ, deinde autem et rex Salem, quod est rex pacis ;

3. sine patre, sine matre, sine genealogia ; neque initium dierum, neque finem vitæ habens, assimilatus autem Filio Dei, manet sacerdos in perpetuum.

4. Intuemini autem quantus sit hic,

1. Car ce Melchisédech, roi de Salem, prêtre du Dieu très-haut, qui alla au-devant d'Abraham, lorsqu'il revenait de vaincre les rois, et le bénit,

2. auquel aussi Abraham donna la dîme de tout ; qui est d'abord, selon l'interprétation de son nom, roi de justice, puis roi de Salem, c'est-à-dire, roi de paix ;

3. qui est sans père, sans mère, sans généalogie ; qui n'a ni commencement de jours, ni fin de sa vie, qui est rendu semblable au Fils de Dieu, demeure prêtre à perpétuité.

4. Considérez combien est grand cet

dès les temps les plus reculés, des traces d'un sacerdoce supérieur à celui de la théocratie mosaïque, et que ce sacerdoce trouva sa pleine réalisation en Jésus-Christ. Dans les vers. 1-25 il n'est pas question du pontificat, mais seulement du sacerdoce ; le nom de grand prêtre ne reparaitra qu'au vers. 20.

CHAP. VII. — 1-3. Ce que fut Melchisédech. L'apôtre est obligé d'entrer dans quelques détails à ce sujet, afin d'éclaircir l'expression « secundum ordinem Melchisedech ». Cf. vi, 20. Il mentionne d'abord, vers. 1-2<sup>a</sup>, les faits historiques qui concernent cet éminent et mystérieux personnage. Voyez Gen. xiv, 18-20 et le commentaire. — Salem ne serait autre que Jérusalem, d'après la tradition juive et la plupart des interprètes chrétiens. — Le titre *sacerdos Dei summi* est emprunté à Gen. xiv, 18. Le Dieu très haut, c'est le Dieu suprême et absolu, le seul vrai Dieu. — Le trait *regresso a caede...* est raconté Gen. xiv, 1-17. Abraham, victorieux de quatre puissants rois de l'Orient, qui avaient envahi le sud de la Palestine, était alors « au sommet de la grandeur humaine ». — *Benedixit ei*. Dans les termes qui nous ont été conservés Gen. xiv, 19-20<sup>a</sup>. Cet acte était celui d'un supérieur à l'égard de son inférieur, et Abraham reconnut, en effet, la supériorité de Melchisédech par sa propre conduite : *cui et decimas...* (vers. 2). Voyez Gen. xiv, 20<sup>b</sup>. — *Primum quidem...* Après avoir rappelé ces détails historiques, l'apôtre décrit brièvement le caractère typique de son héros, à l'aide de divers traits empruntés au récit ou au silence des saints Livres relativement à Melchisédech. — *Rex justitiæ* est la traduction littérale du nom hébreu *Melchisedeq*. C.-à-d., roi juste. Voyez Josèphe, *Bell. jud.*, vi, 10. — *Salem*. Le substantif hébreu *salôm* signifie : paix. *Rex pacis* : roi qui procure la paix, roi pacifique. Comme roi de justice et comme roi de paix,

Melchisédech est le type du Messie. Cf. I Par. xxii, 8 et ss. ; Ps. Lxxi, 3 et 7 ; Jer. xxiii, 6 et xxxiii, 15-16 ; Dan. ix, 24 ; Mich. v, 5 ; Mal. iv, 2, etc. Dans l'antiquité, et tout particulièrement chez les Juifs, les noms avaient une importance considérable ; il n'est donc pas surprenant que notre auteur en tire parti dans l'intérêt de sa thèse. — Il trouve aussi d'autres circonstances figuratives dans le silence même de la Genèse par rapport à la naissance et à la mort de Melchisédech : *sine patre, sine...* (verset 3). Fait remarquable dans l'Ancien Testament, où les généalogies jouent un si grand rôle : la Genèse est tout à fait muette en ce qui concerne l'origine du roi de Salem, et elle ne le rattache à aucune lignée d'ancêtres. Elle l'introduit brusquement, comme s'il n'avait ni père, ni mère, ni généalogie (les mots ἀπάτωρ, ἀμήτωρ sont très classiques en ce sens). — *Neque initium...*, *neque...* Allusion à son apparition subite sur la scène historique, et à sa disparition non moins subite. — Tous ces détails, qui ne sont qu'imparfaitement vrais pour Melchisédech, le sont parfaitement pour le Fils de Dieu, dont il est pour cela même le type : *assimilatus Filio...* En effet, le Messie a une origine toute divine ; il n'a eu par là même ni commencement ni fin. — *Sacerdos...* Simple prêtre (ἱερεύς) et seulement *in perpetuum* (εἰς τὸ διηνεκές), tandis que Jésus-Christ est « pontifex in æternum ». Cf. vi, 20, etc. — *Manet*. Melchisédech est censé demeurer prêtre à tout jamais, puisque les saints Livres ne mentionnent pas sa mort, et qu'il a été seul de sa catégorie.

4-10. Melchisédech et le sacerdoce lévitique. L'apôtre établit cette comparaison afin de mieux montrer, d'une part, ce que c'est que d'être prêtre à la manière de Melchisédech, et, de l'autre, la supériorité de ce sacerdoce sur celui de Lévi. — *Intuemini...* *quantus...* Le vers. 4

homme, auquel le patriarche Abraham donna la dîme des plus riches *dépouilles*.

5. Ceux des fils de Lévi qui reçoivent la sacerdoce, ont, d'après la loi, l'ordre de lever la dîme sur le peuple, c'est-à-dire sur leurs frères, quoique ceux-ci soient sortis aussi des reins d'Abraham.

6. Mais celui dont la génération n'est point comptée parmi eux a levé la dîme sur Abraham, et a béni celui qui avait les promesses.

7. Or, c'est sans contredit l'inférieur qui est béni par le supérieur.

8. Et ici, ce sont des hommes mortels qui reçoivent la dîme; mais là, c'est quelqu'un dont il est attesté qu'il est vivant.

9. Et, pour ainsi dire, Lévi lui-même,

cui et decimas dedit de præcipuis Abraham patriarcha.

5. Et quidem de filiis Levi sacerdotium accipientes, mandatum habent decimas sumere a populo secundum legem, id est a fratribus suis, quanquam et ipsi exierint de lumbis Abrahamæ.

6. Cujus autem generatio non annumeratur in eis, decimas sumpsit ab Abraham, et hunc qui habebat reprobationes benedixit.

7. Sine ulla autem contradictione, quod minus est a meliore benedicatur.

8. Et hic quidem, decimas morientes homines accipiunt; ibi autem contestatur quia vivit.

9. Et (ut ita dictum sit) per Abraham,

attire d'abord rapidement l'attention sur la grandeur extraordinaire de Melchisédech. Cette grandeur ressort d'un fait déjà cité plus haut, vers. 2<sup>a</sup>, et sur lequel l'auteur ne tardera pas à argumenter en détail (cf. vers. 5-6<sup>a</sup>) : *cui et decimas*... Il ne s'agit pas d'une dîme quelconque, mais de *præcipuis*, de la meilleure partie du butin, et celui qui la paya ne fut autre que le grand patriarche Abraham. Tous les mots sont accentués dans cette phrase : surtout le titre d'honneur ὁ πατριάρχης, *patriarcha*. — *Et quidem*... (vers. 5-6<sup>a</sup>). Infériorité manifeste des prêtres lévitiqnes par rapport à Melchisédech, démontrée par cette dîme que lui offrit Abraham. — *De filiis Levi sacerdotium*... En effet, c'est exclusivement parmi les descendants de Lévi que le Seigneur choisissait ses prêtres sous l'ancienne alliance. Cf. Ex. xxviii, 1 et ss.; Num. iii, 10; Deut. xxi, 5 et xxxi, 9, etc. — *Mandatum habent*... : en vertu d'un ordre de Dieu lui-même. Cf. Num. xviii, 21 et ss.; Deut. xiv, 22-29. D'après cette institution divine, tout Israël payait la dîme aux lévites, et ceux-ci la payaient aux prêtres, de sorte que ces derniers recevaient en réalité la dîme de la dîme. — *Secundum legem*. L'apôtre insiste sur ce point : c'est d'après une loi formelle que tout Israël devait payer la dîme à ses prêtres, tandis qu'Abraham l'offrit spontanément à Melchisédech. — *A fratribus*... Autre circonstance extraordinaire, sur laquelle appuie l'écrivain sacré : les prêtres juifs recevaient la dîme de leurs propres concitoyens, issus comme eux du patriarche Abraham. La locution *exierunt de lumbis*... est un hébraïsme; cf. Gen. xxxv, 11; II Par. vi, 9, etc. — *Cujus autem*... (vers. 6). Contraste. Le pronom *eis* se rapporte aux prêtres lévitiqnes. Quoique le roi de Salem n'appartint nullement à cette famille, il reçut la dîme d'Abraham lui-même. — *Et hic quidem*... Seconde marque d'infériorité du sacerdoce mosaïque par rapport à celui de Melchisédech (vers. 8<sup>b</sup>-7) : le « prêtre du Dieu très haut » bénit Abraham, alors que

celui-ci semblait placé au-dessus de toute bénédiction humaine, puisqu'il avait déjà reçu de Dieu la grande promesse qui faisait de lui le père de la nation théocratique et l'ancêtre du Messie (cf. Gen. xii, 2 et ss.; xiii, 14 et ss.). — Le principe *Sine ulla autem*... (vers. 7) met davantage encore en relief la prééminence de Melchisédech dans la circonstance indiquée. — *Et hic... quidem*... (vers. 8). L'auteur revient à l'argument tiré du paiement de la dîme (cf. vers. 4-6<sup>a</sup>), pour prouver que Melchisédech n'est pas seulement supérieur à Abraham, père de la race lévitiqne, mais qu'il l'emporte directement sur les prêtres juifs. — *Hic* (ὅδε, ici) : dans le système de la religion mosaïque, qui était plus rapproché de l'époque où vivait l'auteur. — *Ibi* (ἐκεῖ, là) : dans le cas spécial de Melchisédech. — *Morientes homines*. Ce trait porte l'idée principale. Sous l'ancienne alliance, ceux qui jouissaient du privilège de la dîme étaient des hommes fragiles et mortels, qu'on voyait disparaître tour à tour. Au contraire, de Melchisédech il est attesté (*contestatur* est pris au sens passif) qu'il demeure à jamais vivant (*quia vivit*). Ce fait a déjà été mentionné au vers. 3<sup>b</sup> : la Bible signale l'existence du roi de Salem, qu'elle nous montre dans la plénitude de la vie; mais elle ne parle point de sa mort. — Autre aspect de la question : *Per Abraham, et*... (vers. 9). Abraham n'était pas prêtre; bien plus, le sacerdoce lévitiqne ne fut institué qu'assez longtemps après lui. Mais cela n'enlève rien à la force du raisonnement, puisque le père des croyants, lorsqu'il paya la dîme à Melchisédech, renfermait pour ainsi dire en lui-même tous les germes des futures institutions théocratiques, et par conséquent ceux du sacerdoce; d'où il suit que les prêtres, ses descendants à venir, payèrent en lui et avec lui la dîme. — *Ut ita dictum*... A la lettre dans le grec : Comme pour dire une parole. Ce qui signifie : Si l'on peut parler ainsi. Formule destinée à introduire une assertion un peu

et Levi, qui decimas accepit, decimatus est :

10. adhuc enim in lumbis patris erat quando obviavit ei Melchisedech.

11. Si ergo consummatio per sacerdotium leviticum erat (populus enim sub ipso legem accepit), quid adhuc necessarium fuit secundum ordinem Melchisedech alium surgere sacerdotem, et non secundum ordinem Aaron dici ?

12. Translato enim sacerdotio, necesse est ut et legis translatio fiat.

13. In quo enim hæc dicuntur, de alia tribu est, de qua nullus altari præsto fuit.

14. Manifestum est enim quod ex Juda ortus sit Dominus noster; in qua tribu

qui a perçu la dime, l'a payée par Abraham ;

10. car il était encore dans les reins de son père, lorsque Melchisédech vint au-devant de lui.

11. Si donc la perfection avait pu être réalisée par le sacerdoce lévitique (car c'est sous lui que le peuple reçut la loi), qu'était-il encore besoin qu'il se levât un autre prêtre selon l'ordre de Melchisédech, et non selon l'ordre d'Aaron ?

12. Car le sacerdoce étant changé, il est nécessaire qu'il y ait aussi un changement de loi.

13. En effet, celui dont ces choses sont dites est une autre tribu, de laquelle nul n'a servi à l'autel ;

14. car il est manifeste que Notre-Seigneur est sorti de Juda, tribu dont

étonnante. — *Levi* : l'ancêtre proprement dit des prêtres juifs. — *Qui... accepit, decimatus...* Lévi reçut la dime dans la personne de ses enfants ; il la paya dans celle d'Abraham, son aïeul. — *Adhuc enim...* (vers. 10). Preuve de cette seconde assertion.

11-25. Le sacerdoce lévitique et le sacerdoce du Christ. L'auteur les met maintenant en parallèle d'une manière directe. Il démontre que le premier était essentiellement temporaire et transitoire, vers. 11-19, tandis que celui du Christ est éternel et parfait, vers. 20-25. — *Si ergo...* Les vers. 11 et 12 exposent la signification du changement opéré naguère dans les institutions sacerdotales d'Israël. Elles étaient imparfaites, et pour ce motif elles avaient pris fin ; elles tombant, tout le système mosaïque, dont elles formaient une partie essentielle, était tombé avec elles. — *Consummatio, τελείωσις*. C.-à-d., le pouvoir de conduire les hommes à la perfection sous le rapport moral et religieux ; en d'autres termes, l'action d'établir une union parfaite entre Dieu et l'humanité, soit ici-bas, soit dans l'autre vie. Noble but, tout à fait honorable pour les prêtres. — La parenthèse *populus...* *accepit* relève l'importance capitale du sacerdoce dans la théocratie juive. Sous ce sacerdoce (*sub ipso*), envisagé comme étant placé au sommet de l'alliance du Sinaï, le peuple hébreu (ὁ λαός, la nation par excellence) avait reçu la loi. Manière de dire que les institutions sacerdotales dominaient tout le reste dans la législation mosaïque. — *Quid adhuc...?* Question pleine de vie, qui suppose une réponse négative. Dieu ne fait rien sans raison ; s'il lui a plu d'établir un nouveau sacerdoce, non pas *secundum ordinem Aaron*, mais « à la manière de Melchisédech », ainsi qu'il l'avait fait annoncer d'avance (cf. v. 6), c'est que le premier n'était pas capable de réaliser tout ce que contient l'idée de prêtrise, de prêtre. — *Altum, ἕτερον* :

non pas seulement autre, mais d'une autre espèce. — *Translato enim...* (vers. 12). L'auteur fait un pas de plus dans son raisonnement. Le changement des institutions sacerdotales implique celui du système religieux dont elles faisaient partie. Les expressions *translato et translatio* sont des euphémismes, qui signifient en réalité : abrogé, abrogation. En fait, comme il sera dit dans un instant, le sacerdoce a simplement été transféré d'une tribu israélite à une autre tribu, mais avec des modifications capitales. — *In quo...* (vers. 13). Plutôt : « In quem », ou « de quo » ; celui auquel s'applique l'oracle du Ps. cix. On va prouver, vers. 13-19, que le nouveau sacerdoce n'est point selon l'ordre d'Aaron, et que, par suite, l'ancien sacerdoce et la loi mosaïque ont été abrogés. Un premier argument, vers. 13-14, sera tiré de l'origine de Jésus-Christ ; un second, vers. 15-17, du témoignage de la sainte Écriture ; l'auteur dira ensuite nettement, vers. 18-19, que la loi du Sinaï a disparu en même temps que le sacerdoce lévitique, parce qu'ils étaient l'un et l'autre imparfaits. — *Hæc* : à savoir, qu'il surgirait un nouveau prêtre, selon l'ordre de Melchisédech. — *De alia tribu* : d'une tribu différente de celle de Lévi. — *De qua nullus...* Les privilèges sacerdotaux étaient réservés d'une manière exclusive à la famille d'Aaron, laquelle appartenait à la tribu de Lévi. Cf. Num. iii, 5-8 ; Deut. x, 8, etc. — *Altari præsto fuit*. Expression solennelle, qui résume les fonctions des prêtres. — *Manifestum... enim...* (vers. 14). Les faits attestent avec une évidence incontestable que Jésus-Christ, le pontife de la nouvelle alliance, descendait, non de la tribu de Lévi, mais de celle de Juda. Cf. Matth. i, 1 et ss. ; Luc. iii, 33 ; Apoc. v, 5, etc. — Le titre *Dominus noster* (ὁ κύριος ἡμῶν), sans le nom de Jésus, est très rare dans le Nouveau Testament. Cf. I Tim. i, 14 ; II Tim. i, 8 ; II Petr. iii, 15. —

Moïse n'a rien dit en ce qui concerne les prêtres.

15. Et cela est encore plus manifeste, s'il se lève un autre prêtre à la ressemblance de Melchisédech,

16. établi non pas d'après la loi d'une ordonnance charnelle, mais selon la puissance d'une vie indissoluble.

17. Car l'Écriture rend ce témoignage : Tu es prêtre pour l'éternité selon l'ordre de Melchisédech.

18. Il y a ainsi abolition de la première ordonnance, à cause de son impuissance et de son inutilité.

19. Car la loi n'a rien amené à la

nihil de sacerdotibus Moyses locutus est.

15. Et amplius adhuc manifestum est, si secundum similitudinem Melchisedech exurgat alius sacerdos,

16. qui non secundum legem mandati carnalis factus est, sed secundum virtutem vitæ insolubilis.

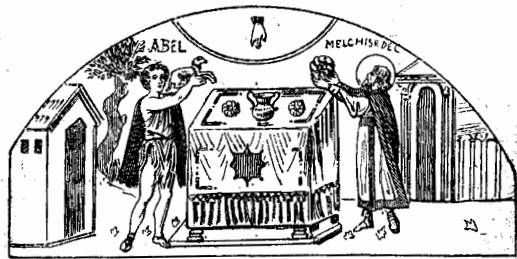
17. Contestatur enim : Quoniam tu es sacerdos in æternum secundum ordinem Melchisedech.

18. Reprobatio quidem fit præcedentis mandati, propter infirmitatem ejus et inutilitatem.

19. Nihil enim ad perfectum adduxit

In qua (plutôt : « in quam », au sujet de laquelle)... Moyses. Moïse est nommé personnellement, parce qu'il avait été le médiateur de l'ancienne alliance. — Et amplius... (vers. 15). Ce qui est encore plus manifeste (allusion au début du vers. 14), c'est la nécessité d'un sacerdoce entièrement nouveau, à cause de l'insuffisance de l'ancien. — *Si... exurgat...* Hypothèse réalisée en Notre-Seigneur Jésus-Christ. La formule *secundum similitudinem...* est identique à « secundum ordinem... » : selon le type, le modèle. — *Qui... factus est* (vers. 16). C.-à-d. : qui est devenu prêtre. Les mots *non secundum...*, *sed...* renferment une double antithèse : d'abord entre *legem* et *virtutem*, puis entre *mandati carnalis* et *vitæ insolubilis*. Une loi est quelque chose d'extérieur ; la force est intérieure. Un commandement charnel, c.-à-d., terrestre, est soumis au changement ; la vie indissoluble marque la perpétuité. Or, « un sacerdoce formé d'après le premier type est essentiellement subordonné à l'influence de la mort ; un sacerdoce formé d'après le second type doit être éternel. » Le sacerdoce selon l'ordre d'Aaron était vraiment extérieur et charnel, car il s'occupait avant tout des choses du dehors (victimes matérielles, purifications corporelles, perfection extérieure) ; il n'est pas étonnant qu'il dût disparaître un jour, pour faire place au sacerdoce tout parfait du Fils de Dieu, sacerdoce perpétuel comme Jésus lui-même. — *Contestatur* (vers. 17). Au passif, comme au vers. 8, d'après la meilleure leçon du grec : Il est attesté (par Dieu, ou par l'Écriture). L'apôtre veut prouver que Jésus-Christ est prêtre « secundum virtutem vitæ... ». — *Quoniam tu es...* Ce grand oracle est cité encore une fois, pour rappeler soit la perpétuité absolue (*in æternum*), soit le caractère particulier (*secundum ordinem...*) du sacerdoce de Jésus-Christ. — *Reprobatio quidem...* (vers. 18-19). Motif de l'abrogation du

sacerdoce lévitique et de la loi mosaïque. Comp. le vers. 11. Ils sont insuffisants l'un et l'autre ; d'où il suit qu'ils sont inutiles après l'inauguration du nouveau sacerdoce et de la loi nouvelle. — D'après de nombreux interprètes, les mots *præcedentis mandati* désigneraient directement la législation sinaïtique tout entière ; nous croyons, d'après le contexte, qu'il est mieux de les restreindre au sacerdoce d'Aaron. Par conséquent : l'annulation du commandement spécial qui avait trait à ce sacerdoce. — Les deux expressions *infirmitatem* et *inutilitatem* caractérisent fort bien le sacerdoce et la législation du Sinaï. Cette loi donnait des ordres, mais elle n'aidait point à obéir ; elle ne touchait pas directement aux âmes et ne les conduisait pas à



Abel et Melchisedech offrant leur sacrifice.

(D'après uné mosaïque de Ravenne.)

la perfection : *nihil enim ad...* (vers. 19). Cf. Rom. VIII, 3 ; Gal. IV, 3, etc. Le sacerdoce qui lui était rattaché avait les mêmes défauts. — Les mots *introductio vero...* complètent la phrase qui a commencé avec ce verset. D'un côté, la promesse d'un sacerdoce nouveau annonçait l'abrogation du sacerdoce et de la loi mosaïque ; de l'autre, elle ouvrait un magnifique horizon sur l'avenir. — *Melioris spei...* C.-à-d., d'une espérance meilleure que celle que la loi ancienne était capable de procurer. Ceux qui avaient renoncé à cette loi avaient donc une ample com-

lex; introductio vero melioris spei, per quam proximamus ad Deum.

20. Et quantum est non sine jurejurando (alii quidem sine jurejurando sacerdotas facti sunt;

21. hic autem cum jurejurando, per eum qui dixit ad illum: Juravit Dominus, et non poenitebit eum, Tu es sacerdos in æternum);

22. in tantum melioris testamenti sponsor factus est Jesus.

23. Et alii quidem plures facti sunt sacerdotes, idcirco quod morte prohiberentur permanere;

24. hic autem eo quod maneat in æternum, sempiternum habet sacerdotium.

25. Unde et salvare in perpetuum potest accedentes per semetipsum ad Deum,

perfection; mais elle est l'introduction d'une meilleure espérance, par laquelle nous nous approchons de Dieu.

20. Et comme cela n'a pas eu lieu sans serment, (car les autres prêtres le sont devenus sans serment,

21. mais celui-ci a été établi avec serment, Dieu lui ayant dit: Le Seigneur a juré, et il ne s'en repentira pas, Tu es prêtre pour l'éternité),

22. Jésus est par cela même le garant d'une meilleure alliance.

23. De plus, chez eux il y a eu des prêtres en grand nombre, parce que la mort les empêchait de l'être toujours;

24. mais celui-ci, parce qu'il demeure éternellement, possède un sacerdoce éternel.

25. C'est pourquoi il peut sauver pour toujours ceux qui s'approchent de Dieu

pensation. — *Per quam...* Nature spéciale de cette espérance. Sous l'Ancien Testament, les seuls prêtres avaient le droit de pénétrer jusque dans le sanctuaire, lieu où le Seigneur manifestait sa présence; l'évangile nous promet que nous vivrons à jamais auprès de Dieu. — *Et quantum* (le verbe *est* manque dans le grec)... Caractère immuable, éternel, du sacerdoce de Jésus-Christ, vers. 20-25. — *Non sine...* L'apôtre n'a pas encore épuisé le bel oracle du Ps. cix. Il tire maintenant parti du serment divin qui avait accompagné l'annonce de la collation d'un nouveau sacerdoce au Messie. — *Alii quidem...* La parenthèse qui s'ouvre ici ne s'achèvera qu'avec le vers. 21. Au lieu de « alii » le grec dit οἱ ἄλλοι (« illi »: ceux-là, les prêtres lévitiqes), par opposition à ὁ δὲ (« hic autem »: celui-ci, Notre-Seigneur Jésus-Christ) du vers. 21. De ce qu'aucun serment ne fut associé par le Seigneur à l'institution du sacerdoce mosaïque, l'auteur conclut à l'infériorité des prêtres juifs par rapport à Jésus, notre pontife. En effet, un serment suppose, de la part de Dieu, l'intention de maintenir malgré tout l'institution qu'accompagne ce serment. — *Per eum qui...* (vers. 21). C.-à.-d., par Jéhovah lui-même. Au lieu du prétérit *dixit*, le grec emploie le participe présent (λέγοντος), la parole en question ayant une valeur permanente. — *Juravit Dominus...*, *et...* Dans le psaume, ces mots sont simplement une formule d'introduction à l'oracle proprement dit, *Tu es sacerdos...*; mais notre auteur les traite comme s'ils faisaient directement partie du divin langage, parce qu'ils mentionnent le serment qui lui fournit sa preuve. — *Le trait et non poenitebit...* ajoute à la force du serment, que Dieu est bien décidé à ne jamais rétracter. Sur cet anthropomorphisme, voyez Gen. vi, 8; I Reg. xv, 10; II Reg. xxiv, 16; Jer. xviii, 8. — *In tantum* (vers. 22). Cette locution correspond à « in quantum » du ver-

set 20\*. — *Melioris testamenti.* Cette alliance meilleure représente le Nouveau Testament, par opposition à l'Ancien. En sa qualité de prêtre éternel, Jésus en garantit (*sponsor factus...*) le caractère immuable et la durée perpétuelle. Ici encore (cf. II, 9; VI, 20, etc.), le nom du Sauveur est renvoyé emphatiquement à la fin de la phrase. — *Et alii* (οἱ ἄλλοι, les uns; comme au vers. 20<sup>b</sup>)... Les vers. 23-25 démontrent la perpétuité du sacerdoce de Jésus-Christ, et par conséquent sa supériorité à un autre point de vue: les prêtres lévitiqes étaient sujets à la mort, tandis que Jésus ne meurt point; il exerce donc ses fonctions d'une manière ininterrompue, de sorte qu'il est réellement unique. — *Plures facti...* Non seulement ils furent nombreux dès l'origine, mais, constamment fâchés par la mort, ils furent remplacés tour à tour par leurs enfants. — *Permanere* ne signifie pas ici: demeurer vivants, mais demeurer en fonctions comme prêtres. — *Contraste: Hic autem...* *in æternum* (vers. 24). Par suite de son existence sans fin comme Fils de Dieu, Jésus possède un sacerdoce éternel; il n'a donc ni remplaçant, ni successeur. L'adjectif ἀπαράβατος, équivalent grec de *sempiternum*, a été diversement traduit; la meilleure interprétation est « inviolable »; c.-à.-d., absolu, perpétuel. La Vulgate donne bien le vrai sens. — *Unde et salvare...* (vers. 25). Conséquence très heureuse de cette durée interminable du sacerdoce de Jésus. Le sacerdoce juif, on l'a dit plus haut (cf. vers. 11 et 18), était incapable de conduire les hommes à la perfection et de les sauver complètement; c'est précisément pour cela qu'il a été abrogé. Celui de Jésus-Christ, qui lui a été substitué, est tout-puissant pour procurer le salut; aussi subsistera-t-il à jamais. — *In perpetuum* n'est pas la traduction rigoureuse de εἰς τὸ πάντελεύς, qui signifie: entièrement, absolument. — *Accedentes per semetipsum.* Dans le grec: οἱ αὐτοῦ, par lui; ceux qui s'ap-

par lui, étant toujours vivant pour intercéder en notre faveur.

26. Car il convenait que nous eussions un tel pontife, saint, innocent, sans tache, séparé des pécheurs, et plus élevé que les cieux ;

27. qui n'a pas besoin, comme les prêtres, d'offrir tous les jours des victimes, d'abord pour ses propres péchés, ensuite pour ceux du peuple ; car cela, il l'a fait une fois pour toutes, en s'offrant lui-même.

28. La loi, en effet, établit pour

semper vivens ad interpellandum pro nobis.

26. Talis enim decebat ut nobis esset pontifex, sanctus, innocens, impollutus, segregatus a peccatoribus, et excelsior cælis factus ;

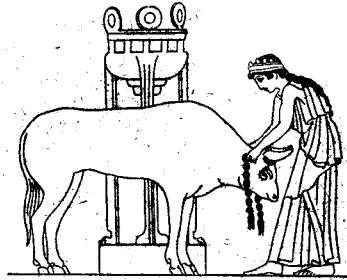
27. qui non habet necessitatem quotidie, quemadmodum sacerdotes, prius pro suis delictis hostias offerre, deinde pro populi ; hoc enim fecit semel, seipsum offerendo.

28. Lex enim homines constituit sa-

prochant de Dieu par la voie que nous a ouverte notre pontife. Comp. le vers. 19<sup>b</sup> ; x, 19, etc. — *Semper vivens...* C'est l'idée principale de tout ce passage. Comp. les vers. 15 et ss. — *Ad interpellandum.* Le verbe ἐντυγχάνειν, très rarement employé dans le Nouveau Testament, a d'abord la signification de rencontrer quelqu'un, puis celle de demander quelque chose à la personne rencontrée. — *Pro nobis.* Pour eux, d'après le grec ; c.-à-d., pour ceux qui s'approchent de Dieu grâce au Christ.

26-28. Sainteté parfaite de notre grand prêtre. Ces lignes admirables sont le digne épilogue de tout ce qui concerne le sacerdoce de Jésus selon l'ordre de Melchisédech. — *Talis.* Expression emphatique : un prêtre éternel, jouissant d'un pouvoir absolu. Comp. les vers. 24 et 25. — *Decebat.* Sur cette locution délicate, voyez II, 10 et le commentaire. Toute faible qu'est notre intelligence, elle est cependant capable, en raison des lumières que lui communique la révélation, de comprendre la correspondance adéquate qui existe entre les qualités de Jésus comme prêtre, et nos besoins multiples. — Suit une belle description, qui nous montre notre pontife dans le ciel, avec toutes ses perfections. Les trois épithètes *sanctus, innocens, impollutus*, représentent le Christ-prêtre comme saint en lui-même (ἅγιος), comme dégagé de toute malice et de tout péché (ἄκατος) et comme immaculé (ἀκλάυτος), malgré ses relations avec un monde corrompu et corrupteur. — *Segregatus...* etc. Ces deux traits exposent ce qui a suivi la mort de notre pontife. Durant toute sa vie mortelle, il avait été intérieurement séparé des pécheurs par la sainteté de sa vie ; cette séparation a pris un caractère permanent dans le ciel, où il a été élevé le jour de son ascension (*excelsior cælis...* ; cf. IV, 14, etc.). — *Qui non habet...* (vers. 27). Plus bas, au lieu de *quemadmodum sacerdotes*, le grec dit : comme les pontifes. Ce n'est donc pas entre Jésus et tous les prêtres juifs, mais seulement entre lui et les grands prêtres, que la comparaison est établie. D'autre part, nous verrons ci-dessous (cf. IX, 7 et 25) que le pontife d'Israël n'entrât qu'une seule fois par an dans le Saint des saints, afin d'y offrir des sacrifices pour lui-même et pour le peuple. Il suit de là que l'adverbe *quotidie* ne se rapporte pas

aux grands prêtres Israélites, mais à l'œuvre du pontife de la nouvelle alliance. Cette œuvre est quotidienne, perpétuelle. Si notre pontife n'avait pas une sainteté parfaite, il devrait, pour accomplir dignement ses fonctions, se purifier



Apprêts d'un sacrifice. (Peinture d'un vase grec.)

chaque jour par des sacrifices expiatoires, comme le faisaient les grands prêtres juifs dans la circonstance mentionnée ; mais cette humiliante nécessité n'existe pas pour lui. — *Prius pro suis...* Comme il est dit Lev. XVI, 6 et ss. — *Hoc... fecit.* Ces mots ne retombent que sur le fait signalé en dernier lieu : *deinde pro... populi.* — *Semel :* une fois pour toutes. Ce sacrifice unique a suffi, à cause de sa valeur infinie. Cf. IX, 12, 25-28 ; x, 10. En effet, il a consisté dans l'immolation de Jésus-Christ lui-même : *seipsum offerendo.* C'est la première fois que Jésus est ouvertement présenté dans les écrits du Nouveau Testament comme prêtre et victime tout ensemble. Sa mort sur la croix fut donc un acte sacerdotal et un vrai sacrifice. — *Lex enim...* (vers. 28). Trait final, en ce qui concerne cette première partie de la démonstration commencée IV, 14. Il résume tout ce qui a été dit ici même, à partir du vers. 11 : Les prêtres juifs étaient faibles et imparfaits ; le nôtre est tout saint et tout parfait. — *Homines* contraste avec *Filius* : de simples mortels, le Fils de Dieu. — *Infirmiorem :* toutes sortes d'infirmiétés, au moral surtout. Cf. V, 15, etc. —



cerdotes infirmitatem habentes; sermo autem jurisjurandi, qui post legem est; Filium in æternum perfectum.

prêcher des hommes sujets à la faiblesse; mais la parole du serment, qui est postérieure à la loi, institue le Fils, qui est parfait pour l'éternité.

## CHAPITRE VIII

1. Capitulum autem super ea que dicuntur. Talem habemus pontificem, qui consedit in dextera sedis magnitudinis in cælis,

2. sanctorum minister, et tabernaculi veri, quod fixit Dominus et non homo.

3. Omnis enim pontifex ad offerendum munera et hostias constituitur; unde necesse est et hunc habere aliquid quod offerat.

4. Si ergo esset super terram, nec

1. Point capital dans ce que nous disons. Nous avons un pontife tel, qu'il s'est assis à la droite du trône de la majesté divine dans les cieux,

2. ministre du sanctuaire et du vrai tabernacle que le Seigneur a dressé, et non pas un homme.

3. Car tout pontife est établi pour offrir des dons et des victimes; c'est pourquoi il est nécessaire que celui-ci ait aussi quelque chose à offrir.

4. Si donc il était sur la terre, il ne

*Sermo... jurisjurandi.* C.-à-d., le serment dont parle le Ps. cix. Voyez le vers. 21. — *Qui post legem...* En effet, la loi est de beaucoup antérieure à la révélation de ce serment divin, qui n'a été faite qu'à David et par David. — *Filium in æternum...* La perfection de notre pontife est donc idéalement parfaite, puisque c'est celle du Fils de Dieu.

§ II. — *Le Christ l'emporte sur les prêtres de l'Ancien Testament par l'exercice même de son sacerdoce.* VIII, 1-X, 18.

Le paragraphe qui précède a manifesté l'excellence de notre pontife dans sa personne même, comparée à celle des prêtres juifs. L'auteur envisage maintenant son ministère sacerdotal proprement dit. Le parallèle porte sur deux points principaux : le local où s'exerce ce ministère, puis le sacrifice offert par Jésus-Christ.

1<sup>o</sup> Vue d'ensemble sur le local et les conditions de l'œuvre sacerdotale de Jésus. VIII, 1-13.

Deux pensées sont développées successivement : le nouveau sanctuaire, vers. 1-6, et la nouvelle alliance, vers. 7-13. La seconde est donnée comme conséquence de la première.

CHAP. VIII. — 1-6. Le vrai tabernacle. L'auteur fait ce raisonnement : Jésus-Christ accomplit ses fonctions de grand prêtre dans le ciel; or, c'est là un sanctuaire bien supérieur au tabernacle mosaïque, qui était tout terrestre et seulement une copie très imparfaite du tabernacle du ciel. — Les mots *Capitulum... super...* sont une formule d'introduction. Le substantif κεφάλαιον signifie tantôt « sommaire », tantôt « point principal ». Cette dernière interprétation

convient mieux ici, car ce que nous allons lire « est moins un sommaire de l'enseignement de l'apôtre, qu'une indication de la pensée principale qui l'inspirait ». — *Super ea que...* C.-à-d., touchant le sujet actuellement traité (le pontificat de Jésus). — Ce point principal, le voici : *Talem... qui consedit...* Le grand prêtre des chrétiens a dans le ciel même sa résidence et son sanctuaire. Cf. I, 3, 13; X, 12; XII, 2. — *Sedis* (mieux : du trône) *magnitudinis*. Expression très solennelle. Voyez I, 3 et le commentaire. — *Sanctorum minister.* C.-à-d., le ministre sacré (λειτουργός) du sanctuaire (τῶν ἁγίων) est au neutre et désigne le Saint, le sanctuaire, à la manière juive). Cf. Ex. xxxix, 1, etc. Voyez aussi IX, 3, 8, 12. — *Tabernaculi veri.* Comp. IX, 11, où cette locution est expliquée. L'allusion est facile à saisir. A l'origine, le local du culte mosaïque était une simple tente, un tabernacle, comme nous disons d'après le mot latin; mais ce n'était là qu'une figure du tabernacle réel et idéal (ἀληθινός), le ciel, où notre pontife exerce ses fonctions. Cf. IX, 24. — *Quod fixit* (ἔπηξεν, le terme classique pour exprimer la notion de dresser une tente)... Ce trait insiste sur le caractère supérieur et surnaturel du lieu où s'accomplit le nouveau culte. — *Omnis enim...* Les vers. 3-4 démontrent que Jésus, en sa qualité de grand prêtre, est le ministre du sanctuaire céleste, idéal. La pensée est d'abord toute générale : Un pontife n'est pas institué sans raison et sans but, mais pour offrir à Dieu des sacrifices (cf. V, 1); d'où il résulte qu'il doit avoir, d'un côté, quelque chose à offrir, et de l'autre, un local où il remplira ses fonctions de sacrificateur. — *Et hunc* (pronom accentué) : ce pontife égale-

serait pas même prêtre, puisqu'il s'y trouve déjà ceux qui offrent des oblations selon la loi,

5. lesquels exercent un culte qui n'est qu'une figure et une ombre des choses du ciel, ainsi qu'il fut répondu à Moïse, lorsqu'il allait construire le tabernacle : Vois, dit Dieu, fais toutes choses selon le modèle qui t'a été montré sur la montagne.

6. Mais notre pontife a reçu un ministère d'autant plus excellent, qu'il est le

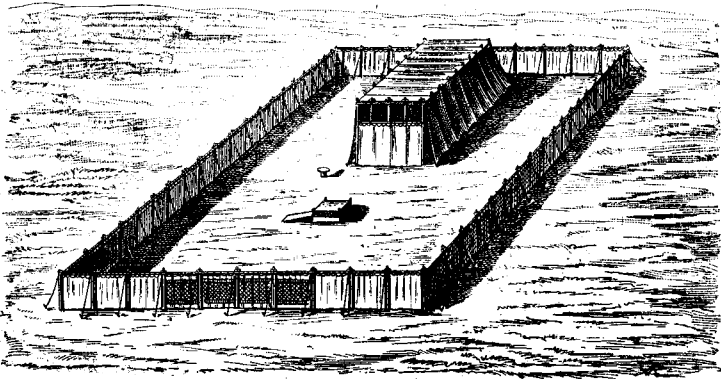
esset sacerdos, cum essent qui offerrent secundum legem munera,

5. qui exemplari et umbræ deserviunt cælestium, sicut responsum est Moysi, cum consummaret tabernaculum : Vide, inquit, omnia facito secundum exemplar quod tibi ostensum est in monte.

6. Nunc autem melius sortitus est ministerium, quanto et melioris testa-

ment ; c.-à.-d. le nôtre, Jésus-Christ. Comp. le vers. 1. — *Si ergo...* (vers. 4). Dès lors que Jésus-Christ devait exercer le rôle de grand prêtre, c'est au ciel, et non sur la terre, qu'il lui fallait remplir son ministère. — *Esset super...* Si Jésus était resté ici-bas au lieu de remonter au ciel, il ne pourrait pas même être prêtre (*hec... sacerdos*), ni à plus forte raison grand prêtre. Le motif en est très simple : c'est qu'il existait déjà sur la terre des prêtres divinement institués, et que leur sacerdoce est incom-

la copie d'un archétype tout céleste, comme il va être ajouté; l'ombre d'une réalité future. — *Deserviunt*. D'après le grec : ils rendent un culte (*λατρεύουσιν*). — *Cælestium*. Au pluriel neutre : les choses supra-célestes (ainsi dit le grec). Cette locution abstraite désigne l'archétype et la réalité en question. — *Sicut responsum...* Plutôt, d'après le grec : Ainsi que Moïse fut averti par un oracle. — *Cum consummaret...* Circonstance spéciale dans laquelle Moïse reçut cette révélation. Il était sur le point de



Vue perspective du tabernacle et de son enceinte.

patible avec celui du Christ (cf. VII, 14). Le grec ne dit pas *cum essent...*, mais « cum sint », au présent; d'où l'on conclut à bon droit que le culte juif subsistait encore lorsque la lettre fut composée : elle parut par conséquent avant la ruine de Jérusalem. — Le trait *secundum legem* est important. On offrait ici-bas à Dieu les sacrifices exigés par lui; il fallait donc que le nouveau pontife offrît le sien dans le ciel. — *Qui* (οἱ τινες, lesquels prêtres juifs)... Autre belle pensée, vers. 5-6 : ces prêtres et le tabernacle étaient le type du sacerdoce tout céleste de Jésus-Christ. — *Exemplari et umbræ*. Deux expressions significatives. Le sacerdoce lévitique n'était qu'une copie (ὑποδείγματι) et qu'une ombre :

construire (μέλλων ἐπιτελεῖν) le tabernacle. — *Vide, inquit* (scil. « Deus »)... Cette parole est extraite de l'Exode, xxv, 40, et citée librement d'après les LXX (notre auteur insère le mot πάντα, omnia). — *Secundum exemplar* (τὸν τύπον) : selon le type, le modèle. — *Nunc autem...* (vers. 6). Antithèse avec les vers. 4-5 : maintenant, d'après l'état réel des choses. — Le mot *ministerium* (λειτουργία) nous ramène au divin λειτουργός du vers. 1. C'est lui qui a reçu un ministère plus distingué (διαφορωτέρος, *melius*) que celui des prêtres de l'ancienne loi; par conséquent, un ministère nouveau, qui fait cesser le leur. — *Quanto et melioris...* Excellente mesure dont on peut se ser-

menti mediator est, quod in melioribus repromissionibus sancitum est.

7. Nam si illud prius culpa vacasset, non utique secundi locus inquireretur.

8. Vituperans enim eos dicit : Ecce dies venient, dicit Dominus, et consummabo super domum Israel, et super domum Juda testamentum novum ;

9. non secundum testamentum quod feci patribus eorum, in die qua apprehendi manum eorum, ut educerem illos de terra Ægypti ; quoniam ipsi non permanserunt in testamento meo, et ego neglexi eos, dicit Dominus.

10. Quia hoc est testamentum quod disponam domui Israel post dies illos, dicit Dominus : dando leges meas in mentem eorum, et in corde eorum superscribam eas ; et ero eis in Deum, et ipsi erunt mihi in populum ;

11. et non docebit unusquisque proximum suum, et unusquisque fratrem suum, dicens : Cognosce Dominum ; quoniam omnes scient me, a minore usque ad majorem eorum ;

12. quia propitius ero iniquitatibus eorum, et peccatorum eorum jam non memorabor.

13. Dicendo autem novum, veteravit

médiateur d'une meilleure alliance, établie sur de meilleures promesses.

7. En effet, si la première alliance avait été sans défaut, il n'y aurait pas eu lieu d'en substituer une seconde.

8. Car c'est en blâmant les Juifs que Dieu dit : Voici, des jours viendront, dit le Seigneur, où je contracterai avec la maison d'Israël et avec la maison de Juda une alliance nouvelle ;

9. non selon l'alliance que j'ai faite avec leurs pères, le jour où je les pris par la main, pour les faire sortir du pays d'Égypte ; car ils n'ont pas persévéré dans mon alliance, et moi je les ai délaissés, dit le Seigneur.

10. Mais voici l'alliance que je ferai avec la maison d'Israël après ces jours-là, dit le Seigneur : Je mettrai mes lois dans leur esprit, et je les écrirai dans leur cœur ; et je serai leur Dieu, et ils seront mon peuple ;

11. et personne n'enseignera plus son prochain et son frère, en disant : Connais le Seigneur ; en effet, tous me connaîtront, depuis le plus petit jusqu'au plus grand d'entre eux ;

12. car je leur pardonnerai leurs iniquités, et je ne me souviendrai plus de leurs péchés.

13. En disant : Une nouvelle alliance,

vir pour apprécier la valeur relative des deux sacerdoces : celui du Christ l'emporte autant sur celui des prêtres juifs, que la nouvelle alliance l'emporte elle-même sur l'ancienne. Cf. VII, 20 et ss. — *Testamenti mediator*. Jésus a été, par rapport au Nouveau Testament, ce qu'avait été Moïse relativement à l'Ancien. Cf. Gal. III, 19, etc. — *Quod in melioribus...* L'auteur prouve, en passant, que la nouvelle alliance est supérieure à celle du Sinaï. Dieu avait fait aux Hébreux de magnifiques promesses, lorsqu'il institua l'alliance théocratique ; mais elles ne sont point comparables à celles que les chrétiens ont reçues, car elles étaient simplement temporelles et transitoires, comme vont le dire les lignes qui suivent.

7-13. L'alliance nouvelle opérée par l'intermédiaire de notre pontife. Les vers. 7-8<sup>e</sup> servent d'introduction. — *Si... culpa vacasset*. C.-à-d. : si l'ancienne alliance (*prius*) avait été sans défauts, irréprochable (*ἀμεμπτος*), de sorte qu'elle eût réalisé parfaitement son but. Plus haut, VII, 11 et 19, il a été dit que tel n'était point le cas. — *Non utique secundi...* Conclusion très évidente : Dieu n'aurait pas détruit une institution parfaite. — *Vituperans...* (vers. 8). Il est à noter que le blâme divin ne tombe pas directement sur la loi, mais sur les Israélites (*eos*),

qui l'avaient fort mal accomplie. — *Dicit* (« Deus ») : par l'organe du prophète Jérémie, xxxi (d'après les Septante, xxxviii), 31-34. C'est l'un des plus beaux oracles de son livre, car ces quelques lignes marquent une date importante dans l'histoire de la révélation. Nous renvoyons le lecteur à notre commentaire (t. V, p. 646). — *Consummabo*. Ce verbe, qui est une excellente traduction de συντελέσω, fait peut-être allusion à la solidité de la nouvelle alliance. Dans les LXX : διαθήσομαι, j'établirai. — *Testamentum...* L'adjectif *novum* a ici une importance capitale. — Le caractère de cette alliance est décrit assez longuement, en termes tour à tour négatifs, vers. 9, et positifs, vers. 10-12. Elle ne ressemblera pas à l'ancienne (*non secundum...*) ; mais elle sera toute spirituelle (*dando leges...* vers. 10), et elle établira entre Dieu et son peuple les relations les plus intimes (*et ero eis...*), de sorte qu'ils n'auront plus besoin d'intermédiaires (*et non docebit...* vers. 11) ; surtout, elle sera une alliance de grande miséricorde (*quia propitius...* vers. 12).

13. Conclusion : la nouvelle alliance abrogera totalement l'ancienne. — Première déduction, tirée du texte de Jérémie : *Dicens autem...* En proclamant qu'il y aurait une nouvelle alliance (comp. le vers. 8<sup>b</sup>), Dieu a pour ainsi dire rendu vieille

Dieu a déclaré la première vieillie ; or, ce qui devient ancien et qui vieillit est proche de sa fin.

prius. Quod autem antiquatur et senescit prope interitum est.

## CHAPITRE IX

1. La première *alliance* a eu aussi des règlements relatifs au culte, et un sanctuaire terrestre.

2. Car un tabernacle avait été dressé, dans la première partie duquel étaient le chandelier, la table et les pains de proposition, et cette *partie* s'appelait le Saint.

1. Habuit quidem et prius justificationes culturæ, et sanctum sæculare.

2. Tabernaculum enim factum est primum, in quo erant candelabra, et mensa et propositio panum, quæ dicitur Sancta.

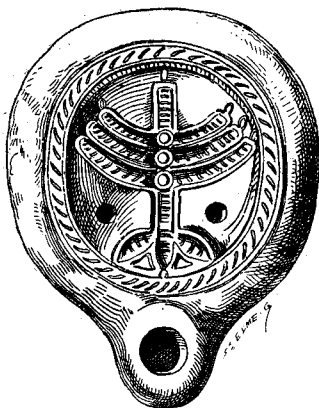
(veteravit à l'actif, *παλαιώσκειν*) la première, contractée au Sinal. — Deuxième déduction : *quod... antiquatur* (τὸ παλαιούμενον) et... *prope...* La décrépitude de l'Ancien Testament faisait présager sa prochaine disparition.

2° L'action sacerdotale dans sa manifestation la plus brillante, sous l'ancienne et sous la nouvelle alliance. IX, 1-28.

C'est du culte considéré dans sa partie essentielle, le sacrifice, que l'apôtre va maintenant parler. Pour mieux comparer pontife à pontife, il prend, d'une part, le grand prêtre juif dans la circonstance où il exerçait ses fonctions de la manière la plus solennelle, c.-à-d. au jour de la fête de l'Expiation, et, d'autre part, Jésus-Christ au jour de sa passion et de son sacrifice sur la croix.

CHAP. IX. — 1-10. Le sanctuaire et le grand prêtre du judaïsme. Après une intéressante description du tabernacle et de son mobilier, versets 1-5, l'auteur donne quelques indications relatives au service des prêtres dans cet ancien sanctuaire, vers. 6-7; puis il signale quelques leçons qui se dégagent de ces divers détails, vers. 8-10. — *Habuit* (à l'imparfait dans le grec) *quidem...* Petite introduction au vers. 1. L'adjectif *prius* désigne l'Ancien Testament, d'après le contexte. Cf. VIII, 13. — *Justificationes culturæ* (δικαιώματα λατρίας) est une expression tout hébraïque, qui représente les ordonnances divines relatives au culte. Dans ses révélations à Moïse, le Seigneur avait institué tout un rituel, dont les moindres détails étaient sacrés. — *Et sanctum* (τὸ ἅγιον) : le sanctuaire, considéré dans son ensemble. Voyez VIII, 2<sup>a</sup> et les notes. L'épithète *sæculare* (κοσμικόν); seulement ici et Tit. II, 12) signifie que le sanctuaire en question appartenait à ce monde, qu'il était terrestre et fait de main d'homme. Comp. le vers. 24<sup>a</sup> et VIII, 2<sup>b</sup>. — *Tabernaculum enim...* (vers. 2). L'auteur justifie et développe son assertion du vers. 1. — *Primum*. Avec l'article dans le grec : ἡ πρώτη, la première

(tente). Ce trait désigne la partie du tabernacle, appelée Saint, que l'on rencontrait tout d'abord, après avoir traversé le vestibule. Le Saint des saints, qui venait ensuite, était



Le chandelier à sept branches, sur une ancienne lampe chrétienne.

censé former une seconde tente. Voyez Ex. xxvi, 31 et ss., et le commentaire ; *Atl. arch.*, pl. xcv, fig. 1. — *In quo erant...* Le mobilier du Saint se composait de deux objets principaux. C'étaient le chandelier à sept branches (*candelabra*) ; au singulier dans le grec ; Ex. xxv, 31-40 et xxxvii, 17-24 ; *Atl. arch.*, pl. ciii, fig. 11), et la table des pains de proposition (*mensa*) ; Ex. xxv, 23-30 et xxxvii, 10-16 ; *Atl. arch.*, pl. civ, fig. 8, 12). Les mots *propositio panum* désignent les deux pains eux-mêmes, placés sur cette table en deux rangées (Ex. xxv, 30 ; Lev. xxiv, 5-7). — *Quæ dicitur...* Il faudrait « quod » au neutre, comme

3. Post velamentum autem secundum, tabernaculum, quod dicitur Sancta sanctorum,

4. aureum habens thuribulum, et arcam testamenti circumtectam ex omni parte auro, in qua urna aurea habens manna, et virga Aaron quæ fronderat, et tabulæ testamenti;

5. superque eam erant cherubim gloriæ, obumbrantia propitiatorium: de quibus non est modo dicendum per singula.

6. His vero ita compositis, in priori quidem tabernaculo semper introibant sacerdotes, sacrificiorum officia consummantes;

3. Puis, derrière le second voile *était la partie* du tabernacle appelée le Saint des saints,

4. renfermant un encensoir d'or, et l'arche d'alliance toute couverte d'or, dans laquelle était une urne d'or contenant la manne, la verge d'Aaron, qui avait fleuri, et les tables de l'alliance.

5. Au-dessus de l'arche étaient les chérubins de la gloire, qui couvraient de leur ombre le propitiatoire. Mais ce n'est pas le moment de parler de cela en détail.

6. Or, ces choses étant ainsi disposées, les prêtres entraient en tout temps dans la première partie du tabernacle, lorsqu'ils exerçaient des fonctions sacerdotales;

au verset suivant, car le pronom féminin ἡτις se rapporte à σαναή (« tabernaculum »): Lequel premier tabernacle est appelé Saint. — *Post... autem...* (vers. 3). Description du Saint des saints, ou de la partie la plus intérieure du tabernacle. — *Velamentum... secundum*. Le voile qui séparait le Saint et le Saint des saints porte ici le nom de second, parce qu'il y en avait un premier, entre le vestibule et le Saint (Ex. xxvi, 31-37; *Atl. arch.*, pl. xc, fig. 1). — *Sancta sanctorum*. Sorte de superlatif hébreu, signifiant: Lieu très saint. — Le mobilier du Saint des saints est aussi énuméré dans les vers. 4-5, et plus longuement que celui du Saint. Tout d'abord: *aureum... thuribulum*. Le substantif θυμιατήριον a souvent la signification d'encensoir: mais il sert aussi, dans les livres des écrivains juifs Philon et Josèphe, à désigner l'autel de l'encensement, et il est probable que ce second sens est ici le meilleur (Itala: « aureum habens altare »). En effet, cet autel d'or, ou des parfums, était l'un des principaux meubles du tabernacle (voyez Ex. xxx, 1-10; xxxvii, 25-29), et l'on comprendrait difficilement que l'apôtre l'eût omis dans son énumération. D'un autre côté, les livres de l'Ancien Testament ne font jamais mention d'un encensoir d'or qui aurait fait partie du mobilier spécial du Saint des saints. Il est vrai que l'autel d'or était dans le Saint, et non dans la partie la plus intime du tabernacle (cf. Ex. xxx, 6); ainsi ne faut-il pas trop presser le sens du participe *habens*. Comp. III Reg. vi, 22 (d'après l'hébreu), où ce même autel est également donné d'une façon générale comme « appartenant au Saint des saints ». — *Et arcam...* C'était le meuble le plus précieux du tabernacle. Il symbolisait la présence du Seigneur lui-même: de là son nom d'arche d'alliance, car c'était le gage extérieur de l'alliance établie entre Jéhovah et son peuple. Cf. Ex. xxv, 10-12 (*Atl. arch.*, pl. ciii, fig. 6). — L'auteur indique aussi le contenu de l'arche: *in qua urna..., et virga..., et tabulæ...* D'après

Ex. xvi, 33-34 et Num. xvii, 7-10, les deux premiers de ces objets étaient « devant le témoignage », c.-à-d. devant l'arche. La tradition juive, que suit ici l'apôtre, nous apprend qu'on les plaça ensuite dans l'intérieur même de l'arche d'alliance. Ils en furent plus tard extraits (cf. III Reg. viii, 9 et II Par. v, 7, 10). — *Tabulæ testamenti*. Il s'agit des tables de la loi, données par le Seigneur à Moïse sur le Sinaï. Comp. Ex. xxv, 16; xxxi, 18 et xxxii, 15, où elles sont appelées tables du témoignage. Au Deutéronome, ix, 9, 11 et 15, elles reçoivent le même nom qu'ici. — *Superque eam...* (vers. 5). C.-à-d.: au-dessus de l'arche. Sur les *cherubim gloriæ*, ainsi nommés parce que la nuée lumineuse au moyen de laquelle Jéhovah manifestait sa présence venait se reposer sur eux, voyez Ex. xxv, 18 et ss.; Num. vii, 2; IV Reg. xix, 15, etc. (*Atl. arch.*, pl. ciii, fig. 6). — *Obumbrantia...* Voyez Ex. xxv, 15. De leurs ailes étendues, ils recouvraient le propitiatoire, placé immédiatement au-dessus de l'arche comme un couvercle. Le mot hébreu *kapporet*, couvercle, était précisément le nom de cette partie de l'arche; les LXX lui ont presque toujours substitué celui de *ἱλαστήριον, propitiatorium*, parce qu'au jour de l'Explication le *kapporet* était aspergé avec le sang des victimes, pour obtenir le pardon des péchés du peuple; cf. Lev. xv, 14. — *De quibus nom...* Voyant qu'il serait entraîné trop loin, s'il s'étendait sur tous ces objets et sur leur signification symbolique, l'auteur coupe court à sa description. — *His vero ita...* (vers. 6). Transition à une autre pensée. D'après le grec: Lorsque toutes ces choses eurent été préparées. — *In priori...* dans le Saint. Comp. le vers. 2. — *Introibant*. Au présent dans le grec: Les prêtres entrent. Voyez viii, 4<sup>b</sup> et les notes. — *Semper*: toutes les fois que leurs fonctions sacrées le demandaient; ce qui avait lieu chaque jour plusieurs fois. Cf. Ex. xxx, 7 et ss.; I Lev. xxiv, 5 et ss., etc. — *Sacrificiorum officia...* Le grec ne parle pas ici de sacrifices, et de fait ce

7. mais, dans la seconde, n'entre qu'une fois par an le seul grand prêtre, non sans y porter du sang, qu'il offre pour son ignorance et pour celle du peuple.

8. L'Esprit-Saint montre par là que le chemin du sanctuaire n'était pas encore ouvert, tant que le premier tabernacle subsistait.

9. C'est une figure pour le temps présent, où l'on offre des dons et des victimes, qui ne peuvent rendre parfait selon la conscience celui qui rend ce culte; puisqu'ils ne consistaient qu'en mets, et en breuvages,

7. in secundo autem semel in anno solus pontifex, non sine sanguine, quem offert pro sua et populi ignorantia;

8. hoc significante Spiritu sancto, nondum propalatum esse sanctorum viam, adhuc priore tabernaculo habente statum.

9. Quæ parabola est temporis instantis, juxta quam munera et hostiæ offeruntur, quæ non possunt juxta conscientiam perfectum facere servientem, solummodo in cibis, et in potibus,

n'était point le cas, puisque aucun sacrifice proprement dit n'était offert dans l'intérieur du Saint. Il faut traduire: Accomplissant les actes du culte (τὰς λατρείας). — Ainsi donc, les prêtres seuls pouvaient pénétrer dans la partie antérieure du tabernacle, à l'exclusion des lévites eux-mêmes; quant au Saint des saints, la restriction était beaucoup plus grande encore: in secundo... semel... solus... (vers. 7). Cela se passait le jour de l'Expiation. Cf. Lev. xvi, 12 et ss. — Non sine sanguine. C'était la seule fois que le sang des victimes était introduit dans le sanctuaire. — Pro sua et populi... Avec une nuance dans le grec: Pour lui, et pour les ignorances du peuple (c.-à-d. les péchés commis par ignorance, et non par pure malice; cf. v, 2; Num. xv, 22 et ss., etc.). — Hoc significante... (vers. 8). Le pronom est à l'ablatif: l'Esprit-Saint montrant par cela. « Il y a une signification voulue par Dieu soit dans les paroles de l'Écriture, soit dans les règles qui



Le grand prêtre juif tenant un encensoir.  
(D'après Calmet.)

concernent le culte.» — Nondum propalatum... Telle est la leçon révélée par l'Esprit divin. D'après l'opinion la plus probable, le mot sanctorum ne désigne pas cette fois le sanctuaire hébreu, mais le tabernacle du ciel, déjà mentionné plus haut, VIII, 2. Comp. les vers. 11-12. Tant que durait le tabernacle terrestre, et par

suite le temple, qui en était une copie agrandie, la voie du vrai sanctuaire, du sanctuaire céleste, était fermée et personne ne pouvait y pénétrer directement. — Quæ parabola est... (vers. 9). Mieux: « Quod est parabola... » Parabole dans le sens de figure, de symbole. — La formule temporis instantis (d'après le grec: « in tempus instans, » une figure destinée au temps présent) est évidemment opposée aux expressions « le monde futur » (II, 5), « le temps futur » (v, 5), etc., employées ailleurs par l'apôtre. Celles-ci représentant la période du Messie, celle-là désigne donc le temps de préparation qui précéda l'ère messianique. Au moment où l'auteur écrivait ces mots, l'ère chrétienne avait commencé, mais la période précédente n'était pas entièrement achevée; de fait, elle ne prit fin qu'après la ruine du temple, lorsque le culte juif fut devenu impraticable. — Juxta quam... La phrase qui suit, un peu compliquée, renferme ces trois pensées: les institutions religieuses de l'Ancien Testament étaient inefficaces en réalité; raison de leur insuffisance; but pour lequel Dieu les avait établies. — La première pensée est exprimée par les mots munera... servientem. Les sacrifices de l'ancienne alliance ne procuraient qu'une perfection extérieure; ils ne touchaient pas directement à l'âme, à la conscience. Comp. les vers. 13-14 et x, 22. Le trait juxta conscientiam est essentiel ici. Le participe servientem désigne, d'après le grec (τὸν λατρεύοντα, l'adorateur), ceux des Juifs qui offraient individuellement des sacrifices par l'intermédiaire de leurs prêtres. — L'inefficacité du culte lévitique provenait de la nature même de ses rites: solummodo in cibis... carnis. L'apôtre, qui va bientôt parler des sacrifices proprement dits, se borne à signaler en cet endroit les prescriptions relatives aux mets et aux breuvages soit licites, soit illicites (pour les breuvages, voyez Lev. x, 8-9; Num. vi, 2-3), ainsi qu'aux ablutions (et varis baptismatibus; cf. Ex. xxix, 4; Lev. xi, 25, 28 et ss.; Num. viii, 7; Marc. vii, 4, etc.). Toutes ces choses étaient purement extérieures; c'est pourquoi l'auteur leur donne le nom très significatif de « préceptes concernant la chair » (justitias carnis), et n'ayant pas de rapport

10. et variis baptismatibus, et iustitiis carnis, usque ad tempus correctionis impositis.

11. Christus autem assistens pontifex futurorum bonorum, per amplius et perfectius tabernaculum non manufactum, id est, non hujus creationis;

12. neque per sanguinem hircorum aut vitulorum, sed per proprium sanguinem introiit semel in sancta, æterna redemptione inventa.

13. Si enim sanguis hircorum et taurorum, et cinis vitulæ aspersus, iniqui-

10. et en diverses ablutions, et en des cérémonies charnelles, imposées seulement jusqu'à une époque de réforme.

11. Mais le Christ étant venu comme pontife des biens futurs, a traversé un tabernacle plus grand et plus parfait, qui n'a pas été fait de main d'homme, c'est-à-dire, qui n'appartient point à cette création,

12. et il est entré une fois pour toutes dans le sanctuaire, non avec le sang des boucs ou des veaux, mais avec son propre sang, ayant obtenu une rédemption éternelle.

13. Car si le sang des boucs et des taureaux, et l'aspersion faite avec la

direct avec la sanctification intérieure de l'homme. — Troisième pensée : *usque ad...* Le culte juif n'avait qu'un caractère préparatoire et transitoire. Ce qu'il préparait, c'était le *tempus correctionis* (dans le grec : un temps de redressement, de réforme; cf. Jer. VIII, 10 et ss.), c.-à-d. l'époque du Messie. Voilà pourquoi Dieu l'avait « imposé » aux Hébreux.

11-28. Le sanctuaire et le sacrifice du grand prêtre de la nouvelle alliance. Au sujet du grand prêtre juif, deux points spéciaux ont été mentionnés : son entrée dans le Saint des saints, privilège réservé à lui seul; puis le fait qu'il n'entraît qu'avec le sang des victimes. C'est sur ces deux traits que portera le parallèle. — *Christus autem...* L'antithèse commence immédiatement. Les vers. 11 et 12 décrivent d'une manière générale et sommaire l'œuvre pontificale de Jésus-Christ. Sa supériorité éclate dans tous les détails : sous le rapport du local du culte, de l'oblation, de l'efficacité de cette oblation. Il est question du local au vers. 11. — *Assistens* correspond au grec *παράγενόμενος*, que l'Itala traduit plus clairement par « quando advenit » : le Christ était venu du ciel sur la terre, par l'incarnation, pour exercer son ministère au milieu de nous et en notre faveur. — *Pontifex futurorum* (c'est la meilleure leçon : *μελλοντων*; la variante *γενομένων* est une faute des copistes)... C'est au point de vue de la théocratie judaïque, qui les préparait, que les biens apportés par le pontife de la nouvelle alliance sont appelés futurs; mais déjà ils étaient présents, puisque l'ère du Messie était ouverte. Comp. le vers. 9<sup>a</sup>; vi, 5, et les notes. — *Per amplius et perfectius...* (scil. « introiit », comme il est dit au vers. 12<sup>b</sup>). Avec l'article dans le grec : par le tabernacle plus grand et plus parfait; c.-à-d., par le sanctuaire idéal. Avant de pénétrer dans le Saint des saints, le grand prêtre juif avait à traverser le Saint (cf. vers. 2 et 3); le Christ aussi, avant d'arriver jusqu'auprès de Dieu (« in sancta », cf. vers. 12), dut passer à travers un premier tabernacle, que l'apôtre caractérise par les épithètes « amplius » et « perfectius ». Mais quel est ce tabernacle? La ques-

tion est assez difficile à résoudre. Saint Thomas et divers autres interprètes pensent qu'il consista dans les sphères inférieures du ciel, que Jésus traversa au jour de son ascension, lorsqu'il alla prendre possession de son trône à la droite du Père. Cf. iv, 14; vii, 26, etc. Toutefois, si l'on peut appliquer au ciel sidéral l'épithète « non manufactum », comment dire de lui qu'il n'est point « hujus creationis »? Il vaut donc mieux admettre, avec la plupart des anciens commentateurs grecs (saint Jean Chrysa., Théodoret, Théophylacte, Eoumenius, etc.) et de nombreux interprètes latins (Primasius, Ribera, etc.), que ce tabernacle traversé par notre pontife pour aller jusqu'auprès de Dieu ne diffère pas du corps même de Jésus. En effet, c'est en passant pour ainsi dire à travers sa sainte humanité, immolée sur le Calvaire, que le Christ ressuscité s'élança jusqu'aux régions supérieures du ciel. A sa chair, formée directement par l'Esprit-Saint, convient fort bien l'épithète *non manufactum* (par contraste avec le tabernacle de Moïse; voyez viii, 2<sup>b</sup>), sur laquelle insistent les mots *non hujus creationis* : le corps sacré du Sauveur, œuvre de Dieu seul, n'appartient pas à l'ordre de choses que nous voyons, que nous touchons et dont nous faisons partie. Comp. II Cor. v, 4 et II Petr. i, 13-14, où le corps humain est comparé à une tente. — *Neque per...* (vers. 12). L'auteur va parler plus longuement du sacrifice de Jésus-Christ. Pour l'ancien grand prêtre (comp. le vers. 7), c'était le sang des animaux les plus vulgaires (*hircorum et vitulorum*) qui servait de moyen de propitiation. Cf. Lev. xvi, 11 et 15. Le Christ pénétra dans le sanctuaire *per proprium sanguinem* : le sang d'un Homme-Dieu! Cf. xiii, 12; Act. xx, 28, etc. — *Introivit semel*. Non pas tous les ans, comme le pontife hébreu; mais une fois pour toutes, précisément à cause de la valeur infinie de son oblation, qui opéra par là même une rédemption éternelle (*æterna...*; expression remarquable). Cf. viii, 27. L'équivalent grec de *redemptione* est *λύτρωσις*, mot qui désigne la rançon payée pour racheter les esclaves, les coupables, etc. — *Si enim...* Les vers. 13-22

cedre d'une génisse, sanctifient ceux qui sont souillés, de manière à procurer la pureté de la chair,

14. combien plus le sang du Christ, qui par l'Esprit-Saint s'est offert lui-même sans tache à Dieu, purifiera-t-il notre conscience des œuvres mortes, pour que nous servions le Dieu vivant ?

15. C'est pourquoi il est le médiateur d'un nouveau testament, afin que, la mort étant intervenue pour le rachat des iniquités commises sous le premier testament, ceux qui sont appelés reçoivent la promesse de l'héritage éternel.

natos sanctificat ad emundationem carnis,

14. quanto magis sanguis Christi, qui per Spiritum sanctum semetipsum obtulit immaculatum Deo, emundabit conscientiam nostram ab operibus mortuis, ad serviendum Deo viventi ?

15. Et ideo novi testamenti mediator est, ut morte intercedente, in redemptionem earum prævaricationum quæ erant sub priori testamento, repromissionem accipiant qui vocati sunt, æternæ hereditatis.

développent cette pensée, qui a été simplement énoncée au vers. 12 : Le sang du Christ, répandu et offert une seule fois, a suffi pour nous racheter et nous justifier complètement. L'auteur compare d'abord la vertu de ce sang précieux à celle des victimes légales, vers. 13-14. — *Cinis vitulæ*... Au sang des boucs et des taureaux est associé ici un troisième élément purificateur, qui jouait un rôle important dans le rituel juif. Cf. Num. xix, 1-20. Il s'agit des cendres de la vache rousse, dont on composait une eau lustrale, employée pour faire disparaître certaines souillures légères. — *Inquinatos*. A la lettre dans le grec : ceux qui sont devenus communs, c.-à-d., profanes et impurs. Cf. Matth. xv, 11 et ss. ; Act. xxi, 28, etc. — *Sanctificat*. Seulement à l'extérieur, comme l'ajoute l'apôtre (*ad emundationem*...), tandis que le sang du Christ possède une vertu bien autrement efficace : *quanto magis*... — Les mots *qui... obtulit... Deo* relèvent plusieurs circonstances qui donnent encore plus de valeur au sang de Jésus, versé pour nos péchés. D'abord, le Christ s'est offert *per Spiritum sanctum*, c.-à-d., sous l'impulsion directe de cet Esprit-Saint, qui inspirait toutes ses actions (cf. Matth. iv, 1 et xii, 28 ; Luc. iv, 18, etc.). Toutefois, la traduction de la Vulgate ne correspond point parfaitement à la meilleure leçon du grec, διὰ πνεύματος αἰωνίου (sans article : par un esprit éternel), qui semble désigner plutôt l'esprit personnel de Notre-Seigneur, que la troisième personne de la sainte Trinité. L'auteur, jetant un regard en arrière sur le Verbe, avant l'Incarnation, le voit s'offrir à Dieu de toute éternité comme victime pour le salut des hommes. — *Semetipsum... immaculatum*. Deux autres traits qui font ressortir à leur tour la perfection du sacrifice de Jésus. Les autres victimes étaient conduites de force et inconsciemment à l'autel ; lui, il s'est offert spontanément et librement. Elles devaient être irréprochables et sans défauts à l'extérieur ; lui, il est la pureté même. — Le résultat produit par l'immolation d'une telle victime est digne d'elle : *emundabit conscientiam*... C'est la conscience même qui est purifiée, et pas uniquement la chair (voyez les vers. 9<sup>b</sup> et 13<sup>b</sup>). — *Ab operibus mortuis*. C.-à-d., des péchés (comp. vi, 1 et le commen-

taire), qui souillent l'homme jusqu'au plus intime de son être et lui donnent la mort. — *Ad serviendum*... Ainsi lavée par le sang du Christ, l'âme jouit d'une nouvelle vigueur pour se consacrer au service de Dieu (le verbe grec λατρεύειν dénote un service saint et sacré). Sur le titre *Deo viventi*, voyez iii, 12 et les notes. — *Et ideo*... L'apôtre se propose de démontrer maintenant, vers. 15-22, que le sang de Jésus a ratifié la nouvelle alliance, de même que celui des victimes légales avait autrefois ratifié l'Ancien Testament. « Pour cela » : c.-à-d., parce que ce sang précieux purifie l'âme et la rend plus apte à servir Dieu. — *Novi... mediator*. Voyez viii, 6 et le commentaire. — *Ut morte* (sans article dans le grec)... Les mots *in redemptionem*... dépendent du participe « intercedente » : Afin qu'une mort ayant eu lieu (γενομένου) pour la rançon des transgressions commises sous la première alliance, ceux qui ont été appelés puissent recevoir la promesse de l'héritage éternel. La phrase est un peu embarrassée au premier aspect. — *Morte intercedente*. Condition que Jésus devait remplir pour devenir le médiateur de la nouvelle alliance. — *Quæ... sub priori*... Si l'apôtre ne mentionne, comme expiés par Jésus-Christ, que les péchés des Israélites, c'est parce qu'il s'adresse directement à des Juifs ; mais le sang du Sauveur a coulé pour tous les hommes sans exception. Cf. Rom. iii, 25-26, etc. — *Repromissionem... æternæ*... C.-à-d., la promesse du salut éternel, par contraste avec l'héritage purement temporel qui avait été promis aux Israélites. Cf. iv, 9, 10, etc. — Les mots *qui vocati sunt* (οἱ κληθήμενοι) sont certainement une réminiscence des évangiles. Cf. Matth. xxiii, 3-4, 8 ; Luc. xiv, 17 et 24. Ils représentent ceux d'entre les hommes qui ont été appelés par Dieu à participer à l'alliance nouvelle. — *Ubi enim*... Pensée subsidiaire, d'une grande beauté, versets 16-17. La mort du Sauveur n'a pas seulement expié les péchés passés ; elle a en même temps servi de ratification à l'alliance dont Jésus-Christ était tout ensemble le garant et le médiateur. — *Ubi... testamentum*... Principe général, emprunté aux coutumes romaines. Jusqu'ici l'auteur a employé, comme les Septante, le mot διαθήκη dans le sens d'alliance. Il lui



16. Ubi enim testamentum est, mors necesse est intercedat testatoris.

17. Testamentum enim in mortuis confirmatum est; alioquin nondum valeret, dum vivit qui testatus est.

18. Unde nec primum quidem sine sanguine dedicatum est.

19. Lecto enim omni mandato legis a Moyse universo populo, accipiens sanguinem vitulorum et hircorum, cum aqua, et lana coccinea, et hyssopo, ipsum quoque librum et omnem populum aspersit,

20. dicens : Hic sanguis testamenti quod mandavit ad vos Deus.

16. Car, là où il y a un testament, il est nécessaire que la mort du testateur intervienne.

17. En effet, un testament n'est valable que par la mort, puisqu'il n'a point de force tant que le testateur est vivant.

18. C'est pourquoi le premier testament n'a pas été inauguré sans effusion de sang.

19. En effet Moïse, après avoir proclamé devant tout le peuple tous les commandements de la loi, prit le sang des veaux et des boucs, avec de l'eau, de la laine écarlate et de l'hysope, et il en aspergea le livre même et tout le peuple,

20. en disant : Ceci est le sang de l'alliance que Dieu a ordonnée pour vous.

donne tout à coup, comme l'admettent la plupart des interprètes, la signification de testament, qu'il avait d'ordinaire chez les Grecs, et il démontre par un argument saisissant la nécessité de la mort de Jésus. Un testament n'a de valeur légale qu'après la mort du testateur : *mors necesse est...* Les juristes, en effet, donnent la définition suivante de cet acte : « *Voluntatis justa sententia de eo quod quis post mortem suam fieri vult.* » — *Testamentum enim...* (vers. 17). C'est la preuve du fait allégué au verset précédent. La formule ἐπὶ νεκροῖς βεβαίαια serait plus littéralement traduite par « *super mortuis firmum* » que par *in mortuis confirmatum...* Les testaments ne deviennent solides, valides, que lorsqu'ils s'appuient pour ainsi dire sur les morts, c.-à-d., lorsqu'il y a des morts. — *Alioquin nondum...* Il fallait donc que le Christ mourût, pour que nous eussions part à l'héritage qu'il nous avait laissé. Comp. le vers. 15<sup>b</sup>. — *Unde...* Dans les vers. 18-22, l'auteur rappelle que l'ancienne alliance (*primum*) avait été elle-même inaugurée et ratifiée par le sang des victimes. — *Lecto enim...* (vers. 19). Allusion à la cérémonie très solennelle qui est racontée Ex. xxiv, 1-8. Moïse fit connaître aux Hébreux tous les détails de l'alliance, tout ce que le Seigneur leur enjoignait (*omni mandato*) ; au lieu de *legis*, le grec porte : selon la loi ; c.-à-d., les ordres de Dieu, tels qu'ils étaient contenus dans la loi ; le peuple les accepta et s'engagea à accomplir sa part du traité. On érigea ensuite un autel, et l'on offrit divers sacrifices ; la moitié du sang des victimes fut répandu sur l'autel, l'autre moitié servit à asperger le peuple. — *Vitulorum et...* Le récit de l'Exode, xxiv, 5, ne mentionne pas les boucs, non plus que les détails *cum aqua, et lana...*, et *hyssopo*. Ces traits proviennent donc de la tradition. Il en est de même du suivant : *ipsum... librum...* Il s'agit du livre de l'alliance, ainsi qu'il est appelé Ex. xxiv, 7 ; il se composait

probablement du passage Ex. xxii, 22-xxiii, 33. — *Hic sanguis...* (vers. 20). Exactement d'après



Hyssop officinal.

l'Exode : Voici le sang de l'alliance que le Seigneur a contractée avec vous au sujet de toutes ces choses. Notre auteur abrège tant soit peu la formule primitive, qui signifie : Le sang répandu sur vous garantit la validité et la solidité du traité d'alliance que Dieu contracte

21. Il aspergea aussi de sang le tabernacle et tous les ustensiles du culte;

22. et, selon la loi, presque tout est purifié avec du sang, et sans effusion de sang il n'y a pas de pardon.

23. Il était donc nécessaire, puisque les emblèmes des choses célestes sont purifiés de cette manière, que les choses célestes elles-mêmes le fussent par des victimes meilleures que celles-là.

24. Car ce n'est pas dans un sanctuaire fait de main d'homme, image du véritable, que Jésus est entré, mais dans le ciel même, afin de se présenter maintenant pour nous devant la face de Dieu.

25. Et ce n'est pas pour s'offrir soi-même plusieurs fois qu'il y est entré, comme le grand prêtre entre chaque année dans le sanctuaire avec du sang étranger;

21. Etiam tabernaculum et omnia vasa ministerii sanguine similiter aspersit;

22. et omnia pene in sanguine secundum legem mundantur, et sine sanguinis effusione non fit remissio.

23. Necessè est ergo exemplaria quidem cœlestium his mundari, ipsa autem cœlestia melioribus hostiis quam istis.

24. Non enim in manufacta sancta Jesus introivit, exemplaria verorum, sed in ipsum cœlum, ut appareat nunc vultui Dei pro nobis;

25. neque ut sæpe offerat semetipsum, quemadmodum pontifex intrat in sancta per singulos annos in sanguine alieno;

avec vous. Jésus-Christ l'a très probablement imitée à dessein lorsqu'il consacra le calice à la dernière cène (cf. Matth. xxvi, 28 et Marc. xiv, 24), pour montrer que son sacrifice était la réalisation du type par lequel l'alliance du Sinaï avait été inaugurée. — *Etiam tabernaculum...* (vers. 21). Cette autre cérémonie, dont l'apôtre a également emprunté le souvenir à la tradition (cf. Josephé, *Ant.*, III, 8, 6), n'eut lieu que plus tard, puisque le tabernacle et ses ustensiles (*omnia vasa...* est un hébraïsme) n'existaient pas encore au moment où l'alliance fut contractée. — *Et omnia pene...* (vers. 22). La pensée est généralisée; sous la loi mosaïque, le sang était un mode de purification très habituel, à tel point que *sine... effusione non fit...* Voyez Lev. xvii, 11, où ce même principe est promulgué. *Remissio*: la rémission des péchés.

— *Necessè... ergo...* Les vers. 23-28 nous représentent le Christ pontifiant dans le ciel. Leur but direct est de démontrer sous un autre aspect la nécessité de la mort de Jésus-Christ. Le vers. 23 sert de transition: comme l'ancien sanctuaire, le tabernacle céleste où officie notre grand prêtre a dû être purifié avec du sang, mais avec un sang d'une valeur extraordinaire.

— *Exemplaria... cœlestium*. Dans le grec: les copies des choses (qui sont) dans les cioux. L'auteur désigne par là le tabernacle mosaïque et son mobilier, fabriqués d'après le modèle céleste que Dieu avait fait voir à Moïse sur la montagne. Cf. VIII, 5. — *His*: par le sang des taureaux et des boucs. Comp. les vers. 18 et ss. — *Ipsa autem...* Non que le sanctuaire du ciel eût besoin d'être purifié d'une manière proprement dite; mais l'écrivain sacré emploie ce langage métaphorique pour signifier que le tabernacle céleste devait être inauguré comme l'avait été celui de la terre. On peut dire aussi, avec quelques interprètes, que les péchés des hommes

avaient excité une grande colère dans le cœur de Dieu, et que le sacrifice du Christ, en faisant cesser cette colère, a par là même en quelque sorte purifié le sanctuaire du ciel (« Mundantur cœlestia quatenus homines mundantur a peccatis », saint Thomas d'Aquin). — *Melioribus hostiis...* Il n'y eut qu'une seule victime et qu'un seul sacrifice sous le Nouveau Testament; mais l'auteur généralise, et emploie le pluriel pour ce motif. Autant le ciel l'emporte sur le tabernacle de Moïse, autant le sacrifice de notre pontife céleste devait l'emporter sur ceux d'Israël. — *Non enim...* (vers. 24). Preuve que c'est réellement dans le sanctuaire céleste que le Christ a offert son sacrifice. — Sur l'expression *non in manufacta sancta*, voyez les vers. 11<sup>b</sup> et les notes. — *Jesus*. Dans le grec: Χριστός, sans article, ce titre étant traité comme un nom propre. Cf. III, 6, etc. — *Exemplaria verorum*: ainsi qu'il a été dit plus haut, VIII, 5. — *Sed in ipsum...* Dans le ciel même, « quo nihil ulterius. » — *Ut appareat... vultui... pro...* Formule très remarquable. C'est pour nous que le nouveau pontife a pénétré dans le ciel, et il s'est présenté comme notre victime sous le regard de Dieu. — L'adverbe *nunc* est aussi très expressif: à partir du moment où le grand prêtre des chrétiens est remonté au ciel, son intercession en leur faveur se réitère sans cesse. — *Neque* (scil. « introitit ») *ut...* L'auteur insiste (vers. 25) sur un fait auquel il a déjà touché précédemment. Comp. les vers. 12 et 14; VII, 27. — *Sæpe...*, *quemadmodum...* La fête de l'Explication revenait chaque année chez les Juifs, avec ses rites particuliers (voyez le vers. 7 et le commentaire); le sacrifice spécial du Christ n'a été offert qu'une seule fois. Les mots *offerat semetipsum* contrastent avec le trait *in sanguine alieno*. — *Alioquin oportebat...* (vers. 26). On va démontrer « per absurdum » que Jésus n'a

26. alioquin oportebat eum frequenter pati ab origine mundi : nunc autem semel in consummatione sæculorum, ad destitutionem peccati, per hostiam suam apparuit.

27. Et quemadmodum statutum est hominibus semel mori, post hoc autem iudicium,

28. sic et Christus semel oblatus est ad multorum exhaurienda peccata ; secundo sine peccato apparebit expectantibus se, in salutem.

26. autrement il aurait fallu qu'il souffrit plusieurs fois depuis la création du monde, tandis qu'il n'a paru qu'une seule fois à la fin des siècles, pour abolir le péché par son sacrifice.

27. Et de même qu'il est établi que les hommes meurent une fois, et qu'ensuite vient le jugement,

28. de même le Christ s'est offert une fois pour effacer les péchés de beaucoup ; une seconde fois il apparaîtra sans péché, pour donner le salut à ceux qui l'attendent.

pas eu besoin de renouveler son sacrifice. Dans l'hypothèse contraire, il aurait dû mourir fréquemment, puisqu'un sacrifice suppose l'immolation de la victime. — *Ab origine...* L'apôtre remonte maintenant jusqu'à l'origine du monde, c.-à-d., jusqu'à la chute du premier homme et à l'introduction du péché sur la terre. Les autres victimes étant incapables d'explier le péché, c'est le sacrifice du Christ qui a tout purifié par un effet rétroactif. — *Nunc autem...* Tous les mots de cette phrase sont accentués, car chacun d'eux oppose l'œuvre sacerdotale de Jésus à celle du grand prêtre hébreu.



Sacrificateur portant une victime. (Statue grecque.)

Avec le sacrifice du Sauveur, une nouvelle ère s'est ouverte pour l'humanité. — *Ad destitutionem...* But et résultat de cet unique sacrifice : grâce à lui, le péché a été totalement effacé. — *Per hostiam suam.* Avec une légère variante dans le grec : par le sacrifice de lui-même. — Quelques commentateurs prennent le verbe *apparuit* dans le même sens qu'au vers. 24<sup>b</sup> : Jésus s'est présenté à Dieu dans le ciel comme notre prêtre et notre victime. Il est mieux peut-être de supposer que l'écrivain sacré a en vue, cette fois, la manifestation visible du Verbe incarné

sur la terre : Jésus-Christ est apparu une fois pour toutes en ce monde, afin d'offrir, également une fois pour toutes, le sacrifice d'une valeur infinie par lequel il a explié les péchés des hommes. — *Et quemadmodum...* Autre pensée subsidiaire (vers. 27-28), qui paraît avoir été suggérée à l'apôtre par la conduite du grand prêtre juif au jour de l'expiation : ses fonctions achevées dans le Saint des saints, celui-ci revenait auprès du peuple (cf. Lev. xvi, 24) ; Jésus-Christ reviendra de même sur la terre à la fin des temps. — *Statutum... hominibus...* Tous les hommes, d'après une loi à laquelle personne n'échappe, meurent successivement ; à la fin des temps (*post hoc*), lorsque chacun d'eux sera mort à son tour, il y aura le jugement général (*iudicium* ne désigne pas le jugement particulier ; le vers. 28<sup>b</sup> contredit cette interprétation). — *Sic et Christus...* (vers. 28). Lui aussi, il a dû mourir. Mais l'auteur emploie, pour exprimer cette idée, un terme plus relevé, plus en rapport avec le sacerdoce de Jésus-Christ dont toutes ces pages sont remplies : *oblatus est* ; il a été offert, immolé. — *Ad... exhaurienda...* Le verbe ἀνερχεσθαι serait, d'après quelques interprètes, synonyme de ἀπαρτύν, enlever. Cf. x, 4. Il signifie plutôt : prendre sur soi, expier. Cf. Is. lxxii, 12 ; I Petr. ii, 24. — *Multorum* : de tous ceux qui se seront appropriés la vertu rédemptrice du sang de Jésus. — *Secundo* : par opposition à son premier avènement. Act. i, 11. — *Sine peccato.* C.-à-d., sans avoir de péchés à expier alors, comme c'était le cas au moment de son incarnation. — *Expectantibus se...* Laisant de côté le sort terrible qui sera réservé aux impies lors du second avènement du Christ, l'apôtre se borne à signaler d'un mot (*in salutem*) l'heureux effet du retour de Jésus pour ses fidèles amis, qui l'attendront avec foi. La pensée est donc celle-ci : Lorsque le Christ fera de nouveau son apparition parmi nous, ce ne sera plus en qualité de victime pour nos péchés ; il viendra nous apporter la complète réalisation du salut.

## CHAPITRE X

1. En effet, la loi, qui n'a que l'ombre des biens à venir, et non l'image même des choses, ne peut jamais, par ces mêmes sacrifices qu'on offre perpétuellement chaque année, rendre parfaits ceux qui s'approchent de l'autel.

2. Autrement on aurait cessé de les offrir, parce que ceux qui rendent ce culte n'auraient plus eu aucune conscience de leur péché, ayant été une fois purifiés.

3. Et cependant, par ces sacrifices, le souvenir des péchés est rappelé chaque année.

4. Car il est impossible que le sang des taureaux et des boucs enlève les péchés.

5. C'est pourquoi le Christ entrant

1. Umbram enim habens lex futurorum bonorum, non ipsam imaginem rerum, per singulos annos eisdem ipsis hostiis, quas offerunt indesinenter, nunquam potest accedentes perfectos facere;

2. alioquin cessassent offerri, ideo quod nullam haberent ultra conscientiam peccati cultores semel mundati;

3. sed in ipsis commemoratio peccatorum per singulos annos fit.

4. Impossibile enim est sanguine taurorum et hircorum auferri peccata.

5. Ideo ingrediens mundum dicit :

3<sup>e</sup> Résumé et conclusion de tout ce qui concerne le sacrifice de Notre-Seigneur Jésus-Christ. X, 1-18.

Dans ce développement, il n'est plus du tout question du grand prêtre hébreu ; l'auteur met en parallèle l'unique sacrifice de Jésus et tous les sacrifices lévitiques en général.

CHAP. X. — 1-4. Les victimes de l'ancienne alliance étaient absolument incapables d'effacer les péchés. Cf. VII, 11, 18 ; IX, 9-10, etc. — *Umbram enim habens...* C'est le motif de cette inefficacité : la loi mosaïque et le système religieux qu'elle représentait ne possédaient que l'ombre, c.-à-d., le symbole et le type des biens messianiques (*futurorum bonorum*, des bénédictions que devait apporter « le siècle futur » ; voyez II, 5 ; VI, 5 ; IX, 11 et les notes). — *Eisdem ipsis... quas...* Cette répétition toujours identique des mêmes sacrifices prouvait, à elle seule, leur faiblesse et leur insuffisance. Évidemment, l'effet visé n'était pas produit, ou ne l'était que d'une manière imparfaite : *nunquam potest...* — *Accedentes* : ceux qui se présentent pour offrir à Dieu des sacrifices. Cf. VII, 25 et les notes. — *Alioquin cessassent...* (verset 2). Avec un tour interrogatif dans le grec : Autrement, n'auraient-elles pas cessé d'être offertes...? — Effet qui eût été produit à coup sûr, si les sacrifices lévitiques

avaient été vraiment efficaces : les adorateurs de Jéhovah (*cultores, λατρευόντας*), une fois purifiés de leurs péchés par le sang des victimes (*semel mundati*), se seraient trouvés parfaitement en règle avec lui (*ideo quod nullam...* ; cf. IX, 9 et 14). — Mais c'est le contraire qui avait lieu, et de là venait la répétition incessante des mêmes sacrifices : *sed in ipsis...* (vers. 3). L'expression *commemoratio peccatorum* est très significative : bien loin de rassurer les consciences, les victimes légales les troublaient au contraire, en leur rappelant qu'elles étaient coupables. — *Per singulos...* Avec la signification de « semper », comme au vers. 1. — *Impossibile enim...* (vers. 4). Raison capitale de l'insuffisance des sacrifices lévitiques. Elle est très vigoureusement exprimée. Par leur nature même, ils sont incapables de procurer la rémission du péché : qu'est-ce, en effet, que le sang des taureaux et des boucs pour purifier les âmes coupables ? Il n'y a aucune proportion entre la cause et le résultat à obtenir.

5-10. Efficacité parfaite de l'unique sacrifice de Jésus-Christ. — Afin de rendre sa démonstration plus saisissante, l'auteur se sert, pour l'exposer, d'un magnifique oracle du psautier. Le Christ, sur les lèvres duquel est placée la prophétie, déclare dès le premier instant de son incarnation (*ingrediens mundum* : ce trait suppose de la façon la plus évidente sa préexistence éternelle et sa divinité), que le seul sacrifice qui puisse plaire à Dieu consiste, non dans les victimes légales, mais dans son entière obéissance aux volontés du Seigneur sur lui (versets 5-7). — *Dict.* Au Ps. xxxix, 7-9<sup>a</sup> (voyez

Hostiam et oblationem noluisti, corpus autem aptasti mihi ;

6. holocaustomata pro peccato non tibi placuerunt.

7. Tunc dixi : Ecce venio ; in capite libri scriptum est de me ut faciam, Deus, voluntatem tuam.

8. Superius dicens : Quia hostias, et oblationes, et holocaustomata pro peccato noluisti, nec placita sunt tibi quæ secundum legem offeruntur,

9. tunc dixi : Ecce venio, ut faciam, Deus, voluntatem tuam ; auferit primum, ut sequens statuatur.

10. In qua voluntate sanctificati sumus per oblationem corporis Jesu Christi semel.

11. Et omnis quidem sacerdos præsto

dans le monde, dit : Vous n'avez pas voulu de sacrifice ni d'offrande, mais vous m'avez formé un corps ;

6. les holocaustes et les sacrifices pour le péché ne vous ont pas plu.

7. Alors j'ai dit : Voici, je viens, selon qu'il est écrit de moi dans le rouleau du livre, pour faire, ô Dieu, votre volonté.

8. Après avoir dit d'abord : Vous n'avez pas voulu de sacrifices et d'offrandes, non plus que les holocaustes et les sacrifices pour le péché, et vous n'avez pas agréé ces choses qu'on offre selon la loi ;

9. il ajoute : Voici, je viens pour faire, ô Dieu, votre volonté. Il abolit ainsi la première chose pour établir la seconde.

10. C'est en vertu de cette volonté que nous avons été sanctifiés par l'oblation du corps de Jésus-Christ, une fois pour toutes.

11. Et tandis que tout prêtre se tient

notre commentaire, t. IV, p. 122-123). Ce passage est certainement messianique. Il est cité d'après les LXX, avec quelques légères modifications. — Les mots *hostiam et oblationem* représentent les sacrifices sanglants et non sanglants du culte juif (voyez v. 1<sup>b</sup> et les notes) ; les premiers sont désignés encore, au point de vue de leurs effets (l'adoration ou l'action de grâces, la propitiation), par la formule *holocaustomata pro peccato* (vers. 6 ; lisez, d'après le grec : « holocaustomata et pro... »). — *Corpus... aptastit...* D'après le texte hébreu du psaume : Tu m'as percé les oreilles ; c.-à-d. : Tu m'as donné le sens de l'ouïe. Plus clairement : Tu m'as montré qu'avant toutes choses je dois t'obéir. Les Septante ont généralisé la pensée : Dieu a donné un corps à son Christ, pour qu'il l'utilisât de toutes manières à son service. — *Ecce venio* (vers. 7). Dans le grec : Voici, je suis venu. A peine l'ordre divin eut-il retenti, que le Christ accourut pour l'accomplir. — *In capite libri*. Le grec porte : ἐν κεφαλῇ βιβλίου ; expression qui désigne probablement le montant de bois autour duquel on enroulait les manuscrits de parchemin (*Atl. arch.*, pl. Lxx, fig. 4). Suivant l'hébreu : Dans le rouleau du livre ; c.-à-d., dans le livre en forme de rouleau (*Atl. arch.*, pl. LXVIII, fig. 1, 2, 4). — *Ut factam...* Ces mots correspondent à « corpus... aptastit... », et indiquent le motif pour lequel Dieu a donné un corps au Messie. — *Superius dicens...* Dans les vers. 8 et 9, l'apôtre argumente sur l'oracle qu'il vient de citer, et il prouve que le Christ, par sa généreuse oblation, a remplacé à jamais les victimes légales. « Superius » : dans la première partie de la citation. — Au lieu de *holocaustomata pro...*, il faudrait encore : les holocaustes

et (les sacrifices) pour le péché. Voyez les notes du vers. 6. — *Tunc dixi* (vers. 9). Dans le grec : Alors il a dit. Petite formule par laquelle l'auteur introduit la seconde partie de l'oracle, de même qu'il avait introduit la première par les mots « Superius dicens ». — *Auferit* (scil. : « Christus »)... Il abroge, il annule les sacrifices légaux, représentés par l'adjectif *primum*, et il leur substitue l'accomplissement idéal de la volonté divine, par son propre sacrifice. Au lieu de *sequens*, le grec dit : τὸ δεύτερον, la seconde chose (spécifiée dans l'oracle). — *In qua voluntate* (vers. 10). C.-à-d. : dans la volonté de Dieu, exécutée par Jésus-Christ de la manière la plus intégrale. Ce verset signale l'heureux résultat de l'obéissance de Notre-Seigneur, en ce qui nous concerne : elle a produit notre sanctification parfaite (*sanctificati sumus*), tandis que les milliers de victimes immolées pour Israël n'avaient pas réussi à le purifier réellement. — *Per oblationem corporis...* Ce corps sacré avait été précisément donné à Jésus pour qu'il l'offrit sur l'autel de la croix. Voyez le vers. 5<sup>b</sup>. — L'adverbe *semel* (ἐπάραξ) est renvoyé à la fin de la phrase, pour accentuer la pensée.

11-14. L'état de gloire et de puissance dans lequel se trouve actuellement notre pontife atteste aussi l'efficacité de son sacrifice. Le contraste continue entre Jésus-Christ et les prêtres de l'Ancien Testament ; l'apôtre reprend la pensée du vers. 1, pour la développer davantage. — *Sacerdos* donné la meilleure leçon du grec (ἱερεύς, et non ἀρχιερεύς, grand prêtre). — *Præsto est* : ἕστηκεν, est debout. C'était l'attitude des ministres du culte chez les Juifs. Cf. Deut. x, 8 ; xviii, 7, etc. — *Quæ nunquam*

debout chaque jour, faisant le service et offrant plusieurs fois les mêmes victimes, qui ne peuvent jamais enlever les péchés ;

12. celui-ci, après avoir offert une seule victime pour les péchés, s'est assis pour toujours à la droite de Dieu,

13. attendant désormais que ses ennemis soient devenus son marchepied.

14. Car, par une seule oblation, il a amené à la perfection pour toujours ceux qui sont sanctifiés.

15. C'est ce que l'Esprit-Saint nous atteste lui-même ; car, après avoir dit :

16. Voici l'alliance que je ferai avec eux après ces jours-là, dit le Seigneur ; je mettrai mes lois dans leurs cœurs, et je les écrirai dans leur esprit ;

17. *il ajoute* : Et je ne me souviendrai plus de leurs péchés, ni de leurs iniquités.

est quotidie ministrans, et easdem sæpe offerens hostias, quæ nunquam possunt auferre peccata ;

12. hic autem unam pro peccatis offerens hostiam, in sempiternum sedet in dextera Dei,

13. de cetero expectans donec ponantur inimici ejus scabellum pedum ejus.

14. Una enim oblatione, consummavit in sempiternum sanctificatos.

15. Contestatur autem nos et Spiritus sanctus. Postquam enim dixit :

16. Hoc autem testamentum quod testabor ad illos post dies illos, dicit Dominus ; dando leges meas in cordibus eorum, et in mentibus eorum superscribam eas ;

17. et peccatorum et iniquitatum eorum jam non recordabor amplius.

possunt... Comme plus haut, vers. 1<sup>b</sup>. Jamais, eussent-ils été offerts pendant plusieurs autres milliers d'années, les sacrifices lévitiques n'auraient pu réussir à effacer les péchés. — *Hic autem*... (vers. 12). L'autre partie de l'antithèse : le nouveau pontife, opposé aux prêtres anciens. — L'adjectif *unam* est mis en avant avec beaucoup d'emphasis. — *Offerens*. Le grec emploie le temps passé : Ayant offert une seule victime. C'est un fait accompli une fois pour toutes. — Le trait *sedet* (ἐκάθισεν, il s'est assis) contraste fortement avec les mots

de Dieu. Cf. 1, 3<sup>b</sup>, etc. — *De cetero expectans*... (vers. 13). Ce qu'il attend avec une majestueuse patience et une absolue certitude, c'est son triomphe final sur tous ses ennemis : *donec ponantur*... Allusion au Ps. cix, 1, qui a été appliqué à Jésus-Christ dès le début de l'épître (cf. 1, 13). — *Una enim*... (vers. 14). L'auteur explique pourquoi le Christ, après avoir offert un seul sacrifice, a pu aller ainsi se reposer dans le ciel : par cette oblation unique, il a rendu parfaits (τετελειώσεν, *consummavit*) ceux pour qui il s'était immolé, c.-à-d. les chrétiens, nommés sanctifiés (*sanctificatos*) comme au vers. 10. Par contraste, voyez VII, 19.

15-18. Par son sacrifice, Jésus-Christ a complètement réalisé l'oracle de Jérémie relatif à l'institution de la nouvelle alliance. D'après cet oracle, déjà cité plus haut (cf. VIII, 8 et ss.), un des caractères principaux du Nouveau Testament devait être la facilité avec laquelle on obtiendrait alors la rémission des péchés ; or, l'auteur vient précisément de montrer que l'oblation du Christ a obtenu ce résultat : il suit de là que les sacrifices antiques sont inutiles. — *Contestatur... nos*... C.-à-d. : l'Esprit-Saint nous atteste ; à savoir, dans la prophétie de Jérémie. Sur cette formule d'introduction, voyez II Petr. 1, 21, etc. — *Postquam... dixit*. La phrase qui s'ouvre ici n'a pas été achevée. Pour la compléter, il suffit d'insérer au commencement du vers. 17 les mots « statim subintulit » : Après avoir dit : Voici l'alliance..., il ajoute aussitôt : Et je ne me souviendrai plus... — *Et peccatorum*... (vers. 17). L'auteur abrège la citation. Comp. VIII, 12. — *Ubi autem*... (vers. 18). Conséquence manifeste de la rémission des péchés opérée avec tant de facilité sous la nouvelle alliance. L'apôtre l'indique brièvement, avec l'accent du triomphe : *jam*



Prêtres païens immolant un taureau.  
(Bas-relief romain.)

« præsto est quotidie ministrans » du vers. 11. Après avoir offert son unique sacrifice, le pontife du Nouveau Testament se tient à jamais assis sur son trône royal du ciel, à la droite

18. Ubi autem horum remissio, jam non est oblatio pro peccato.

19. Habentes itaque, fratres, fiduciam in introitu sanctorum in sanguine Christi,

20. quam initiavit nobis viam novam et viventem per velamen, id est, carnem suam,

21. et sacerdotem magnum super domum Dei,

18. Or, là où il y a rémission des péchés, il n'est plus besoin d'oblation pour le péché.

19. Ainsi donc, mes frères, puisque nous avons l'assurance d'entrer dans le sanctuaire par le sang du Christ,

20. par la voie nouvelle et vivante qu'il a inaugurée pour nous à travers le voile, c'est-à-dire, à travers sa chair,

21. et que nous avons un grand prêtre, établi sur la maison de Dieu,

*non est...* Désormais les sacrifices lévitiques sont inutiles; aussi ont-ils été abrogés, comme l'avait annoncé le prophète.

## DEUXIÈME PARTIE

### Exhortations morales. X, 19-XIII, 23.

A trois reprises, dans la première partie (cf. II, 1-4; III, 1-IV, 16; V, 11-VI, 12), l'apôtre a interrompu son exposition dogmatique, pour adresser à ses lecteurs quelques paroles d'exhortation. Maintenant qu'il a achevé la démonstration de sa thèse, il consacre presque en entier le reste de sa lettre à des développements parénétiqes et moraux, dans lesquels il tire les conclusions pratiques de son exposition doctrinale. Vous avez de grands privilèges, dit-il aux Hébreux; il faut en profiter. Vous avez de grands devoirs; il faut les accomplir. Demeurez fermes dans la foi, et résistez énergiquement à la tentation de préférer le judaïsme au christianisme.

#### SECTION I. — EXHORTATIONS D'UNE NATURE PLUS GÉNÉRALE. X, 19-XII, 29.

L'auteur insiste d'abord, X, 19-29, sur la nécessité d'adhérer fortement à la foi chrétienne. Il décrit ensuite aux lecteurs, pour les encourager, les admirables exemples de foi qu'ils tenaient de leurs pères, XI, 1-40; puis il applique les leçons du passé à la douloureuse période qu'ils traversaient alors, XII, 1-29.

§ I. — *Nécessité de se maintenir dans la foi et de rejeter au loin toute pensée d'apostasie.* X, 19-39.

Telle était la conclusion évidente, immédiate, de l'exposition dogmatique contenue dans la première partie.

1° Les avantages et les devoirs des chrétiens. X, 19-25.

19-22. Étonnants privilèges des disciples du Christ. — *Habentes (itaque : puisque nos péchés nous ont été entièrement pardonnés; cf. x, 16-18)...* Premier privilège: grâce au sacrifice de Jésus, les chrétiens ont le droit de s'approcher très près de Dieu. — *Fiduciam : παρρησία*, une intime et joyeuse assurance, une sainte hardiesse. Cf. III, 6 et IV, 16. — *In in-*

*troitu...* A l'accusatif dans le grec: « in introitum »; (de la hardiesse) pour pénétrer dans le sanctuaire (*sanctorum*; voyez VIII, 2 et IX, 8, etc.). — *In sanguine...* C.-à-d., en vertu du sang... Le grand prêtre juif pénétrait dans le Saint des saints « non sine sanguine » (IX, 7), « in sanguine alieno » (IX, 25); si tous les chrétiens peuvent entrer jusqu'auprès de Dieu, c'est grâce au sang du Seigneur Jésus. — *Quam initiavit* (vers. 20). Le pronom *ἣν* du grec se rapporte à εἰσόδον (« introitu ») du vers. 19; il faudrait donc « quem » dans la traduction latine: Laquelle entrée Jésus a inaugurée pour nous. Le Sauveur a fait cette inauguration lorsqu'il a pénétré lui-même le premier dans le sanctuaire du ciel, en qualité de pontife. Cf. VIII, 2; IX, 11-12 et 24-26; X, 12. — *Viam novam et viventem*. Dans le grec, ces mots forment une apposition au même substantif εἰσόδον, qu'ils développent. La voie en question était nouvelle, puisque c'est Jésus qui l'avait frayée; vivante, puisqu'il est lui-même le chemin qui nous conduit au ciel. Cf. Joan. XIV, 6. — *Per (ita, à travers) velamen*. Ce voile empêchait d'arriver jusqu'auprès de Dieu (cf. IX, 3, 8); désormais il n'existe plus, car Jésus l'a déchiré, de sorte que l'accès du trône céleste est ouvert à tous. — Le trait *id est, carnem suam* renferme une pensée belle et profonde. La chair du Christ, c'est son humanité considérée en elle-même, abstraction faite de la divinité à laquelle elle était hypostatiquement unie; c'est, par conséquent, la partie de son être qui pouvait souffrir et mourir. En vertu du plan divin, cette chair était placée entre lui et le sanctuaire du ciel, où il ne pouvait pénétrer que par sa passion et par sa mort; mais, le voile une fois détruit, mis en lambeaux, la voie nouvelle et vivante fut ouverte pour lui et pour nous, comme le montre le fait symbolique raconté Matth. XXVII, 51. — *Et sacerdotem...* (vers. 21). D'après le grec: un grand pontife. Cf. IV, 14. Ces mots dépendent du participe « habentes », qui a ouvert la phrase au vers. 19°. Ils marquent un second privilège des chrétiens, qui non seulement peuvent pénétrer librement jusqu'à Dieu, mais qui ont dans le ciel un intercesseur tout-puissant. Cf. V, 1-10; VII, 1-10, 18. — *Super domum...* L'apôtre nomme ainsi l'Église du Christ, considérée « dans ses éléments soit terrestres, soit célestes ». — Nous devons profiter

22. approchons-nous avec un cœur sincère, dans la plénitude de la foi, le cœur purifié *des souillures* d'une mauvaise conscience, et le corps lavé d'une eau pure ;

23. retenons fermement la confession de notre espérance, car celui qui nous a fait la promesse est fidèle,

24. et considérons-nous les uns les autres, pour nous exciter à la charité et aux bonnes œuvres ;

25. n'abandonnons pas nos assemblées, comme quelques-uns ont coutume de faire, mais nous exhortant *les uns les autres*, et cela d'autant plus que vous voyez s'approcher le jour.

26. Car si nous péchons volontaire-

22. accedamus cum vero corde in plenitudine fidei, aspersi corda a conscientia mala, et abluti corpus aqua munda ;

23. teneamus spei nostræ confessionem indeclinabilem, fidelis enim est qui repromisit,

24. et consideremus invicem in pro-vocationem caritatis et bonorum operum ;

25. non deserentes collectionem nostram, sicut consuetudinis est quibusdam, sed consolantes, et tanto magis quanto videritis appropinquantem diem.

26. Voluntarie enim peccantibus no-

de nos précieux avantages, et nous approcher de Dieu avec confiance : *accedamus* (vers. 22). Toutefois, plusieurs dispositions sont requises pour que le Seigneur nous fasse un bon accueil. D'abord, un cœur sincère (*cum vero...*) ; en second lieu, une foi parvenue à son entier développement (*in plenitudine...* ; cf. I Cor. XIII, 13) ; puis une grande sainteté, que décrivent les expressions symboliques *aspersi...* et *abluti...*, em-



Le baptême. (Fresque de Rome.)

pruntées aux cérémonies lévitiques, et désignant très clairement les sacrements de la pénitence et du baptême. L'absolution sacramentelle agit directement sur la conscience coupable ; l'eau du baptême purifie l'âme en lavant le corps.

23-25. A côté de ces privilèges, il est pour les chrétiens des devoirs essentiels, que l'auteur les presse d'accomplir avec fidélité. — Premier devoir : *Teneamus* (κατέχωμεν : tenons fortement ; cf. III, 6, 14, etc.)... Allusion à la profession de foi qu'on exigeait des catéchumènes avant de les baptiser. L'expression *spei...* *confessionem* équivalait ici à confession de la foi : en effet, la béa-

titude éternelle, qui est l'objet direct de l'espérance, est comme un résumé de tout le symbole. Il n'est pas étonnant que l'espérance occupe une place très importante dans une lettre destinée à lutter contre le découragement. Cf. III, 6 ; VI, 11, 18, 19 ; VII, 19, etc. — *Indeclinabilem* (ἀκλινη) : qui ne fléchit pas ; sur suite, qui demeure ferme et inébranlable. — *Fidelis enim...*, Motif sur lequel s'appuie l'espérance du chrétien : Dieu ne saurait manquer à ses promesses. — *Consideremus...* (vers. 24). C'est le second devoir : s'exciter mutuellement au bien par les exemples d'une vie parfaite. — *Non deserentes...* (vers. 25). Troisième devoir, qui est exposé tour à tour en termes négatifs et en termes positifs. — *Collectionem nostram* (τὴν ἐπισυναγωγὴν...). C.-à-d., les assemblées religieuses des chrétiens. Un certain nombre de ceux auxquels s'adresse l'apôtre avaient cessé en tout ou en partie de les fréquenter, à cause de la diminution de leur foi (*sicut consuetudinis...*), et c'était là un signe fâcheux, inquiétant.

— *Sed consolantes...* Les chrétiens de Jérusalem avaient une raison spéciale de s'exciter mutuellement au bien : *tanto magis quanto...* Une crise très grave était à l'horizon, et ils devaient se tenir prêts à tout. — Par les mots *appropinquantem diem* (τὴν ἤμέραν avec l'article, le jour bien connu), il est certain que l'auteur a voulu désigner ici le second avènement de Jésus-Christ (cf. I Cor. III, 13 ; I Thess. V, 4 ; II Tim. I, 12, 18, etc.), mais sans vouloir rien déterminer de précis au sujet de sa proximité plus ou moins grande. Voyez ce qui a été dit sur ce point à propos de Rom. XIII, 14. Comp. aussi II Thess. II, 2. Dans son discours eschatologique (Matth. XXIV), Jésus-Christ a associé très étroitement la ruine de Jérusalem et le jugement général, parce que le premier de ces faits devait être le prélude et le type du second ; l'apôtre se conforme ici à l'exemple du Sauveur, car les signes précurseurs de la ruine de l'État juif frappaient alors tous les yeux.

2° Châtiments terribles auxquels s'exposent les apôtats. X, 26-31.

Tableau vigoureusement tracé, qui rappelle



bis post acceptam notitiam veritatis, jam non relinquitur pro peccatis hostia,

27. *terribilis* autem quædam expectatio iudicii, et *ignis* æmulatio, quæ consumptura est adversarios.

28. Irritam quis faciens legem Moysi, sine ulla miseratione duobus vel tribus testibus moritur :

29. quanto magis putatis deteriora mereri supplicia, qui Filium Dei conculcaverit, et sanguinem testamenti pollutum duxerit, in quo sanctificatus est, et spiritui gratiæ contumeliam fecerit ?

30. Scimus enim qui dixit : Mihi vindicta, et ego retribuam. Et iterum : Quia iudicabit Dominus populum suum.

31. Horrendum est incidere in manus Dei viventis.

ment après avoir reçu la connaissance de la vérité, il ne reste plus désormais de sacrifice pour les péchés,

27. mais une attente effroyable du jugement, et l'ardeur d'un feu qui doit dévorer les adversaires.

28. Celui qui a violé la loi de Moïse meurt sans miséricorde, sur la déposition de deux ou trois témoins :

29. de quels pires supplices pensez-vous que sera jugé digne celui qui aura foulé aux pieds le Fils de Dieu, qui aura tenu pour profane le sang de l'alliance par lequel il a été sanctifié, et qui aura outragé l'Esprit de la grâce ?

30. Car nous connaissons celui qui a dit : A moi la vengeance, à moi la rétribution. Et encore : Le Seigneur jugera son peuple.

31. C'est une chose terrible que de tomber entre les mains du Dieu vivant.

le passage vi, 4-8, et qui rend plus pressante l'exhortation qu'on vient de lire.

26-27. Ce qui attend les chrétiens apostats. — *Voluntarie... peccantibus*. Cette idée importante est très particulièrement accentuée : il s'agit de péchés réitérés, commis volontairement et en pleine connaissance de cause. Le pronom *nobis*, par lequel l'auteur se place sur le même rang que ses lecteurs, comme s'il eût couru le même danger qu'eux, est « un trait de profonde sympathie ».

— *Post acceptam...* Autre circonstance aggravante : les coupables ont reçu une connaissance complète (ἐπίγνωσιν) de la vérité chrétienne. — *Jam non relinquitur...* Plus haut, ix, 26 et 28, l'auteur nous a montré Jésus-Christ obtenant de Dieu la rémission de nos péchés par son unique sacrifice ; si l'on refuse de participer aux fruits de cette oblation, c'est fini : « non reservatur nobis ultra hostia pro peccato, quæ pro nobis offeratur » (Primasius). — *Terribilis autem...* (vers. 27). Sort réservé à ceux qui rejettent l'unique moyen d'expiation. Le pronom indéterminé *quædam* (τις) laisse à dessein le châtement dans un vague effrayant. — *Ignis æmulatio*. Locution remarquable, qui personnifie le feu de l'enfer et lui fait exercer une sorte de zèle pour venger le Seigneur offensé. — *Quæ consumptura...* D'après le grec : qui mangera.

28-29. Confirmation de la menace, par le traitement qui était infligé aux violeurs de la loi mosaïque. — *Irritam... factiens* est une bonne traduction de ἀθετήσας, si ce n'est que le participe grec est à l'aoriste : ayant annulé. Il n'est donc pas question d'une violation quelconque de la loi, mais d'une transgression très grave, qui l'anéantirait pour ainsi dire. De là la sévérité de la sentence : *sine ulla... moritur* (il subit la peine de mort). L'auteur fait probablement allusion au crime d'idolâtrie, qui était une sorte d'apostasie. Cf. Deut. xvii, 2 et ss, —

*Quanto magis...* (vers. 29). C'est l'argument « a fortiori », si fréquent dans cette épître (cf. ii, 2-3 ; ix, 13-14, etc.). — *Deteriora... supplicia*. Dans le grec : un pire châtement. — *Mereri... qui...* Trois circonstances particulièrement graves mettent en relief la noirceur de la conduite d'un chrétien apostat. — La première : *Filium... conculcavit*. Fouler aux pieds un homme ordinaire serait déjà un acte très coupable ; lorsqu'un pareil outrage s'adresse au Fils de Dieu, c'est un « nefandum scelus » qui est commis (Estius). — Seconde circonstance : *sanguinem... pollutum...* L'apostat est censé avoir décidé dans sa pensée (*duxerit, ἡγησάμενος*) que le sang par lequel avait été fondée la nouvelle alliance (*testamenti*; cf. ix, 12, 14, 23, etc.), c.-à-d., le sang de Jésus-Christ lui-même, n'était qu'un sang ordinaire et vulgaire (*κοινόν*, dit le grec ; « communem », d'après l'Itala et le syriaque). Le trait *in quo sanctificatus...* fait ressortir davantage encore l'ingratitude de ce chrétien apostat : le sang qu'il méprise lui avait obtenu la sanctification. — Troisième circonstance : *Spiritum... contumeliam...* L'apostasie est une rébellion ouverte contre l'Esprit-Saint, qui octroie si généreusement aux chrétiens les grâces que leur a méritées le sang du rédempteur.

30-31. Certitude absolue du châtement. Elle s'appuie soit sur les assertions de Dieu lui-même, soit sur son infinie puissance. — *Scimus... qui* (ellipse pour « illum qui »)... Nous connaissons la fidélité parfaite du Seigneur à toutes ses promesses, quelles qu'elles soient, et son caractère de Dieu vivant, terrible. — *Mihi vindicta...* Ce premier texte est extrait du Deutéronome, xxxii, 35, et cité avec une certaine liberté. Cf. Rom. xii, 19 et ss., où il est reproduit de la même manière. — Le second texte, *iudicabit Dominus...* provient de Deut. xxxii, 36, passage où il est question d'un jugement destiné à châtier Israël

32. Rappelez en votre mémoire ces premiers jours où, après avoir été illuminés, vous avez soutenu un grand combat de souffrances,

33. d'une part exposés comme en spectacle aux opprobres et aux tribulations, et de l'autre, prenant part aux maux de ceux qui étaient traités de même.

34. Car vous avez eu de la compassion pour les prisonniers, et vous avez accepté avec joie la perte de vos biens, sachant que vous aviez une richesse meilleure et permanente.

35. N'abandonnez donc pas votre con-

32. Rememoramini autem pristinos dies, in quibus illuminati, magnum certamen sustinuistis passionum,

33. et in altero quidem, opprobriis et tribulationibus spectaculum facti, in altero autem, socii taliter confersantium effecti.

34. Nam et vincitis compassi estis, et rapinam honorum vestrorum cum gaudio suscepistis, cognoscentes vos habere meliorem et manentem substantiam.

35. Nolite itaque amittere confiden-

cupable. — *Horrendum est...* (vers. 31). Réflexion ajoutée par l'apôtre. Celui qui a fait de telles menaces n'est autre que le Dieu vivant (cf. III, 12), auquel on ne saurait échapper. — L'expression *incidere in manus* fait image : tomber au pouvoir de quelqu'un, pour en être châtié sévèrement.

3° Encouragements, basés sur la vaillante conduite des Hébreux dans le passé. X, 32-39.

Comme plus haut, VI, 9 et ss., ces paroles encourageantes sont associées à de graves avertissements. L'apôtre rappelle à ses lecteurs qu'ayant combattu le bon combat, ils n'avaient plus qu'à patienter un peu pour recevoir la couronne qu'ils avaient si bien méritée.

32-34. Ils sont invités à jeter un coup d'œil en arrière sur leur récente histoire personnelle. L'allusion porte évidemment sur les difficultés spéciales que les chrétiens de Jérusalem et de Palestine rencontraient de la part de leurs anciens coreligionnaires. Cf. Act. VI, 9 et ss.; VIII, 1 et ss. — *Pristinos dies*. Avec une légère nuance dans le grec : les jours d'auparavant; c.-à-d., les jours d'une période antérieure de leur vie chrétienne. — *Illuminati*. Mis en pleine lumière par suite de leur conversion au christianisme. Cf. VI, 4. — *Magnum certamen*... Un combat qui consistait dans les souffrances et les persécutions (*passionum*). Les lecteurs l'avaient soutenu avec courage, comme le montrent les développements qui suivent. — *In altero...*, *in altero* (vers. 33). Dans le grec : *τοῦτο μὲν, ... τοῦτο δέ*. Cette formule toute classique relève deux circonstances remarquables de la vaillance des Hébreux : non contents de souffrir la persécution sans faiblir, ils s'étaient montrés, durant cette période d'épreuves, particulièrement sympathiques envers leurs frères affligés. — *Opprobriis et...* Les injures atteignaient l'âme et l'esprit; les tribulations s'attaquaient au corps et aux biens extérieurs. — *Spectaculum facti*, θεατριζόμενοι. Expression rare et énergique, dont on trouve l'équivalent I Cor. IV, 9. Ici : exposés à la moquerie et aux outrages, comme des scélérats. — *Socii* (κοινωνοί, demeurant

en union intime)... Leurs propres peines ne les avaient pas rendus insensibles à celles de leurs frères, également persécutés pour la justice (*taliter confersantium*); sans craindre de s'exposer à de nouveaux périls, ils les avaient secourus ouvertement. — *Nam...* (vers. 34). Deux détails qui servent pour ainsi dire de commentaire au vers. 33; mais l'auteur renverse l'ordre des pensées, mentionnant d'abord ce que les Hébreux avaient fait pour leurs frères persécutés (*et vincitis...*), et ensuite leurs souffrances personnelles (*rapinam... cum gaudio...*) La variante τοῖς δεσμοῖς μου, à mes liens, au lieu de τοῖς δεσμοῖς μου, aux prisonniers, n'est qu'insuffisamment garantie; on ne peut donc pas s'appuyer sur elle pour démontrer que l'épître a été composée par saint Paul. Nous avons des arguments plus sérieux. — *Cognoscentes...* Espérance qui avait soutenu la patience des lecteurs, tandis que l'on confisquait ou pillait leurs biens.

35-39. Cette conduite passée était de nature à leur inspirer une vive confiance pour leur



Chrétien comparaisant devant un juge.  
(D'après un ivoire antique.)

salut final; ils n'avaient qu'à persévérer. — *Nolite... amittere*. Plus fortement dans le grec : Ne rejetez pas (comme une chose sans valeur). — *Confidentiam* (καρροσίαν)... : la ferme assurance de posséder les biens éternels (*quæ magnam...*). Cf. III, 6. — L'apôtre insiste sur la

salut final; ils n'avaient qu'à persévérer. — *Nolite... amittere*. Plus fortement dans le grec : Ne rejetez pas (comme une chose sans valeur). — *Confidentiam* (καρροσίαν)... : la ferme assurance de posséder les biens éternels (*quæ magnam...*). Cf. III, 6. — L'apôtre insiste sur la

tiam vestram, quæ magnam habet remunerationem.

36. Patientia enim vobis necessaria est, ut voluntatem Dei facientes, reportetis promissionem.

37. Adhuc enim modicum aliquantum, qui venturus est veniet, et non tardabit.

38. Justus autem meus ex fide vivit; quod si subtraxerit se, non placebit animæ meæ.

39. Nos autem non sumus subtractionis filii in perditionem, sed fidei in acquisitionem animæ.

fiance, qui aura une grande rémunération.

36. En effet, la patience vous est nécessaire, afin que, faisant la volonté de Dieu, vous obteniez ce qui vous est promis.

37. Encore bien peu de temps, et celui qui doit venir viendra; il ne tardera pas.

38. Or, mon juste vit de la foi; mais, s'il se retire, il ne plaira pas à mon âme.

39. Pour nous, nous ne sommes pas de ceux qui se retirent pour leur ruine, mais de ceux qui gardent la foi pour sauver leur âme.

nécessité d'une courageuse persévérance : *Patientia*... (vers. 36). A ce prix, la récompense était certaine : *ut reportetis*... — En attendant, les lecteurs avaient la consolation de penser que leurs souffrances avaient lieu en conformité avec la volonté divine : *voluntatem... facientes*. Ici comme en d'autres endroits du Nouveau Testament, la volonté de Dieu représente quelque chose de pénible à l'homme naturel. Cf. Matth. xxvi, 42; Eph. vi, 6; I Petr. ii, 15, etc. — *Adhuc enim*... (vers. 37). Employant le langage de l'Ancien Testament pour donner plus de force à sa pensée, l'auteur montre, au moyen d'un texte d'Habacuc, II, 3-4, que les promesses divines ne manqueront pas de se réaliser au temps voulu. — La formule *modicum aliquantum* (μικρὸν ὅσον ὅσον, « paulisper, quantillum quantillum »), qui introduit la citation, pourrait bien venir d'Isaïe, xxvi, 20, où elle est employée par les LXX pour traduire les mots *kim'at-réga*, « un peu, un moment »; c.-à-d., encore un peu de temps. — *Qui venturus...* A partir d'ici, jusqu'à la fin du vers. 38, l'apôtre cite Habacuc d'après la version des Septante, mais avec une certaine liberté d'allures. Il distingue trois parties dans l'oracle : la première, vers. 37<sup>a</sup>, annonce la certitude de la récompense pour quiconque saura persévérer; la seconde, vers. 38<sup>a</sup>, excite le juste à demeurer plein de foi dans son attente; la troisième, vers. 38<sup>b</sup>, menace les apostats de la colère divine. — *Qui venturus est* (ὁ ἐρχόμενος, celui qui vient) : le Dieu rémunérateur; ou bien, Notre-Seigneur Jésus-Christ, qui porte précisément ce nom dans l'évangile en tant que Messie (cf. Matth. xi, 3; Luc. vii, 19, etc.). — *Veniet, et non...* Il viendra certainement, soit à la fin des temps, soit pour chaque âme individuelle, afin de récompenser ses serviteurs fidèles. — *Justus autem...* (vers. 38). Comp. Rom. i, 17, où saint Paul fait un usage dogmatique de cette parole. Ici elle lui sert à encourager les Hébreux à attendre avec une foi entière l'heure de la récompense, quelque rude que soit l'épreuve actuelle. — *Quod si subtraxerit...* L'auteur applique ce trait aux chrétiens apostats, que les derniers mots

du texte, *non placebit...*, menacent de la vengeance divine. Sur le sens direct de l'oracle, voyez le tome VI, page 516. — *Nos autem...* (vers. 39). Conclusion toute consolante, qui est rattachée au texte d'Habacuc. — *Non sumus subtractionis filii* (filii manque dans le grec). C.-à-d. : Nous ne sommes pas de ceux qui se retirent, qui apostasiaient. — *In perditionem*. La conséquence funeste d'un pareil crime serait la ruine éternelle. — *Sed fidei, in...* Heureux contraste. Comp. Luc. xxi, 19, où le Sauveur exprime l'idée du salut dans un langage presque identique : « In patientia vestra possidebitis animas vestras. » Les apostats perdront leurs âmes; le contraire aura lieu pour les hommes de foi, qui obtiendront le salut éternel pour les leurs, dont ils auront ainsi à jamais la pleine possession.

§ II. — *Exemples héroïques donnés par des hommes de foi sous l'Ancien Testament*. XI, 1-40.

Pour encourager davantage encore ses lecteurs, l'apôtre trace un tableau idéal de ce qu'on peut appeler les triomphes de la foi durant tout le cours de l'histoire d'Israël. Il montre ainsi qu'en vérité la foi a été de tout temps requise par le Seigneur, de tout temps la vertu par excellence des plus grands Saints. Le plan qu'il adopte est très naturel : après un court préambule, vers. 1-2, dans lequel il définit la foi, il prouve que « l'histoire du monde est une histoire des victoires de la foi », d'abord depuis les origines jusqu'à Noé, pendant la période primordiale de l'humanité, vers. 3-7; puis d'Abraham à Joseph, à l'époque des patriarches proprement dits, vers. 8-22; ensuite depuis Moïse jusqu'à la prise de possession de la terre promise, vers. 23-31; enfin durant toute la suite de l'existence du peuple juif, vers. 32-39. Les vers. 39-40 servent de conclusion.

1° La thèse à démontrer. XI, 1-2.

CHAP. XI. — 1-2. Le caractère de la foi, envisagé d'une manière générale. — *Est... fides* (inversion, comme dans les passages Luc. viii, 11 et I Tim. vi, 6)... Ce n'est pas une définition

## CHAPITRE XI

1. Or la foi est la substance des choses qu'on espère, une démonstration de celles qu'on ne voit pas.

2. C'est par elle que les anciens ont obtenu un bon témoignage.

3. C'est par la foi que nous savons que le monde a été formé par la parole de Dieu, en sorte que ce qui était invisible est devenu visible.

4. C'est par la foi qu'Abel offrit à

1. Est autem fides sperandarum substantia rerum, argumentum non apparentium.

2. In hac enim testimonium consecuti sunt senes.

3. Fide intelligimus aptata esse sæcula verbo Dei, ut ex invisibilibus visibilia fierent.

4. Fide plurimam hostiam Abel, quam

en quelque sorte officielle que donne ici l'écrivain sacré ; il se propose simplement de signaler ceux des caractères de la foi qui avaient une importance plus spéciale pour son sujet. — La foi est en premier lieu *sperandarum substantia*... L'équivalent grec de « substantia » est ὑπόστασις, mot que nous avons déjà rencontré à deux reprises dans cette épître (cf. I, 3 et III, 14). Ici, il n'a probablement pas la signification de substance, d'essence, mais plutôt celle de « subsistance » ; c.-à-d., ce qui fait qu'une chose a une existence réelle. D'autres le traduisent par assurance, confiance ; c.-à-d., ce qui garantit la certitude d'une chose. — *Sperandarum... rerum*. En effet, la foi s'occupe presque « essentiellement de l'avenir, de régions où l'on ne pénètre point par l'expérience directe » ; en particulier du ciel et de ses biens, d'après les vers. 35, 36 et 37. C'est précisément pour cela qu'elle donne l'existence et la réalité aux choses espérées, ou qu'elle en garantit l'accomplissement. — Le trait *argumentum non...* exprime une pensée analogue. Le substantif ἔλεγχος a aussi reçu des interprétations légèrement différentes : d'après les uns, une preuve (c'est le sens adopté par la Vulg.), c.-à-d., le moyen d'arriver à la certitude ; selon d'autres, une conviction, c.-à-d. le sentiment de la certitude. Les deux sens cadrent fort bien avec les mots qui suivent : *non apparentium*. Ces choses qui ne sont pas vues, comme dit le grec, ne diffèrent pas des choses espérées. Le domaine de la foi est donc un domaine d'objets actuellement invisibles, mais que l'on espère voir et posséder un jour. Cf. Rom. VIII, 24. Comme le dit fort bien Théodoret, h. l., « la foi est pour nous un cell qui nous fait contempler des choses espérées, et qui nous montre comme présentes des choses qui ne sont pas encore réalisées. » — *In hac enim...* (vers. 2). Preuve que la foi est vraiment ce que l'on vient de dire. — *Senes* (οἱ πρεσβύτεροι). Ce mot ne désigne pas seulement les patriarches, mais, comme le prouve l'énumération qui suit, tous les héros de la foi jusqu'à l'époque des Machabées. — *Testimonium consecutum*... Ces hommes vénérables ont reçu de Dieu

et des saints Livres un bon témoignage pour leur foi, grâce à laquelle ils ont contemplé d'avance ce qui n'existait pas encore.

2° Les héros de la foi dans le monde primitif jusqu'au déluge. XI, 3-7.

L'auteur va relever les principaux traits des neuf premiers chapitres de la Genèse qui vont à son sujet. La première réflexion, vers. 3, est d'ordre général ; les autres concernent Abel, vers. 4, Hénoch, vers. 5-6, et Noé, vers. 7, envisagés tour à tour comme des types de foi.

3. La croyance au fait de la création est la base de la vie de foi. — *Fide* (πίστει). C.-à-d., par l'exercice de la foi. Notez la place emphatique qui a été donnée à ce mot tout le long du chapitre. La formule varie légèrement dans les vers. 13 (κατὰ πίστιν) et 33 (διὰ πίστειως). — *Intelligimus*. Le verbe νοοῦμεν marque une perception intellectuelle, distincte de la perception extérieure. — *Sæcula* (τοὺς αἰῶνας) : le monde créé. Voyez I, 2, etc. — *Aptata esse*. Belle expression (κατηρτισθαι), déjà employée plus haut (X, 5), à propos du corps humain. Elle désigne un organisme parfait, dans lequel la diversité des détails n'est pas moins admirable que l'unité de l'ensemble. — *Verbo* : ῥήματι, par un mot. Allusion au « fiat » créateur. Cf. Gen. I, 3, 6, 9, etc. ; Ps. XXXII, 6, 9, etc. — *Ut ex invisibilibus...* D'après la Vulgate, le sens serait que le monde exista d'abord dans la pensée de Dieu, avant d'être créé et de paraître visiblement sous sa forme actuelle. Mais le grec a une variante considérable : Afin que le visible (s.-ent. : fût compris) ne pas provenir des choses qui apparaissent. L'apôtre veut dire que, d'après les enseignements de la foi, le monde n'est pas éternel, et qu'il ne s'est formé ni de lui-même, ni sous l'influence de causes secondaires, mais qu'il est l'œuvre de la toute-puissance créatrice de Dieu. Vérité d'une importance capitale sous le rapport religieux. Le vers. 3 contient donc la note dominante de tous les développements qui suivent ; il nous rappelle que le premier récit de la Genèse est incompréhensible sans la foi et qu'il demande la foi.

4. La foi d'Abel. L'auteur passe sous silence

Cain, obtulit Deo; per quam testimonium consecutus est esse justus, testimonium perhibente muneribus ejus Deo; et per illam defunctus adhuc loquitur.

5. Fide Henoch translatus est, ne videret mortem; et non inveniebatur, quia transtulit illum Deus; ante translationem enim testimonium habuit placuisse Deo.

6. Sine fide autem impossibile est placere Deo; credere enim oportet accedentem ad Deum quia est, et inquiringibus se remunerator sit.

7. Fide Noe, responso accepto de iis

Dieu un sacrifice plus excellent que celui de Cain, et qu'il obtint le témoignage d'être juste, Dieu approuvant ses offrandes, et c'est par elle que, quoique mort, il parle encore.

5. C'est par la foi qu'Hénoch a été enlevé, pour ne pas voir la mort; et on ne le trouvait plus, parce que Dieu l'avait enlevé; car avant d'être enlevé, il avait reçu le témoignage qu'il avait plu à Dieu.

6. Or, sans la foi, il est impossible de plaire à Dieu; car il faut que celui qui s'approche de Dieu croie qu'il existe, et qu'il récompense ceux qui le cherchent.

7. C'est par la foi que Noé, divine-

Adam et Ève, dont la foi avait été loin d'être parfaite. — *Pturimam... quam...* D'après Gen. iv, 2, Abel offrit, en effet, « de primogenitis gregis sui et de adipibus eorum »; c.-à-d., ce qu'il possédait de meilleur. Le texte sacré ne dit rien de semblable au sujet de Cain. C'est donc un sentiment plus vif des droits de Dieu,

cessant pas de porter les hommes à la sainteté.

5-6. La foi d'Hénoch. — *Henoch*. Ce patriarche est mentionné Gen. v, 21-24, dont notre auteur abrège le récit, en suivant la traduction des LXX. Voyez aussi Eccli. xlv, 16 et xlix, 16; Josephé, *Ant.*, I, 3, 4. — *Translatus...* Enlevé du milieu des hommes, d'une manière surnaturelle. — Le trait explicatif *ne videret mortem* a été ajouté par notre auteur. — *Ante translationem...* Avant de signaler la disparition mystérieuse d'Hénoch, la Genèse, iv, 22, dit de lui qu'il marchait avec Dieu, c.-à-d. qu'il lui était pleinement uni. A la suite des LXX, l'apôtre voit en cela la preuve qu'il plaisait au Seigneur (*testimonium... placuisse...*). — *Sine fide autem...* (vers. 6). Le mot *Deo* manque dans le grec; mais la Vul-



L'offrande d'Abel et de Cain. (D'après un ancien sarcophage.)

sentiment inspiré par la foi, qui dirigea Abel en cela. — *Per quam* (scil. : « fidem ») *testimonium...* Les riches sacrifices d'Abel manifestaient sa justice, c.-à-d., sa sainteté, la perfection de ses rapports avec Dieu. Jésus aussi donne à Abel le titre de juste (Matth. xxiii, 35). — *Testimonium perhibente...* On ignore de quelle manière précise eut lieu cette attestation divine; peut-être, suivant une tradition très ancienne (le Talmud, Théodotion, saint Jean Chrys., etc.), par un feu miraculeux qui descendit du ciel et consuma les victimes. — *Et per illam... adhuc...* Allusion à Gen. iv, 10, où il est dit que la voix du sang d'Abel criait justice contre Cain. Malgré sa mort prématurée, Abel a continué de parler et d'agir à travers les siècles, son bel exemple de foi ne

gata l'a très justement inséré d'après le sens. Ce fait qu'Hénoch plut à Dieu suffit pour démontrer sa foi, puisque sans cette vertu il est impossible de mériter les bonnes grâces du Seigneur. — *Credere enim...* La foi requise pour produire ce résultat se compose de deux éléments : la croyance à l'existence de Dieu (*quia est*) et la croyance à sa justice distributive, à son gouvernement moral (*et... remunerator...*). — *Accedentem* : τὸν προσερχόμενον, celui qui s'approche de Dieu en qualité d'adorateur. Cf. vii, 25, etc.

7. La foi de Noé. Voyez Gen. vi, 1-ix, 29. — *Responso accepto*. Le grec χρηματισθεὶς désigne une révélation divine. Cf. viii, 5, etc. — Les mots de *is que...* non... résument l'objet de cette révélation. Elle portait sur des évé-

ment averti des choses qu'on ne voyait pas encore, saisi de crainte, bâtit l'arche pour sauver sa famille, et par elle il condamna le monde, et devint héritier de la justice qui vient de la foi.

8. C'est par la foi qu'Abraham, lors de son appel, obéit en partant pour le pays qu'il devait recevoir en héritage; et il partit, ne sachant pas où il allait.

9. C'est par la foi qu'il séjourna dans la terre qui lui avait été promise, comme dans une terre étrangère, habitant sous des tentes, ainsi qu'Isaac et Jacob, héritiers avec lui de la même promesse.

10. Car il attendait la cité aux *solides*

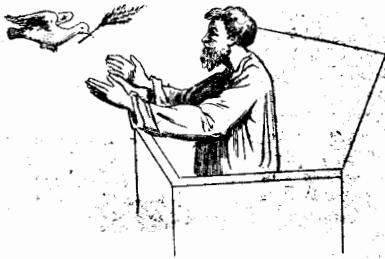
quæ adhuc non videbantur, metuens aptavit arcam in salutem domus suæ, per quam damnavit mundum; et justitiæ, quæ per fidem est, heres et institutus.

8. Fide qui vocatur Abraham obediit in locum exire, quem accepturus erat in hereditatem, et exiit, nesciens quo iret.

9. Fide demoratus est in terra repositionis, tanquam in aliena, in casulis habitando, cum Isaac et Jacob; coheredibus repositionis ejusdem.

10. Expectabat enim fundamenta ha-

ments futurs, et par conséquent invisibles (Gen. vi, 12-21). — *Metuens*. Le grec εὐλαβηθεὶς marque une crainte pleine de respect. — *Aptavit*. La foi de Noé consista précisément dans cette prompte et religieuse obéissance. — *Per quam* (« *fidem* ») *damnavit*... En effet, tous les contemporains de Noé étant demeurés incrédules, la foi du saint patriarche était leur condamnation, car elle affirmait d'avance la réalité du châtement qui devait bientôt les



Noé dans l'arche. (Peinture des Catacombes.)

attendre. — Sa récompense fut très grande : *justitiæ... heres*... Allusion probable à ce fait, que Noé est le premier homme auquel la Bible attribue explicitement le nom de juste. Cf. Gen. vi, 9. L'expression « *il fut institué héritier de la justice* » est remarquable : la justification vient de Dieu; personne ne saurait l'obtenir par ses propres mérites. — Les mots *justitiæ, quæ per fidem* (κατὰ πίστιν, selon la foi; la justice qui est produite par la foi) résument les magnifiques théories que saint Paul développa dans les épîtres aux Romains et aux Galates.

3<sup>o</sup> Les ancêtres proprement dits du peuple de Dieu, envisagés comme héros de la foi. XI, 8-12.

8-12. La foi d'Abraham, en tant qu'elle produisit en lui une obéissance patiente. A trois reprises (comp. les vers. 8, 9 et 11), l'auteur en signale les degrés spéciaux, qu'il introduit par son

éloquente formule *fide*. La foi d'Abraham n'est pas moins appréciée des Juifs que des chrétiens : les anciens rabbins disent que, par elle, il a conquis le monde présent et le monde à venir. — *Obediit*... Premier degré, vers. 8 : la foi qui produit l'obéissance aveugle. — *Qui vocatur*... La Vulgate a adopté la variante ὁ καλούμενος, qui fait allusion au changement de nom du patriarche (Gen. xvii, 1 et ss.). « *Qui vocatur nunc Abraham, tunc vocabatur Abram* » (Primastus; de même Théodoret, etc.). Mais la leçon καλούμενος, sans article, paraît être mieux garantie. Elle donne cet autre sens : Par la foi, étant appelé (ayant reçu le divin appel), Abraham... — Sans doute, Abraham reçut, au moment même de cet appel, de magnifiques promesses (Gen. xii, 2-3); puis, peu après (Gen. xii, 7), il sut que le pays de Chanaan appartiendrait un jour à ses descendants (*in locum... quem accepturus*...); mais ces promesses mêmes demandaient un acte de foi. — Le trait *exiit nesciens*... met en relief le caractère héroïque de l'obéissance du père des croyants. Cf. Gen. xii, 1<sup>b</sup>. — *Fide*... (vers. 9-10). Second degré : la foi patiente, qui attend en paix la lente réalisation des promesses divines. — *Demoratus est*. D'après le grec : il habita comme étranger. — L'expression *terra repositionis* n'est employée qu'en ce seul endroit de la Bible; mais la pensée qui lui a donné naissance remplit le Pentateuque. — *Tanquam in aliena*. Et pourtant Dieu avait promis à Abraham que ce pays serait à lui. — *In casulis*. Plutôt : dans des tentes. A la façon des nomades, qui n'ont pas d'habitation fixe. Cf. Gen. xii, 8; xiii, 3; xviii, 1 et ss. — *Cum Isaac et Jacob*. Le fils et le petit-fils d'Abraham, héritiers comme lui de la divine promesse (*coheredibus*...), partagèrent sa foi et sa patience. Ils sont nommés ici avec lui, parce qu'ils eurent tous les trois une existence analogue sous le rapport de la foi qui attend. Ils séjournerent l'un après l'autre comme des étrangers dans le pays de Chanaan, n'y possédant à peu près rien. — Motif de leur attente pleine de patience : *expectabat enim*... (vers. 10). Parole profonde : les espérances d'Abraham allaient bien au delà

bentem civitatem, cujus artifex et conditor Deus.

11. Fide et ipsa Sara sterilis virtutem in conceptionem seminis accepit, etiam præter tempus ætatis, quoniam fidelem credit esse eum qui repromiserat.

12. Propter quod et ab uno orti sunt (et hoc emortuo) tanquam sidera cæli in multitudinem, et sicut arena, quæ est ad oram maris, innumerabilis.

13. Juxta fidem defuncti sunt omnes isti, non acceptis repositionibus, sed a longe eas aspicientes et salutantes, et confitentes quia peregrini et hospites sunt super terram.

14. Qui enim hæc dicunt, significant se patriam inquirere.

15. Et si quidem ipsius meminissent de qua exierunt, habebant utique tempus revertendi;

16. nunc autem meliorem appetunt,

fondements, dont Dieu est le fondateur et l'architecte.

11. C'est par la foi que Sara aussi, quoique stérile, reçut la vertu de concevoir, malgré son âge avancé, parce qu'elle crut fidèle celui qui avait fait la promesse.

12. C'est pourquoi d'un seul homme, déjà usé de corps, est sortie une postérité nombreuse comme les étoiles du ciel, et comme le sable qui est sur le bord de la mer, qu'on ne peut compter.

13. C'est dans la foi qu'ils sont tous morts, sans avoir reçu les choses promises; mais ils les ont vues et saluées de loin, confessant qu'ils étaient étrangers et voyageurs sur la terre.

14. Car ceux qui parlent ainsi montrent bien qu'ils cherchent une patrie.

15. Et s'ils avaient eu en vue celle dont ils étaient sortis, ils avaient le temps d'y retourner;

16. mais ils en désiraient une meilleur

de cette terre; elles montaient jusqu'au ciel même. — *Fundamenta* (avec l'article dans le grec : les fondements) *habentem*... La ville qui a les fondements par excellence, les fondements éternels, n'est autre que le ciel, représenté sous la figure d'une cité idéale, permanente. Comp. le vers. 16; xi, 22 et 23; xiii, 14; Apoc. xxi, 2, etc. — *Artifex et conditor*. Le premier de ces substantifs (τεχνίτης; le dessinateur) désigne Dieu en tant qu'architecte de la ville du ciel; le second (δημιουργός) se rapporte à la construction même. Ce détail prouve de la façon la plus évidente qu'Abraham et les patriarches croyaient à l'immortalité de l'âme. — *Fide et ipsa*... Troisième degré de la foi d'Abraham, vers. 11-12 : c'est ce qu'on a fort bien nommé la foi d'influence, car nous verrons Sara, d'abord incrédule, gagnée elle-même par la foi de son mari. — *Virtutem in conceptionem*... Grand miracle, opéré en vertu de sa foi. « Elle crut, et elle enfanta selon qu'elle avait cru » (Théodoret). Sara coopéra ainsi à la réalisation de la promesse. — *Quoniam fidelem*... Comme plus haut, x, 23. — *Propter quod*... (vers. 12). Récompense de cette foi sincère. — *Ab uno* : d'Abraham. D'un seul homme, qui avait dépassé l'âge d'avoir des enfants d'une manière naturelle (*emortuo* : il était comme mort à ce point de vue; cf. Rom. iv, 19), naquit une postérité sans nombre. Les mots *tanquam sidera*... et *sicut*... sont un écho de Gen. xxii, 17.

13-16. Après avoir décrit la foi des patriarches sous son aspect pour ainsi dire passif, l'écrivain sacré s'interrompt un instant, pour nous la faire contempler au moment de leur mort. — *Juxta fidem defuncti*... Ils moururent comme ils avaient vécu, sous l'influence et sous

la direction de la foi. — *Omnes isti*. C.-à-d., Abraham, Sara, Isaac et Jacob, cités nommément dans les versets qui précèdent. — *Non acceptis*... : sans avoir vu l'accomplissement des promesses célestes; ce qui avait été pour eux une peine et une épreuve. — Malgré cela, ils croyaient et espéraient toujours. Pour le démontrer, l'auteur jette un coup d'œil sur l'ensemble de leur vie, qu'il résume admirablement : *sed*... Les trois traits *a longe*... *aspicientes*, *salutantes*, *confitentes quia*... sont en gradation ascendante. Les patriarches contemplaient d'avance la réalisation des promesses; ils saluaient joyeusement cette vision sublime; ils confessaient bien haut qu'ils n'étaient point faits pour cette terre, mais pour une vie supérieure. — *Peregrini* (ξένοι, étrangers) et *hospites* (παροπίδημοι, domiciliés dans un autre pays que le leur...). Allusion à des paroles célèbres d'Abraham et de Jacob. Cf. Gen. xxiii, 4; xxvi, 3; xxviii, 4 et xlvii, 9. Ils ne regardaient pas cette terre comme leur vraie patrie, mais comme un pays étranger, où ils ne faisaient qu'habiter en passant. — *Qui enim*... Les versets 14-16 commentent ces paroles inspirées par la foi. Tenir un pareil langage, c'est montrer qu'on a conscience de vivre sur une terre d'exil, et que l'on est en marche vers la vraie patrie. — *Et si quidem*... (vers. 15). L'auteur prévient une objection. En parlant ainsi, les patriarches ne songeaient nullement à la Chaldée, leur pays d'origine, où il leur eût été relativement facile de revenir, s'ils l'avaient voulu (*habebant... tempus*...). — *Nunc autem* (verset 16). C.-à-d. : d'après le véritable état des choses, d'après leur sentiment le plus intime. — *Meliiorem* : une patrie meilleure que la Chaldée et que la terre promise; le ciel même (*id est*...).

leure, c'est-à-dire une céleste. C'est pourquoi Dieu n'a pas honte de s'appeler leur Dieu, car il leur a préparé une cité.

17. C'est par la foi qu'Abraham offrit Isaac, lorsqu'il fut mis à l'épreuve; et il offrait son fils unique, lui qui avait reçu les promesses,

18. à qui il avait été dit : C'est par Isaac que tu auras une postérité appelée de ton nom.

19. Il pensait que Dieu est puissant, même pour ressusciter d'entre les morts; aussi le recouvra-t-il *comme* en figure.

id est, cælestem. Ideo non confunditur Deus vocari Deus eorum, paravit enim illis civitatem.

17. Fide obtulit Abraham Isaac, cum tentaretur; et unigenitum offerebat, qui susceperat repromissiones,

18. ad quem dictum est : Quia in Isaac vocabitur tibi semen;

19. arbitrans quia et a mortuis suscitare potens est Deus, unde eum et in parabolam accepit.

— Cette foi vive n'est pas demeurée sans récompense : *Ideo non confunditur...* Formule qui fait bien ressortir la grande condescendance de Dieu dans le cas indiqué. — *Deus eorum*. Leur Dieu dans un sens très spécial. Allusion à Ex. iii, 6, 15-16 (cf. Matth. xxii, 32; Luc. xx, 37), où le Seigneur se révéla à Moïse comme « le Dieu d'Abraham, le Dieu d'Isaac et le Dieu de Jacob ». — *Paravit enim...* Non content d'avoir avec eux des relations personnelles et de se faire nommer d'après eux, il a pris des mesures pour les faire habiter à jamais auprès de lui, dans la cité permanente du ciel.

17-22. La foi des patriarches envisagée comme acceptant généreusement le sacrifice. — *Fide obtulit...* D'abord, vers. 17-19, le sacrifice héroïque d'Abraham, raconté Gen. xxii, 1-19, et



Le sacrifice d'Abraham. (Sculpture de sarcophage.)

mentionné assez souvent dans les saints Livres (cf. Sap. x, 5; Eccli. xlii, 21; I Mach. ii, 52; Jac. ii, 21). — *Cum tentaretur*. Ce fut là, en effet, une terrible épreuve, une rude tentation, qui consista non seulement dans la nature même du sacrifice demandé, mais surtout, au

point de vue de la foi, dans la contradiction apparente qu'il y avait, de la part du Seigneur, à exiger la mort de l'enfant auquel avait été rattachée nommément la promesse messianique. — *Unigenitum* : unique dans le sens qui vient d'être indiqué (*qui susceperat...*). Ismaël ne comptait pas sous ce rapport. L'imparfait de la durée, *offerebat*, est très significatif dans ce passage. — *Ad quem* (vers. 18). Le pronom se rapporte à Abraham, auquel avait été faite la magnifique promesse *In Isaac vocabitur...* Cf. Gen. xxi, 12. — *Arbitrans quia...* (vers. 19). Raison dernière de l'obéissance d'Abraham en ce moment très douloureux : il comptait sur une intervention de la toute-puissance de Dieu, à qui rien n'est impossible, et qui pouvait aisément ressusciter Isaac immolé : *et* (conjonction très accentuée : même) *a mortuis...* — *Unde eum... in parabolam* (« in parabola » d'après le grec)... Sivant un certain nombre de commentateurs anciens et modernes, « unde » n'aurait pas ici le sens de C'est pourquoi, qui lui est habituel dans cette épître, mais sa signification locale primitive, « d'où »; par conséquent, « ex mortuis ». D'après la disposition intime d'Abraham, disent ces auteurs, Isaac fut réellement immolé; mais Dieu rendit le fils à son père « in parabola », c.-à-d., d'une manière figurée, sous la forme du bélier qui périt à sa place. Cette interprétation est peu naturelle; il est même juste de dire qu'elle est « assez fade ». Aussi d'autres interprètes très nombreux (Primasius, saint Jean Chrysostome, Théodoret, Théophylacte, Estius, Calmet, van Steenkiste, Drach, etc.) laissent-ils à « unde » le sens de « quapropter »; puis ils volent dans le trait « in parabolam accepit » une immense récompense de la foi d'Abraham : Isaac fut rendu au père des croyants comme une parabole; c.-à-d., comme le type, la figure d'un événement de beaucoup supérieur : à savoir, la mort et la résurrection de Notre-Seigneur Jésus-Christ. Ainsi comprise, cette réflexion s'harmonise fort bien avec la parole du Sauveur, Joan. viii, 56 : « Abraham... a vivement désiré de voir mon jour; il l'a vu, et il s'en réjouit. » — *Fide Isaac...* Jacob. Les vers. 20 et 21 citent tour à tour un acte significatif de la



20. Fide et de futuris benedixit Isaac Jacob et Esau.

21. Fide Jacob, moriens, singulos filiorum Joseph benedixit, et adoravit fastigium virgæ ejus.

22. Fide Joseph, moriens, de professione filiorum Israel memoratus est, et de ossibus suis mandavit.

23. Fide Moyses, natus, occultatus est mensibus tribus a parentibus suis, eo quod vidissent elegantem infantem, et non timuerunt regis edictum.

24. Fide Moyses grandis factus negavit se esse filium filie Pharaonis,

25. magis eligens affigi cum populo Dei, quam temporalis peccati habere jucunditatem;

26. majores divitias aestimans thesauro Ægyptiorum improprium Christi : aspiciebat enim in remunerationem.

20. C'est par la foi qu'Isaac bénit Jacob et Esau en vue des choses à venir.

21. C'est par la foi que Jacob mourant bénit chacun des fils de Joseph, et qu'il s'inclina profondément devant le sommet de son bâton.

22. C'est par la foi que Joseph mourant parla de la sortie des enfants d'Israël, et donna des ordres au sujet de ses ossements.

23. C'est par la foi que Moïse, à sa naissance, fut caché durant trois mois par ses parents, parce qu'ils virent que cet enfant était beau, et ils ne redoutèrent point l'édit du roi.

24. C'est par la foi que Moïse, devenu grand, renonça au nom de fils de la fille de Pharaon,

25. aimant mieux être affligé avec le peuple de Dieu, que de retirer du péché une jouissance passagère,

26. regardant l'opprobre du Christ comme une richesse plus grande que les trésors de l'Égypte ; car il envisageait la récompense.

foi de ces deux patriarches. De part et d'autre il s'agit d'une bénédiction solennelle (*benedixit*), donnée en opposition avec les lois ordinaires de la nature et avec les coutumes humaines, uniquement d'après les vœux suggérées par la foi. — *De futuris* : au sujet des biens que Dieu avait promis à la race choisie. — *Jacob et Esau*. La foi d'Isaac consista, dans cette occasion, à se ranger sans hésiter du côté de la volonté divine, dès qu'il en eut reconnu la manifestation. Cf. Gen. xxvii, 35 ; Mal. I, 2-3 ; Rom. ix, 13, etc. — *Fide Jacob*... (vers. 21). Voyez Gen. xlviii, 15 et ss. — *Singulos filiorum*... : Éphraïm et Manassé. Comme Isaac, mais d'une manière consciente et spontanée, Jacob, dans une bénédiction prophétique, donna la préséance au plus jeune des deux frères. Il le fit en vertu des lumières que lui suggérait la foi. — *Et adoravit*... D'après le grec : Et il adora sur (c.-à-d., incliné sur) le sommet de son bâton. Ce détail est emprunté, d'après les LXX, à Gen. xlvii, 31 ; il fait ressortir l'énergie de la foi du patriarche, qui, affaibli par l'âge, se mettait en adoration devant Dieu du mieux qu'il pouvait. L'hébreu actuel porte : Il adora sur le sommet de son lit (*mittah* ; les LXX ont lu *matteh*, verge, bâton). — *Fide Joseph*... (vers. 22). Lui aussi, il fit un admirable acte de foi au moment de sa mort. Voyez Gen. I, 23-24. Il n'avait donc pas oublié, parmi les honneurs et les richesses dont l'avaient comblé les Égyptiens, les promesses faites à ses pères, et il ne doutait pas de leur accomplissement intégral.

4<sup>o</sup> Les héros de la foi dans Israël, depuis Moïse jusqu'à l'entrée des Hébreux dans la terre promise. XI, 23-31.

Après avoir parcouru toute la Genèse pour y trouver ses modèles, l'apôtre aborde maintenant les livres de l'Exode et de Josué.

23-28. La foi de Moïse, le grand libérateur du peuple de Dieu. L'auteur en mentionne quatre manifestations successives. — La première, *fide... occultatus*... (vers. 23), est simplement préliminaire, et se rapporte à la foi excitée dans l'âme des parents de Moïse par la beauté exceptionnelle de leur enfant. Cf. Ex. ii, 1 et ss. ; Act. vii, 20. — *Fide Moyses*... Seconde manifestation, vers. 24-26 : il s'agit de la foi personnelle de Moïse, à une époque où il n'était encore qu'un simple particulier. — *Negavit... esse filium*... Cf. Ex. ii, 10. Se conduire ainsi, c'était renoncer aux plus belles espérances terrestres, puisque Moïse, adopté par la fille du pharaon, aurait joui du rang et des privilèges d'un prince égyptien. — *Magis eligens*... Les vers. 25 et 26 exaltent la générosité de cet acte de foi, au moyen d'un saisissant contraste. — *Affigi cum populo*... En effet, le rôle que lui offrit le Seigneur lui réservait des souffrances sans nombre. — *Temporalis peccati*... Choisi pour délivrer Israël, il ne pouvait récuser la mission venue d'en haut, sans se rendre gravement coupable. Mais, en apostasiant, il ne pouvait avoir, comme dit le grec avec une nuance, qu'une brève jouissance du péché. — *Majores divitias*... (vers. 26). Motif qui dirigea son choix. Le langage de l'auteur est noble, saisissant. Par *improprium Christi*, il entend les reproches et les outrages réservés à celui qui devait être par excellence l'envoyé de Dieu et le libérateur du monde coupable, c.-à-d. au Messie rédempteur. Jésus-Christ les a endurés avec une

27. C'est par la foi qu'il quitta l'Égypte, sans craindre la fureur du roi; car il demeura ferme, comme s'il eût vu celui qui est invisible.

28. C'est par la foi qu'il célébra la pâque et l'aspersion du sang, afin que l'exterminateur des premiers-nés ne touchât point aux Israélites.

29. C'est par la foi qu'ils traversèrent la mer Rouge comme un lieu sec; ce que les Égyptiens ayant voulu tenter, ils furent engloutis.

30. C'est par la foi que les murailles de Jéricho tombèrent, après qu'on en eut fait le tour pendant sept jours.

31. C'est par la foi que Rahab, la femme de mauvaise vie, ne périt pas avec les incrédules, parce qu'elle avait reçu les espions avec bonté.

32. Et que dirai-je encore? Car le temps me manquerait, si je parlais

27. Fide reliquit Ægyptum, non veritus animositatem regis; invisibilem enim tanquam videns sustinuit.

28. Fide celebravit Pascha et sanguinis effusionem, ne qui vastabat primitiva tangeret eos.

29. Fide transierunt mare Rubrum tanquam per aridam terram; quod experti Ægyptii, devorati sunt.

30. Fide muri Jericho corruerunt, circuitu dierum septem.

31. Fide Rahab meretrix non perit cum incredulis, excipiens exploratores cum pace.

32. Et quid adhuc dicam? Deficiet enim me tempus enarrantem de Gedeon,

terrible rigueur (cf. Rom. xv, 3, etc.). Tous ceux qui ont été ses types et ses représentants attirés dans le cours de l'histoire juive ont dû également les subir. — *In remunerationem* : non point ici-bas, mais dans le ciel. Comp. les vers. 14-16. — *Fide reliquit...* (vers. 27). Troisième manifestation. Les exégètes sont en désaccord au sujet du fait spécial que l'apôtre a eu à la pensée; car le texte peut s'appliquer aussi bien à la fuite personnelle de Moïse à Madian (Ex. II, 14-15; cf. Act. VII, 23 et ss.)



Le Nil. (Revers d'une monnaie d'Alexandrie.)

qu'au grand épisode de sa sortie d'Égypte en tête du peuple hébreu (Ex. XI). Il est difficile de se prononcer sur ce point. — *Invisibilem enim...* Moïse ne redoutait pas le puissant pharaon, parce qu'il vivait constamment en présence de son Dieu, sur le secours duquel il comptait. — *Fide celebravit...* (vers. 28). Quatrième manifestation. Voyez Ex. XII, 1 et ss. — *Sanguinis effusionem* : l'aspersion faite avec le sang de l'agneau pascal (Ex. XII, 7). — *Ne... tangeret...* En cela consistait l'acte de foi, car, humainement parlant, il n'y avait aucun rapport entre cette aspersion et l'immunité qu'elle accordait.

29-31. La foi du peuple hébreu. Trois faits

spéciaux seront cités. — *Fide transierunt...* C'est le premier fait (vers. 29), qui consista dans le passage de la mer Rouge. Cf. Ex. XIV, 15-31. La foi du peuple ne fut pas moindre que celle de Moïse, comme le démontre le cantique Ex. XV. — *Tanquam per aridam...* Circonstance qui relève l'entraîn courageux des Hébreux. — *Quod experti*. C.-à-d. : ce que les Égyptiens ayant tenté à leur tour. — *Fide muri...* (vers. 30). Second fait, très célèbre aussi dans l'histoire des Israélites, et attestant la vivacité de leur foi. Cf. Jos. VI, 12-20. Il n'y avait aucune proportion entre le moyen employé (*circuitu... septem*) et le résultat à atteindre. — *Fide Rahab...* (vers. 31). Troisième fait, d'un genre particulier. Il signale, après la foi du peuple, celle d'une étrangère, qui mérita d'être incorporée à la nation sainte. Cf. Jos. II, 1 et ss. — *Incredulis*. Les habitants de Jéricho sont ainsi nommés, parce qu'ils ne se laissent pas impressionner, comme Rahab, par la renommée des prodiges que le Seigneur avait accomplis en faveur des Hébreux. — *Cum pace*. C.-à-d., d'une manière amicale.

5° Les héros de la foi durant la suite de l'histoire juive. XI, 32-38.

L'énumération continue, mais sous une forme beaucoup plus rapide et très condensée. L'auteur nous conduit de l'époque des Juges à celle des Machabées.

32-35°. Grandes choses accomplies par la foi durant cette longue période. — *Et quid adhuc...?* S'apercevant qu'il dépasserait les limites d'une lettre, s'il continuait à entrer dans le détail des faits, l'auteur éprouve le besoin de résumer et de récapituler; de là cette question qu'il s'adresse à lui-même. *Dicam* est un subjonctif délibératif. — La formule hyperbolique *deficiet... tempus* est toute classique. — Les noms cités se divisent en deux groupes : celui des juges

Barac, Samson, Jephthé, David, Samuel, et prophètes ;

33. qui per fidem vicerunt regna, operati sunt justitiam, adepti sunt repositiones, obturaverunt ora leonum,

34. extinxerunt impetum ignis, effugerunt aciem gladii, convalescerunt de infirmitate, fortes facti sunt in bello, castra verterunt exterorum,

35. acceperunt mulieres de resurrectione mortuos suos. Alii autem distenti sunt, non suscipientes redemptionem, ut meliorem invenirent resurrectionem.

de Gédéon, de Barac, de Samson, de Jephthé, de David, de Samuel et des prophètes ;

33. qui, par la foi, ont conquis les royaumes, ont exercé la justice et ont obtenu des promesses, ont fermé la gueule des lions,

34. ont éteint la violence du feu, ont échappé au tranchant du glaive, ont été guéris de leurs maladies, ont été vaillants à la guerre, ont mis en fuite les armées ennemies,

35. des femmes ont recouvré leurs morts par la résurrection. D'autres ont été cruellement tourmentés, n'acceptant pas d'être délivrés, afin de trouver une meilleure résurrection.

hébreux, et celui qui représente la période monarchique d'Israël. Quatre Juges sont nommés, sans souci de l'ordre chronologique, car Barac est antérieur à Gédéon, et Jephthé à Samson. Voyez Jud. iv-xvi. Il y eut de grandes imperfections dans la vie de la plupart d'entre eux ; mais l'apôtre n'a en vue ici que leur foi très vive, qui leur fit opérer des merveilles. — David, Samuel, etc. David fut le fondateur de la lignée royale qui devait aboutir au Messie. Samuel, qui appartint simultanément à l'ère des Juges et à celle des rois, fut prophète en même temps qu'homme d'État, et c'est par lui que la royauté fut installée chez les Hébreux ; il est placé pour cela entre David et les prophètes. — Tous ces personnages furent admirables par leur foi : *qui per fidem...* Les mots  $\delta\acute{\iota}\alpha\ \pi\acute{\iota}\sigma\tau\epsilon\omega\varsigma$  dominent toute la longue énumération qui suit. Celle-ci est composée d'abord de neuf petites propositions, associées trois par trois « avec une symétrie remarquable ». — En premier lieu : *vicerunt...*, *operati sunt...*, *adepti sunt...* (vers. 33<sup>a</sup>). D'importantes victoires remportées sur les ennemis du peuple de Dieu (Gédéon triompha des Madianites avec une poignée d'hommes courageux, Jud. vii ; Barac, des Chananéens, Jud. iv ; Samson, des Philistins, Jud. xiv-xv ; Jephthé, des Ammonites, Jud. xi ; David, de tous ces peuples successivement, II Reg. v-x) ; de beaux exemples de justice donnés par ces chefs d'Israël (cf. I Reg. xii, 3-5 ; II Reg. viii, 15 ; I Par. xviii, 14, etc.) ; la récompense de leur fidélité, par des promesses spéciales qu'ils reçurent de Dieu (cf. II Reg. vii, 8-16, etc.). — En second lieu : *obturerunt...*, *extinxerunt...*, *effugerunt...* (vers. 33<sup>b</sup>-34<sup>a</sup>). Après les conquêtes générales, des triomphes personnels remportés sur les bêtes sauvages (cf. Jud. xiv, 6 ; I Reg. xvii, 34 ; Dan. vi, 16-24 et xiv, 2 et ss.), sur les éléments (cf. Dan. iii, 21 et ss.) et sur la tyrannie humaine (cf. I Reg. xviii, 11 ; xix, 20 et ss. ; III Reg. xix, 1 et ss. ; IV Reg. vi, 1 et ss., etc.). — En troisième lieu : *convalescerunt...*, *fortes...* in bello, *castra verterunt...* (vers. 34<sup>b</sup>). Ce sont des exemples de vigueur

personnelle, soit recouvrée (cf. Jud. xvi, 28 et ss. ; Is. xxxviii, 1 et ss., etc.), soit mise en œuvre avec une vaillance extraordinaire (par les nombreux héros de l'histoire juive, spéciale-



Les trois jeunes gens dans la fournaise.  
(Lampe chrétienne d'Afrique.)

ment par les Machabées), soit triomphante (Gédéon, Samson, etc. ; *exterorum* a le sens d'étrangers). — Après ces neuf exemples significatifs, l'auteur signale à part un fait d'une nature très spéciale, comme « la plus haute conquête de la foi » : *acceperunt mulieres...*

36. D'autres ont souffert les moqueries et les fouets, les chaînes et les prisons ;

37. ils ont été lapidés, ils ont été sciés, ils ont été éprouvés, ils ont été tués à coups d'épée ; ils ont été errants, couverts de peaux de brebis et de peaux de chèvres, manquant de tout, persécutés, affligés,

38. eux dont le monde n'était pas digne, errant dans les déserts, les montagnes, les cavernes et les antres de la terre.

39. Et tous ceux-là, qui ont obtenu un bon témoignage à cause de leur foi, n'ont pas reçu l'objet de la promesse,

40. Dieu ayant en vue pour nous

36. Alii vero ludibria et verbera experti, insuper et vincula et carceres ;

37. lapidati sunt, secti sunt, tentati sunt, in occisione gladii mortui sunt, circumcuerunt in melotis, in pellibus caprinis, egentes, angustiati, afflicti ;

38. quibus dignus non erat mundus ; in solitudinibus errantes, in montibus, et speluncis, et in cavernis terræ.

39. Et hi omnes testimonio fidei probati, non acceperunt repromissionem,

40. Deo pro nobis melius aliquid pro-

(vers. 35<sup>a</sup>). La foi des mères auxquels leurs enfants furent ainsi merveilleusement rendus s'unit à celle des thaumaturges, et ne contribua pas peu au prodige. Cf. III Reg. xvii, 17 et ss. ; IV Reg. iv, 12 et ss. — *De resurrectione* : par la résurrection.

36<sup>b</sup>-38. Grandes souffrances endurées courageusement pour la foi durant cette même période. — *Alii*. D'autres, dont le triomphe consista à se laisser vaincre extérieurement par la persécution et les tourments, pour maintenir leur foi dans son intégrité. — *Distenti sunt*. Le mot grec ἐπιμαρτυρήσαντες semble désigner le supplice de la roue. Dans ce cas, l'allusion porterait sur l'épisode raconté II Mach. vi, 18. — *Non suscipientes...* : refusant héroïquement l'occasion que leurs bourreaux leur offraient d'échapper à la mort. Cf. II Mach. vi, 21 ; vii, 27, etc. — *Ut meliorem...* En apostasiant, ils auraient joui de quelques années de vie sur la terre ; en demeurant fidèles, ils trouveront la mort, mais pour ressusciter glorieusement un jour. Cf. II Mach. vii, 9, 14, etc. — *Ludibria et verbera* (d'après le grec : des coups de fouet). « Des coups sur l'âme et sur le corps. » Cf. II Mach. vii, 7 et ss. — *Vincula et carceres*. Épreuve plus longue, et souvent plus pénible. Cf. III Reg. xxii, 27 ; Jer. xxxvii, 1 et ss. ; I Mach. xiii, 12, etc. — *Lapidati sunt* (vers. 37). Ce fut le cas de Zacharie, fils de Jojada (I Par. xxiv, 20-21), et aussi de Jérémie, d'après la tradition juive. Comp. Matth. xxiii, 27. — *Secti sunt* (sciés en deux parties). Comme Isaïe, d'après la même tradition. Sur ce supplice, voyez II Reg. xii, 31 ; I Par. xx, 3, etc. — *Tentati sunt* : à la manière de Job. On a souvent conjecturé que la leçon grecque ἐπειράσθησαν serait une faute de copiste pour ἐπρήσθησαν, « combasti sunt ». — *In occisione gladii...* Cas très fréquent. Cf. I Reg. ix, 10 ; Jer. xxvi, 23, etc. — *Circumcuerunt...* Cet exemple et les suivants mentionnent des faits de persécution n'allant pas jusqu'au martyre complet. — *Melotis* (μηλωταίς). Le vêtement grossier qui caractérisait les anciens prophètes (cf. III Reg. xix, 13, 19 ; IV Reg. ii, 8,

13, etc.). Il était d'ordinaire en peau de mouton ou de chèvre ; de là les mots *in pellibus...* — *Egentes* : dans un complet dénuement. — *Angustiati, afflicti* : persécutés physiquement et moralement. — Mais, au milieu même de cette misère extérieure, ils étaient de beaucoup supérieurs au monde : *quibus dignus...* — *Errantes* : pourchassés par leurs cruels ennemis. Cf. III Reg. xviii, 4, 13 et xix, 9 ; I Mach. ii, 51 ; II Mach. v, 27 et vi, 11, etc.

6<sup>o</sup> Conclusion. XI, 39-40.

39-40. Raison pour laquelle tous ces héros de la foi n'ont pas vu l'accomplissement de la promesse divine. — *Hi omnes*. Tous les saints personnages mentionnés depuis le début du chapitre. — *Testimonio... probati*. D'après le grec : ayant reçu le témoignage (l'éloge divin) par leur foi, c.-à-d., à cause de leur foi. Comp. le vers. 2. — *Non acceperunt repromissionem*. Avec l'article dans le grec : la promesse par excellence et sa réalisation ; c.-à-d., la récompense du ciel (cf. x, 36), par opposition aux promesses particulières dont a parlé le vers. 33. — *Deo... melius...* (vers. 40). C'est en Dieu, dans une décision mystérieuse de sa Providence (*providente*), qu'il faut chercher le motif pour lequel ces héros n'ont pas joui immédiatement de la grande récompense promise. Il voulait que la consommation finale eût lieu pour tous en même temps dans le Christ : *ut non sine nobis* (sans nous, chrétiens)... Par cette consommation (*consummarentur*, τελειωθῶσιν), de nombreux interprètes entendent simplement l'entrée dans le ciel. Ce bienheureux séjour était fermé aux hommes jusqu'à l'ascension du Sauveur ; c'est pour cela que les Saints de l'Ancien Testament n'y sont pas entrés aussitôt après leur mort. Mais, lorsque Jésus-Christ monta au ciel, il y fit pénétrer avec lui les âmes justes aussi bien de l'ancienne alliance que de la nouvelle. Cette explication est excellente ; mais peut-être vaut-il mieux, à la suite de saint Jean Chrysostome, de saint Augustin, d'Estius, etc., prendre le verbe « consummari » dans un sens encore plus strict, et lui faire désigner la résurrection des

vidente, ut non sine nobis consummarentur.

quelque chose de meilleur, afin qu'ils ne parvinssent pas sans nous à la perfection.

## CHAPITRE XII

1. Ideoque et nos, tantam habentes impositam nubem testium, deponentes omne pondus, et circumstantes nos peccatum, per patientiam curramus ad propositum nobis certamen;

1. Nous donc aussi, puisque nous sommes environnés d'une si grande nuée de témoins, rejetant tout fardeau et le péché qui nous entoure, courons avec persévérance dans la carrière qui nous est ouverte,

2. aspicientes in auctorem fidei et

2. les yeux fixés sur l'auteur et le

corps. De cette manière, il serait encore plus exact de dire que la consommation finale ne commencera pas plus tôt pour les élus de l'Ancien Testament que pour nous, puisqu'elle n'aura lieu qu'à la fin des temps pour les uns et pour les autres. Quoi qu'il en soit, notre part est de beaucoup la meilleure, et nous avons vraiment reçu de Dieu *melius aliquid*, puisque nous avons vu le Christ de près, et participé davantage à ses grâces.

le point de courir pour remporter le prix. Tout autour, il aperçoit des rangées immenses de spectateurs, comme c'était le cas dans les jeux. La locution *nubem testium* est très classique pour désigner une masse très dense de peuple. Ici, les témoins sont évidemment les héros dont il vient d'être question. — *Impositam*. Mieux, d'après le grec : placés autour. — *Deponentes*... La métaphore continue. Les athlètes se dépouillaient de tout poids encombrant; le chrétien doit se débarrasser de même de tout ce qui pourrait l'alourdir dans sa course vers le ciel, et plus spécialement du péché (*et... peccatum*). La signification de l'adjectif grec *σὺνπαραστατον* est incertaine, car il n'est employé nulle part ailleurs. La traduction de la Vulgate, *circumstantes nos* (qui nous entoure facilement), donne un excellent sens. D'après d'autres : aisément commis. — Après s'être ainsi préparé au combat, le chrétien s'élance avec vigueur dans la lice (*curramus*), et redouble d'efforts aussi longtemps qu'il le faut pour vaincre (*per patientiam* : avec une patiente persévérance). — *Propositum*... : la lutte qui est pour ainsi dire placée devant nous par Dieu lui-même. Cf. VI, 18. — *Aspicientes* (vers. 2). Le grec *ἀποσπῶντες* dénote deux actes successifs : détourner ses regards de tout objet capable de distraire l'attention (*ἀπό*), et les fixer sur ce qui doit remplir le lutteur d'émulation et de courage. — *Im... Jesum*. Ce nom est placé avec emphase à la fin de la proposition. Cf. II, 9, etc. Au-dessus de la nuée des témoins de l'Ancien Testament, saint Paul aperçoit une physionomie à la fois divine et humaine, celle du Sauveur Jésus, beaucoup plus capable encore de fortifier les athlètes chrétiens. — *Auctorem... et consummatorem*. Dans

§ III. — *L'auteur applique les leçons du passé à ses lecteurs, dont la situation était si pénible.* XII, 1-21.

1° Effets bienfaisants de la souffrance. XII, 1-13.

CHAP. XII. — 1-3. Deux raisons de supporter courageusement l'épreuve. La première consiste



Théâtre rempli de spectateurs. (Médaille antique.)

dans le souvenir des vaillants héros qu'a signalés le chap. XI; la seconde, dans l'exemple de Notre-Seigneur Jésus-Christ. — *Ideoque*. *Τοιγαροῦν* du grec est très rarement employé dans le Nouveau Testament; c'est un « ergo » très énergique. — *Tantam habentes*... Par cette très belle métaphore, l'apôtre suppose qu'il est avec ses chers Hébreux dans l'arène d'un amphithéâtre, sur

plir le lutteur d'émulation et de courage. — *Im... Jesum*. Ce nom est placé avec emphase à la fin de la proposition. Cf. II, 9, etc. Au-dessus de la nuée des témoins de l'Ancien Testament, saint Paul aperçoit une physionomie à la fois divine et humaine, celle du Sauveur Jésus, beaucoup plus capable encore de fortifier les athlètes chrétiens. — *Auctorem... et consummatorem*. Dans

consommateur de la foi, Jésus, qui, au lieu de la joie qu'il avait devant lui, a souffert la croix, méprisant l'ignominie, et s'est assis à la droite du trône de Dieu.

3. Considérez, en effet, celui qui a supporté contre lui-même de la part des pécheurs une telle contradiction, afin que vous ne vous lassiez point, l'âme découragée.

4. Car vous n'avez pas encore résisté jusqu'au sang, en combattant contre le péché.

5. Et vous avez oublié l'exhortation qui vous est adressée comme à des fils, en ces termes : Mon fils, ne néglige pas le châtiement du Seigneur, et ne te laisse pas abattre lorsqu'il te reprend,

6. car le Seigneur châtie celui qu'il

consummatorem, Jesum, qui proposito sibi gaudio sustinuit crucem, confusione contempta; atque in dextera sedis Dei sedet.

3. Recogitate enim eum qui talem sustinuit a peccatoribus adversum semetipsum contradictionem, ut ne fatigemini, animis vestris deficientes.

4. Nondum enim usque ad sanguinem restitistis, adversus peccatum repugnantes.

5. Et oblitus estis consolationis quæ vobis tanquam filiis loquitur, dicens : Fili mi, noli negligere disciplinam Domini, neque fatigeris dum ab eo argueris ;

6. quem enim diligit Dominus casti-

le grec : ἀρχηγόν... καὶ τελειωτήν, le guide et le consommateur de la foi. Sur le premier de ces substantifs, voyez II, 10 et les notes. L'apôtre ne veut pas dire que Notre-Seigneur a été pour nous un modèle de foi, car Jésus, qui jouissait sans cesse de la vision béatifique, n'a pas eu la foi dans le sens strict. C'est de notre foi à nous, et non de la sienne, qu'il est question. Sous ce rapport, grâce à sa patience inaltérable, il est devenu comme « notre capitaine et notre porte-étendard sur le champ de la foi ». Il nous conduit aussi au terme de la foi, au salut. Cf. I Petr. I, 9. — *Qui proposito...* Avec une petite nuance dans le grec : Qui, en échange de la joie placée devant lui, a supporté la croix. Il est probable qu'il y avait autrefois dans notre texte latin : « Pro proposito sibi... » ; les copistes ont laissé tomber par erreur la préposition. L'auteur explique maintenant en quoi consiste l'exemple de Jésus-Christ, si propre à nous encourager. Au Verbe incarné, Dieu proposa la croix, avec toutes ses humiliations et ses souffrances (« crudelissimo terrimoque supplicio », Cicéron, *in Verr.*, v, 64) ; mais il lui offrit en même temps, comme récompense de son acceptation héroïque, une joie ineffable, celle de siéger à jamais à sa droite, ainsi qu'il est dit Phil. II, 8-11. — *Confusione contempta* : la dédaignant, n'en tenant aucun compte. Formule très énergique. — Issue glorieuse de la croix pour le Christ : *atque in dextera...* C'est pour la cinquième fois au moins que ce fait est signalé dans l'épître. Cf. I, 3, 13 ; VIII, 1 et x, 12. — *Sedet*. Le changement de temps est à remarquer. « Sustinuit » : la souffrance a pris fin, la couronne demeure à tout jamais. — *Recogitate...* (vers. 3). Le grec ἀναλογίσαθε est très classique. Considérez encore et encore, détail par détail. — *Talem... contradictionem*. Cf. Luc. II, 34. L'adjectif est fortement accentué : une contradiction, une opposition en comparaison de laquelle nos souffrances sont peu de chose. — *A peccatoribus*. Ce sont les Juifs déicides qui sont

désignés par ce nom. Cf. Matth. xxvi, 45. — *Ne fatigemini*. C'était là le grand péril des chrétiens de Jérusalem ; ils étaient en voie de se décourager, et le découragement produit souvent la chute. — *Deficientes* : ἐκλυόμενοι, dissous, débilites.

4-13. La souffrance est une partie essentielle de l'éducation des chrétiens. — *Nondum enim...* Rapprochant les souffrances des Hébreux de celles du Christ, l'apôtre commence par dire que celles-là sont relativement légères. — *Usque ad sanguinem*. C.-à-d., jusqu'à la persécution sanglante, jusqu'à la mort ; ce qui avait été le cas pour Jésus-Christ. — *Repugnantes* (ἀνταγωνίζόμενοι). L'image de l'arène et du combat est encore à la pensée de l'écrivain sacré ; mais actuellement il est question du pugilat, non de la course. — *Et oblitus...* (vers. 5). De nombreux interprètes donnent un tour interrogatif à cette proposition : Avez-vous oublié... ? Le reproche est ainsi moins direct, moins sévère. Mais on peut fort bien suivre la leçon de la Vulgate ; le fait signalé n'était que trop réel. — *Consolationis quæ vobis...* Le langage est elliptique : L'exhortation (tel est le sens du grec) par laquelle Dieu vous parle... — *Tanquam filiis*. Trait délicat. C'est à ses enfants bien-aimés, dont il veut le bonheur et la sainteté, que le Seigneur s'adresse. — *Dicens : Fili...* Texte emprunté à Prov. III, 11-12, d'après les LXX, avec quelques modifications très légères. — *Noli negligere*. C.-à-d. : Ne traite pas comme une chose de peu d'importance. — *Disciplinam*. Le mot grec παιδεία désigne l'éducation morale, avec la correction qui lui est nécessairement associée (« per molestias eruditio », saint Aug.). — *Argueris* rend bien le sens de ἐλέγχεσθαι : recevoir, soit en paroles, soit en actes, des reproches qui excitent en nous la conscience de nos fautes et nous portent à nous corriger. — *Quem enim...* (vers. 6). Excellente raison qui doit nous rendre calmes et patients, lorsque Dieu fait ainsi notre éducation par l'adversité. Les souffrances sont,

gat, flagellat autem omnem filium quem recipit.

7. In disciplina perseverate. Tanquam filiis vobis offert se Deus; quis enim filius quem non corripit pater?

8. Quod si extra disciplinam estis, cujus participes facti sunt omnes, ergo adulteri, et non filii estis.

9. Deinde patres quidem carnis nostræ eruditores habuimus, et reverebamur eos; non multo magis obtemperabimus Patri spirituum, et vivemus?

10. Et illi quidem in tempore paucorum dierum, secundum voluntatem suam

aime, et il frappe de verges tout fils qu'il reconnaît comme sien.

7. Ne vous découragez pas dans le châtement. Dieu vous traite comme des fils; car quel est le fils que son père ne châtie point?

8. Et si vous êtes exempts du châtement, auquel tous les autres ont part, c'est que vous êtes illégitimes, et non de vrais fils.

9. Et puis, si nos pères selon la chair nous ont châtiés et si nous les avons respectés, ne devons-nous pas à plus forte raison être soumis au Père des esprits, pour avoir la vie?

10. Car ceux-là nous châtiaient pour peu de jours, comme il leur plaisait;

pour le chrétien, une preuve de l'amitié divine. — *Quem recipit.* C.-à-d., celui qu'il reconnaît comme son fils. — *In disciplina...* (vers. 7). A partir d'ici jusqu'à la fin du vers. 11, l'auteur commente et développe le texte qu'il vient de citer. Il affirme d'abord, vers. 7 et 8, que le châtement est le mode d'éducation dont Dieu use d'ordinaire envers ses fils. — *Perseverate*: ὑπομείνετε, supportez avec patience. Mais il est mieux peut-être de traduire par le présent: C'est pour l'éducation (εἰς παιδείαν, « in disciplinam ») que vous supportez patiemment. C.-à-d.: Votre patience dans l'épreuve produit comme résultat votre éducation morale. — *Tanquam filius...* Répétition de la pensée du vers. 6.



Enfant on esclave fouetté. (Bronze de Pompéi.)

D'après le grec : Dieu agit avec vous comme avec des fils. — *Quis enim...*? Preuve qu'il ne faut pas interpréter autrement cette conduite du Seigneur. Il n'y a pas de père qui ne châtie son fils; la correction est une loi essentielle de l'éducation humaine, et aussi de l'éducation divine. — *Quod si extra...* (vers. 8). Triste con-

clusion qu'il faudrait par conséquent tirer, si l'on était exempt de souffrances. Comme le dit fort bien saint Jean Chrysostome, « tous ceux qui sont châtiés par Dieu ne sont pas ses fils; mais tous ceux qui sont ses fils sont châtiés. » — *Ergo adulteri.* L'apôtre ne craint pas d'employer cette expression hardie. Un père n'a guère à cœur l'éducation d'un fils de cette sorte, qui n'hériterait ni de son nom, ni de sa fortune; il l'abandonne donc souvent à lui-même. D'où il suit que c'est un mauvais signe, si l'on n'a aucune part à la correction divine. — *Deinde...* (vers. 9). Continuant de se mouvoir dans le même cercle de pensées, l'apôtre dit maintenant aux Hébreux, vers. 9-11, que, si nous ne cessons pas de respecter et d'aimer nos parents, quoiqu'ils nous aient élevés en nous châtiant, à plus forte raison devons-nous accepter patiemment les châtements de Dieu, qui nous sont infligés en vertu d'une haute autorité et d'une grande sagesse. — *Patres... carnis...* Les pères de notre être physique et corporel, par contraste avec le *Pater spirituum*, c.-à-d., le Créateur suprême de notre être spirituel et de tous les autres esprits. Cf. Num. xvi, 22 et xxvii, 16. Ces noms indiquent, à eux seuls, que nous avons avec Dieu des relations beaucoup plus intimes qu'avec nos pères selon la chair, et qu'il possède lui-même sur nous des droits plus complets. — *Eruditores, παιδευτάς.* Dans le sens marqué plus haut : éducateurs par le châtement. — *Et vivemus.* Ce trait exprime l'heureux effet de notre entière soumission (*obtemperabimus, ὑποταγησόμεθα*) au Père des esprits lorsqu'il nous châtie : la vraie vie, la vie supérieure sera produite en nous. — *Et illi quidem...* (vers. 10). Développement de l'antithèse à un autre point de vue. L'éducation que nous recevons de nos parents dure peu de temps (*in tempore paucorum...*; d'après le grec : pour peu de jours, c.-à-d., seulement pour la vie présente, qui est si courte), et elle a lieu selon leur bon plaisir, qui n'est pas toujours exempt de caprice, d'égoïsme, etc. (*secundum voluntatem...*; dans le grec : selon ce qui leur semble

lui, il le fait pour notre bien, afin que nous participions à sa sainteté.

11. Tout châtement, il est vrai, ne paraît pas être au premier moment *un sujet* de joie, mais de tristesse; toutefois, il produit ensuite un fruit paisible de justice pour ceux qui ont été ainsi exercés.

12. Relevez donc vos mains languissantes et vos genoux qui fléchissent,

13. et faites à vos pieds des chemins droits, afin que celui qui est boiteux ne s'égare pas, mais plutôt qu'il soit guéri.

14. Recherchez la paix avec tous, et la sainteté, sans laquelle personne ne verra Dieu;

15. veillez à ce que personne ne

erudiebant nos; hic autem ad id quod utile est in recipiendo sanctificationem ejus.

11. Omnis autem disciplina in presenti quidem videtur non esse gaudii, sed mœroris; postea autem fructum pacatissimum exercitatis per eam reddet justitiæ.

12. [Propter quod, remissas manus et soluta genua erigite,

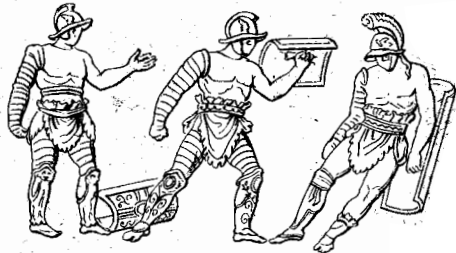
13. et gressus rectos facite pedibus vestris, ut non claudicans quis erret, magis autem sanetur.

14. Pacem sequimini cum omnibus, et sanctimoniam, sine qua nemo videbit Deum;

15. contemplantes ne quis desit gra-

bon); au contraire, l'éducation que Dieu nous donne a toujours lieu pour notre plus grand bien: *ad quod utile...* Ce trait est aussitôt précisé: *in recipiendo* (d'après le grec: pour recevoir) *sanctificationem...*; nous arrivons à participer à la sainteté même de Dieu, c.-à-d., à ce qu'il y a de plus parfait en lui. Cf. II Petr. I, 4. — *Omnis autem...* (vers. 11). Restriction toute naturelle: ce n'est pas immédiatement, ni sans souffrances, que l'on recueille les fruits de ce genre d'éducation. — Le verbe *videtur* exprime une pensée délicate: en réalité, d'après son essence même, l'éducation par le châtement est une chose qui devrait réjouir; mais, au moment où la correction est subie, la nature ne peut s'empêcher de la trouver rude et pénible (*non gaudii, sed...*). — *Postea autem...* Plus tard, lorsque le châtement a pris fin et que le résultat voulu par Dieu est produit, on goûte les fruits de cette excellente méthode: *fructum... reddet* (au temps présent dans le grec: « reddit »). — *Pacatissimum*. Le grec n'a pas le superlatif: *εἰρηνηκόν*. Le fruit pacifique de la justice; c.-à-d., un fruit pacifique qui consiste dans la justice (dans la sainteté). La paix et la sainteté sont donc les résultats de la correction divine. — *Exercitatis* (*γυμνασμένους*). Encore une allusion aux combats. — *Propter quod...* Dans les vers. 12 et 13, l'auteur tire, pour les Hébreux si éprouvés, la conséquence pratique des développements qui précèdent: Puisque l'éducation par la souffrance est une chose à la fois nécessaire et salutaire, faites en sorte que personne parmi vous n'en perde les fruits. Dans un langage très imagé, les Hébreux chrétiens sont invités d'abord à réconforter ceux de leurs frères qu'ils verraient plongés dans le découragement, par suite d'épreuves prolongées. — *Remissas manus, soluta...* Deux expressions empruntées à Isaïe, xxxv, 3. Cf. Eccl. xxv, 23. C.-à-d., des mains qu'on laisse retomber le long du corps, par

manque d'énergie, et des genoux qui fléchissent, incapables de marcher. — *Et gressus...* (vers. 13). D'après le grec: des voies droites. Chacun doit



Vaincus aux mains défaillantes.  
(D'après une peinture de Pompéi.)

veiller sur sa propre voie, de manière à en faire disparaître tous les obstacles. Emprunt à Prov. iv, 26. — *Ut non claudicans...* Nuance dans le grec: *Afin* que ce qui est boiteux ne devie pas (suivant une autre interprétation: ne soit pas disloqué).

2° Nécessité de la paix et de la sainteté. XII, 14-17.

14-17. *Pacem... et sanctimoniam* (*ἀγίασμόν*, la sainteté en général): deux vertus essentielles aux chrétiens dans leurs rapports avec le monde. *Sequitur* ne rend pas toute la force du grec *διώκετε*, poursuivez. Cf. I Petr. III, 11, etc. — Les mots *sine qua nemo...* se rapportent directement à la sainteté. Ce trait rappelle une parole de Jésus, Matth. v, 8, dont ils sont peut-être une réminiscence. — Au lieu de *Deum*, on lit dans le grec: *τὸν κύριον*, le Seigneur. — *Contemplantis* (vers. 16). Le grec *ἐπισκοποῦντες* dénote une vigilance extrême. — *Ne quis... ne qua...* Deux fois *μή τις* dans le texte primitif, et nous retrouverons cette même formule au début du vers. 16. — *Desit gratiæ*. La locution *ὕστερῃν ἀπό...* marque



tia Dei, ne qua radix amaritudinis sursum germinans impediatur, et per illam inquinentur multi.

16. Ne quis fornicator, aut profanus ut Esau, qui propter unam escam vendidit primitiva sua.

17. Scitote enim quoniam et postea cupiens hereditare benedictionem, reprobatus est; non enim invenit poenitentiae locum, quanquam cum lacrymis inquisisset eam.

18. Non enim accessistis ad tractabilem montem, et accensibilem ignem, et turbinem, et caliginem, et procellam,

19. et tubæ sonum, et vocem verborum, quam qui audierunt excusaverunt se, ne eis fieret verbum.

manque à la grâce de Dieu, à ce qu'aucune racine d'amertume, poussant des rejetons, n'empêche la bonne semence, et que beaucoup n'en soient souillés.

16. Que personne ne soit impur ou profane comme Esau, qui pour un mets vendit son droit d'aïnesse.

17. Car sachez qu'ensuite, voulant obtenir la bénédiction de son père, il fut repoussé; car il ne put le faire changer de résolution, quoiqu'il le demandât avec larmes.

18. Car vous ne vous êtes pas approchés d'une montagne qu'on pût toucher, ni du feu ardent, ni de l'obscurité, et des ténébreux, et de la tempête;

19. ni du son de la trompette, ni du bruit des paroles, *bruit tel* que ceux qui l'entendirent demandèrent qu'on ne leur parlât plus.

un mouvement en arrière par rapport à la grâce, et par là même une séparation d'avec elle. — *Ne... radix... impediatur* (plutôt: ne trouble)... Ces mots sont un écho de Deut. xxix, 17-18, d'après la traduction des LXX. Une racine d'amertume est une racine dont le produit ou le fruit est l'amertume, et par amertume l'auteur entend les sentiments opposés à la paix et à la charité (selon d'autres, à la sainteté, à cause du verbe *inquinentur*). — *Et per illam*: par l'influence vénéreuse de cette racine. — *Ne... fornicator, aut...* (vers. 16). Si la Bible n'accuse pas directement Esau d'avoir été impudique, la tradition juive lui adresse fortement ce reproche. Il n'est donc pas nécessaire de prendre le mot « fornicator » dans un sens métaphorique, comme s'il désignait la pratique de l'idolâtrie. — *Profanus*. On donne ce nom à un homme pour lequel il n'y a rien de sacré, qui ne voit rien au-dessus des choses de la terre. Or, Esau est le type des hommes profanes, comme le montra son ignoble trafic: *qui propter unam...* Pour un mets vulgaire et pour un plaisir grossier, il vendit son droit d'aïnesse, c.-à-d., une haute prérogative, à laquelle étaient rattachées de grandes bénédictions spirituelles et temporelles. Cf. Gen. xxv, 33-34. — *Scitote enim...* (vers. 17). Les conséquences de la frivolité d'Esau furent irréparables: que les lecteurs réfléchissent donc sur son terrible exemple, et qu'ils prennent garde de l'imiter, eux qui sont, comme chrétiens, les aînés de la grande famille humaine. Comp. le vers. 23. — *Reprobatus est*. Esau fut rejeté par son père lui-même, qui confirma sciemment la bénédiction donnée d'abord par lui à Jacob d'une manière inconsciente. Cf. Gen. xxvii, 33. — *Non invenit... locum*. En ce sens qu'il fut impossible à Esau de rien changer au fait accompli. Ses regrets, ses efforts et ses larmes (*quanquam cum...*; cf. Gen. xxvii, 38) ne purent pas lui rendre ses avantages perdus.

L'apôtre n'a nullement en vue ici la question du pardon de la faute morale d'Esau, laquelle demeure tout à fait hors de cause. — *Inquisisset...* Le pronom *eam* désigne la bénédiction d'Esau et non le repentir.

<sup>30</sup> Le caractère de la nouvelle alliance et les obligations qu'elle impose. XII, 18-29.

Passage remarquable, qui s'harmonise fort bien avec la pensée dominante de toute l'épître. Il présente d'abord une antithèse grandiose entre la situation des anciens Israélites et celle des chrétiens, relativement à l'alliance divine, vers. 18-24; puis il indique l'immense responsabilité qui résulte, pour ces derniers, de leurs grands privilèges, vers. 25-29.

18-24. Différence profonde qui existait entre l'institution des deux alliances: d'un côté, c'est l'effroi, vers. 18-21; de l'autre, c'est la grâce et l'amour, vers. 22-24. — *Non enim...* Transition: Soyez saints, qu'il n'y ait rien de profane dans votre conduite, car vous appartenez à un système religieux beaucoup plus parfait que celui du Sinaï. Pour mieux marquer le caractère de l'ancienne alliance, on nous fait remonter jusqu'aux origines de la théocratie mosaïque, où il se dessina tout entier dès l'abord. Cette description est vivante et vigoureuse. — *Ad tractabilem...* Le substantif *montem* manque dans la plupart des manuscrits grecs et des versions. La meilleure leçon nous paraît être: (Vous ne vous êtes pas approchés) près du feu palpable et ardent. Cf. Ex. xix, 18; Deut. iv, 11. — *Turbinem, et...* et... Autres manifestations effrayantes, qui accompagnaient la divine théophanie sur le Sinaï. Cf. Deut. iv, 11 et v, 12. — *Tubæ sonum* (vers. 19). Voyez Ex. xix, 16 et xx, 18. La voix retentissante qui proférait de temps à autre au sommet de la montagne des paroles articulées (*vocem verborum*) remplit, elle aussi, les Israélites de terreur, de sorte qu'ils exprimèrent le désir de ne plus l'entendre. Cf. Ex. xx, 19;

20. Car ils ne pouvaient supporter cette injonction : Si même une bête touche la montagne, elle sera lapidée.

21. Et ce qu'on voyait était si terrible, que Moïse dit : Je suis effrayé et tout tremblant.

22. Mais vous vous êtes approchés de la montagne de Sion, de la cité du Dieu vivant, de la Jérusalem céleste, d'une troupe de nombreux milliers d'anges,

23. et de l'église des premiers-nés, qui sont inscrits dans le ciel, de Dieu juge de tous, des esprits des justes parvenus à la perfection

24. et du médiateur d'une nouvelle

20. Non enim portabant quod dicebatur : Et si bestia tetigerit montem, lapidabitur.

21. Et ita terribile erat quod videbatur. Moyses dixit : Exterritus sum, et tremebundus.

22. Sed accessistis ad Sion montem, et civitatem Dei viventis, Jerusalem cælestem, et multorum millium angelorum frequentiam,

23. et ecclesiam primitivorum, qui conscripti sunt in cælis, et iudicem omnium Deum, et spiritus justorum perfectorum,

24. et testamenti novi mediatorem

Dent. v, 22-27, etc. — *Non enim portabant...* (vers. 20). C.-à-d. : ils ne pouvaient pas supporter. Au lieu de *quod dicebatur*, le grec porte : ce qui était ordonné. — L'ordre en question est contenu dans les mots suivants : *Et si bestia...* Il avait très vivement impressionné les Hébreux, car il manifestait en Dieu une éminente sainteté. Cf. Ex. xix, 12-13. — *Ita terribile...* (vers. 21). Non seulement le peuple fut effrayé, mais Moïse lui-même, le médiateur de l'alliance, qui avait souvent déjà entendu le Seigneur et parlé avec lui, fut saisi d'une terreur irrésistible. Il faudrait une simple virgule après le verbe *videbatur*, car les deux propositions sont inséparables. — *Exterritus sum, etc.* L'Exode ne cite pas cette parole de Moïse ; le Deutéronome, ix, 19, en mentionne la première partie à l'occasion du veau d'or. Il est probable qu'elle a été proférée dans ces deux circonstances distinctes, et que notre auteur a puisé ce trait dans la tradition juive (Estius, etc.). — *Sed accessistis...* Second tableau, vers. 22-24, qui contraste d'une façon saisissante avec le précédent : autant la première alliance était terrible, autant la seconde est aimable et attrayante. Fait surprenant : dans le grec, on ne trouve aucun article, si ce n'est devant le nom d'Abel, à la fin du vers. 24. « Les pensées sont présentées sous leur forme la plus abstraite. » L'apôtre signale successivement le théâtre de la nouvelle alliance, vers. 22, et les promesses qu'elle apporte aux hommes, versets 22-24. — *Ad Sion... etc. Jerusalem.* Ce n'est plus le Sinaï avec ses terreurs, mais le ciel même, figuré par la douce colline de Sion, et par la ville de Jérusalem, où se dressait le palais de Jéhovah. Ce centre de l'antique théocratie était la figure du royaume fondé par Jésus-Christ et de sa consommation dans le ciel. Sur les promesses glorieuses rattachées à Sion et à Jérusalem, voyez Ps. II, 6 ; XLVII, 2 ; LXXVII, 68-69 ; CXXIV, 1 ; Is. LI, 1 ; Mich. IV, 7 ; Gal. iv, 26 ; Apoc. XXI, 2, 10, etc. — *Et multorum...* Les personnes avec lesquelles les chrétiens ont été mis en relation d'une manière spéciale par l'institution de la nouvelle alliance sont les anges, les Saints du ciel et

ceux de la terre, Dieu et son Christ, vers. 22<sup>e</sup>-24. On voit par cette énumération combien une telle association est glorieuse pour nous. — *Multorum millium...* Des myriades d'anges, dit le grec. Ces esprits célestes assistaient en grand nombre à l'inauguration de l'ancienne alliance (cf. Deut. xxxii, 2, etc.) ; ici, ils ne sont plus « des messagers d'effroi, mais de joie ». En effet, l'équivalent grec de *frequentiam*, πανηγύρις, désigne une joyeuse assemblée de fête. — *Et ecclesiam...* (vers. 23). La foule des chrétiens fidèles, à côté de celle des anges. Nous regardons, en effet, comme plus probable le sentiment d'après lequel il ne s'agit pas ici des chrétiens déjà morts et reçus dans le ciel (pensée qui ne viendra qu'à la ligne suivante), mais des chrétiens de l'Église militante. Ils sont groupés, eux aussi, et leur réunion est appelée « l'Église des premiers-nés » (πρωτοτόκων, Vulg., *primitivorum*). Dans une famille ordinaire, il n'y a qu'un seul aîné, qui jouit de privilèges particuliers ; dans la famille chrétienne, tous les enfants sont des premiers-nés, parce qu'ils participent tous aux mêmes avantages, la royauté et le sacerdoce mystiques. Cf. I Petr. II, 9 ; Apoc. I, 6, etc. Comme Jacob, les chrétiens ont obtenu ce droit d'aînesse, que les Juifs ont perdu par leur faute, comme Esau. — De ces premiers-nés, l'auteur dit qu'ils sont *conscripti... in cælis* : inscrits sur le livre des élus, citoyens du ciel par anticipation. Métaphore fréquente dans la Bible. Cf. Ex. xxxii, 32-33 ; Ps. LXXVIII, 28-29 et LXXXVI, 4 et ss. ; Is. IV, 3 ; Luc. X, 20 ; Rom. VIII, 16, 19, etc. — *Et iudicem...* Les chrétiens ont contracté des relations étroites avec Dieu lui-même. Il est vrai que Dieu est envisagé ici comme le juge suprême et tout-puissant ; mais il est infiniment juste, et il sera un jour, à ce titre même, le rémunérateur des bons. — *Et spiritus justorum...* Ce sont les Saints déjà entrés dans la gloire du ciel, et formant l'Église triomphante, qui sont ainsi désignés. Cf. Apoc. VII, 14-17. Ils sont actuellement des esprits, leurs âmes n'étant pas encore réunies à leurs corps. Ils ont été rendus parfaits (τετελειωμένων, *perfectorum*), en ce sens qu'ils ont atteint le but pour lequel Dieu les avait créés

Jesum, et sanguinis aspersioem melius loquentem quam Abel.

25. Videte ne recusetis loquentem ; si enim illi non effugerunt, recusantes eum qui super terram loquebatur, multo magis nos, qui de cælis loquentem nobis avertimus.

26. Cujus vox movit terram tunc, nunc autem repræmittit, dicens : Adhuc semel, et ego movebo non solum terram, sed et cælum.

27. Quod autem Adhuc semel dicit, declarat mobilitatem translationem, tanquam factorum, ut maneat ea quæ sunt immobilia.

alliance, Jésus, et du sang de l'aspersion, qui parle mieux que celui d'Abel.

25. Prenez garde de refuser d'entendre celui qui parle ; car si ceux qui ont refusé d'entendre celui qui parlait sur la terre n'ont pas échappé, à plus forte raison n'échapperons-nous pas, si nous nous détournons de celui qui nous parle du ciel ;

26. lui dont la voix ébranla alors la terre, et qui maintenant fait cette promesse, en disant : Encore une fois j'ébranlerai non seulement la terre, mais aussi le ciel.

27. Or, en disant Encore une fois, il indique le changement des choses ébranlées, comme étant faites pour un temps, afin que celles qui n'ont pas été ébranlées subsistent.

et l'heureuse consommation du ciel. — *Et...* *Jesum*. La noble série de ces personnages évangéliques, humains et célestes, est close par le nom du Sauveur Jésus, dont l'apôtre résume en quelques mots l'œuvre rédemptrice. — *Novi... mediatorem* : de même que Moïse avait été le médiateur de l'Ancien Testament. Cf. III, 1 et ss. ; VIII, 6 et IX, 15. — *Sanguinis aspersioem*. C'est par son sacrifice sanglant que Jésus-Christ a institué la nouvelle alliance et mérité le salut des chrétiens. Cf. IX, 11-X, 18. — *Melius loquentem quam...* Allusion à Gen. IV, 10 (voyez aussi Hebr. XI, 4 et le commentaire). Si le sang d'Abel a eu tant de puissance auprès de Dieu, quelle n'est pas la force de celui du Christ!

25-29. Obligations que la nouvelle alliance impose aux chrétiens. Elles se résument dans les grands devoirs de la fidélité et de l'obéissance, par opposition à l'apostasie. Les vers. 25-27 les mettent très bien en relief ; après quoi, dans les vers. 28-29, l'apôtre fait un appel pratique à ses lecteurs. — *Videte ne...* Avertissement très grave. La voix de Dieu (car c'est d'elle qu'il est question d'après la suite du verset, et non pas de celle du Christ) retentit aux oreilles des chrétiens, leur rappelant qu'ils doivent être saints et fidèles ; qu'ils prennent garde de la rejeter. — *Si enim...* Argument « a fortiori », tiré de la conduite coupable des anciens Hébreux (*illi*) et de leur châtement. — *Recusantes...* Allusion au fait qu'a raconté le vers. 19<sup>b</sup>. — *Qui... loquebatur*. D'après le grec : Qui rendait des oracles. — *Nos qui... avertimus*. Nous chrétiens, dans le cas où nous repousserions Dieu lorsqu'il s'adresse à nous pour nous donner des ordres. Le trait de *cælis* est opposé à *super terram*. Pour les Israélites, la voix divine avait seulement retenti sur la terre, du sommet de la montagne ; pour les chrétiens, elle se fait entendre du haut du ciel, et cette circonstance aggraverait leur apostasie. — *Cujus vox...* (vers. 26). L'antithèse continue :

au caractère transitoire de l'Ancien Testament, l'auteur oppose l'immuabilité du Nouveau ; caractère qui exige aussi une fidélité plus entière. — *Movet*. En effet, l'inauguration de la théocratie mosaïque fut accompagnée d'un violent tremblement de terre. Cf. Ex. XIX, 18 ; Jud. V, 4-5 ; Ps. LXVII, 9. — *Repræmittit* (« repromettit » d'après le grec). Le même Dieu dont la voix terrible s'était fait entendre au sommet du Sinaï a promis de grandes choses aux chrétiens. — *Dicens* : par la bouche du prophète Aggée, II, 6 et ss. (voyez les notes). — *Adhuc semel, et...* L'apôtre ne cite que la première partie de l'oracle, avec assez de liberté, d'après les LXX. Cette prophétie annonçait l'avènement du Christ pour une époque relativement rapprochée, puisqu'elle prédit que le temple, qui venait d'être reconstruit après la fin de la captivité de Babylone, aurait l'honneur de recevoir le Messie dans son enceinte. — *Non solum... sed et...* Trait important pour l'application de la prophétie. Ce nouvel ébranlement fut plus violent et plus général que celui du Sinaï, parce qu'il devait produire des effets beaucoup plus considérables. — *Quod autem...* (vers. 27). Notre auteur commente brièvement la partie de l'oracle qu'il a citée, et il en conclut que la seconde alliance théocratique est définitive et perpétuelle. Lorsque fut inaugurée l'ancienne loi, tout le massif du Sinaï avait été ébranlé, comme l'ont rappelé les premiers mots de ce verset ; or, en faisant prédire par Aggée qu'il ferait trembler encore une fois le monde (*adhuc semel*, une fois et pas davantage), le Seigneur nous a avertis que cet autre ébranlement sera le dernier de tous, par conséquent qu'il n'y aura pas de nouvelle alliance entre lui et l'humanité après l'alliance chrétienne. — *Mobilitatem*. Mieux, d'après le grec : des choses ébranlées. L'auteur désigne par ce nom le système religieux institué au Sinaï, la théocratie israélite. Il représente ensuite par *immobilia* (dans le

28. Ainsi donc, puisque nous avons reçu un royaume inébranlable, conservons la grâce, et par elle rendons à Dieu un culte qui lui soit agréable, avec crainte et avec respect.

29. En effet, notre Dieu est un feu dévorant.

28. Itaque regnum immobile suscipientes, habemus gratiam per quam serviamus placentes Deo, cum metu et reverentia.

29. Etenim Deus noster ignis consumens est.

grec : les choses qui ne sont pas ébranlées) la religion chrétienne, qui doit demeurer à tout jamais. — *Translationem* : l'éloignement, la disparition. — *Tanquam factorum*. C.-à-d., comme ayant été créées. Les choses de l'Ancien Testament sont ainsi désignées, par opposition au caractère idéal et spirituel du christianisme. — *Ut maneat...* Ce qui était matériel et transitoire a été mis de côté, pour faire place à ce qui doit rester toujours. — *Itaque...* (verset 28). L'apôtre tire pour ses lecteurs la conclusion pratique de ce qu'il vient de dire. — *Regnum immobile* : la religion chrétienne, qui est l'installation définitive du royaume de Dieu sur la terre. — *Suscipientes* : avec foi, de la main du Seigneur lui-même. — *Habemus*. Mieux vaudrait « habeamus », ayons, car la leçon la plus autorisée du grec est ἔχωμεν. — *Gratiam*. Ici, de la reconnaissance envers Dieu.

velle, le Dieu des chrétiens est le même que celui d'Israël, c.-à-d., un feu dévorant (*ignis consumens*; cf. Deut. IV, 24 et IX, 3; Is. XXXIII, 14, etc.), qui brûle et anéantit tout ce qui n'est pas digne de ses faveurs.

SECTION II. — EXHORTATIONS D'UNE NATURE PLUS SPÉCIALE. XIII, 1-17.

Elles sont de deux sortes : les unes, vers. 1-6, concernent les devoirs sociaux; les autres, vers. 7-17, les devoirs religieux.

1<sup>o</sup> Quelques obligations sociales des chrétiens. XIII, 1-6.

CHAP. XIII. — 1-3. La charité fraternelle. — *Caritas fraternitatis*. Dans le grec : ἡ φιλαδέλφεια, l'amour des frères. Les chrétiens sont tous frères; leur affection réciproque est donc un amour fraternel. Cf. Rom. XII, 20; I Thess.



Voyageurs. (D'après un bas-relief antique.)

— *Serviamus* : par un culte proprement dit (λατρεύομεν). — *Placentes*. Il y a un adjectif dans le grec : εὐαρέστωσ, de manière à plaire. — Conditions de ce culte : *cum metu et...* — L'exhortation est aussitôt motivée : *Etenim Deus...* (vers. 29). Malgré la différence qui existe entre l'ancienne alliance théocratique et la nou-

— *Serviamus*. — *Placentes*. — *Etenim Deus...* (vers. 29). — *Maneat*. Les mots *in vobis* ont été ajoutés par le traducteur latin. Le simple μέντρο du texte original est très expressif : l'auteur avait des raisons de craindre que le lien de fraternité qui avait uni jusque-là les chrétiens de Jérusalem et de Palestine ne se relâchât et ne se

## CHAPITRE XIII

1. Caritas fraternitatis maneat in vobis.

2. Et hospitalitatem nolite oblivisci ; per hoc enim latuerunt quidam, angelis hospitio receptis.

3. Mementote vincitorum, tanquam simul vincti ; et laborantium, tanquam et ipsi in corpore morantes.

4. Honorabile connubium in omnibus, et thorus immaculatus ; fornicatores enim et adulteros judicabit Deus.

5. Sint mores sine avaritia, contenti præsentibus ; ipse enim dixit : Non te deseram, neque derelinquam ;

6. ita ut confidenter dicamus : Dominus mihi adjutor, non timebo quid faciat mihi homo.

1. Que la charité fraternelle demeure parmi vous.

2. N'oubliez pas l'hospitalité ; car par elle quelques-uns ont reçu chez eux des anges, sans le savoir.

3. Souvenez-vous des prisonniers, comme si vous étiez prisonniers avec eux ; et de ceux qui sont affligés, comme étant aussi vous-mêmes dans un corps.

4. Que le mariage soit honoré de tous, et que le lit nuptial soit sans tache ; car Dieu jugera les fornicateurs et les adultères.

5. Que vos mœurs soient exemptes d'avarice, vous contentant de ce que vous avez ; car Dieu lui-même a dit : Je ne te délaisserai pas, et je ne t'abandonnerai pas ;

6. de sorte que nous pouvons dire avec confiance : Le Seigneur est mon aide ; je ne craindrai point ce que l'homme peut me faire.

brisé. — *Et hospitalitatem...* (vers. 2). Excellente manifestation de l'amour fraternel, souvent recommandée dans le Nouveau Testament. Cf. Rom. xii, 13 ; I Tim. iii, 2 et v, 10 ; Tit. i, 8 ; I Petr. iv, 19 ; III Joan. 5 et ss., etc. — *Per hanc enim...* Raison spéciale d'exercer l'hospitalité. L'allusion porte sur des faits célèbres de l'histoire d'Abraham et de Lot (cf. Gen. xviii, 1-22 ; xix, 1-2). La phrase latine est un peu obscure ; il faudrait : « Per hanc... aliqui in seculi angelos ut hospites receperunt. » — *Mementote* (d'une manière active et pratique ; vers. 3)... Appel à la charité des chrétiens de Jérusalem envers deux catégories de leurs frères affligés : ceux qui subissaient la prison (*vincitorum* ; cf. x, 34) ou de mauvais traitements (*laborantium*, τῶν κακουχομένων) pour la foi. — De nouveau l'exhortation est motivée. En premier lieu, *tanquam... vincti* : à cause de la sainte solidarité qui existe entre les disciples du Christ. Cf. II Cor. xi, 29. En second lieu, *tanquam et ipsi...* : aussi longtemps qu'il vit, l'homme est exposé à la souffrance sous toutes ses formes, et cette considération doit le rendre sensible aux malheurs d'autrui. Sur l'expression *in corpore morantes*, voyez II Cor. v, 6.

4. La chasteté, surtout dans le mariage. La pratique très fréquente du divorce chez les Juifs rendait cette recommandation nécessaire. Cf. Matth. xix, 3 et ss. — *Honorabile connubium*. Il faut sous-entendre « sit » (et non pas « est »), suivant l'opinion la plus probable. — *In omnibus*. Au neutre, d'après le meilleur sentiment :

sous tous rapports. Qu'on ne se permette pas la moindre chose qui puisse blesser la dignité du mariage. — Motif de l'exhortation : *fornicatores enim...* Cf. I Cor. vi, 9 ; I Thess. iv, 6, etc.

5-6. Contre l'avarice et le désir immodéré des biens terrestres. — Le verbe *sint* manque dans le grec ; la Vulgate l'a inséré pour préciser le sens. — *Mores*. Le substantif τῆρας désigne les sentiments et la conduite en général. — *Sine avaritia* : ἀφιλάργυρος, qui n'aime pas l'argent. Par conséquent : Montrez par votre conduite que vous ne tenez pas aux richesses. — *Contenti...* Satisfaits de ce que vous possédez, et ne désirant pas accumuler des trésors. Cf. Matth. vi, 34. — *Ipsæ* (Dieu lui-même)... *dicit*. Plusieurs passages de l'Ancien Testament attribuent à Dieu des paroles analogues à celle qui va être citée. Cf. Gen. xxviii, 15 ; Deut. xxxi, 6 ; Jud. i, 5 ; I Par. xxviii, 20. On ne saurait déterminer celui que l'auteur a eu spécialement en vue ; d'ailleurs, elle ne reproduit aucun d'eux d'une façon littérale. Quoi qu'il en soit, Dieu a promis de n'abandonner jamais ses serviteurs fidèles ; ils n'ont donc pas besoin de se préoccuper démesurément de l'avenir, et de théosauriser comme les avares. — La formule *ita ut confidenter...* (vers. 6) introduit une autre citation, extraite du Ps. cxvii, 6. — *Dominus mihi...* non... D'après la ponctuation du psaume : Le Seigneur est mon auxiliaire, je ne craindrai pas ; que peuvent me faire les hommes ?

2<sup>o</sup> Quelques obligations religieuses. XIII, 7-17.

7. S'attacher au souvenir et aux exemples

7. Souvenez-vous de vos guides, qui vous ont prêché la parole de Dieu; considérant quelle a été la fin de leur vie, imitez leur foi.

8. Jésus-Christ était hier, il est aujourd'hui, et il sera de même dans tous les siècles.

9. Ne vous laissez pas entraîner par toutes sortes de doctrines étrangères. Car il est bon d'affermir son cœur par la grâce, non par des aliments, qui n'ont servi de rien à ceux qui en font leur règle de conduite.

10. Nous avons un autel, dont ceux

7. Mementote præpositorum vestrorum, qui vobis locuti sunt verbum Dei; quorum intuentes exitum conversationis, imitamini fidem.

8. Jesus Christus heri et hodie, ipse et in sæcula.

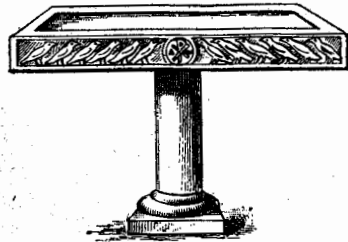
9. Doctrinis variis et peregrinis nolite abduci. Optimum est enim gratia stabilire cor, non escis, quæ non profuerunt ambulantiibus in eis.

10. Habemus altare, de quo edere non

des anciens pasteurs. — *Præpositorum*: τῶν ἡγουμένων. Nous retrouverons plus bas cette expression (comp. les vers. 17 et 24), pour représenter encore les chefs spirituels. Cf. Act. xv, 22. — Le trait qui vobis locuti... contient un titre de ces chefs au souvenir affectueux de leurs administrés: on doit beaucoup à ceux dont on a reçu la parole évangélique, et par là même la foi. Cf. I Thess. v, 12-13, etc. — *Quorum intuentes...* L'apôtre attire l'attention de ses lecteurs sur un point particulier de la conduite de leurs anciens chefs. *Exitum conversationis*; c.-à-d., la fin de leur vie. Ces pasteurs étaient donc morts depuis quelque temps, et d'une manière glorieuse, qui attestait leur foi; que leurs enfants s'efforcent d'imiter leur courageux exemple (*imitamini...*), si les circonstances le demandait! Il est très vraisemblable que nous avons ici une allusion au martyre de saint Étienne, de saint Jacques le Majeur et d'autres encore. Cf. Act. vii, 59; xii, 1-2.

8-10. Devoirs des chrétiens envers Notre-Seigneur Jésus-Christ, leur pasteur suprême. L'apôtre n'a pas voulu achever sa lettre sans revenir encore une fois sur cette pensée, qui la domine tout entière: Par-dessus tout, adhérer fidèlement à Jésus-Christ; c'est par lui seul que vous pouvez parvenir au salut. — Le vers. 8 retentit comme une profession de foi: *Jesus... heri, et... et...* Il signifie que notre Sauveur est toujours le même, malgré les vicissitudes des temps. Hier représente le passé; aujourd'hui, le présent; *in sæcula*, l'avenir sans fin. — *Ipsa*: ὁ αὐτός, le même. D'après la véritable ponctuation du grec, on doit traduire: Jésus-Christ hier et aujourd'hui le même, et dans les siècles. Étant toujours le même en vertu de sa divinité, Jésus saura bien protéger ici-bas ses disciples à travers toutes les difficultés, et les récompenser ensuite de tous leurs sacrifices. — *Doctrinis...* (vers. 9). Les chrétiens de Jérusalem doivent prendre garde de se laisser entraîner, par des doctrines erronées, loin de cet objet invariable de leur foi. — *Variis et peregrinis*. La première épithète oppose la multiplicité des doctrines en question à l'unité de l'enseignement chrétien; la seconde les représente comme étrangères à la vraie foi. Elles

consistaient sans doute en des « adaptations diverses des pensées et des pratiques juives au christianisme ». — *Optimum est* (simplement, d'après le grec: Il est bon)... L'auteur confirme son avertissement par l'inutilité, pour ne rien dire de plus, d'un retour aux observances juudaïques. — *Gratia*. Ce mot est placé en avant avec emphase: c'est uniquement de la grâce divine, et pas d'ailleurs, que viennent au chrétien sa force et l'assurance de son salut. — *Stabilire cor*. Par contraste avec *abduci*: établir le cœur, c.-à-d. l'âme, sur une base inébranlable. — *Non escis*. Allusion très évidente à la religion juive, dans laquelle les mets purs ou impurs, licites ou interdits, jouaient un rôle capital, surtout depuis que les pharisiens avaient ajouté leurs prescriptions sans nombre à celles de la loi. — *Quæ non profuerunt...* C'est donc en vain que l'on chercherait un appui spirituel dans l'obéissance à ces prescriptions, c.-à-d., dans le judaïsme. Cf. vii, 8; Rom. xiv, 17, etc. — *Ambulantiibus in...* Locution imagée, très expressive, souvent employée par saint Paul. — *Habemus...* Dans les vers. 10-14, l'apôtre, développant la pensée qu'il a émise au vers. 9, démontre que le judaïsme et le christianisme s'excluent mutuellement, et qu'un chrétien doit se séparer d'une manière absolue du culte juif. — *Altare*. Les commentateurs ne sont pas



Ancien autel chrétien (Ve siècle).

d'accord au sujet de la détermination spéciale de cet autel. Pour saint Thomas d'Aquin, Es-

habent potestatem qui tabernaculo deseruiunt.

11. Quorum enim animalium inferitur sanguis pro peccato in sancta per pontificem, horum corpora cremantur extra castra.

12. Propter quod et Jesus, ut sanctificaret per suum sanguinem populum, extra portam passus est.

13. Exeamus igitur ad eum extra castra, improprium ejus portantes.

14. Non enim habemus hic manentem civitatem, sed futuram inquirimus.

15. Per ipsum ergo offeramus hostiam

qui font le service dans le tabernacle n'ont pas le droit de manger.

11. Car les corps des animaux dont le sang est porté par le pontife dans le sanctuaire pour le péché, sont brûlés hors du camp.

12. C'est pour cela que Jésus aussi, afin de sanctifier le peuple par son propre sang, a souffert hors de la porte.

13. Sortons donc hors du camp pour aller à lui, en portant son opprobre.

14. Car nous n'avons point ici de cité permanente, mais nous cherchons celle qui est à venir.

15. Offrons donc par lui sans cesse à

tius, etc., il s'agit de la croix, sur laquelle Jésus-Christ a accompli son sacrifice (comp. le vers. 12). Suivant un certain nombre d'autres interprètes (Cornelius à Lap., Calmet, etc.), il serait question de l'autel eucharistique; d'où il suivrait que l'auteur parle du sacrifice de la croix et de la sainte communion dans ce verset. Le premier sentiment nous paraît plus probable, d'après le contexte. La mention de l'Eucharistie conviendrait cependant fort bien ici et « ne serait pas sans vérité », comme l'admet un savant exégète protestant, à cause de l'allusion à la manducation de la chair des victimes par les prêtres juifs. Cf. I Cor. x, 18. — *De quo edere*. Ce verbe doit être pris dans un sens métaphorique, si, comme nous le pensons, l'autel dont parle l'apôtre est simplement la croix. Les chrétiens participent aux fruits du sacrifice de Jésus-Christ; les Juifs incrédules n'y ont aucune part. — *Qui... deseruiunt* (οἱ λατρεύοντες). C.-à-d., les prêtres juifs, qui remplissaient les fonctions du culte dans l'ancien tabernacle israélite. Ils avaient seuls le privilège ordinaire de manger les viandes consacrées (cf. Lev. vi, 26; vii, 6, etc.). Et pourtant, ils étaient exclus de la participation au sacrifice du Sauveur; à plus forte raison la masse du peuple. Les chrétiens, au contraire, jouissent tous de ce droit précieux. — *Quorum enim...* (vers. 11). La réalité de cette prérogative est démontrée par les prescriptions liturgiques relatives aux sacrifices du grand jour de l'Expiation. Cf. Lev. xvi, 27. Ce jour-là, le sang des victimes, au lieu d'être répandu auprès de l'autel (cf. Ex. xxix, 12, etc.), était porté par le grand prêtre dans le saint des saints (*in sancta per...*). C'est précisément la mention du grand prêtre qui montre que l'auteur a directement en vue ici les sacrifices du jour de l'Expiation. — Les corps des victimes immolées ce jour-là étaient brûlés hors du camp; aucune partie de leurs chairs n'était mangée: *horum corpora...* Dans le fait que les prêtres juifs eux-mêmes n'avaient pas le droit de participer à certains sacrifices, l'apôtre voit une preuve qu'ils ne pouvaient pas non plus avoir part à l'unique sacrifice de la nouvelle alliance; de même le peuple dont ils étaient les repré-

sentants. — *Propter quod* (vers. 12): parce que les corps des victimes en question étaient brûlés en dehors du camp hébreu. — *Et Jesus*. Jésus lui-même, en tant qu'il s'est offert en sacrifice pour le salut des hommes (*ut sanctificaret...*; *populum*, τὸν λαόν, le nouveau peuple théocratique, l'Israël chrétien). — *Extra portam...* En effet, Jésus-Christ a subi la mort sur le Golgotha, qui était alors en dehors des murs de Jérusalem. Cf. Matth. xxvii, 32; Joan. xix, 17 et 20 (*Atl. géogr.*, pl. xiv et xv). D'après l'application mystique que notre auteur a voulu faire de ce détail, Jésus est mort en dehors de l'ancien système théocratique, comme dit fort bien Théodoret. — *Exeamus igitur...* (vers. 13). Pour participer aux fruits de la passion du Christ, il faut abandonner entièrement le judaïsme, figuré par le camp des Hébreux dans le désert. Il est nécessaire en outre de passer par des humiliations et des souffrances semblables aux siennes: *improprium ejus...* (sur cette expression, voyez xi, 26). Allusion aux peines que les chrétiens de Jérusalem enduraient de la part de leurs anciens coreligionnaires. Cf. x, 32-34; xii, 11, etc. — *Non enim...* (vers. 14). Parole d'encouragement, destinée à rendre plus facile la séparation totale d'avec le judaïsme, que Jésus exigeait de ses adhérents. L'opprobre ne durera que peu de temps, le bonheur d'avoir suivi le Christ durera toujours. — *Hic*: ici-bas, et en particulier dans la Jérusalem terrestre. — *Manentem civitatem*. C.-à-d.: une cité, une patrie, dans laquelle on puisse espérer qu'on demeurera sans fin. — *Sed futuram...*: à savoir, la Jérusalem céleste, où nous attend notre pontife. Cf. xi, 10, 16 et xii, 2. — *Per ipsum ergo...* (vers. 15). Après qu'ils se seront entièrement séparés du judaïsme, les lecteurs devront s'offrir des louanges à Dieu que par l'intermédiaire de Jésus-Christ. Le pronom « ipsum » est très accentué: par lui, et seulement par lui. — *Hostiam laudis*. Cf. Lev. vii, 12; Ps. cvi, 22 et cxv, 17, etc. L'auteur indique, par une belle expression qu'il emprunte à Osée, xiv, 3 (*id est, fructum...*), ce qu'il entend par cette victime mystique. « Le fruit des lèvres », ce sont les louanges que notre bouche laisse abondamment

Dieu un sacrifice de louange, c'est-à-dire, le fruit de lèvres qui confessent son nom.

16. N'oubliez pas la bienfaisance et la libéralité; car c'est par de tels sacrifices que l'on se rend Dieu favorable.

17. Obéissez à vos guides et soyez-leur soumis; car ils veillent, comme devant rendre compte pour vos âmes; *et il faut* qu'ils le fassent avec joie, et non en gémissant; ce qui ne vous serait pas avantageux.

18. Priez pour nous; car nous sommes certains d'avoir une bonne conscience, voulant en toutes choses nous bien conduire.

19. Et je vous conjure avec une nouvelle instance de le faire, afin que je vous sois plus tôt rendu.

20. Que le Dieu de la paix, qui a

laudis semper Deo, id est, fructum labiorum confitentium nomini ejus.

16. Beneficentiæ autem et communio- nis nolite oblivisci; talibus enim hostiis promeretur Deus.

17. Obedite præpositis vestris, et subjacete eis; ipsi enim pervigilant, quasi rationem pro animabus vestris reddaturi, ut cum gaudio hoc faciant et non gementes: hoc enim hoc expedit vobis.

18. Orate pro nobis; confidimus enim quia bonam conscientiam habemus in omnibus bene volentes conversari.

19. Amplius autem deprecor vos hæc facere, quo celerius restituar vobis.

20. Deus autem pax, qui eduxit de

échapper à la gloire de Dieu (*confitentium...*). Cf. Ps. LIII, 8. — *Beneficentiæ... et...* (vers. 16). Autres sacrifices très agréables au Seigneur de la part des chrétiens: les actes de bienfaisance et de charité (*communiois, κοινωνίας*: la distribution de généreuses aumônes). — Motif des deux exhortations contenues dans les versets 15 et 16: *talibus enim...* Au lieu de *promeretur Deus*, le grec dit: On plaît à Dieu.

17. L'obéissance aux chefs de l'Église. Le vers. 7 invitait les lecteurs à se souvenir des exemples de leurs anciens pasteurs; celui-ci les presse d'obéir à leurs pasteurs actuels. — *Obedite et subjacete*. Le fait et son résultat pratique. Dans le grec: Obéissez et cédez. — *Ipsi enim...* Raison excellente et remarquable: Vos chefs veillent à tout instant et anxieusement sur vos âmes, dont ils auront à rendre compte à Dieu; faites en sorte que ce devoir de la vigilance (*hoc*) leur soit agréable et facile (*ut cum gaudio... et non...*). — *Hoc enim non...* Litote, qui signifie: Leurs gémissements vous porteraient malheur, et attireraient sur vous les châtiments divins.

#### ÉPILOGUE. XIII, 18-25.

Il se compose, comme dans les autres épîtres, de quelques recommandations personnelles, de quelques paroles affectueuses et de salutations. Il n'est pas impossible qu'il ne provienne directement et entièrement de la main de saint Paul.

1° L'apôtre demande aux Hébreux le secours de leurs prières, et il adresse lui-même pour eux à saint Paul une fervente supplication. XIII, 18-21.

18-19. Demande de prières. — *Orate pro...* On trouve des requêtes semblables à la fin de plusieurs autres lettres de saint Paul. Cf. Eph. VI, 19; Col. IV, 3; I Thess. V, 25; II Thess. III,

1, etc. — *Confidimus enim...* L'auteur motive sa demande, en affirmant qu'il a conscience d'être plein de loyauté et d'honnêteté dans sa conduite: *bonam conscientiam...* Saint Paul fait ailleurs encore ce même appel au témoignage de sa conscience. Cf. Act. XXIII, 1 et XXIV, 16; I Cor. IV, 4; II Cor. I, 12, etc. Peut-être craignait-il, dans le cas présent, que ses intentions ne fussent mal interprétées par quelques-uns des chrétiens de Jérusalem (cf. Act. XXI, 20 et ss.). — *In omnibus... conversari*. C.-à-d.: désirant nous conduire parfaitement en toutes choses, sous tous rapports. L'adverbe *bene* ne se rapporte pas à *volentes*, mais à « *conversari* ». — *Amplius... deprecor...* (vers. 19). Considération personnelle qui a pour but de rendre la demande plus pressante. Notez le passage très brusque du pluriel au singulier (cf. Gal. I, 8-9; Col. IV, 3, etc.). — *Hæc* (Il y a « *hoc* » dans le grec) *facere*. C.-à-d., de prier pour moi. — *Quo celerius...* Ce détail prouve que l'auteur de l'épître avait eu antérieurement des relations intimes avec les Hébreux, et qu'il était retenu loin d'eux, malgré lui, lorsqu'il leur écrivait. Nous avons vu dans l'Introd., p. 547, que ce double fait convient fort bien à saint Paul, alors emprisonné à Rome. Voyez les vers. 23 et 24.

20-21. L'apôtre fait à Dieu une ardente prière pour ses lecteurs. — *Deus... paxis*. C'est à dessein qu'il emploie ici ce titre (d'ailleurs très goûté de lui; cf. Rom. XV, 33 et XVI, 20; II Cor. XIII, 11; I Thess. V, 23, etc.), ceux pour lesquels il intercède se trouvant alors en pleine lutte, soit au dehors, soit au fond de leurs âmes. — La mention de ce que Dieu avait fait pour exalter le Christ (*qui eduxit...*) n'est pas moins significative, puisque les Hébreux étaient tentés de se séparer de leur vrai pasteur, Jésus-Christ, et de l'alliance fondée par lui. Le grand miracle de la résurrection du Sauveur prouve que Jésus est vraiment le Messie et qu'il trône à jamais



mortuis pastorem magnum ovium, in sanguine testamenti æterni, Dominum nostrum Jesum Christum,

21. aptet vos in omni bono, ut faciatis ejus voluntatem, faciens in vobis quod placeat coram se per Jesum Christum, cui est gloria in sæcula sæculorum. Amen.

22. Rogo autem vos, fratres, ut sufferratis verbum solatii; etenim perpaucis scripsi vobis.

23. Cognoscite fratrem nostrum Timotheum dimissum; cum quo, si celerius venerit, videbo vos.

ramené d'entre les morts celui qui, par le sang de l'alliance éternelle, est devenu le grand pasteur des brebis, notre Seigneur Jésus-Christ,

21. vous rende capables de tout bien, afin que vous fassiez sa volonté, en opérant en vous ce qui lui est agréable, par Jésus-Christ, auquel soit la gloire dans les siècles des siècles. Amen.

22. Je vous prie, mes frères, de supporter cette parole de consolation, car je vous ai écrit en peu de mots.

23. Sachez que votre frère Timothée a été mis en liberté; s'il vient bientôt, j'irai vous voir avec lui.

à la droite de Dieu, pour maintenir et gouverner l'Église. — *Pastorem magnum...* Jésus-Christ lui-même s'est présenté sous cette touchante image. Cf. Joan. x, 1 et ss. Paul l'appelle le « grand pasteur » (comp. I Petr. v, 4), pour



Le bon Pasteur. (D'après une pierre gravée.)

le distinguer des pasteurs secondaires. Cf. Eph. iv, 11. — *In sanguine testamenti...* Ces mots, dans lesquels la note dominante de l'épître retentit pour la dernière fois, dépendent du verbe « eduxit » : Dieu a fait sortir victorieusement Jésus-Christ du tombeau, afin de le récompenser d'avoir répandu son sang pour fonder la nouvelle alliance. Quelques commentateurs préfèrent le rattacher à « pastorem » : Jésus-Christ est le grand pasteur des brebis, grâce au sang qu'il a versé pour nous. L'épithète *æterni* résume ce qui a été dit plus haut (vii, 8 et ss.; xii, 28-27) de la perpétuité de l'alliance chrétienne. — *Dominum... Jesum...* La mention du nom complet du Sauveur est très impressionnante à cet endroit, car il résume l'œuvre entière du divin Maître. — *Aptet vos...* (vers. 21). C.-à.-d. : Que Dieu vous rende aptes à accomplir toute sorte de bien. Mieux, d'après une autre interprétation du grec : Qu'il vous rende parfaits en tout bien. — *Ut faciatis...* Le but de ce perfectionnement sera une sainte activité, qui tendra à réaliser toujours la volonté de Dieu. Mais il faudra, pour cela, que l'activité des fidèles soit accompagnée sans cesse du divin concours, puisque Dieu est la source unique du bien, et que nous ne pou-

vous produire sans lui aucune bonne œuvre surnaturelle : *faciens in vobis quod...* — *Per Jesum...* Ces mots retombent sur le participle « faciens » : Jésus-Christ est le médiateur de tout ce qui est bien. — *Cui... gloria...* Il est difficile de dire si cette petite doxologie se rapporte à Dieu le Père ou à Notre-Seigneur Jésus-Christ. La première hypothèse est plus probable, puisque c'est Dieu qui est le sujet principal de toute la phrase. Comp. Rom. xvi, 27 et les notes.

2° Conclusion. XIII, 22-23.

22-23. Une excuse et une nouvelle. — *Rogo...* Plutôt : Je vous exhorte. — *Ut sufferratis...* C'est sa lettre que l'apôtre désigne par le nom de *verbum solatii*, ou mieux, d'après le grec, de parole d'exhortation. Elle est réellement cela, car elle est remplie d'encouragements dogmatiques et moraux, adressés aux chrétiens de Jérusalem pour les aider à demeurer fidèles à Jésus. — L'auteur, jetant un coup d'œil rétrospectif sur sa composition, voit qu'un si grand sujet a été traité fort brièvement par lui, et il trouve que cette brièveté même (*perpaucis scripsit...*) est une recommandation : Supportez ma lettre, qui ne fait pas un trop rude appel à votre patience. Apologie courte et modeste. — *Cognoscite...* (vers. 23). L'apôtre va communiquer à ses lecteurs une nouvelle intéressante : *Timotheum dimissum* (ἀπολευμένον). Timothée, son disciple favori, bien connu des chrétiens de Jérusalem et de Palestine, avait été délivré de prison, suivant l'opinion la plus probable; ou bien, absous d'une accusation portée contre lui; ou encore, envoyé au loin pour remplir quelque mission. Nous savons par Phil. i, 1 et Col. i, 1, que Timothée était à Rome durant la première captivité de saint Paul. — *Si celerius...* C.-à.-d. : S'il vient avant que je parte moi-même. D'où il suit qu'il avait alors quitté la capitale pour quelque temps. — *Cum quo... videbo...* Paul, qui savait qu'il recouvrerait bientôt lui-même sa liberté, se proposait donc de se faire accompagner par son disciple dans la visite très prochaine qu'il désirait faire à l'Église de Jérusalem. Comp. le vers. 19.

24. Saluez tous ceux qui vous conduisent, et tous les saints. Les frères d'Italie vous saluent.

25. Que la grâce soit avec vous tous. Amen.

24. Salutate omnes præpositos vestros, et omnes sanctos. Salutant vos de Italia fratres.

25. Gratia cum omnibus vobis. Amen.

24-25. Salutations et bénédiction finale. — L'apôtre charge d'abord les Hébreux de saluer en son nom tous leurs pasteurs (*omnes præpositos*), puis de se saluer entre eux (*et... sanctos*). Au lieu de *salutate*, le grec porte : ἀσπάζασθε, baisez. Il s'agit du baiser fraternel, mentionné en de nombreuses épîtres apostoliques. Cf. Rom. xvi, 3 et ss.; I Cor. xvi, 19 et ss.; II Cor. xiii, 12; Phil. iv, 21; Col. iv, 18; II Tim. iv, 19, 21; Tit. iii, 15; I Petr. v, 13-14; II Joan. 13, etc. — La seconde salutation (*salutant, ἀσπάζονται* dans le grec) est envoyée par les chrétiens d'Italie à ceux de Jérusalem. La formule οἱ ἀπὸ τῆς Ἰταλίας (*qui de Italia*; le mot *fratres* a été ajouté par la Vulgate pour

compléter le sens) peut désigner grammaticalement aussi bien des personnes habitant alors l'Italie et adressant de là leurs compliments fraternels, que des chrétiens italiens, actuellement auprès de l'auteur de la lettre, loin de leur pays. Mais la première interprétation est de beaucoup la plus naturelle. C'est celle qu'adoptent les Pères et les autres anciens commentateurs, et elle cadre fort bien avec toutes les autres circonstances relatives à la composition de l'épître. — *Gratia cum...* Bénédiction affectueuse, analogue à celle qui termine les autres écrits de saint Paul. Elle est formulée identiquement comme dans Tit. iii, 15. — L'*amen* final n'est probablement pas authentique.



# L'APOCALYPSE

## INTRODUCTION

1<sup>o</sup> *Le titre du livre.* — Le mot grec ἀποκάλυψις, dont nous avons fait « apocypse », signifie à la lettre : action de dévoiler. Il est très exactement traduit par révélation<sup>1</sup>. Les écrivains sacrés du Nouveau Testament l'emploient jusqu'à dix-huit fois<sup>2</sup>. De très bonne heure, comme on le voit par les manuscrits les plus anciens, il servit à désigner le livre dont nous commençons l'étude et qui s'ouvre précisément par lui<sup>3</sup>. Mais, bien que l'Apocalypse soit une révélation divine, cela ne veut pas dire qu'elle nous manifeste les secrets du ciel en termes toujours clairs et sans ambiguïté. « Tout renseignement qui nous est fourni sur les desseins de Dieu, alors même qu'il demeure caché sous des images et des allégories, est une révélation. Cette règle s'applique au livre de l'Apocalypse, en ce sens que les renseignements qu'il contient portent maint vêtement symbolique », dont il n'est pas toujours aisé de déterminer la signification<sup>4</sup>. Toutefois, sous ce rapport, combien d'oracles de l'Ancien Testament ont gardé une certaine obscurité, malgré leur réalisation par Jésus-Christ !

2<sup>o</sup> *L'auteur de l'Apocalypse.* — Plusieurs fois, dans son écrit, l'auteur dit se nommer Jean<sup>5</sup>, et quoique nulle part il ne se présente formellement comme apôtre<sup>6</sup>, plusieurs détails démontrent presque jusqu'à l'évidence qu'il ne diffère pas du disciple bien-aimé. 1<sup>o</sup> I, 9, nous lisons : « Moi Jean, votre frère, j'ai été dans l'île qui est appelée Patmos, à cause de la parole de Dieu et du témoignage de Jésus. » Or, les écrivains les plus anciens répètent à l'envi que l'apôtre saint Jean fut exilé à Patmos par Domitien<sup>7</sup>. 2<sup>o</sup> Nous savons aussi d'une manière très sûre<sup>8</sup> que saint Jean passa les dernières années de sa vie à Éphèse, d'où son

<sup>1</sup> En effet, le substantif latin « revelatio » représente aussi un voile ramené en arrière.

<sup>2</sup> Cf. Luc. II, 32; Rom. II, 5; VIII, 19 et XVI, 25; I Cor. I, 7; II Cor. XII, 1; Gal. I, 12, etc.

<sup>3</sup> Cf. Apoc. I, 1. A l'origine, le titre était fort court : Apocalypse de Jean. On l'agrandit ensuite peu à peu : Apocalypse de Jean le théologien; Apocalypse de Jean, apôtre et évangéliste, etc.

<sup>4</sup> De là l'ancien dicton : « Style d'Apocalypse, style obscur. »

<sup>5</sup> Apoc. I, 1, 4, 9; XXII, 8.

<sup>6</sup> Apoc. I, 1<sup>b</sup>, il prend le titre de δοῦλος, c.-à-d. d'esclave de Jésus, que saint Paul, saint Jacques et saint Jude joignent aussi parfois à leur nom. Cf. Rom. I, 1; Phil. I, 1; Tit. I, 1; Jac. I, 1; Judæ, 1.

<sup>7</sup> Voyez Ulément d'Alex., *Quis dives...*, c. 42; Origène, *In Matth.*, t. XVI, 6; Eusèbe, *Hist. eccl.*, III, 18; Tertullien, *De Præscript.*, 36; saint Jérôme, *De Vir. ill.*, 9, etc.

<sup>8</sup> Voyez la p. 722.

autorité apostolique s'exerçait sur toutes les chrétientés de l'Asie proconsulaire. Ce fait s'harmonise fort bien avec les sept épîtres adressées, dans les chap. II et III, aux évêques de sept Églises importantes de cette contrée, car l'auteur de l'Apocalypse connaît à fond l'état de ces Églises, et il leur parle comme leur pasteur suprême. Il n'y avait alors en Asie qu'un seul « Jean » qui pût tenir un tel langage à des évêques. 3<sup>o</sup> Remarquons encore l'appel réitéré que l'auteur fait à son propre témoignage<sup>1</sup>; or, c'est là précisément une coutume caractéristique de l'évangéliste saint Jean<sup>2</sup>. 4<sup>o</sup> La menace lancée, Apoc. XXII, 18 et 19, contre ceux qui oseraient falsifier le livre suppose aussi une haute dignité<sup>3</sup>.

Le témoignage que l'Apocalypse rend elle-même à son auteur est confirmé par celui de la tradition la plus ancienne. Papias, disciple direct ou indirect de saint Jean, regardait notre livre comme jouissant d'une autorité divine<sup>4</sup>. Le martyr saint Justin (vers 140) atteste nettement que l'Apocalypse a été composée par l'apôtre saint Jean<sup>5</sup>. D'après saint Irénée<sup>6</sup>, « Jean, disciple du Seigneur, a contemplé dans l'Apocalypse l'arrivée sacerdotale et glorieuse du règne du Christ ». Théophile d'Antioche<sup>7</sup>, Méliton de Sardes et Apollonius d'Éphèse<sup>8</sup>, Polycrate d'Éphèse<sup>9</sup>, témoignent aussi, dans la deuxième moitié du second siècle, en faveur de l'origine apostolique de l'Apocalypse. Même croyance à Rome, où saint Hippolyte écrivait, entre 190 et 225, un livre contre le prêtre Caius, qui niait l'authenticité, et où le canon de Muratori range clairement l'Apocalypse parmi les écrits de saint Jean. Tertullien<sup>10</sup>, Denys de Corinthe<sup>11</sup>, Clément d'Alexandrie<sup>12</sup>, Origène<sup>13</sup> et saint Cyprien<sup>14</sup> pensaient de même. Ces attestations, si anciennes et si nombreuses, dont beaucoup partent de la région pour laquelle l'Apocalypse avait été directement composée (cf. Apoc. I, 4, 11), constituent une preuve des plus fortes, comme l'admettent plusieurs critiques rationalistes, malgré l'absence de notre livre dans la *Peschita* syriaque et son rejet formel par Marcion, Caius et la secte infime des *Alogi*.

Il est vrai qu'au milieu du III<sup>e</sup> siècle, il y eut sous ce rapport un revirement momentané de l'opinion dans l'Église grecque, grâce à l'influence de l'évêque Denys d'Alexandrie (vers 255). Pour écraser plus facilement le millénarisme grossier qu'un certain nombre de docteurs téméraires prétendaient appuyer sur divers passages de l'Apocalypse<sup>15</sup>, Denys ne trouva rien de mieux que d'ébranler l'autorité apostolique du livre lui-même, qu'il affirma n'avoir pas eu le disciple bien-aimé pour auteur, mais soit Jean-Marc l'évangéliste, soit un prêtre nommé Jean, etc. Ses arguments, qui sont encore ceux de l'école critique, sont purement internes et se ramènent à trois principaux<sup>16</sup>. 1<sup>o</sup> L'apôtre Jean ne se nomme jamais dans ses écrits (le quatrième évangile et les trois épîtres); celui qui a composé l'Apocalypse mentionne son nom à plusieurs reprises. 2<sup>o</sup> « L'Apo-

<sup>1</sup> I, 2; XXII, 18, 20, etc.

<sup>2</sup> Cf. Joan. XIX, 35; XXI, 24; III Joan. 12.

<sup>3</sup> Nous pourrions alléguer plusieurs autres preuves intrinsèques de l'authenticité de l'Apocalypse. Si l'on compare cet écrit au quatrième évangile, on aperçoit une correspondance très frappante dans la marche des deux récits : des deux côtés, « une lutte de plus en plus intense, aboutissant à la défaite extérieure de la cause de Dieu, et, par cette défaite même, à son complet triomphe. » Il y a aussi une « même prépondérance de la loi des contrastes dans les deux écrits; continue alternance de tableaux sombres et lumineux, des scènes de foi et d'in-crédulité ».

<sup>4</sup> Cramer, *Catena*, t. VIII, p. 360.

<sup>5</sup> *Dial. cum Tryph.*, 81; comp. Eusèbe, *Hist. eccl.*, IV, 18, 8.

<sup>6</sup> *Adv. Hær.*, IV, 20, 11; comp. V, 35, 2.

<sup>7</sup> Eusèbe, *Hist. eccl.*, IV, 24.

<sup>8</sup> Eusèbe, l. c., V, 18; comp. saint Jérôme, *de Vir. ill.*, 9.

<sup>9</sup> Eusèbe, *Hist. eccl.*, III, 31 et V, 24.

<sup>10</sup> *C. Marc.*, III, 14, 25; *de Præscr.*, 33, etc.

<sup>11</sup> Eusèbe, l. c., IV, 23, 12.

<sup>12</sup> *Strom.*, VI, 13; *Pædag.*, II, 10, 12.

<sup>13</sup> *In Matth.*, t. XVI; *in Joan.*, t. I.

<sup>14</sup> *Ep. LXIII ad Cæcil.*, 12; *de Exhort. mart.*, II, etc.

<sup>15</sup> Apoc. XX, 4 et ss., etc.

<sup>16</sup> Voyez Eusèbe, *Hist. eccl.*, VII, 25, 1, et ss.

calypse n'a pas même une syllabe » qu'on puisse retrouver dans l'évangile et les lettres de saint Jean. 3<sup>o</sup> Le style de l'Apocalypse diffère notablement de celui de l'apôtre<sup>1</sup>. Nous verrons plus bas<sup>2</sup> ce qu'il faut penser de cette troisième preuve. La première est sans importance; en effet, l'Apocalypse est une prophétie, et « tous les prophètes hébreux se nomment, parce que leur nom est la seule garantie de la révélation qu'ils s'attribuent ». La seconde est singulièrement exagérée, même si l'on tient compte de la dissemblance nécessaire qui doit exister entre des œuvres littéraires si disparates que le quatrième évangile, la première épître de saint Jean et l'Apocalypse. Ce sont bien, dans ces divers écrits, les mêmes idées dogmatiques, et l'on y découvre des coïncidences frappantes dans la manière d'envisager les choses religieuses<sup>3</sup>. Qu'il suffise de noter ici le nom de *Logos*, qui n'est pas employé dans le Nouveau Testament en dehors du quatrième évangile, de I Joan. I, 1 et de l'Apocalypse, XIX, 13; le nom caractéristique d'agneau, pour désigner Jésus-Christ<sup>4</sup>; les eaux vives, présentées comme le symbole de la grâce divine<sup>5</sup>; la manne, promise par le divin Maître<sup>6</sup>; la mention du côté percé de Jésus, accompagnée d'une citation identique, empruntée au prophète Zacharie, XII, 10<sup>7</sup>; les idées de témoignage, de vrai (ἀληθής), de véritable (ἀληθινός), etc. Ne serait-il pas « déraisonnable » d'exiger davantage dans les conditions indiquées? Voici la réponse du célèbre Herder, ce fin observateur littéraire, qui a porté souvent sur nos saints Livres des jugements d'une remarquable exactitude: « La différence entre l'évangile (de saint Jean) et l'Apocalypse, je ne la vois pas; je vois une ressemblance aussi grande qu'elle peut exister entre des écrits si divers. Celui qui a des yeux pour voir, et une âme pour sentir ce que c'est que l'esprit et le caractère dans un écrit, trouvera trait pour trait l'esprit et le cœur de Jean dans son Apocalypse<sup>8</sup> ».

Les attaques de Denys d'Alexandrie contre l'authenticité de l'Apocalypse n'eurent pas un succès de longue durée, car si elles réussirent à troubler pour un temps, en Orient<sup>9</sup>, la croyance antique<sup>10</sup>, celle-ci ne tarda pas à redevenir florissante et presque unanime jusqu'à l'époque d'Erasmus et de Luther, ou plutôt jusqu'à l'époque du rationalisme. Et, même de nos jours, si un assez grand nombre de « critiques » traitent l'Apocalypse comme un écrit apocryphe, d'autres rationalistes la croient composée certainement par saint Jean<sup>11</sup>.

<sup>1</sup> Malgré cela, Denys d'Alexandrie n'était pas opposé d'une manière absolue à l'Apocalypse considérée en elle-même: « En ce qui me concerne personnellement, dit-il (Eusèbe, *l. c.*, v, 25, 1), je n'oserais pas rejeter complètement le livre, parce que beaucoup de fidèles lui attachent une grande importance; mon opinion à son sujet, c'est qu'il dépasse mon intelligence et que les faits qu'il contient renferment un sens caché et merveilleux... J'accorde que c'est l'œuvre d'un homme saint et inspiré de Dieu. »

<sup>2</sup> Pages 786 et 787.

<sup>3</sup> Un savant protestant, M. le Dr H. Gebhardt, a démontré longuement et sagement ce fait dans son remarquable ouvrage *Der Lehrbegriff der Apokalypse und sein Verhältnis zum Lehrbegriff des Evangeliums und der Episteln Johannis*, 1874.

<sup>4</sup> Vingt-neuf fois dans l'Apoc., deux fois dans l'évangile selon saint Jean (I, 29 et 36), seulement une fois ailleurs (I Petr. I, 19).

<sup>5</sup> Joan. IV, 10-14 et VII, 37-39; Apoc. VII, 17; XXI, 6; XXII, 1, 12.

<sup>6</sup> Joan. VI, 32; Apoc. II, 19.

<sup>7</sup> Cf. Joan. XIX, 14 et Apoc. I, 7.

<sup>8</sup> Cité par R. Kübel, *Offenbarung Johannis*, 2<sup>e</sup> éd., Munich, 1898, p. 183.

<sup>9</sup> Les Églises d'Occident demeurèrent toujours fermes sur ce point.

<sup>10</sup> Eusèbe, tout en émettant des doutes personnels, reconnaît que le livre était généralement reçu dans l'Église (*Hist. eccl.*, III, 18, 2; XXIX, 1). Si saint Cyrille de Jérusalem et saint Jean Chrysostome ne mentionnent nulle part l'Apocalypse, saint Éphrem, Lactance, saint Épiphanse, saint Basile, saint Grégoire de Nysse, saint Hilaire de Poitiers, etc., la regardent comme l'œuvre de l'apôtre saint Jean.

<sup>11</sup> Il est vrai qu'ils affirment, en même temps, que ce livre et le quatrième évangile ne sauraient avoir un seul et même auteur. C'est là pour eux comme un dogme de foi; ce qui leur

3<sup>o</sup> *La date et le lieu de la composition.* — Saint Irénée nous fournit un renseignement très précis sur la date. « La vision (de l'Apocalypse), dit-il<sup>1</sup>, ne remonte pas à un temps considérable, mais elle a été vue presque à notre époque, vers la fin du règne de Domitien. » Ce témoignage nous reporte donc environ aux années 93-96 de notre ère, puisque Domitien régna de 81 à 96. Il est confirmé implicitement par saint Jérôme<sup>2</sup>, qui mentionne la quatorzième année de Domitien, c'est-à-dire l'an 95, comme celle du bannissement de saint Jean à Patmos<sup>3</sup>.

Plusieurs preuves intrinsèques démontrent aussi que notre livre n'a guère pu être composé avant la fin du 1<sup>er</sup> siècle de notre ère. Plusieurs des églises auxquelles sont destinées les lettres des chap. II et III ont perdu de leur première ferveur; or, il y aurait une « impossibilité morale » à ce que ce fait ait été produit rapidement, peu d'années après la prédication de l'évangile par saint Paul en Asie Mineure. L'état avancé des hérésies mentionnées dans les mêmes lettres<sup>4</sup> suppose aussi un progrès notable depuis l'époque de saint Paul, qui en avait déjà signalé les premiers germes dans ses épîtres aux Philippiens et à Timothée; cela aussi demande un intervalle de temps assez considérable.

Trait curieux à noter: tandis que les rationalistes retardent d'ordinaire le plus possible la date des écrits bibliques, afin d'en nier l'authenticité, un certain nombre d'entre eux, qui croient que saint Jean est l'auteur de l'Apocalypse, exigent pour cet écrit une date bien antérieure à celle qui est fixée par la tradition et par les critiques orthodoxes. Suivant eux, cet écrit aurait été composé certainement avant la ruine de Jérusalem (70 après J.-C.), peu après la mort de Néron (juin 68). Mais les textes sur lesquels ils s'appuient n'ont pas le sens qu'ils leur attribuent.

Le livre de l'Apocalypse a-t-il été composé à Patmos même, où saint Jean fut témoin des visions célestes<sup>5</sup>, ou seulement à Éphèse, lorsque son exil eut pris fin? On ne saurait le dire avec une entière certitude. La première hypothèse est toutefois de beaucoup la plus vraisemblable, car il était dans l'ordre que l'auteur racontât immédiatement ce qu'il avait contemplé dans son extase, Jésus lui ayant communiqué ses révélations pour qu'il les mit aussitôt par écrit, et qu'il les transmittât sans retard aux Églises<sup>6</sup>.

4<sup>o</sup> *Le style de l'Apocalypse*, on ne saurait en disconvenir, diffère assez notablement de celui du quatrième évangile et des épîtres de saint Jean. Mais Denys d'Alexandrie<sup>7</sup> et les critiques qui ont reproduit ses arguments sous ce rapport sont tombés dans de grandes exagérations, pour rendre la divergence plus sensible. Deux faits sont certains: 1<sup>o</sup> que plusieurs expressions fréquemment employées dans l'évangile et dans les lettres de saint Jean n'apparaissent nulle part dans l'Apocalypse<sup>8</sup>; 2<sup>o</sup> que le style du quatrième évangile est correct au point de vue grammatical<sup>9</sup>, tandis que l'Apocalypse abonde en constructions irrégulières et en solécismes proprement dits<sup>10</sup>. En voici plusieurs exemples, qui

a attiré cette protestation de M. Harnack, *Chronologie*, t. I, p. 875: « Je confesse que je suis un partisan de l'hérésie critique qui attribue l'Apocalypse et le quatrième évangile à un auteur unique. »

<sup>1</sup> *Adv. Hæc.*, v, 30, 3 (comp. Eusèbe, *Hist. eccl.*, v, 10, 6).

<sup>2</sup> *De Vir. ill.*, 9.

<sup>3</sup> C'est par erreur, tout le monde l'admet, que saint Épiphane, *Hæc.*, LI, 12, 33, place la composition de l'Apocalypse sous le règne de Claude (41-54 av. J.-C.).

<sup>4</sup> Voyez II, 9 et ss., etc.

<sup>5</sup> Cf. I, 9 et ss.

<sup>6</sup> Cf. I, 11, 19, etc.

<sup>7</sup> Voyez Eusèbe, *Hist. eccl.*, VII, 25.

<sup>8</sup> Entre autres, ἀληθεία, ζωή, κρίσις, φῶς, χάρις, etc.

<sup>9</sup> Sans être le moins du monde élégant, malgré l'assertion contraire de Denys d'Alexandrie.

<sup>10</sup> Dès les premières lignes, on trouve cette expression étrange: χάρις ὑμῖν... ἀπὸ τοῦ ὄν, καὶ ὁ ἦν, καὶ ὁ ἐρχόμενος, I, 4<sup>o</sup>. Mais on

consistent surtout en des cas employés à faux, en de fausses appositions, et en des expressions très dures : I, 5, ἀπὸ Ἰησοῦ... ὁ μαρτύς; III, 12, τῆς καινῆς Ἱερουσαλήμ, ἡ καταβαίνουσα...; XIV, 12, ὑπομονὴ τῶν ἁγίων... οἱ τηροῦντες...; XXI, 2, τὸν δράκοντα, ὁ ὄψις ὁ ἀρχαῖος; IV, 1, ἡ φωνὴ... λέγων; IX, 13, 14: φωνὴν... λέγοντα; XVII, 4, γέμονα βδελυγμαίων καὶ τὰ ἀκάθαρτα; XXI, 14, τὸ τεῖχος τῆς πόλεως ἔχων...; III, 8, ἣν οὐδεὶς δύναται κλεῖσαι αὐτήν, etc. Toutefois, s'il est vrai que l'auteur de l'Apocalypse commet des fautes nombreuses contre la grammaire et la pureté du langage, il n'est pas moins certain qu'il connaissait le grec et ses règles, puisqu'il l'écrit habituellement d'une manière correcte, même en des circonstances où la construction était plus difficile. Mais on comprend sans peine qu'emporté par les grands spectacles qu'il décrivait, saint Jean ait moins soigné son style que dans ses autres écrits.

Ajoutons que, tout en ayant ses particularités propres, le style de l'Apocalypse présente aussi beaucoup d'affinité avec celui du quatrième évangile et des trois épîtres de l'apôtre Jean, de sorte que plusieurs critiques ont reconnu qu'on ne peut tirer, de ce côté, aucun argument défavorable à l'authenticité. Parmi les cas de ressemblance, les plus frappants sont l'usage très fréquent de la conjonction καὶ pour rattacher les propositions les unes aux autres, la variété des particules, l'emploi de diverses expressions (notamment : ἔχειν μέρος, ἐβραΐστι, ὄψις, σκηνοῦν, σφάττειν, τηρεῖν τὸν λόγον), qui, dans le Nouveau Testament, n'apparaissent pas en dehors des écrits de saint Jean.

5° *Le caractère prophétique et le thème principal de l'Apocalypse.* — Notre livre se présente lui-même comme une prophétie<sup>1</sup>, et l'auteur se donne ouvertement pour un prophète qui a reçu des révélations divines relativement à l'histoire de l'Église<sup>2</sup>. Mais, tandis que l'Ancien Testament abonde en écrits prophétiques, l'Apocalypse est le seul livre de ce genre dans le Nouveau Testament. Cela tient à ce que, sous l'ancienne alliance, tout dépendait de l'avenir, de l'avènement du Messie, de sorte que les principales révélations divines avaient pour but d'annoncer l'apparition plus ou moins prochaine du Libérateur promis, tandis que, sous la nouvelle alliance, le Christ ayant opéré notre rédemption, l'avenir n'a plus la même importance pour nous. Une seule chose peut intéresser l'Église sous ce rapport : c'est la consommation finale, accompagnée du retour de Jésus-Christ. Aussi est-ce vers ce fait capital que convergent, d'une manière plus ou moins directe, les principales prophéties du Sauveur et de ses apôtres<sup>3</sup>.

La première partie de l'Apocalypse, I, 1-III, 22, possède un peu moins ce caractère prophétique, qui éclate souvent à partir de IV, 1. Les oracles transmis par saint Jean ne sont pas exposés dans le langage ordinaire, comme cela a lieu le plus ordinairement dans les livres d'Isaïe, de Jérémie, etc., mais sous la forme de visions et de symboles, ainsi qu'il arrive fréquemment dans les écrits d'Ézéchiel, de Daniel, de Zacharie, etc. Le symbolisme de l'Apocalypse est extraordinairement varié, et mériterait une étude à part : il y a les symboles des nombres<sup>4</sup>, des couleurs<sup>5</sup>, des formes géométriques, des éléments, des pierre-

l'explique par le désir qu'avait l'auteur de conserver à ce nom divin toute sa solennité; il l'a donc traité comme s'il était indéclinable. En outre, n'ayant pas de particule passé à sa disposition, il l'a remplacé par la formule ὁ ᾧν.

<sup>1</sup> Cf. I, 3; X, 11; XXII, 7, 10, 18, 19.

<sup>2</sup> Voyez I, 1; XXII, 9, etc.

<sup>3</sup> Voyez, indépendamment de l'Apocalypse,

Math. XXIV, 2 et ss.; Marc. XIII, 1 et ss.; Luc. XVII, 20 et ss.; XIX, 41-44; XXI, 5-36; II Thess. II, 1-12; II Tim. III, 1-9; II Petr. III, 1 et ss., etc.

<sup>4</sup> Les chiffres 3, 3 1/2, 7, 12 et ss.

<sup>5</sup> Cf. I, 13-14; VI, 2 et ss.; IX, 17; XII, 1, 3; XVII, 4, etc.

ries, des animaux, etc. ; les symboles divins, les symboles humains, les symboles sidéraux, etc.

La forme extérieure du livre est celle d'une lettre, écrite par Jean aux Églises d'Asie Mineure<sup>1</sup>. Il l'a sans doute choisie parce qu'il envoya de Patmos, où il était banni, le récit de ses visions aux chrétiens qu'il dirigeait. Il s'adresse donc d'abord directement à elles ; mais il cesse de les interpeller à partir de I, 10.

L'idée fondamentale de l'Apocalypse, c'est, comme nous venons de l'insinuer, le second avènement de Jésus-Christ à la fin des temps. Elle apparaît dès les premières lignes<sup>2</sup> ; elle retentit ensuite tout le long de l'écrit<sup>3</sup> ; nous la retrouvons dans l'épilogue, où Jésus reedit jusqu'à trois fois : « Voici, je viens bientôt<sup>4</sup> », tandis que l'Église répond<sup>5</sup> : « Amen, venez, Seigneur Jésus. » Ce second avènement du Christ est donc le sujet proprement dit de notre livre, de même que son premier avènement a été l'objet des prophéties de l'Ancien Testament. En effet, « l'histoire du monde dans son essence se résume dans ces trois mots : Il vient (période qui va de la chute d'Adam à Noël) ; Il est venu (la période évangélique) ; Il revient (depuis l'ascension jusqu'à la fin des temps) ». Il revient : c'est l'histoire de la catastrophe finale, et des événements terribles qui doivent la précéder de plus ou moins près.

6° *Le plan du livre* est aussi clair que possible. Il y a d'abord un court prologue, I, 1-8. D'après I, 19, saint Jean contempla tour à tour dans sa vision les choses du passé et celles de l'avenir : de là deux parties très distinctes, dont la première va de I, 10 à III, 22 ; la seconde, de IV, 1 à XXII, 5. L'écrit se termine par un épilogue, XXII, 6-4, qui correspond au prologue.

La première partie peut s'intituler « Les lettres aux Églises », car elle renferme sept épîtres, que Jésus dicta à son disciple pour sept chrétiens spéciales d'Asie Mineure<sup>6</sup>. L'état spirituel de ces Églises est décrit en termes dramatiques, avec des paroles de louange ou de blâme, d'encouragement ou d'avertissement, de promesse ou de menace. Jésus-Christ nous est présenté dans cette première partie comme le Fils de l'homme transfiguré<sup>7</sup>, qui enseigne l'Église et lui donne ses ordres. Plus loin, de IV, 1 à XIX, 10, il apparaît sous le symbole de l'agneau immolé et glorifié ; de XIX, 11 à XX, 6, nous le voyons sous les traits d'un vainqueur irrésistible.

La deuxième partie peut s'appeler « Le livre des visions », car c'est sous la forme de sept visions successives que Jésus fit contempler à saint Jean ce qui devait s'accomplir dans la suite des temps. La première est celle du livre aux sept sceaux, IV, 1-VIII, 1, momentanément interrompue (VII, 1-8 et 9-17) par deux épisodes qui constituent ensemble une vision particulière. La troisième vision, celle des sept trompettes, va de VIII, 2 à XI, 19. Elle est interrompue, comme la première, par deux épisodes rapides (X, 1-11 et XI, 1-14). La quatrième, XII, 1-XIV, 20, décrit la lutte que Dieu soutiendra en faveur de son Église contre les puissances de ce monde. La cinquième, XV, 1-XVI, 21, est celle des sept anges qui répandent sur le globe les coupes remplies de la colère divine. La sixième, XVII, 1-XIX, 10, raconte la ruine de la grande cité mondaine qui figure les ennemis de Dieu et de l'Église. Dans la septième, XIX, 11-XXII, 5, nous voyons Jésus-Christ s'élançant lui-même au combat, pour dompter tout ce qui est

<sup>1</sup> Cf. I, 4 ; XXII, 16 et ss.

<sup>2</sup> Cf. I, 7-8.

<sup>3</sup> II, 16 ; III, 4, 11, 20 ; VI, 2 ; XIX, 11, etc.

<sup>4</sup> XXII, 7, 12, 20.

<sup>5</sup> XXII, 17, 20<sup>b</sup>.

<sup>6</sup> Celles d'Éphèse, de Smyrne, de Pergame, de Thyatire, de Sardes, de Philadelphie et de Laodicée.

<sup>7</sup> Cf. I, 13 et ss.



hostile à son peuple. La vision finale a lieu, complète et glorieuse, et le royaume de Dieu entre à jamais dans sa consommation.

On peut grouper ces différentes visions sous trois chefs distincts, en trois sections. La première section (iv, 1-xi, 14) correspond aux trois premières visions : tout s'y rattache au livre muni de sept sceaux, lesquels sont rompus l'un après l'autre. La seconde section (xi, 15-xvi, 21) renferme la quatrième et la cinquième vision : elle nous fait assister à la lutte de l'Église du Christ contre la synagogue de Satan. La troisième section (xvii, 1-xxii, 5), qui comprend la sixième et la septième vision, expose le jugement de Dieu contre les ennemis de son royaume, le triomphe du Christ et le début de l'éternité bienheureuse <sup>1</sup>.

« Après cette analyse, nul ne sera tenté de contester l'unité de ce livre et d'y voir, comme on l'a fait quelquefois, un composé de pièces rapportées. L'idée qui domine le tout est la lutte de Jésus glorifié contre le monde. Cette lutte se déroule en un certain nombre de phases, qui se succèdent dans une progression évidente, jusqu'au dénouement. »

7<sup>o</sup> *Le but général de l'Apocalypse et son utilité.* — Le but est moins celui de saint Jean que celui de Dieu même, puisque cet écrit fut composé dans des conditions particulières, sur un ordre spécial du Seigneur <sup>2</sup>. L'intention divine est très claire en ce qui concerne la première partie, c'est-à-dire les lettres aux sept Églises <sup>3</sup>. Elle se ramène à ces deux points : fortifier les chrétiens tout à la fois contre les hérésies et les persécutions d'alors, et les encourager par la perspective de la récompense éternelle. Or, on retrouve ces deux pensées dans le livre entier, quelque opinion que l'on embrasse d'ailleurs au sujet de son interprétation : partout les fidèles sont engagés à maintenir énergiquement leur foi contre l'erreur et la violence, ces deux puissances perpétuellement hostiles à l'Église, et, pour les mieux exciter à la lutte et à la patience, on leur rappelle la certitude de la vision finale, la glorieuse couronne qui leur est réservée dans le ciel.

A ce point de vue, l'utilité de notre livre est incontestable, et elle ne cessera d'exister qu'à la fin des temps. « N'est-ce pas une assez grande consolation aux fidèles persécutés, que de sentir même en général dans l'Apocalypse la force qui devait être inspirée aux saints martyrs, et de découvrir avec tant de magnificence, non seulement leur gloire future dans le ciel, mais encore le triomphe qui leur était préparé sur la terre ? Quel mépris devaient concevoir les chrétiens de la puissance tyrannique qui les opprimait, lorsqu'ils en voyaient la gloire effacée et la chute si bien marquée dans les oracles divins <sup>4</sup> ? » Sous le rapport dogmatique l'Apocalypse est très utile aussi, surtout en ce qui regarde la divinité de Jésus-Christ, la vie sans fin de l'Église, l'existence des anges bons et mauvais, l'éternité du ciel et de l'enfer, etc.

8<sup>o</sup> *Les divers systèmes d'interprétation.* — Le livre de l'Apocalypse est peut-être la partie de la Bible qui présente le plus de difficultés au commentateur. Néanmoins, ses obscurités d'ensemble et de détail, loin de décourager les exégètes, les ont plutôt attirés davantage, car on a dépensé à son sujet « étonnamment d'esprit, de pénétration, de science et de temps ». Malheureusement, les résultats obtenus sont loin de correspondre à ces efforts, tant les difficultés demeurent nombreuses. C'est que, pour beaucoup d'interprètes, l'Apocalypse a servi de prétexte pour émettre toutes sortes d'idées fausses ou arbitraires,

<sup>1</sup> Pour une analyse plus détaillée, voyez le commentaire et notre *Biblia sacra*, p. 1350-1366.

<sup>2</sup> Cf. I, 11, 19 ; xxii, 10, etc.

<sup>3</sup> Chap. II et III.

<sup>4</sup> Bossuet, *Œuvres complètes*, édit. Vivès, t. II, p. 332.

toutes sortes de fantaisies plus ou moins bizarres<sup>1</sup>, en ce qui concerne l'histoire de l'Église et spécialement la fin des temps. En laissant de côté tout ce qui ne mérite pas d'être mentionné, il reste encore un certain nombre de systèmes, que nous ramènerons à quatre principaux, sans entrer toutefois dans les variations multiples de chacun d'eux.

1. Quelques mots suffiront pour juger le système rationaliste, qui a de nos jours un assez grand nombre de partisans. L'Apocalypse, nous l'avons vu<sup>2</sup>, est un livre essentiellement prophétique. Or, « le rationalisme prétend que ce livre n'est qu'un poème religieux (entièrement humain dans son origine et dans sa fin), destiné à consoler et à encourager les fidèles accablés sous le poids des persécutions. Le peu qu'il se hasarde de prédire par rapport aux choses futures, il le tire soit de conjectures probables sur la marche des événements dans l'empire romain, soit du ferme espoir qu'il partageait avec tous les disciples du Christ touchant le retour prochain et glorieux du Sauveur. Persuadé qu'alors le Christ réduirait à néant tous ses ennemis, l' (écrivain) apocalyptique, donnant libre cours à ses fictions poétiques, décrit en images brûlantes et variées la vengeance que le Messie exercera contre les persécuteurs de ses fidèles. Ces visions, du reste, ne sont guère autre chose que celles de Daniel et d'Ézéchiel, légèrement modifiées et adaptées aux idées chrétiennes. Tel est, en résumé, le point de vue de l'exégèse incrédule<sup>3</sup>. » On conçoit que nous rejctions sans autre examen une théorie qui fausse absolument le caractère de l'Apocalypse, et qui traite cet écrit comme une œuvre de pure imagination.

2. Parmi les trois classes de systèmes acceptables, le premier voit dans l'Apocalypse comme « un compendium prophétique », comme « une photographie détaillée de l'histoire de l'Église », depuis le moment où saint Jean eut sa vision, jusqu'au retour de Jésus-Christ à la fin des temps. Évidemment, il y a de grandes nuances dans l'application de cette idée mère, car, parmi ses partisans, les uns pensent que tout a été prédit, même les événements isolés, tandis que les autres se contentent d'affirmer que les grandes lignes seules (les périodes avec leur caractère essentiel) ont été dessinées d'avance. Mais, en réalité, c'est le même principe qui les dirige.

Au nombre des représentants les plus célèbres de ce sentiment, qu'on peut appeler le système *historique*, il faut mentionner le saint et savant prêtre allemand Barthélemy Holzhauser, mort en 1658, d'après lequel l'Apocalypse prophétise ce qui doit se passer durant les sept âges de l'Église, représentés déjà par les sept lettres des chap. II et III. « Il distingue l'âge séminal, ou apostolique ; l'âge irrigatif, ou des martyrs ; l'âge illuminatif, ou des docteurs, depuis Constantin jusqu'à Charlemagne ; l'âge pacifique, ou du règne social du Christ, depuis Charlemagne jusqu'à Charles V ; l'âge purgatif, ou des épreuves salutaires, commençant à Charles V et durant encore, jusqu'à l'avènement d'un saint pontife et d'un grand empereur ; l'âge consolatif, préparant les fidèles aux tribulations des derniers temps ; l'âge désolatif, ou de l'Antechrist. Cet âge se terminera par le dernier jugement<sup>4</sup>. »

D'autres, à la suite de Nicolas de Lyre, se contentent de six périodes. La première, figurée par les sept sceaux, va jusqu'à Julien l'Apostat (mort en 363) ;

<sup>1</sup> A ce point de vue, on a pu dire que « l'histoire de l'interprétation de l'Apocalypse forme un chapitre considérable dans l'histoire de la folle humaine ».

<sup>2</sup> Page 787.

<sup>3</sup> Corluy, dans le *Dict. de la Bible* de

M. Vigouroux, t. III, col. 748. Pour la réfutation développée de ce système, voyez F. Vigouroux, *les Livres saints et la critique rationaliste*, 5<sup>e</sup> édit., Paris, 1902, p. 573-589.

<sup>4</sup> Corluy, *l. c.*, col. 751.

c'est celle des apôtres, des martyrs et des docteurs. La seconde correspond aux sept trompettes ; elle va de Julien l'Apostat à l'empereur d'Orient, Maurice, dont le règne commença en 582. La troisième est représentée par la lutte du dragon contre la femme ; elle s'étend jusqu'à Charlemagne (800). La cinquième période va de Charlemagne à Henri IV (mort en 1106) ; c'est un temps de troubles et de schismes, désigné par les sept coupes. La sixième va jusqu'à l'avènement de l'Antechrist et commence au chap. xvii. Comme Nicolas de Lyre n'avait pas le don de prophétie (cette assertion vient de lui-même), il n'a pas expliqué la suite du livre<sup>1</sup>.

Cette théorie a plus d'un point faible, comme le montre le grand désaccord qui règne entre ceux qui l'ont admise. D'abord, en voulant fixer d'une certaine manière la date de la fin du monde, elle semble contredite par la parole du Sauveur, « De die autem illa vel hora nemo scit..., nisi Pater<sup>2</sup> ». Comment, après avoir tenu un langage aussi net, Jésus-Christ aurait-il précisément donné l'Apocalypse aux hommes pour les aider à faire un pareil calcul<sup>3</sup> ?

Le désaccord que nous venons de signaler n'a rien de surprenant, si l'on remarque que tous ceux qui ont adopté ce mode d'interprétation parlent comme s'ils se trouvaient au dernier âge du monde, de sorte que, « si l'on suit ces auteurs chronologiquement, le dernier âge recule constamment de siècle en siècle. » Tel a été le cas pour l'abbé Joachim de Flore au XIII<sup>e</sup> siècle, pour Nicolas de Lyre au XIV<sup>e</sup>, pour Holzhauser au XVII<sup>e</sup> ; il en est de même des auteurs récents et contemporains qui marchent sur leurs traces. La même série de versets ou de chapitres correspondrait ainsi à des faits très divers, et, si le monde doit durer encore des milliers d'années, il n'y aura presque rien dans l'Apocalypse pour représenter ces siècles futurs. Ajoutons que, si cette théorie était vraie, les figures et les symboles du livre seraient éclairés par les faits destinés à leur servir de réalisation, comme cela a eu lieu pour les prophéties de l'Ancien Testament. Mais on ne saurait dire qu'il en est ainsi, puisqu'il y a tant de variété dans les explications données par les divers partisans du système historique.

3. Le second système est d'origine relativement récente. Il rapporte la partie la plus considérable de l'Apocalypse, non pas à un lointain avenir, mais aux événements qui devaient avoir lieu durant les premiers siècles de l'Église, en particulier à la victoire que le christianisme devait remporter tour à tour sur le judaïsme et sur le paganisme. C'est la théorie que l'on nomme celle des *prétéristes*, parce que, d'après elle, un grand nombre des oracles du livre sont déjà accomplis.

Le savant jésuite Salmeron en jeta les bases<sup>4</sup> ; un autre jésuite, Alcazar, le développa (1614). Bossuet l'adopta à son tour, en la transformant<sup>5</sup>, et il réussit à lui procurer de nombreux et illustres adhérents<sup>6</sup>. Il « partage l'Apocalypse en trois parties : les avertissements, I, I-III, 22 ; les prédictions, IV, 1-xx, 15 ; les promesses, XXI, 1 et ss. Les prédictions se divisent à leur tour en trois sec-

<sup>1</sup> Ce système est au fond celui de M. Trotti de la Chétardie, curé de Saint-Sulpice (1696), de MM. Verschrage (1855), Lafont-Sentenac, Drach, etc. Voyez la page 793, pour les titres de leurs ouvrages.

<sup>2</sup> Marc. XIII, 32-33.

<sup>3</sup> Le grave et savant Dr Kaulen ne craint pas de regarder un travail de ce genre comme un acte superstitieux.

<sup>4</sup> *In Apoc. prælect.*, Madrid, 1598.

<sup>5</sup> *L'Apoc. avec une explication*, Paris, 1689.

<sup>6</sup> Entre autres, Dupin, *Analyse de l'Apoc.*, Paris, 1712 ; plus tard, Calmet, *Comment. littéral*, h. l. ; de nos jours, F. de Bovet, *l'Esprit de l'Apoc.*, Paris, 1840 ; Allioli, *Die h. Schriften*, t. III, p. 879 et ss. de la 10<sup>e</sup> édit., 1885. M. Le Hir, le savant professeur de Saint-Sulpice, avait aussi adopté ce système, en le rajoutant.

tions. 1<sup>o</sup> Vengeance de Dieu, exercée sur les Juifs, iv, 1-viii, 12. Préparation de cette vengeance dans la vision des sept sceaux. Vengeance exercée sous Trajan et Hadrien, symbolisée par les deux premières trompettes. Motifs des malheurs d'Israël, manifestés par la troisième et la quatrième trompette. 2<sup>o</sup> Les hérésies judaïsantes : ce sont les sauterelles annoncées par la cinquième trompette, ix, 1-12. 3<sup>o</sup> Ruine de l'empire romain, ix, 13-xx, 15. La grande défaite de l'empereur Valérien, proclamée par la sixième trompette. L'apôtre déclare, dans la vision de la septième trompette, quelle est la cause de la ruine de l'empire : ce sont les persécutions exercées contre les chrétiens. La plus terrible est celle que suscita Dioclétien ; cet empereur est la bête de l'Apocalypse... Les sept coupes symbolisent la désolation de l'empire romain à partir de Valérien. Puis on parle des sept rois persécuteurs de l'Église, et des dix rois barbares, instruments de la colère de Dieu, qui viennent tour à tour fondre sur les Romains ; enfin la ruine de Rome et de sa puissance est consommée sous Alaric. L'évêque de Meaux n'ose pas entreprendre de percer le voile qui couvre la prophétie du chap. xx, dont les événements doivent s'accomplir dans le temps futur. Allioli explique cette prophétie de la paix dont jouit l'Église après la ruine de l'idolâtrie ; cette paix est représentée par le règne millénaire du Christ avec ses saints. Ce règne doit prendre fin par la venue de l'Antechrist. Celui-ci renouvellera les persécutions contre l'Église ; mais il sera vaincu et exterminé. Après cela auront lieu la résurrection et le jugement universel, et le monde sera renouvelé (xx, 7-xxii, 5)<sup>1</sup>. »

On reproche à bon droit à ce système de transformer en un simple exposé du passé une partie considérable d'un livre qui se donne lui-même comme prophétique dans son ensemble<sup>2</sup>. En outre, pourquoi, parmi tant de visions analogues dans leur énoncé, les unes concerneraient-elles le passé, tandis que les autres se rapporteraient à l'avenir ? Et puis, faudrait-il dire que, jusqu'à la fin du xvii<sup>e</sup> siècle, l'Apocalypse aurait été pour l'Église un livre entièrement scellé. Enfin, ici encore (et il ne pouvait pas en être autrement), les applications des commentateurs qui acceptent cette théorie diffèrent entièrement les unes des autres : or, si les oracles en question s'étaient réellement accomplis, comme on l'affirme, il semble qu'il devrait être moins difficile de tomber d'accord à leur sujet.

4<sup>o</sup> Reste le troisième système, qu'on peut nommer la théorie *eschatologique* ou *futuriste*. Il consiste à dire que, si les chap. II et III (les lettres aux sept Églises) concernent le temps même où l'Apocalypse fut écrite, la plus grande partie du livre (chap. IV-XXII) traite de la dernière période de l'histoire ecclésiastique, dont elle prédit les épreuves et les tribulations, suivies de la magnifique victoire finale que le Christ et son Église remporteront sur les puissances ennemies. Ces oracles forment comme un grandiose et terrible drame, dont les scènes isolées se réaliseront successivement, à la manière indiquée par les symboles mystérieux qui les annoncent. Tout demeure donc dans l'avenir à partir du chap. IV, et voilà précisément pourquoi l'obscurité règne encore sur tant de points des descriptions prophétiques de saint Jean.

Cette opinion a été au fond celle d'un grand nombre de Pères et d'anciens écrivains ecclésiastiques, comme on le voit, soit par les citations de saint Irénée<sup>3</sup>, de saint Hippolyte<sup>4</sup>, de saint Augustin<sup>5</sup>, soit par les commentaires de saint

<sup>1</sup> Corluy, l. c., col. 751-752.

<sup>2</sup> Cf. I, 1, 3, 19 ; xxii, 7, 10, 18.

<sup>3</sup> *Adv. Hær.*, v, 26 et ss.

<sup>4</sup> *De Christo et Antichr.*, 36 et ss.

<sup>5</sup> *De Civ. Dei*, xx, 7 et ss.

Victorin de Pettau, de Primasius, du Vén. Bède, d'Alcuin, de Rupert de Deutz. Ribera, Cornelius a Lapide, etc., l'ont aussi adoptée, et elle a, de nos jours, un nombre considérable d'adhérents<sup>1</sup>. Nous lui avons donné nos préférences, car elle nous paraît la plus naturelle et la plus simple de toutes. C'est donc sur elle que sera basé notre commentaire, pour lequel, d'ailleurs, nous devons nous conformer au principe de « rédaction sobre et concise » qui nous a guidé durant tout le cours de cet ouvrage.

9<sup>o</sup> *Envisagée comme le dernier livre de la Bible*, l'Apocalypse met le sceau de la manière la plus parfaite à toute la littérature sacrée; elle en est la digne conclusion et le glorieux couronnement. Quoique unique en son genre, ce livre a des points de contact avec tous les autres écrits inspirés, car il est tour à tour historique, doctrinal, moral, tout en demeurant essentiellement prophétique. En nous transportant à la fin des temps, il nous rappelle spécialement la Genèse, qui s'occupe des origines du monde. De même, en effet, que le premier des livres sacrés raconte les débuts de l'activité divine, de même l'Apocalypse en décrit la fin, qui consistera à tout renouveler<sup>2</sup>, à faire cesser toutes les souffrances occasionnées par le péché du premier homme<sup>3</sup>, et à procurer aux élus des délices éternelles dans le ciel<sup>4</sup>. Dans tout ce que nous lisons entre ce premier et ce dernier livre de la sainte Écriture, règne une admirable unité, créée surtout par Notre-Seigneur Jésus-Christ, qui est vraiment, comme il nous a été facile de le démontrer en commençant notre œuvre<sup>5</sup>, le centre de toute la Bible.

10<sup>o</sup> *Auteurs catholiques à consulter.* — Les meilleurs sont les suivants : 1<sup>o</sup> à l'époque des Pères, chez les Grecs, André, archevêque de Césarée, et son successeur immédiat, Arétas<sup>6</sup>; chez les Latins, saint Victorin de Pettau<sup>7</sup>, Primasius d'Adrumette (fin du vi<sup>e</sup> siècle) et le Vén. Bède (viii<sup>e</sup> siècle); 2<sup>o</sup> dans les temps modernes, Ribera (1593), Salmeron (1598), Viega (1601), Alcazar (1614), Bos-suet (1689), Trotti de la Chétardie (*Explication de l'Apocalypse*, Bourges, 1692); Cornelius a Lap., Calmet et Holzhauser<sup>8</sup> au xviii<sup>e</sup> siècle; de nos jours, l'abbé Lafont-Sentenac (*le plan de l'Apocalypse et la signification des prophéties qu'elle contient*, Paris, 1872), P. Drach (*Apocalypse de saint Jean*, Paris, 1873), A. Bisping (*Erklärung der Apokalypse des Johannes*, Munster, 1876), M<sup>rs</sup> Krementz (*die Offenbarung des h. Johannes im Lichte des Evangeliums des Johannes*, Fribourg-en-Brisgau, 1883), A. Duprat (*l'Apocalypse ou l'Évangile de Jésus-Christ glorifié et l'histoire de son Église jusqu'à la fin des temps*, Lyon, 1889), et Tiefenthal (*die Apokalypse des h. Johannes erklret*, Paderborn, 1892).

<sup>1</sup> Notamment le D<sup>r</sup> Bisping, M<sup>rs</sup> Krementz, le P. Cörnelj, etc.

<sup>2</sup> Apoc. xxi, 1 et 5.

<sup>3</sup> Apoc. xxi, 4.

<sup>4</sup> Apoc. xxi, 3-4.

<sup>5</sup> Voyez le t. I, p. 3 et ss.

<sup>6</sup> On discute sur l'époque où ils vivaient : au v<sup>e</sup> siècle, suivant les uns; seulement au ix<sup>e</sup> ou au x<sup>e</sup>, selon les autres.

<sup>7</sup> Ville de Styrie.

<sup>8</sup> *Biographia ejusdemque in Apoc. commentarii*, Bamberg, 1799.

# L'APOCALYPSE

## CHAPITRE I

1. Apocalypsis Jesu Christi, quam dedit illi Deus palam facere servis suis, quæ oportet fieri cito, et significavit, mittens per angelum suum servo suo Joanni,

2. qui testimonium perhibuit verbo Dei, et testimonium Jesu Christi, quæcumque vidit.

1. Révélation de Jésus-Christ, que Dieu lui a donnée pour découvrir à ses serviteurs les choses qui doivent arriver bientôt, et qu'il a signifiées, en envoyant son ange, à son serviteur Jean ;

2. lequel a attesté la parole de Dieu et le témoignage de Jésus-Christ, tout ce qu'il a vu.

### PROLOGUE, I, 1-8.

1° Le titre du livre, I, 1-3.

Il nous fait assez bien connaître la nature de l'Apocalypse, car il en indique brièvement le sujet, l'origine divine, le but et l'importance.

CHAP. I. — 1-2. Circonstances parmi lesquelles cet écrit a été composé. — *Apocalypsis* est un mot grec, qui signifie : révélation. Voyez l'Introd., p. 783. Ici, révélation de mystères relatifs à l'avenir, et en particulier au développement et à la consommation du royaume de Dieu. — Les mots *Jesu Christi* désignent l'auteur de cette révélation. Cf. II Cor. xii, 1 et Gal. i, 12. Toutefois, en tant qu'homme, Jésus-Christ lui-même a reçu de son Père les graves communications qui vont nous être transmises : *quam dedit illi...*

— Le but que Dieu se proposait en cela était *palam facere* (δείξει, de montrer, de manifester)... *quæ...* — *servis suis* (aux serviteurs de Dieu). Ce nom représente, d'après quelques interprètes, les prophètes chrétiens ; mieux, suivant les autres, les fidèles en général. — *Quæ oportet fieri...* Tel est l'objet direct des révélations contenues dans l'Apocalypse : il se rapporte aux événements dont Dieu, dans son infinie sagesse, a décrété la réalisation successive. Il faut prendre le mot *cito* à la lettre, mais sans en trop presser la signification. Quoique, d'après notre sentiment, la plupart des oracles du livre ne doivent s'accomplir qu'à la fin des temps, les faits prédits ne sont pas isolés, pour ainsi dire, dans l'histoire du monde ; ils se rattachent à d'autres faits préliminaires, qui les préparent,

et dans lesquels la prophétie trouve déjà un accomplissement partiel. Jean le comprenait ainsi, puisque, tout en répétant assez souvent le mot « bientôt » (comp. le vers. 3<sup>b</sup> ; II, 5, 16 ; III, 11 ; XII, 7, 10, 13, 20), il invite ses lecteurs à attendre avec patience (cf. XII, 10 ; XIV, 12). — *Et significavit*. Il y a changement de sujet, car ce verbe ne se rapporte pas à Dieu, mais à Jésus-Christ, qui, à son tour, a « signifié », c.-à-d. manifesté, la révélation divine à son disciple bien-aimé, au moyen de signes et de symboles prophétiques ; cela par l'intermédiaire d'un ange (la formule *mittens per angelum...* est un hébraïsme). Cet ange n'est pas nommé ; d'ailleurs, plusieurs esprits célestes parlèrent successivement à Jean durant le cours de sa vision. La révélation a donc passé de Dieu au Christ, du Christ à l'ange, de l'ange à Jean, de Jean à l'Église. « Cette transmission par plusieurs intermédiaires sert à rehausser d'avance la grandeur du sujet. » — *Qui... perhibuit* (vers. 2). L'écrivain sacré s'empresse de dire qu'il s'est acquitté fidèlement du rôle qui lui avait été confié sous ce rapport. C'est dans ce livre même qu'il a rendu témoignage au message divin (*verbo Dei*) ; il ne l'avait reçu que pour le communiquer au monde chrétien. — Les mots *testimonium Jesu...* désignent ce même message prophétique, attesté par Jésus-Christ, le témoin fidèle. Comp. le vers. 5 et III, 14. — *Quæcumque vidit*. L'expression est très exacte, puisque c'est sous la forme de visions que les oracles relatifs à l'avenir furent le plus souvent communiqués à l'apôtre.

3. Les fidèles sont invités à prendre à cœur

3. Heureux celui qui lit et qui entend les paroles de cette prophétie, et qui garde les choses qui y sont écrites; car le temps est proche.

4. Jean aux sept églises qui sont en Asie. Que la grâce et la paix vous soient données par celui qui est, et qui était, et qui viendra, et par les sept esprits qui sont en face de son trône,

5. et par Jésus-Christ, qui est le témoin fidèle, le premier-né d'entre les morts, et le prince des rois de la terre, qui nous a aimés et nous a lavés de nos péchés dans son sang,

3. Beatus qui legit et audit verba prophetiæ hujus, et servat ea quæ in ea scripta sunt; tempus enim prope est.

4. Joannes septem ecclesiis quæ sunt in Asia. Gratia vobis et pax ab eo qui est, et qui erat, et qui venturus est; et a septem spiritibus qui in conspectu throni ejus sunt;

5. et a Jesu Christo, qui est testis fidelis, primogenitus mortuorum, et princeps regum terræ; qui dilexit nos, et lavit nos a peccatis nostris in sanguine suo,

le contenu du livre. — *Beatus*. Ce mot, qui rappelle les « béatitudes » évangéliques, revient plusieurs fois dans l'Apocalypse (cf. xix, 9; xx, 6; xxii, 14, etc.). Il fait allusion au bonheur éternel du ciel. — *Qui legit*. Le verbe ἀναγιγνώσκων marque la lecture publique, officielle, de la sainte Écriture dans les assemblées religieuses des premiers chrétiens. Comp. saint Justin, *Apol.*, I, 67. Saint Jean suppose que son livre sera lu ainsi prochainement, comme un écrit inspiré. — *Et audit*. Au pluriel dans le grec et en de nombreux manuscrits latins: Et ceux qui entendent. — *Verba prophetiæ*... C.-à-d., les oracles dont l'ensemble constitue l'Apocalypse. — *Et servat* (le grec a encore le pluriel) *ea*... Il ne suffit pas de lire et d'entendre ces oracles; il faut y croire, les méditer au fond de son cœur et y conformer sa conduite. — *Tempus enim*... L'époque de leur réalisation est proche (dans le sens qui a été indiqué plus haut). Il résulte de ce verset 3 que le livre de l'Apocalypse a une importance pratique sous le rapport religieux: il a été donné à l'Église pour l'instruire et la consoler, spécialement pour l'aider à se préparer au second avènement du Christ.

2<sup>e</sup> Dédicace et salutation. I, 4-6.

4<sup>a</sup>. La dédicace. — Elle a tout à fait la forme des adresses placées en tête des épîtres apostoliques: *Joannes... ecclesiis quæ...* Cf. II Joan. 1; III Joan. 1, etc. — *Septem*. Les sept églises seront nommées au vers 11. Chacune d'elles recevra aussi plus bas (chap. II et III) une lettre spéciale. Ici, elles représentent la chrétienté tout entière, comme l'admettaient déjà les anciens auteurs ecclésiastiques. En effet, l'Apocalypse est destinée à tout le monde chrétien. — *In Asia*. Comme partout ailleurs dans le Nouveau Testament, ce nom s'applique à l'Asie proconsulaire, dont Éphèse était alors la capitale.

4<sup>b</sup>. La salutation. — *Gratia... et pax*... Ce sont les deux souhaits formulés d'ordinaire par saint Paul au début de ses épîtres. Voyez aussi I Petr. I, 2 et II Petr. I, 2. — *Ab eo qui...*, etc. Sur le solécisme extraordinaire du grec (ἀπο ὁ ὄν, καὶ ὁ ἦν...), voyez l'Introd., p. 786. Les trois clauses se rapportent à Dieu le Père, dont elles marquent l'éternité sans commencement et sans fin; elles sont comme une paraphrase du « nom

ineffable » révélé à Moïse (cf. Ex. III, 14-15). Au lieu du futur qui *venturus est*, le grec emploie le participe présent, ὁ ἐρχόμενος; celui qui vient (pour juger tous les hommes). — *Et a... spiritibus*. Cf. III, 1 et IV, 5. Il ne saurait être question des sept anges supérieurs que mentionne le livre de Tobie, XII, 15, non plus que des sept autres anges dont il sera parlé plus loin (VIII, 2). En effet, d'une part, la place donnée ici-même à ces sept esprits entre Dieu le Père et Jésus-Christ, et, d'autre part, le fait que la grâce et la paix émanent d'eux aussi bien que du Père et du Fils, s'opposent à une telle interprétation. Comp. III, 1, où il est dit formellement que le Christ « a les sept esprits de Dieu ». Cette locution représente donc l'Esprit-Saint lui-même, le « septiformis Spiritus », ainsi nommé à cause du caractère septuple, c.-à-d. parfait, de ses opérations et de ses dons. Ainsi pensaient les premiers commentateurs de l'Apocalypse, saint Victorin, André de Césarée, Primasius, le Vén. Bède, etc. Il est moins bien de regarder les sept esprits comme la personification des principaux attributs de Dieu, d'après Is. XI, 3 (saint Justin, *Dialog.*, 87). — *Qui in conspectu*... Manière de dire que la troisième personne de la sainte Trinité est toujours prête à recevoir les « missions » que lui confie le Père. — *Et a Jesu...* (vers. 5). La seconde des personnes divines n'est citée qu'en troisième lieu, à cause des plus longs détails qui sont donnés à son sujet. — Jésus-Christ est caractérisé par trois épithètes louangeuses. La première, *testis fidelis*, résume la vie entière de l'Homme-Dieu, qui fut constamment un témoignage rendu à la vérité. Cf. Joan. XVIII, 37; I Tim. VI, 13. — La seconde, *primogenitus*..., a été aussi employée par saint Paul, Col. I, 18. Jésus est le premier des morts qui soit ressuscité de manière à ne plus mourir. — La troisième, *princeps regum*..., marque la domination suprême que le Christ exerce sur les personnages les plus puissants de la terre. Cf. Ps. II, 8-9, et cix, 5; II Tim. VI, 15, etc. — *Qui*... Saint Jean décrit en quelques mots pleins de reconnaissance l'œuvre de Jésus-Christ à notre égard: œuvre d'amour perpétuel (*dilexit*...; au présent dans le grec, d'après la meilleure leçon: il vous aime); œuvre de sanctification (*et lavit*...),

6. et fecit nos regnum et sacerdotes Deo et Patri suo : ipsi gloria et imperium in sæcula sæculorum. Amen.

7. Ecce venit cum nubibus ; et videbit eum omnis oculus, et qui eum pupugerunt ; et plangent se super eum omnes tribus terræ. Etiam, amen.

8. Ego sum Alpha et Omega, principium et finis, dicit Dominus Deus, qui est, et qui erat, et qui venturus est, Omnipotens.

9. Ego Joannes, frater vester, et particeps in tribulatione, et regno, et pa-

6. et qui a fait de nous son royaume et des prêtres pour Dieu son Père ; à lui la gloire et la puissance dans les siècles des siècles. Amen.

7. Voici, il vient sur les nuées ; et tout œil le verra, et ceux mêmes qui l'ont percé, et toutes les tribus de la terre se frapperont la poitrine à cause de lui. Oui, amen.

8. Je suis l'alpha et l'oméga, le principe et la fin, dit le Seigneur Dieu, qui est, et qui était, et qui viendra, le Tout-puissant.

9. Moi Jean, votre frère et associé dans la tribulation, le royaume et la

qui lui a coûté le plus rude sacrifice (*in sanguine...* ; cf. v, 9 ; Hebr. ix, 22 ; I Joan. i, 7, etc.). La Vulgate a suivi la variante λούσαντι ; la leçon la mieux accréditée paraît être λύσαντι, qui donne cet autre sens : Il nous a déliés de nos péchés... — Œuvre aussi de glorification : *et fecit...* (vers. 6). — *Regnum*. C'est la leçon la plus autorisée, au lieu du concret « reges ». Jésus a fait de nous une société de rois, et, en même temps, des prêtres (*et sacerdotes*) qui ont le droit de s'approcher très près de Dieu. Sur ces deux qualités si glorieuses des chrétiens, déjà en partie réalisées, mais qui ne seront parfaites que dans le ciel, voyez v, 10 et I Petr. ii, 9. — *Deo et Patri...* C.-à-d. : pour Dieu, qui est en même temps son Père. — *Ipsi gloria etc.* Petite doxologie, à la manière juive. Le pronom « ipsi » se rapporte à Jésus-Christ, dont il vient d'être assez longuement question. Il faut sous-entendre « est », et non pas « sit ». Dans le grec, les deux substantifs sont précédés de l'article : A lui la gloire et la force (κράτος).

3° Sommaire du livre, ou l'annonce du retour de Jésus-Christ en vue du jugement général. I, 7-8.

7. Jésus viendra juger tous les hommes. — *Ecce venit*. Ce fait, qui résume toute l'Apocalypse (voyez la p. 788), est brusquement signalé. La particule ἴδου, voici, en relève le caractère soudain. Le verbe est à l'indicatif présent : ἐρχεται, il vient. — *Cum nubibus* : accompagné, entouré de nuées. Cf. Deut. vii, 13 ; Matth. xxiv, 30 et xxvi, 64. — *Et videbit...* Les mots *omnis oculus* portent l'idée principale. Tous les hommes le verront en ce moment solennel, les méchants comme les bons. Ceux-là sont représentés par le trait *et qui* (même ceux qui, également ceux qui) *eum pupugerunt*, qui contiennent, avec les mots suivants, *et plangent...*, une allusion directe à Zach. xii, 10 (cf. Joan. xix, 37). Seulement, la douleur que le prophète attribue aux Juifs déicides est celle d'un repentir sincère, tandis qu'il s'agit ici d'un chagrin qu'inspirera le désespoir, à la vue du juge terrible. — *Omnes tribus...* C.-à-d. des pécheurs du monde entier. — Les mots *Etiam, amen* (καί, ἀμήν : une expression grecque et une expression hébraïque ; cf.

II Cor. i, 20) confirment avec vigueur l'oracle qui précède.

8. Attestation solennelle du Seigneur, qui proclame son immortalité et sa toute-puissance : *Ego sum...* Ce trait aussi a pour but de marquer la parfaite certitude du second avènement de Jésus-Christ ; Dieu s'en porte lui-même garant. — *Alpha et Omega* (τὸ ἀλφα καὶ τὸ ὦ). C.-à-d., le premier et le dernier (comp. le vers. 17 et ii, 8 ; Is. xlii, 6, etc.), puisque ces deux lettres ouvrent et terminent l'alphabet grec. L'art chrétien, dès son origine, a souvent reproduit cette assertion, comme on le voit par les peintures des Catacombes et les autres monuments figurés. — Les mots *principium et finis*, qu'on lit aussi dans un certain nombre de manuscrits grecs, ne sont probablement pas authentiques en cet endroit. C'est un emprunt à xxi, 6 et à xxii, 13. — *Qui est, et qui...* Comme au vers. 4<sup>o</sup>. — *Omnipotens*, παντοκράτωρ. Les LXX rendent habituellement par ce terme l'expression hébraïque *Y'hovah s'd'ôf*, Seigneur des armées. L'auteur de l'Apocalypse l'emploie jusqu'à neuf fois.



L'alpha et l'oméga suspendus par une chaînette à la croix monographique. (D'après les anciens monuments.)

## PREMIÈRE PARTIE

### Les lettres aux sept Églises. I, 9-III, 22.

#### § I. — Vision préliminaire. I, 2-20.

Jésus apparaît à saint Jean, et lui donne ses instructions au sujet de ce qu'il devra écrire aux Églises.

1<sup>o</sup> Les circonstances de lieu et de temps. I, 9-11.

9. Jean à Patmos. — Les mots *Ego Joannes* ne sont point sans emphase. Cf. Dan. viii, 1 ; ix, 2 ; x, 2. C'est pour la troisième fois que l'auteur se nomme (comp. les vers. 1<sup>o</sup> et 4). — *Frater...*



persévérance, dans le Christ Jésus, je me trouvai dans l'île qui est appelée Patmos, à cause de la parole de Dieu et du témoignage de Jésus.

10. Je fus ravi en esprit le jour du Seigneur, et j'entendis derrière moi une voix forte comme le son d'une trompette,

11. qui disait : Ce que tu vois, écris-le dans un livre, et envoie-le aux sept Églises qui sont dans l'Asie, à Éphèse, à Smyrne, à Pergame, à Thyatire, à Sardes, à Philadelphie et à Laodicée.

12. Alors je me retournai, pour voir quelle était la voix qui me parlait ; et m'étant retourné, je vis sept chandeliers d'or,

13. et au milieu des sept chandeliers

tientia in Christo Jesu, fui in insula, quæ appellatur Patmos, propter verbum Dei et testimonium Jesu.

10. Fui in spiritu in dominica die, et audivit post me vocem magnam tanquam tubæ,

11. dicentis : Quod vides, scribe in libro, et mitte septem ecclesiis quæ sunt in Asia, Epheso, et Smyrnæ, et Pergamo, et Thyatiræ, et Sardis, et Philadelphie, et Laodicæ.

12. Et conversus sum, ut viderem vocem quæ loquebatur mecum ; et conversus vidi septem candelabra aurea,

13. et in medio septem candelabro-

et particeps... Titres pleins de condescendance à l'égard des lecteurs. Cf. I Petr. v, 1. Jean se dit leur frère dans le Christ, et il leur rappelle qu'il avait, lui aussi, sa part des souffrances endurées alors par l'Église (in tribulatione). — Et regno. Le royaume des cieux sera la récompense de ceux qui endureront vaillamment les tribulations et la persécution pour le Christ. — Et patientia. C'est le lien qui unit la souffrance et le royaume. — Les mots in Christo Jesu (simplement « in Jesu » d'après la meilleure leçon du grec) semblent se rapporter simultanément aux trois substantifs qui précèdent, car ceux-ci sont reliés entre eux par un seul et même article. — Fui (ἐγενόμην) ; à la lettre : je devins, c.-à-d. je fus, je me trouvai in... Patmos. Aujourd'hui Patino, une des Sporades, dans la mer Égée, en face de Milet, à environ douze milles géographiques d'Éphèse. Cette île est petite, rocheuse, peu cultivée, presque sans arbres. Elle se compose de trois massifs, reliés par deux isthmes. Voyez l'Atl. géogr., pl. xvii, et V. Guérin, Description de l'île de Patmos, Paris, 1856. D'après Plinie l'Ancien, Hist. nat., iv, 12, 23, elle servait alors de lieu de bannissement. — Propter verbum... etc... Nous avons évidemment ici le motif pour lequel Jean se trouvait à Patmos : il y avait été banni, comme l'affirme clairement la tradition (voyez la p. 786), parce qu'il était chrétien, apôtre de Jésus-Christ. Les passages vi, 25 et xx, 4 ne permettent aucun doute sur ce point. C'est donc bien à tort que divers critiques contemporains parlent d'un voyage spontané que Jean aurait fait à Patmos, pour prêcher l'évangile.

10-11. Début de l'apparition du Christ. — Fui in spiritu. Cf. iv, 2 ; xx, 20. Cette locution revient à dire : Je tombai en extase. Comp. Act. xi, 5 et xxii, 17. Voyez aussi II Cor. xii, 2, 3. — In dominica... Ce nom n'est employé qu'ici dans le Nouveau Testament. On lit ailleurs : « una sabbati », le premier jour de la semaine, ou le lendemain du sabbat. Cf. Act. xx, 7 ; I Cor. xvi, 2, etc. — Vocem magnam... une voix retentissante, qui se faisait entendre

derrière l'apôtre (post me). C'était probablement celle d'un ange, comme dans la suite du livre. D'après quelques commentateurs, qui s'appuient sur les vers. 12 et ss., c'eût été la voix de Jésus lui-même. — Quod vides. C.-à-d., tout ce que Jean devait contempler pendant la vision qui commençait alors, et qui ne s'achève que vers la fin du livre. — Scribe. Cet ordre retentit jusqu'à douze fois dans l'Apocalypse. Comp. le vers. 19 ; ii, 1, 8, 12, 18 ; iii, 1, 7, 14 ; xiv, 13 ; xix, 9 ; xxi, 5. — Septem ecclesiis. Comp. le vers. 4. Cette fois, elles sont énumérées. Jean nomme Éphèse, la capitale de l'Asie proconsulaire ; de là il remonte au nord, en passant par Smyrne et Pergame ; puis il redescend au sud par Thyatire, Sardes, Philadelphie et Laodicée (Atl. géogr., pl. xvii). Il existait aussi des Églises importantes à Troas (Act. xx, 5-6 ; II Cor. ii, 12) ; à Colosses (Col. i, 2) ; à Hiérapolis (Col. iv, 13), etc., autres villes importantes de la province d'Asie : pourquoi ne sont-elles pas mentionnées ? C'est le secret de Dieu. — Les mots quæ... in Asia sont omis dans les meilleurs manuscrits grecs.

3° Description du Fils de l'homme, tel qu'il apparut à saint Jean. I, 12-16.

12-16. Jésus se manifesta à son apôtre, « revêtu de tous les insignes qui servent d'emblème aux différents aspects de sa gloire », c.-à-d. comme Dieu, comme prêtre et comme roi. — Conversus sum : puisque, d'après le vers. 10, la voix s'était fait entendre derrière saint Jean. — Ut viderem (βλέπειν, pour considérer attentivement) vocem... Le sens est clair, malgré l'incorrection du langage : pour voir celui dont la voix avait ainsi retenti. — Candelabrorum (λυχνίας). Chez les anciens Grecs, la λυχνία était un support, plus ou moins élevé, destiné à recevoir le λύχνος, ou la lampe (Atl. archéol., pl. xviii, fig. 5, 6, 10, 11). Les sept chandeliers figuraient, d'après l'explication de Jésus lui-même (voyez le vers. 20\*), les sept Églises qui jouent un rôle considérable dans cette première partie du livre. — Stmlem Ptho... (vers 13). Nous retrouvons cette expression plus bas, xiv, 14. Sur le titre

rum aureorum similem Filio hominis, vestitum podere; et præinectum ad mamillas zona aurea.

14. Caput autem ejus et capilli erant candidi tanquam lana alba et tanquam nix, et oculi ejus tanquam flamma ignis;

15. et pedes ejus similes aurichalco, sicut in camino ardenti; et vox illius tanquam vox aquarum multarum.

16. Et habebat in dextera sua stellas septem, et de ore ejus gladius utraque parte acutus exibat; et facies ejus sicut sol lucret in virtute sua.

d'or, quelqu'un qui ressemblait au Fils de l'homme, vêtu d'une longue robe, et ceint d'une ceinture d'or autour de la poitrine.

14. Sa tête et ses cheveux étaient blancs comme de la laine blanche et comme de la neige, et ses yeux étaient comme une flamme de feu;

15. et ses pieds étaient semblables à l'airain *quand il est* dans une fournaise ardente; et sa voix était comme le bruit des grandes eaux.

16. Il avait dans sa main droite sept étoiles, et de sa bouche sortait une épée aiguë à deux tranchants; et son visage était comme le soleil, lorsqu'il brille dans sa force.

de Fils de l'homme, voyez Matth. VIII, 20 et le commentaire. Ce n'est pas un fils de l'homme humilié qui apparut à saint Jean, mais un Messie glorieux et transfiguré. — *Podere*. Le ποδῆρης, dont il n'est pas question ailleurs dans le Nouveau Testament, était, comme son nom l'indique, un vêtement qui descendait jus-



*Podérés*, ou long vêtement tombant jusqu'aux pieds.  
(Peinture d'Herculanum.)

qu'aux pieds; par conséquent c'est ici un emblème de dignité, de majesté. Cf. Is. VI, 4; Ez. IX, 2, 11; Dan. X, 5 (*Att. archéol.*, pl. I, fig. 13, etc.). Les grands prêtres juifs portaient une robe de ce genre (Ez. XXVIII, 4, 31; Eccl. XXVII, 8; Joseph, *Ant.*, III, 7, 12, etc.) — *Ad mamillas*. De même les anges, un peu plus bas (XV, 6). D'ordinaire, c'est autour des reins que les Orientaux enroulaient leur ceinture. Cf. Luc. XII, 35; Eph. VI, 14, etc. — *Caput... et capilli*

(vers. 14). Traduisez : Sa tête, c.-à-d. ses cheveux. — *Candidi* (λευκαί, blancs) *tanquam*... La laine et la neige sont des emblèmes d'une blancheur éclatante. Cf. Dan. VII, 9, etc. Les cheveux blancs marquent d'ordinaire la vieillesse; ici, l'éternité. — *Oculi... flamma*... Symbole d'une science infinie, à laquelle rien n'échappe. Cf. Dan. X, 6. — *Pedes ejus*... (vers. 15). De la tête, la description descend à l'extrémité inférieure du corps. — *Aurichalco*. Le substantif grec χαλκολίθανος dérive des mots χαλκος, airain, et λίθανος, encens du Liban. Il désigne donc, au propre, un airain blanc comme l'encens, ou recueilli sur le mont Liban; puis, par extension, un airain très brillant (brillant comme l'or, d'après la Vulgate). Selon quelques interprètes, il s'agirait plutôt de l'électrum, métal célèbre dans l'antiquité, et composé de quatre cinquièmes d'or et d'un cinquième d'argent. Comp. Ez. I, 4, 27, etc., dans les LXX et la Vulgate. — Le trait *sicut in...* met davantage encore en relief l'éclat des pieds du Christ. L'adjectif *ardenti* peut se rapporter soit à « aurichalco » (d'après la leçon πεπυρωμένον), soit à *camino* (si l'on préfère la variante πεπυρωμένη). — *Vox... tanquam*... Même comparaison que dans Ézéchiel, I, 24 et XLIII, 2, pour représenter une voix sonore et majestueuse. Cf. XIV, 9; XIX, 16, etc. — *Et habebat*... (vers. 16). Trois autres détails vont caractériser le Fils de l'homme comme le chef suprême de l'Église, comme un roi tout-puissant, comme le saint par excellence. — *Septem stellas*. Elles figuraient les pasteurs des sept Églises (comp. les vers. 20<sup>b</sup>). En les tenant dans sa main (cf. II, 1), Jésus montrait qu'elles étaient sous son entière dépendance. — *De ore... gladius*. Pour lutter contre ses ennemis. Cf. II, 16; XIX, 15, 21; Is. XLIX, 2, etc. Le nom grec *ρουπαλία* s'applique à la longue et lourde épée des Thraces; il est souvent employé dans ce livre (cf. II, 12, 16; VI, 8, etc.), seulement une fois ailleurs dans le Nouveau Testament (Luc. II, 35). Notre livre mentionne aussi la μάχατρα, sorte de glive plus court

17. Quand je le vis, je tombai à ses pieds comme mort; et il posa sa main droite sur moi, en disant: Ne crains point; je suis le premier et le dernier,

18. et le vivant; j'ai été mort, et voici, je suis vivant pour les siècles des siècles, et j'ai les clefs de la mort et de l'enfer.

19. Écris donc les choses que tu as vues, et celles qui sont, et celles qui doivent arriver ensuite après elles,

20. le mystère des sept étoiles que tu as vues dans ma main droite, et des sept chandeliers d'or. Les sept étoiles sont les anges des sept Églises, et les sept chandeliers sont les sept Églises.

17. Et cum vidissem eum, cecidi ad pedes ejus tanquam mortuus; et posuit dexteram suam super me, dicens: Noli timere; ego sum primus et novissimus,

18. et vivus, et fui mortuus, et ecce sum vivens in sæcula sæculorum, et habeo claves mortis et inferni.

19. Scribe ergo quæ vidisti, et quæ sunt, et quæ oportet fieri post hæc;

20. sacramentum septem stellarum quas vidisti in dextera mea, et septem candelabra aurea: septem stellæ, angeli sunt septem ecclesiarum; et candelabra septem, septem ecclesiæ sunt.

(cf. VI, 4; XIII, 10, 14). — *Ultraque parte...* Dans le grec: (Une épée) à deux tranchants, acérée. — *Facies... sicut sol.* Comme durant le mystère de la transfiguration du Christ. Cf. Matth. XVII, 2, etc. — *In virtute...* C.-à-d., quand le soleil brille de son plus vif éclat. Cf. Jud. V, 31.

3<sup>e</sup> Impression produite sur Jean par cette apparition; Jésus le rassure avec bonté et lui réitère l'ordre d'écrire aux Églises. I, 17-20.

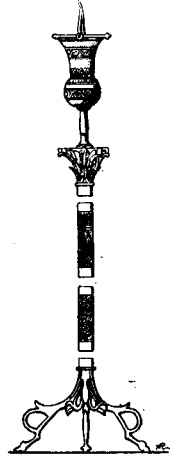
17-18. Effroi du voyant et première explication du Fils de l'homme. — *Cecidit ad...* Comme Daniel devant l'ange. Cf. Dan. VIII, 17 et ss.; X, 7 et ss. Voyez aussi Matth. XVII, 6, etc. Le surnaturel, ainsi contemplé face à face, remplit d'ordinaire les hommes de terreur. — Jésus rassura son apôtre tour à tour du geste (*posuit dexteram...*; cf. Dan. X, 13, 16 et Luc. XXIV, 39) et de la voix (*Noli timere*; cf. Matth. XVII, 7; Marc. XVI, 6, etc.). — Il se fit ensuite reconnaître de lui par trois traits caractéristiques. 1<sup>o</sup> *Ego primus et...* C.-à-d.: Je suis l'éternel (cf. Is. XLI, 4; XLIV, 6 et XLVIII, 12). 2<sup>o</sup> *Et vivus, et...*, etc. Jésus se dit ὁ ζῶν, le vivant par antonomase. S'il est mort, ce n'a été que pour un temps très court; désormais il possède la vie éternelle (*et ecce... vivens in...*). Remarquez la manière dont l'auteur oppose ces deux faits l'un à l'autre: *fui*, d'une façon transitoire; *sum*; à tout jamais. 3<sup>o</sup> *Habeo claves...* L'enfer, c.-à-d. le séjour des morts. (le 3<sup>e</sup> ἔλ hébreu), est représenté comme une forteresse aux portes solides, dans laquelle la mort personnifiée renferme les trépassés. Cf. Matth. XVI, 18. Mais le divin ressuscité possède les clés de cette citadelle, et il délivre à son gré ceux qu'elle retient prisonniers.

19-20. Seconde explication du Fils de l'homme. — Il ordonne tout d'abord à Jean de consigner par écrit ce qu'il vient de lui manifester (*Scribe... quæ vidisti*) et ce qu'il doit lui révéler encore, soit au sujet du moment présent (*quæ sunt*), soit par rapport à l'avenir (*et quæ oportet...*). Les mots « quæ sunt » seront développés dans le chap. II et III; les mots « quæ oportet... », dans tout le reste du livre jusqu'à

XXII, 5. — *Post hæc.* C.-à-d., à la suite des choses présentes. — *Sacramentum* (vers. 20). Dans le grec: le mystère. Ce mot dépend aussi du verbe « scribe » (cf. verset 19): Écris le mystère que je te révèle, fais connaître la signification des sept étoiles et des sept chandeliers de la vision. Comp. les vers. 13<sup>a</sup> et 16<sup>a</sup>. — *Angeli sunt.* Au figuré, pour désigner les évêques des sept Églises, comme pensaient à bon droit la plupart des anciens commentateurs. Les chefs ecclésiastiques sont très justement comparés à des étoiles, puisqu'ils doivent éclairer les fidèles. — *Et candelabra.* Apposition à « sacramentum » sous le rapport de la construction; mais le génitif serait plus clair: *Mystère des sept étoiles et des sept chandeliers...* — *Ecclesiæ sunt.* De même que le chandelier à sept branches, placé dans le tabernacle (Ex. XXV, 31 et ss.), symbolisait la nation théocratique.

§ II. — *Les sept lettres.* II, 1-III, 22.

Elles ont entre elles une grande ressemblance, car elles ont été composées d'après un modèle identique. Elles sont régulièrement précédées de la formule « Écris à l'ange de l'Église de... »; puis, dans une autre petite introduction, « Hæc dicit... », Hæc dicit qui... », le Christ se désigne comme l'auteur réel de l'épître. Les titres qu'il prend alors sont presque tous empruntés au portrait qui a été tracé de lui ci-dessus, I, 5,



Chandelier. (D'après les anciens monuments.)

## CHAPITRE II

1. Angelo Ephesi ecclesiae scribe :  
Hæc dicit qui tenet septem stellas in  
dextera sua, qui ambulat in medio sep-  
tem candelabrorum aureorum :

2. Scio opera tua, et laborem, et pa-

1. Écris à l'ange de l'Église d'Éphèse :  
Voici ce que dit celui qui tient les sept  
étoiles dans sa main droite, et qui  
marche au milieu des sept chandeliers  
d'or :

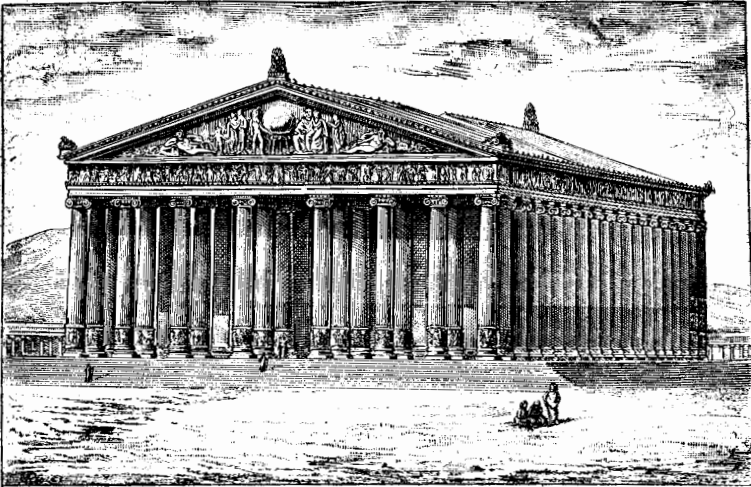
2. Je connais tes œuvres, et ton tra-

13 et ss. Le corps des épîtres se compose d'une description et d'une exhortation qui varient naturellement, selon l'état et les besoins spirituels des diverses Églises ou de leurs anges. Une promesse relative à la bienheureuse éternité leur sert de conclusion. Dans la plupart d'entre elles, le blâme est mêlé à l'éloge; la seconde (II, 8 et ss.) et la sixième (III, 8 et ss.) ne contiennent que des éloges; il n'y a que du blâme dans la septième (III, 15 et ss.). — Quoique réellement

presser les détails de l'application, sous peine de tomber dans l'arbitraire.

1<sup>o</sup> Lettre à l'ange d'Éphèse. II, 1-7.

CHAP. II. — 1. La double formule d'Introduction. — En premier lieu, l'ordre d'écrire : *Angelo... scribe*. — *Ephesi*. Sur cette cité célèbre et sur la chrétienté florissante qui s'y était formée de très bonne heure, voyez la p. 323. — C'est Timothée, suivant les uns, Onésime (cf. Philém. 10), suivant les autres, qui en aurait



Le temple de Diane, à Éphèse. (Essai de reconstruction.)

destinées à sept chrétientés spéciales, ces lettres conviennent en un sens à l'Église entière, comme on l'a depuis longtemps reconnu (voyez saint Augustin, *Épist. XLIX et Exposit. epist. ad Gal.*, XIII; saint Grégoire le Grand, *Moral. in Job*, Præf., c. 8). En effet, les situations décrites ici se reproduiront jusqu'à la fin des temps dans l'Église universelle: toujours elle devra subir des persécutions, des hérésies; toujours il y aura dans son sein le mal et l'imperfection à côté du bien. Mais il importe de ne pas vouloir trop

été alors l'ange ou l'évêque. On ne sait rien de certain sur ce point. — *Qui tenet* (κρατῶν, qui tient fortement) *septem...* Voyez I, 16<sup>o</sup> et 20. — *Qui ambulat...* Cf. I, 13<sup>o</sup> et 20. L'idée exprimée est celle d'un maître qui va et vient sur son propre domaine.

2-6. Le corps de la lettre. — *Scio*. Nous retrouverons ce début dans toutes les épîtres. Comp. les vers. 9, 13, 19; III, 1<sup>o</sup>, 8, 15. — *Opera tua*. C.-à-d., ta conduite comme pasteur spirituel, ainsi qu'il ressort du contexte. Cette

vail, et ta patience; et *je sais* que tu ne peux pas supporter les méchants, et que tu as éprouvé ceux qui se disent apôtres, et ne le sont pas, et que tu les as trouvés menteurs;

3. et que tu as de la patience, et que tu as souffert pour mon nom, et que tu ne t'es point lassé.

4. Mais j'ai contre toi que tu as abandonné ton premier amour.

5. Souviens-toi donc d'où tu es déchu, et fais pénitence, et pratique tes premières œuvres. Sinon, je viens à toi, et j'ôterai ton chandelier de sa place, si tu ne fais pénitence.

6. Cependant, tu as ceci, que tu hais les œuvres des Nicolaites, que moi aussi je hais.

7. Que celui qui a des oreilles entende ce que l'Esprit dit aux Églises : Au vainqueur je donnerai à manger de l'arbre de la vie, qui est dans le paradis de mon Dieu.

tientiam tuam, et quia non potes sustinere malos; et tentasti eos qui se dicunt apostolos esse, et non sunt, et invenisti eos mendaces;

3. et patientiam habes, et sustinuisti propter nomen meum, et non defecisti.

4. Sed habeo adversum te, quod caritatem tuam primam reliquisti.

5. Memor esto itaque unde excideris, et age poenitentiam, et prima opera fac. Sin autem, venio tibi, et movebo candelabrum tuum de loco suo, nisi poenitentiam egeris.

6. Sed hoc habes, quia odisti facta Nicolaitarum, quæ et ego odi.

7. Qui habet aurem, audiat quid Spiritus dicat ecclesiis : Vincenti dabo edere de ligno vitæ, quod est in paradiso Dei mei.

conduite est décrite en détail, d'abord avec éloges, vers. 2 et 3, puis avec quelque blâme, vers. 4. — *Laborem, κόπον* : un travail pénible, assidu, au service de Dieu et des âmes. — *Patientiam, ὑπομονήν* : la constance, la persévérance, malgré les tribulations de divers genres. Cf. I Thess. I, 3<sup>e</sup>. — *Non... sustinere*. A la lettre dans le grec : Tu ne peux pas porter... Les méchants, c.-à-d. les mauvais chrétiens, étaient un fardeau intolérable pour l'ange d'Éphèse. — *Tentasti*. Avec le sens de mettre à l'épreuve, pour voir si telles ou telles prétentions étaient fondées. — *Eos qui se...* Cf. II Cor. XI, 13. Les faux apôtres d'Éphèse ne différaient probablement pas des Nicolaites mentionnés au vers. 6.

— Résultat de l'examen : *invenisti... mendaces*. — *Et patientiam...* (vers. 3). Le Christ insiste sur la constance courageuse de son ministre. — *Sustinuisti*. De nouveau : Tu as porté. L'évêque d'Éphèse, qui ne pouvait porter les méchants, portait au contraire joyeusement la croix du Christ. — *Propter nomen...* C.-à-d., à cause de la foi et de l'amour inspiré par ce nom béni. — *Sed habeo...* (vers. 4). Une période de relâchement avait suivi ces jours de saint zèle. Par *caritatem... primam*, il faut entendre l'amour plus intense et plus généreux des premiers temps. Cf. Jer. II, 2; Os. II, 15. — Grave avertissement, *Memor esto...* (vers. 5), suivi d'une exhortation pressante, et *age...* et *prima...* — *Sin autem...* (vers. 5). Menace sévère pour le cas où le relâchement ne cesserait pas bientôt. — *Venio tibi*. Le « dativus incommodi » : pour le châtier. Le grec ajoute : promptement. — *Et movebo...* Manière de dire que l'Église d'Éphèse, figurée par ce chandelier (cf. I, 20<sup>b</sup>), serait rejetée par le Christ, effacée du nombre des chrétiens. — *Sed hoc...* (vers. 6). Le Seigneur re-

vient à la louange, pour ne pas produire une impression de découragement. Tu as : c.-à-d., tu as à ton actif ce point digne d'éloge et de récompense. — *Nicolaitarum*. Dans le Nouveau Testament, ces hérétiques ne sont nommés qu'ici et au vers. 15. D'après les Pères (voyez en particulier saint Irénée, *adv. Hær.*, I, 6 et III, 11; Tertullien, de *Pudic.*, XIX, 6; Clément d'Alex., *Strom.*, II, 20; les *Const. apost.*, VI, 6, etc.), ils enseignaient que les péchés de la chair et l'idolâtrie sont des choses indifférentes, auxquelles on peut se livrer librement; ils auraient en outre adhéré à plusieurs erreurs des Gnostiques et nié la divinité de Jésus-Christ. Plusieurs de ces écrivains anciens rattachent leur origine au diacre Nicolas (cf. Act. VI, 5), qui aurait été lui-même apostat et hérétique. Mais ce dernier point est loin d'être certain, car il est fort possible, comme le dit saint Victorin de Pettau, *h. l.*, que les Nicolaites se soient attribué eux-mêmes cette origine pour accroître leur autorité, ou qu'ils aient eu pour premier chef un Nicolas distinct du diacre en question. La tradition est douteuse sur ce fait spécial. Voyez Cassien, *Collat.*, XVIII, 7, etc.

7. Conclusion. Elle se compose d'une formule d'introduction, que nous lisons en termes identiques dans les sept lettres (comp. les vers. 11, 17, 29; III, 6, 13, 22), et d'une promesse, qui varie chaque fois dans l'expression, mais qui s'applique toujours à la possession du bonheur éternel. — *Qui habet...*, *audiat...* Jésus-Christ avait prononcé plusieurs fois ces mots durant sa vie mortelle. Cf. Matth. XI, 15, etc. Ils ont pour but d'attirer l'attention sur la promesse. — *Spiritus* : l'Esprit-Saint, l'Esprit prophétique. — *Vincenti*. Le vainqueur, c'est le chrétien qui persévérera jusqu'au bout dans la foi

8. Et angelo Smyrnæ ecclesiæ scribe : Hæc dicit primus et novissimus, qui fuit mortuus, et vivit :

9. Scio tribulationem tuam, et paupertatem tuam, sed dives es; et blasphemaris ab his qui se dicunt Judæos esse, et non sunt, sed sunt synagoga Satanæ.

10. Nihil horum timeas quæ passurus es. Ecce missurus est diabolus aliquos ex vobis in carcerem, ut tentemini, et habebitis tribulationem diebus decem. Esto fidelis usque ad mortem, et dabo tibi coronam vitæ.

8. Écris aussi à l'ange de l'Église de Smyrne : Voici ce que dit le premier et le dernier, qui a été mort et qui est vivant :

9. Je connais ta tribulation et ta pauvreté (mais tu es riche) ; et que tu es calomnié par ceux qui se disent Juifs et ne le sont pas, mais qui sont une synagogue de Satan.

10. Ne crains rien de ce que tu vas souffrir. Voici : le diable jettera quelques-uns d'entre vous en prison, afin que vous soyez éprouvés ; et vous aurez une tribulation de dix jours. Sois fidèle jusqu'à la mort, et je te donnerai la couronne de la vie.

et le devoir, malgré les séductions, les persécutions et les autres difficultés de la vie. — *Edere de ligno...* Cf. xxii, 2, 14, 19. Image empruntée à la Genèse, II, 9. — *Paradiso*. Sur ce mot, voyez Gen. II, 2 ; Luc. xxiii, 43 ; I Cor. xii, 4, etc. Il représente ici le ciel, qui est vraiment un jardin de délices.

2° Lettre à l'ange de Smyrne. II, 8-11.

8. Les deux introductions. — *Angelo Smyrnæ*. De nombreux auteurs (Nicolas de Lyre, Alcazar, Corn. a Lapide, etc.) supposent que l'ange de Smyrne était alors saint Polycarpe, disciple de saint Jean ; mais on ne saurait dire avec certitude s'il occupait déjà ce siège lorsque l'Apocalypse fut composée. Smyrne était située à environ deux jours de marche au nord d'Éphèse, sur le bord de la mer (*Atl. géogr.*, pl. xvii). Les origines chrétiennes de cette antique cité, si florissante encore aujourd'hui (elle compte 250 000 habitants), nous sont inconnues. — *Primus et... qui fuit... et...* Sur ces deux titres, voyez I, 17-18 et les notes. — *Vivit*. A l'aoriste dans le grec : ἔζησεν. C.-à-d., il est revenu à la vie. De même plus loin, xiii, 14<sup>b</sup>.

9-10. Le corps de l'épître. — *Scio*. Cette fois, « aucun reproche..., aucune menace, mais un témoignage rendu à la fidélité qui est le caractère général de la communauté et de son pasteur ». Les mots « tes œuvres », ajoutés ici et au vers. 16<sup>a</sup> par quelques manuscrits, manquent dans les meilleurs documents. — *Tribulationem...* : des souffrances provenant sans doute de la persécution. — *Paupertatem...* Comp. Hebr. x, 34, où il est dit que l'on confisquait parfois les biens des premiers chrétiens. Il est possible cependant que ce détail ait une portée générale, et qu'il désigne purement et simplement la pauvreté. — *Sed dives...* Riche en mérites et aux yeux de la fol. Cf. Jac. II, 5. — Le verbe *blasphemaris* doit être pris dans un sens large, pour marquer des calomnies, des outrages en paroles. Cf. Act. xiii, 45 ; xviii, 6, etc. — *Qui se dicunt* (comme au vers. 2<sup>b</sup>)... *Judæos*. Ces insulteurs étaient en réalité des Juifs sous le rapport de la naissance et de la religion ; mais Jésus veut dire qu'ils étaient indignes de ce

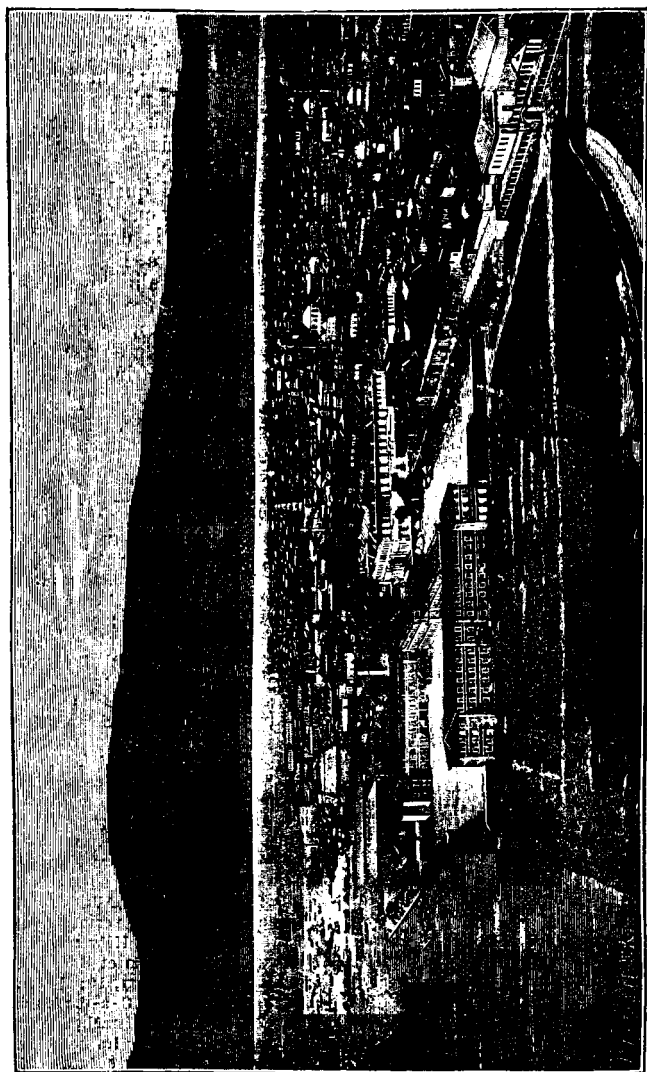
nom, employé ici dans un sens très honorable, pour représenter des membres de la nation théocratique, longtemps aimée de Dieu. Cf. Rom. II, 17, 28-29 ; III, 1, etc. — *Synagoga Satanæ*. Titre justement sévère, opposé au nom de Juifs, c.-à-d. de descendants de Juda. Par contraste, comparez Num. xvi, 3 et xx, 14, où les Hébreux sont appelés la congrégation de Jéhovah. — *Nihil horum... quæ...* (vers. 10). Allusion aux tribulations et aux persécutions plus grandes encore qui étaient réservées à l'Église de Smyrne et à son pasteur. — Le Christ en signale un trait particulier : *Ecce missurus...* Le démon est traité comme l'instigateur de ces souffrances ; ce qui lui convient parfaitement, en tant qu'il est l'ennemi du Christ et de l'Église. Cf. xii, 17 et ss. ; I Petr. v, 8, etc. — *Diebus decem*. D'après quelques interprètes, ce serait là un chiffre rond, pour marquer une courte période de temps ; mais on peut fort bien aussi laisser à ce nombre sa signification stricte. —



Titus couronné par la Victoire.

(Arc de triomphe de Titus.)

*Esto fidelis...* Encouragement, suivi d'une aimable promesse : *et dabo tibi...* — *Usque ad mortem*. C.-à-d., jusqu'à subir la mort, s'il le faut, pour prouver ta fidélité. Cf. xii, 11 ; Act. xxii, 4 ; Hebr. xii, 4, etc. — *Coronam vitæ*. Avec deux articles dans le grec : la couronne de la vie. C.-à-d., la vie éternelle en guise de couronne. Cf. I Tim. iv, 8 ; Jac. I, 12, etc.



Smyrne, état actuel. (D'après une photographie.)

11. Qui habet aures, audiat quid Spiritus dicat ecclesiis : Qui vicerit, non lædetur a morte secunda.

12. Et angelo Pergami ecclesiæ scibe : Hæc dicit qui habet rhomphæam utraque parte acutam :

13. Scio ubi habitas, ubi sedes est Satanae, et tenes nomen meum, et non negasti fidem meam. Et in diebus Antipas testis meus fidelis, qui occisus est apud vos, ubi Satanahabitat.

14. Sed habeo adversus te pauca, quia habes illic tenentes doctrinam Balaam, qui docebat Balac mittere scandalum coram filiis Israël, edere, et fornicari :

15. ita habes et tu tenentes doctrinam Nicolaitarum.

16. Similiter poenitentiam age ; si quo

11. Que celui qui a des oreilles entende ce que l'Esprit dit aux Églises : Celui qui vaincra ne sera pas blessé par la seconde mort.

12. Écris aussi à l'ange de l'Église de Pergame : Voici ce que dit celui qui a l'épée aiguë à deux tranchants :

13. Je sais où tu habites, là où est le trône de Satan ; et tu tiens fermement mon nom, et tu n'as pas renié ma foi, dans les jours où Antipas, mon témoin fidèle, a été mis à mort chez vous, là où Satan habite.

14. Mais j'ai quelque peu de chose contre toi : c'est que tu as là des hommes qui tiennent à la doctrine de Balaam, qui enseignait à Balac à mettre une pierre de scandale devant les fils d'Israël, pour les faire manger et les faire tomber dans la fornication.

15. De même tu en as, toi aussi, qui tiennent à la doctrine des Nicolaïtes.

16. Fais pareillement pénitence ; sinon

11. Conclusion. — *Qui habet...* Voyez les vers. 7<sup>a</sup>, et les notes. — *Morte secunda*. D'après xx, 6, 14 et xxi, 8, cette locution désigne la damnation éternelle, envisagée comme une seconde mort (la première est la mort naturelle), après laquelle il n'y aura pas de résurrection, mais qui durera sans fin. Comp. ce mot du Targum, sur le Ps. XLIX, 11 : « Improbos, qui moriuntur morte secunda et adjudicantur gehennæ. »

3<sup>a</sup> A l'ange de Pergame. II, 12-17.

12. La double introduction. — *Pergami*. Aujourd'hui Bergamo. C'était autrefois une ville importante de la Syrie, au nord de Smyrne. Nous ignorons dans quelles circonstances le christianisme y avait pénétré. — *Qui... rhomphæam...* Dans le grec : Celui qui a à l'épée à deux tranchants, acérée. Voyez I, 16<sup>b</sup> et le commentaire. Jésus prend ce titre menaçant, parce qu'il a, dans l'Église de Pergame, des ennemis contre lesquels il est prêt à combattre. Voyez les vers. 16.

13-16. Le corps de l'épître. — *Ubi habitas*. Ce détail est expliqué par les mots *ubi sedes... Satanae* (d'après le grec : où est le trône de Satan). Jésus veut dire : Je sais que tu as ta résidence dans un endroit particulièrement périlleux. Mais il est difficile d'indiquer avec certitude le motif pour lequel Satan est censé avoir son trône à Pergame plutôt qu'ailleurs. Peut-être, d'après quelques auteurs, parce que cette ville était le centre du culte d'Esculape, et que ce dieu était représenté avec son emblème bien connu, le serpent ; or, Satan est le « serpens antiquus » (cf. xii, 9 et xx, 2 ; Gen. iii, 1 et ss., etc.) ; simplement, selon d'autres, parce que l'esprit de persécution, esprit vraiment satanique (comp. les vers. 10), faisait rage à Pergame plus

qu'en d'autres villes. — *Et tenes... et non...* L'évêque était demeuré fidèle à Jésus, malgré tout. — *Et in diebus...* Ces mots ne devraient pas être séparés des précédents, qu'ils complètent : Tu n'as pas renié mon nom, même dans ces jours où le sang chrétien a coulé. — *Antipas*. Simon Métaphraste, au x<sup>e</sup> siècle, fait de lui un évêque de Pergame, et place son martyre sous Dioclétien, qui l'avait fait brûler dans un tauréau d'alraïn. — *Testis meus...* Avec beaucoup d'emphase dans le grec : Mon témoin, mon fidèle. Le mot μαρτυς a déjà ici la signification technique de martyr (celui qui rend témoignage à la foi aux dépens de sa vie). Cf. vi, 9 ; xii, 11 ; xvii, 6 ; Act. xxii, 20, etc. — *Sed habeo...* (vers. 14). Restriction semblable à celle du vers. 4. — *Pauca*. Non point des choses insignifiantes en elles-mêmes, mais des choses relativement peu nombreuses, qui n'avaient pas altéré à fond la sainteté de l'Église de Pergame. — *Doctrinam Balaam*. Allusion au conseil perfide par lequel Balaam persuada au roi Balac de tendre un piège aux Hébreux, pour les faire tomber dans l'idolâtrie et dans l'impureté. Cf. Num. xxv, 1-2 et xxxi, 16 ; Judæ, 11, etc. — *Ita et tu...* (vers. 15). C.-à-d. : Tu as, toi aussi, comme jadis l'ancien Israël. Sur les Nicolaïtes et leur doctrine, voyez les notes du vers. 6. Ils reproduisaient, au début du christianisme, les honteuses erreurs du faux prophète Balaam. — L'adverbe *similiter* (vers. 16) appartient plutôt au vers. 15 et dépend du verbe « habes ». — *Poenitentiam age*. Les Nicolaïtes étaient sans doute les premiers coupables ; mais l'évêque de Pergame était digne de blâme, parce qu'il n'avait pas lutté contre eux avec vigueur, comme celui d'Éphèse (comp. le vers. 6). — *Ventam*



je viendrai bientôt à toi, et je combattrai contre eux avec l'épée de ma bouche.

17. Que celui qui a des oreilles entende ce que l'Esprit dit aux Églises : Au vainqueur je donnerai de la manne cachée, et je lui donnerai un caillou blanc ; sur ce caillou est écrit un nom nouveau, que personne ne connaît, si ce n'est celui qui le reçoit.

18. Écris aussi à l'ange de l'Église de Thyatire : Voici ce que dit le Fils de Dieu, qui a les yeux comme une flamme de feu, et dont les pieds sont semblables à l'airain :

19. Je connais tes œuvres, et ta foi, et ton amour, et ta patience, et ton ministère et tes dernières œuvres, plus nombreuses que les premières.

20. Mais j'ai quelque peu de choses contre toi ; c'est que tu permets à la femme Jézabel, qui se dit prophétesse,

minus, veniam tibi cito, et pugnabo cum illis in gladio oris mei.

17. Qui habet aurem, audiat quid Spiritus dicat ecclesiis : Vincenti dabo manna absconditum, et dabo illi calculum candidum, et in calculo nomen novum scriptum, quod nemo scit, nisi qui accipit.

18. Et angelus Thyatiræ ecclesiæ scribe : Hæc dicit Filius Dei, qui habet oculos tanquam flammam ignis, et pedes ejus similes aurichalco :

19. Novi opera tua, et fidem, et caritatem tuam, et ministerium, et patientiam tuam, et opera tua novissima plura prioribus.

20. Sed habeo adversus te pauca, quia permittis mulierem Jezabel, quæ se dicit propheten, docere, et seducere servos

libi. Comme au vers. 5<sup>b</sup>. — *Pugnabo cum illis...* avec les Nicolaites.

17. Conclusion. — *Qui habet...* Voyez les vers. 7 et les notes. — *Manna absconditum*. Allusion à l'aliment miraculeux que Dieu donna à son peuple dans le désert (Ex. xvi, 24 ; Sap. xvi, 20, etc.). Dans le ciel, les élus auront de même une nourriture exquise (cf. xxii, 2), que Jésus appelle « cachée », parce qu'elle est inconnue des



Tessère de vote. (D'après l'original romain.)

hommes. — *Et calculum...* Cette fois, la figure est empruntée à d'antiques coutumes ; c.-à-d., d'une part, à l'usage d'après lequel les Juges se servaient d'une pierre blanche pour prononcer l'acquiescement des accusés, et, d'autre part, aux tessères de vote sur lesquelles le nom de l'élu était écrit. — *Nomen novum*. Le nom de Dieu lui-même, ou celui du Christ, ou celui du chrétien vainqueur. — *Quod nemo... nstis...* Cf. xix, 12 ; Is. lxii, 2 et lxxv, 15. Personne n'aura compris jusqu'alors la haute signification et la beauté de ce nom.

4<sup>o</sup> A l'ange de Thyatire. II, 18-25.

18. Introduction. — *Thyatiræ*. Cette ville était située en Lydie, à deux jours de marche à l'est de Pergame. Il est question d'elle d'une manière indirecte au livre des Actes, xvi, 14. Elle se nomme aujourd'hui Ak-Lissar. L'histoire de ses origines chrétiennes est également inconnue. — *Filius Dei*. Ce titre est en harmonie avec les vers. 27 et 28, où Jésus parle des pouvoirs qu'il a reçus de son Père. — *Qui... oculos... et pedes...* Voyez I, 14<sup>b</sup>, 15<sup>a</sup> et les notes. Avec ses yeux perçants comme la flamme, le Christ

sonde les reins et les cœurs (cf. vers. 23) ; avec ses pieds robustes, il brise les peuples rebelles, comme s'ils étaient des vases d'argile (cf. vers. 29).

19-25. Le corps de la lettre. — *Novi opera...* Comp. le vers. 2<sup>a</sup>. Ce trait est développé dans la ligne qui suit : et *fidem, et...*, etc. — *Ministerium*, τὴν διακονίαν : le ministère pastoral dans son ensemble, ou spécialement les soins donnés aux pauvres, aux malades, etc. — *Opera... plura...* Le contraire de ce qui a été reproché à l'ange d'Ephèse. Comp. le vers. 4. Le zèle de l'évêque de Thyatire avait donc constamment grandi. — *Sed habeo...* (vers. 20). Réserve d'une certaine gravité, comme dans les vers. 4 et 14. — *Pauca* manque cette fois dans les meilleurs témoins du texte grec. Il faut lire : J'ai contre toi que tu permets... — *Permittis* : ἀπέχεσθαι, tu tolères. Le devoir était de ne pas tolérer, de s'opposer énergiquement. — *Mulierem Jezabel*. Telle est la leçon la mieux accréditée ; la variante τὴν γυναῖκα σου Ἰεζάβελ, ta femme Jézabel, est insuffisamment garantie. Les commentateurs qui l'adoptent prétendent qu'il s'agit de la femme de l'évêque lui-même. Il est évident que le nom de Jézabel est symbolique en cet endroit, et qu'il établit un rapprochement entre la reine cruelle, dissolue, de l'Ancien Testament (cf. III Reg. xxi, 25 ; IV Reg. ix, 22), et cette femme de Thyatire, dans laquelle les uns voient un personnage réel, individuel, tandis que les autres la regardent, moins bien peut-être, comme la personnification d'une secte identique ou semblable à celle des Nicolaites. — *Quæ se dicit...* La Jézabel nouvelle prétendait posséder le don de prophétie, et elle usait de son influence pour pervertir les serviteurs du Christ, les lancer dans la débauche et dans l'idolâtrie. — *Idolothytis*. Sur cette expression, voyez I Cor. viii, 1, et les notes. — *Et dedi...*

meos, fornicari, et manducare de idolothytis.

21. Et dedi illi tempus ut pœnitentiam ageret, et non vult penitere a fornicatione sua.

22. Ecce mittam eam in lectum, et qui moechantur cum ea in tribulatione maxima erunt, nisi pœnitentiam ab operibus suis egerint.

23. Et filios ejus interficiam in morte, et scient omnes ecclesiæ quia ego sum scrutans renes et corda; et dabo unicuique vestrum secundum opera sua. Vobis autem dico,

24. et ceteris qui Thyatiræ estis : Quicumque non habent doctrinam hanc, et qui non cognoverunt altitudines Satanæ, quemadmodum dicunt, non mittam super vos aliud pondus.

25. Tamen id quod habetis tenete, donec veniam.

26. Et qui vicerit, et custodierit usque in finem opera mea, dabo illi potestatem super gentes.

d'enseigner et de séduire mes serviteurs, pour les faire tomber dans la fornication, et leur faire manger des viandes sacrifiées aux idoles.

21. Je lui ai donné du temps pour qu'elle fit pénitence, et elle ne veut pas se repentir de sa fornication.

22. Voici, je vais la jeter sur un lit, et ceux qui commentent l'adultère avec elle seront dans une très grande tribulation, s'ils ne font pénitence de leurs œuvres.

23. Je frapperai de mort ses enfants, et toutes les Églises sauront que je suis celui qui sonde les reins et les cœurs, et je rendrai à chacun de vous selon ses œuvres. Mais je vous dis à vous,

24. et aux autres, qui êtes à Thyatire, et qui ne recevez pas cette doctrine, et qui n'avez pas connu les profondeurs de Satan, comme ils les appellent, que je ne vous imposerai pas d'autre charge.

25. Seulement, ce que vous avez, retenant-le jusqu'à ce que je vienne.

26. Et à celui qui aura vaincu et qui aura gardé mes œuvres jusqu'à la fin, je lui donnerai puissance sur les nations.

(vers. 21). Circonstance aggravante : la coupable n'a pas profité du répit que le Seigneur lui avait donné pour se convertir (*et non vult...*). — Annonce d'un châtement exemplaire, vers. 22-23 : *Ecce mittam...* Le langage est très énergique. — *In lectum* : par suite d'une maladie grave. — *Et qui...* *cum ea...* Les compagnons de ses infamies auront part à sa punition, s'ils ne font une prompte pénitence. — *Et filios ejus* (vers. 23). Dans le sens strict ou au figuré (les chrétiens séduits par cette femme), selon l'opinion qu'on se sera formée sur elle (notes du vers. 20<sup>a</sup>). — *Scient... ecclesiæ*. Non seulement les sept Églises d'Asie, mais celles de toute la chrétienté. Le monde croyant tout entier apprendra ce châtement terrible. — *Ego... scrutans*. Expression employée aussi par saint Paul, Rom. VIII, 27, et assez fréquente dans l'Ancien Testament. Cf. Ps. VII, 10; Jer. XI, 20 et XVII, 10, etc. — *Renes et corda*. C.-à-d., les parties les plus intimes de l'être humain. — *Et dabo...* Tout en se montrant sévère, le Christ ne cessera pas un seul instant d'être un juste juge; il traitera chacun selon ses œuvres. — *Vobis...* et *ceteris...* (vers. 24). Contraste : Jésus fait une aimable promesse aux chrétiens de Thyatire demeurés fidèles au devoir. Lisez, d'après la vraie leçon du grec : Mais à vous je dis, aux autres qui sont à Thyatire. Les mots *ceteris qui...* déterminent le pronom « vobis »; ils désignent les membres de la communauté qui ne s'étaient pas laissés séduire. La conjonction « et » doit être

supprimée. — *Doctrinam hanc*. La doctrine néfaste enseignée par la Jézabel de Thyatire. — *Altitudines Satanæ*. Expression très énergique, qui complète la précédente. Les hérétiques thyatiriens prétendaient (*quemadmodum dicunt*; locution très ironique) posséder une science profonde au sujet de Dieu et des choses divines; Jésus les stigmatisa, en disant que les profondeurs alléguées étaient les profondeurs de Satan. — *Non mittam... aliud...* Peut-être, d'après le vers. 20<sup>b</sup>, pas d'autre fardeau que la fuite de la fornication et l'abstinence des viandes offertes aux idoles. Cf. Act. XV, 28-29. Mais la pensée est plutôt celle-ci : Je ne vous ferai point participer aux châtements réservés à Jézabel et à ses complices. — *Tamen id quod...* (vers. 25). C.-à-d. : Demeurez fermes dans la foi et dans la morale chrétienne. Cf. III, 11. — *Donec veniam*. Jusqu'au second avènement du Christ. Cf. I, 7, etc.

26-29. Conclusion. — *Opera mea* : les œuvres que j'accomplis moi-même. Cf. Joan. XIV, 2. Ou bien : les œuvres que j'approuve. — *Potestatem super...* Puissance vraiment royale, comme il est ajouté au vers. 27 : *Et reges...* (dans le grec : il les fera paître), et *tanquam...* Ces mots et les suivants, *sicut et ego...* (vers. 28), sont évidemment empruntés au Psaume XI, 9, où il est question du pouvoir royal et absolu du Messie. — *Et dabo illi...* Autre don précieux du Christ. Les mots *stellam matutinam* semblent désigner Jésus lui-même, d'après XXII, 16. On peut aussi

27. Il les gouvernera avec une verge de fer, et elles seront brisées comme un vase d'argile,

28. comme moi aussi j'en ai reçu le pouvoir de mon Père; et je lui donnerai l'étoile du matin.

29. Que celui qui a des oreilles entende ce que l'Esprit dit aux Églises.

27. Et reget eas in virga ferrea, et tanquam vas figuli confringentur,

28. sicut et ego accepi a Patre meo; et dabo illi stellam matutinam.

29. Qui habet aurem, audiat quid Spiritus dicat ecclesiis.

### CHAPITRE III

1. Écris aussi à l'ange de l'Église de Sardes : Voici ce que dit celui qui a les sept esprits de Dieu et les sept étoiles : Je connais tes œuvres; tu passes pour être vivant, et tu es mort.

2. Sois vigilant, et affermis ce qui reste et qui est près de mourir; car je ne trouve pas tes œuvres pleines devant mon Dieu.

1. Et angelo ecclesiæ Sardis scribe : Hæc dicit qui habet septem spiritus Dei, et septem stellas : Scio opera tua, quia nomen habes quod vivas, et mortuus es.

2. Esto vigilans, et confirma cetera quæ moritura erant; non enim invenio opera tua plena coram Deo meo.

généraliser la pensée : Je le rendrai brillant comme un astre. Ce serait alors un symbole de la gloire céleste. Cf. Dan. XII, 3. — *Qui habet...*



Vase d'argile. (Musée du Louvre.)

(vers. 29). Dans les trois lettres antérieures (comp. les vers. 7, 11 et 17), cette recommandation précède la promesse; ici et dans les autres lettres (cf. III, 6, 13, 22), elle la suit. Les sept

épîtres sont ainsi partagées comme en deux groupes.

5° A l'ange de Sardes. III, 1-6.

CHAP. III. — 1°. La double introduction. — *Sardis*. Ville autrefois célèbre et florissante, capitale de l'ancien royaume de Lydie; elle était à l'est d'Éphèse, à environ treize heures de marche au sud de Thyatire (*At. géogr.*, pl. XVII). On ignore aussi de quelle manière elle avait reçu la foi chrétienne. — *Qui habet septem...* Voyez I, 4<sup>b</sup> et le commentaire. Jésus possède l'Esprit-Saint avec la plénitude de ses dons. Cf. Is. XI, 1 et ss. — *Et... stellas*. C.-à-d., les anges des sept Églises. Cf. I, 20 et II, 1.

1<sup>b</sup>-4. Le corps de l'épître. — *Scio opera...* Comme plus haut, I, 2 et 19. — L'état moral de l'ange de Sardes était des plus tristes, malgré l'excellente réputation (*nomen*) dont il jouissait. Tandis que tous le considéraient comme vivant pleinement de la vie spirituelle (*quod vivas*), il était mort en réalité sous cet aspect. — Jésus le presse de sortir de son sommeil léthargique (vers. 2) : *Esto* (dans le grec : deviens) *vigilans...* Quiconque veille n'est pas mort, mais très vivant. — *Cetera quæ...* C.-à-d., les éléments de vie qui n'avaient pas encore disparu, mais qui devaient périr à leur tour, si l'évêque ne les consolidait. — *Non enim...* L'exhortation est motivée de nouveau. Par *opera... plena*, il faut entendre des œuvres parfaites, accomplies. L'épithète est aimée de saint Jean. Cf. Joan. XVI, 24; XVII, 13; I Joan. I, 4; II Joan. 12, etc. — *Coram Deo*. C'est lui qui est juge en dernier ressort de la perfection de nos œuvres. — *Inmente ergo...* (vers. 3). Dans le grec : Souviens-

3. In mente ergo habe qualiter acceperis et audieris, et serva, et pœnitentiam age. Si ergo non vigilaveris, veniam ad te tanquam fur, et nescies qua hora veniam ad te.

4. Sed habes pauca nomina in Sardis, qui non inquinaverunt vestimenta sua; et ambulabunt mecum in albis, quia digni sunt.

5. Qui vicerit, sic vestietur vestimentis albis; et non debebo nomen ejus de libro vitæ, et confitebor nomen ejus coram Patre meo, et coram angelis ejus.

6. Qui habet aurem, audiat quid Spiritus dicat ecclesiis.

7. Et angelo Philadelphie ecclesie scribe: Hæc dicit Sanctus et Verus, qui

3. Rappelle-toi donc comment tu as reçu et entendu; et retiens-le, et fais pénitence. Si donc tu n'es pas vigilant, je viendrai à toi comme un voleur, et tu ne sauras pas à quelle heure je viendrai à toi.

4. Cependant tu as à Sardes un petit nombre de noms qui n'ont pas souillé leurs vêtements; ils marcheront avec moi vêtus de blanc, parce qu'ils en sont dignes.

5. Celui qui vaincra sera ainsi vêtu d'habits blancs, et je n'effacerai point son nom du livre de vie; et je confesserai son nom devant mon Père et devant ses anges.

6. Que celui qui a des oreilles entende ce que l'Esprit dit aux Églises.

7. Écris aussi à l'ange de l'Église de Philadelphie: Voici ce que dit le Saint

toi donc. Pressante invitation à la pénitence. — *Qualiter acceperis et...*: avec quel zèle et quelle joie tu as reçu la prédication évangélique. — *Serva*. Garde cet enseignement comme un précieux dépôt, et mets-le en pratique. — *Si ergo non...* La menace se fait entendre à la suite du reproche et de l'admonition. — Le châtiment sera soudain: *veniam... tanquam fur*. Sur cette image, voyez xvi, 15; Math. xxiv,

des élus sera en harmonie avec leur conduite toute sainte. — *Quia digni...* Le jugement de Dieu les a trouvés tels.

5-6. Conclusion. — *Sic vestietur...* L'adverbe est accentué: ainsi, comme je l'ai promis. — *Non debebo... de libro...* Image relativement fréquente dans les saints Livres. Cf. Ex. xxxii, 32-33; Ps. lxxviii, 29; Is. iv, 3; Dan. xii, 1; Rom. ix, 3, etc. Nous la retrouverons plus bas, xiii, 8;



Monnaie de Sardes.

42 et ss.; Luc. xii, 39; I Thess. v, 2, 4; II Petr. iii, 10, etc. — *Sed habes...* (vers. 4). Éloge de quelques membres de l'Église de Sardes. C'est le seul rayon lumineux qui brille dans cette lettre. — *Pauca nomina*. C.-à-d., quelques personnes. Voyez Act. i, 15 et les notes. — *Qui non inquinaverunt...* Métaphore très significative. Les vêtements mystiques des chrétiens ont été pour ainsi dire lavés dans le sang de Jésus-Christ (cf. i, 5<sup>b</sup>; vii, 14; I Joan. i, 6-7); mais on peut les souiller de nouveau par le péché. — *Ambulabunt mecum*: dans le ciel, à tout jamais. — *In albis*. Cf. vi, 11 et vii, 9. La récompense

xvii, 8; xxi, 27. — *Et confitebor...* Même pensée que dans saint Matth., x, 32. Cf. Marc. viii, 38 et Luc. xii, 8.

6° A l'ange de Philadelphie, III, 7-13.

7. Introduction. — *Philadelphie*. Cette ville était pareillement située en Lydie, à environ quatorze heures de marche au sud-est de Sardes. Elle devait son nom à Attalus Philadelphe, roi de Pergame, qui l'avait fondée. On n'a aucun détail sur la fondation de la chrétienté qu'y révèle cette lettre. — *Sanctus et Verus*. Avec l'article et sans conjonction dans le grec: le Saint, le Véritable. C.-à-d., celui qui est essen-

et le Véritable, qui a la clef de David, qui ouvre et personne ne fermera, qui ferme et personne n'ouvrira.

8. Je connais tes œuvres; voici, j'ai mis devant toi une porte ouverte, que personne ne peut fermer, parce que tu as peu de force, et que tu as gardé ma parole et n'as pas renié mon nom.

9. Voici, je te donnerai de ceux qui sont de la synagogue de Satan, qui se disent Juifs et ne le sont point, mais qui mentent; voici, je ferai qu'ils viennent et qu'ils se prosternent à tes pieds; et ils sauront que je t'ai aimé.

10. Parce que tu as gardé la parole de ma patience, moi aussi je te garderai de l'heure de la tentation, qui va venir sur l'univers entier, pour éprouver les habitants de la terre.

11. Voici, je viens bientôt; retiens ce que tu as, afin que personne ne prenne ta couronne.

12. Celui qui vaincra, je ferai de lui une colonne dans le temple de mon

habet clavem David; qui aperit, et nemo claudit; claudit, et nemo aperit :

8. Scio opera tua. Ecce dedi coram te ostium apertum, quod nemo potest claudere, quia modicum habes virtutem, et servasti verbum meum, et non negasti nomen meum.

9. Ecce dabo de synagoga Satanæ, qui dicunt se Judæos esse, et non sunt, sed mentiuntur; ecce faciam illos ut veniant, et adorent ante pedes tuos; et scient quia ego dilexi te.

10. Quoniam servasti verbum patientiæ meæ, et ego servabo te ab hora tentationis, quæ ventura est in orbem universum, tentare habitantes in terra.

11. Ecce venio cito; tene quod habes, ut nemo accipiat coronam tuam.

12. Qui vicerit, faciam illum columnam in templo Dei mei, et foras non

tiellement la sainteté et la vérité. — *Qui habet clavem...* Expression empruntée à Isaïe, xxii, 22, où on lit : Je donnerai (à Éliachim) la clef de la maison de David. Manière de dire que ce personnage sera le premier ministre du roi. Jésus-Christ nous est donc présenté ici comme exerçant les fonctions de premier ministre dans le royaume de Dieu. — *Qui aperit...*, *claudit...* Développement de la figure. Jésus a le droit d'admettre dans son Église ou d'en exclure à son gré.



Clef trouvée à Pompéi.

8-11. Le corps de l'épître. Il est tout rempli d'éloges. — *Ecce dedi...* Ces mots servent de commentaire à ceux qui précèdent : Je connais tes œuvres. On peut les résumer ainsi : Grâce à mon concours tu as été fidèle, et je t'ai béni; tu continueras d'être fidèle, et je te bénirai davantage encore. — *Ostium apertum* : une porte par laquelle l'ange de Philadelphie pourra sûrement pénétrer dans le royaume des cieux. Son salut est donc assuré. Selon divers commentateurs, cette porte serait (d'après I Cor. xvi, 9; II Cor. ii, 12 et iv, 3) la figure d'un ministère facile et plein de succès. — *Quia modicum...* L'adjectif μικρόν, petite, est accentué : Tu n'as qu'une faible force, et cependant tu as gardé ma parole. C'est là un bel éloge pour l'évêque. — *Servasti...* et *non negasti...* Sa fidélité est décrite successivement en termes positifs et d'une manière négative. — *Ecce*

*dabo...* (vers. 9). Au présent dans le grec : Je donne (par anticipation). — *De synagoga...* *qui...* Voyez II, 9 et le commentaire. — Le Christ ajoute ici : *sed mentiuntur*, afin d'insister sur le trait et *non sunt*. — *Ecce faciam...* Ces mots reprennent la phrase précédente, « *Ecce dabo...* » qui n'a pas été achevée. — *Ut veniant et...* Ces mots, empruntés à Is. lx, 14, annoncent, d'après la plupart des interprètes, la conversion des Juifs de Philadelphie, ou tout au moins les hommages qu'ils seront contraints de rendre à l'évêque de cette ville. — *Ante pedes* : dans l'attitude d'un profond respect. — *Et scient quia...* Motif de cet acte de soumission. — *Quoniam servasti...* (vers. 10). L'éloge continue, de même que la promesse. — *Verbum patientiæ...* L'expression est très concise et un peu obscure par là même : la parole évangélique, qui invite à une persévérance courageuse et semblable à la mienne. — *Et ego... ab hora...* L'épreuve viendra, mais Jésus ne permettra pas qu'elle fasse du tort à son ami fidèle. — *Ecce venio...* (verset 11). Parole d'encouragement. Cf. I, 1 et les notes. — *Tene quod...* C.-à-d. : Persévère dans ta fidélité, et ma promesse ne manquera pas de s'accomplir. — *Ut nemo accipiat...* On le dépouillerait de sa couronne, si on parvenait à le séduire.

12-13. Conclusion. — *Columnam in templo...* Dans ce temple mystique, tous les fidèles sont des pierres vivantes (cf. Eph. ii, 20-21; I Petr. ii, 5); mais les apôtres et les autres chefs spirituels sont les colonnes qui soutiennent l'édifice (cf. Gal. ii, 9). Emblème d'une solidarité que rien ne peut ébranler. — *Et foras non...* L'ange de Philadelphie demeurera donc sans fin dans le temple du ciel. — *Et scribam... nomen...* Dans

egredietur amplius ; et scribam super eum nomen Dei mei, et nomen civitatis Dei mei, novæ Jerusalem, quæ descendit de cælo a Deo meo, et nomen meum novum.

13. Qui habet aurem, audiat quid Spiritus dicat ecclesiis.

14. Et angelo Laodicæ ecclesiæ scribe : Hæc dicit Amen, testis fidelis et verus, qui est principium creaturæ Dei :

15. Scio opera tua, quia neque frigidus es, neque calidus ; utinam frigidus esses, aut calidus !

16. Sed quia tepidus es, et nec frigidus, nec calidus, incipiam te evomere ex ore meo.

Dieu, et il n'en sortira plus ; et j'écrirai sur lui le nom de mon Dieu, et le nom de la ville de mon Dieu, de la nouvelle Jérusalem, qui descend du ciel d'auprès de mon Dieu, et mon nom nouveau.

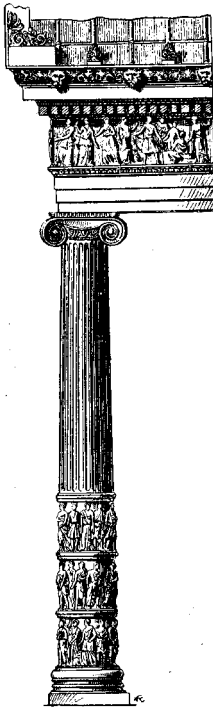
13. Que celui qui a des oreilles entende ce que l'Esprit dit aux Églises.

14. Écris aussi à l'ange de l'Église de Laodicée : Voici ce que dit l'Amen, le témoin fidèle et véritable, le commencement de la création de Dieu :

15. Je connais tes œuvres, je sais que tu n'es ni froid ni chaud. Ah ! que n'est-tu froid ou chaud !

16. Mais parce que tu es tiède, et que tu n'es ni froid ni chaud, je vais te vomir de ma bouche.

ce livre il est question, à plusieurs reprises, d'écrire le nom de Dieu sur le front des élus



Colonne du temple d'Éphèse.

(cf. VII, 3 ; XIV, 1 ; XXII, 4) ; ici, Jésus associe au nom divin celui de son Église, comparée à une cité glorieuse (et... civitatis...), et le sien propre

(et... meum...). Ce trait signifie que les chrétiens vainqueurs seront à jamais désignés comme appartenant à Dieu, à l'Église et à Jésus-Christ. Le Christ porte un nom nouveau (cf. XIX, 12), parce qu'il est entré dans sa gloire nouvelle, qui durera toujours. — Les traits novæ Jerusalem, quæ descendit..., seront développés plus bas, XXI, 2, 10, etc. — Qui habet... (vers. 13). Comp. le vers. 6, etc.

7° A l'ange de Laodicée. III, 14-22.

14. L'introduction. — Laodicæ. Sur cette ville, située non loin de Colosses, voyez Col. II, 1 et les notes. Une Église y avait été fondée d'assez bonne heure. — Amen : ὁ ἀμὴν, celui qui est l'Amen ; c.-à-d. le véritable, ou le véritable, comme il est aussitôt ajouté, voyez I, 7 et le commentaire. Dans Isaïe, LXV, 6, nous trouvons l'expression « le Dieu d'Amen », qui signifie : le Dieu de vérité. — Le titre testis fidelis a été expliqué plus haut, I, 5. — Principium creaturæ. C.-à-d., le principe actif de la création. Cf. Joan. I, 1 et ss. ; Col. I, 15 et les notes. Jésus-Christ a donc présidé à la formation de toutes les créatures.

15-20. Le corps de la lettre. — Scio opera... Ces œuvres étaient très blâmables, car l'ange de Laodicée est celui dont « l'état est décrit sous les couleurs les plus sombres et dont l'aventir paraît le plus compromettant ». — Neque frigidus, neque... Être froid sous le rapport spirituel, ce serait être mort ; être chaud (bouillant, dit le grec), c'est être « fervent en esprit », comme s'exprime saint Paul (Rom. XII, 11). — Utinam... Souhait douloureux, que les auteurs mystiques ont souvent commenté avec éloquence. Sans doute, en soi, il vaut mieux être tiède spirituellement, que glacé ; néanmoins, lorsqu'un homme est franchement pervers et gravement coupable, il est plus facile de le convaincre et de le toucher qu'une âme tiède ou indifférente. — Quia tepidus... (vers. 16). Menace terrible. Le grec μέλλω serait mieux traduit par : Je dois, J'en arriverai à, que par incipiam. — Evomere... Langage d'une singulière

17. Car tu dis : Je suis riche, et je me suis enrichi, et je n'ai besoin de rien ; et tu ne sais pas que tu es malheureux, et misérable, et pauvre, et aveugle, et nu.

18. Je te conseille d'acheter de moi de l'or éprouvé par le feu, afin que tu deviennes riche, et des vêtements blancs pour t'en couvrir, et que la honte de ta nudité ne paraisse point ; oins aussi tes yeux d'un collyre, afin que tu voies.

19. Ceux que j'aime, je les reprends et les châtie ; aie donc du zèle, et fais pénitence.

20. Voici, je me tiens à la porte, et je frappe : si quelqu'un entend ma voix et m'ouvre la porte, j'entrerai chez lui, et je souperai avec lui, et lui avec moi.

21. Celui qui vaincra, je le ferai asséoir avec moi sur mon trône, de même que moi aussi j'ai vaincu, et me suis assis avec mon Père sur son trône.

22. Que celui qui a des oreilles entende ce que l'Esprit dit aux Églises.

17. Quia dicis : Quod dives sum, et locupletatus, et nullius ego ; et nescis quia tu es miser, et miserabilis, et pauper, et cæcus, et nudus.

18. Suadeo tibi emere a me aurum ignitum probatum, ut locuples fias ; et vestimentis albis induaris, et non appareat confusio nuditatis tuæ ; et collyrio inunge oculos tuos, ut videas.

19. Ego quos amo, arguo et castigo. *Æmulare ergo, et pœnitentiam age.*

20. Ecce sto ad ostium, et pulso : si quis audierit vocem meam, et aperuerit mihi januam, intrabo ad illum, et cœnabo cum illo, et ipse mecum.

21. Qui vicerit, dabo ei sedere mecum in throno meo ; sicut et ego vici, et sedi cum Patre meo in throno ejus.

22. Qui habet aurem, audiat quid Spiritus dicat ecclesiis.

énergie. « Il y a là plus que l'expression de l'indignation ; il y a celle du dégoût, » du rejet violent et de la séparation totale. — *Quia dicis...* (vers. 17). A ce triste état de l'évêque, Jésus oppose son étonnante présomption. — Le malheureux s'aveuglait entièrement lui-même au sujet de sa situation morale : *dives sum, et...*, *et...* — La vérité, c'est qu'il était *miser, et...*, *et...* : accumulation d'épithètes à peu près synonymes, pour faire ressortir sa misère spirituelle. Dans le grec, elles sont précédées de l'article ; ce qui les souligne l'une après l'autre. — *Cæcus et nudus*. Aveugle, puisqu'il ignorait son état réel ; nu, puisqu'il était dépourvu de tout mérite. — *Suadeo tibi...* (vers. 18). Avertissement plein de bonté. — *Emere a me*. Le Christ est infiniment riche, et c'est auprès de lui que doit aller se pourvoir quiconque est dans la détresse. — *Aurum...* Emblème de richesses spirituelles multiples. — Le trait *ignitum probatum* (d'après le grec : éprouvé par le feu) fait allusion à l'usage de purifier l'or et les métaux par le feu. Cf. Zach. xiii, 9, etc. — *Vestimentis albis*, Image de la sainteté. Comp. les vers. 4 et 5. — *Et inunge...* : pour faire disparaître sa cécité morale. Les anciens se servaient déjà de collyres, c.-à-d. de médicaments liquides, pour guérir les yeux malades. Cf. Horace, *Sat.*, I, 5, 31, etc. — *Ego quos amo...* (vers. 19).

S'adoucissant encore, le Sauveur justifie la sévérité de sa première parole. S'il s'est montré dur, ce n'est point par manque d'affection ; il a agi comme un excellent éducateur (cf. Prov. iii, 12 ; Hebr. xii, 6, etc.), qui recourt aux châtements pour améliorer ceux auxquels il porte de l'affection. — *Æmulare*. Dans le grec : Sois zélé. Le contraire de la tiédeur. — *Ecce sto...* (verset 20). Le langage devient tout à fait tendre et délicat. Jésus-Christ se compare à un ami, qui vient visiter un autre ami, et qui attend avec impatience qu'on lui ouvre la porte. — *Si quis...* Une douce récompense est promise à ceux qui lui feront un prompt accueil. — *Cœnabo...* et *ipse...* Image d'une parfaite intimité. « Que celui qui a goûté cette douce et mutuelle communication dans le secret de son cœur fasse le commentaire de cette parole » (Bossuet, *h. l.*). Il n'est pas vraisemblable que ce passage fasse une allusion directe à la communion eucharistique.

21-22. Conclusion. — *Sedere mecum...* L'intimité qu'a décrite le vers. 20 se manifeste sous une autre forme, plus glorieuse encore. Cf. Matth. xix, 28 ; Luc. xxii, 30, etc. Jésus fera participer ses fidèles serviteurs à sa gloire éternelle. — *Sicut... vici et sedi...* Sur le premier de ces deux traits, voyez Joan. xvi, 33 ; sur le second, v, 6 ; vii, 17 ; Hebr. i, 3, etc.

## CHAPITRE IV

1. Post hæc vidi, et ecce ostium apertum in cælo, et vox prima quam audivi, tanquam tubæ loquentis mecum, dicens : Ascende huc, et ostendam tibi quæ oportet fieri post hæc.

2. Et statim fui in spiritu; et ecce sedes posita erat in cælo, et supra sedem sedens.

3. Et qui sedebat, similis erat aspe-

1. Après cela je regardai; et voici, une porte était ouverte dans le ciel; et la première voix que j'avais entendue, pareille à une trompette, qui me parlait, me dit : Monte ici, et je te ferai voir ce qui doit arriver après ces choses.

2. Et aussitôt je fus ravi en esprit; et voici, un trône était placé dans le ciel, et sur ce trône quelqu'un était assis.

3. Et celui qui était assis avait l'as-

## DEUXIÈME PARTIE

Le livre des visions. IV, 1-XXII, 5.

Nous pouvons aussi intituler cette partie : « Le drame de la fin des temps, » puisqu'elle prédit ce qui se passera aux derniers jours de l'Église et du monde.

SECTION I. — LE ROULEAU MUNI DE SEPT SCEAUX.  
IV, 1-XI, 19.

§ I. — Vision préliminaire. IV, 1-11.

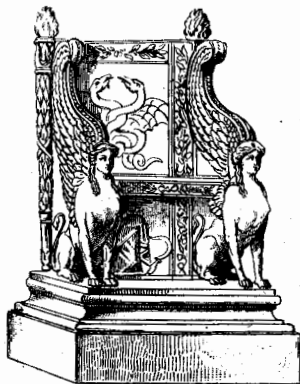
« Le prophète commence par décrire le théâtre de sa vision. » Dans le ciel, où il est transporté tout à coup, il contemple, entouré d'êtres supérieurs, le Dieu très saint et très puissant qui dirige les moindres faits de l'histoire du monde et de l'Église, et auquel, par conséquent, se rattachent comme à leur source tous les événements qui seront prédits dans la suite du livre.

1° Dieu majestueusement assis sur son trône dans le ciel. IV, 1-3.

CHAP. IV. — 1-2°. Jean est transporté dans le ciel d'une manière extatique. — *Post hæc* : après les faits racontés depuis I, 10 jusqu'à III, 22. La formule μετὰ ταῦτα εἶδον, Après ces choses je vis (cf. VII, 1, 9; XV, 5; XVIII, 1), varie dans ce livre avec καὶ εἶδον, Et je vis (cf. V, 1, 6, 11; VI, 1, 2, 12; VIII, 2, 13; IX, 1, etc.). La première introduit habituellement des faits plus importants, comme le début d'une vision nouvelle; l'autre relève des détails secondaires. — Comme d'ordinaire, la particule *ecce* signale le caractère inopiné du phénomène. Comp. le vers. 2°, etc. — *Vox prima quam...* La voix d'un ange, ou celle du Fils de l'homme lui-même. Voyez I, 10 et le commentaire. — *Ascende huc* : pour contempler de plus près les mystères qu'il devait révéler à l'Église. — *Quæ oportet...* C.-à-d., les événements futurs. Voyez I, 19 et les notes. — *Et statim...* Jean fut donc aussitôt transporté dans le ciel d'une manière

extatique (*in spiritu*), et il devint le témoin immédiat de scènes qu'il va décrire.

2°. 3. Le Seigneur sur son trône. La description est très solennelle. Cf. Dan. VII, 9-10. — *Sedem*. D'après le grec : un trône. — *Sedens*. C.-à-d. : Il y avait quelqu'un d'assis. La vision est à dessin laissée dans un certain vague, quoique le contexte montre clairement (voyez les vers. 8-11, et aussi VII, 10, 15; XII, 5, etc.) qu'il s'agit de Dieu le Père. Le récit suppose aussi que la divine présence était symbolisée



Trône divin. (Musée du Louvre.)

par une forme humaine, comme dans Isaïe, VI, 1 et ss., dans Ezéchiel, I, 2 et ss., dans Daniel, VII, 9. — *Similis aspectui...* « Tout ce que la nature a de plus brillant sert soit à peindre, soit à refléter l'éclat » de la manifestation divine. — *Jaspidis* (vers. 3). La pierre que nous nommons ainsi diffère d'une manière sensible, comme on l'admet à peu près généralement, du jaspé des ancêtres, qui était transparent et précieusement (cf. XXI, 11), et non opaque, sans grande valeur comme le nôtre. — *Sardinis*. La sardoine



pect d'une pierre de jaspé et de sardoine; et un arc-en-ciel était autour du trône, d'un aspect semblable à une émeraude.

4. Et autour du trône il y avait vingt-quatre trônes, et sur les trônes étaient assis vingt-quatre vieillards, revêtus de vêtements blancs, et sur leurs têtes il y avait des couronnes d'or.

5. Et du trône sortaient des éclairs, et des voix, et des tonnerres, et sept lampes brûlaient devant le trône : ce sont les sept esprits de Dieu.

6. Et devant le trône était comme une mer transparente, semblable à du

ctui lapidis jaspidis et sardinis; et iris erat in circuitu sedis, similis visioni smaragdine.

4. Et in circuitu sedis sedilia viginti quatuor, et super thronos viginti quatuor seniores sedentes, circumamicti vestimentis albis, et in capitibus eorum coronæ aureæ.

5. Et de throno procedebant fulgura, et voces, et tonitrua; et septem lampades ardentés ante thronum, qui sunt septem spiritus Dei.

6. Et in conspectu sedis tanquam mare vitreum simile crystallo; et in medio

actuelle est « un quartz-agate de couleur brune dans une nuance orangée ». Ici encore la signification du mot a dû se modifier. Il est assez difficile d'identifier avec sûreté les pierres précieuses mentionnées dans les livres sacrés. — *Iris... in circuitu...* Cet arc-en-ciel formait un demi-cercle autour du trône. Cf. Ez. 1, 28. — *Visioni: óρασει*, le substantif que la Vulgate a traduit par *aspectus* dans la première moitié du verset. — *Smaragdine*. L'émeraude a de magnifiques reflets verts, qui sont en même temps d'une grande douceur.

2° Les vingt-quatre vieillards et les quatre êtres vivants rendent à Dieu leurs hommages sans fin. IV, 4-11.

4-8°. Description des créatures symboliques



Antique lampe chrétienne.

qui entouraient le trône divin. — *In circuitu...* Les vieillards « occuperont cette place d'honneur dans toutes les scènes, jusqu'à la fin du

livre. Leur présence donne un grand relief au tableau ». — *Sedilia*. Encore des trônes, d'après le texte grec. — *Seniores* est une bonne traduction du mot *πρεσβύτερος*, qui ne désigne point ici des prêtres ni des anges, mais des vieillards, en tant qu'ils représentaient toute l'Église du Christ, en conformité avec le rôle des « anciens » chez les Hébreux. Cf. Ex. xviii, 13 et ss., etc. — *Viginti quatuor*. Ce nombre est certainement symbolique (24 = 2 × 12). Il figurerait, suivant les uns, l'Ancien Testament (par exemple, les vingt-quatre classes sacerdotales; cf. I Par. xxiv); suivant d'autres, la nouvelle alliance (douze anciens pour les chrétiens issus du judaïsme, et douze pour les païens convertis); mieux, selon les autres (saint Victorin, le Vén. Bède, etc.), tout à la fois l'Ancien et le Nouveau Testament, qui ne forment en vérité qu'une seule et même Église. — *Vestimentis albis*. La couleur des élus. Cf. iii, 4, etc. — *Coronæ...* Les vieillards sont censés avoir déjà remporté la victoire. Cf. iii, 10, etc. — *De throno... fulgura...* (vers. 5). Détail complémentaire au sujet du trône divin. La majesté du Seigneur se manifestait par des éclairs et des grondements de tonnerre. Cf. viii, 5; xi, 19; xvi, 18; Ex. xix, 16; Ps. xvii, 5 et ss.; xxix, 1 et ss., etc. — *Lampades...* D'après le grec : des torches de feu. Sur l'expression *septem spiritus Dei*, voyez I, 4 et le commentaire. — *In conspectu sedis* (vers. 6). C.-à-d., sur la surface qui était immédiatement en avant du trône. — *Tanquam mare...* Ce n'était pas une mer proprement dite, mais une apparence, une ressemblance. Cf. Ex. xxiv, 10; Ez. 1, 22. — *Vitreum*. Le verre des anciens était moins transparent que le nôtre; c'est pour cela que saint Jean, voulant dire que la mer en question était claire et limpide, ajoute : *simile crystallo*. — *In medio... et in...* D'après ce trait, le trône de Dieu était placé sur une estrade à laquelle conduisaient des degrés. Les quatre êtres mystérieux qui vont être mentionnés se tenaient vers le milieu des degrés, aux quatre côtés du trône, et ils formaient un cercle beaucoup plus étroit que celui des vieillards. On a conjecturé parfois qu'ils portaient le trône, comme les chérubins d'Ezechiel, I, 22; mais là

sedis, et in circuitu sedis, quatuor animalia plena oculis ante et retro.

7. Et animal primum simile leoni, et secundum animal simile vitulo, et tertium animal habens faciem quasi hominis, et quartum animal simile aquilæ volanti.

8. Et quatuor animalia, singula eorum habebant alas senas, et in circuitu et intus plena sunt oculis; et requiem non habebant die ac nocte, dicentia: Sanctus, Sanctus, Sanctus Dominus Deus omnipotens, qui erat, et qui est, et qui venturus est.

9. Et cum darent illa animalia gloriam, et honorem, et benedictionem sedenti super thronum, viventi in sæcula sæculorum,

10. procidebant viginti quatuor seniores ante sedentem in throno, et adorabant viventem in sæcula sæculorum, et mittebant coronas suas ante thronum, dicentes:

11. Dignus es, Domine Deus noster, accipere gloriam, et honorem, et virtu-

crystal; et au milieu du trône, et autour du trône, étaient quatre animaux, pleins d'yeux par devant et par derrière.

7. Le premier animal était semblable à un lion, et le second animal était semblable à un veau, et le troisième animal avait le visage comme d'un homme, et le quatrième animal était semblable à un aigle qui vole.

8. Ces quatre animaux avaient chacun six ailes, et tout autour et au dedans ils sont pleins d'yeux, et ils ne cessaient jour et nuit de dire: Saint, saint, saint est le Seigneur Dieu, le tout-puissant, qui était, qui est et qui vient.

9. Et lorsque ces animaux rendaient gloire, honneur et action de grâces à celui qui est assis sur le trône, et qui vit dans les siècles des siècles,

10. les vingt-quatre vieillards se prosternaient devant celui qui était assis sur le trône, et ils adoraient celui qui vit dans les siècles des siècles, et ils jetaient leurs couronnes devant le trône, en disant:

11. Vous êtes digne, Seigneur notre Dieu, de recevoir la gloire, et l'honneur

description n'en dit rien. — *Animalia*. Le grec ζῴα serait mieux traduit par êtres vivants. Ces êtres ont beaucoup d'analogie avec les quatre hayyôṭ (LXX: ζῴα) de la vision d'Ezéchiël (1, 5, etc.), quoiqu'ils en diffèrent beaucoup aussi. — *Plena oculis*. Cf. Ez. 1, 18. Manière de dire qu'ils veillaient toujours, soit pour contempler les perfections de Dieu, soit pour lui rendre leurs hommages. — *Et... primum...* (verset 7). Au lieu des quatre visages attribués simultanément à chacun des hayyôṭ dans Ezéchiël, ceux-ci n'en ont qu'un seul. Il est aisé de voir qu'ils sont choisis parmi les êtres qui sont à bon droit regardés comme « les chefs-d'œuvre de la création animée ». L'un a la majesté du lion; l'autre, la vigueur du taureau; le troisième, l'intelligence de l'homme; le quatrième, la rapidité et la perspicacité de l'aigle. Ils forment donc comme la représentation idéale des forces vivantes de la nature, des créatures terrestres dans ce qu'elles ont de plus parfait. Ce sont des symboles, non des êtres réels. — *Singula... senas* (vers. 8). Les séraphins d'Isaïe, vi, 2, avaient pareillement six ailes. — *Plena oculis*: ainsi qu'il a déjà été marqué au vers. 6.

8<sup>b</sup>-11. Les quatre êtres vivants et les vingt-quatre vieillards rendent leurs hommages à Dieu. — *Requiem non...* Les saints du ciel et les forces vivantes de la nature sont sans cesse occupés à louer le Seigneur. — *Die ac nocte*. Cette expression est empruntée au langage terrestre, car il n'y a ni jour ni nuit dans le ciel. — *Sanctus, sanctus...* Le célèbre trisagion. Cf.

Is. vi, 3. — *Deus omnipotens* (παντοκράτωρ). Dans Isaïe: le Dieu des armées. Voyez 1, 8<sup>b</sup> et les notes. — *Qui erat, et qui...* Comme plus haut, 1, 4 et 8. C'est au Saint des saints, au Dieu tout-puissant et éternel, que s'adressaient les hommages des quatre ζῴα. — Lorsque leur louange était plus accentuée, plus fervente (c'est en ce sens qu'il faut interpréter les mots *cum darent...*, vers. 6, puisque, d'après le verset précédent, le trisagion des quatre animaux symboliques n'avait pas de trêve), les vingt-quatre vieillards rendaient à leur tour un hommage solennel au Seigneur. — *Gloriam et honorem, et...* Ces substantifs n'ont pas d'article dans le grec. Le troisième représente l'action de grâces (εὐχαριστία). — La locution *viventi in...* est synonyme de « qui est, et qui... ». Voyez x, 6; xv, 7; Deut. xxxii, 40, etc. — *Procidebant...* (vers. 10). L'attitude de l'adoration (*Att. arch.*, pl. xiv, fig. 3, etc.). Cf. v, 8; xix, 4, etc. — *Mittebant coronas...*: montrant ainsi qu'ils devaient à Dieu toute leur gloire. Comp. Tacite, *Ann.*, xv, 29, 3 et 6, où il est dit que Tiridate déposa sa couronne devant la statue de Néron, en signe d'hommage. — Le langage des vieillards n'est pas moins éloquent que leurs gestes: *Dignus es...* (vers. 11). Les ζῴα avaient employé la troisième personne pour parler à Dieu; les représentants de son Église s'adressent directement à lui. Cf. xi, 17-18. — *Gloriam et honorem...* Cette fois, les substantifs sont précédés de l'article dans le grec: la gloire, et l'honneur, et la puissance. — *Quia tu creasti... et...*

et la puissance, car c'est vous qui avez créé toutes choses, et c'est par votre volonté qu'elles existent et qu'elles ont été créées.

tem, quia tu creasti omnia, et propter voluntatem tuam erant et creata sunt.

## CHAPITRE V

1. Je vis ensuite, dans la droite de celui qui était assis sur le trône, un livre écrit en dedans et en dehors, scellé de sept sceaux.

2. Et je vis un ange puissant, qui criait d'une voix forte : Qui est digne d'ouvrir le livre et d'en rompre les sceaux ?

3. Et personne, ni dans le ciel, ni sur la terre, ni sous la terre, ne pouvait ouvrir le livre, ni le regarder.

1. Et vidi in dextera sedentis supra thronum, librum scriptum intus et foris, signatum sigillis septem.

2. Et vidi angelum fortem, prædicantem voce magna : Quis est dignus aperire librum, et solvere signacula ejus ?

3. Et nemo poterat, neque in cælo, neque in terra, neque subtus terram, aperire librum, neque respicere illum.

Le devoir qui incombe à toutes les créatures d'offrir à Dieu de perpétuelles louanges est ainsi rattaché à l'acte créateur et à la volonté créatrice. En effet, la création a été le commencement et la cause de toutes les autres manifestations de la bonté divine envers les hommes. — *Erant, et creata...* C.-à-d. : (Toutes choses) entrèrent dans l'existence et furent créées.

### § II. — L'Agneau et le livre aux sept sceaux. V, 1-14.

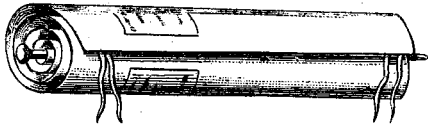
L'Agneau, c.-à-d., Jésus-Christ immolé et ressuscité, apparaît maintenant sur la scène. C'est à lui que Dieu confiera l'exécution de ses desseins relatifs aux événements de la fin des temps. Ce tableau est l'un des plus beaux du livre.

1° Personne ne peut ouvrir le livre qui renferme les décrets divins au sujet des derniers jours du monde. V, 1-3.

Chap. V. — 1. Le rouleau mystérieux. — *In dextera*. Plutôt d'après le grec : Sur la (main) droite. Celle-ci était ouverte, et le livre placé sur elle, pour être remis à quiconque voudrait essayer de l'ouvrir. Comp. le vers. 7. — *Librum*, βιβλίον. Non pas un livre formé de cahiers attachés ensemble, quoiqu'il en existât déjà de cette espèce, mais, d'après la signification habituelle de ce mot chez les anciens, un rouleau de parchemin ou de papier. Cf. VI, 14<sup>e</sup>, etc. (*Att. arch.*, pl. LXVI, fig. 8 ; pl. LXVIII, fig. 1, 2, etc.). — *Scriptum intus et...* De même dans Ezéchiel, II, 10. Ce trait montre que le plan divin était développé tout au long dans ce livre. En effet, d'ordinaire on n'écrivait que sur le recto des feuilles, et l'on ne remplissait que par exception les deux surfaces. Voyez Plinie

l'Ancien, *Hist. nat.*, III, 5 ; Juvénal, I, 6 ; Martial, VIII, 22, etc. Les manuscrits du genre de celui-ci portaient le nom d'« oplistographes », c.-à-d., écrits par derrière. — *Signatum*. Cf. Is. XXXIX, 11 ; Dan. XII, 4. Dans le grec, avec un verbe composé, qui accentue la pensée : καταπραγματούμενον. Le contenu du rouleau était donc encore inconnu, et, pour le découvrir, il fallait nécessairement rompre les sceaux. — *Sigillis septem*. Encore le chiffre symbolique, qui revient si souvent dans l'Apocalypse. Cf. I, 4, 12, 16, etc.

2-3. Personne n'est trouvé digne d'ouvrir le rouleau sacré. — *Angelum fortem*. Sans article dans le grec : un ange robuste. Cf. X, 1 et XVIII, 21. — *Prædicantem* : κηρύσσοντα, proclamant à la façon d'un héraut. — *Voce magna* : afin d'être entendu au loin. — *Quis... dignus...?* L'expression est remarquable : il faut être saint, en relations étroites avec Dieu, pour mériter de connaître ses secrets. — *Aperire librum* : en le déroulant, après avoir brisé les sceaux (et solvere...). L'opération signalée en second lieu devait être chronologiquement la première. —



Rouleau muni de bandelettes sur lesquelles étaient fixés les sceaux. (D'après les monuments chrétiens.)

*Nemo poterat...* (vers 3) : parce que personne n'était digne. Ce trait suppose que personne n'osa s'approcher du trône pour prendre le rouleau. — *In cælo... in terra... subtus...* C.-à-d., parmi les anges et les saints du ciel, parmi les

4. Et ego flebam multum, quoniam nemo dignus inventus est aperire librum, nec videre eum.

5. Et unus de senioribus dixit mihi : Ne fleveris ; ecce vicit leo de tribu Juda, radix David, aperire librum, et solvere septem signacula ejus.

6. Et vidi, et ecce in medio throni et quatuor animalium, et in medio seniorum, Agnum stantem tanquam occisum, habentem cornua septem, et oculos septem, qui sunt septem spiritus Dei, missi in omnem terram.

7. Et venit, et accepit de dextera sedentis in throno librum.

8. Et cum aperuisset librum, quatuor

4. Et moi, je pleurais beaucoup de ce que personne n'était trouvé digne d'ouvrir le livre, ni de le regarder.

5. Et l'un des vieillards me dit : Ne pleure pas ; voici, le lion de la tribu de Juda, le rejeton de David, a le pouvoir d'ouvrir le livre, et d'en rompre les sept sceaux.

6. Je regardai, et voici qu'au milieu du trône et des quatre animaux, et au milieu des vieillards, un agneau était debout, comme égorgé ; il avait sept cornes et sept yeux, qui sont les sept esprits de Dieu, envoyés par toute la terre.

7. Il vint, et prit le livre de la main droite de celui qui était assis sur le trône.

8. Et lorsqu'il eut ouvert le livre, les

hommes qui vivent sur la terre, enfin dans le séjour des morts, qu'on plaçait dans les régions souterraines. — *Neque respicere* (βλέπειν, regarder attentivement) : de manière à lire au moins quelques fragments de l'écriture.

2° L'Agneau prend le livre dans la main de Dieu. V, 4-7.

4-5. Impression douloureuse produite sur le voyant par l'impossibilité d'ouvrir le rouleau ; un des vieillards le rassure. — *Ego* (pronom accentué) *flebam*... Il se désolait à la pensée de la perte qu'éprouverait l'Église, si les desseins de Dieu demeuraient tout à fait inconnus. — *Unus de...* (vers. 5). À deux reprises l'un des vieillards donna à saint Jean des explications intéressantes. Cf. VII, 13. — *Ne fleveris*. À cette parole de consolation est joint le motif qui doit rassurer le voyant : *ecce vicit*... C'est Jésus-Christ qui est le *leo de tribu Juda* ; ce titre glorieux lui est attribué d'après le passage messianique Gen. XLIX, 9. Le Sauveur appartenait à la tribu de Juda (cf. Matth. II, 6 ; Hebr. VII, 14, etc.). — *Radix David*. C.-à-d., rejeton de David. Cf. XXII, 16. Cet autre titre du Messie est basé sur Is. XI, 1, 10. Il est vrai que le prophète royal dit : Racine de Jessé ; mais Jessé (ou *Isaï*, comme parle l'hébreu) était le père de David ; la pensée est donc tout à fait la même. — *Vicit... aperte*... La victoire en question consistait précisément à ouvrir le livre. On peut aussi prendre le verbe « vicit » d'une manière absolue, et traduire : Il a vaincu (la mort, le péché, le démon), de sorte qu'il est digne d'ouvrir...

6-7. Apparition de l'Agneau, qui reçoit le rouleau de la main de Dieu. Jésus-Christ entre en scène « pour remplir son rôle de révélateur ». Cf. I, 1. — *In medio throni, et...*, etc. L'Agneau se tenait donc en avant du trône, juste en face de Dieu, au milieu du double cercle formé par les ζῳα et les vieillards. Cf. IV, 4 et ss. — *Agnum*. Sans article : ἀρνίον, un agneau. Sur cette désignation du Christ,

voyez Is. LIII, 7 ; Joan. I, 29 et 36. Le lion dont a parlé le vieillard se transforme tout à coup en agneau ; mais cet agneau est tout-puissant aussi. — *Stantem tanquam*... Debout et immobile (ἑσφαγμένον) : de prime abord, ces deux notions semblent contradictoires. Mais le paradoxe est intentionnel : bien qu'il eût été égorgé et qu'il portât encore les traces de ses blessures (cf. Joan. XX, 25 et 27), l'Agneau se tenait debout plein de vie. Nous avons donc ici, au concret, l'idée qui a été exprimée plus haut en termes abstraits. Cf. I, 18 et II, 8°. Symbole de la mort sanglante et de la résurrection du Christ. — *Cornua... et oculos*... Pour l'image, voyez Zach. III, 9 et IV, 10 ; pour l'idée, I Cor. I, 24 : « le Christ, force de Dieu et sagesse de Dieu ». Les cornes sont fréquemment, dans la Bible, l'emblème de la puissance (cf. XVII, 3 et ss. ; I Reg. II, 1 ; III Reg. XXII, 10 ; Ps. CXXI, 9 ; Zach. I, 18, etc.). Les sept yeux (encore sept, le nombre parfait) désignent une facilité entière pour connaître toutes choses. Jésus nous est donc présenté comme possédant tout ensemble la plénitude de la science et celle de la puissance. — *Le trait qui sunt septem*... nous ramène à I, 4 et à IV, 5. Le Christ possède aussi la plénitude de l'Esprit-Saint. — *Misit in...* Les sept torches de IV, 5, représentent l'Esprit divin comme procédant éternellement du Père « et comme appartenant au Père ; les images de ce passage le désignent comme envoyé par le Père et comme appartenant au Fils. » — *In omnem terram* : pour perfectionner et pour protéger en tout lieu l'Église de Jésus. — *Venit et accepit*... La prédiction du vieillard commence à s'accomplir.

3° Toutes les créatures félicitent joyeusement l'Agneau. V, 8-14.

8-10. Félicitations des quatre êtres mystérieux et des vingt-quatre vieillards. — *Cum aperuisset*... Le grec exprime une autre pensée : Lorsqu'il eut reçu le livre (des mains de Dieu ; comp. le vers. 7). Les sceaux ne seront rompus

quatre animaux et les vingt-quatre vieillards se prosternèrent devant l'Agneau, ayant chacun des harpes et des coupes d'or pleines de parfums, qui sont les prières des saints.

9. Et ils chantaient un cantique nouveau, en disant : Vous êtes digne, Seigneur, de prendre le livre et d'en ouvrir les sceaux; car vous avez été égorgé, et par votre sang vous nous avez rachetés pour Dieu, de toute tribu, de toute langue, de tout peuple et de toute nation;

10. et vous nous avez faits rois et prêtres pour notre Dieu, et nous régnerons sur la terre.

11. Je regardai, et j'entendis la voix d'anges nombreux autour du trône, et des animaux et des vieillards; et il y en avait des milliers de milliers,

animalia et viginti quatuor seniores ceciderunt coram Agno, habentes singuli citharas, et phialas aureas plenas odoramentorum, quæ sunt orationes sanctorum.

9. Et cantabant canticum novum, dicentes : Dignus es, Domine, accipere librum, et aperire signacula ejus, quoniam occisus es, et redemisti nos Deo in sanguine tuo, ex omni tribu, et lingua, et populo, et natione;

10. et fecisti nos Deo nostro regnum et sacerdotes, et regnabimus super terram.

11. Et vidi, et audivi vocem angelorum multorum in circuitu throni, et animalium, et seniorum; et erat numerus eorum millia millium,

que plus tard. Cf. VI, 1, 1, et ss.; VIII, 1. — *Ceciderunt*... Scène semblable à celle de IV, 10-11. Cf. XIX, 4. Cette fois, l'attitude de l'adoration a lieu coram Agno, et en son honneur. — *Habentes citharas* : des luths, ou des guitares, pour accompagner leur chant. Cf. XIV, 2 et XV, 2. — Le mot *phialas* désigne de larges coupes, à la manière des ancêtres. Cf. XV, 7; XVI, 3, etc. (*Atl. arch.*, pl. XIX, fig. 2; pl. XXIV, fig. 8, 10, etc.). — *Odoramentorum* (θυμιαμάτων) quæ... L'encens qui brûlait dans ces coupes, et dont



Coupe antique. (D'après les monuments romains.)

la fumée montait devant Dieu, figurait les prières des saints. Sur cette belle image, voyez VIII, 3-4; Ps. CXL, 2. — *Sanctorum*. Les saints sont à la fois ceux de l'Église triomphante et ceux de l'Église militante. — *Canticum novum* (vers. 9). Un bienfait inouï jusqu'alors (comp. les vers. 9<sup>b</sup>-10) réclame un nouveau cantique. Cf. Is. XLIII, 9-10; XLIII, 18, etc. Plusieurs psaumes (le XCIV<sup>e</sup>, le XCVII<sup>e</sup>, le CXLIX<sup>e</sup>) portent ce nom. — *Dignus es...* par contraste avec les créatures, dont aucune n'avait mérité cet honneur. Comp. le vers 3. Le début du cantique est le même que ci-dessus, IV, 11<sup>e</sup>. — *Quoniam*... C'est à cause de son généreux sacrifice, par lequel il nous a sauvés, que l'Agneau a été trouvé digne de prendre le rouleau pour l'ouvrir. — *Occisus*

es. A la lettre dans le grec : Tu as été égorgé (ἐσφαγγής). Voyez le vers. 6. — *Redemisti...* en payant à Dieu, au moyen de son sang versé jusqu'à la dernière goutte, la rançon des coupables qu'il voulait racheter. Cf. XIV, 4; I Cor. VI, 20; II Petr. II, 1; I Joan. II, 2, etc. Le pronom *nos* manque dans les témoins les plus autorisés, et son authenticité est très douteuse. — *Deo* : pour Dieu, dont les hommes ainsi rachetés sont devenus de nouveau la propriété, après avoir été celle du démon. — *Ex omni tribu, et...* C.-à-d., de toutes les parties de l'humanité, sans aucune exception. Cette accumulation de substantifs a pour but d'insister sur l'idée de la catholicité de l'Église du Christ. Cf. VII, 9, etc. Voyez aussi Dan. III, 4; V, 19, etc. Les hommes sont séparés par les races (*tribus*), par le langage (*lingua*) et par les agglomérations politiques (*populo*) et par les coutumes nationales (*nationes, ἔθνη*) : l'Agneau les a rapprochés en un seul et même peuple. — *Fecisti... regnum et...* (vers. 10). Voyez I, 6 et le commentaire. Au lieu de *nos*, lisez « eos », d'après le grec (αὐτούς) : Tu les as faits... — *Et regnabimus*. Dans le grec : Ils régneront; ou bien : Ils régneront, d'après une variante du texte. — *Super terram* : sur la terre transformée et renouvelée à la fin des temps. Cf. XXI, 1. Si l'on adopte la leçon Ils régneront, cette royauté n'existe encore que « de jure », et non pas « de facto ».

11-12. Les félicitations des anges. — *Angelorum*. La présence de ces esprits bienheureux n'avait pas encore été signalée; mais elle va de soi dans le ciel. — *In circuitu throni, et...* etc... Les anges formaient un troisième cercle, le plus vaste de tous, autour de Dieu et de l'Agneau. Eux aussi, ils prennent un vif intérêt à l'œuvre de la rédemption et à l'histoire de l'Église. Cf. Eph. III, 10; Col. I, 16 et ss.; I Petr. I, 12, etc. — *Millia millium*. Cf. Dan. VII, 10. Lisez, d'après

12. dicentium voce magna : Dignus est Agnus, qui occisus est, accipere virtutem, et divinitatem, et sapientiam, et fortitudinem, et honorem, et gloriam, et benedictionem.

13. Et omnem creaturam quæ in cælo est, et super terram, et sub terra, et quæ sunt in mari, et quæ in eo, omnes audivi dicentes : Sediti in throno et Agno, benedictio, et honor, et gloria, et potestas in sæcula sæculorum.

14. Et quatuor animalia dicebant : Amen. Et viginti quatuor seniores ceciderunt in facies suas, et adoraverunt viventem in sæcula sæculorum.

12. qui disaient d'une voix forte : L'Agneau qui a été égorgé est digne de recevoir la puissance, la divinité, la sagesse, la force, l'honneur, la gloire et la bénédiction.

13. Et toutes les créatures qui sont dans le ciel, et sur la terre, et sous la terre, et dans la mer, et tout ce qui s'y trouve, je les entendis toutes, qui disaient : A celui qui est assis sur le trône et à l'Agneau, bénédiction, honneur, gloire et puissance dans les siècles des siècles.

14. Et les quatre animaux disaient : Amen. Et les vingt-quatre vieillards se prosternèrent, et adorèrent celui qui vit dans les siècles des siècles.

## CHAPITRE VI

1. Et vidi quod aperuisset Agnus unum de septem sigillis; et audivi unum de

1. Et je vis que l'Agneau avait ouvert un des sept sceaux; et j'entendis l'un

la meilleure leçon du grec : des myriades de myriades, et des millions de millions. C.-à-d. un nombre incalculable. La myriade équivaut à 10000. — *Dicentium* (vers. 12). Les anges ont aussi leur beau cantique, qui ressemble à celui qui a été adressé à Dieu par les vieillards. Cf. iv, 11. — *Qui occisus...* C'est de nouveau le principal motif de la louange. Comp. le vers. 9. — *Virtutem*. Dans le grec, ce mot est précédé d'un article, qui se rapporte également aux six autres substantifs. — *Divinitatem*. Plutôt : la richesse (πλοῦτον); c.-à-d., l'ensemble de tous les biens. — *Sapientiam, et...*, etc. Tous ces attributs sont divins. Cf. I Par. xxix, 11 et ss. — *Benedictionem*. Cette fois, il y a εὐλογία dans le grec. Voyez iv, 9 et les notes.

13-14. Les félicitations de toutes les autres créatures. — *Omnem creaturam...* Rien de plus juste que cet éloge universel adressé à l'Agneau,

dît : sur la mer. — *Quæ in eo*. Plutôt : « in eis » ; les êtres qui sont dans les régions diverses qui viennent d'être énumérées. — *Sediti...* et *Agno*. Ici, les hommages sont adressés simultanément à Dieu et à l'Agneau. — *Benedictio* (εὐλογία), etc., etc. L'éloge est quadruple cette fois ; il était septuple au vers. 12. Chacun des substantifs est précédé de l'article dans le grec. — *Et quatuor...*, et *viginti...* (vers 14). Ceux qui avaient ouvert ce concert de louanges (comp. les vers. 8 et 9) l'achevèrent aussi, d'un côté par un Amen solennel, de l'autre par une adoration silencieuse (*ceciderunt...*, etc.).

### § III. — Ouverture des six premiers sceaux. VI, 1-17.

Elle nous fait assister au début des grandes calamités qui annonceront la fin des temps.

1° Les quatre premiers sceaux, VI, 1-8.

Ils constituent un groupe à part, comme le montrent certaines formules identiques du récit, le rôle spécial que les ζῶα jouent dans ce passage, et diverses personnifications que nous ne retrouverons pas à l'occasion des trois derniers sceaux.

CHAP. VI. — 1-2. Le premier sceau. — *Vidi quod...* Plus exactement, d'après la meilleure leçon du grec : Et je vis, lorsque l'Agneau ouvrit... — *Unum de quatuor...* Le lion sans doute, puisque les autres sont déterminés par leur numéro d'ordre. Comp. les vers. 3, 5, 7 et iv, 7. — *Tanquam...* tonitru. La voix des trois suivants ne fut

probablement pas moins éclatante, bien qu'on ne répète pas ce détail à leur sujet. — *Veni et vide*. D'après la leçon la plus accréditée : Viens ! Les deux autres mots paraissent être apocryphes.



Guerrier combattant à cheval. (Monnaie grecque.)

puisque la rédemption opérée par lui concerne en quelque manière toute la nature. Cf. Rom. viii, 19 et ss. — *In cælo...*, et *super...*, et *sub...* Comme au vers. 3. Au lieu de *in mari*, le grec

des quatre animaux qui disait comme d'une voix de tonnerre : Viens et vois.

2. Et je regardai, et voici *que parut* un cheval blanc, et celui qui le montait avait un arc, et on lui donna une couronne; et il partit en vainqueur, pour vaincre.

3. Et lorsqu'il eut ouvert le second sceau, j'entendis le second animal qui disait : Viens, et vois.

4. Et il sortit un autre cheval, qui était roux; et à celui qui le montait le pouvoir fut donné d'enlever la paix de dessus la terre, afin que les hommes s'entre-tuassent; et une grande épée lui fut donnée.

5. Et lorsqu'il eut ouvert le troisième sceau, j'entendis le troisième animal qui disait : Viens, et vois. Et voici *que parut* un cheval noir; et celui qui le montait avait une balance dans sa main.

6. Et j'entendis comme une voix au

quatuor animalibus dicens, tanquam vocem tonitruum : Veni, et vide.

2. Et vidi : et ecce equus albus, et qui sedebat super illum habebat arcum, et data est ei corona, et exivit vincens ut vinceret.

3. Et cum aperuisset sigillum secundum, audivi secundum animal dicens : Veni, et vide.

4. Et exivit alius equus rufus; et qui sedebat super illum, datum est ei ut sumeret pacem de terra, et ut invicem se interficerent; et datus est ei gladius magnus.

5. Et cum aperuisset sigillum tertium, audivi tertium animal dicens : Veni, et vide. Et ecce equus niger; et qui sedebat super illum habebat stateram in manu sua.

6. Et audivi tanquam vocem in medio

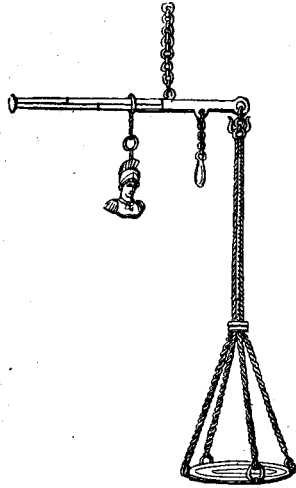
De même dans les vers. 3, 5 et 7. Cet ordre s'adressait, selon toute vraisemblance, au cavalier qui va se présenter immédiatement.

— *Equus albus* (vers. 2). Cette couleur symbolise la victoire, qui est d'ailleurs clairement annoncée par les détails suivants. — *Qui sedebat...* Quelques interprètes ont supposé, d'après XIX, 11, que ce guerrier était le Verbe de Dieu, le Christ. Mais la ressemblance entre les deux récits n'est qu'apparente : puisque la rupture des autres sceaux va produire des fléaux terribles, qui doivent précéder le retour de Jésus-Christ, il doit en être de même au sujet du premier. Ce guerrier personnifie l'ambition et l'esprit de conquête, qui occasionnent tant de souffrances. — *Arcum*. C'est là son premier attribut; le second consistait dans la couronne de la victoire, qu'il reçut comme un gage de son succès assuré (*et data est...*). — L'expression *vincens ut...* est très emphatique.

3-4. Le second sceau. — *Secundum...* Le taureau, d'après IV, 7. — *Equus rufus* (vers. 4). La couleur du feu, ou du sang : emblème de la guerre, du carnage. — *Ut sumeret pacem*. Le premier cavalier avait été un conquérant pacifique, qui s'était borné à soumettre les peuples à sa domination; celui-ci est un conquérant violent et sanglant, l'ange de la guerre. — Conséquence de cette disparition de la paix : *et ut invicem...* — *Gladius magnus* : pour exécuter son mandat sanguinaire. Le grec mentionne le μάχαρα (voyez I, 18 et les notes); mais cette épée était exceptionnellement grande.

5-6. Le troisième sceau. — *Tertium* : l'homme, d'après IV, 7. — *Equus niger*. La couleur du deuil, de la tristesse. — *Stateram*. Le pain deviendra si rare, qu'on devra peser les rations, comme on fait dans une ville assiégée. Cf. Lev. XXVI, 26; Ez. IV, 16. — *Audivi (tanquam est*

omis dans le texte grec) *vocem...* (vers. 6). Celui auquel appartenait cette voix n'est pas désigné : fait qui se renouvelle assez fréquemment dans



Balance romaine trouvée à Pompéi.

ce livre. C'est la cherté des vivres qui est pré-dite ici. — *Bilabris*. Dans le grec : un χοίβις, c.-à-d., 1 litre 079. D'après Hérodote, VII, 231, ce qu'il faut de blé pour rassasier un homme. — *Denario*. C.-à-d. pour 78 centimes. Prix considérable, si l'on se rappelle que cette même somme servait alors à payer la journée de travail d'un ouvrier (cf. Matth. XX, 2), et qu'elle

quatuor animalium dicentium : Bilibris tritici denario, et tres bilibres hordei denario ; et vinum et oleum ne læseris.

7. Et cum aperuisset sigillum quartum, audivi vocem quarti animalis dicentis : Veni, et vide.

8. Et ecce equus pallidus ; et qui sedebat super eum nomen illi Mors, et infernus sequebatur eum ; et data est illi potestas super quatuor partes terræ interficere gladio, fame, et morte, et bestiis terræ.

9. Et cum aperuisset sigillum quintum, vidi subtus altare animas interfectorum propter verbum Dei, et propter testimonium quod habebant.

10. Et clamabant voce magna, dicentes : Usquequo, Domine (sanctus et verus), non judicas, et non vindicas sanguinem nostrum de iis qui habitant in terra ?

11. Et datæ sunt illis singulæ stolæ albæ ; et dictum est illis ut quiesce-

milieu des quatre animaux, qui disait : Le litre de blé pour un denier ; et trois litres d'orge pour un denier ; mais ne fais pas de mal au vin ni à l'huile.

7. Et lorsqu'il eut ouvert le quatrième sceau, j'entendis la voix du quatrième animal qui disait : Viens, et vois.

8. Et voici *que parut* un cheval pâle, et celui qui le montait s'appelait la Mort, et l'enfer le suivait ; et le pouvoir lui fut donné sur le quart de la terre, pour tuer par l'épée, par la famine, par la mortalité, et par les bêtes sauvages.

9. Et lorsqu'il eut ouvert le cinquième sceau, je vis sous l'autel les âmes de ceux qui avaient été tués pour la parole de Dieu, et pour le témoignage qu'ils avaient rendu.

10. Et ils criaient d'une voix forte, en disant : Jusques à quand, Seigneur saint et véritable, différerez-vous de juger et de venger notre sang sur les habitants de la terre ?

11. Et il leur fut donné à chacun une robe blanche, et il leur fut dit de de-

était la solde ordinaire des soldats. A ce prix, l'hectolitre revenait à environ 80 fr. — *Tres bilibres*. Par conséquent, 3 lit. 237. — *Hordei*. L'orge, à cette époque, avait la moitié de la valeur du blé ; c'était la nourriture des pauvres. — *Vinum et oleum ne...* Ces deux produits sont moins indispensables ; aussi furent-ils épargnés. D'ailleurs, la famine prédite n'est point absolument rigoureuse ; elle permettra de vivre, quoique péniblement.

7-8. Le quatrième sceau. — *Quartum...* C.-à-d. l'aigle. Cf. iv, 7. — *Pallidus* (vers. 8). Emblème de la mort. — *Nomen illi Mors*. C'est le seul des quatre cavaliers qui soit directement nommé et identifié. — *Infernus...* Le séjour des morts personnifié. Voyez iv, 3 et 13 ; xx, 13-14. Il accompagne la mort, pour saisir ceux qu'elle aura frappés. — *Super quatuor...* La traduction n'est pas exacte. Dans le grec : Sur la quatrième partie de la terre. — *Gladio, fame, et...*, *et...* Quatre exterminateurs terribles. Cf. Lev. xxvi, 22 ; Ez. xiv, 21. La mort représente sans doute la peste en cet endroit.

2° L'Agneau brise le cinquième et le sixième sceau. VII, 9-17.

9-11. Le cinquième sceau. Scène d'un autre genre, mais pareillement « d'un grand effet ». — *Subtus altare*. Ce détail rappelle la vision d'Isaïe, vi, 1 et ss., qui nous montre aussi dans le ciel un autel symbolique, par analogie avec le mobilier sacré du tabernacle et du temple de Jérusalem. Peut-être s'agit-il en cet endroit de l'autel de bronze ou des holocaustes, puisqu'il abritait les martyrs du Christ. Comp. Ex. xxix, 12 et Lev. iv, 7, où nous voyons que le sang des victimes était versé au pied de cet autel.

Plus loin, VIII, 3, il se fait question de l'autel d'or, ou de l'encensement. — *Interfectorum* (ἑσφαγμένων) : de ceux qui ont été égorgés. Voyez v, 9, 12 et les notes. — *Propter verbum...* *et...* C.-à-d. pour l'évangile. Comp. i, 9 et le commentaire ; xx, 4, etc. Allusion aux martyrs chrétiens dont le sang avait été versé dans les premières persécutions. Leur mort est envisagée comme un sacrifice offert généralement à Dieu. Cf. Phil. ii, 17 ; II Tim. iv, 6 ; saint Ignace, *ad Rom.*, ii, 4, etc. — *Clamabant* (vers. 10). A l'imparfait de la durée, qui est encore accentué par les mots *voce magna*. — *Usquequo... ?* Ils demandent justice au souverain juge, comme avait fait le sang d'Abel. Cf. Gen. iv, 10. — *Sanctus et verus*. Deux épithètes louangeuses adressées au Seigneur. Le Fils de l'homme se les est attribuées plus haut, iii, 7. — *Non vindicatis...* La prière des saints martyrs n'émane pas d'un sentiment de vengeance personnelle ; entrant d'une manière générale dans les désirs et les desseins de Dieu, ils demandent la victoire de la justice sur l'iniquité. — Ils reçoivent deux réponses successives ; la première, dans le langage des faits : *et datæ sunt...* (vers. 11). Comme ci-dessus (cf. iii, 4, 5 ; iv, 4), les vêtements blancs symbolisent le triomphe. Dès maintenant, les martyrs jouissent de la gloire du ciel, en attendant une récompense plus grande encore après la résurrection. — *Dictum est...* Autre réponse à leurs cris de supplication : *ut quiescerent...* Dieu leur demande à son tour de demeurer calmes dans leur état actuel. — *Tempus modicum*. Et cependant, dix-huit siècles et au delà se sont écoulés depuis que cette parole a été proférée ; d'où il suit,



meurer encore un peu de temps en repos, jusqu'à ce que fût complété le nombre de leurs compagnons de service et de leurs frères qui devaient être mis à mort comme eux.

12. Je regardai, lorsqu'il ouvrit le sixième sceau, et voici qu'il y eut un grand tremblement de terre, et le soleil devint noir comme un sac de crin, et la lune entière devint comme du sang ;

13. et les étoiles du ciel tombèrent sur la terre, comme un figuier laisse tomber ses figes vertes lorsqu'il est agité par un grand vent.

14. Et le ciel se retira comme un livre que l'on roule, et toutes les montagnes et les îles furent ôtées de leur place ;

15. et les rois de la terre, et les grands, et les capitaines, et les riches, et les puissants, et tous les esclaves et les hommes libres se cachèrent dans les cavernes et dans les rochers des montagnes ;

rent adhuc tempus modicum, donec compleantur conservi eorum et fratres eorum, qui interficiendi sunt sicut et illi.

12. Et vidi cum aperuisset sigillum sextum; et ecce terræmotus magnus factus est, et sol factus est niger tanquam saccus cilicinus, et luna tota facta est sicut sanguis,

13. et stellæ de cælo ceciderunt super terram, sicut ficus emittit grossos suos cum a vento magno movetur.

14. Et cælum recessit sicut liber involutus; et omnis mons, et insulæ de locis suis motæ sunt ;

15. et reges terræ, et principes, et tribuni, et divites, et fortes, et omnis servus, et liber, absconderunt se in speluncis, et in petris montium ;

comme il a été dit plus haut (notes de 1, 1), qu'il ne faut pas trop presser le « Vento cite » du Christ. Comparé à l'éternité, le temps qui devait s'écouler jusqu'à la fin du monde est peu



La stola. (D'après une statue romaine.)

de chose. Cf. II Petr. III, 8-9. — *Donec compleantur...*: jusqu'à ce que le nombre des martyrs soit complet; par conséquent, jusqu'à

la résurrection générale. — *Conservi*: leurs compagnons au service de Jésus-Christ.

12-13. Le sixième sceau. Des cataclysmes épouvantables ont lieu dans la nature, prodromes de la grande révolution finale. — *Terræmotus...* Comp. Matth. xxiv, 7, où Jésus-Christ donne ce trait comme un signe de son second avènement. — *Et sol... et luna...* De même dans saint Matth., xxiv, 24, et dans saint Luc, xx, 26, etc. — *Niger tanquam*. On trouve une image semblable dans Isale, L, 3. — *Saccus*: un vêtement d'étoffe grossière, en forme de sac. *Cilicinus*: parce qu'alors on fabriquait en Cilicie des étoffes de ce genre et de couleur sombre, avec des poils de chèvre et d'autres animaux. — *Sicut sanguis*. Comp. Joël, II, 31. — *Stellæ... ceciderunt...* (vers. 13). Voyez encore Matth. xxiv, 29 et Marc. XIII, 24. — La comparaison qui suit, *sicut ficus...*, existe aussi dans Is. xxxiv, 4<sup>b</sup> (cf. Nah. III, 12). Le mot grec ὄλιβ-θουρ, comme le latin *grossos*, désigne les figes qui se sont formées trop tard pour mûrir en automne; elles demeurent pendant l'hiver sur l'arbre, d'où elles sont souvent arrachées par les rafales. — *Cælum recessit* (vers. 14). D'après le grec: (Le ciel) se sépara; c.-à-d. se replia. — *Sicut liber involutus*. Plutôt: comme un livre que l'on roule. Voyez v, 1 et le commentaire, et, pour l'image, Is. xxxiv, 4<sup>a</sup>. — *Omnes mons, et...* Comp. xvi, 20 et xx, 11, où l'on nous fait assister à des cataclysmes de la nature plus terribles encore. — Effet produit par ces phénomènes: *Et reges..., et..., et...* (vers 15). C.-à-d., tous les hommes sans exception. L'écrivain sacré mentionne surtout, comme particulièrement effrayés, les personnages qui tiennent une place plus importante dans la société, par leur situation, leur fortune, etc. L'équivalent grec

16. et dicunt montibus et petris : Cadite super nos, et abscondite nos a facie sedentis super thronum, et ab ira Agni;

17. quoniam venit dies magnus iræ ipsorum, et quis poterit stare?

16. et ils dirent aux montagnes et aux rochers : Tombez sur nous, et cachez-nous de devant la face de celui qui est assis sur le trône, et devant la colère de l'Agneau;

17. car le grand jour de leur colère est arrivé, et qui pourra rester debout?

## CHAPITRE VII

1. Post hæc vidi quatuor angelos stantes super quatuor angulos terræ, tenentes quatuor ventos terræ, ne flarent super terram, neque super mare, neque in ullam arborem.

2. Et vidi alterum angelum ascendentem ab ortu solis, habentem signum Dei vivi; et clamavit voce magna quatuor angelis, quibus datum est nocere terræ et mari,

3. dicens : Nolite nocere terræ et mari, neque arboribus, quoadusque signe-

1. Après cela, je vis quatre anges qui se tenaient aux quatre angles de la terre, et qui retenaient les quatre vents de la terre, pour les empêcher de souffler sur la terre, et sur la mer, et sur aucun arbre.

2. Et je vis un autre ange, qui montait du côté du soleil levant, ayant le sceau du Dieu vivant; et il cria d'une voix forte aux quatre anges auxquels il avait été donné de nuire à la terre et à la mer;

3. et il dit : Ne nuisez point à la terre, ni à la mer, ni aux arbres, jusqu'à ce

de principes est μεγίστους, les grands; celui de tribuni est χιλιάρχοι, les chefs de mille (soldats). — La liste s'achève par les simples citoyens, divisés en deux classes : *seruus et liber*. — *Absconderunt se in...* : poussés par l'effroi et le désespoir. Cf. Is. II, 12, 21. — *Dicunt... Cadite...* (vers. 16). Paroles empruntées à Osée, x, 8, et déjà citées par Notre-Seigneur (cf. Luc. XXIII, 30). C'est le langage d'hommes désespérés, qui désirent une prompte mort, pour que leur angeoise ait une fin. — Les mots *a facie sedentis... et...* nous ramènent à la situation spéciale que décrit ce livre. — *Ira Agni*. Il y a un intéressant paradoxe et une vigueur particulière dans la juxtaposition de ces deux substantifs. — *Venti dies magnus...* (vers. 17). Le jour du jugement général. Comp. Joël, II, 1 et ss.; III, 4, etc. — *Quis poterit...* Comme dans Malachie, III, 2 (cf. Nah. I, 6).

### § IV. — Deux visions intermédiaires. VII, 1-17.

Elles forment une sorte d'entr'acte entre le sixième et le septième sceau. Elles répondent à cette question, posée à la fin du chapitre qui précède, VI, 17 : Qui donc échappera au grand jour de la colère divine? Elles décrivent « deux visions dont le caractère sacré et lumineux fait contraste avec les tableaux sinistres » qui les encadrent. Une action préservatrice va être exercée par Dieu en faveur des chrétiens fidèles.

1<sup>o</sup> Scène terrestre : les Israélites marqués au sceau de Dieu. VII, 1-8.

CHAP. VII. — 1-3. Introduction : les quatre anges des vents et l'ange chargé de marquer les élus du Dieu vivant. — *Post hæc...* Sur cette formule, voyez IV, 1 et le commentaire; elle introduira aussi la vision suivante (comp. le vers. 9). — *Quatuor angelos*. De bons anges, préposés aux quatre vents du ciel, d'après le trait suivant (*tenentes... ventos...*). — *Super... angulos...* Sans doute aux quatre points cardinaux. Cf. Jer. XLIX, 36; Zach. VII, 2. Les vents sont censés y avoir leur point de départ pour se déchaîner sur la terre. — *Ne... in... arborem*. Les ouragans manifestent tout spécialement leur puissance à l'égard des arbres, dont les branches et le feuillage leur opposent de la résistance. — *Allerum... ascendentem...* (vers. 2). Cet autre ange montait dans les régions supérieures du ciel, pour se faire entendre de là aux quatre esprits des vents. — *Habentem signum* (σφραγίδα, le sceau) *Dei...* Dieu est censé avoir son sceau gravé à son nom, comme les rois et les princes de la terre. Avec ce sceau, l'ange devait marquer les élus, comme il va être dit aussitôt. Comparez, comme contraste, XIII, 16; XIV, 9 et XX, 4, où les adorateurs de la bête ont son signe marqué sur leur front et sur leur main droite. Dans l'antiquité, les esclaves et les soldats étaient marqués d'un signe spécial. — *Nolite nocere...* (vers. 3). Les anges des vents avaient donc, semble-t-il, reçu la mission de ravager la terre à leur tour. La suite du livre

que nous ayons marqué du sceau le front des serviteurs de notre Dieu.

4. Et j'entendis le nombre de ceux qui avaient été marqués du sceau : cent quarante-quatre mille, de toutes les tribus des enfants d'Israël, étaient marqués du sceau.

5. De la tribu de Juda, douze mille étaient marqués du sceau ; de la tribu de Ruben, douze mille ; de la tribu de Gad, douze mille ;

6. de la tribu d'Aser, douze mille ; de la tribu de Nephthali, douze mille ; de la tribu de Manassé, douze mille ;

7. de la tribu de Siméon, douze mille ;

mus servos Dei nostri in frontibus eorum.

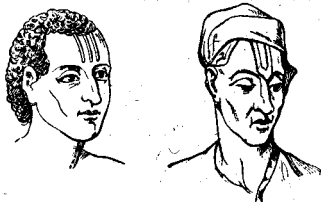
4. Et audivi numerum signatorum, centum quadraginta quatuor millia signati, ex omni tribu filiorum Israel.

5. Ex tribu Juda duodecim millia signati, ex tribu Ruben duodecim millia signati, ex tribu Gad duodecim millia signati,

6. ex tribu Aser duodecim millia signati, ex tribu Nephthali duodecim millia signati, ex tribu Manasse duodecim millia signati,

7. ex tribu Simeon duodecim millia

ne revient pas sur ce trait. On peut les regarder comme l'emblème des autres fléaux qui ne tarderont pas à éclater. Cf. VIII, 2 et ss. — *Signemus*. Cette opération avait un double but :



Marques idolâtriques portées au front.  
(Orient moderne.)

marquer les bons comme étant la propriété de Dieu, et les mettre à l'abri des calamités que d'autres anges allaient lancer sur le monde coupable. Cf. Ex. ix, 4-6. — *In frontibus* : à l'endroit du visage où le signe devait être le plus visible.

4-8. Proclamation du nombre de ceux qui ont été marqués au sceau divin. — *Et audivi...* Jean ne vit pas l'opération, mais il en entendit proclamer le résultat. — *Numerum...* Le chiffre total, 144000, est évidemment symbolique ; c'est le produit de 12000 multiplié par 12, à cause des douze tribus d'Israël, comme va le dire le narrateur, et, dans 12000, « le coefficient 1000 marque l'idée de multitude. » C'est donc en réalité le chiffre 12 qui est à la base de tout ce passage ; il représente les patriarches, qui avaient été comme le noyau de la nation théocratique, autrefois si chère à Dieu. — *Ex omni tribu... Israel*. Les commentateurs se demandent depuis longtemps, à propos de ce passage, s'il y est fait mention de l'Israël proprement dit ou de l'Israël mystique, l'Église du Christ. Les partisans de l'interprétation littérale s'appuient, d'un côté, sur le texte même, qui mentionne formellement l'ancien peuple hébreu, avec ses douze parties constitutives, et de l'autre, sur les

vers. 9 et ss., où il est parlé très formellement aussi de nombreux élus provenant du monde païen. D'où ils concluent que cette première scène, tout en annonçant qu'un nombre considérable d'Israélites seront sauvés après avoir accepté la foi chrétienne, prédit qu'il y aura encore beaucoup plus de païens parmi les élus. Les partisans de l'interprétation symbolique croient que les 144000 Juifs marqués au sceau divin (cf. vers. 4 et ss.) et la multitude innombrable que décrit le vers. 9 désignent en réalité les mêmes personnes, mais envisagées à des points de vue différents. « Aux yeux de Dieu, tous ces hommes forment son propre peuple, ils sont tous dûment inscrits et organisés comme constituant son armée, et chacun d'eux est connu de lui par son nom ; d'autre part, ils appartiennent à toutes les nations, et ils sont trop nombreux pour être comptés. » Les deux opinions sont excellentes ; nous préférons cependant la première, qui nous paraît favorisée davantage par le texte même. D'après elle, les 144000 figureraient les convertis du judaïsme, tandis que la grande foule représenterait ceux du paganisme. — *Ex tribu...* Les vers. 5-8 passent en revue les douze tribus Israélites, pour indiquer le nombre d'élus, nombre toujours identique, fourni par chacune d'elles. D'après la meilleure leçon du grec, le participe *signati* n'est employé que deux fois : au vers. 5<sup>e</sup>, pour Juda, et au vers. 8<sup>e</sup>, pour Benjamin. L'ordre dans lequel l'énumération a lieu est celui-ci : Juda est nommé le premier, comme l'héritier des promesses messianiques ; Ruben vient ensuite, en qualité d'aîné ; Joseph et Benjamin terminent la liste, comme étant les plus jeunes ; Gad et Aser, Siméon et Lévi, Issachar et Zabulon sont mentionnés par couples, conformément à leur parenté spéciale et à l'ordre de leur naissance. Mais la liste n'est pas toujours faite d'après l'âge réel des patriarches, ni d'après la dignité de leurs mères. Cf. Gen. xxix, 31-xxx, 24 ; xlix, 1 et ss. ; Num. i et ii, etc. Joseph étant nommé, son fils Manassé aurait dû être passé sous silence, comme l'a été Ephraïm. Dan n'a pas été mentionné non plus, et pen-

signati, ex tribu Levi duodecim millia signati, ex tribu Issachar duodecim millia signati,

8. ex tribu Zabulon duodecim millia signati, ex tribu Joseph duodecim millia signati, ex tribu Benjamin duodecim millia signati.

9. Post hæc vidi turbam magnam, quam dinumerare nemo poterat, ex omnibus gentibus, et tribubus, et populis, et linguis : stantes ante thronum et in conspectu Agni, amicti stolis albis, et palmæ in manibus eorum ;

10. et clamabant voce magna, dicentes : Salus Deo nostro, qui sedet super thronum, et Agno.

11. Et omnes angeli stabant in circuitu throni, et seniorum, et quatuor animalium ; et ceciderunt in conspectu throni in facies suas, et adoraverunt Deum,

12. dicentes : Amen. Benedictio, et claritas, et sapientia, et gratiarum actio,

de la tribu de Lévi, douze mille ; de la tribu d'Issachar, douze mille ;

8. de la tribu de Zabulon, douze mille ; de la tribu de Joseph, douze mille ; de la tribu de Benjamin, douze mille étaient marqués du sceau.

9. Après cela, je vis une grande multitude, que personne ne pouvait compter, de toute nation, de toute tribu, de tout peuple, et de toute langue ; ils se tenaient devant le trône et en face de l'Agneau, vêtus de robes blanches, et ils avaient des palmes dans leurs mains.

10. Et ils criaient d'une voix forte, et disaient : Le salut est à notre Dieu, qui est assis sur le trône, et à l'Agneau.

11. Et tous les anges se tenaient autour du trône, et des vieillards, et des quatre animaux ; et ils se prosternèrent devant le trône sur leurs visages, et adorèrent Dieu,

12. en disant : Amen. Bénédiction, gloire, sagesse, action de grâces, hou-

dant longtemps on voyait en cela la preuve que cette tribu devait donner naissance à l'Antechrist (voyez saint Irénée, *adv. Hær.*, v, 30, 2 ; saint Hippolyte, *de Antichr.*, v, 6, etc.) ; mais elle est omise aussi par l'auteur de I Par. iv-vii, probablement parce qu'elle avait disparu de bonne heure. D'ordinaire, dans les énumérations de ce genre, ce sont les fils de Lévi qui sont passés sous silence, à cause de leur situation spéciale et parce qu'ils n'avaient pas d'héritage terrestre.

2° Scène dans le ciel : la multitude sans nombre des élus. VIII, 9-17.



Athlète tenant une palme.  
(Statue du Vatican.)

la palme était la récompense de ceux qui avaient triomphé dans les jeux publics. Quelques Inter-

prètes ont supposé, mais sans raison suffisante, que ce trait ferait allusion à la coutume juive de porter et d'agiter joyeusement des branches de palmier durant la fête des Tabernacles. Cf. *Lev.* xxiii, 40 ; I *Mach.* x, 7 (*Ath. arch.*, pl. cviii, fig. 3). — *Clamabant...* (vers. 10) : dans l'élan de leur joie et de leur reconnaissance. — *Salus* (avec l'article dans le grec) *Deo...* C.-à-d. : Le salut dont nous jouissons (comp. le vers. 14) revient tout entier à Dieu et à l'Agneau, et nous leur en rendons grâces. Cf. *Ps.* iii, 9.

11-12. Les anges unissent leurs hommages à ceux de la foule des élus. — *Ceciderunt...* et... Comme plus haut, iv, 10 et v, 8, 14. — *Amen* (vers. 12). Cf. v, 14<sup>b</sup>. Par ce mot expressif, les anges s'associaient au chant des bienheureux. Ils entonnent ensuite leur propre cantique : *Benedictio...* (εὐχαριστία ; cf. iv, 9), et... et... Cf. v, 12 et 13. Les sept substantifs sont accompagnés de l'article dans le grec. — *Claritas* : ἡ δόξα, la gloire.

13-17. L'un des vieillards indique à Jean ce qu'est cette foule considérable. Nous avons ici, sous une forme dialoguée, l'explication du tableau décrit dans les vers. 9-12. — Le verbe *respondit* est employé à la manière hébraïque, pour signifier : Il prit la parole. Cf. *Matth.* xi, 25, etc. — *Quis est... et unde... ?* Le vieillard s'exprime comme s'il supposait que Jean dût comprendre de lui-même la vision. Cf. *Ez.* iv, 13. — *Tu scis*. Cf. *Ez.* xxxvii, 3. Manière respectueuse de dire : Je l'ignore, mais j'espère l'apprendre de vous. — *Qui venerunt*. Au participe présent dans le grec : venant. On voyait la foule accourir et se grouper devant le trône. — *De tribulatione...* La grande tribulation (avec un article emphatique) est peut-être celle qui a

neur, puissance et force à notre Dieu dans tous les siècles des siècles. Amen.

13. Et l'un des vieillards prit la parole et me dit : Ceux qui sont vêtus de robes blanches, qui sont-ils ? et d'où sont-ils venus ?

14. Et je lui dis : Mon seigneur, vous le savez. Et il me dit : Ce sont ceux qui viennent de la grande tribulation, et qui ont lavé leurs robes et les ont blanchies dans le sang de l'Agneau.

15. C'est pour cela qu'ils sont devant le trône de Dieu, et ils le servent jour et nuit dans son temple ; et celui qui est assis sur le trône dressera sa tente au-dessus d'eux.

16. Ils n'auront plus ni faim ni soif, et le soleil ni aucune chaleur ne frappera plus sur eux ;

17. car l'Agneau, qui est au milieu du trône, sera leur pasteur, et il les conduira aux sources des eaux de la vie, et Dieu essuiera toute larme de leurs yeux.

honor, et virtus, et fortitudo Deo nostro, in sæcula sæculorum. Amen.

13. Et respondit unus de senioribus, et dixit mihi : Hi qui amicti sunt stolis albis, qui sunt ? et unde venerunt ?

14. Et dixi illi : Domine mi, tu scis. Et dixit mihi : Hi sunt qui venerunt de tribulatione magna, et laverunt stolas suas, et dealbaverunt eas in sanguine Agni.

15. Ideo sunt ante thronum Dei, et serviunt ei die ac nocte in templo ejus ; et qui sedet in throno, habitabit super illos.

16. Non esurient, neque sitient amplius, nec cadet super illos sol, neque ullus æstus ;

17. quoniam Agnus qui in medio throni est reget illos, et deducet eos ad vitæ fontes aquarum, et absterget Deus omnem lacrymam ab oculis eorum.

été prédite par le Sauveur (cf. Matth. xxiv, 21). En tout cas, les persécutions n'ont manqué à l'Église à aucune époque de son histoire. — *Dealbaverunt... in sanguine...* Paradoxe frappant. Sur la vertu purificatrice du sang de



L'Agneau sur un trône.  
(D'après une ancienne mosaïque.)

l'Agneau, voyez I, 5 et xxii, 14 ; I Joan. II, 2 ; Hebr. ix, 14, etc. — *Ideo* (vers. 15) : parce qu'ils ont courageusement supporté les tribulations pour le Christ, et parce qu'ils ont vécu dans la sainteté. — Suit une petite description élogieuse des occupations des élus dans le ciel et de leur bonheur indicible : *sunt ante...* — *Serviunt...* Cf. xxii, 3. Le grec λατρεύουσι

marque un service de religion, d'adoration, car les élus sont tous prêtres, d'après I, 6, etc. — *In templo* : dans le ciel, envisagé comme un temple. Cf. iv, 1 ; xi, 19, etc. — *Habitabit super...* Plus exactement : Il étendra une tente au-dessus d'eux. C.-à-d. : il les abritera. — *Non esurient, neque...* (vers. 16-17). Tout ce passage est emprunté à Isaïe, xlix, 9-10, avec de légères modifications. Les derniers mots, *et absterget...*, proviennent d'un autre oracle d'Isaïe, xxv, 8. Saint Jean remplace les mots « miserator ejus » du prophète par *Agnus qui in medio...* — *Reget* (mieux : « pascet »)... *et deducet...* Comp. le Ps. xxii, 1-3. Autre paradoxe très touchant : c'est un agneau qui conduit les brebis au pâturage et à l'abreuvoir. — *Vitæ fontes...* : aux sources qui procurent la vie. — *Omnem lacrymam...* Non seulement les élus n'ont plus à se préoccuper des choses nécessaires à la vie, objet de tant de soucis et de tant de travail ; mais toute tristesse est à jamais éloignée d'eux. Cf. xxi, 4. — Il est aisé de comprendre que ces deux visions sont destinées à rassurer l'Église en face des grandes calamités qui la menaceront à la fin du monde. « La vue anticipée de la victoire doit inspirer aux fidèles le courage d'affronter les crises redoutables qui les séparent encore du terme espéré. »

## CHAPITRE VIII

1. Et cum aperuisset sigillum septimum, factum est silentium in cælo, quasi media hora.

2. Et vidi septem angelos stantes in conspectu Dei, et datæ sunt illis septem tubæ.

3. Et alius angelus venit, et stetit ante altare, habens thuribulum aureum; et data sunt illi incensa multa, ut daret de orationibus sanctorum omnium super altare aureum quod est ante thronum Dei.

4. Et ascendit fumus incensorum de orationibus sanctorum de manu angeli coram Deo.

5. Et accepit angelus thuribulum, et

1. Lorsqu'il eut ouvert le septième sceau, il se fit dans le ciel un silence d'environ une demi-heure.

2. Et je vis les sept anges qui se tiennent devant Dieu, et sept trompettes leur furent données.

3. Et un autre ange vint et se plaça devant l'autel, ayant un encensoir d'or; et il lui fut donné beaucoup de parfums, afin qu'il les offrît, avec les prières de tous les saints, sur l'autel d'or qui est devant le trône de Dieu.

4. Et la fumée des parfums monta, avec les prières des saints, de la main de l'ange devant Dieu.

5. Et l'ange prit l'encensoir et le rem-

§ V. — Ce qui aura lieu après que le septième sceau aura été rompu. VIII, 1-IX, 21.

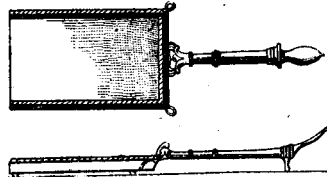
L'approche des derniers jours est encore annoncée par des châtements divins, qui devaient exciter les pécheurs à la pénitence, mais qui n'auront qu'un succès imparfait.

1<sup>o</sup> Introduction : on se prépare dans le ciel aux luttes formidables qui s'annoncent. VIII, 1-6.

CHAP. VIII. — 1. L'Agneau brise le septième sceau. — *Cum aperuisset...* On s'attendrait à voir éclater une nouvelle catastrophe, comme après la rupture du premier sceau (cf. VI, 1 et ss.); mais le résultat produit est d'une tout autre nature : *factum est silentium...* Comparez l'effet analogue de la septième trompette, XI, 15. Ce silence profond et solennel contraste avec les chants et les louanges qui ont été signalés à plusieurs reprises (IV, 8 et ss.; V, 8 et ss.; VII, 10 et ss.). Quelques commentateurs ont pensé qu'il représenterait ici « initium quietis æternæ » (saint Victorin). Il suivrait de là que le septième sceau aurait amené la fin du monde, et que les visions postérieures reprendraient en sous-œuvre la description des calamités et des combats qui doivent précéder la venue du Christ (les sept trompettes, VIII, 2 et ss., et les sept anges, XVI, 1 et ss., seraient parallèles aux sept sceaux). Mais ce sentiment n'est pas naturel : la gradation très visible qui règne dans toute cette partie du livre montre qu'il s'agit d'événements successifs. — *Quasi media...* Le ciel se recueillit pendant une demi-heure, et Jean ne contempla alors rien de particulier.

2-6. Les sept trompettes et l'encensoir d'or. — *Septem...* Avec l'article : les sept anges. On a conjecturé parfois que ces anges seraient les sept esprits supérieurs dont la théologie juive

admettait l'existence. Cf. Tob. XII, 15; Luc. I, 19. — *Tubæ, σάλπιγγες* : des trompettes de guerre (*Atl. arch.*, pl. LXXXVI, fig. 2; pl. LXXXII, fig. 8, 10, 11), qui devaient donner le signal de crises importantes. Cf. Joel, II, 1; Matth. XXIV, 31; I Cor. XV, 52, etc. — *Ante altare* (vers. 3). D'après le grec : sur l'autel. L'ange volait donc au-dessus. L'autel en question est, cette fois, celui de l'encensement, qui était tout en or. Voyez



Brûle-parfum romain, vu de face et de profil.

VI, 9 et les notes; Ex. xxx, 2; II Par. v, 3, etc. (*Atl. arch.*, pl. CIV, fig. 2). — *Thuribulum*. Tel est bien ici le sens du mot *λιθανώρος*, quoiqu'il désigne habituellement l'encens. Le mobilier du culte juif contenait un ou plusieurs encensoirs d'or. Cf. Ex. XXVII, 3; XXXVIII, 3, etc. (*Atl. arch.*, pl. XLVIII, fig. 7, 9; pl. CVII, fig. 6). — *Ut daret de...* Plus exactement d'après le grec : Pour le donner (c.-à-d. l'ajouter) aux prières des saints sur l'autel. Ces prières, déjà mentionnées plus haut, V, 8, étaient placées d'avance sur l'autel; l'ange y ajoute de l'encens, pour les rendre encore plus parfaites et plus agréables à Dieu. — *Et ascendit* (vers. 4). Il faut traduire : Et la fumée de l'encens monta pour les prières (s'ajoutant aux prières) des saints... Détail majestueux dans sa simplicité.—

plit du feu de l'autel, et le jeta sur la terre; et il y eut des tonnerres, des voix, des éclairs, et un grand tremblement de terre.

6. Et les sept anges qui avaient les sept trompettes se préparèrent à en sonner.

7. Le premier ange sonna de la trompette; et il y eut de la grêle et du feu mêlés de sang, qui furent jetés sur la terre; et la troisième partie de la terre fut brûlée, et la troisième partie des arbres fut brûlée, et toute herbe verte fut brûlée.

8. Le second ange sonna de la trompette; et quelque chose comme une grande montagne embrasée par le feu fut jeté dans la mer, et la troisième partie de la mer devint du sang,

9. et la troisième partie des créatures vivantes qui sont dans la mer mourut, et la troisième partie des navires périt.

10. Le troisième ange sonna de la trompette; et il tomba du ciel une grande étoile, brûlant comme un flambeau; et elle tomba sur la troisième partie des fleuves, et sur les sources des eaux.

11. Le nom de cette étoile était Absinthe; et la troisième partie des eaux fut changée en absinthe, et un grand

implevit illud de igne altaris, et misit in terram; et facta sunt tonitrua, et voces, et fulgura, et terræmotus magnus.

6. Et septem angeli qui habebant septem tubas, præparaverunt se ut tuba canerent.

7. Et primus angelus tuba cecinit; et facta est grando, et ignis, mista in sanguine, et missum est in terram; et tertia pars terræ combusta est, et tertia pars arborum concremata est, et omne fœnum viride combustum est.

8. Et secundus angelus tuba cecinit; et tanquam mons magnus igne ardens missus est in mare, et facta est tertia pars maris sanguis,

9. et mortua est tertia pars creaturæ eorum quæ habebant animas in mari, et tertia pars navium interiiit.

10. Et tertius angelus tuba cecinit; et cecidit de cælo stella magna, ardens tanquam facula, et cecidit in tertiam partem fluminum, et in fontes aquarum.

11. Et nomen stellæ dicitur Absinthium; et facta est tertia pars aquarum in absinthium, et multi hominum mor-

*Et accepit...* (vers. 5). La scène qui va être racontée rappelle Is. vi, 6-7. — *Implevit... de igne...* La braise qui était dans l'encensoir étant consumée, l'ange la remplace par des charbons ardents qu'il prend sur l'autel. — *Misit in...* On ne saurait dire avec certitude si c'est l'encensoir avec son contenu, ou seulement le charbon embrasé, qui fut lancé sur la terre. — *Et facta sunt...* Signes précurseurs des maux qui vont être déchainés. Le même instrument sert coup sur coup à offrir à Dieu les hommages des saints et à châtier les pêcheurs. — *Septem... præparaverunt...* (vers. 7). Transition à des scènes terribles.

2° Effets produits par les quatre premières trompettes. VIII, 1-13.

Comme les sept lettres et les sept sceaux, les sept trompettes sont partagées en deux groupes distincts. Les fléaux annoncés par les quatre premières n'étaient directement que sur la nature, et non sur les hommes; surtout, l'aigle mystérieux du vers. 13 distinguera les trois dernières trompettes en leur donnant un nom spécial, « les trois malheurs. »

7. La première trompette. — *Grando et ignis...* Comme pour la septième plaie d'Égypte (Ex. ix, 24); mais ici le fléau eut un caractère particulier de gravité, car la grêle et le feu furent accompagnés d'une pluie de sang (*mista*

*in...*). — *Tertia pars...* Les récoltes furent en grande partie consumées par le feu du ciel.

8-9. La seconde trompette. — *Tanquam mons...* Une masse énorme, tout embrasée. Cf. Jer. li, 25. — *In mare.* La mer est frappée à son tour, comme la terre. — *Facta... sanguis:* comme autrefois le Nil, lors de la première plaie d'Égypte. Cf. Ex. vii, 17 et ss. — *Et mortua...* etc. (verset 9). Autres pertes énormes, ajoutées à celles qui précèdent.

10-11. La troisième trompette. — *Tanquam facula.* Bonne traduction du mot grec λαμπάκις, qui désigne directement une torche. — *Fluminum et in fontes...* Les eaux douces, si nécessaires, furent donc aussi atteintes. — *Absinthium, ὁ ἄψινθος* (vers. 11). L'étoile reçut ce nom parce qu'elle produisit « l'amer-tume ». — *Et facta est...* Les eaux sont de



Trompette guerrière.  
(Aro de triomphe de Titus.)

tui sunt de aquis, quia amaræ factæ sunt.

12. Et quartus angelus tuba cecinit; et percussa est tertia pars solis, et tertia pars lunæ, et tertia pars stellarum, ita ut obscuraretur tertia pars eorum, et diei non luceret pars tertia, et noctis similiter.

13. Et vidi, et audivi vocem unius aquilæ volantis per medium cæli, dicentis voce magna: Væ, vœ, vœ habitantibus in terra de ceteris vocibus trium angelorum, qui erant tuba canituri!

nombre d'hommes moururent par les eaux, parce qu'elles étaient devenues amères.

12. Le quatrième ange sonna de la trompette; et la troisième partie du soleil fut frappée, et la troisième partie de la lune, et la troisième partie des étoiles, de sorte que la troisième partie en fût obscurcie, et que le jour perdit la troisième partie de sa clarté, et la nuit de même.

13. Alors je vis, et j'entendis la voix d'un aigle qui volait par le milieu du ciel, en disant d'une voix forte: Malheur! malheur! malheur aux habitants de la terre, à cause du son des trompettes des trois autres anges qui doivent encore sonner!

## CHAPITRE IX

1. Et quintus angelus tuba cecinit; et vidi stellam de cælo cecidisse in terram, et data est ei clavis putei abyssi.

2. Et aperuit puteum abyssi, et ascendit fumus putei sicut fumus fornacis magnæ, et obscuratus est sol et aer de fumo putei.

1. Le cinquième ange sonna de la trompette; et je vis une étoile qui était tombée du ciel sur la terre, et la clef du puits de l'abîme lui fut donnée.

2. Elle ouvrit le puits de l'abîme, et il monta du puits une fumée, comme la fumée d'une grande fournaise; et le soleil et l'air furent obscurcis par la fumée du puits.

nouveau frappées, et par elles les hommes.

12-13. La quatrième trompette. — Elle produit de grandes perturbations sidérales: *Et percussa est...* — *Ita ut obscuraretur...* Ce fait aussi rappelle les plaies d'Égypte. Cf. Ex. x, 21 et ss. — Le trait et diei non luceret... peut se



Aigle volant. (Vase du Louvre.)

rapporter soit à la durée du jour, qui aurait été diminuée d'un tiers, soit à l'éclat de sa lumière. — *Et noctis...* La nuit devint donc d'un tiers plus sombre que de coutume. — *Vocem... aquilæ...* (vers. 13). Quelques manuscrits ont

fautivement ἀγγέλου, d'un ange, au lieu de ἀετοῦ, d'un aigle. — *Per medium...* En plein zénith, pour être vu et entendu au loin. Le mot composé (μεσορανήματα) n'est employé que par saint Jean (Ici, xiv, 6 et xix, 17). — *Væ, vœ, vœ.* La suite du récit, ix, 12 et xi, 14, nous apprend que ces trois « Væ » figurent trois malheurs distincts, d'une gravité exceptionnelle, associés aux trois dernières trompettes.

3° La cinquième trompette, IX, 1-12.

CHAP. IX. — 1-6. Le féau des sauterelles. — *Vidi stellam.* Le début est le même que plus haut, VIII, 10. — *Data est ei.* C.-à-d., à l'étoile personnifiée, qui symbolise probablement un ange déchu (le Vén. Bède et d'autres nombreux interprètes). — *Clavis putei...* Les puissances internes vont être déchaînées sur la terre, afin d'exécuter les jugements divins contre les méchants. En effet, d'après le contexte et Luc. VIII, 31, le puits de l'abîme ne diffère pas du séjour des démons. Cette résidence souterraine est censée communiquer avec la terre par une sorte de couloir vertical, semblable à un puits. — *Et aperuit...* (vers. 2). Le haut du puits était fermé, comme il arrive souvent chez les Orientaux et même chez nous. — *Ascendit fumus...* L'abîme infernal est rempli de feu; de là cette fumée épaisse qui s'en échappe. La



3. Et de la fumée du puits sortirent des sauterelles *qui se répandirent* sur la terre. Et il leur fut donné un pouvoir semblable au pouvoir qu'ont les scorpions de la terre ;

4. et il leur fut ordonné de ne pas faire de mal à l'herbe de la terre, ni à aucune verdure, ni à aucun arbre, mais seulement aux hommes qui n'ont pas le sceau de Dieu sur leurs fronts ;

5. et il leur fut donné de ne pas les tuer, mais de les tourmenter pendant cinq mois ; et le tourment qu'elles causaient était comme le tourment que cause le scorpion quand il pique un homme.

6. En ces jours-là, les hommes chercheront la mort, et ils ne la trouveront pas ; ils désireront mourir, et la mort fuira loin d'eux.

7. Ces sauterelles étaient semblables à des chevaux préparés pour le combat ; sur leur tête il y avait comme des couronnes ressemblant à de l'or, et leurs visages étaient comme des visages d'hommes.

8. Et elles avaient des cheveux comme des cheveux de femmes, et leurs dents étaient comme les dents des lions ;

9. elles avaient des cuirasses comme des cuirasses de fer, et le bruit de leurs ailes était comme le bruit de chars à plusieurs chevaux qui courent au combat ;

10. elles avaient des queues semblables

3. Et de fumo putei exierunt locustæ in terram. Et data est illis potestas, sicut habent potestatem scorpiones terræ ;

4. et præceptum est illis ne læderent fœnum terræ, neque omnem viride, neque omnem arborem, nisi tantum homines qui non habent signum Dei in frontibus suis ;

5. et datum est illis ne occiderent eos, sed ut cruciarent mensibus quinque ; et cruciatus eorum, ut cruciatus scorpionum percussit hominem.

6. Et in diebus illis quærent homines mortem, et non invenient eam ; et desiderabunt mori, et fugiet mors ab eis.

7. Et similitudines locustarum, similes equis paratis in prælium ; et super capita earum tanquam coronæ similes auro, et facies earum tanquam facies hominum.

8. Et habebant capillos sicut capillos mulierum, et dentes earum sicut dentes leonum erant ;

9. et habebant loricas sicut loricas ferreas, et vox alarum earum sicut vox currum equorum multorum currentium in bellum ;

10. et habebant caudas similes scor-

comparaison *sicut... fornacis...* apparaît aussi Ex. xix, 18. — *Exierunt locustæ* (vers. 3). Emblème des esprits malfaisants. Cet essaim redoutable était dissimulé dans la fumée. C'est encore une analogie avec les plates d'Égypte (cf. Ex. x, 4 et ss.). — *Data... potestas...* : le pouvoir de faire du mal aux hommes, à la manière des scorpions ordinaires et naturels (*scorpiones terræ*). — *Ne læderent fœnum*. Le foin avait répondu de nouveau, depuis la première trompette (cf. viii, 7<sup>e</sup>). Dévorer l'herbe et tous les végétaux est d'ordinaire le premier acte des sauterelles. Voyez Joël, i, 4 et ss. — *Signum Dei in...* Sur cette marque préservatrice, voyez vii, 3 et les notes. — *Ne occiderent... sed...*, (vers. 5). Ces sauterelles symboliques n'avaient donc sur les hommes qu'un pouvoir restreint. — Sulfant d'assez nombreux interprètes, le trait *mensibus quinque* serait emprunté à la durée habituelle du fléau des sauterelles (de mai à septembre ou octobre). Selon d'autres, il désigne simplement un temps limité. — *Ut... scorpionum* : ainsi qu'il ressort du vers. 3<sup>e</sup>. — *Quærent... mortem, et...* (vers. 6). Résultat d'une sombre tristesse et

d'un découragement profond : on sera dégoûté de la vie. Cf. vi, 16 ; Job, iii, 21 ; Jer. viii, 3. — *Fugiet mors...* On ne réussira point à échapper au fléau. Le grec a l'indicatif présent : La mort fuit...

7-11. Description des sauterelles. Elle achève de nous convaincre que ces animaux terribles n'appartiennent point à la terre, quoique plusieurs détails soient réellement empruntés à la sauterelle. — *Similes equis*. Comme dans Joël, ii, 4 (voyez le commentaire). — La comparaison porte sur le cheval de guerre : *paratis in...* — *Tanquam coronæ...* Ce détail et les suivants, *facies earum...*, *sicut capillos...* (vers. 8), indiquent que l'apparence de ces êtres extraordinaires avait tout ensemble quelque chose d'imposant, de séduisant et d'effroyable. — *Sicut dentes...* Le même fait est signalé par Joël, i, 6. — *Loricas sicut...* (vers. 9). Le thorax de la sauterelle est assez dur, et peut être comparé à une petite cuirasse ; ce trait est idéalisé ici. — *Vox... sicut... currum...* Voyez encore Joël, ii, 5, et aussi Jer. xlvi, 3. — *Caudas... scorpionum* (vers. 10) : en conformité avec ce qui a été dit

pionum, et aculei erant in caudis earum ; et potestas earum nocere hominibus mensibus quinque.

11. Et habebant super se regem angelum abyssi, cui nomen hebraice Abaddon, græce autem Apollyon, latine habens nomen Exterminans.

12. Væ unum abiit, et ecce veniunt adhuc duo væ post hæc.

13. Et sextus angelus tuba cecinit ; et audivi vocem unam ex quatuor cornibus altaris aurei quod est ante oculos Dei,

14. dicentem sexto angelo qui habebat tubam : Solve quatuor angelos qui alligati sunt in flumine magno Euphrate.

15. Et soluti sunt quatuor angeli, qui parati erant in horam, et diem, et mensem, et annum, ut occiderent tertiam partem hominum.

16. Et numerus equestris exercitus

à celles des scorpions, et il y avait des aiguillons dans leurs queues, et leur pouvoir était de nuire aux hommes pendant cinq mois.

11. Elles avaient pour roi au-dessus d'elles l'ange de l'abîme, appelé en hébreu Abaddon, en grec Apollyon, et en latin l'Exterminateur.

12. Le premier malheur est passé ; et voici, il vient encore deux malheurs après cela.

13. Le sixième ange sonna de la trompette ; et j'entendis une voix qui venait des quatre cornes de l'autel d'or, qui est devant Dieu.

14. Elle disait au sixième ange qui avait la trompette : Délie les quatre anges qui sont liés sur le grand fleuve de l'Euphrate.

15. Et les quatre anges, qui étaient prêts pour l'heure, le jour, le mois et l'année, furent déliés, afin de tuer la troisième partie des hommes.

16. Et le nombre des cavaliers de

plus haut, à deux reprises, vers. 3<sup>b</sup> et 5<sup>b</sup>. — *Aculei... in caudis*. Voyez l'At. d'hist. nat., pl. xv, fig. 7 et 10. La meilleure ponctuation de la phrase est probablement celle-ci : Elles ont (au temps présent dans le grec) des queues semblables (à celles) des scorpions et des aiguillons ; et dans leurs queues (est) leur pouvoir de nuire. — *Habebant* (plutôt : elles ont) *regem...* (vers. 11). Ce qui n'est point le cas pour les sauterelles ordinaires. Cf. Prov. xxx, 7. — *Angelum abyssi* (avec deux articles : l'ange de l'abîme). Un mauvais ange, assurément ; Satan lui-même, d'après divers auteurs. — *Abaddon*. Comp. Job, xxvi, 6 et xxviii, 22, où ce nom est employé pour désigner le séjour des morts. Il a la signification de ruine. — *Apollyon*, ἀπολλύων. C.-à-d., celui qui détruit. Son rôle ne pouvait pas être mieux déterminé. — Les mots *latine... Exterminans* sont une addition du traducteur latin.

12. Conclusion de la description du fléau produit par la cinquième trompette. — *Væ unum* : un des trois malheurs prédits par l'aigle. Cf. viii, 13. — *Abiit*. Il est passé, il est accompli. Les deux autres viendront à leur tour : *et ecce...* Il y a quelque chose de tragique dans cette simple réflexion.

40 La sixième trompette. IX, 13-21.

13-16. Invasion d'une armée formidable. Les vers. 13 et 14 renferment un petit prélude. — *Vocem unam*. Elle demeure indéterminée, comme plus haut, vi, 6, etc. — *Ex... cornibus...* L'autel du ciel était muni de cornes à ses quatre angles, comme ceux de la terre. Cf. Ex. xxx, 1, 10, etc. (At. arch., pl. xviii, fig. 6 ; pl. civ, fig. 2). Il est probable que le mot *quatuor* a été ajouté par les copistes. — *Altaris aurei quod...* Voyez

viii, 3 et les notes. — *Dicentem sexto...* (verset 14). Le sixième ange n'annoncera pas seulement le fléau, à la façon des autres ; il va coopérer à le produire. — *Solve quatuor...* Ils sont probablement au nombre de quatre, pour aller porter la mort aux quatre coins du globe. — *Du trait qui alligati...*, qu'on a rapproché de Tob. viii, 3, on a conclu parfois que c'étaient de mauvais anges ; « mais les bons anges sont aussi enchaînés par la volonté de Dieu ; tant que Dieu le veut, ils retiennent les châtimens qui doivent frapper les hommes par leur intermédiaire. » Cf. vii, 1-3. — *In... Euphrate*. Par conséquent, dans les régions orientales (At. géogr., pl. viii). L'Euphrate sera encore mentionné plus bas, xvi, 12. Sur le qualificatif *flumine magno* (dans le grec : le fleuve, le grand), voyez Gen. xv, 18 ; Deut. i, 7 ; Jos. i, 4, etc. C'était le fleuve le plus considérable de ces contrées. — *Parati in horam, et...* (verset 15). Dans le grec, il n'y a qu'un seul article, mais il détermine les quatre substantifs : Préparés pour l'heure, et le jour, et le mois, et l'année. C.-à-d. : pour le moment précis que Dieu avait fixé dans ses desseins. — *Ut occiderent tertiam...* Le tiers, comme plus haut (viii, 7, 10, 12). — Les vers. 16-19 indiquent comment devait avoir lieu ce carnage ; c'était au moyen d'une armée de cruels envahisseurs, qui apparaît tout à coup sur la scène : *Et numerum...* D'après le grec : Et le nombre des armées de la cavalerie ; c.-à-d. de l'armée de cavaliers. L'armée en question se composait donc uniquement de cavaliers. La Vulgate a bien donné le sens. Dans les régions de l'Euphrate se trouvaient, à l'époque de saint Jean, des Parthes belliqueux, dont la cavalerie n'était pas moins

cette armée était de vingt fois mille fois dix mille; car j'en entendis le nombre.

17. Et je vis ainsi les chevaux dans ma vision : ceux qui les montaient avaient des cuirasses couleur de feu, et d'hyacinthe, et de soufre; les têtes des chevaux étaient comme des têtes de lions, et de leur bouche il sortait du feu, de la fumée et du soufre.

18. Par ces trois plaies, par le feu, par la fumée et par le soufre qui sortaient de leur bouche, la troisième partie des hommes fut tuée.

19. Car la puissance de ces chevaux était dans leur bouche et dans leurs queues. En effet, leurs queues étaient semblables à des serpents; elles ont des têtes, et c'est par elles qu'elles font du mal.

20. Et les autres hommes, qui n'avaient pas été tués par ces plaies, ne se repentirent pas des œuvres de leurs mains, de manière à ne plus adorer les démons et les idoles d'or, d'argent, d'airain, de pierre et de bois, qui ne peuvent ni voir, ni entendre, ni marcher;

viciis millies dena millia; et audivi numerum eorum.

17. Et ita vidi equos in visione; et qui sedebant super eos habebant loricas igneas, et hyacinthinas, et sulphureas; et capita eorum erant tanquam capita leonum; et de ore eorum procedit ignis, et fumus, et sulphur.

18. Et ab his tribus plagis occisa est tertia pars hominum, de igne, et de fumo, et sulphure, quæ procedebant de ore ipsorum.

19. Potestas enim equorum in ore eorum est, et in caudis eorum; nam caudæ eorum similes serpentibus, habentes capita, et in his nocent.

20. Et ceteri homines qui non sunt occisi in his plagis, neque pœnitentiam egerunt de operibus manuum suarum, ut non adorarent dæmonia, et simulacra aurea, et argentea, et ærea, et lapidea, et lignea, quæ neque videre possunt, neque audire, neque ambulare,

redoutée que célèbre. Ce n'est pas d'eux qu'il s'agit ici, mais de ceux qui seront les instruments de la colère divine à la fin des temps. — *Viciis millies...* A la lettre dans le grec : Deux fois dix mille dix mille; ou deux myriades de myriades. C.-à-d. deux cents millions. — *Audivi numerum...* Comme plus haut, VII, 4.

17-19. Description des chevaux et des cava-



Guerrier muni d'une cuirasse.  
(D'après une peinture de coupe.)

liers de l'armée envahissante. — *Et ita* : ainsi, à la manière qui va être indiquée. — *In vi-*

stone. L'écrivain sacré insère ce détail pour expliquer le caractère allégorique des combattants et de leurs coursiers. — *Equos*. Se contentant d'abord de cette brève mention des chevaux, Jean passe immédiatement aux cavaliers (et qui *sedebant...*), et il signale un trait caractéristique de leur armure : *habebant loricas...* Il est évident, à cause de l'épithète *hyacinthinas*, que les deux autres adjectifs désignent aussi des couleurs, et non la matière des cuirasses : couleur de feu, bleu violet et jaune de soufre. — *Capita... tanquam...* Ces chevaux étaient donc des animaux monstrueux. — *Ignis, et fumus, et...* La fumée correspond à la couleur hyacinthe de la première partie du verset. — *Occisa... tertia...* (vers. 18) : conformément à l'ordre divin. Comp. le vers. 15<sup>b</sup>. — *Potestas enim...* (vers. 19). Réflexion analogue à celle qui a été faite à propos des sauterelles, vers. 10<sup>b</sup>. — *In ore* : puisque la tête de ces chevaux était comme celle d'un lion, vers. 17<sup>b</sup>. — *In caudis*. En effet, *caudæ... similes... et in his...* Ils pouvaient donc donner la mort en avant et par derrière.

20-21. Les hommes qui avaient survécu à ce châtiement refusent de faire pénitence. — *Neque* a icelle signification de « pas même ». Bien loin de mener une vie sainte, ils persévèrent dans leurs pratiques mauvaises. Comp. le vers. 21. — *De operibus manuum...* C.-à-d., comme il est ajouté aussitôt, en abandonnant les idoles fabriquées par leurs propres mains. Cf. Deut. IV, 28; Is. II, 8; Mich. V, 12; Act. VII, 41, etc. —

21. et non egerunt poenitentiam ab homicidiis suis, neque a veneficiis suis, neque a fornicatione sua, neque a furtis suis.

21. et ils ne firent point pénitence de leurs meurtres, ni de leurs maléfices, ni de leurs impudicités, ni de leurs rapines.

## CHAPITRE X

1. Et vidi alium angelum fortem descendentem de cælo, amictum nube, et iris in capite ejus; et facies ejus erat ut sol, et pedes ejus tanquam columnæ ignis;

2. et habebat in manu sua libellum apertum. Et posuit pedem suum dextrum super mare, sinistrum autem super terram.

3. Et clamavit voce magna quemadmodum cum leo rugit; et cum clamasset, locuta sunt septem tonitrua voces suas.

1. Puis je vis un autre ange robuste qui descendait du ciel, enveloppé d'une nuée, et il avait un arc-en-ciel au-dessus de sa tête; son visage était comme le soleil, et ses pieds comme des colonnes de feu;

2. et il avait dans la main un petit livre ouvert. Et il posa son pied droit sur la mer, et son pied gauche sur la terre.

3. Et il cria d'une voix forte, comme un lion qui rugit; et lorsqu'il eut crié, les sept tonnerres firent entendre leurs voix.

*Dæmonia.* Car c'est à eux que s'adressent en fin de compte les hommages des idolâtres. Cf. Ps. cv, 37; I Cor. x, 20. — *Aurea, et...*, etc... Énumération des principaux matériaux qui servaient à fabriquer les idoles. Cf. Bar. vi, 29, 56; Dan. v, 4, 23, etc. — *Quæ neque...*, *neque...* Détail très ironique. Cf. Ps. cxlii, 2<sup>e</sup> partie, 4-7; cxxxiv, 15-17. — *Ab homicidiis...*, *neque...* Autres crimes de ces grands coupables (vers. 21). C'étaient les plus fréquents chez les païens; ils sont cités d'après l'ordre du décalogue hébreu. Cf. Matth. v, 21, 27; xv, 19; xix, 18, etc.

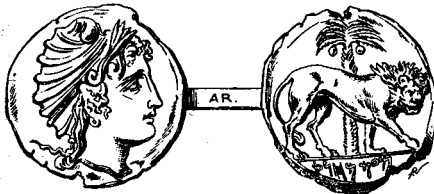
§ VI. — *Deux autres visions intermédiaires, suivies de la septième trompette.* X, 1-XI, 14.

Il y a une interruption entre la sixième trompette et la septième, comme entre le sixième et le septième sceau (cf. vi, 1 et ss.). Les deux scènes auxquelles le voyant nous fait

1<sup>o</sup> L'ange muni du petit livre que le prophète devra s'assimiler. X, 1-11.

Cette vision sert d'introduction à la suivante. Jean est préparé à recevoir « des communications célestes de plus en plus terribles et saisissantes ».

CHAP. X. — 1-4. L'ange et le livre ouvert. — *Alum... fortem.* L'allusion porte sans doute sur v, 2, où il a été parlé aussi d'un ange robuste. — *Amictum...*, *et...*, *et...* Son aspect était très impressionnant; une nuée lui servait pour ainsi dire de manteau; il avait l'arc-en-ciel pour magnifique auréole; son visage brillait comme celui de Jésus transfiguré (cf. i, 16 et Matth. xvii, 2); ses jambes ressemblaient à des colonnes d'airain embrasé. — *Habebat... libellum* (vers. 2). Il y a aussi un diminutif dans le grec, suivant la meilleure leçon: βιβλακίδιον. Par contraste avec le rouleau scellé (v, 1 et ss.), ce petit livre était ouvert; aussi Jean, après l'avoir absorbé sur l'ordre de l'ange, vers. 8 et ss., connut-il aussitôt son contenu, qui correspondait vraisemblablement à tout ce que nous avons encore à lire dans l'Apocalypse. — *Pedem... super...* La taille de cet ange était donc colossale. Par son attitude, il indiquait que la puissance du Dieu auquel il servait de messager s'étendait sur le monde entier, de sorte que nul ne pourrait échapper au jugement annoncé. — *Voces magna* (vers. 3). Circonstance fréquemment notée (cf. vi, 1, 10; viii, 13; xi, 15, etc.). Ici, elle est encore rehaussée par une comparaison: *quemadmodum... leo...* Sur ce trait, qui marque le caractère menaçant de la prophétie, voyez Osée, xi, 10; Joël, iii,



Lion rugissant. (D'après une monnaie romaine.)

assister ici nous révèlent la destinée future de Jérusalem et de son temple, c.-à-d. du peuple juif.

4. Et quand les sept tonnerres eurent fait entendre leurs voix, j'allais écrire; mais j'entendis une voix du ciel qui me disait : Mets sous le sceau ce qu'ont dit les sept tonnerres, et ne l'écris pas.

5. Alors l'ange que j'avais vu debout sur la mer et sur la terre leva la main vers le ciel,

6. et jura par celui qui vit dans les siècles des siècles, qui a créé le ciel et les choses qui s'y trouvent, la terre et les choses qui s'y trouvent, qu'il n'y aurait plus de temps,

7. mais qu'aux jours de la voix du septième ange, lorsqu'il sonnerait de la trompette, le mystère de Dieu serait consommé, comme il l'a annoncé par ses serviteurs les prophètes.

8. Et la voix que j'avais entendue, venant du ciel, me parla encore, et me dit : Va, et prends le petit livre ouvert, dans la main de l'ange qui se tient debout sur la mer et sur la terre.

9. Et j'allai vers l'ange, et je lui dis de me donner le petit livre. Et il me dit : Prends le livre et dévore-le; et te

4. Et cum locuta fuissent septem tonitrua voces suas, ego scripturus eram; et audivi vocem de cælo, dicentem mihi : Signa quæ locuta sunt septem tonitrua, et noli ea scribere.

5. Et angelus quem vidi stantem super mare et super terram, levavit manum suam ad cælum,

6. et juravit per viventem in sæcula sæculorum, qui creavit cælum et ea quæ in eo sunt, et terram et ea quæ in ea sunt, et mare et ea quæ in eo sunt : Quia tempus non erit amplius;

7. sed in diebus vocis septimi angeli, cum cœperit tuba canere, consummabitur mysterium Dei, sicut evangelizavit per servos suos prophetas.

8. Et audivi vocem de cælo iterum loquentem mecum, et dicentem : Vade, et accipe librum apertum de manu angeli stantis super mare et super terram.

9. Et abii ad angelum, dicens ei ut daret mihi librum. Et dixit mihi : Accipe librum, et devora illum; et faciet ama-

16; Am. i, 2-3. — Effet produit par cette voix retentissante : *locuta... tonitrua...* D'après l'usage constant de la Bible, ces sept tonnerres (toujours le chiffre mystique) figurent la voix de Dieu lui-même. Cf. Ps. xxviii, 1 et ss.; Joan. xii, 28-29, etc. La locution *locuta... voces suas* (vers. 4) revient à celle-ci : Ils dirent ce qu'ils avaient à dire. La formule est vague à dessein, puisqu'il va être interdit au voyant de communiquer ce qu'avaient dit les sept tonnerres. — *Ego scripturus...* C.-à-d. : J'étais sur le point d'écrire. En effet, Jean avait reçu l'ordre de noter par écrit tout ce qu'il contemplerait dans sa vision. Cf. i, 11 et 19. — *Signa, σφραγίσσον :* scelle, munis d'un sceau (pour qu'on ne puisse pas savoir ce qu'avaient dit les voix; cf. Dan. xii, 4, 9). Par conséquent : tiens secret. C'est le contraire de xxii, 10. — *Noli scribere...* Dieu ne voulait pas que son prophète révélât immédiatement à l'Église ce qu'il avait entendu.

5-7. Prophétie solennelle de l'ange. — *Levavit manum* (d'après la leçon la plus accréditée du grec : sa main droite)... C'était le geste du serment. Cf. Gen. xiv, 22; Dan. xii, 7. — Surt le serment lui-même, et *juravit...* (vers. 6), prêté au nom du Dieu éternel (*per viventem in...*) et tout-puissant (*qui creavit...*), capable par conséquent d'accomplir le dessein qu'il va révéler à son serviteur. — *Tempus non...*, *sed...* Le temps est opposé ici à l'éternité : Bientôt le temps aura pris fin, et alors l'éternité commencera pour les élus. Ce sens paraît exigé par le vers. 7. Quelques auteurs préfèrent cette

autre interprétation : Il n'y aura plus de délai, de retard, car la consommation finale viendra bientôt. La différence entre ces deux opinions est peu sensible. — *Sed in diebus...* (vers. 7). C.-à-d. : à l'époque où se fera entendre la voix du septième ange. Le pluriel « diebus » marque que cette époque aura une certaine durée, alors même qu'elle annoncera la fin. — *Cum cœperit...* Plus exactement : Lorsqu'il sera sur le point de... — *Consummabitur.* A l'aoriste prophétique dans le grec : le fait est déjà comme réalisé pour l'ange. — *Mysterium...* Le mystère de Dieu, c'est l'ensemble de son plan relatif à l'avenir de l'Église et du monde. — *Sicut evangelizavit per...* Le message confié par Dieu aux prophètes, soit de l'Ancien Testament, soit du Nouveau, est appelé à juste titre un évangile, une bonne nouvelle, puisqu'il prédisait le salut, la rédemption. Pour l'idée, voyez Rom. xvi, 25; Eph. iii, 1-12; Col. i, 26; I Petr. i, 10-12, etc.

8-11. Jean s'assimile le petit livre et reçoit la mission de prophétiser encore. — *Audivi vocem...* La construction du grec est très irrégulière en cet endroit. A la lettre : Et la voix que j'entendis du ciel, parlant de nouveau avec moi, et disant. La Vulgate donne bien le sens. — *Devora illum* (vers. 9). Ordre semblable à celui qui avait été donné autrefois à Ézéchiël (ii, 8-9; iii, 1 et ss.). C'est le signe de l'assimilation spirituelle la plus complète. « Inscris tous visceribus in latitudine cordis tui » (le Vén. Bède). — *Faciet amaricari...*, *sed...* Pour Jean comme pour l'ancien prophète (voyez aussi Jer. xv, 16),

ricari ventrem tuum, sed in ore tuo erit dulce tanquam mel.

10. Et accipi librum de manu angeli, et devoravi illum; et erat in ore meo tanquam mel dulce, et cum devorassem eum, amaricatus est venter meus.

11. Et dixit mihi : Oportet te iterum prophetare gentibus, et populis, et linguis, et regibus multis.

causera de l'amertume dans les entrailles, mais dans ta bouche il sera doux comme du miel.

10. Je pris le petit livre de la main de l'ange, et je le dévorai; et dans ma bouche il était doux comme du miel, mais quand je l'eus dévoré, je sentis de l'amertume dans mes entrailles.

11. Alors on me dit : Il faut que tu prophétises encore devant beaucoup de nations, et de peuples, et de langues, et de rois.

## CHAPITRE XI

1. Et datus est mihi calamus similis virgæ, et dictum est mihi : Surge, et metire templum Dei, et altare, et adorantes in eo.

2. Atrium autem, quod est foris tem-

1. On me donna ensuite un roseau semblable à une verge, et il me fut dit : Lève-toi, et mesure le temple de Dieu, et l'autel, et ceux qui y adorent.

2. Quant au parvis, qui est au dehors

le premier moment de l'absorption de la divine parole est d'une exquise douceur (*tanquam mel*), puisqu'ils sont mis ainsi en communication intime avec le Seigneur. Mais Jean devait ressentir ensuite une vive amertume, parce que le contenu du petit livre se rapportait aux effroyables jugements de Dieu sur le monde; or, l'apôtre au cœur aimant ne pouvait demeurer insensible à tous les maux dont il possédait le secret, et qu'il avait le devoir de proclamer d'avance. Ézéchiel ne passa point par cette épreuve. — *Accipi...*, et *erat...* (vers. 10). Tout a lieu comme l'ange l'avait prédit. — *In ore meo...*, et *cum...* Le narrateur rétablit l'ordre réel des faits, qui avait été renversé par l'esprit céleste. — *Et dixit* (vers. 11). D'après le grec : Ils me disent; avec la signification de « On me dit ». Ces mots introduisent l'injonction principale de Dieu à son serviteur : *Oportet te...* Fortifié par l'assimilation du livre, Jean devra reprendre avec un nouveau courage son rôle prophétique. — *Gentibus et...*, etc. Cf. v, 9<sup>b</sup>; vii, 9; xi, 9, etc. Ici, les tribus sont remplacées par les mots *regibus multis*. A partir du chap. xi, le livre de l'Apocalypse a un caractère plus universel, et nous voyons de nombreux peuples s'y mouvoir; plus bas (cf. xvi, 14; xvii, 9 et ss.; xix, 19 et ss.), Jean fera des prophéties spéciales au sujet de divers rois.

2° Les deux témoins, XI, 1-14.

C'est dans ce passage que nous trouvons indiqué le sort qui attend spécialement le monde juif.

CHAP. XI. — 1-2. Le voyant reçoit l'ordre de mesurer le temple de Dieu. Action symbolique qui rappelle Ez. xl, 3 et ss. — *Datus est...* sans doute par l'intermédiaire d'un ange. — *Calamus* : un roseau servant de mesure. Cf.

Ez. xl, 3; Zach. ii, 1. — *Similis virgæ*. C.-à-d., semblable à un bâton de voyageur. Notre mètre a aussi cette forme. — *Et dictum... mihi*. Le grec a seulement : λέγων, disant. Celui qui remit le roseau à Jean lui adressa les paroles immédiatement citées. — *Metire templum...* : τὸν ναόν, le temple dans le sens strict, le sanctuaire. D'après le vers. 2, le temple de Jérusalem. Il est vrai qu'il avait été détruit depuis environ trente ans, lorsque les oracles de l'Apocalypse furent révélés à l'apôtre; mais il s'agit ici d'un acte symbolique, analogue à celui qui a été mentionné plus haut, vii, 4 et ss., et qui ne se passa qu'en vision. De même que les 144 000 Israélites avaient été marqués au front parce qu'ils étaient la propriété de Dieu, de même « le temple est mesuré pour demeurer invariablement son domaine ». Ce mesurage idéal n'a donc pas lieu en vue de la construction d'un nouvel édifice, comme dans Ézéchiel, xi, 3 et ss., et dans Zacharie, ii, 1, 5, mais pour délimiter ce qui devait demeurer intact. — *Et altare*. De préférence l'autel des holocaustes, dont les dimensions étaient assez considérables. Voyez vi, 9 et les notes (*Atl. arch.*, pl. xviii, fig. 6). Ce grand autel de bronze était placé en avant du sanctuaire, dans le parvis d'Israël (*Atl. arch.*, pl. xcix, fig. 1, 2). — *Adorantes in eo* (dans le temple). C.-à-d., les vrais adorateurs, les Israélites fidèles. C'est à eux directement que pensait le Seigneur, quand il ordonnait de prendre les mesures du temple : il voulait déterminer l'enceinte qui servirait d'aile idéal aux Juifs devenus chrétiens, lorsque le châtiement éclaterait sur le reste du peuple et sur le monde païen. — *Atrium...* (vers. 2). Ce mot désigne les vastes cours qui entouraient les divers édifices du temple de Jérusalem, et qui

du temple, laisse-le, et ne le mesure pas, car il a été abandonné aux gentils; et ils fouleront la ville sainte pendant quarante-deux mois.

3. Et je donnerai à mes deux témoins la mission de prophétiser pendant mille deux cent soixante jours, vêtus de sacs.

4. Ce sont les deux oliviers et les deux chandeliers qui se tiennent devant le Seigneur de la terre.

plum, ejice foras, et ne metiaris illud, quoniam datum est gentibus, et civitatem sanctam calcabunt mensibus quadraginta duobus.

3. Et dabo duobus testibus meis, et prophetabunt diebus mille ducentis sexaginta, amicti saccis.

4. Hi sunt duæ olivæ, et duo candelabra, in conspectu Domini terræ stantes.

figurent ici la grande masse des Juifs demeurés en dehors de la foi en Jésus-Christ et de son Église. — *Ejice foras*. Expression énergique, pour signifier : Laisse de côté. C.-à-d., d'après ce qui suit : Ne le mesure pas, car il sera bientôt livré à la profanation. — *Datum... gentibus*. Ce trait prouve jusqu'à l'évidence qu'il ne saurait être question ici « d'une prise de possession matérielle des parvis » ; en effet, on ne concevrait pas qu'une force ennemie se soit emparée d'eux sans prendre aussi le temple. Comme nous l'avons dit, le sanctuaire et ses cours symbolisent la nation juive. « Cette portion restera fidèle à son Dieu, et l'autre partie, l'Israël charnel (demeurée incrédule à l'égard du Messie), se livrera à l'esprit d'apostasie. C'est le parvis que la gentilité foulera aux pieds. Les adorateurs, autour de l'autel, ne sont autres que les 144 000 qui ont été scellés pour être gardés... Tout le reste est un Israël désormais émancipé de la crainte de Jéhovah et confondu avec les nations païennes. » — *Calcabunt*. Autre locution expressive, employée par le Sauveur lui-même à propos de la ruine matérielle de Jérusalem. Cf. Luc. XXI, 24. La capitale juive avait été en grande partie détruite par Titus ; il ne s'agit donc pas d'elle au sens propre, mais de l'antique théocratie dont elle était autrefois le centre. Celle-ci devait prendre fin irrévocablement. — *Mensibus...* Quarante-deux mois équivalent à trois ans et demi. Si l'on prend ce chiffre à la lettre, il signifie que tel sera le laps de temps qui s'écoulera entre la sixième et la septième trompette. Mais il est plutôt symbolique et indique que, jour par jour, pendant une période relativement courte, les païens se conduiront en maîtres envers les Juifs et les imprèneront totalement de leur esprit. Plus bas, XIII, 5, ce même nombre de jours marquera la durée du règne de l'Antéchrist ; ici, il semble désigner celle qui précédera immédiatement ce règne (cf. vers. 3 ; XII, 6 et 14). En réunissant les deux périodes, on obtient sept années, le temps que Dieu laissera à son Église pour se transfigurer par la souffrance et pour arriver au triomphe final.

3-6. Les deux témoins et la grande puissance qu'ils recevront de Dieu. D'après l'ensemble de tout ce passage, XI, 1-14, le Seigneur les enverra aux Juifs, pour donner à ceux-ci un dernier avertissement, pendant l'occupation de leur ville par les païens. — *Dabo...*C.-à-d. : Je leur donnerai un pouvoir spécial, en vertu duquel ils

exerceront un rôle prophétique (et prophétiseront). — *Duobus testibus*. D'après le sentiment traditionnel, qui remonte jusqu'au second siècle, ces deux témoins du Christ à la fin des temps seraient Enoch et Elie, grands et saints personnages qui ont l'un et l'autre quitté ce monde d'une façon mystérieuse, sans passer par la mort (cf. Gen. v, 24 et Hebr. xi, 5 ; IV Reg. II, 11), mais qui reviendront sur la terre aux derniers jours, pour remplir une mission prophétique auprès des Juifs, et qui mourront martyrs de leur zèle (comp. le vers. 7). Voyez Tertullien, *de Anima*, 50 ; saint Jérôme, *Epist. LIX ad Marcell.* ; saint Grégoire, *Moral.*, XIV, 23, etc. Il ne saurait y avoir de doute au sujet d'Elie, d'après la suite de la description, et surtout d'après Malachie, IV, 5. L'accomplissement que cet oracle du dernier prophète de l'Ancien Testament a reçu en saint Jean-Baptiste (cf. Matth. XVII, 12 ; Luc. I, 17, etc.) n'est que partiel et temporaire, comme l'a dit expressément Notre-Seigneur. Cf. Matth. XVII, 11 et ss. Elle réapparaîtra donc avant le second avènement de Jésus-Christ, et il lui préparera une voie dans les cœurs, avec tout son ancien zèle. Quant à Enoch, saint Jude, 14 et ss., reconnaît aussi son caractère de prophète et de prédicateur de la pénitence, et la croyance juive associe son retour à l'arrivée de la fin du monde. Cependant, à la suite de l'abbé Joachim de Flore (XIII<sup>e</sup> siècle), d'assez nombreux interprètes lui substituent Moïse, au pouvoir spécial duquel la seconde moitié du vers. 6 paraît faire allusion. D'ailleurs, cet éminent personnage, qui représente la loi théocratique, est mentionné avec Élie dans l'oracle de Malachie (IV, 4-5) relatif aux derniers jours du monde. Le grand obstacle à cette opinion consiste en ce que Moïse a déjà passé par la mort. — *Diebus mille...* Période très probablement identique à celle des quarante-deux mois, car ces 1 260 jours équivalent aussi à trois ans et demi. — *Amicti saccis*. Vêtement grossier qui était en quelque sorte classique pour les anciens prophètes. Voyez IV Reg. I, 8 ; Matth. III, 4, etc. — *Duæ olivæ* (vers. 4). Avec l'article dans le grec : les deux oliviers. Ce trait et le suivant, *duo candelabra*, sont empruntés à Zach. IV, 2-14. Dans ce passage du prophète, les deux oliviers sont placés auprès du chandelier à sept branches, qu'ils alimentent d'huile directement. — *In conspectu... stantes* : comme des serviteurs toujours prêts à exécuter les ordres de leur maître. — *Domini terræ* : le

5. Et si quis voluerit eos nocere, ignis exiet de ore eorum, et devorabit inimicos eorum; et si quis voluerit eos lædere, sic oportet eum occidi.

6. Hi habent potestatem claudendi cælum, ne pluat diebus prophetiæ ipsorum; et potestatem habent super aquas convertendi eas in sanguinem, et percutere terram omni plaga quotiescumque voluerint.

7. Et cum finierint testimonium suum, bestia quæ ascendit de abyssonum, et devorabit eos bellum, et vincet illos, et occidet eos.

8. Et corpora eorum jacebunt in plateis civitatis magnæ, quæ vocatur spiritualiter Sodoma, et Ægyptus, ubi et Dominus eorum crucifixus est.

9. Et videbunt de tribus, et populis, et linguis, et gentibus, corpora eorum per tres dies et dimidium, et cor-

5. Et si quelqu'un veut leur faire du mal, un feu sortira de leur bouche et dévorera leurs ennemis; si quelqu'un veut leur faire du mal, il faut qu'il périsse ainsi.

6. Ils ont le pouvoir de fermer le ciel, afin qu'il ne pleuve pas durant les jours où ils prophétiseront; et ils ont le pouvoir, à l'égard des eaux, de les changer en sang, et de frapper la terre de toute sorte de plaies, toutes les fois qu'ils le voudront.

7. Et quand ils auront achevé de rendre leur témoignage, la bête qui monte de l'abîme leur fera la guerre, les vaincra et les tuera;

8. Et leurs cadavres resteront sur les places de la grande cité, qui est appelée spirituellement Sodome et Égypte, où leur Seigneur aussi a été crucifié.

9. Et ceux des tribus, et des peuples, et des langues, et des nations verront leurs cadavres durant trois jours et demi,

Seigneur, auquel la terre appartient. — *St quis... nocere* (vers. 5). Dieu donne à ses deux témoins le moyen de se protéger contre leurs ennemis, jusqu'à ce qu'ils aient accompli leur rôle. —



Olivier sur une monnaie d'Athènes.

*Ignis exiet...* Comp. IV Reg. I, 10 et ss.; Eccl. XLVIII, 1, 3. — *Et si quis...* Répétition de la menace sous une autre forme. — *Stc*: c.-à-d. par le feu du ciel. — *Hi habent...* (vers. 6). Autres pouvoirs qu'ils ont reçus de Dieu pour que leur ministère soit plus efficace. — *Claudendi cælum...*: comme avait fait Elie (cf. III Reg. XVII, 1; Eccl. XLVIII, 2; Luc. IV, 26). *Potestatem super...*: comme autrefois Moïse. Cf. Ex. VII, 19-21; VIII, 2 et ss.

7-10. Leur martyre et la joie que les méchants en ressentiront. — *Cum finierint...*: après l'expiration des 1260 jours (comp. le vers. 3<sup>b</sup>). — *Testimonium...* Ce nom convient fort bien pour désigner leurs fonctions, puisqu'ils seront avant tout les témoins du Christ. Voyez le vers. 3<sup>a</sup>. — *Bestia quæ...* Détail anticipé: la bête (il y a l'article dans le grec) qui est décrite plus loin, XIII, 1-10, et qui représente l'Antechrist. En la mentionnant ici, l'auteur montre la liaison étroite qui existe entre les deux passages. Les témoins et la bête seront donc contempo-

rains. — *De abyssonum*: de l'abîme des mers, d'après XIII, 1; mais aussi du séjour infernal en réalité (cf. IX, 1<sup>b</sup> et le commentaire; XX, 1, 3). — *Adversum eos bellum*. L'Antechrist les traitera comme des ennemis personnels, parce qu'ils seront les prédicateurs du Christ, dont ils prépareront le retour. — *Vincet... et...*: Dieu le permettant ainsi, après qu'ils auront rempli leur rôle. — *Corpora eorum...* (vers. 8). Outrage indigne qu'on fera subir à leur dépouille mortelle. — *In platets*. Au singulier dans le grec: Sur la place; ou bien: Dans la rue. — *Civitas magnæ*. Babylone, en tant qu'elle représente la métropole du monde antichrétien, est ainsi nommée plus bas (cf. XIV, 8; XVIII, 2 et ss.); mais c'est de Jérusalem qu'il est maintenant question, comme il ressort clairement de tout ce passage, et en particulier de la fin de ce verset (*ubi... crucifixus est...*). — *Vocatur spiritualiter*. C.-à-d. d'une manière symbolique, en conformité avec la nature intime de la cité criminelle. — *Sodoma et...* Comp. I, 10, où Jérusalem reçoit le nom infamant de Sodome (voyez aussi Jer. XXXIII, 14; Ez. XVI, 46, etc.). Celui d'Égypte n'est guère moins significatif, car cette contrée était le type des ennemis de Dieu. — *Dominus eorum*: le Seigneur des deux témoins, Jésus-Christ. — *Et videbunt...* Les versets 9-10 décrivent les sentiments qu'éprouveront les adversaires du Christ au sujet de la mort des deux martyrs. Les verbes sont au temps présent dans le grec, ce qui rend la narration très dramatique: Ils voient..., ils ne permettent pas..., ils se réjouissent..., ils envoient... — *Et populus, et...* Voyez X, 10, etc. Ces peuples régnaient en maîtres à Jérusalem, d'après le vers. 2. — *Per tres dies et...* Détail que les uns interprètent littéralement, tandis que d'autres



et ils ne permettront pas que leurs cadavres soient mis dans des tombeaux.

10. Et les habitants de la terre seront dans la joie à leur sujet, et ils se livreront à l'allégresse, et ils s'enverront des présents les uns aux autres, parce que ces deux prophètes auront tourmenté les habitants de la terre.

11. Mais, après trois jours et demi, un esprit de vie venu de Dieu entra en eux; ils se levèrent sur leur pieds, et une grande crainte saisit ceux qui les virent.

12. Et ils entendirent une voix forte venant du ciel, qui leur disait : Montez ici. Et ils monterent au ciel dans la nuée, à la vue de leurs ennemis.

13. A cette même heure il se fit un grand tremblement de terre; et la dixième partie de la ville tomba, et sept mille hommes furent tués dans ce tremblement de terre; et les autres furent saisis de frayeur, et rendirent gloire au Dieu du ciel.

pora eorum non sinent poni in monumentis.

10. Et inhabitantes terram gaudebunt super illos, et jucundabuntur, et munera mittent invicem, quoniam hi duo prophetæ cruciaverunt eos qui habitabant super terram.

11. Et post dies tres et dimidium spiritus vitæ a Deo intravit in eos. Et steterunt super pedes suos, et timor magnus cecidit super eos qui viderunt eos.

12. Et audierunt vocem magnam de cælo, dicentem eis : Ascendite huc. Et ascenderunt in cælum in nube, et viderunt illos inimici eorum.

13. Et in illa hora factus est terræmotus magnus; et decima pars civitatis cecidit, et occisa sunt in terræmotu nomina hominum septem millia; et reliqui in timorem sunt missi, et dederunt gloriam Deo cæli.

l'envisagent comme la figure d'un temps très court. — *Non sinent poni...* : par haine et par mépris. Ne pas recevoir de sépulture a toujours été regardé comme une grande ignominie. Cf. III Reg. xii, 22; Ps. lxxviii, 3, etc. — *Gaudebunt super...* (vers. 10). Les méchants croiront avoir remporté une victoire définitive, grâce à la mort de ces deux puissants ennemis. Le verbe *jucundabuntur* appuie sur la pensée. — *Munera mittent...* En signe de joie et pour se féliciter mutuellement de leur grand succès. Cf. Neh. viii, 10, 12; Esth. ix, 15, 22. — *Cruciaverunt eos...* Les deux témoins avaient tourmenté les impies par leur prédication et par leurs miracles (comp. les vers. 5 et 6).

11-13. Dieu ressuscite les deux martyrs et châtie leurs ennemis; conversion d'un grand nombre de Juifs. — *Spiritus... a Deo*. C.-à-d., le souffle vital, qui vient de Dieu. Cf. Gen. ii, 7. — *Intravit...* Le narrateur parle maintenant au temps passé, parce qu'il contemple l'avenir comme s'il était déjà réalisé. — *Steterunt super...* Détail dramatique, qui rappelle Ezéchiel, xxxvii, 5, 10. — *Timor... super...* En effet, cette résurrection merveilleuse supposait l'intervention de Dieu et faisait présager sa prochaine vengeance. — *Et audierunt...* (vers. 12). Les deux martyrs d'abord, et aussi peut-être les témoins de la scène. — *Ascendite huc*. Au ciel, comme il est dit ensuite en propres termes : *et ascenderunt in...* — *In nube* : portés sur une nuée. Cf. Act. i, 9. — *Viderunt... inimici...* La rage et l'effroi dans l'âme. Ici et au vers. 11<sup>b</sup>, le verbe « *viderunt* » est représenté dans le grec par *θεωπεῖν*, contempler, voir attentivement. — *In illa hora* (vers. 13). Au moment même où les deux martyrs ressuscités montaient

au ciel. — *Terræmotus...* La vengeance divine va s'exercer au moyen de ce fléau, dont trois effets sont notés par l'écrivain sacré. — Les deux premiers furent désastreux : *decima... cecidit, et occisa...* Sur l'expression *nomina hominum*, voyez iii, 4 et le commentaire. — Le troisième effet fut très consolant : *reliquit in timorem...* Contraste avec ix, 20-21. — *Dederunt gloriam...* : en reconnaissant leur aveuglement, et en se soumettant à Dieu avec humilité. Sur cette locution, voyez xiv, 7 et xvi, 9; Jos. vii, 15, etc. On admet assez généralement que ce trait annonce la conversion future des Juifs, pareillement prédite par saint Paul, Rom. xi, 25 et ss. — Dans le Nouveau Testament, le titre *Deo cæli* n'apparaît qu'ici et xvi, 11. Cf. Dan. ii, 18 et 44.

14. Conclusion. Elle nous ramène à ix, 21, c.-à-d. à l'endroit où le récit relatif aux sept trompettes a été interrompu. — *Væ secundum...* Le second malheur avait consisté dans l'invasion des cavaliers dévastateurs, ix, 15 et ss. — *Væ tertium...* C'est lui, croit-on, qui est signalé plus bas, xii, 12.

SECTION II. — L'ÉGLISE DU CHRIST EN LUTTE AVEC LE DÉMON ET SES SUPPLÔTS, XI, 15-XVI, 21.

§ I. — *La femme et le dragon*.  
XI, 15-XII, 18.

1<sup>o</sup> La septième trompette. XI, 15-19.  
Elle va donner le signal, non pas encore de la fin immédiate, mais du début de la fin. Ce passage contient un prélude admirable, analogue à iv, 1-11, à v, 1-14 et à viii, 1-6. Il nous montre « comment ce que la septième trompette doit apporter au monde est préparé dans

14. Væ secundum abiit, et ecce Væ tertium venet cito.

15. Et septimus angelus tuba cecinit, et factæ sunt voces magnæ in cælo, dicentes : Factum est regnum hujus mundi, Domini nostri et Christi ejus, et regnabit in sæcula sæculorum. Amen.

16. Et viginti quatuor seniores, qui in conspectu Dei sedent in sedibus suis, ceciderunt in facies suas, et adoraverunt Deum, dicentes :

17. Gratias agimus tibi, Domine Deus omnipotens, qui es, et qui eras, et qui venturus es, quia accepisti virtutem tuam magnam, et regnasti.

18. Et iratæ sunt gentes, et advenit ira tua, et tempus mortuorum judicari, et reddere mercedem servis tuis prophetis, et sanctis, et timentibus nomen tuum, pusillis et magnis, et exterminandi eos qui corruerunt terram.

14. Le second malheur est passé, et voici, le troisième malheur viendra bientôt.

15. Le septième ange sonna de la trompette, et des voix fortes se firent entendre dans le ciel; elles disaient : L'empire de ce monde a été remis à notre Seigneur et à son Christ, et il régnera dans les siècles des siècles. Amen.

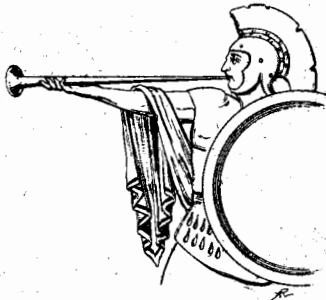
16. Et les vingt-quatre vieillards, qui sont assis devant Dieu sur leurs trônes, se prosternèrent sur leurs visages et adorèrent Dieu, en disant :

17. Nous vous rendons grâces, Seigneur, Dieu tout-puissant, qui êtes, et qui étiez, et qui devez venir, de ce que vous avez pris possession de votre grande puissance et de votre royauté.

18. Les nations se sont irritées, et votre colère est venue, et le moment de juger les morts et de donner leur récompense à vos serviteurs les prophètes, et aux saints, et à ceux qui craignent votre nom, aux petits et aux grands, et d'exterminer ceux qui ont corrompu la terre.

le ciel »: Là-haut, on ne pense qu'à la victoire future de Dieu et du Christ, et on la célèbre d'avance par des chants joyeux.

15. Cri de triomphe dans les régions célestes.



Guerrier sonnant de la trompette.  
(D'après les monuments grecs.)

— *Factum est regnum...* C.-à-d. : Le royaume de ce monde est devenu celui de Dieu (*Domini nostri*) et de Jésus-Christ. En d'autres termes : il n'y a plus d'obstacle désormais à l'établissement du règne complet de Dieu et du Christ sur le monde, tous leurs ennemis ayant succombé, et le royaume de Satan ayant été anéanti. L'expression « son Christ » revient encore plus bas, xii, 10 et au livre des Actes, iv, 26; elle se rattache au Psaume ii, 2 et 6. —

*Regnabit* : à savoir, Dieu le Père, d'après le vers. 17; selon divers auteurs, le Christ, ou tout ensemble Dieu et le Christ, comme dans la phrase que nous venons de lire. — *Amen*. Ce mot conclut les prières du ciel comme celles de la terre. Cf. v, 14; vii, 12, etc.

16-18. Action de grâces et chant de triomphe des vingt-quatre vieillards. — *Qui... sedent in...* Voyez iv, 4 et les notes. Le grec dit de nouveau : sur leurs trônes. — *Gratias agimus...* (vers. 17). Ils félicitent et remercient Dieu de sa complète victoire. — *Qui es, et qui...* La troisième partie de la formule, et *qui venturus...*, n'est probablement pas authentique en cet endroit, non plus qu'au chap. xvi, 5. L'avènement divin est regardé comme un fait maintenant accompli. — *Quia...* Motif de l'action de grâces : Dieu s'est pour ainsi dire muni de force pour attaquer ses ennemis, et il a pris possession de son royaume. — *Et iratæ...* (vers. 18). Écho du Ps. ii, 1; cf. xviii, 1. Ce trait revient en arrière, pour signaler l'obstacle qui s'était opposé jusqu'alors à l'avènement du règne divin. — *Advenit ira...* Le Seigneur a répondu par sa propre colère à celle de ses adversaires. — *Tempus mortuorum...* : l'époque du jugement général et de la fin des temps. — *Et reddere...* Un des éléments essentiels de ce jugement. Cf. xiii, 16 et xix, 18. L'énumération *prophetis, et...* etc. montre qu'aucun des serviteurs fidèles du Seigneur ne sera oublié dans la distribution des récompenses. — L'autre élément : et *exterminandi...* D'après le grec : de détruire ceux qui détruisent. Ce sera un talon terrible.

19. Alors le temple de Dieu s'ouvrit dans le ciel, et l'arche de son alliance fut vue dans son temple; et il se fit des éclairs, et des voix, et un tremblement de terre, et une forte grêle.

19. Et apertum est templum Dei in cælo; et visa est arca testamenti ejus in templo ejus, et facta sunt fulgura, et voces, et terræmotus, et grandio magna.

## CHAPITRE XII

1. Et un grand signe parut dans le ciel : une femme revêtue du soleil, et qui avait la lune sous ses pieds, et sur la tête une couronne de douze étoiles.

2. Elle était enceinte, et elle poussait des cris, étant en travail, et ressentant les douleurs de l'enfantement.

3. Et il parut un autre signe dans le ciel : c'était un grand dragon roux, qui avait sept têtes et dix cornes, et sur ses têtes sept diadèmes.

1. Et signum magnum apparuit in cælo : mulier amicta sole, et luna sub pedibus ejus, et in capite ejus corona stellarum duodecim;

2. et in utero habens, clamabat parturiens, et cruciabat ut pariat.

3. Et visum est aliud signum in cælo : et ecce draco magnus rufus, habens capita septem, et cornua decem, et in capitibus ejus diademata septem.

19. Conclusion solennelle de la scène. — *Aper-tum est...* Le ciel continue d'être représenté sous la figure d'un temple. Cf. IV, 1; VI, 9, etc. — *Visa est arca...* Dans le sanctuaire primitif d'Israël, l'arche formait la partie principale du mobilier sacré (cf. Ex. xxxi, 7 et ss.; Hebr. ix, 4). Elle figurait le trône du Seigneur au milieu de son peuple. Elle est censée exister aussi dans le bienheureux séjour. Son apparition soudaine au moment où vient de commencer le règne éternel de Dieu est très significative : l'alliance est à jamais consommée entre le roi céleste et son peuple; elle est indissoluble. — *Et facta sunt...* Voyez VIII, 5 et XVI, 18. Ce signe menaçant annonçait que Dieu allait réaliser ses desseins terribles contre le monde coupable. — Après cette ouverture grandiose, on croirait que le règne du Seigneur et de son Christ va réellement s'ouvrir; et pourtant, elle ne sert qu'à introduire la vision qui nous présente les trois grands adversaires dont Jésus-Christ devra triompher encore. C'est donc par anticipation que les habitants du ciel ont proclamé « l'issue certaine et prochaine de la lutte entre le ciel et l'enfer ». Ils ont exprimé, « sous une forme concrète on ne peut mieux choisie, cette idée abstraite que la victoire ne saurait être douteuse au moment qu'il plaira à Dieu d'engager le combat. »

2° Apparition de la femme et du dragon. XII, 1-6.

Le chap. XII décrit le premier acte de la lutte finale. De nombreux détails sont manifestement symboliques et n'appartiennent qu'à la vision; mais le sens général se dégage de lui-même.

CHAP. XII. — 1-2. La femme qui doit enfanter le Messie. — *Et signum.* Formule d'introduction. Le signe est appelé grand à cause de

son importance particulière. — *Mulier...* Cette femme est la mère du Christ, d'après le vers. 5. Toutefois, ce n'est pas à la Vierge Marie que s'applique la description, comme on serait porté à le croire tout d'abord, et comme plusieurs interprètes l'ont cru de fait. Une lecture attentive de ce passage ne tarde pas à montrer qu'il s'agit d'un personnage allégorique, d'une mère mystique, car plusieurs des traits signalés par l'auteur (comp. les vers. 2, 4<sup>e</sup>, 6, 13, 14-16) sont évidemment figurés. La naissance du Christ dont parle le vers. 5 est elle-même tout idéale. Aussi devons-nous appliquer ces figures à l'Église, surtout à l'Église de la fin des temps, qui travaillera plus que jamais à faire naître Jésus-Christ dans les âmes. — Le voyant trace un beau portrait de son héroïne : *amicta...* et *luna...* Le soleil lui servait comme d'un vêtement magnifique (cf. Ps. ciii, 2); la lune lui servait de piédestal et les étoiles de couronne. — *Duodecim.* Ce chiffre figure les douze tribus, ces éléments constitutifs de l'Israël idéal. Cf. Gen. xxxvii, 9-10. — *In utero habens.* C'est le trait principal de cette première partie du récit. — *Clamabat...* et *cruciabat...* Imparfais de la durée, qui marquent des souffrances douloureuses et prolongées. Avec une nuance dans le grec : Et elle crie, souffrant des douleurs et étant tourmentée pour enfanter.

3-4. Le dragon apparaît à son tour, horrible et redoutable. Le contraste ne pouvait pas être plus saisissant. — *Et visum est...* Petite introduction semblable à celle du vers. 1. — *Draco.* À l'origine, le mot *δράκων* désignait simplement un serpent. Plus tard, il servit à représenter ce que nous appelons aussi un dragon, c.-à-d., comme dans le cas actuel, un animal monstrueux, dont la forme générale est celle du serpent, mais dont plusieurs membres sont tout à fait

4. Et cauda ejus trahebat tertiam partem stellarum caeli, et misit eas in terram; et draco stetit ante mulierem quae erat paritura, ut cum peperisset, filium ejus devoraret.

5. Et peperit filium masculum, qui recturus erat omnes gentes in virga ferrea; et raptus est filius ejus ad Deum et ad thronum ejus.

6. Et mulier fugit in solitudinem, ubi habebat locum paratum a Deo, ut ibi pascant eam diebus mille ducentis sexaginta.

4. Et sa queue entraînait la troisième partie des étoiles du ciel, et elle les jeta sur la terre. Et le dragon se tint devant la femme qui allait enfanter, afin que, lorsqu'elle aurait enfanté, il dévorât son fils.

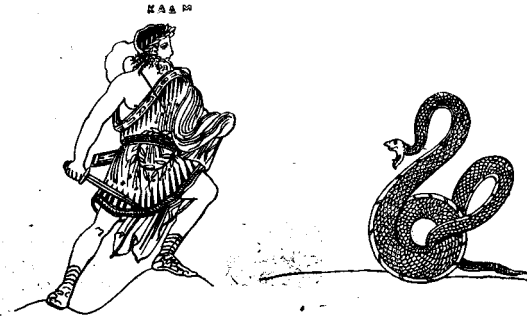
5. Et elle mit au monde un enfant mâle, qui devait gouverner toutes les nations avec une verge de fer; et son fils fut enlevé vers Dieu et vers son trône.

6. Et la femme s'enfuit au désert, où elle avait un lieu que Dieu avait préparé, afin qu'on l'y nourrit durant mille deux cent soixante jours.

extraordinaires. Ce monstre symbolise à n'en pas douter (comp. le vers. 9) le prince des démons, et il est ainsi appelé par allusion à l'histoire de la chute. D'ailleurs, tout ce qui se passe ici entre lui et la femme a sa contrepartie dans la scène racontée Gen. III, 1 et ss. Seulement, les rôles sont changés : Satan est totalement vaincu et la femme remporte, grâce

moment à décrire la forme extérieure du dragon. — *Stetit ante...* : éplant le moment de la naissance de l'enfant, pour le tuer aussitôt. Symbole de la haine que Satan nourrit, depuis sa malédiction de l'Eden, contre « la semence de la femme », c.-à-d. contre le Messie. Cf. Gen. III, 15. Il fait tout ce qu'il peut pour lui nuire et lui enlever son empire sur les hommes; ses efforts en ce sens redoubleront aux derniers jours du monde.

5-6. La femme donne le jour à un fils. — *Peperit...* C'est la figure de la naissance spirituelle, sans cesse répétée, du Christ dans les âmes des fidèles, grâce au ministère de l'Église. Ainsi pensait déjà très justement Primasius. — *Qui recturus...* Mieux : Qui doit paître toutes les nations. Nouvelle allusion au Ps. II, 9. Voyez II, 27 et le commentaire; XIX, 15. Le nouveau-né n'est donc pas le Christ dans son humilité, tel qu'il apparut à Bethléem, mais le Messie tout-puissant et roi du monde entier. — *Raptus...*



Cadmus combattant le dragon. (D'après une peinture grecque.)

au secours divin, un triomphe complet. Le dragon est décrit, lui aussi, en quelques traits vigoureux. — *Magnus* : d'une taille gigantesque. Comp. le vers. 4<sup>a</sup>. — *Rufus*. Couleur qui indique son caractère cruel et sanguinaire. Cf. VI, 4. — *Capita...* et *cornua...* Deux emblèmes de sa force prodigieuse. Le nombre des cornes était de dix, comme pour la bête du chap. VII de Daniel, vers. 7. — *Diademata...* Symbole de l'autorité royale exercée par le dragon. — *Cauda...* *trahebat...* (vers. 4). Tandis qu'il faisait ses évolutions dans le ciel, sa queue heurtait les étoiles et les lançait hors de leur orbite. Cf. Dan. VIII, 10. Ce détail figure encore sa puissance irrésistible. Suivant quelques auteurs, il désignerait les mauvais anges, que Satan a entraînés dans sa chute (comp. le vers. 7); mais le contexte immédiat ne favorise pas cette interprétation, puisque l'auteur se borne pour le

*ad Deum*. Manière de dire que l'enfant était tout à fait en dehors des atteintes du démon. Ce détail aussi démontre que saint Jean n'a pas eu en vue la naissance proprement dite de Jésus, mais sa naissance figurée. — *Mulier fugit...* (vers. 6). Image d'une profonde détresse, en même temps que de la retraite cachée et de la sécurité (*ubi... habebat...*). — *Ut ibi pascant* (le sujet du verbe est indéterminé : on la nourrira)... Allusion aux autres secours providentiels que l'Église de Jésus recevra de Dieu, aussi longtemps que durera sa détresse, pendant la dernière période de son histoire. — *Diebus mille...* Pendant trois ans et demi. Voyez XI, 2-3 et le commentaire.

3<sup>o</sup> Le dragon est vaincu et chassé du ciel. XII, 7-12.

« Cette vision..., qui rappelle l'histoire de la première chute des anges, signifie que Satan,

7. Et il y eut un grand combat dans le ciel : Michel et ses anges combattèrent contre le dragon, et le dragon combattait avec ses anges.

8. Mais ceux-ci ne furent pas les plus forts, et leur place ne fut plus trouvée dans le ciel.

9. Et il fut précipité, ce grand dragon, ce serpent ancien, qui est nommé le diable et Satan, qui séduit le monde entier; il fut précipité sur la terre, et ses anges furent précipités avec lui.

10. Et j'entendis dans le ciel une voix forte qui disait : Maintenant est établi le salut, et la force, et le règne de notre Dieu, et la puissance de son Christ; car il a été précipité l'accusateur de nos frères, qui les accusait devant notre Dieu jour et nuit;

11. et eux-mêmes ils ont vaincu à cause du sang de l'Agneau, et à cause de la parole de leur témoignage, et ils n'ont pas aimé leur vie en face de la mort.

12. C'est pourquoi, réjouissez-vous,

7. Et factum est prælium magnum in cælo : Michael et angeli ejus præliabantur cum dracone, et draco pugnavat et angeli ejus;

8. et non valuerunt, neque locus inventus est eorum amplius in cælo.

9. Et projectus est draco ille magnus, serpens antiquus, qui vocatur diabolus et Satanas, qui seducit universum orbem; et projectus est in terram, et angeli ejus cum illo missi sunt.

10. Et audivi vocem magnam in cælo, dicentem : Nunc facta est salus, et virtus, et regnum Dei nostri, et potestas Christi ejus, quia projectus est accusator fratrum nostrorum, qui accusabat illos ante conspectum Dei nostri die ac nocte;

11. et ipsi vicerunt eum propter sanguinem Agni, et propter verbum testimonii sui; et non dilexerunt animas suas usque ad mortem.

12. Propterea lætamini, cæli, et qui

dans la lutte qu'il soutiendra jusqu'à la fin du monde contre Jésus-Christ et les siens, ne sera jamais vainqueur. »

7-9. Guerre dans les sphères célestes et défaite du prince des démons. — *Factum... prælium...* Ce combat n'a jamais cessé depuis la révolte de Satan; il se renouvellera plus formidable que jamais aux derniers jours, comme il sera dit plus bas, xvi, 13 et ss.; xx, 7 et ss. — *Michael*. Ce glorieux archange, déjà « champion de Dieu » et de son peuple sous l'Ancien Testament (cf. Dan. x, 13, 21; xii, 1), l'est aussi sous la nouvelle alliance; il vient au secours de l'Israël chrétien, menacé par les anges rebelles. Sa lutte contre Satan est aussi mentionnée par saint Jude, 9; mais là il s'agit probablement de sa chute primitive. — *Non valuerunt* (vers. 8). L'issue du combat ne pouvait être douteuse. La défaite des mauvais anges est exposée en termes dramatiques; non seulement ils furent impuissants à vaincre, mais il ne resta pas trace d'eux dans le ciel (*neque locus...*). — Le vers. 9 développe cette pensée en un langage majestueux, et sur le ton du triomphe : *projectus est*. — *Draco ille... serpens...* L'énumération est encore plus solennelle dans le grec, où la plupart des mots sont précédés de l'article. L'épithète *antiquus* nous ramène à la tentation primitive (Gen. iii, 1; cf. Sap. ii, 24 et II Cor. xi, 3). Dans le Talmud aussi, Satan est appelé l'antique serpent. — *Diabolus et Satanas*. Le premier nom est d'origine grecque (διάβολος, le calomniateur); le second, d'origine hébraïque (*Satân*, l'adversaire). Cf. Job, i, 6 et ss. — *Qui seducit...* Cf. xx, 3, 7, 9. C'est par là surtout qu'il est dangereux pour les hommes. — *Projectus est in...* Cf. Luc. x, 18; Joan. xii, 31. La phrase, qui avait

été interrompue pour énumérer les titres de Satan, est maintenant reprise et achevée.

10-12. Chant de triomphe dans le ciel au sujet de la défaite du démon. — *Vocem magnam*. Cf. vi, 6; xi, 12, 15, etc. D'après quelques commentateurs, qui s'appuient sur les mots « *fratrum nostrorum* », cette voix aurait été celle des chrétiens déjà entrés dans la gloire. C'était plutôt celle des anges. — L'adverbe *nunc* est fortement souligné : Maintenant que Satan est vaincu, impulsant. — *Salus, et...*, etc. Les quatre substantifs sont précédés d'un article dans le texte grec : Le salut, la force... Nous avons vu plus haut des formules de louange analogues à celle-ci. Cf. iv, 11; v, 12 et 13; vii, 10, 12; xi, 15. — *Et potestas Christi*. Jésus-Christ peut dire plus que jamais : Toute puissance m'a été donnée dans le ciel et sur la terre. Cf. Matth. xxviii, 18. — *Quia...* Motif de la louange. Les mots *fratrum nostrorum* désignent les hommes, auxquels les esprits célestes donnent aimablement le titre de frères, par sympathie. — *Qui accusabat*. L'emploi de l'indicatif présent dans le grec dénote un fait perpétuel. Sur ce fait, voyez I Par. xxi, 1-2; Job, i, 6 et ss.; ii, 1 et ss.; Ez. iv, 1, etc. — *Et ipsi...* (vers. 11) : à savoir, les frères des anges; les chrétiens fidèles, d'après les mots qui suivent (*vicerunt propter...*). — *Propter sanguinem...* C'est grâce au sang du Christ qu'ils ont pu remporter la victoire. Cf. v, 9 et vii, 14. — *Propter verbum...* Cf. vi, 9. A cause du témoignage courageux qu'ils ont rendu à leur Sauveur. — *Non dilexerunt... usque...* Pour la petée, voyez Luc. xiv, 26 et Joan. xii, 25. Ces chrétiens généreux n'ont pas aimé tellement la vie, qu'ils n'aient été disposés à la sacrifier pour le Seigneur. — *Propterea...*

habitatis in eis. Væ terræ et mari, quia descendit diabolus ad vos, habens iram magnam, sciens quod modicum tempus habet.

13. Et postquam vidit draco quod projectus esset in terram, persecutus est mulierem quæ peperit masculum.

14. Et datæ sunt mulieri alæ duæ aquilæ magnæ, ut volaret in desertum in locum suum, ubi alitur per tempus, et tempora, et dimidium temporis, a facie serpentis.

15. Et misit serpens ex ore suo post mulierem, aquam tanquam flumen, ut eam faceret trahi a flumine.

16. Et adjuvit terra mulierem, et aperuit terra os suum, et absorbit flumen quod misit draco de ore suo.

cieux, et vous qui y habitez. Malheur à la terre et à la mer, car le diable est descendu vers vous avec une grande colère, sachant qu'il n'a que peu de temps.

13. Et quand le dragon vit qu'il avait été précipité sur la terre, il poursuivit la femme qui avait mis au monde l'enfant mâle.

14. Mais à la femme furent données les deux ailes du grand aigle, afin qu'elle s'envolât au désert, dans son lieu, où elle est nourrie pendant un temps, des temps, et la moitié d'un temps, loin de la présence du serpent.

15. Et le serpent lança de sa gueule, après la femme, de l'eau comme un fleuve, afin qu'elle fût entraînée par le fleuve.

16. Mais la terre secourut la femme, et la terre ouvrit sa bouche et engloutit le fleuve que le dragon avait lancé de sa gueule.

*ciel* (vers. 12). La défaite de Satan et son expulsion du céleste séjour sont naturellement une cause de grande allégresse pour le ciel et ses habitants. Au lieu de *qui habitatis...*, le grec porte : Vous qui y avez vos tentes. Voyez VII, 15<sup>b</sup> et les notes; XIII, 6. — *Væ terræ et...* Contraste avec la joie du ciel. La terre sera plus que jamais le théâtre de tous les agissements de Satan, maintenant qu'il a été chassé du ciel par un décret irrévocable. La mer est mentionnée aussi, comme faisant partie du globe terrestre. — *Quia descendit...* : ainsi qu'il a été dit au vers. 9. Circonstance qui doit ajouter à l'effroi des humains : il est descendu *habens iram...*, par suite de sa défaite ignominieuse. De plus, il sait que son pouvoir ne durera que peu de temps : *sciens quod...* Selon toute probabilité, le *modicum tempus* ne diffère pas des trois ans et demi que signale le vers. 14, ni des 1260 jours du vers. 6. Déjà le premier avènement du Christ a singulièrement diminué la puissance de Satan ; le second la ruinera totalement, en le chassant lui-même à jamais dans l'abîme éternel. Cf. xx, 9-10.

4<sup>e</sup> Haine du dragon contre la mère mystique du Christ. XII, 13-18.

Il se met immédiatement à l'œuvre, ainsi que le vers. 12<sup>b</sup> le faisait pressentir. Nous avons ici la suite de la description commencée au vers. 6, et momentanément interrompue.

13-16. Le dragon essaye en vain de nuire à l'Église, car elle est l'objet de la protection particulière de Dieu. — *Postquam vidit...* Lorsqu'il se rendit bien compte de l'étendue de sa défaite. — *Datæ sunt... alæ...* (vers. 14). Le grec a un double article : Les deux ailes du grand aigle lui furent données. Frappant symbole du secours accordé par le ciel à la mère mystique du Christ. L'image représente la ra-

pidité de la fuite, et par conséquent la sécurité la plus entière. — *Ut... in desertum*. Des mots *in locum suum et ubi alitur...*, il ressort que l'écrivain sacré a en vue la même retraite qu'au vers. 6. L'alimentation mystérieuse de la femme se rapporte à tous les moyens par



Aigle sur une monnaie grecque.

lesquels le Christ soutient et défend son Église. — *Per tempus... et... et... C.-à-d.*, d'après le sentiment le plus vraisemblable, pendant une année, deux années et la moitié d'une année. L'expression est empruntée à Daniel, VII, 25 (voyez le commentaire). Le sens est : jusqu'à l'avènement du Christ. — *Et misit...* (vers. 15), *et adjuvit...* (vers. 16). Autres figures, soit de la haine profonde de Satan et de sa violence perfide, soit de la protection incessante et toute puissante du Seigneur. La terre personnifiée joue un rôle compatissant. Comparez Num. xvi, 30-33, comme contraste.

17-18. Ne pouvant se venger sur la mère du Christ, le dragon l'attaque dans ses autres enfants.

17. Et le dragon fut irrité contre la femme, et il alla faire la guerre à ses autres enfants, qui gardent les commandements de Dieu, et qui ont le témoignage de Jésus-Christ.

18. Et il se tint sur le sable de la mer.

17. Et iratus est draco in mulierem, et abiit facere prælium cum reliquis de semine ejus, qui custodiunt mandata Dei, et habent testimonium Jesu Christi.

18. Et stetit supra arenam maris.

## CHAPITRE XIII

1. Je vis ensuite monter de la mer une bête qui avait sept têtes et dix cornes, et sur ses cornes dix diadèmes, et sur ses têtes des noms de blasphème.

2. Et la bête que je vis était semblable à un léopard, et ses pieds étaient comme les pieds d'un ours, et sa gueule, comme la gueule d'un lion; et le dragon lui donna sa force et une grande puissance.

3. Et je vis une de ses têtes comme

1. Et vidi de mari bestiam ascendentem, habentem capita septem et cornua decem, et super cornua ejus decem diademata, et super capita ejus nomina blasphemiarum.

2. Et bestiam quam vidi similis erat pardo, et pedes ejus sicut pedes ursi, et os ejus sicut os leonis; et dedit illi draco virtutem suam et potestatem magnam.

3. Et vidi unum de capitibus suis

— Les mots *cum reliquis de semine...* font évidemment allusion à Gen. III, 15; ils désignent ici tous les chrétiens fidèles. — *Qui custodiunt...* Locution fréquente dans les écrits de saint Jean. Voyez en particulier I Joan. II, 3; III, 22, 24, etc. — *Et habent...* Autre marque de fidélité. Cf. VI, 9; XIV, 12, etc. C.-à-d.: ceux qui adhèrent fortement à l'évangile. — *Et stetit...* (vers. 17). C'est la leçon la mieux garantie. On lit dans plusieurs manuscrits grecs: Et je me tins sur le sable de la mer. Si cette variante était authentique, le théâtre de la vision aurait tout à coup changé pour le voyant. Mais c'est du dragon qu'il s'agit, et il est dit qu'il se tint *supra arenam maris*, parce que l'Antechrist, son principal suppôt dans la guerre contre les chrétiens, va bientôt sortir du sein de la mer (cf. XIII, 1).

§ II. — La bête qui vient de la mer et celle qui vient de la terre. XIII, 1-18.

Elles prendront l'une et l'autre une part prépondérante à la lutte contre le Christ et son Église, aux derniers jours du monde.

1° La bête qui vient de la mer. XIII, 1-10.

CHAP. XIII. — 1-2. Description de cet être malfaisant. — *De mari*. C'est de la mer aussi (au figuré: de l'océan toujours agité des peuples) que sortirent, d'après Daniel, VII, 3, les quatre bêtes qui figuraient les quatre grands empires du monde. — *Bestiam*. L'emploi de cette expression (θηρίον) montre que, dans l'être en question, le caractère bestial devait dominer, à la place des sentiments humains. — *Capita... et cornua...* La bête ressemblait en cela au dragon

(cf. XII, 3<sup>b</sup>). Fait très naturel, puisqu'elle tenait de lui son pouvoir (comp. les vers. 2, 4 et 5), et qu'elle devait être son agent principal dans sa lutte contre l'Église. — *Decem diademata*. Autant de diadèmes que de cornes. Le dragon n'en avait que sept, car il les portait sur chacune de ses têtes. — *Super capita... nomina...* Cf. XVII, 3 et Dan. VII, 7<sup>b</sup>. La bête se présentait ainsi dès l'abord comme étant opposée à Dieu en principe. — *Similis erat...* (vers. 2). Elle était donc elle-même un être monstrueux, qui avait des éléments communs avec plusieurs animaux féroces. Le corps était celui d'un léopard; les pieds, ceux d'un ours; la gueule (sans doute la tête aussi), celle d'un lion. Elle était donc comme une combinaison des trois animaux que Daniel avait contemplés dans sa vision (Dan. VII, 4-6). — *Dedit illi...* Au lieu de *virtutem suam*, le grec porte: (Il lui donna) son trône. On ne peut guère douter que cette bête, munie de toute la puissance de Satan et siégeant sur son trône, ne soit la figure de l'Antechrist. Tel a été le sentiment commun des commentateurs chrétiens, depuis les temps les plus anciens jusqu'à nos jours (voyez Cornelius à Lap., h. l.); en outre, le rôle joué par elle est entièrement conforme au portrait célèbre que saint Paul a tracé de l'Antechrist. (II Thess. II, 3-11).

3-4. Ses succès auprès des habitants de la terre. — La formule et *vidi* manque dans le grec; elle a été insérée dans notre version latine pour rendre le sens plus clair. — *Unum de capitibus... quasi...* Le narrateur attache une importance réelle à ce détail, car il y

quasi occisum in mortem; et plaga mortis ejus curata est, et admirata est universa terra post bestiam.

4. Et adoraverunt draconem, qui dedit potestatem bestię; et adoraverunt bestiam, dicentes : Quis similis bestię ? et quis poterit pugnare cum ea ?

5. Et datum est ei os loquens magna et blasphemias; et data est ei potestas facere menses quadraginta duos.

6. Et aperuit os suum in blasphemias ad Deum, blasphemare nomen ejus, et tabernaculum ejus, et eos qui in cœlo habitant.

7. Et est datum illi bellum facere cum sanctis, et vincere eos; et data est illi potestas in omnem tribum, et populum, et linguam; et gentem.

8. Et adoraverunt eam omnes qui inhabitant terram, quorum non sunt scripta

blesée à mort; mais cette blessure mortelle fut guérie, et la terre entière fut dans l'admiration, à la suite de la bête.

4. Et ils adorèrent le dragon, qui avait donné la puissance à la bête; et ils adorèrent la bête, en disant : Qui est semblable à la bête ? et qui pourra combattre contre elle ?

5. Et il lui fut donné une bouche qui proférait des paroles orgueilleuses et des blasphèmes; et le pouvoir lui fut donné d'agir pendant quarante-deux mois.

6. Et elle ouvrit la bouche pour blasphémer contre Dieu, pour blasphémer son nom, et son tabernacle, et ceux qui habitent dans le ciel.

7. Il lui fut aussi donné le pouvoir de faire la guerre aux saints, et de les vaincre; et la puissance lui fut donnée sur toute tribu, sur tout peuple, sur toute langue et toute nation.

8. Et tous les habitants de la terre l'adorèrent, ceux dont les noms n'ont

reviendra plus bas jusqu'à trois fois (comp. les vers. 12<sup>b</sup>, 14<sup>b</sup> et XVII, 11). La blessure provenait d'un coup de glaive, d'après le vers. 14. — Le trait *ὡς ἐσφαγμένην* (*quasi occisum*) a été mentionné ci-dessus, v. 8, à propos de l'Agneau. — *Plaga mortis*. C.-à-d., une blessure mortelle par elle-même, et devant aboutir fatalement à la mort, si elle n'était guérie par un miracle. — *Curata est*. Vraisemblablement par le dragon. — *Admirata... terra*. Cf. XVII, 8. Cet éclatant prodige excita l'admiration de la terre entière, devenue imple, hostile à Dieu, et amena la plupart des hommes aux pieds soit du dragon, soit de la bête : *adoraverunt... et...* (vers. 4). — Une de leurs acclamations en l'honneur de la

5-6. Ses blasphèmes contre Dieu. Cf. II Thess. II, 4. — *Os loquens...* Cf. Dan. VII, 8. *Magna* : des paroles orgueilleuses. *Blasphemias* : des blasphèmes proprement dits. — *Potestas facere* : le pouvoir d'agir. Peut-être, comme dans Dan. VIII, 24 et XI, 20, 30, 32, le verbe *ποιεῖν* est-il employé d'une manière absolue, pour signifier : accomplir des choses merveilleuses. — *Menses quadraginta...* Voyez XI, 2-3 et les notes. — *Aperuit os...* (vers. 6). Munie des pleins pouvoirs de Satan, la bête se met à l'œuvre. L'objet de sa haine fanatique, c'est tout d'abord Dieu lui-même, son nom sacré, son temple céleste (*tabernaculum...*), avec tous les habitants du ciel (*habitant*; le grec *σκηνοῦντας*; ramène la figure d'une tente, comme plus haut, XII, 12, etc.).



Scène de meurtre. (D'après un vase peint.)

bête est citée par l'écrivain sacré : *Quis similis... et quis... ?* Cf. XVIII, 8. « Sorte de parodie blasphématoire des paroles qu'on lit dans plusieurs psaumes » (cf. Ps. XXXIV, 10; LXX, 19; LXXXVIII, 9).

7-8. Sa guerre sans trêve contre les chrétiens et ses conquêtes rapides. — *Datum est*. Pour la troisième fois depuis le vers. 5. Mais il s'agit ici d'une permission de Dieu, car personne ne pourrait faire la guerre à l'Église contre sa volonté. — *Bellum... et vincere...* Cf. Dan. VII, 21. Les « saints » ne diffèrent pas des chrétiens. — *Potestas in...* Le suppôt de Satan devient le maître du monde. Sur l'énumération *tribum et...*, etc., voyez v. 9<sup>b</sup> et le commentaire. — *Et adoraverunt...* (vers. 8). Le vers. 4 a décrit le début de cette adoration sacrilège, qui fait maintenant de rapides progrès. — Sur la métaphore *quorum...*

*non... scripta...*, voyez III, 5 et les notes. — *Libro vitę Agni* : le livre de vie qui appartient à l'Agneau, et qui contient la liste de ceux qu'il a rachetés. — *Occisus... ab origine...* Expression remarquable, qui a beaucoup d'analogie



pas été inscrits, depuis la création du monde, dans le livre de vie de l'Agneau qui a été immolé.

9. Si quelqu'un a des oreilles, qu'il entende.

10. Celui qui aura conduit en captivité, s'en ira en captivité; celui qui aura tué avec l'épée, il faut qu'il soit tué par l'épée. C'est ici qu'est la patience et la foi des saints.

11. Je vis aussi une autre bête qui montait de la terre, et qui avait deux cornes semblables à celles d'un agneau; et elle parlait comme le dragon.

12. Et elle exerçait toute la puissance de la première bête en sa présence; et elle fit que la terre et ses habitants adorèrent la première bête, dont la blessure mortelle avait été guérie.

13. Elle fit de grands prodiges, jusqu'à faire descendre le feu du ciel sur la terre, en présence des hommes.

14. Et elle séduisit les habitants de la terre, à cause des prodiges qu'il lui

nomina in libro vitæ Agni, qui occisus est ab origine mundi.

9. Si quis habet aures, audiat.

10. Qui in captivitatem duxerit, in captivitatem vadet; qui in gladio occiderit, oportet eum gladio occidi. Hic est patientia et fides sanctorum.

11. Et vidi aliam bestiam ascendentem de terra, et habebat cornua duo similia agni, et loquebatur sicut draco.

12. Et potestatem prioris bestie omnem faciebat in conspectu ejus; et fecit terram, et habitantes in ea, adorare bestiam primam, cujus curata est plaga mortis.

13. Et fecit signa magna, ut etiam ignem faceret de celo descendere in terram in conspectu hominum.

14. Et seduxit habitantes in terra, propter signa quæ data sunt illi facere

avec I Petr. 1, 19-20 (voyez le commentaire). Cependant, en rapprochant ce passage de XVII, 8, divers interprètes pensent qu'il vaut mieux rattacher les mots « ab origine mundi » au verbe « sunt scripta »; dans ce cas, c'est le salut individuel des hommes, et non l'immolation de l'Agneau, qui aurait été dévoilé dès avant l'origine du monde.

9-10. Avertissement solennel. — Il est introduit par la formule *si quis... aures... Voyez xi, 7 et les notes. — Qui in... qui in gladio...* (vers. 10). Telle que nous la lisons dans la Vulgate et dans un assez grand nombre de manuscrits grecs, cette parole rappelle la réflexion analogue que Jésus adressa à Pierre dans le Jardin de Gethsémani (cf. Matth. xxvi, 52). Le sens serait donc : Chrétiens persécutés, prenez patience; vos ennemis et vos bourreaux auront leur tour, car « il y a une juste rémunération ». Mais, du moins pour la première partie, la leçon la mieux accréditée du texte original est la suivante : Si quelqu'un en captivité (sous-ent. : doit aller), en captivité il va. Par conséquent : Que celui qui est destiné à la captivité aille en captivité; que celui qui est destiné à être tué par le glaive soit tué par le glaive. C.-à-d., acceptez la sort qui vous est destiné par la Providence. Cf. Jer. xv, 2 et XLII, 11. Cette interprétation est favorisée par la phrase suivante : *Hic est...* C'est en cela, c.-à-d., dans l'acceptation généreuse de la captivité, de la mort, que consistent et que doivent se manifester la patience et la foi des amis de Dieu.

2° La bête qui vient de la terre. XIII, 11-18.

11. Elle est brièvement décrite; l'auteur insistera de préférence sur son caractère moral,

dans les vers. 12 et ss. Plus bas (xvi, 13; xix, 20 et xx, 10) elle reçoit le nom de faux prophète. — *De terra*. L'autre bête était sortie « de mari » (comp. le vers. 1), des vagues orageuses; celle-ci provient d'un élément plus calme. — *Cornua duo*. Deux seulement, au lieu de dix (comp. le vers. 1 et XII, 3); indice d'une puissance beaucoup moins grande, et aussi d'une nature moins violente, quoique aussi perfide au fond. C'est surtout par la séduction que le faux prophète arrivera à ses fins. — *Similia agni*. Sans article dans le grec : Semblables à un agneau; c.-à-d., aux cornes d'un agneau. Il n'est pas vraisemblable qu'il y ait ici la moindre allusion à l'Agneau divin. — *Loquebatur sicut...* La seconde bête n'avait donc que les apparences de la douceur; en réalité, ses dispositions étaient identiques à celles du dragon et de l'Antechrist.

12-18. Sa puissance et ses succès Imples. — *Potestatem prioris...* Voyez les vers. 5-7. C'est sans doute aussi du dragon qu'elle tenait ce pouvoir. — *In conspectu ejus*. D'où il suit qu'elle était au service de l'autre bête, de l'Antechrist. — Elle lui procura des partisans et des adorateurs nombreux : *fecit... adorare...* Sur le trait *cujus curata est...*, voyez les vers. 3 et les notes. — *Fecit signa...* (vers. 13). Fait prédit par Jésus-Christ pour la fin des temps. Cf. Matth. xxiv, 24; Marc. xiii, 22. — Un exemple de ces prodiges est signalé : *ut etiam ignem...* Voyez xi, 5; III Reg. xviii, 38. — *Et seduxit...* (vers. 14) : au moyen de ces signes trompeurs, qui agissent vivement sur l'imagination des hommes. — Autre détail spécial, pour montrer jusqu'où alla l'audace de la bête

in conspectu bestiae, dicens habitantibus in terra ut faciant imaginem bestiae, quae habet plagam gladii, et vixit.

15. Et datum est illi ut daret spiritum imagini bestiae, et ut loquatur imago bestiae, et faciat ut quicumque non adoraverint imaginem bestiae, occidantur.

16. Et faciet omnes, pusillos et magnos, et divites et pauperes, et liberos et servos, habere characterem in dextera manu sua, aut in frontibus suis,

17. et ne quis possit emere aut vendere, nisi qui habet characterem, aut nomen bestiae, aut numerum nominis ejus.

18. Hic sapientia est. Qui habet intellectum, computet numerum bestiae; numerus enim hominis est, et numerus ejus sexcenti sexaginta sex.

a été donné de faire en présence de la bête, en disant aux habitants de la terre de faire une image à la bête, qui a la blessure de l'épée et qui a repris vie.

15. Et il lui fut donné de mettre le souffle vital dans l'image de la bête, afin que l'image de la bête pût parler, et faire que tous ceux qui n'adoreraient pas l'image de la bête fussent mis à mort.

16. Elle fera encore que tous, petits et grands, riches et pauvres, libres et esclaves, reçoivent une marque sur leur main droite ou sur leur front,

17. et que personne ne puisse acheter ni vendre, s'il n'a la marque ou le nom de la bête, ou le chiffre de son nom.

18. C'est ici qu'est la sagesse. Que celui qui a de l'intelligence calcule le nombre de la bête; car c'est un nombre d'homme, et son nombre est six cent soixante-six.

symbolique : *dicens... ut faciant...* Ce trait rappelle la statue gigantesque de Nabuchodonosor (Dan. III, 5 et ss.), qu'on devait pareillement adorer sous peine de mort. — *Ut daret spiritum...* (vers. 15) : le souffle vital, la respiration; c.-à-d. la vie. — *Et ut loquatur...* Conséquence naturelle du fait qui précède. — Une pratique idolâtrique d'un genre spécial était enjointe, vers. 16 : *faciet omnes* (tous sans exception, comme l'indique l'énumération *pusillos et... et...*) *habere characterem...* Le mot grec *χάραγμα* (de la racine *χαράσσω*, je grave) désigne une marque semblable à celle qu'on gravait, au moyen d'un fer brûlant, sur la chair des esclaves. Les païens se faisaient parfois marquer ainsi du signe de leur dieu favori, pour indiquer qu'ils lui appartenaient corps et âme. Comp. VII, 3 et ss., où le socle de Dieu a été imprimé sur le front de ses fidèles serviteurs. —



Marque idolâtrique portée au front. (Orient moderne.)

en demeure d'apostasier ou de se révéler eux-mêmes. — *Characterem, aut..., aut...* On voit par là que le *χάραγμα* était probablement un signe symbolique, puisqu'on le distingue soit du nom, soit du chiffre de la bête. — *Bestiae*. Non pas la seconde, mais la première, l'Antechrist, comme il est dit formellement plus bas, XIX, 20. — *Hic sapientia...* (vers. 18). C.-à-d. : C'est ici une affaire de sagesse; compiler le chiffre de la bête appartient aux sages et aux habiles, —

*Qui habet...* Il y a comme un défi dans cette parole; d'où il suit que le problème proposé n'est pas absolument insoluble, quoiqu'il rencontre d'énormes difficultés pour nous. — La locution *numerus... hominis est* paraît signifier, d'après XXI, 17<sup>b</sup> : On arrive à trouver ce nombre par la méthode ordinaire que les hommes emploient pour calculer. — Le chiffre de la bête est indiqué : *sexcenti...* D'après une très ancienne variante, dont saint Irénée parlait déjà (*adv. Hæc.*, v, 30) pour la rejeter, on lit 616 au lieu de 666. Elle n'a pour elle, actuellement encore, qu'un nombre très minime de témoins. — Quelle est la signification de ce nombre? On a étonnamment écrit sur ce point, et, il faut bien le reconnaître en face des opinions multiples et contradictoires qui se sont formées dès l'origine, sans arriver à un résultat sérieux. Voici du moins le point de départ vraisemblable de ce nombre mystérieux. Chez les anciens, et particulièrement chez les Hébreux, les Grecs et les Latins, on se servait des lettres de l'alphabet en guise de chiffres; ce qui suggéra à maint auteur juif la pensée de chercher (et l'on trouve toujours, quand on cherche de la sorte, avec une idée préconçue) des nombres mystiques dans les saints Livres, d'après le procédé appelé par les rabbins *gematria*, c.-à-d., géométrie ou mathématiques. En additionnant la valeur numérique des lettres employées dans tel passage, on obtenait un chiffre, et avec les lettres qui représentaient le total, on trouvait un nom. Il est probable que saint Jean fait allusion ici à un procédé de ce genre, et c'est en ce sens qu'ont eu lieu, depuis les premiers siècles, les calculs de nombreux commentateurs pour trouver le nom de l'Antechrist. On est généralement d'accord aujourd'hui pour reconnaître qu'on ne doit pas faire en dehors de l'hébreu et du grec les recherches en question :

CHAPITRE XIV

1. Je regardai, et voici, l'Agneau se tenait sur la montagne de Sion, et avec lui cent quarante-quatre mille *personnes*, qui avaient son nom et le nom de son Père écrit sur leur front.

2. Et j'entendis une voix qui venait du ciel, semblable au bruit de grandes eaux, et semblable au bruit d'un grand tonnerre; et la voix que j'entendis était comme celle de harpistes qui jouent de leurs harpes.

3. Ils chantaient comme un cantique nouveau devant le trône, et devant les quatre animaux et les vieillards; et personne ne pouvait chanter ce cantique,

1. Et vidi, et ecce Agnus stabat supra montem Sion, et cum eo centum quadraginta quatuor millia, habentes nomen ejus, et nomen Patris ejus scriptum in frontibus suis.

2. Et audivi vocem de caelo, tanquam vocem aquarum multarum, et tanquam vocem tonitruï magni; et vocem, quam audivi, sicut citharædorum citharizantium in citharis suis.

3. Et cantabant quasi canticum novum ante sedem, et ante quatuor animalia et seniores; et nemo poterat dicere canticum, nisi illa centum qua-

d'une part, en effet, l'hébreu était la langue maternelle de l'auteur de ce livre, et c'est dans cet idiomе surtout qu'étaient faites les supputations dont nous avons parlé; d'autre part, le grec est la langue de l'Apocalypse et de ses premiers lecteurs. Par là même sont annulés les calculs de Bossuet (DIOCLĒS AVGVSTVS) et d'autres, qui ont pris le latin pour point de départ. En grec, les mots Ἀρσένιος (Latin, c.-à-d. Romain; l'empire romain) et Τείτων (Titan) étaient les solutions favorites de saint Irénée, de saint Hippolyte (*de Antichr.*, 50), d'André de Césarée, etc. On a aussi trouvé, dans cette langue, Ἀποστάτης (Apostat, c.-à-d. Julien l'Apostat), Βεβεδήκτος (Béni: par antiphrase, c.-à-d. maudit), etc. En hébreu, les solutions les plus ingénieuses sont רוֹמִיִּים (Rômiî, s.-ent. *malhât*; l'empire romain), נֶרֶן קֶסַר (Nérôn Qésar; c.-à-d. Néron César). Mais la plupart de ces solutions nous ramènent au passé, tandis que c'est à l'avenir qu'appartient l'Antechrist. Nous ne parlons pas de celles qui ont obtenu comme résultat les noms de Genséric, de Mahomet, de Luther, de Calvin, de Louis XIV, de Napoléon, et même, sous la plume d'exégètes protestants, de tel ou tel pape. On voit, par ces exemples qu'il serait aisé de multiplier, combien tout cela est incertain. Aussi dirons-nous avec Bellarmin: « Verissima igitur sententia est eorum qui ignorantiam suam contententur. » Voyez les grands commentateurs, et F. Vigonroux, *les Livres saints et la critique rationaliste*, t. V, p. 580 et ss. de la 5<sup>e</sup> édition, Paris, 1902. Du moins, lorsque l'Antechrist viendra, les chrétiens d'alors pourront sans doute l'identifier d'après ce signe; c'est pour eux surtout qu'il a été donné, comme le disaient déjà les anciens commentateurs André de Césarée et Arétas.

§ III. — Prédiction du triomphe des bons et du châtiement des méchants. XIV, 1-20.

Elle est présentée sous la forme de trois tableaux très consolants, destinés à « fortifier les croyants, que pourraient ébranler les terribles perspectives » décrites dans les chap. xii et xiii. Les encouragements de ce genre ne manquent jamais dans notre livre, à la suite des prédictions les plus sombres.

1<sup>o</sup> L'Agneau entouré de nombreux élus. XIV, 1-5.

CHAP. XIV. — 1. Il apparaît avec eux sur la colline de Sion. — *Stabat*. Non plus « tanquam oculus » (cf. v, 6), mais comme un roi glorieux, au milieu de sa cour toute resplendissante. — *Supra montem*... Il fut aisé au voyant de reconnaître cette colline célèbre, qu'il avait vue si souvent de ses yeux corporels. Elle est ici un symbole de l'Église, figurée sous les traits d'une citadelle imprenable. — *Centum quadraginta*... D'après de nombreux auteurs, les mêmes 144 000 qu'au chap. vii, vers. 4 (voyez les notes). D'après ce sentiment, les 144 000 seraient pour ainsi dire un noyau symbolique, figurant tous les élus. Mais, soit à cause du manque de l'article dans le grec (en disant: Et avec lui 144 000..., et non: les 144 000, l'auteur ne semble pas parler d'eux comme de personnes déjà connues de ses lecteurs), soit parce que les versets 3-5 paraissent désigner une élite parmi les rachetés et non pas l'Église tout entière, d'autres commentateurs supposent, peut-être à juste titre, qu'il ne s'agit pas absolument des mêmes hommes. — *Nomen ejus et... Patris*. L'Agneau continue d'être traité comme l'égal du Père.

2-3. Le cantique nouveau. — *Tanquam...*, *tanquam... et, sicut...* Les deux premières expressions signifient que les sons entendus étaient

draginta quatuor millia, qui empti sunt de terra.

4. Hi sunt qui cum mulieribus non sunt coinquinati, virgines enim sunt. Hi sequuntur Agnum quocumque ierit. Hi empti sunt ex hominibus primitiæ Deo et Agno ;

5. et in ore eorum non est inventum mendacium, sine macula enim sunt ante thronum Dei.

6. Et vidi alterum angelum volantem per medium cæli, habentem evangelium

si ce n'est ces cent quarante-quatre mille qui ont été rachetés de la terre.

4. Ceux-là ne se sont pas souillés avec des femmes, car ils sont vierges. Ceux-là suivent l'Agneau partout où il va. Ceux-là ont été rachetés d'entre les hommes comme prémices pour Dieu et pour l'Agneau,

5. et dans leur bouche il ne s'est pas trouvé de mensonge, car ils sont sans tache devant le trône de Dieu.

6. Je vis ensuite un autre ange, qui volait par le milieu du ciel, portant

très retentissants ; la troisième, qu'ils formaient un concert mélodieux. — *Quasi* (ce mot manque dans un certain nombre de manuscrits grecs)... *novum*. Comme plus haut, v, 9 (voyez les notes). — *Ante sedem, et...* Cf. IV, 2 et ss. C'est donc



Jeunes de harpe et de cithare. (D'après les monuments grecs.)

dans les parvis célestes que le cantique se fit entendre tout d'abord. Mais les 144 000 élus se mirent aussi à le chanter. — *Et nemo poterat...* : de même que personne, excepté l'Agneau, n'avait été capable d'ouvrir le rouleau sacré. Cf. v, 3. — *Qui empti...* Rachetés par Jésus-Christ, au prix de son sang. Cf. v, 9<sup>b</sup>.

4-5. Éloge des 144 000, et raison pour laquelle ils sont les privilégiés de l'Agneau. — *Hi sunt...* Le pronom οὗτοι est répété trois fois de suite, avec une insistance significative : ceux-ci, et eux seulement. Les trois phrases qu'il ouvre sont parallèles : la première vante la chasteté des 144 000 ; la seconde marque l'intimité de leurs relations avec l'Agneau ; la troisième relève leur esprit de vérité et de sainteté. — *Cum mulieribus non...* « Les passages Matth. XIX, 12 et I Cor. VII, 1 et ss. prouvent, lorsqu'on les interprète loyalement, qu'un célibat inspiré par la piété et dénué d'égoïsme fournit des moyens particuliers pour servir Dieu. Le saint état du mariage n'est nullement déprécié ici ; mais le mariage a été abaissé, par la chute, des hauteurs où Dieu avait voulu le placer (cf. Gen.

III, 16), et ainsi, comme d'autres choses que Dieu avait créées très bonnes, il a ses propres misères et ses péllis. » Nous empruntons volontiers cette excellente réflexion à un exégète protestant contemporain. Elle rend fort bien compte de la parole de l'apôtre. — *Virgines enim...* C'est la répétition de la même pensée, sous une forme positive. Si les 144 000 compagnons de l'Agneau représentent, comme nous le croyons, l'élite des chrétiens de la fin des temps, il n'y a aucune raison de restreindre la signification du mot « vierges », comme s'il était opposé à la débauche et désignait simplement une vie chaste en général, qu'on ait été marié ou non. S'il symbolisait l'Église entière, il est évident qu'il ne s'agirait pas de la virginité dans le sens strict. En tout cas, il n'est certainement pas loisible de prendre ce mot au figuré, comme s'il marquait l'abstention de toute participation à l'idolâtrie. — *Sequuntur... quocumque...* Cette élite virgine forme donc sans cesse la cour de l'Agneau. — *Empti ex...* Cette

locution est plus précise que « empti de terra » (comp. le vers. 3<sup>b</sup>). — *Primitiæ, ἀπαρχή* : comme un don consacré à Dieu d'une façon toute spéciale ; comme « une portion choisie et distinguée ». Ce trait semble bien montrer qu'il est question d'une élite dans ce passage. — *In ore eorum...* (vers. 5). Écho du Psaume XXXI, 2. Cf. Soph. III, 13 ; Mal. II, 8, etc. — *Sine macula...* Les mots *enim* et *ante thronum Dei* ne sont probablement pas authentiques. « Ils sont sans tache » : cette petite phrase vigoureuse paraît avoir été la leçon primitive.

2° Trois anges annoncent la prochaine exécution des jugements divins. XIV, 6-13.

6-7. L'ange de l'évangile éternel. — *Alterum...* un ange distinct de tous ceux qui nous ont été présentés jusqu'ici. — *Per medium...* Au zénith, comme plus haut (cf. VIII, 13). — *Evangelium æternum*. Expression remarquable, pour désigner, d'après le contexte, « l'éternelle vérité qu'il n'y a de salut que dans la crainte et dans l'adoration du seul vrai Dieu. » Comme celui du Christ, cet évangile est immuable, irrévocable. — Les mots *super omnem...*, *et...*, *et...*

l'évangile éternel, pour l'annoncer à ceux qui habitent sur la terre, et à toute nation, tribu, langue et peuple.

7. Il disait d'une voix forte : Craignez le Seigneur, et rendez-lui gloire, car l'heure de son jugement est venue ; et adorez celui qui a fait le ciel et la terre, la mer et les sources des eaux.

8. Un autre ange le suivit, en disant : Elle est tombée, elle est tombée, cette grande Babylone, qui a fait boire à toutes les nations le vin de la colère de son impudicité.

9. Et un troisième ange les suivit, disant d'une voix forte : Si quel'un adore la bête et son image, et s'il en reçoit la marque sur son front ou dans sa main,

10. lui aussi boira du vin de la colère de Dieu, qui a été versé dans la coupe de sa colère, et il sera tourmenté dans le feu et le soufre, en présence des saints anges et en présence de l'Agneau ;

11. et la fumée de leurs tourments montera dans les siècles des siècles, et il n'y aura de repos ni jour ni nuit pour ceux qui auront adoré la bête et son image, et qui auront reçu la marque de son nom.

12. C'est ici qu'est la patience des saints, qui gardent les commandements de Dieu et la foi de Jésus.

eternum, ut evangelizaret sedentibus super terram, et super omnem gentem, et tribum, et linguam, et populum ;

7. dicens magna voce : Timete Dominum, et date illi honorem, quia venit hora iudicii ejus ; et adorare eum qui fecit cælum et terram, mare et fontes aquarum.

8. Et alius angelus secutus est, dicens : Cecidit, cecidit Babylon illa magna, quæ a vino iræ fornicationis suæ potavit omnes gentes.

9. Et tertius angelus secutus est illos, dicens voce magna : Si quis adoraverit bestiam et imaginem ejus, et acceperit characterem in fronte sua, aut in manu sua,

10. et hic bibet de vino iræ Dei, quod mistum est mero in calice iræ ipsius, et cruciabitur igne et sulphure in conspectu angelorum sanctorum, et ante conspectum Agni ;

11. et fumus tormentorum eorum ascendet in sæcula sæculorum, nec habent requiem die ac nocte qui adoraverunt bestiam et imaginem ejus, et si quis acceperit characterem nominis ejus.

12. Hic patientia sanctorum est, qui custodiunt mandata Dei et fidem Jesu.

dépendent aussi du verbe *evangelizaret* et servent de développement à *sedentibus*... Le monde entier devait entendre la nouvelle en question. — *Dicens*... : *Timete*... (vers. 7). Avant la catastrophe finale, il faut que tous les peuples s'associent au culte de l'unique vrai Dieu, juge souverain des hommes (*quia venit*...) et créateur de tout ce qui existe (*qui fecit*...).

8. Le second ange prédit la ruine de la grande cité hostile à Dieu et à l'Église. — *Et alius*... Avec emphase dans le grec : Un autre ange, un second. Il succéda au second dans les sphères supérieures du ciel (*secutus est*...). — *Cecidit*... *Babylon*. Écho d'Isaïe, xxi, 9. L'emploi du temps passé et la répétition du verbe marquent la certitude et la proximité relative du fait prédit. Comp. xviii, 2. Le message du premier ange avait été plus général ; celui-ci est très déterminé, et annonce la chute de la Babylone mystique, dont nous aurons bientôt une description complète. (cf. xvii, 1 et ss. L'épithète *illa magna* (ἡ μεγάλη) est fortement accentuée. — *Quæ a vino*... Même métaphore que dans Isaïe, xviii, 6 et dans Jérémie, li, 7. Deux images sont réunies dans cette formule : Babylone a fait boire les peuples à sa coupe hécuse (cf. xvii, 2) ; avec eux elle devra vider la coupe de la colère divine (comp. le vers. 10 et xvi, 19).

9-12. Le troisième ange. Lui aussi, il proclame un message très spécial, dirigé contre les adorateurs de la bête. — *Adoraverit*... etc... Allusion aux faits décrits plus haut, xiii, 4<sup>b</sup> et 14-17. — *Et hic* (vers. 10 : lui aussi, comme Babylone) *bibet de*... Voyez encore le Psaume lxxiv, 9 ; Is. li, 17 et 22 ; Jer. xxv, 15 et ss. — *Quod mistum est*... La colère divine est comparée à un vin pur, dont aucun mélange n'a altéré la force. — *Cruciabitur igne* etc... D'après d'excellents manuscrits grecs : dans le feu, dans le soufre ; c.-à-d. dans un feu alimenté par du soufre. Cf. xix, 20 et xxi, 8<sup>b</sup>. — *In conspectu*... et *ante*... L'Agneau et les esprits célestes, témoins de ce châtement terrible, donnent un plein acquiescement à la parfaite justice du Seigneur. — *Et fumus tormentorum*... (vers. 11). C.-à-d., la fumée du feu dans lequel les damnés seront plongés. — *Ascendet in sæcula*... L'éternité des peines de l'enfer ne pouvait pas être affirmée plus clairement. — *Nec requiem*... Dans ce triste séjour, les souffrances sont continues, en même temps que sans fin. — Le crime principal des grands coupables des derniers jours est cité de nouveau : *qui adoraverunt*... et *si quis*... — *Hic patientia*... (vers. 12). Voyez xiii, 10<sup>b</sup>. C'est le voyant lui-même qui prend tout à coup la parole, pour redire aux chrétiens

13. Et audivi vocem de caelo, dicentem mihi : Scribe : Beati mortui qui in Domino moriuntur. Amodo jam dicit Spiritus ut requiescant a laboribus suis ; opera enim illorum sequuntur illos.

14. Et vidi, et ecce nubem candidam, et super nubem sedentem similem Filio hominis, habentem in capite suo coronam auream, et in manu sua falcem acutam.

15. Et alius angelus exivit de templo, clamans voce magna ad sedentem super nubem : Mitte falcem tuam et mete, quia venit hora ut metatur, quoniam aruit messis terræ.

13. Alors j'entendis une voix venant du ciel, qui me disait : Écris : Heureux les morts qui meurent dans le Seigneur. Dès maintenant, dit l'Esprit, ils se reposeront de leurs travaux, car leurs œuvres les suivent.

14. Je regardai, et voici, une nuée blanche, et sur cette nuée quelqu'un assis, qui ressemblait au Fils de l'homme ; il avait sur sa tête une couronne d'or, et dans sa main une faucille tranchante.

15. Et un autre ange sortit du temple, criant d'une voix forte à celui qui était assis sur la nuée : Lance ta faucille, et moissonne ; car le temps de moissonner est venu, parce que la moisson de la terre est mûre.

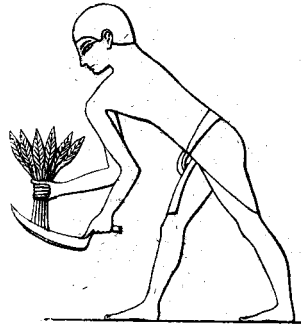
qu'ils doivent à tout prix demeurer fidèles. — *Qui custodiunt...* Par contraste avec les ennemis de Dieu. Cf. XII, 17<sup>b</sup>. — *Fidem Jesu* : la foi en Jésus-Christ.

13. Félicitations adressées à ceux qui sont morts en état de sainteté. Elle forme une belle, antithèse : après le tableau des tourments subis par les damnés, nous contemplons le bonheur dont jouissent les chrétiens morts dans la foi. — *Scribe* : afin que cette douce et importante parole soit à jamais préservée. — *Beati qui...* Mourir *in Domino*, c'est mourir dans une communion étroite avec Jésus-Christ, c.-à-d., en état de grâce. Cf. I Cor. xv, 18 et I Thess. iv, 13. De ceux qui meurent ainsi, on peut dire à toutes les époques qu'ils sont bienheureux ; mais on le dira encore avec plus de raison à l'époque de la fin des temps, parce qu'il y aura alors tant de périls pour la foi et pour la vertu, qu'une sainte mort sera considérée comme la meilleure des délivrances. — L'adverbe *amodo* (ἀνάπτ) devrait être rattaché à *moriuntur*, et non à *dicit* : Bienheureux ceux qui meurent... à partir de maintenant, désormais (pour le motif qui vient d'être indiqué). — *Jam...* *Spiritus*. D'après le grec : Oui (*va!*), dit l'Esprit. L'Esprit-Saint corrobore, par sa divine affirmation, la vérité de la parole proférée par la voix céleste dans la première moitié du verset. Oui, ces morts sont bienheureux. — *Ut requiescant...* C.-à-d. : ils meurent afin de se reposer de leurs travaux (κόπων marque comme d'ordinaire un travail très rude). Le ciel sera, en effet, un lieu d'éternel repos. — *Opera enim...* Leurs œuvres, les mérites acquis par ces œuvres, accompagnent les justes dans le ciel, pour témoigner en leur faveur devant le souverain Juge.

3° La moisson et la vendange, emblèmes des effroyables jugements de Dieu. XIV, 14-20.

Pour encourager et faciliter « la patience des saints » (comp. le vers. 12), Dieu fait entrevoir à Jean, et par lui aux fidèles, le tableau anticipé des châtimens qu'il réserve aux impies. Les images sont dramatiques et grandioses ; on dirait un commentaire de Joël, III, 13.

14-16. La moisson mystique. Quelques interprètes ont pensé, sans raison suffisante, qu'elle symbolise la récolte du bon grain spirituel et la récompense des justes ; il n'y a pas de différence entre la signification des deux images. — *Nubem candidam* : comme celle de la transfiguration de Jésus. Cf. Matth. xvii, 5, etc. — *Sedentem*. Quelqu'un d'assis. Cf. iv, 2, etc. — *Similem Filio...* Comme plus haut, I, 13 (voyez les notes). Il est difficile de douter que ce personnage ne représente le Fils de l'homme tel qu'il reviendra un jour, d'après sa propre prédiction, avec sa gloire et sa puissance de juge souverain. Cf. Matth. xxiv, 30 et xxvi, 64. C'est bien à tort que quelques commentateurs ne



Faucille antique. (Peinture égyptienne.)

voient ici qu'un ange ordinaire. — *In capite...* *coronam...* : la marque de sa dignité royale. — *Falcem acutam* : pour moissonner les méchants, comparés à un gigantesque champ de blé. Cf. Joël, III, 13<sup>a</sup>, et aussi Matth. xvii, 39. — *Alius angelus* (vers. 15). « Autre » par rapport à ceux qui ont joué un rôle dans les vers. 6, 8 et 9, mais non par rapport au personnage assis sur la nuée. On n'est donc pas en droit de conclure de ce trait que ce personnage était lui-même

16. Et celui qui était assis sur la nuée lança sa faucille sur la terre, et la terre fut moissonnée.

17. Et un autre ange sortit du temple qui est dans le ciel, ayant lui aussi une faucille tranchante.

18. Et un autre ange sortit de l'autel; il avait pouvoir sur le feu, et il cria d'une voix forte à celui qui avait la faucille tranchante: Lance ta faucille tranchante, et vendange les grappes de la vigne de la terre, car ses raisins sont mûrs.

19. Et l'ange lança sa faucille tranchante sur la terre et vendangea la vigne de la terre, et il jeta les raisins dans la grande cuve de la colère de Dieu.

20. Et la cuve fut foulée hors de la ville, et le sang sortit de la cuve jusqu'à la hauteur des mors des chevaux, sur une étendue de mille six cents stades.

16. Et misit qui sedebat super nubem falcem suam in terram, et demessa est terra.

17. Et alius angelus exivit de templo quod est in cælo, habens et ipse falcem acutam.

18. Et alius angelus exivit de altari, qui habebat potestatem supra ignem; et clamavit voce magna ad eum qui habebat falcem acutam, dicens: Mitte falcem tuam acutam, et vindemia botros vinearum terrarum, quoniam maturæ sunt uvæ ejus.

19. Et misit angelus falcem suam acutam in terram, et vindemiavit vineam terrarum, et misit in lacum iræ Dei granum.

20. Et calcatus est lacus extra civitatem, et exivit sanguis de lacu usque ad frenos equorum, per stadia mille sexcenta.

## CHAPITRE XV

1. Je vis aussi dans le ciel un autre signe grand et admirable: sept anges,

1. Et vidi aliud signum in cælo magnum et mirabile: angelos septem, ha-

un ange. — *De templo*: du temple céleste. Comp. les vers. 17<sup>a</sup>; xi, 19, etc. — *Arut...* La moisson est donc plus que mûre, puisqu'elle est tout à fait sèche. — *Et misit...* (vers. 16). L'ordre est exécuté intégralement.

17-20. La vendange mystique. — *Et ipse falcem*. Cet instrument n'avait sans doute pas la même forme que la faucille du vers. 14<sup>b</sup>; avec celle-ci il eût été difficile de couper les grappes de raisin. — *De altari* (vers. 18). L'autel d'or, ou de l'encensement (voyez VIII, 3 et le commentaire). — *Potestatem supra...* Plus loin, xvi, 5, il sera parlé de l'ange des eaux; celui-ci était préposé soit au feu d'une manière générale, soit en particulier au feu de l'autel. Voyez aussi VII, 1 et ss. — *In lacum* (vers. 19). C.-à-d. dans la cuve (*Atl. arch.*, pl. xxxvi, fig. 8). La colère de Dieu est représentée comme une cuve gigantesque, dans laquelle sont foulés et écrasés les impies, à la manière du raisin: *et calcatus est...* (vers. 19). Comp. Is. lxxii, 2-3; Joel, iii, 13<sup>b</sup>; Thren. i, 15. — *Extra civitatem*. Le pressoir était d'ordinaire dans la vigne même. Cf. Is. v, 2; Matth. xxi,



Couteau à élaguer la vigne. (D'après les monuments grecs.)

33, etc. — *Exivit sanguis*. Le narrateur, laissant de côté la métaphore de la vigne, passe à la terrible réalité. Le tableau est maintenant celui d'une bataille, dans laquelle un carnage épouvantable sera fait des ennemis de Dieu. — *Usque ad frenos...* Le sang formait donc comme une vraie mer, à une distance de 296 kil. (*per stadia...*), puisque le stade grec équivalait à 185 m.

§ IV. — *Signes qui annoncent l'exécution prochaine des jugements divins*. XV, 1-XVI, 21.

Rappelons-nous que le rouleau dans lequel étaient écrits les secrets de l'avenir (cf. v, 1) était fermé au moyen de sept sceaux. Ceux-ci furent brisés l'un après l'autre sous les yeux de Jean. Le septième fit apparaître les sept anges munis de trompettes (VIII, 1 et ss.). A son tour, la septième trompette (xi, 15 et ss.) amène sur la scène, quoique après un certain intervalle, les sept anges qui ont reçu la mission de vider sur le monde les sept coupes remplies de la divine colère. Tout est admirablement symétrique dans ce livre.

1<sup>o</sup> L'envoi des sept anges auxquels ont été confiées les coupes. XV, 1-8.

СМАР. XV. — 1-4. Prélude: les bienheureux du ciel louent Dieu de ce que la terre entière le

bentes plagas septem novissimas, quoniam in illis consummata est ira Dei.

2. Et vidi tanquam mare vitreum mistum igne; et eos qui vicerunt bestiam, et imaginem ejus, et numerum nominis ejus, stantes super mare vitreum, habentes citharas Dei,

3. et cantantes canticum Moysi, servi Dei, et canticum Agni, dicentes: Magna et mirabilia sunt opera tua, Domine Deus omnipotens; justæ et veræ sunt viæ tuæ, rex sæculorum.

4. Quis non timebit te, Domine, et magnificabit nomen tuum? quia solus pius es; quoniam omnes gentes venient, et adorabunt in conspectu tuo, quoniam judicia tua manifesta sunt.

5. Et post hæc vidi, et ecce apertum est templum tabernaculi testimonii in cælo;

qui tenaient les sept dernières plaies, car c'est par elles que la colère de Dieu est consommée.

2. Et je vis comme une mer transparente, mêlée de feu; et ceux qui avaient vaincu la bête, et son image, et le chiffre de son nom, se tenaient sur cette mer transparente, ayant des harpes de Dieu.

3. Et ils chantaient le cantique de Moïse, serviteur de Dieu, et le cantique de l'Agneau, en disant: Grandes et admirables sont vos œuvres, Seigneur Dieu tout-puissant; justes et véritables sont vos voies, ô roi des siècles.

4. Qui ne vous craindra, Seigneur, et qui ne glorifiera votre nom? Car vous seul êtes plein de bonté, et toutes les nations viendront et vous adoreront, parce que vos jugements ont été manifestés.

5. Après cela, je regardai, et voici, le temple du tabernacle du témoignage s'ouvrit dans le ciel;

vénère et reconnaît la justice de ses œuvres. « La certitude absolue de l'issue ne pouvait être mieux marquée que par ce cantique du triomphe anticipé. » Comp. VIII, 2-5, où l'envoi des anges chargés de sonner de la trompette est précédé d'un prologue solennel, semblable à celui-ci. Voyez aussi XI, 15-19; XIV, 1 et ss. — Le vers. 1 sert de transition: *Et vidi aliud...* Formule presque identique à celles de XII, 1 et 3. — *Magnum et...* La seconde épithète, *mirabile* (θαυμαστόν), n'a pas encore été employée dans ce livre. Elle reviendra plus bas, au vers. 3<sup>b</sup>. — *Plagas septem*. Ces fléaux sont appelés les derniers (*novissimas*), par opposition aux précédents (chap. VI, VIII et IX) et surtout parce qu'en réalité il ne doit pas en exister d'autres après eux, puisque par eux la colère divine sera tout à fait assouvie (*in illis consummata...*). — *Tanquam mare...* (vers. 2). La même assurance qu'au début de la seconde partie de ce livre. Voyez IV, 6 et le commentaire. — *Mistum igne*. C'est le feu de la colère divine qui la fait paraître tout embrasée. — *Eos qui vicerunt...* C.-à-d., les chrétiens qui ne s'étaient pas laissés séduire par l'Antechrist, et qui étaient maintenant dans le ciel après une sainte mort. Cf. XIV, 13. — *Stantes super...*: tout près de Dieu et de l'Agneau, formant un cercle autour d'eux. — *Habentes citharas...*: pour accompagner leur chant, comme les vieillards (V, 8) et les 144 000 (XIV, 2<sup>b</sup>). Le mot *Dei* dénote le caractère tout céleste et religieux de ces cithares. — *Canticum Moysi* (vers. 3). C.-à-d., un cantique de délivrance, semblable à celui que Moïse chanta après le passage de la mer Rouge (Ex. XV, 1 et ss.). L'allusion peut porter aussi sur l'autre cantique, également admirable, que Moïse

composa peu de temps avant sa mort, et dans lequel il célèbre la bonté de Dieu à l'égard d'Israël. Cf. Deut. XXXII, 1 et ss. Un emprunt va être fait à ce poème. — *Canticum Agni*. Le chant des bienheureux, vers. 3<sup>b</sup> et 4, est nommé tout à la fois cantique de Moïse et cantique de l'Agneau, parce qu'il va proclamer la rédemption opérée par le Christ, de même que ceux de Moïse avaient proclamé le salut des Hébreux. — *Dicentes*. La plupart des expressions de ce petit cantique sont un écho de divers passages de l'Ancien Testament. — *Magna et...* Comme dans les Psaumes CX, 2 et CXXXVIII, 14. — *Justæ et veræ...* Cf. Deut. XXXII, 11 et Ps. CXLIV, 17. Ces mots contiennent la note dominante du cantique. — *Rex sæculorum*. Suivant une autre leçon, également accréditée: roi des peuples. Cf. Jer. X, 7; Zach. XIV, 9. — *Quis non timebit...* (vers. 4). Ce verset est presque entièrement extrait de Jer. X, 7 et du Ps. LXXXV, 9. — *Quia...* *pius*. L'adjectif ὅσιος; a plutôt la signification de saint.

5-8. Sept coupes, remplies de la colère divine, sont confiées aux sept anges, pour qu'ils aillent les répandre sur la terre coupable. — Sur la formule *Et post hæc vidi*, voyez IV, 1 et le commentaire. — *Apertum est...*: ainsi que cela avait eu lieu naguère. Cf. XI, 19. L'expression *templum tabernaculi* est assez extraordinaire. Elle désigne le temple du ciel, en tant qu'il présentait de l'analogie avec le tabernacle primitif d'Israël. Sur le nom « temple du témoignage », voyez Ex. XXVII, 20; Act. VII, 44, etc. D'après Ex. XXV, 16, les tables de la loi étaient appelées témoignage, parce qu'elles étaient comme les témoins de Dieu devant son peuple; or, elles étaient renfermées dans le tabernacle.



6. et les sept anges qui tenaient les sept plaies sortirent du temple, vêtus de lin pur et éclatant, et ceints sur la poitrine de ceintures d'or.

7. Et l'un des quatre animaux donna aux sept anges sept coupes d'or, pleines de la colère du Dieu qui vit dans les siècles des siècles.

8. Et le temple fut rempli de fumée, à cause de la majesté de Dieu et de sa puissance; et nul ne pouvait entrer dans le temple, jusqu'à ce que les sept plaies des sept anges fussent accomplies.

6. et exierunt septem angeli habentes septem plagas de templo, vestiti lino mundo et candido, et præcineti circa pectora zonis aureis.

7. Et unum de quatuor animalibus dedit septem angelis septem phialas aureas, plenas iracundiæ Dei viventis in sæcula sæculorum.

8. Et impletum est templum fumo a majestate Dei, et de virtute ejus; et nemo poterat introire in templum, donec consummarentur septem plagæ septem angelorum.

## CHAPITRE XVI

1. J'entendis ensuite une voix forte, qui venait du temple, et qui disait aux sept anges : Allez, et versez sur la terre les sept coupes de la colère de Dieu.

1. Et audivi vocem magnam de templo, dicentem septem angelis : Ite, et effundite septem phialas iræ Dei in terram.

— *Exierunt septem...* (vers. 6). Le grec à l'article : les sept anges. C'étaient les mêmes qu'au début de cette vision, vers. 1. — *Vestiti lino...* Lorsqu'ils apparaissent aux hommes, les anges portent d'ordinaire des vêtements blancs. Cf. Matth. xxviii, 3; Marc. xvi, 5, etc. Suivant une leçon assez accréditée, mais évidemment fautive, on lit λίθον, pierre, au lieu de λίνον. Le sens serait : ornés de pierres précieuses. — *Præcineti circa...* Comme le Christ lui-même. Voyez I, 18 et les notes. — *Unum de quatuor...* (vers. 7). Cf. iv, 6-8. C'est un des quatre ζῶα qui remet aux anges leurs coupes, pour manifester que les calamités qu'elles renferment partent du trône même de Dieu. — *Phialas* : de larges coupes, comme ci-dessus, v, 8. — *Plenas iracundiæ...* Voyez xiv, 10 et le commentaire; Ez. xxii, 21, etc. — *Impletum... fumo* (vers. 8). Emblème de la majesté et de la puissance divines, comme le dit l'écrivain sacré (*a majestate... et de...*), et aussi de sa colère, semblable à un feu d'où s'échappe une fumée menaçante. Cf. Ex. xix, 18; Is. vi, 4. — *Et nemo...* Un fait identique est raconté Ex. xl, 32-33 et III Reg. viii, 10-11. Ici, « le juge céleste demeure inapprochable jusqu'à ce que sa colère ait été déchargée. » Il n'est donc plus possible désormais d'écarter le châtement.

2° Phénomènes terribles qui accompagnèrent l'effusion des sept coupes. XVI, 1-21.

Ils symbolisent les châtements extrêmes que Dieu lancera contre le monde et contre la bête, à la fin des temps. Plusieurs d'entre eux ressemblent à ceux qu'avaient produits les sept trompettes; mais il y a ici une aggravation considérable dans les fléaux, l'indignation di-

vine ayant grandi comme les crimes des impies. On peut encore séparer ces sept calamités en deux groupes. Ce qui les distingue, c'est qu'à partir de la quatrième coupe les hommes se mirent à blasphémer le nom de celui qui les frappait. Comp. les vers. 9, 11, 21.

CHAP. XVI. — 1. L'ordre divin : *Ite et effundite...*

2. La première coupe. — Elle est versée en terre. — Effet produit : *vulnus sævum...*



Figure ailée versant sur la terre le contenu d'une coupe. (Peinture d'un vase grec.)

Comme la plaie des ulcères en Égypte. Cf. Ex. ix, 9-10.

2. Et abiit primus, et effudit phialam suam in terram; et factum est vulnus sævum et pessimum in homines qui habebant characterem bestiae, et in eos qui adoraverunt imaginem ejus.

3. Et secundus angelus effudit phialam suam in mare; et factus est sanguis tanquam mortui, et omnis anima vivens mortua est in mari.

4. Et tertius effudit phialam suam super flumina, et super fontes aquarum; et factus est sanguis.

5. Et audivi angelum aquarum dicentem : Justus es, Domine, qui es, et qui eras; sanctus, qui hæc judicasti :

6. quia sanguinem sanctorum et prophetarum effuderunt, et sanguinem eis dedisti bibere; digni enim sunt.

7. Et audivi alterum ab altari dicentem : Etiam, Domine Deus omnipotens, vera et justa judicia tua.

8. Et quartus angelus effudit phialam suam in solem, et datum est illi æstu affligere homines et igni;

9. et æstuverunt homines æstu magno, et blasphemaverunt nomen Dei habentis potestatem super has plagas, neque egerunt poenitentiam ut darent illi gloriam.

10. Et quintus angelus effudit phialam

2. Le premier s'en alla, et versa sa coupe sur la terre; et un ulcère malin et dangereux apparut sur les hommes qui avaient la marque de la bête, et sur ceux qui adoraient son image.

3. Le second ange versa sa coupe dans la mer; et elle devint comme le sang d'un mort, et tout ce qui avait vie dans la mer mourut.

4. Le troisième versa sa coupe sur les fleuves et sur les sources des eaux; et les eaux devinrent du sang.

5. Et j'entendis l'ange établi sur les eaux qui disait : Vous êtes juste, Seigneur, vous qui êtes et qui étiez; vous êtes saint, vous qui avez exercé ces jugements;

6. car ils ont répandu le sang des saints et des prophètes, et c'est du sang que vous leur avez donné à boire; ils l'ont mérité.

7. J'entendis un autre ange qui disait de l'autel : Oui, Seigneur, Dieu tout-puissant, vos jugements sont vrais et justes.

8. Le quatrième ange versa sa coupe sur le soleil; et il lui fut donné de tourmenter les hommes par l'ardeur du feu.

9. Et les hommes furent brûlés par une grande chaleur, et ils blasphémèrent le nom de Dieu, qui a ces plaies en son pouvoir, et ils ne firent point pénitence pour lui rendre gloire.

10. Le cinquième ange versa sa coupe

3. La seconde coupe est répandue *in mare*. — Son double effet : *factus... sanguis...*, et *omnis...* Cf. Ex. vii, 17-21. Il y avait eu quelque chose de semblable après la seconde trompette, viii, 8-9; mais le désastre était moins considérable. — *Tanquam mortui*. Circonstance aggravante : le sang était corrompu.

4-7. La troisième coupe. — *Super flumina... et fontes*. Les eaux douces sont envisagées à part. Cf. viii, 10 et 11. — Cette fois encore, *factus est sanguis*. L'eau potable manqua donc complètement. — *Et audivi...* (vers. 5-6). L'ange préposé aux eaux (*angelum aquarum*) ne songe point à se plaindre; il proclame au contraire à haute voix la justice du châtement : *Justus es... sanctus...* Cf. xv, 3-4. — *Qui hæc...* C.-à-d., vous qui avez porté ce jugement et lancé ce fléau. — *Quia sanguinem... et sanguinem...* C'était un talion parfait. Cf. xviii, 14. — *Sanctorum et prophetarum*. Comp. xi, 18 et xviii, 20, où ils sont associés aussi. — *Alterum ab altari* (vers. 7). D'après la leçon la mieux garantie : J'entendis l'autel qui disait. Les copistes ont fait le changement adopté par la Vulgate, pour éviter ce qui leur paraissait être

une invraisemblance. La locution est elliptique en réalité, car l'auteur pensait évidemment à l'ange préposé au feu de l'autel, qu'il a mentionné plus haut, xiv, 18. — *Etiam... vera et...* Cet esprit céleste s'associe à l'hommage de l'ange des eaux. Il y a autant de vérité que de beauté dans ce passage.

8-9. La quatrième coupe. — Elle fut répandue *in solem*. — Le résultat ; *datum... affligere...* Précédemment, viii, 12, la lumière du soleil avait été obscurcie; dans le cas actuel, sa chaleur devient affreusement intense. Au lieu de *affligere... æstu et...*, le grec dit : (Il lui fut donné de brûler les hommes par le feu. — *Et blasphemaverunt...* : bien loin de se convertir et d'implorer la pitié divine (*neque egerunt...*). Une impénitence du même genre a été signalée ix, 20. — Le trait *habentis potestatem...* fait ressortir l'étrange folie des blasphémateurs. — *Ut darent illi...* : comme vaient fait ceux des Juifs qui s'étaient repentis sous le coup du châtement. Cf. xi, 13.

10-11. La cinquième coupe. — *Super sedem* (dans le grec : sur le trône) *bestie*. Il s'agit de la bête sortie de la mer, que le dragon avait

sur le trône de la bête; et son royaume devint ténébreux, et les hommes se mordirent la langue de douleur;

11. et ils blasphémèrent le Dieu du ciel, à cause de leurs douleurs et de leurs blessures, et ils ne firent point pénitence de leurs œuvres.

12. Le sixième ange versa sa coupe sur le grand fleuve de l'Euphrate; et son eau tarit, pour préparer le chemin aux rois venant de l'Orient.

13. Je vis alors sortir de la bouche du dragon, de la bouche de la bête, et de la bouche du faux prophète, trois esprits impurs, semblables à des grenouilles.

14. Car ce sont des esprits de démons, qui font des prodiges, et qui vont au-

super sedem bestię; et factum est regnum ejus tenebrosum, et communcaverunt linguas suas præ dolore;

11. et blasphemaverunt Deum cęli, præ doloribus et vulneribus suis, et non egerunt pœnitentiam ex operibus suis.

12. Et sextus angelus effudit phialam suam in flumen illud magnum Euphraten; et siccavit aquam ejus, ut prepararetur via regibus ab ortu solis.

13. Et vidi de ore draconis, et de ore bestię, et de ore pseudoprophętę, spiritus tres immundos in modum ranarum.

14. Sunt enim spiritus dęmoniorum facientes signa, et procedunt ad reges

fait asseoir sur son propre trône. Voyez XIII, 2<sup>b</sup> et le commentaire. Dieu s'attaque donc directement cette fois à l'Antechrist. — *Factum est... tenebrosum*. Comp. VIII, 2 et Ex. x, 12. Ces ténèbres symbolisaient la ruine prochaine de l'Antechrist et de son empire. — *Communcaverunt...* A l'imparfait de la durée dans le grec: ils se mordaient... Ce trait dénote la rage du désespoir, et aussi une douleur extrêmement violente, qui ne provenait pas seulement des ténèbres, mais aussi des souffrances causées par les fléaux antérieurs, comme il est dit au verset suivant. — *Blasphemaverunt...* (vers. 11). Refrain sinistre. Comp. le vers. 9. — *Prę... vulneribus...* Dans le grec: à cause de leurs ulcères. Voyez le vers. 2.

12-16. La sixième coupe. — *In flumen illud...* Le pronom, très accentué, traduit assez bien les trois articles du texte grec: Sur le fleuve, le grand, l'Euphrate. Voyez IX, 14<sup>b</sup>. C'est là qu'était Babylone, la cité coupable qui figure dans ce livre les ennemis de Jésus-Christ et de son Église à la fin des temps. Voyez le vers. 19; XIV, 8; XVII, 1 et ss.; XVIII, 1 et ss. — *Siccavit...* Il est possible que ce trait fasse allusion à la manière dont Cyrus s'était emparé de Babylone, après avoir détourné momentanément le lit de l'Euphrate. Cf. Is. XLIV, 27; Jer. L, 38 et LI, 36. — *Ut prepararetur...*: de même qu'autrefois Dieu avait ouvert un chemin aux Hébreux à travers le Jourdain (Jos. III et IV). — *Regibus ab ortu...* C.-à-d.: aux rois qui viendront de cette direction pour combattre le Seigneur. Dieu profitera ensuite de leur rassemblement pour exécuter contre eux ses projets de vengeance. Cf. XIX, 19. À ces rois de l'Orient, accompagnés de leurs peuples, se joindront, d'après le vers. 14, ceux de la terre entière. — *Et vidi...* (vers. 13). Autre circonstance extraordinaire qui suivit l'effusion de la sixième coupe. — *Pseudoprophętę*. Cité à côté du dragon et de la première bête, le faux prophète ne peut pas différer de la seconde bête, venue de la terre. Comp. XIX, 20, où il est formel-

lement identifié avec elle. Ce nom s'harmonise d'ailleurs fort bien avec la description de son caractère et de ses procédés de séduction. Cf. XIII, 14 et ss. — *Spiritus immundos*. Dans l'évangile, ce nom désigne fréquemment les démons (cf. Matth. x, 1, 12, 48, etc.); de même ici, comme le dit le vers. 14. — *In modum...* La grenouille, animal visqueux, au



Grenouille de bronze.  
(D'après les monuments grecs.)

coassement strident, et qui vit dans la boue, symbolise la nature de ces trois esprits mauvais. Ils sortirent de ore draconis, et..., et..., parce qu'ils devaient exercer leur influence surtout au moyen de la parole. au nom du dragon et de ses puissants suppôts. — La réflexion *sunt enim...* (vers. 14) se rapporte aux trois esprits immondes, qui avaient aussi le pouvoir d'accomplir des prodiges (*signa*). — *Procedunt ad...* C'était là leur principale mission: rallier tous les rois et tous les peuples en une armée formidable, pour lutter contre Dieu et le Christ. Cf. XVII, 4; XIX, 19-21. — *Ad diem magnum...* Locution solennelle, qui indique déjà, avec

totius terræ, congregare illos in prælium, ad diem magnum omnipotentis Dei.

15. Ecce venio sicut fur; beatus qui vigilat, et custodit vestimenta sua, ne nudus ambulet, et videant turpitudinem ejus.

16. Et congregabit illos in locum qui vocatur hebraïce Armagedon.

17. Et septimus angelus effudit phialam suam in aerem; et exivit vox magna de templo a throno, dicens: Factum est.

18. Et facta sunt fulgura, et voces, et tonitrua, et terræmotus factus est magnus, qualis nunquam fuit ex quo homines fuerunt super terram, talis terræmotus, sic magnus.

19. Et facta est civitas magna in tres partes, et civitates gentium ceciderunt, et Babylon magna venit in memoriam ante Deum, dare illi calicem vini indignationis iræ ejus.

20. Et omnis insula fugit, et montes non sunt inventi.

21. Et granda magna sicut talentum

près des rois de toute la terre, afin de les assembler pour le combat, au grand jour du Dieu tout-puissant.

15. Voici, je viens comme un voleur; heureux celui qui veille, et qui garde ses vêtements, afin qu'il ne marche pas nu, et qu'on ne voie pas sa honte.

16. Et il les assemblera dans le lieu appelé en hébreu Armagedon.

17. Le septième ange versa sa coupe dans l'air; et il sortit du temple, d'après du trône, une voix forte qui disait: C'est fait.

18. Et il y eut des éclairs, des voix et des tonnerres, et il y eut un grand tremblement de terre, tel qu'il n'y en avait jamais eu de pareil depuis que les hommes sont sur la terre; *il n'y avait pas eu un pareil tremblement de terre, aussi grand.*

19. Et la grande ville fut divisée en trois parties, et les villes des païens tombèrent, et Dieu se ressouvint de la grande Babylone, pour lui donner à boire la coupe du vin de la fureur de sa colère.

20. Et toutes les îles s'enfuirent, et les montagnes disparurent.

21. Et une grosse grêle, comme du

l'épithète *omnipotentis*, de quel côté sera la victoire. — *Ecce venio...* (vers. 15). En face de l'immense péril que créera pour les chrétiens d'abord cette coalition de tous les rois du monde, le prophète, interrompant son récit, rappelle aux lecteurs un avertissement important de Jésus (cf. III, 3, 11; XII, 7, 12, 20), et aussi le bonheur réservé aux âmes vigilantes et fidèles: *Beatus qui...* — *Custodit vestimenta...*: de manière à n'être pas surpris dans un état inconvenant (*ne nudus...* et...). Peut-être Jean, dans sa vision, entendit-il le Christ prononcer lui-même ces deux paroles. — *Congregabit...* (verset 16). Ce passage complète la description commencée au vers. 14. Les rois révoltés croiront s'être réunis spontanément contre Dieu; en fait, c'est Dieu lui-même qui les rassemblera, pour les frapper tous ensemble. — *Armagedon*. Ce mot est formé de *har*, montagne, et de *Magédon*, nom propre qui, dans les LXX, équivalait à l'hébreu *M'giddô*. Il signifie donc: la montagne de Mageddo. La bataille décisive sera livrée symboliquement au cœur même de la Palestine, dans la grande plaine de Mageddo (*Att. géogr.*, pl. VII), où Barac et Débora avaient remporté une brillante victoire sur les Chananéens, grâce à l'intervention miraculeuse du Seigneur. Cf. Jud. v, 19.

17-21. La septième coupe. — Elle est répandue *in aerem*; aussi de grandes perturbations atmosphériques seront-elles produites. — *Vox... a throno*. C'était vraisemblablement la voix

de Dieu lui-même. Cf. IV, 2; XXI, 5-6. — *Factum est*, γέγονεν. C'est fait! A savoir, ce qui avait été ordonné d'après le vers. 1. La fin arrivera donc bientôt, car tout est prêt pour le jugement. — *Fulgura, et voces, et...* (verset 18). Cf. IV, 5, et surtout VIII, 5; XI, 5, 19, etc. C'est au tremblement de terre que se rapporte la réflexion *qualis nunquam...* Comp. Dan. XII, 1 et Matth. XXIV, 21. — Il occasionnera d'énormes désastres, dont le premier atteindra Jérusalem, qui nous a été présentée déjà, XI, 8, comme une grande cité coupable: *Et facta est...* (vers. 19). Le détail *in tres partes* suppose que des gouffres béants se formèrent dans l'intérieur de la ville. — *Civitates gentium...* Les capitales des royaumes païens, par contraste avec Jérusalem. — *Et Babylon... venit...* Cf. XVIII, 5. Manière de dire que Dieu, dans sa justice et sa sagesse, jugera le moment venu de châtier cette métropole de l'impie. Ce trait prépare les chap. XVII et XVIII. — *Dare... calicem...* Voyez XIV, 10 et les notes. — *Indignationis iræ...* Ces deux synonymes réunis expriment une colère très vive. — *Omnis insula...* (verset 20). Même image que ci-dessus, VI, 14<sup>b</sup> (cf. XX, 11), pour marquer un bouleversement complet de la nature, aux derniers jours du monde.



Coupe à boire. (D'après les monuments grecs.)

poids d'un talent, tomba du ciel sur les hommes ; et les hommes blasphémèrent Dieu à cause de la plaie de la grêle, parce que *cette plaie* était très grande.

descendit de cælo in homines ; et blasphemaverunt Deum homines propter plagam grandinis, quoniam magna facta est vehementer.

## CHAPITRE XVII

1. Alors un des sept anges qui avaient les sept coupes vint et me parla, en disant : Viens, et je te montrerai la condamnation de la grande prostituée, qui est assise sur de vastes eaux,

2. avec laquelle les rois de la terre se sont souillés, et les habitants de la terre ont été enivrés du vin de sa prostitution.

3. Et il me transporta en esprit dans le désert. Et je vis une femme assise sur une bête de couleur écarlate, couverte de noms de blasphèmes, qui avait sept têtes et dix cornes.

1. Et venit unus de septem angelis qui habebant septem phialas, et locutus est mecum, dicens : Veni, ostendam tibi damnationem meretricis magnæ, quæ sedet super aquas multas ;

2. cum qua fornicati sunt reges terræ, et inebriati sunt qui inhabitant terram de vino prostitutionis ejus.

3. Et abstulit me in spiritu in desertum. Et vidi mulierem sedentem super bestiam coccineam, plenam nominibus blasphemie, habentem capita septem et cornua decem.

— *Grando sicut...* (vers. 21). Dernier effet produit par la septième coupe. La grêle atteint ici des proportions effroyables, puisque le talent, envisagé comme poids, équivalait à 42 kil. 503 gr. 100. — *Et blasphemaverunt...* Cet endurcissement criminel en face des châtimens prouve que le monde est mûr pour le jugement suprême.

SECTION III. — EXÉCUTION DES JUGEMENTS DE DIEU CONTRE SES ENNEMIS. XVII, 1-XXII, 6.

Il y aura coup sur coup trois victoires divines, remportées, la première sur la Babylone mystique, la seconde sur l'Antechrist, la troisième sur Satan. L'ordre suivi sera celui de la culpabilité.

§ I. — *Le jugement de Babylone*. XVII, 1-19, 10.

1<sup>o</sup> Babylone et l'Antechrist. XVII, 1-18.

CHAP. XVII. — 1-2. Introduction : un ange propose à Jean de lui révéler la destinée de la femme immonde et impie qui représente Babylone. — *Unus de septem...* Cf. xv, 1 ; xvi, 1 et ss. Peut-être s'agit-il du septième, qui venait d'annoncer que le châtiment de la ville était prochain (xvi, 17 et ss.) — *Ostendam... damnationem*. L'apôtre savait déjà, d'après xvi, 19<sup>b</sup> (cf. xiv, 8), que Babylone était condamnée sans retour ; mais il ignorait les détails de sa condamnation : l'ange va précisément les lui faire connaître. — *Meretricis...* Nom ignominieux, qui symbolise les vices et l'impïété de la capitale de l'empire antichrétien. Comp. les versets 2 et 5 ; xiv, 8 et xviii, 9. Isaïe, xxiii, 15,

et Nahum, iii, 4, emploient la même comparaison au sujet de Tyr et de Ninive. — *Quæ... super aquas...* Écho de Jer. li, 13. Ce trait était littéralement vrai de la Babylone historique, bâtie auprès de l'Euphrate et de ses canaux. Voyez plus bas, au vers. 15, l'explication de cette figure en ce qui concerne la vision actuelle de saint Jean. — *Cum qua...* (vers. 2). Développement des mots « meretricis magnæ ». Pour le premier détail, *fornicati... reges...*, voyez Is. xxiii, 17 ; pour le second, *et inebriati...*, Jer. li, 7.

3-6. Description de la grande prostituée. Ce portrait, vigoureusement tracé, contraste avec celui de la mère mystique du Christ (xii, 1-2). — *In spiritu*. En extase. Cf. i, 10 ; iv, 2 ; xxi, 10. — *In desertum*. Ce détail indique par anticipation ce que deviendra bientôt la ville coupable. Comp. le vers. 16, et aussi Is. xxi, 1 et le commentaire. — *Mulierem... super bestiam*. Il n'y a pas d'article dans le grec devant ces deux substantifs : (Je vis) une femme assise sur une bête. — L'épithète *coccineam*, écarlate, se rapporte probablement moins à la bête elle-même qu'à la riche housse qui la recouvrait. Cette couleur paraît figurer la royauté, la haute dignité. Comp. le vers. 4. — *Plenam nominibus... A ce trait, et aux deux suivants, habentem capita... et cornua...*, nous reconnaissons que la bête est identique à celle de xiii, 1 et ss., c.-à-d. à l'Antechrist. On voit par là qu'une grande intimité régnait entre la ville et la bête. — La femme était richement vêtue et parée, à la façon d'une reine, vers. 4 : vêtue de pourpre et d'écarlate (*circumdata...*) ; parée de bijoux et de pierres précieuses (*inaurata...*). — *Habens*

4. Et mulier erat circumdata purpura et coccino, et inaurata auro, et lapide pretioso, et margaritis, habens poculum aureum in manu sua, plenum abominatione, et immunditia fornicationis ejus;

5. et in fronte ejus nomen scriptum : *Mysterium, Babylon magna, mater fornicationum et abominationum terræ.*

6. Et vidi mulierem ebriam de sanguine sanctorum, et de sanguine martyrum Jesu; et miratus sum, cum vidissem illam, admiratione magna.

7. Et dixit mihi angelus : *Quare miraris? Ego dicam tibi sacramentum mulieris, et bestię quę portat eam, quę habet capita septem et cornua decem.*

4. Et la femme était vêtue de pourpre et d'écarlate, et parée d'or, de pierres précieuses et de perles; elle avait dans sa main une coupe d'or, pleine des abominations et de l'impureté de sa fornication.

5. Et sur son front était écrit ce nom : *Mystère; Babylone la grande, la mère des fornications et des abominations de la terre.*

6. Et je vis cette femme, ivre du sang des saints, et du sang des martyrs de Jésus; et en la voyant, je fus frappé d'un grand étonnement.

7. Et l'ange me dit : *Pourquoi t'étonnes-tu? Je te dirai le mystère de la femme, et de la bête qui la porte, et qui a sept têtes et dix cornes.*

*poculum...* Circonstance tout à fait caractéristique. Cf. Jer. II, 7. C'est à cette coupe, pleine d'abominations de tout genre qui figurent sa conduite infâme, que Babylone avait fait boire tous les peuples, les entraînant dans l'idolâtrie (*abominatione*; au pluriel dans le grec) et dans la débauche (*et immunditia...*). — *Et in fronte...*



Femme richement vêtue.  
(D'après un vase grec.)

(vers. 5). Non pas sans doute sur le front même, mais sur un bandeau élégant qui entourait son front. A Rome, les femmes de mauvaise vie affichaient parfois ainsi leur nom. — *Mysterium.*

On peut, à la suite de nombreux commentateurs, rattacher ce mot à *nomen*, en guise d'apposition: Et sur son front était écrit un nom, un mystère; c.-à-d., un nom mystérieux, qui doit être interprété allégoriquement. On peut aussi, mais moins bien, le regarder comme formant le début de l'inscription. — *Babylon magna.* Comme plus haut, à deux reprises, XIV, 8 et XVI, 19 : Babylone, la grande. — *Mater fornicationum...* Dans le grec : La mère des prostituées et des abominations de la terre. — La formule *et vidi* (vers. 6) introduit une accusation particulièrement grave : *mulierem* (dans le grec : la femme; c.-à-d. cette femme) *ebriam de...* Cette misérable avait donc pris une très grande part à la persécution de l'Eglise. Voyez XVIII, 24. Les locutions *sanctorum* et *martyrum* sont synonymes au fond; mais la seconde ajoute à l'idée de sainteté celle du martyre proprement dit. Cf. II, 13<sup>e</sup>, etc. — *Miratus sum...* Jean avait déjà vu la bête (XIII, 14); mais il n'avait pas encore contemplé la femme, et dès là que celle-ci était assise sur la bête, il sentait qu'il devait y avoir entre ces deux êtres néfastes des relations dont il ne comprenait pas la nature. De là son grand étonnement.

7-18. Explication de la vision. Elle est, aujourd'hui encore, remplie d'obscurité pour nous; aussi ce passage est-il la partie la plus difficile du livre entier. — Le vers. 7 sert d'introduction : *Quare miraris?* Au passé dans le grec : Pourquoi t'es-tu étonné? Comp. VII, 14, où l'un des vingt-quatre vieillards a supposé aussi que Jean pouvait interpréter par lui-même une vision céleste. — *Sacramentum mulieris* : τὸ μυστήριον, le mystère, la signification symbolique. — *Mulieris et bestię.* L'ange commencera par celle-ci, vers. 8-14, et il terminera par la femme, vers. 15-18. La manière dont il les unit montre qu'elles ne forment en réalité à elles deux qu'un seul et même mystère. — Au sujet de la bête, le trait *quę... capita...* est répété, parce que c'est lui qui va donner lieu aux explications principales. — *Fuit, et non est, et...*

8. La bête que tu as vue était et n'est plus ; elle doit monter de l'abîme et aller à la ruine ; et les habitants de la terre dont les noms ne sont pas écrits dans le livre de vie depuis la création du monde, s'étonneront en voyant la bête, qui était et qui n'est plus.

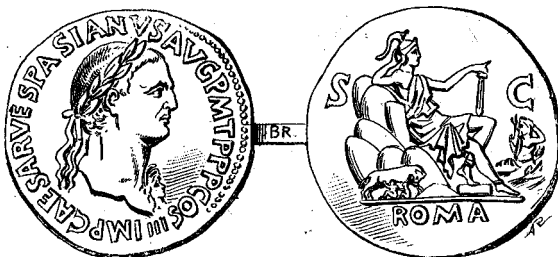
9. Et ici il faut une intelligence qui ait de la sagesse. Les sept têtes sont sept montagnes sur lesquelles la femme est assise ; elles sont aussi sept rois.

8. Bestia quam vidisti, fuit, et non est ; et ascensura est de abyssu, et in interitum ibit ; et mirabuntur inhabitantes terram (quorum non sunt scripta nomina in libro vitæ a constitutione mundi) videntes bestiam, quæ erat, et non est.

9. Et hic est sensus, qui habet sapientiam. Septem capita, septem montes sunt, super quos mulier sedet, et reges septem sunt.

L'ange distingue trois états successifs de la bête : elle a existé antérieurement ; maintenant elle n'est plus, elle est comme morte ; mais elle reviendra de son séjour ténébreux, munie d'une puissance satanique nouvelle, car ce séjour n'est autre que celui des démons (*ascensura... de abyssu* ; voyez XI, 17 et les notes). Les commentateurs reconnaissent très généralement que le trait « et non est » correspond à XIII, 3<sup>a</sup> : « Vidit unum de capitibus... quasi occisum in mortem ». C'est de part et d'autre la même pensée, sous une image différente. Ici on affirme de la bête tout entière ce qui n'avait été dit plus haut que de l'une de ses têtes. « La bête a déjà existé, non en personne, mais au figuré », c.-à-d. dans les institutions et les hommes d'autrefois qui avaient par anticipation l'esprit de l'Antechrist (cf. I Joan. II, 18 ; IV, 1 et ss.). Elle n'est plus : en ce sens que le Christ, par son incarnation, sa vie et sa passion, lui a porté un coup funeste. Mais elle reviendra sous les traits de l'Antechrist personnel et proprement dit. — Après sa réapparition, *in interitum* (d'après le grec : à la perdition) *ibit* ; cette fois, d'une manière définitive, grâce à la victoire finale de Jésus-Christ. Cf. XIX, 19-20 ; II Thess. II, 3 et 8. — *Mirabuntur*... Détail parallèle à celui de XIII, 3<sup>a</sup>. — *Quorum non...* C.-à-d., ceux qui ne sont pas prédestinés au salut. Voyez III, 5 et le commentaire ; XIII, 8, etc. Les mots *a constitutione mundi* nous apprennent que le décret de prédestination est aussi ancien que le monde ; il a même préexisté à la création, puis qu'il correspond aux desseins éternels de Dieu sur chacun des hommes. — *Videntes* (βλεπόντων)... Motif de l'admiration des peuples. Le grec est plus complet : Contemplant la bête, parce qu'elle était, et qu'elle n'est plus, et qu'elle reparaitra. C'est la même pensée qu'au commencement du verset. — *Et* (cette conjonction doit être supprimée d'après la meilleure leçon du grec) *hic est...* (vers. 9). Plus exactement : Ici est l'intelligence qui a de la sagesse ;

c.-à-d. : Ici il est besoin d'une sagacité et d'une pénétration particulières. Formule analogue à celles de XIII, 8 et 18, et destinée à exciter l'attention sur un point important. — *Septem capita...* Après avoir indiqué les divers états de la bête, l'ange explique ce qu'il fallait entendre, d'abord par ses sept têtes, vers. 9-11, puis par ses dix cornes, vers. 12-13. Comp. les vers. 3<sup>a</sup> et 7<sup>b</sup> ; XIII, 1. — Le début de la description, *septem montes...* rappelle à l'esprit la « Roma septuicollis » des classiques (Properce, III, 11, 57 : « Septem urbs alta jugis, toto quæ præsidet orbi » ; voyez aussi Horace, *Carmen sec.*, 7 ; Ovide, *Trist.*, I, 4, 9 ; Varron, de *Ling. lat.*, IV, etc.), et montre que « la grande Babylone »



Rome assise sur les sept collines. (Monnaie antique.)

est un emblème de Rome, comme l'admettaient déjà les anciens écrivains ecclésiastiques (entre autres, saint Irénée, *adv. Her.*, V, 26 ; Tertullien, *adv. Jud.*, IX ; saint Jérôme, *in Is.* XXIV, 7-8, et XLVII, 1, etc.). Mais celle-ci n'est en cet endroit ni la Rome païenne d'alors, ni la Rome chrétienne imbuée de nouveau de l'esprit païen à la fin des temps ; elle figure à son tour la capitale mystique de l'empire de l'Antechrist, aux derniers jours du monde. — *Super quos mulier...* D'après le vers. 3, les sept collines correspondent donc à la bête aux sept têtes, par conséquent à l'Antechrist, envisagé d'abord dans son existence impersonnelle et anticipée (« fuit », vers. 8 ; « quæ erat », vers. 11). De même que la Rome historique était assise sur sept collines, de même, dans la vision de Jean, la cité mystérieuse dont elle est la figure est comme assise,

10. Quinque ceciderunt; unus est, et alius nondum venit; et cum venerit, oportet illum breve tempus manere.

10. Cinq sont tombés; l'un est, et l'autre n'est pas encore venu, et quand il sera venu, il doit demeurer peu de temps.

d'après la suite de la description, sur les sept grands empires qui se sont succédés dans l'histoire du monde. — *Et reges septem...* Ces mots ne contiennent pas, au sujet des sept têtes, un nouvel éclaircissement, distinct de celui qui précède; ils servent à préciser davantage le premier. En réalité, les sept rois ne diffèrent pas des sept montagnes, et, comme elles, ils représentent des empires. Sans doute, de prime abord on est porté à voir en eux des rois individuels, et c'est en ce sens que d'assez nombreux commentateurs ont interprété notre passage, à la suite de saint Victorin; mais, avec un tel point de départ, il leur est extrêmement difficile d'expliquer les vers. 10 et 11. Un étonnant désaccord règne d'ailleurs entre eux pour les détails. Par exemple, Bossuet et Calmet comptent à partir de Dioclétien et trouvent, outre ce prince, Maximien, Constance Cléopâtre, Galère, Maxence (« cinq sont tombés »), Maximin (« l'un d'eux existe »), et Licinius (« l'autre n'est pas venu »). D'autres partent de Domitien, parce que c'est de son règne que date la composition de l'Apocalypse; mais ils remontent de lui jusqu'à Claude, en passant par Vitellius, Othon, Galba et Néron; puis, sans tenir compte de Vespasien, de Titus et des autres, ils affirment que le septième roi est Julien l'Apostat. On le voit, ces applications à l'histoire contemporaine de saint Jean ne mènent à aucun résultat solide. Il faut aussi dire un mot de l'interprétation rationaliste, basée sur le même principe, mais allant beaucoup plus loin. D'après elle, rien de plus clair que la présente description. « L'auteur a nettement déterminé l'horizon qu'embrasse son regard prophétique...; il a désigné nominativement les principaux personnages du drame qu'il déroule devant nos yeux... La capitale bâtie sur sept collines ne peut être que Rome... Ses rois sont donc les empereurs romains. L'auteur écrit pendant le règne du sixième, les cinq premiers appartenant déjà au passé. Après Auguste, Tibère, Caligula, Claude et Néron, nous arrivons à Galba. Le nombre total des empereurs étant déterminé par l'analogie de celui des collines et des têtes, et la durée de l'empire depuis le moment présent jusqu'à la catastrophe finale étant fixée... à trois ans et demi (ch. xi, 2, 3; xii, 14), et celle-ci d'une manière générale à un terme rapproché (1, 3, 4; xii, 6, 10), on comprend comment l'auteur a pu dire que le septième roi ne resterait que peu de temps, sans que nous soyons pour cela autorisés à penser qu'il s'agit du personnage historique d'Othon. L'Apocalypse a donc été écrite sous le règne de Galba, c.-à-d. dans l'intervalle des deux époques où l'on put connaître en Asie la mort de Néron, arrivée le 9 juin 68, et celle de Galba, tué le 16 janvier 69... L'un des sept (rois) reviendra une seconde fois comme huitième... Ce roi qui doit reparaitre n'est évidem-

ment pas le sixième, régnant actuellement; ni le septième, qui, dans ce cas, se succéderait à lui-même. Il faut que nous le cherchions parmi les cinq premiers. L'auteur ajoute qu'il sera... la bête elle-même, c.-à-d. l'Antechrist... Si, comme l'un des rois, il a été précédemment déjà le persécuteur des chrétiens, il réapparaîtra une seconde fois comme un démon incarné, et osera lutter contre Dieu même et son oint. Tout cela s'adapte parfaitement à l'empereur Néron, et à l'horreur que son nom inspirait à l'Église. Nous savons par des témoignages contemporains (Tacite, *Hist.*, II, 8; Suétone, *Nero*, 67), que, pendant toute la durée du règne de Galba, et encore longtemps après, le peuple refusait de croire à la mort de son prédécesseur, et le croyait retiré quelque part pour préparer sa restauration... Parmi les chrétiens... la croyance à l'Antechrist Néron et à son retour à la fin des temps se maintint longtemps encore... Mais il y a bien plus; l'auteur lui-même le désigne nominativement à la fin du xiv<sup>e</sup> chap. (au vers. 18, par le nombre 666, interprété dans le sens de « César Néron »; voyez la note); seulement, il le fait d'une manière énigmatique. » Ainsi parle M. E. Reuss, l'un des principaux chefs de l'école rationaliste contemporaine (*Apocalypse*, p. 3, 25, 26 et 27). Rien de plus simple en apparence que ce système; mais, s'il est si simple, pourquoi n'a-t-il pas été adopté dès l'origine, notamment par saint Irénée, par Tertullien, etc.? C'est qu'il s'appuie sur des données ou entièrement fausses, ou d'une application inexacte. Ainsi, l'Apocalypse a été composée sous le règne de Domitien, et non sous celui de Galba (voyez l'Introd., p. 786). Elle se présente comme un livre prophétique dans la plupart de ses détails (voyez la p. 787); or, dans l'hypothèse rationaliste, les événements devaient donner bientôt à l'auteur le démenti le plus formel, puisqu'il annonçait la venue de l'Antechrist dans un délai très court: comment se fait-il, après cela, que le livre ait conservé dans l'Église une telle autorité? Puis, cette hypothèse ne repose en fin de compte que sur des bruits populaires assez insignifiants. Aucun des premiers écrivains ecclésiastiques ne parle de l'acceptation de cette légende par les chrétiens de leur temps; Lactance, *de Morte persecutor.*, II, et saint Augustin, *de Civ. Dei*, xx, 19, disent bien qu'un certain nombre de leurs contemporains regardaient Néron comme le futur Antechrist; mais ils protestent contre cette croyance, qu'il est étrange assurément d'attribuer à saint Jean. Voyez aussi Sulpice Sévère, *Chron.*, II, 28, et saint Jérôme, *in Dan.*, XI, 12. — Nous croyons donc, avec de nombreux commentateurs anciens et récents, que les sept rois sont symboliques, comme les sept montagnes, comme Rome même. Ils figurent, d'après l'analogie du chap. VII de Daniel, les grandes monarchies païennes ou animées de l'es-



11. La bête, qui était et qui n'est plus, est elle-même la huitième; et elle est des sept, et elle va à la ruine.

12. Et les dix cornes que tu as vues sont dix rois qui n'ont pas encore reçu la royauté; mais ils recevront la puissance comme rois pendant une heure, avec la bête.

13. Ils ont un même dessein, et ils donneront leur force et leur puissance à la bête.

14. Ils combattront contre l'Agneau, et l'Agneau les vaincra, parce qu'il est le Seigneur des seigneurs, et le roi des rois; et ceux qui sont avec lui sont les appelés, les élus et les fidèles.

15. Et il me dit : Les eaux que tu as

11. Et bestia, quæ erat, et non est, et ipsa octava est; et de septem est, et in interitum vadit.

12. Et decem cornua quæ vidisti, decem reges sunt, qui regnum nondum acceperunt; sed potestatem tanquam reges una hora accipient post bestiam.

13. Hi unum consilium habent, et virtutem et potestatem suam bestię tradent.

14. Hi cum Agno pugnabunt, et Agnus vincet illos, quoniam Dominus dominorum est, et Rex regum; et qui cum illo sunt, vocati, electi et fideles.

15. Et dixit mihi : Aquæ quas vidisti

pris païen, qui se sont succédé jusqu'ici dans l'histoire du monde : l'Égypte, l'Assyrie, la Chaldée avec Babylone, les Médo-Perses, la Grèce, Rome, et finalement l'ensemble des royaumes européens actuels, dans ce qu'ils ont de pervers et d'antichrétien. — *Quinque ceciderunt* (verset 10). Ce sont les cinq premiers de la liste. Comp. Ez. xxix et xxx pour l'Égypte; Nah. iii, 1-19, pour l'Assyrie; Is. xiii, xiv, xxiii, et Jer. l-ii, pour Babylone; Dan. x, 13 et xi, 2 pour les Médo-Perses; Dan. xi, 3-4 pour la Grèce. Notez que le trait « ils sont tombés » convient beaucoup plus à des institutions, à des empires, qu'à des hommes. Cf. xiv, 8; xvi, 19, etc. — *Unus est*. Le sixième, alors existant : l'empire romain. — *Alius nondum...* C'est le septième. Il n'avait pas encore fait son apparition à l'époque de saint Jean; mais il est venu depuis, sous la forme de l'État plus ou moins sans Dieu, plus ou moins hostile à l'Église, dans lequel tant de passions sont déchaînées (la révolution, le socialisme, la persécution, etc.). — *Oportet... brevis tempus...* Plus haut, vi, 11, cette expression désignait tout le temps qui doit s'écouler jusqu'à la fin du monde; il en est de même ici. Il ne faut donc pas trop en presser le sens. — *Et bestia...* (vers. 11). Les traits significatifs *quæ erat, et non est* sont répétés pour la troisième fois (voyez le vers. 8). La bête, qui représente l'Antechrist, est identifiée elle-même à un huitième et dernier roi (*octava est*). — *De septem est*. Le grec ἐκ τῶν ἐπτά ἐστίν peut signifier : Elle est sortie des sept; c.-à-d., elle participe à leur malice, qui sera même centuplée en elle et dans l'empire dont elle sera le chef. — *In interitum...* Comme au vers. 8<sup>a</sup> (voyez les notes). Cette locution est bien plus énergique que « ceciderunt » du vers. 10. — *Decem cornua...* L'ange passe maintenant à l'allégorie des cornes, qu'il explique dans les vers. 12-15. — *Decem reges...* Figurés seulement par les cornes de la bête et non par ses têtes, ces rois sont supposés avoir une puissance inférieure à celle des sept autres. Les partisans de l'application historique voient en eux tantôt

les gouverneurs des dix provinces principales de l'empire romain, tantôt les rois alliés de ce même empire. Nous les regardons aussi comme l'emblème de royaumes, d'États, qui ne sont que secondaires si on les compare aux sept premiers. Il a été déjà question d'eux au chap. xvi, 14 et 16. — *Regnum nondum...* Ils n'avaient pas encore fait leur apparition au temps de saint Jean. D'après les détails qui suivent, ils seront contemporains de l'Antechrist. — Leur puissance sera de courte durée : *una hora*. En effet, d'après le vers. 14, l'Agneau ne tardera pas à les détruire, et, d'après xi, 2 et xii, 14, la bête elle-même n'aura qu'un règne éphémère. — *Post bestiam*. Le grec dit, au contraire : Avec la bête. — *Hi unum...* (vers. 13). Ce sentiment unique consistera dans une haine commune contre l'Agneau (comp. le vers. 14), et c'est par suite de cette unité de vues que *virtutem... bestię tradent*. Cf. xvi, 4 et xix, 19. Il se formera une sorte de confédération entre l'Antechrist et les royaumes du monde, qui seront ses vassaux et ses coopérateurs; c'est pour cela que le mal jouira d'une si grande puissance. — *Hi* (ce pronom est de nouveau très accentué) *cum Agno...* (vers. 14). Entièrement dévoués à la bête, les dix rois entreprendront avec elle une guerre à mort contre le Christ; mais ils seront frustrés dans leur espoir de triompher de lui : *Agnes vincet...* Cf. xvi, 14; xix, 11 et ss. — Raison dernière du triomphe de l'Agneau : *quoniam Dominus... et rex...* Il possède les attributs divins. Sur ce double titre, voyez xix, 16; Deut. x, 17; Ps. cxxxv, 3; Dan. ii, 47; II Mach. xiii, 4; I Tim. vi, 15, etc. — *Qui cum illo...* Jésus aussi à ses compagnons de combat, qui ne diffèrent pas des chrétiens, désignés par les trois beaux noms de *vocati, electi et fideles*. Cf. xix, 14. — *Et dixit...* Cette petite formule de transition (vers. 15) introduit quelques explications relatives à la femme symbolique des vers. 1-6. — *Aquæ... ubi...* Comp. le vers. 1<sup>b</sup>, et voyez Is. viii, 7 et Jer. xlvi, 2, passages où les eaux sont aussi l'emblème des peuples. — Avant les mots et *gentes*, le grec insère : xai

ubi meretrix sedet, populi sunt, et gentes, et linguæ.

16. Et decem cornua quæ vidisti in bestia, hi odient fornicariam, et desolatam facient illam et nudam, et carnes ejus manducabunt, et ipsam igni concremabunt.

17. Deus enim dedit in corda eorum ut faciant quod placitum est illi, ut dent regnum suum bestię, donec consummentur verba Dei.

18. Et mulier quam vidisti, est civitas magna, quæ habet regnum super reges terræ.

vues à l'endroit où la prostituée est assise, sont des peuples, des nations et des langues.

16. Et les dix cornes que tu as vues sur la bête hairont la prostituée, et la rendront désolée et nue, et dévoreront ses chairs, et la brûleront elle-même avec le feu.

17. Car Dieu leur a mis dans le cœur de faire ce qui lui plaît, et de donner leur royauté à la bête, jusqu'à ce que les paroles de Dieu soient accomplies.

18. Et la femme que tu as vue, c'est la grande ville, qui a la royauté sur les rois de la terra.

## CHAPITRE XVIII

1. Et post hæc vidi alium angelum descendentem de cælo, habentem potestatem magnam; et terra illuminata est a gloria ejus.

2. Et exclamavit in fortitudine, dicens: Cecidit, cecidit Babylon magna, et facta

1. Après cela, je vis un autre ange qui descendait du ciel, ayant un grande puissance; et la terre fut illuminée par sa splendeur.

2. Et il cria avec force, en disant: Elle est tombée, elle est tombée, la

ὄχλοι, et des foules. Tous ces peuples sont ceux que gouverneront les dix rois. — *Quæ... in bestia* (vers. 16). Dans le grec: Les dix cornes que tu as vues et la bête hairont... Le pronom *hi* est au masculin, parce que les cornes figurent les rois d'après le vers. 12. — *Odent fornicariam*... Celle-ci avait été d'abord l'objet de leur passion (comp. le vers. 2), et ils éprouveront bientôt un très vif regret de son châtement terrible (cf. xviii, 9-10); mais ce détail exprime un phénomène psychologique très réel, car la haine succède promptement à l'amour passionné, surtout en de telles circonstances. — *Desolatam facient...* et... et... Des images contenues dans cette petite description, les unes s'appliquent directement à la femme, les autres à la ville qu'elle symbolise. Elles marquent l'humiliation et la destruction. — *Concremabunt*. Suivant l'usage antique. Cf. xviii, 8, 18; Ez. xvi, 41, etc. — *Deus enim...* (vers. 17). L'ange indique de quelle manière a pu se former une telle entente des dix rois et de la bête contre la femme: Dieu, qui voulait punir celle-ci, les a fait se liquer contre elle; c'est donc en réalité son propre plan qu'a été suivi et accompli: *ut faciant quod...* Bien d'autres fois encore, les méchants sont devenus, à leur insu, les exécuteurs des volontés divines. La Vulgate n'a pas traduit les mots καὶ ποιῆσαι μίαν γνώμην, « et ut faciant unum consilium ». Comp. le vers. 13<sup>a</sup>. — *Donec consummentur...*: jusqu'à ce que les desseins de Dieu aient été entièrement

réalisés. Cf. x, 7<sup>b</sup>. — *Mulier quam...* (vers. 18). L'ange dit maintenant en termes plus clairs ce que symbolisait la femme. Comp. les vers. 5 et 9. — *Civitas magna*. Comme d'ordinaire dans le grec: la ville, la grande. Cf. xiv, 18; xviii, 10, etc. — *Quæ... regnum super...* Ce détail, comme celui des sept collines, convient fort bien à l'ancienne Rome; mais il ne s'agit d'elle ici qu'en tant qu'elle figure la métropole idéale du futur royaume de l'Antechrist.

2<sup>o</sup> La chute de Babylone. XVIII, 1-24.

Cette page, justement admirée sous le rapport littéraire, décrit d'une façon tragique la ruine de la grande cité, que plusieurs passages antérieurs ont annoncée. Cf. xiv, 8; xvi, 19<sup>b</sup>; xvii, 1, 16-18. Le langage est très poétique; des traits nombreux sont empruntés à l'Ancien Testament, surtout à Isaïe, à Jérémie et à Ézéchiel.

CHAP. XVIII. — 1-3. Le préluce: un ange annonce comme un fait accompli la destruction de Babylone, et il en indique la cause. — *Et post hæc...* Transition. Voyez iv, 1 et le commentaire. — *Altum* (autre que celui de xvii, 1, 7, 15)... *habentem...* Comp. x, 1; xiv, 6; xx, 1, etc. C'est sans doute pour coopérer lui-même à la ruine de la Babylone symbolique que cet ange a reçu de Dieu une puissance extraordinaire. — *Terra illuminata...* Comme dans Ézéchiel, xliii, 2<sup>b</sup>. — *Cecidit...* (vers. 2). Voyez xiv, 8 et les notes; Is. xxi, 9. — *Et facta est...* Cette description de l'état de Babylone après sa ruine rappelle Isaïe, xliii, 19, 21-23 et xxxiv, 11-15.

grande Babylone; et elle est devenue la demeure des démons, et le repaire de tout esprit immonde, et le repaire de tout oiseau immonde et haïssable;

3. car toutes les nations ont bu du vin de la colère de sa prostitution, et les rois de la terre se sont souillés avec elle, et les marchands de la terre se sont enrichis par l'excès de son luxe.

4. Puis j'entendis une autre voix venant du ciel, qui disait : Sortez du milieu d'elle, mon peuple, afin de ne point participer à ses péchés, et de ne pas avoir une part à ses plaies.

5. Car ses péchés sont parvenus jusqu'au ciel, et le Seigneur s'est souvenu de ses iniquités.

6. Traitez-la comme elle vous a traités elle-même, et rendez-lui au double selon ses œuvres; dans la coupe où elle vous a versé à boire, versez-lui deux fois autant.

7. Autant elle s'est glorifiée et livrée aux délices, autant donnez-lui de tourments et de deuil, parce qu'elle dit dans son cœur : Je trône en reine, et je ne suis pas veuve, et je ne verrai pas le deuil.

8. C'est pour cela que ses plaies viendront en un seul jour, et la mort, et le deuil, et la famine, et elle périra par le feu, car il est puissant, le Dieu qui la condamnera.

est habitatio dæmoniorum, et custodia omnis spiritus immundi, et custodia omnis volucris immundæ et odibilis;

3. quia de vino iræ fornicationis ejus biberunt omnes gentes, et reges terræ cum illa fornicati sunt, et mercatores terræ de virtute deliciarum ejus divites facti sunt.

4. Et audivi aliam vocem de cælo, dicentem : Exite de illa, populus meus, ut ne participes sitis delictorum ejus, et de plagis ejus non accipiatis.

5. Quoniam pervenerunt peccata ejus usque ad cælum, et recordatus est Dominus iniquitatum ejus.

6. Reddite illi sicut et ipsa reddidit vobis; et duplicate duplicia secundum opera ejus; in poculo quo miscuit, miscete illi duplum.

7. Quantum glorificavit se et in deliciis fuit, tantum date illi tormentum et luctum, quia in corde suo dicit : Sedeo regina, et vidua non sum, et luctum non videbo.

8. Ideo in una die venient plagæ ejus, mors, et luctus, et fames; et igne comburetur, quia fortis est Deus, qui judicabit illam.

Voyez aussi Jer. L, 39 et LI, 37; Soph. II, 15<sup>b</sup>. — *Habitatio dæmoniorum, et...* Les esprits immondes ne diffèrent pas des démons (cf. xvi, 13). D'après les croyances juives, le désert et les ruines leur servent de résidence, ainsi qu'aux animaux impurs. — *Quia de...* (vers. 3). L'ange justifie ce châtement sévère. Sur le trait *vino iræ...*, voyez xiv, 8; xvii, 2; Jer. LI, 7, 35, etc. — *Reges terræ cum illa...* Cf. xvii, 2. Le détail suivant, et *mercatores...*, est ajouté pour préparer les vers. 11 et ss. — *De virtute delictorum...* Plutôt, d'après le grec : Ils se sont enrichis de la force de son luxe. Ceux qui adoptent la traduction de la Vulgate en donnent cette interprétation : par la grandeur de sa mollesse et par son amour des plaisirs, qui nécessitaient toute sorte d'objets luxueux.

4-8. Une voix du ciel presse les bons de s'éloigner d'elle, à cause de l'imminence de sa ruine, et ordonne aux exécuteurs des vengeances divines de la châtier rudement, à cause de ses crimes et de son orgueil. Ici encore, nous trouvons de nombreuses réminiscences des prophètes, et en particulier des chap. L et LI de Jérémie, qui concernent la chute de la Babylone historique. — *Aliam vocem...* Elle retentira

jusqu'à la fin du vers. 8. — *Exite de...* Les chrétiens sont invités à quitter au plus tôt cette ville souillée, pour ne point avoir part soit à ses fautes, soit à son sort (*ne participes...*). Comp. Matth. xxiv, 16 et ss., et aussi Is. XLVIII, 20 et LII, 11; Jer. L, 8 et LI, 6, 9, 45. — *Quoniam...* (vers. 5). Encore le motif du châtement. Cf. Jer. LI, 9<sup>b</sup>. La traduction littérale du grec serait : Parce que ses péchés se sont élevés jusqu'au ciel. — *Recordatus est...* Comme ci-dessus, xvi, 19. — *Reddite illi...* (vers. 6). Continuant de s'adresser à ceux que Babylone a si cruellement persécutés, la voix céleste leur recommande de « s'associer, au moins en esprit, à la vengeance rémunératrice qui va la frapper. » Cf. Ps. CXXXVI, 8; Jer. L, 15<sup>b</sup> et 29<sup>b</sup>. — La même pensée est répétée une seconde fois, *duplicate illi...* (cf. Is. XL, 2<sup>b</sup>; Jer. xvi, 18), une troisième (*in poculo... miscete...*; cf. xiv, 10), et même une quatrième, *quantum glorificavit...* (vers. 7). Ces derniers mots font allusion à l'orgueil effréné de Babylone; orgueil dont l'ange donne la preuve, en citant une parole attière de la cité : *Sedeo regina, et...* Écho d'Isaïe, XLVII, 7-8. — *Ideo* (vers. 8) : à cause des crimes de la Babylone mystique. La formule *in una die* a ici les sens

9. Et flebunt, et plangent se super illam reges terræ qui cum illa fornicati sunt, et in deliciis vixerunt, cum viderint fumum incendii ejus;

10. longe stantes propter timorem tormentorum ejus, dicentes : Væ, væ civitas illa magna Babylon; civitas illa fortis, quoniam una hora venit judicium tuum!

11. Et negotiatores terræ flebunt, et lugebunt super illam, quoniam merces eorum nemo emet amplius :

12. merces auri, et argenti, et lapidis pretiosi, et margaritæ, et byssi, et purpuræ, et serici, et cocci (et omne lignum thynum, et omnia vasa eboris, et omnia vasa de lapide pretioso, et æramento, et ferro, et marmore,

13. et cinnamomum), et odoramentorum, et unguenti, et thuris, et vini, et olei, et similia, et tritici, et jumentorum,

9. Et les rois de la terre qui se sont souillés et ont vécu dans les délices avec elle, pleureront sur elle et se frapperont la poitrine, lorsqu'ils verront la fumée de son embrasement.

10. Se tenant à distance dans la crainte de ses tourments, ils diront : Malheur ! malheur ! Babylone, la grande ville, la ville puissante, en une heure ta condamnation est venue.

11. Et les marchands de la terre pleureront et se lamenteront sur elle, parce que personne n'achètera plus leurs marchandises :

12. marchandises d'or et d'argent, de pierres précieuses et de perles, d'étoffes de lin, de pourpre, de soie et d'écarlate, de bois odoriférant de tout genre, de toute espèce d'objets en ivoire, et de toute espèce d'objets en pierres précieuses, en airain, en fer et en marbre,

13. de cinnamome, de senteurs, de parfums, d'encens, de vin, d'huile, de fleur de farine, de blé, de bêtes de

de soudain, rapidement. — *Quia fortis qui...* Réflexion très menaçante. La grande coupable ne saurait donc échapper au sort qu'elle mérite.

9-10. A la sentence de condamnation prononcée par le ciel se joignent, sur la terre, des chants élégiaques, vers. 9-19, dans lesquels les rois amis de Babylone, puis les marchands et les navigateurs dont elle avait fait la fortune, se lamentent à son sujet. Nous entendons d'abord celui des rois. Comparez l'élegie semblable des



Scène de deuil. (D'après un bas-relief romain.)

princes sur la ruine de Tyr. Ez. xxvi, 16-18. — *Flebunt et plangent se.* Deux signes de deuil : ils pleurent et se frappent la poitrine (*Att. arch.*, pl. xxvi, fig. 7). — *Reges qui...* Comp. le vers. 2<sup>o</sup> ;

xvii, 2, etc. — *Cum viderint...* Deux fois déjà il a été parlé de l'incendie de la ville. Voyez les vers. 8 et xvii, 16. — *Longe stantes...* (vers. 10). Détail dramatique et psychologique tout ensemble. — Le chant se compose de deux simples notes : un mot de sympathie (*væ, væ...*), et une parole d'étonnement (*quia una hora...* ; ce trait surenchérit sur « una die » du vers. 8).

11-17<sup>a</sup>. La lamentation des marchands. Comp. le poème semblable d'Ezéchiel, xxvii, 1 et ss., au sujet de Tyr. Les vers. 11-15 forment une longue introduction à l'élegie proprement dite. Ils énumèrent les principales marchandises que les négociants de tout l'univers apportaient à Babylone; ceux-ci font donc pour ainsi dire « l'inventaire de leur désastre ». — *Quoniam merces... nemo...* Ils gémissent autant sur eux-mêmes que sur la ville. — *Byssi* (vers. 12) : le fin lin. Cf. Luc. xvi, 19. — *Lignum thynnum*. Le bois très fin du conifère nommé « Thula articulata » ; on s'en servait pour faire des meubles de luxe. — *Vasa eboris*. Hébraïsme : des ustensiles d'ivoire. — Au lieu de *lapis pretioso*, le grec porte : de bois très précieux. — *Cinnamomum* (vers. 13). Substance aromatique fournie par l'écorce intérieure de la plante du même nom. Cf. Ex. xxx, 23 ; Prov. vii, 17, etc. (*Att. d'hist. nat.*, pl. xliii, fig. 5). — *Odoramentorum*. Dans le grec : *ζμωμον* ; produit d'une autre plante aromatique de l'Inde, qui servait à composer un baume très apprécié, et qu'on employait aussi en guise de parfum (Pline, *Hist. nat.*, xii, 28 ; Martial, viii, 17, etc.). — *Vini... et tritici*. L'énumération passe aux principaux produits alimentaires, objet d'un commerce considérable, et mentionne ensuite les animaux agricoles grands et petits (*jumentorum*

somme, de brebis, de chevaux, de chars, d'esclaves, et de personnes humaines.

14. Les fruits que ton âme désirait se sont éloignés de toi ; toutes les choses délicates et magnifiques sont perdues pour toi, et on ne les trouvera plus désormais.

15. Les marchands de ces choses, qui se sont enrichis avec elle, se tiendront à distance, dans la crainte de ses tourments, pleurant et se lamentant,

16. et disant : Malheur ! malheur ! la grande ville qui était vêtue de lin, de pourpre et d'écarlate, et parée d'or, de pierres précieuses et de perles ;

17. en une heure tant de richesses ont disparu. Et tous les pilotes et tous ceux qui naviguent sur mer, les matelots et ceux qui trafiquent sur mer, se sont tenus à distance,

18. et ont poussé des cris en voyant la place de son embrasement : Quelle ville, disaient-ils, était semblable à cette grande ville ?

19. Ils ont jeté de la poussière sur leurs têtes, et ils ont crié en pleurant et se tourmentant, et ils disaient : Malheur ! malheur ! la grande ville, qui a enrichi de son opulence tous ceux qui avaient des vaisseaux sur la mer, a été ruinée en une seule heure.

et ovium, et equorum, et rhedarum, et mancipiorum, et animarum hominum.

14. Et poma desiderii animæ tuæ discesserunt a te ; et omnia pingua et præclara perierunt a te, et amplius illa jam non invenient.

15. Mercatores horum, qui divites facti sunt, ab ea longe stabunt propter timorem tormentorum ejus, flentes ac lugentes,

16. et dicentes : Væ, væ civitas illa magna, quæ amicta erat bysso, et purpura, et cocco, et deaurata erat auro, et lapide pretioso, et margaritis ;

17. quoniam una hora destitutæ sunt tantæ divitiæ ! Et omnis gubernator, et omnis qui in lacum navigat, et nautæ, et qui in mari operantur, longe steterunt,

18. et clamaverunt videntes locum incendii ejus, dicentes : Quæ similis civitati huic magnæ ?

19. Et miserunt pulverem super capita sua, et clamaverunt flentes et lugentes, dicentes : Væ, væ civitas illa magna, in qua divites facti sunt omnes qui habebant naves in mari, de pretiis ejus ; quoniam una hora desolata est !

et ovium), les chevaux, les chars à quatre roues (rhedarum). — La liste est close par les esclaves, que désignent deux expressions distinctes : *mancipiorum* (à la lettre dans le grec : des corps) et *animarum*... La seconde est empruntée à Ez. xxvii, 13, d'après l'hébreu et les LXX. Elles sont classiques l'une et l'autre dans ce sens. — *Et poma...* (vers. 14). C.-à-d., les fruits (les mets délicats) que désirait vivement ton âme. La construction change ici tout à coup. — *Omnia pingua* : les friandises. C'est la continuation de la même pensée. — *Perierunt a te*. Cf. Ps. cxli, 15. Cette perte sera perpétuelle : *et amplius illa...* — *Mercatores...* (vers. 15). Le pronom *horum* représente tous les objets qui viennent d'être mentionnés. — *Qui divites...* Comme au vers. 9<sup>o</sup>. Au lieu du futur *stabunt*, le grec emploie l'aoriste ; au vers. 10, nous lisons le futur : la description alterne entre la vision et la prophétie. — *Ab ea longe... propter...* Comme auparavant les rois, vers. 10<sup>a</sup>. Le grec coupe autrement la phrase : Ceux qui sont devenus riches par elle (par la ville) se sont tenus au loin... — *Quæ amicta...* (vers. 16). Emprunt partiel au portrait de la femme qui symbolisait Babylone, xvii, 4. — *Destitutæ sunt* (vers. 17). Littéralement dans le grec : Une si grande richesse a été rendue déserte. En ce sens que les marchandises ont cessé de s'écouler, et qu'elles

demeurent entassées, abandonnées dans les magasins.

17<sup>b</sup>-19. Lamentation des navigateurs et des marins. Ils unissent leurs plaintes à celles des marchands, qui étalent comme « leurs alliés naturels ». — *Gubernator* représente les capitaines de vaisseau ; *nautæ*, les matelots ordinaires. La périphrase *omnis qui... navigat* désigne peut-être les négociants qui s'embarquent avec leurs marchandises, pour aller les vendre au loin. Au lieu de *in lacum*, le grec dit : « in locum » ; quiconque navigue vers un lieu (déterminé). La locution *qui in mari...* est la plus générale des quatre. — *Clamaverunt* (vers. 18). Ce détail n'avait pas été signalé à propos des deux élégies précédentes. — *Locum incendii...* Dans le grec : la fumée de son incendie. Comp. le vers. 9<sup>o</sup>. — *Quæ similis...?* Exclamation analogue à celle de xiii, 4. Cf. Ez. xxvii, 32. — *Miserunt pulverem...* (vers. 19) : en signe de deuil. Comme dans Ezéchiel, xxvii, 30 (voyez aussi *V. Ath. arch.*, pl. xxvi, fig. 8 ; pl. xxviii, fig. 7). — *In qua divites...* Eux aussi (comp. le vers. 11), ils se désolent en pensant à la perte que leur cause la destruction de l'opulente cité. — *Desolata est*. C.-à-d. : Elle est devenue déserte. Voyez le vers. 17<sup>a</sup>, d'après le texte grec.

20. Le ciel et les saints sont invités à se réjouir de ce très juste châtement. C'est comme

20. Exulta super eam, cælum, et sancti apostoli, et prophetæ, quoniam judicabit Deus judicium vestrum de illa.

21. Et sustulit unus angelus fortis lapidem quasi molarem magnum, et misit in mare, dicens : Hoc impetu mittetur Babylon, civitas illa magna, et ultra jam non invenietur.

22. Et vox citharædorum, et musicorum, et tibia canentium, et tuba, non audietur in te amplius, et omnis artifex omnis artis non invenietur in te amplius, et vox molæ non audietur in te amplius,

23. et lux lucernæ non lucebit in te amplius, et vox sponsi et sponsæ non audietur adhuc in te; quia mercatores tui erant principes terræ, quia in veneficiis tuis erraverunt omnes gentes.

24. Et in ea sanguis prophetarum et sanctorum inventus est, et omnium qui interfecti sunt in terra.

20. Réjouis-toi sur elle, ô ciel; et et vous aussi, saints apôtres et prophètes, parce que Dieu a vengé votre cause sur elle.

21. Alors un ange puissant souleva une pierre semblable à une grande meule, et la jeta dans la mer, en disant : C'est avec cette vitesse que sera précipitée Babylone, la grande ville, et on ne la trouvera plus jamais.

22. Et la voix des joueurs de harpe, et des musiciens, et des joueurs de flûte et de trompette, ne sera plus jamais entendue chez toi; et aucun artisan, de quelque art que ce soit, ne s'y trouvera plus; et le bruit de la meule ne sera plus jamais entendu en toi;

23. et la lumière de la lampe ne brillera plus jamais chez toi, et la voix de l'époux et de l'épouse ne sera plus entendue chez toi, parce que tes marchands étaient les princes de la terre, et que par tes enchantements toutes les nations ont été séduites.

24. Et en elle a été trouvé le sang des prophètes et des saints, et de tous ceux qui ont été mis à mort sur la terre.

un cri de triomphe qui retentit soudain après la ruine de Babylone. Cf. Jer. XII, 22<sup>a</sup>; LI, 48. — *Exulta*. Cette invitation provenait sans doute aussi de la voix qu'a mentionnée le vers. 4; selon d'autres, du voyant lui-même. — *Et sancti apostoli, et...* Lisez plutôt : Et les saints, et les apôtres, et les prophètes. La première expression est générale, et s'applique à tous les chrétiens; les deux autres sont plus spéciales. — *Judicabit*. Au prétérit dans le grec : (Dieu) a jugé votre jugement... C.-à-d. : Il vous a vengés en châtiant la coupable.

21-24. Une action symbolique annonce le caractère définitif de la ruine de Babylone. — *Quasi molarem...* : une meule à moudre le blé. Il y en avait de diverses tailles, selon qu'elles étaient tournées par les bras humains ou par des animaux. Voyez l'*Atth. arch.*, pl. XXI, fig. 1-3; pl. XLIII, fig. 3). — *Misit in mare*. Comparez un acte semblable de Jérémie, LI, 63-64, également à propos de Babylone. Celui-ci signifie que la ville détruite ne sera jamais rétablie; sa ruine est irréparable. — *Hoc impetu* : avec cette violence, cette rapidité. — *Et ultra jam...* Même formule sinistre qu'au vers. 14<sup>b</sup>; cf. Deut. XIII, 16. — *Et vox... non...* (vers. 22). Cf. Is. XXIV, 8 et Ez. XXVI, 13. L'ange prédit que tout signe de joie et de vie heureuse a disparu à jamais de Babylone. — Le trait final du vers. 22, *et vox molæ...*, et ceux de la première moitié du ver-

set 23 sont des échos de Jer. VII, 34; XVI, 9 et XXV, 10. — *Mercatores... principes...* (vers. 23<sup>b</sup>). Comme dans Isale, XXIII, 8. — *In veneficiis tuis...* Même pensée que dans Nahum, III, 4<sup>b</sup>. La Babylone mystique aura séduit les peuples à la



Joueuse de flûte.

(D'après les monuments grecs.)

manière d'une enchanteuse. Cf. Is. XLIX, 9, 12. — *In ea sanguis...* (vers. 24). C'était le crime par excellence de la grande cité, celui que Dieu avait surtout à cœur de venger : elle avait fait couler à flots le sang des chrétiens. Cf. VI, 10-11; XVII, 6.

## CHAPITRE XIX

1. Après cela j'entendis comme la voix d'une foule nombreuse, dans le ciel, qui disait : Alleluia ; le salut, la gloire et la puissance sont à notre Dieu,

2. parce que ses jugements sont véritables et justes, qu'il a jugé la grande prostituée qui a corrompu la terre par sa prostitution, et qu'il a vengé le sang de ses serviteurs répandu par ses mains.

3. Et ils dirent une seconde fois : Alleluia ; et sa fumée monte dans les siècles des siècles.

4. Alors les vingt-quatre vieillards et les quatre animaux se prosternèrent et adorèrent Dieu, assis sur le trône, en disant : Amen, alleluia.

5. Et une voix sortit du trône, disant : Louez notre Dieu, vous tous ses serviteurs, et vous qui le craignez, petits et grands.

6. Et j'entendis comme le bruit d'une grande foule, et comme le bruit de grandes eaux et de violents coups de

1. Post hæc audivi quasi vocem turbarum multarum in cælo, dicentium : Alleluia ; salus, et gloria, et virtus Deo nostro est :

2. quia vera et justa judicia sunt ejus, qui judicavit de meretrice magna, quæ corripuit terram in prostitutione sua, et vindicavit sanguinem servorum suorum de manibus ejus.

3. Et iterum dixerunt : Alleluia ; et fumus ejus ascendit in sæcula sæculorum.

4. Et ceciderunt seniores viginti quatuor et quatuor animalia, et adoraverunt Deum sedentem super thronum, dicentes : Amen, alleluia.

5. Et vox de throno exivit, dicens : Laudem dicite Deo nostro omnes servi ejus, et qui timetis eum pusilli et magni.

6. Et audivi quasi vocem turbæ magnæ, et sicut vocem aquarum multarum, et sicut vocem tonitruorum magnorum,

3<sup>e</sup> Sainte allégresse dans le ciel. XIX, 1-10.

Déplorée ici-bas par tous ceux que leurs intérêts attachaient à la grande cité, la ruine de Babylone est célébrée dans le ciel par des chants joyeux, parce qu'elle allait faciliter et accélérer l'établissement universel du royaume de Dieu.

CHAP. XIX. — 1-4. Les bienheureux du ciel rendent grâces au Seigneur pour l'exécution de ses jugements pleins de justice contre la grande coupable. Cf. Jer. LI, 48. — *Turbarum...* Au singulier dans le grec : (la voix) d'une foule nombreuse. Comp. le vers. 6 ; VII, 9. Cette foule est celle des chrétiens déjà entrés dans la gloire, qui ont été invités naguère (cf. XVIII, 20) à se réjouir au sujet de la chute de Babylone. Ils répondent maintenant à cette invitation. — *Alleluia* (ἀλληλοῦῶν). Mot hébreu célèbre, qui signifie : Louez Jehovah (*hal'lu Yah*). Employé souvent dans les psaumes, il n'apparaît que quatre fois dans le Nouveau Testament (ici, et dans les vers. 3, 4 et 6). — *Salus...* et... et... Sur cette formule, voyez IV, 11 ; V, 12-13 ; VII, 10 et les notes ; XII, 10. — Le motif de la louange est énoncé d'abord en termes généraux, *quia vera et justa...* (vers. 2), puis d'une manière très spéciale, *qui judicavit de...* Cf. XV, 3 ; XVI, 7 ; XVII, 1 et ss. ; XVIII, 20. — Le trait et *vindicavit...* ramène le lecteur à la prière des martyrs (VI, 10), et à la plus grave des accusations lan-

cées contre Babylone (XVII, 6<sup>a</sup> ; XVIII, 24). — *Et iterum...* (vers. 3). Les bienheureux reprennent leur chant, après une pause ; ou bien, c'est un autre chœur qui répond. — *Les mots et fumus...* font partie du cantique ; c'est une allusion à l'incendie qui avait consumé la cité criminelle. Cf. XVII, 16 ; XVIII, 8-9. — *Ascendit in...* Cela signifie que le châtimement de Babylone n'aura pas de fin. Cf. XIV, 11<sup>a</sup>. — *Et ceciderunt...* (vers. 4). Les représentants de l'Église et de la nature entière (voyez IV, 4, 6 et les notes) s'associent à la louange des Saints. Cf. V, 8, 14 ; XI, 16.

5-10. Des voix célestes chantent la prise de possession par le Seigneur de son royaume universel et éternel, en même temps que les noces de l'Agneau. Ce beau passage sert de transition entre la ruine de Babylone et la défaite soit de l'Antechrist, soit de Satan. — *Vox de throno.* Comme plus haut, XVI, 17. Ici, c'était la voix d'un ange, à cause des mots *Deo nostro*. — *Laudem dicite...* Cette invitation rappelle le début du Ps. CXXXIII. — *Servet et qui...* Les deux expressions sont synonymes et désignent les chrétiens glorifiés, les Saints du ciel. — *Pusilli et...* tous sans exception. Cf. XI, 18. — *Et audivi...* (vers. 6). Ils répondent immédiatement à l'invitation angélique. Sur les images *sicut... aquarum...* et... *tonitruorum...*, voyez I, 15 et

dicentium : Alleluia ; quoniam regnavit Dominus Deus noster omnipotens.

7. Gaudeamus, et exultemus, et demus gloriam ei, quia venerunt nuptiæ Agni, et uxor ejus præparavit se.

8. Et datum est illi ut cooperiat se byssino splendenti et candido ; byssinum enim, justificationes sunt sanctorum.

9. Et dixit mihi : Scribe : Beati qui ad cœnam nuptiarum Agni vocati sunt. Et dixit mihi : Hæc verba Dei vera sunt.

10. Et cecidi ante pedes ejus, ut ado-

tonnerre, qui disaient : Alleluia, parce que le Seigneur notre Dieu, le Tout-puissant, est entré dans son règne.

7. Réjouissons-nous, et soyons dans l'allégresse, et rendons-lui gloire, car les noces de l'Agneau sont venues, et son épouse s'est préparée.

8. Et il lui a été donné de se revêtir d'un lin éclatant et pur ; car le lin, ce sont les actions justes des saints.

9. Alors il me dit : Ecris : Heureux ceux qui sont appelés au festin des noces de l'Agneau. Et il me dit : Ces paroles de Dieu sont véritables.

10. Et je me jetai à ses pieds pour

xiv, 2. — *Regnavit... Deus...* C.-à-d. : Dieu règne ; il est pleinement entré en possession de son royaume. Voyez xi, 17 et le commentaire. — *Gaudeamus et...* Écho du Psaume cxvii, 24. — Raison particulière de cette vive allégresse : *venerunt nuptiæ* (γαμός, le mariage)... Ces noces mystiques figurent l'union désormais éter-

Il va confirmer solennellement le contenu des vers. 6<sup>o</sup>-8. — *Beati qui...* C'est la quatrième des béatitudes de l'Apocalypse (cf. i, 3 ; xiv, 13 ; xvi, 15). Nous en trouverons encore trois (xx, 6 ; xxii, 7 et 14). — *Ad cœnam...* L'idée est empruntée à la coutume antique d'unir un joyeux repas à la célébration des noces. Cf. Jud. xiv,



Cortège nuptial. (D'après un vase peint.)

nelle du Christ avec l'Église envisagée dans son unité (*uxor ejus*). Voyez xxi, 9<sup>o</sup> et ss. Comparez aussi, au sujet de ce symbole, Matth. ix, 15 ; xxv, 1 et ss. ; Luc. xii, 36 ; Joan. iii, 29 ; II Cor. xi, 2 ; Eph. v, 26 et ss., etc. — *Præparavit se* : en se revêtant de tout ce qu'elle a de plus beau. — *Datum est illi* (αὐτῇ, à l'épouse, vers. 8)... Le lin blanc symbolise l'innocence et la sainteté, comme l'ajoute le narrateur : *byssinum enim...* Cf. vii, 14 ; xv, 6, etc. Par *justificationes sanctorum*, il faut entendre les œuvres méritoires des membres de l'Église, œuvres par lesquelles ils ont gagné le ciel. — *Et dixit...* (vers. 9). A savoir, l'ange révélateur, d'après le vers. 10.

10 et ss. ; Matth. xxii, 1 et ss., etc. Ici, la double métaphore signifie : Heureux ceux qui participeront au bonheur éternel du ciel ; heureux les élus ! Cf. iii, 20 ; Is. xxv, 6 ; Luc. xiv, 15 et ss. — *Et dixit...* Nouvelle formule d'introduction, pour bien mettre en relief la pensée qui suit. — *Hæc verba...* C.-à-d. : Ce sont là les véritables paroles de Dieu. Autre mot « incisif », qui se rapporte aux vers. 6<sup>o</sup>-9<sup>o</sup>. Les paroles de Dieu s'accompliront intégralement, sans le moindre doute. Cf. xxi, 5, et xxii, 6. — *Et cecidi...* (vers. 10). Tout ému de cette révélation, Jean se prosterne devant le messager céleste, pour lui rendre hommage. — Refus motivé de



l'adorer. Mais il me dit : Garde-toi de le faire ; je suis un serviteur comme toi, et comme tes frères qui ont le témoignage de Jésus. Adore Dieu ; car le témoignage de Jésus est l'esprit de prophétie.

11. Je vis ensuite le ciel ouvert, et voici un cheval blanc ; et celui qui le montait s'appelait le Fidèle et le Vritable, il juge et il combat avec justice.

12. Ses yeux étaient comme une flamme de feu, et sur sa tête il y avait de nombreux diadèmes, et il portait écrit un nom que nul ne connaît, si ce n'est lui-même.

13. Il était vêtu d'un vêtement teint de sang, et il s'appelle le Verbe de Dieu.

14. Les armées qui sont dans le ciel le suivaient sur des chevaux blancs, vêtus d'un lin blanc et pur.

15. Et de sa bouche il sort une épée tranchante des deux côtés, pour en

rarem eum. Et dicit mihi : Vide ne feceris ; conservus tuus sum, et fratrum tuorum habentium testimonium Jesu. Deum adora ; testimonium enim Jesu est spiritus prophetiæ.

11. Et vidi cælum apertum ; et ecce equus albus, et qui sedebat super eum vocabatur Fidelis et Verax, et cum justitia judicat et pugnat.

12. Oculi autem ejus sicut flamma ignis, et in capite ejus diademata multa, habens nomen scriptum quod nemo novit nisi ipse.

13. Et vestitus erat veste aspersa sanguine, et vocatur nomen ejus Verbum Dei.

14. Et exercitus qui sunt in cælo sequebantur eum in equis albis, vestiti byssino albo et mundo.

15. Et de ore ejus procedit gladius ex utraque parte acutus, ut in ipso per-

l'ange : *Vide, ne... ; conservus tuus...* Les anges sont les serviteurs de Dieu ; les chrétiens aussi : l'égalité règne donc entre eux sous ce rapport. — Sur les mots *habentium testimonium...*, voyez I, 9<sup>b</sup> et le commentaire ; XII, 17, etc. — *Deum adora*. C.-à-d., réserve pour lui seul tous tes hommages. — Les mots *testimonium enim...* sont une remarque explicative, qui se rattache à « habentium testimonium... » Ils sont un peu obscurs et ont été diversement interprétés. Ils paraissent signifier que quiconque confesse Jésus-Christ et croit à l'évangile possède en un sens l'esprit de prophétie ; il est par là même l'égal des anges. Ou mieux encore : « l'esprit de prophétie ne m'a été donné, comme à tous les prophètes (comme à toi), que pour rendre témoignage à Jésus » ; en cela nous ressemblons et nous sommes égaux.

§ II. — *Victoire définitive remportée par Jésus-Christ sur la bête et le dragon.* XIX, 11-XX, 10.

Le Verbe de Dieu va triompher d'eux, comme il a triomphé déjà de la cité rebelle.

1<sup>o</sup> Le Christ s'avance au combat contre la bête, qu'il défait totalement. XIX, 11-21.

11-16. Description du glorieux général et de son armée symbolique. — *Cælum apertum*. Comme au début des visions, IV, 1 ; voyez aussi XI, 19. — *Equus albus*. Voyez VI, 2 et les notes. Ici le coursier va porter un cavalier tout divin. — *Fidelis et verax*. Déjà ces deux épithètes nous révèlent le Christ en tant que Fils de Dieu. Cf. I, 5<sup>a</sup> ; III, 7, 14. — *Le trait cum justitia judicat* est cité par Isaïe, XI, 4, comme un des attributs du Messie. Cf. Ps. LXXI, 2, etc. Notre

auteur ajoute *et pugnat*, parce que Jésus-Christ va juger ses ennemis au moyen d'une bataille décisive. — *Oculi autem...* (vers. 12). Voyez I, 14 et II, 18. — *Diademata multa* : en sa qualité de roi des rois, d'après le vers. 16. Cf. I Mach. XI, 13. C'est aussi à cause de leur autorité royale que le dragon et la bête portaient plusieurs couronnes. Cf. XII, 3 et XIII, 1. — *Habens nomen...* *quod...* Ce nom mystérieux était peut-être celui qui sera mentionné au vers. 13 : le Verbe de Dieu. Selon divers auteurs, c'est été le titre κύριος, Seigneur, ou Jéhovah. Comp. XXII, 4, où il est dit que les bienheureux porteront eux-mêmes ce nom comme un glorieux ornement. — *Quod nemo... nisi...* Voyez II, 17 et III, 12<sup>b</sup>. — *Vestitus... veste...* (vers. 13). Allusion à Is. LXIII, 3, où il est aussi question des victoires du Messie. Le sang est celui des ennemis de Jésus (voyez le vers. 21<sup>a</sup>). — *Verbum Dei* (ὁ λόγος τοῦ Θεοῦ). Ce nom a ici le même sens qu'au début du quatrième évangile (Joan. I, et aa.) et de la première épître de saint Jean, I, 1<sup>b</sup> (voyez le commentaire). Sa seule mention indique d'avance le résultat du combat qui va s'engager. — *Et exercitus...* (vers. 14). Le Verbe de Dieu ne s'avance pas seul sur le champ de bataille ; il a, comme au Ps. CIX, 3 (voyez le commentaire), une vaillante armée sous ses ordres. Ici, ce sont des guerriers célestes (*qui... in cælo...*), des anges, qui chevauchent pareillement in equis albis : autre emblème d'une victoire certaine. — *Vestiti byssino...* La couleur des anges et des saints. Comp. le vers. 8 ; IV, 4, etc. Cette blancheur contrastait avec les vêtements du Christ, tout tachés de sang. — *De ore ejus...* (vers. 15). Autre trait qui rappelle le début du livre. Cf. I, 16 et II, 12. — *Et ipse*

cutiat gentes; et ipse reget eas in virga ferrea, et ipse calcet torcular vini furoris iræ Dei omnipotentis.

16. Et habet in vestimento et in femore suo scriptum: Rex regum, et Dominus dominantium.

17. Et vidi unum angelum stantem in ole, et clamavit voce magna, dicens omnibus avibus quæ volabant per medium cæli: Venite, et congregamini ad cœnam magnam Dei;

18. ut manducetis carnes regum, et carnes tribunorum, et carnes fortium, et carnes eorum et sedentium in ipsis, et carnes omnium liberorum et servorum, et pusillorum et magnorum.

19. Et vidi bestiam, et reges terræ, et exercitus eorum congregatos ad faciendum prælium cum illo qui sedebat in equo, et cum exercitu ejus.

20. Et apprehensa est bestia, et cum ea pseudopropheta qui fecit signa coram ipso, quibus seduxit eos qui acceperunt characterem bestię, et qui adoraverunt imaginem ejus. Vivi missi sunt hi duo in stagnum ignis ardentis sulphure;

frapper les nations; et il les gouverne avec une verge de fer, et il foule la cuve du vin de la fureur de la colère du Dieu tout-puissant.

16. Et sur son vêtement et sur sa cuisse il porte ce nom écrit: Roi des rois, et Seigneur des seigneurs.

17. Alors je vis un ange debout dans le soleil, et il cria d'une voix forte, en disant à tous les oiseaux qui volaient par le milieu du ciel: Venez, et assemblez-vous pour le grand festin de Dieu,

18. pour manger la chair des rois, la chair des capitaines, la chair des puissants, la chair des chevaux et de ceux qui les montent, et la chair de tous les hommes, libres et esclaves, petits et grands.

19. Et je vis la bête, et les rois de la terre, et leurs armées assemblées pour faire la guerre à celui qui était monté sur le cheval, et à son armée.

20. Mais la bête fut saisie, et avec elle le faux prophète qui avait fait devant elle des prodiges, par lesquels il avait séduit ceux qui avaient pris la marque de la bête, et qui avaient adoré son image. Ils furent tous deux jetés vivants dans l'étang brûlant de feu et de soufre;

reget (mieux: « pascet »)... D'après le Ps. II, 9, comme plus haut (II, 27 et XII, 5). Le détail *in virga ferrea* est de mauvais augure pour les ennemis du Verbe. — *Ipsæ calcet...* Sur cette image, voyez XIV, 10, 19 et le commentaire. Elle



On foule le pressoir.

(D'après un bas-relief romain.)

provient directement d'Isaïe, LXIII, 2-6. — *In vestimento et in...* (vers. 16). Le second terme détermine le premier; par conséquent, à l'endroit du vêtement qui recouvrait la hanche, à l'endroit où se trouve le glaive. — *Reget regum*

et... Voyez XVII, 14 et les notes. Les deux expressions sont une sorte de superlatif hébreu, comme cantique des cantiques, etc.

17-18. Les oiseaux de proie sont invités à venir dévorer les cadavres des ennemis vaincus. C'est un second prélude, qui annonce de même la certitude de la victoire. Ce passage a beaucoup de ressemblance avec Ez. xxxix, 17-20. — *Stantem in sole*. Ceci n'a été dit d'aucun autre ange: c'est du soleil même que va retentir la dernière annonce de la victoire finale du Christ. — *Ad cœnam... Dei*: au grand festin que Dieu destinait aux oiseaux de proie. — *Ut manducetis...* (vers. 18). La répétition du mot *carnes* est d'un effet saisissant. Aucun des adversaires du Christ n'échappera au carnage.

19-21. La bataille et la victoire. — *Et vidi...* Le voyant contemple maintenant l'armée ennemie, conduite par son chef principal, la bête ou l'Antechrist, et, sous ses ordres, par les rois ses allés (*et reges, et...*). Cf. XVI, 14-16; XVII, 12-14. — *Et apprehensa est...* (vers. 20). Sans s'arrêter à la description de la bataille, l'écrivain sacré en note brièvement les résultats en ce qui concerne soit l'Antechrist et son principal auxiliaire, vers. 20, soit la masse de ses soldats, vers. 21. On dirait que, par la conclusion de son récit, il semble mieux marquer la facilité et la promptitude de la victoire. — *Pseudopropheta qui...* Par conséquent, la bête décrite au chap. XIII, 11 et ss. Voyez aussi XVI, 13.

21. et les autres furent tués par l'épée qui sortait de la bouche de celui qui était monté sur le cheval; et tous les oiseaux se rassasièrent de leur chair.

21. et ceteri occisi sunt in gladio sedentis super equum, qui procedit de ore ipsius, et omnes aves saturatæ sunt carnibus eorum.

## CHAPITRE XX

1. Et je vis descendre du ciel un ange qui avait la clef de l'abîme et une grande chaîne dans sa main.

2. Il saisit le dragon, l'antique serpent, qui est le diable et Satan, et il le lia pour mille ans.

3. Et il le jeta dans l'abîme, qu'il ferma et scella sur lui, pour qu'il ne séduisît plus les nations jusqu'à ce que les mille ans fussent écoulés; après cela il doit être délié pour un peu de temps.

1. Et vidi angelum descendentem de cælo, habentem clavem abyssi, et catenam magnam in manu sua.

2. Et apprehendit draconem, serpentem antiquum, qui est diabolus et Satanas, et ligavit eum per annos mille;

3. et misit eum in abyssum, et clausit, et signavit super illum, ut non seducat amplius gentes donec consummentur mille anni; et post hæc oportet illum solvi modico tempore.

— *Vidi missi...*: par contraste avec le reste de l'armée, qui périt par le glaive. Comp. le vers. 21. — *In stagnum ignis...* Dans l'enfer. Cf. xx, 9<sup>e</sup>, etc. — *Ceteri...* (vers. 21). Ce carnage fut l'œuvre du Christ lui-même. Quoiqu'il y eût une armée nombreuse, le Verbe de Dieu semble avoir pris seul une part effective au combat.

2<sup>o</sup> La défaite totale de Satan. XX, 1-10.

Satan, qui a été le principal instigateur de la lutte du monde contre Dieu, recevra lui aussi son châtiment éternel et complet. Mais le récit fait d'abord, dans les vers. 1-6, quelques pas en arrière, pour nous ramener, avant de décrire la ruine définitive de l'empire du dragon, à une époque où sa puissance avait éprouvé un premier échec très considérable, c.-à-d., au premier avènement du Christ, qui avait été le commencement de la défaite de Satan. Les vers. 7-10 racontent la dernière phase de sa révolte et de son châtiment.

CHAP. XX. — 1-4. Le dragon est précipité dans l'abîme. — *Angelum descendentem...* Comme plus haut, xviii, 1. — *Habentem clavem...* Voyez ix, 1 et le commentaire. L'abîme, c'est l'enfer, par conséquent le séjour habituel du dragon; l'ange l'y enferme pendant quelque temps. — *Catenam magnam*. D'après le contexte, pour le réduire, et l'empêcher de nuire aux hommes. — *In manu sua*. Le grec dit: sur sa main. Voyez v, 1 et les notes. Les extrémités de la chaîne pendaient des deux côtés. — *Et apprehendit* (vers. 2): ἐπιράτηεν, il saisit fortement. Cf. xix, 20. — *Draconem, serpentem...* Remarquez l'accumulation solennelle des synonymes. Cette phrase rappelle beaucoup le passage xii, 9 (voyez le commentaire); les noms donnés au prince des démons sont les mêmes. — *Et ligavit...*: d'une manière symbolique,

puisque le dragon est un être spirituel. — *Per annos mille*. Disons dès à présent que ces mille ans, célèbres dans l'histoire de la théologie, et mentionnés encore dans les vers. 3, 4, 5, 6 et 7 (six fois en tout, avec une insistance frappante), peuvent être regardés comme un de ces nombreux détails de l'Apocalypse qu'il n'est pas nécessaire d'interpréter à la lettre. C'est probablement un chiffre rond, pour représenter l'espace de temps indéterminé qui doit s'écouler avant le jugement général, entre l'ascension du Sauveur et son second avènement. Ce nombre paraît du moins représenter une durée considérable, surtout si on le rapproche du « modicum tempus » mentionné au vers. 3<sup>o</sup>, des 1260 jours et des douze mois des chap. xi, 2, 3 et xii, 6, etc. — *Misti... et clausit... et...* (vers. 3). Le récit est très circonstancié, malgré sa brièveté. Il exprime de plus en plus, au moyen de figures dramatiques, cette pensée que, par l'incarnation du Christ, la puissance de Satan fut singulièrement réduite. Cf. Luc. x, 18. — *Signavit super...*: de même que les Juifs firent apposer les scellés sur la tombe de Jésus (Matth. xxvii, 66). — *Donec mille anni*. Avec l'article dans le grec: les mille ans (dont il a été fait mention au vers. 2). — *Post hæc... solvi...* Le narrateur reviendra plus bas, vers. 7, sur ce détail. Le verbe oportet (δὲν) marque une nécessité provenant du plan divin.

4-6. Le règne de mille ans. C'est là aussi « un des endroits les plus obscurs de la révélation mystérieuse faite à saint Jean » (R. Vigouroux). Après avoir lu des pages très nombreuses sur ces lignes, nous ne croyons pas qu'il soit possible d'en donner une explication entièrement satisfaisante. — *Vidi sedes*. Des trônes, d'après le grec. Ils devaient servir à Dieu et à ses asses-

4. Et vidi sedes, et sederunt super eas, et iudicium datum est illis; et animas decollatorum propter testimonium Jesu, et propter verbum Dei, et qui non adoraverunt bestiam, neque imaginem ejus, nec acceperunt characterem ejus in frontibus aut in manibus suis, et vixerunt, et regnaverunt cum Christo mille annis.

4. Et je vis des trônes, et ils s'assirent dessus, et il leur fut donné de juger. *Je vis* aussi les âmes de ceux qui avaient été décapités à cause du témoignage de Jésus et à cause de la parole de Dieu, et de ceux qui n'avaient point adoré la bête, ni son image, et qui n'avaient pas pris sa marque sur leur front ni sur leurs mains; et ils vécurent, et régnèrent avec le Christ pendant mille ans.

seurs (*sederunt*), pendant le grand drame du jugement. Cf. Dan. vii, 9-10. L'auteur ne dit pas si c'est au ciel, ou sur la terre, ou ailleurs, que les trônes furent placés; plus probablement au ciel, d'après l'ensemble du récit. — *Judicium*. C.-à-d., le droit de juger. Cf. Dan. vii, 22. C'est Dieu, évidemment, qui accorda le pouvoir; mais à qui faut-il appliquer le pronom *illis*? Aux anges, suivant les uns; selon d'autres, aux vingt-quatre vieillards; ou encore, aux douze apôtres (cf. Matth. xix, 28). Il est mieux de ne pas préciser ce détail. Qui devait-on juger? Peut-être, d'après le contexte, ceux qui seraient dignes de régner avec le Christ pendant mille ans. — *Animas decollatorum*. La Vulgate a bien traduit le verbe grec πελεκίζω, qui signifie : trancher avec la hache. Beaucoup d'exécutions capitales avaient lieu de cette manière dans l'empire romain. Métonymie pour désigner tous les genres de martyre. Sur la formule *propter testimonium...*, etc., voyez I, 9 et le commentaire. — *Et qui non...*, *nec...* Il s'agit d'une autre catégorie de chrétiens, qui étaient demeurés fidèles (cf. xiii, 15-17), mais sans avoir à répandre leur sang pour leur foi. Comme plus haut, la bête désigne l'Antechrist; mais ce dernier, ainsi qu'il a été dit plusieurs fois, a eu des précurseurs nombreux dans le cours de l'histoire de l'Église, avant de paraître en personne, et c'est d'eux peut-être qu'il est ici question. — *Vixerunt*. C.-à-d. : ils revinrent à la vie. Ce trait suppose que l'auteur a voulu aussi désigner des morts par la formule « et qui non adoraverunt... » — *Regnaverunt cum Christo*. Notez qu'il n'est pas dit le moins du monde que ce règne aura lieu sur la terre. — *Mille annis*. Période identique à celle pendant laquelle Satan doit demeurer enchaîné (comp. les vers. 3 et 7). Comme on le sait, c'est de ce passage qu'est née l'erreur du millénarisme. En l'interprétant d'une façon littérale, on en a souvent conclu qu'après la défaite de l'Antechrist, de Satan et de tous leurs alliés, et avant la résurrection générale, il y aura ici-bas, pour les martyrs et les principaux Saints, ressuscités à part, une période de bonheur très grand, quoique encore incomplet, période pendant laquelle Jésus-Christ régnera visiblement et sans conteste au milieu d'eux. Les mille ans écoulés, Satan sera délivré de sa prison, ainsi qu'il est dit au vers. 7, et il essaiera de soulever une dernière fois les peuples contre Dieu; mais cette tentative avortera comme les précédentes. Alors seu-

lement aura lieu la résurrection générale, puis le jugement, et l'éternité commencera, bienheureuse pour les élus, malheureuse pour les damnés. Ce sentiment a été adopté par plusieurs de nos écrivains ecclésiastiques les plus anciens et les plus en renom, tels que Papias, saint Justin (*Dial.*, 80), saint Irénée (*adv. Hær.*, v, 24-36), Tertullien, Lactance, etc. Mais il y a une très grande différence entre leur opinion et le millénarisme grossier de certains hérétiques, qui avait précédemment poussé Denys d'Alexandrie à nier l'authenticité de l'Apocalypse, comme il a été dit dans l'Introd., p. 784. Une réaction se produisit au iv<sup>e</sup> siècle, et il fut bientôt généralement admis que ce passage ne prétait pas autre chose que la royauté spirituelle de Jésus-Christ sur la terre depuis son premier avènement, telle que divers oracles de l'Ancien Testament l'annoncent aussi, et telle que l'a réalisée l'histoire de l'Église. Saint Jérôme (*In Is.* xvii, 80; *In Ez.* xxxvi; *In Zach.* xiv, etc.) joua un grand rôle dans cette heureuse transformation; de même saint Augustin (*de Civ. Dei*, xx, 7), qui avait compté d'abord parmi les « milliaris » modérés. On s'en tint là pendant des siècles; puis les Anabaptistes, au temps de la Réforme, prêchèrent à leur tour l'existence d'un règne terrestre du Christ dans le sens millénaire. Aujourd'hui encore, divers commentateurs, protestants pour la plupart, se rallient à un millénarisme mitigé, spirituel, parce que, disent-ils, le sens littéral du texte le demande, et en outre parce que l'existence de l'Église ne paraît pas réaliser suffisamment, à elle seule, ce qui est dit ici de la répression des pouvoirs de Satan, de la royauté exercée simultanément par Jésus-Christ et par ses saints, etc. Les rationalistes sont moins embarrassés : ils ne voient dans ce passage qu'une fable rabbinique adoptée par l'auteur, ou bien, une description purement idéale, qui décompose en plusieurs actes, accomplis successivement, le grand drame de la résurrection des morts et du jugement dernier. Nous aussi, nous croyons avec saint Jérôme, saint Augustin et cent autres, qu'il faut idéaliser, mais dans un tout autre sens. « Le Christ établit son royaume; c.-à-d., il fait triompher la vérité, la justice, la sainteté (depuis son incarnation), et par suite il inaugure une ère de bonheur pour les siens », qui règnent avec lui, étant rois en même temps que sujets. Il ne nous semble pas qu'il soit ici question, comme le pensent quelques autres commentateurs, d'une

5. Les autres morts ne revinrent pas à la vie jusqu'à ce que les mille ans fussent écoulés. C'est là la première résurrection.

6. Heureux et saint celui qui a part à la première résurrection. Sur eux la seconde mort n'a pas de pouvoir, mais ils seront prêtres de Dieu et du Christ, et ils régneront avec lui pendant mille ans.

7. Et lorsque les mille ans seront écoulés, Satan sera délié de sa prison, et il sortira, et il séduira les nations qui sont aux quatre angles de la terre, Gog et Magog, et il les assemblera pour le combat; leur nombre est comme le sable de la mer.

8. Ils monteront sur la surface de la

5. *Ceteri mortuorum non vixerunt, donec consummaverunt mille anni. Hæc est resurrectio prima.*

6. *Beatus et sanctus, qui habet partem in resurrectione prima; in his secunda mors non habet potestatem, sed erunt sacerdotes Dei et Christi, et regnabunt cum illo mille annis.*

7. *Et cum consummati fuerint mille anni, solvetur Satanus de carcere suo, et exibit, et seducet gentes quæ sunt super quatuor angulos terræ, Gog et Magog, et congregabit eos in prælium; quorum numerus est sicut arena maris.*

8. *Et ascenderunt super latitudinem*

période non encore ouverte, mais réservée pour le dernier âge du monde, et durant laquelle l'Église de Jésus, qui avait beaucoup souffert du monde, de l'Antechrist et de Satan, jouira de la paix, du bonheur, et exercera une influence puissante sur les peuples, manifestant dès ici-bas « tout ce dont l'Église est capable ». Quant à l'opinion de Bossuet, d'après laquelle ces mille ans correspondraient aux dix premiers siècles du christianisme, elle est tout à fait arbitraire. — *Ceteri... non...* (vers. 5). C'est une autre catégorie de morts. Seuls, d'après le vers. 4<sup>b</sup>, les martyrs et les confesseurs (« qui non adoraverunt... nec... ») appartiennent à la première catégorie. — Les mots *hæc est...* se rattachent directement au même vers. 4, la phrase « *ceteri... non... donec...* » étant une sorte de parenthèse. — *Resurrectio prima* : par opposition à la seconde, décrite dans les vers. 12-13, et qui ne diffère pas de la résurrection générale. On ne trouve nulle part ailleurs cette expression, sur le sens de laquelle les commentateurs ne s'entendent pas complètement. Comme on ne saurait admettre qu'il y aura deux résurrections distinctes et successives, la première pour les martyrs et pour les autres saints qu'a mentionnés le vers. 4<sup>b</sup>, la seconde pour le reste des hommes, il est probable que saint Jean a voulu parler ici non de la résurrection des corps, mais de l'entrée des âmes dans le bonheur éternel. En effet, il n'est pas possible d'admettre qu'il y aurait en même temps sur la terre un nombre considérable de saints, déjà ressuscités et glorifiés, et des hommes ordinaires (comp. le vers. 7), formant la masse de la population. — *Beatus et...* (vers. 6). Raison de cette béatitude : *in his secunda...* La seconde mort, c'est certainement, d'après xxi, 8, la damnation éternelle, telle qu'elle existera pour les méchants. Elle est appelée seconde, par contraste avec la première, c.-à-d. la mort physique. Cf. 11, 11. Ceux qui auront participé à la première résurrection, dans le sens indiqué plus haut, seront sûrs de leur sa-

lut éternel. — *Sed erunt...* Bien loin d'être damnés comme les Impies, les élus jouiront d'immenses privilèges : ils seront tout ensemble prêtres et rois dans le ciel. Voyez i, 6 et v, 10. — *Det et Christi*. La juxtaposition de ces deux noms démontre aussi clairement que possible, surtout après la mention du sacerdoce, la divinité de Jésus-Christ.

7-10. Le dernier effort et la défaite suprême de Satan. — *Solvetur* : seulement pour un temps très court, d'après le vers. 8<sup>b</sup>. — *Seducet...* : par ses brillants prodiges, ses fallacieuses promesses, etc. Jusqu'au bout les moyens de séduction auront de la prise sur les hommes. — *Gentes quæ...* Ces peuples sont censés coexister avec les Saints, mais loin d'eux, aux extrémités de la terre. Sur la locution *quatuor angulos...*, voyez vii, 1 et Is. xi, 12. — Les mots *Gog et Magog* sont une apposition au substantif « *gentes* », qu'ils déterminent; ils dépendent aussi du verbe « *seducet* ». C'est un emprunt à Ezéchiel, xxxviii, 2 et ss. (voyez le commentaire), passage où l'on voit Gog, prince de Magog, attaquer Israël avec une extrême violence à la fin des temps, et périr lui-même avec son peuple dans un horrible carnage. Ici, les deux noms symbolisent les nations qui tenteront une dernière lutte contre Dieu à la fin du monde; d'où il suit encore que les mille ans ne sauraient représenter une époque durant laquelle toute opposition aura cessé contre l'Église et contre le Christ. Aucune période de ce genre n'existera, puisque, d'après la parole de Jésus, il y aura des bons et des méchants sur la terre, et même dans son royaume, jusqu'à la consommation des siècles. Cf. Matth. xiii, 47-50. — *Congregabit eos...* Cf. xvi, 14. L'image *quorum numerus...* rappelle Gen. xxxii, 13. — *Et ascenderunt* (vers. 8). Du futur, saint Jean revient tout à coup au temps passé; comme en d'autres endroits de son livre, le langage prophétique succède à celui de la vision. — *Super latitudinem...* C.-à-d., sur toute la surface de la terre, puisque l'Église, selon la remarque de

terra, et circuerunt castra sanctorum et civitatem dilectam.

9. Et descendit ignis a Deo de cælo, et devoravit eos; et diabolus, qui seducebat eos, missus est in stagnum ignis et sulphuris, ubi et bestia

10. et pseudopropheta cruciabuntur die ac nocte in sæcula sæculorum.

11. Et vidi thronum magnum candidum, et sedentem super eum, a cuius conspectu fugit terra et cælum, et locus non est inventus eis.

terre, et ils environnèrent le camp des saints, et la cité bien-aimée.

9. Mais un feu, lancé par Dieu, descendit du ciel et les dévora; et le diable qui les séduisait fut jeté dans l'étang de feu et de soufre, où la bête

10. et le faux prophète seront tourmentés jour et nuit dans les siècles des siècles.

11. Alors je vis un grand trône blanc, et celui qui était assis dessus; devant sa face le ciel et la terre s'enfuirent, et il ne se trouva plus de place pour eux.

saint Augustin, *de Civ. Dei*, xx, 2, « sera toujours répandue en tous lieux » et que « ses ennemis seront aussi partout ». — *Et circuerunt castra...* Les Saints se sont rassemblés de leur côté, et ils forment une puissante armée, protégée par un camp retranché. « S'il fallait prendre ici au pied de la lettre une ville où Jésus-Christ viendrait régner avec ses martyrs ressuscités, glorieux en corps et en âme, on ne saurait plus ce que voudraient dire ces nations qui viendraient assiéger la ville où il y aurait un peuple immortel et un Dieu qui régnerait visiblement au milieu d'eux. Il faut donc entendre ici une ville spirituelle, telle qu'est l'Église; un camp spirituel, qui est la société

un nouvel acharnement » (Bossuet, *h. l.*). — *Civitatem dilectam*. Il y a des articles dans le grec : la ville, l'aimée. C.-à-d., la Jérusalem idéale, l'Église, chérie de Dieu comme l'ancienne. Cf. Ps. LXXXVI, 2; Is. LIV, 1 et ss.; Gal. IV, 25-26, etc. — *Descendit ignis...* (vers. 9). Les mots a Deo ont été ajoutés par la Vulgate. Le ciel intervient directement cette fois, sans qu'il y ait de combat proprement dit. Cf. Ez. xxxviii, 22 et xxxix, 6. — L'auteur principal de la révolte (*qui seducebat...*) n'est pas oublié dans le châtiement : *missus est...* — *In stagnum...* Comme ci-dessus, xiv, 10. Sur le trait *ubi et bestia et...*, voyez xix, 20. Les trois grands coupables sont ainsi à jamais associés dans l'enfer. — *Die ac nocte* (vers. 10) : sans relâche.

— *In sæcula...* D'après le grec : dans les éons des éons. « Le langage biblique n'a pas d'expression plus forte pour désigner une continuité sans fin. »

§ III. — *La consommation de toutes choses*. XX, 11-XXII, 5.

10. La résurrection des morts et le jugement général. XX, 11-15.

11. Le souverain juge. — *Vidi thronum*. Les deux épithètes *magnum et candidum* (λευκόν, blanc) montrent que ce trône était encore plus riche que celui de iv, 2. Comme d'ordinaire, la couleur blanche est l'emblème de la sainteté, de la gloire. — *Et sedentem...* Dieu le Père. Sa présence aux grandes assises de la fin des temps ne contredit en rien les passages où Jésus-Christ est désigné comme le juge suprême. Voyez Act. xvii, 31; Rom. II, 16, etc. — *Fugit*



Dieu sur son trône. (D'après une sculpture antique.)

des enfants de Dieu encore revêtus d'une chair mortelle et dans le lieu de tentation; par conséquent aussi une guerre et un combat spirituel, ... qui se redoublera à la fin des siècles avec

*terra et...* ne pouvant supporter l'éclat de la divine présence. Voyez un fait analogue, xvi, 20. 12-13. La résurrection et le jugement. — *Vidi mortuos*: tous sans exception (*magno et...*;

12. Et je vis les morts, grands et petits, debout devant le trône. Et des livres furent ouverts ; on ouvrit aussi un autre livre, qui est celui de la vie ; et les morts furent jugés d'après ce qui était écrit dans ces livres, selon leurs œuvres.

13. Et la mer rendit les morts qu'elle renfermait ; la mort et l'enfer rendirent aussi les morts qu'ils renfermaient, et chacun d'eux fut jugé selon ses œuvres.

14. Puis l'enfer et la mort furent jetés dans l'étang de feu. C'est là la seconde mort.

15. Et quiconque ne fut pas trouvé inscrit dans le livre de vie fut jeté dans l'étang de feu.

12. Et vidi mortuos, magnos et pusillos, stantes in conspectu throni ; et libri aperti sunt, et alius liber apertus est, qui est vitæ, et iudicati sunt mortui ex his quæ scripta erant in libris, secundum opera ipsorum.

13. Et dedit mare mortuos qui in eo erant, et mors et infernus dederunt mortuos suos qui in ipsis erant, et iudicatum est de singulis secundum opera ipsorum.

14. Et infernus et mors missi sunt in stagnum ignis. Hæc est mors secunda.

15. Et qui non inventus est in libro vitæ scriptus, missus est in stagnum ignis.

## CHAPITRE XXI

1. Alors je vis un ciel nouveau et une terre nouvelle ; car le premier ciel et la première terre avaient disparu, et la mer n'existait plus.

2. Et moi, Jean, je vis la cité sainte, la Jérusalem nouvelle, qui descendait

1. Et vidi cælum novum et terram novam ; primum enim cælum et prima terra abiit, et mare jam non est.

2. Et ego Joannes vidi sanctam civitatem, Jerusalem novam, descendentem

cf. XIX, 5, etc.), mais ressuscités et debout devant le trône de Dieu (*stantes...*), attendant d'être jugés. — *Libri aperti...* : les registres dans lesquels, d'après la fin du verset, étaient consignés par écrit les actes de tous les hommes. Cf. Jer. XVII, 1 ; Dan. VII, 10 ; Mach. III, 16, etc. — *Alius... qui... vitæ*. Sur cet autre livre, qui contenait la liste des élus, voyez III, 5 et les notes ; XIII, 8 et XVII, 8. Les registres démontraient la légitimité parfaite de cette liste. — *Judicati ex his...* : en toute justice, par conséquent, « chacun selon ses œuvres ». Cf. Matth. XVI, 27 ; Rom. II, 6, etc. — *Et dedit...* (vers. 13). Détails rétrospectifs sur la résurrection. Ce tableau est très dramatique malgré sa conclusion.

14-15. Les damnés sont précipités dans l'enfer. — *Infernus et mors...* Personnification encore plus extraordinaire qu'au vers. 13. La mort et le séjour des morts sont jetés eux aussi dans l'abîme de feu, comme étant les ennemis de Dieu et du Christ. Cf. I Cor. XV, 26, 54. — *Hæc... secunda*. Voyez le vers. 6<sup>b</sup> et le commentaire. — *Et qui non...* (vers. 15). Comp. le vers. 12 et XXI, 8, 27. Parole terrible dans sa simplicité.

2<sup>o</sup> Le nouveau ciel, la nouvelle terre et la nouvelle Jérusalem. XXI, 1-8.

« Le rideau qui voile pour le regard des mortels la perspective de l'avenir se lève pour

la dernière fois. Le mal et la mort sont anéantis ; le théâtre même sur lequel l'un et l'autre se déployaient naguère encore, l'ancien monde, le monde de péché, a disparu. Il ne reste plus à faire passer sous les yeux du prophète, et par lui sous ceux du lecteur, que le tableau de la félicité pure et permanente des élus. »

CHAP. XX. — 1. Transformation de la nature entière. — *Cælum novum et...* Car tout sera renouvelé, transfiguré. De même que la nature a été humiliée et a souffert pour les péchés des hommes, de même elle sera glorifiée avec eux. Voyez Is. LXV, 17 et LXVI, 22 ; Act. III, 19-21 ; II Petr. III, 13, et les commentaires. — *Primum enim...* L'auteur explique pourquoi il y aura de nouveaux cieux et une nouvelle terre. — *Abiit*. Comp. XXI, 11<sup>b</sup>, où il a été dit que l'ancien monde avait disparu.

2-4. La nouvelle Jérusalem. — *Ego Joannes*. Le pronom est accentué : Moi, Jean, qui ai contemplé de mes yeux ce que je vous décris. Cf. I, 9 et XXII, 8. — *Sanctam civitatem*. Sur ce nom, voyez XII, 1 et les notes. Cette fois, il s'agit d'une cité entièrement sainte et idéale, d'une ville toute céleste, de l'Église même de Jésus-Christ. — *Jerusalem novam, descendentem...* Comp. III, 12<sup>b</sup>, où ces détails ont été mentionnés par anticipation. L'ancienne capi-

de cælo a Deo, paratam sicut sponsam ornatam viro suo.

3. Et audivi vocem magnam de throno dicentem : Ecce tabernaculum Dei cum hominibus, et habitabit cum eis ; et ipsi populus ejus erunt, et ipse Deus cum eis erit eorum Deus ;

4. et absterget Deus omnem lacrymam ab oculis eorum, et mors ultra non erit, neque luctus, neque clamor, neque dolor erit ultra, quia prima abierunt.

5. Et dixit qui sedebat in throno : Ecce nova facio omnia. Et dixit mihi : Scribe, quia hæc verba fidelissima sunt et vera.

6. Et dixit mihi : Factum est. Ego sum Alpha et Omega, initium et finis. Ego sitienti dabo de fonte aquæ vitæ gratis.

7. Qui vicerit, possidebit hæc, et ero illi Deus, et ille erit mihi filius.

8. Timidis autem, et incredulis, et

du ciel, d'après de Dieu, prête comme une épouse qui s'est parée pour son époux.

3. Et j'entendis une voix forte venant du trône, qui disait : Voici le tabernacle de Dieu avec les hommes, et il habitera avec eux ; et ils seront son peuple, et Dieu lui-même sera avec eux, comme leur Dieu ;

4. et Dieu essuiera toute larme de leurs yeux, et la mort n'existera plus, et il n'y aura plus ni deuil, ni cri, ni douleur, car ce qui était autrefois a disparu.

5. Alors celui qui était assis sur le trône dit : Voici, je vais faire toutes choses nouvelles. Et il me dit : Écris, car ces paroles sont très sûres et vraies.

6. Et il me dit : C'est fait. Je suis l'alpha et l'oméga, le commencement et la fin. A celui qui a soif, je donnerai gratuitement de la source d'eau vive.

7. Celui qui vaincra possédera ces choses, et je serai son Dieu, et il sera mon fils.

8. Quant aux lâches et aux incrédules,

tale de la théocratie était sans doute « la ville du grand roi » et très aimée de lui (notes de xx, 9<sup>b</sup>) ; mais elle n'était qu'une faible copie de ce parfait archétype. — *A Deo* : venant de Dieu, d'après de lui. — *Paratam sicut...* C'est donc d'elle qu'il a été parlé au chap. xix, vers. 7 et 8. Les deux images de la ville et de l'épouse se confondent admirablement. — *Audivi vocem...* (vers. 3). Selon la coutume de notre livre, cette voix va donner des explications relatives à la vision. — *Tabernaculum Dei...* Désormais (*ecce*) le vrai tabernacle, le vrai sanctuaire de Dieu (ἡ σκηνή, la tente) est donc auprès des hommes et pour ainsi dire parmi eux. Cf. Hebr. viii, 2 ; ix, 11. — *Et habitabit...* A la lettre dans le grec : Et il habitera sous la tente. C'est la continuation de l'image. Comp. vii, 15 et les notes. Dieu et les élus ne seront jamais séparés à l'avenir. — *Et ipsi..., et ipse...* Comme dans l'épître aux Hébr., viii, 10<sup>b</sup>, d'après Jérémie, xxxi, 33<sup>b</sup>. Voyez aussi Ez. xxxvii, 27 ; I Cor. vi, 16, etc. — Au lieu de *populus*, le grec dit au pluriel : les peuples (« ipsi populi ejus erunt ») ; sans doute pour montrer que la nation unique du ciel aura des représentants de toutes les races de la terre. — *Et absterget...* (vers. 4). Comme ci-dessus, vii, 17<sup>b</sup>. — *Et mors ultra..., neque...* Écho d'Isaïe, xxv, 8 ; xxxv, 10 ; lxxv, 16-19. La mort aura été jetée dans l'abîme, d'après xx, 14. — *Prima* : les conditions antérieures de l'existence humaine sur la terre, avec leur cortège interminable de souffrances, conséquence du péché.

5-8. Dieu prend lui-même la parole, pour expliquer comment tout ce qui était ancien et

imparfait a pris fin, et pour dire à quelles conditions on sera sauvé ou condamné. — *Ecce nova...* Comp. Is. xliii, 19 ; Jer. xxxi, 22, et surtout Cor. v, 17. — *Et dixit...* Quelques commentateurs pensent que cette seconde formule d'introduction ne s'applique pas à Dieu, mais à son ange, parce que, plus haut (xix, 9<sup>b</sup>), c'est un esprit céleste qui a donné à Jean l'ordre d'écrire une parole presque identique à celle-ci : *Hæc verba fidelissima* (au positif dans le grec, πιστοί) et... — *Et dixit...* (vers. 6). Dieu certainement, d'après ce qui suit. — *Factum est*. Voyez xvi, 17 et les notes. Au pluriel, d'après la meilleure leçon du grec : γέγοναν. « facta sunt ». Toutes les créations nouvelles que Dieu avait en vue sont maintenant un fait accompli. — *Ego sum...* Le Seigneur confirme ses promesses, en faisant appel à son éternité et au caractère absolu de son être. Sur les mots *alpha et omega*, voyez i, 8 et le commentaire. — *Initium et finis*. C'est la même pensée, sans image. Cf. Is. xlii, 6. — *Ego sitienti...* Écho d'Isaïe, lv, 1. Voyez aussi vii, 16-17 et xxii, 1 ; Joan. iv, 14 et vii, 38. — *Qui vicerit...* (vers. 7). Condition à remplir pour jouir de tous ces biens célestes : il faudra vaincre, demeurer fidèle malgré les difficultés. Cf. ii, 7, etc. — *Possidebit* : comme un précieux héritage, d'après le grec. Le pronom *hæc* représente les biens nouveaux, la nouvelle terre, et tout ce qu'ils renferment. — *Et ille... filius*. Cette parole est plus douce encore que celle du vers. 3<sup>b</sup>, où il était seulement question pour les chrétiens de devenir collectivement le peuple de Dieu. Cf. II Reg. vii, 14. — *Timidis autem...* Contraste douloureux : des élus nous passons



et aux abominables, et aux homicides, et aux impudiques, et aux magiciens, et aux idolâtres, et à tous les menteurs, leur part sera dans l'étang brûlant de feu et de soufre : ce qui est la seconde mort.

9. Alors un des sept anges qui avaient eu les sept coupes pleines des sept dernières plaies, vint à moi, et me parla en disant : Viens, et je te montrerai l'épouse, la femme de l'Agneau.

10. Et il me transporta en esprit sur une grande et haute montagne, et il me montra la cité sainte, Jérusalem, qui descendait du ciel, d'au-dessus de Dieu.

11. Elle avait la gloire de Dieu, et l'astre qui l'éclaire était semblable à une pierre précieuse, à une pierre de jaspe brillante comme du cristal.

12. Elle avait une grande et haute muraille, où il y avait douze portes ; et aux portes étaient douze anges, et des noms inscrits, qui sont les noms des douze tribus des enfants d'Israël.

execratis, et homicidis, et fornicatoribus, et veneficis, et idololâtris, et omnibus mendacibus, pars illorum erit in stagno ardenti igne et sulphure : quod est mors secunda.

9. Et venit unus de septem angelis habentibus phialas plenas septem plagis novissimis; et locutus est mecum, dicens: Veni, et ostendam tibi sponsam, uxorem Agni.

10. Et sustulit me in spiritu in montem magnum et altum, et ostendit mihi civitatem sanctam Jerusalem, descendantem de cælo a Deo,

11. Habentem claritatem Dei, et lumen ejus simile lapidi pretioso tanquam lapidi jaspidis, sicut crystallum.

12. Et habebat murum magnum et altum, habentem portas duodecim, et in portis angelos duodecim, et nomina inscripta, quæ sunt nomina duodecim trium filiorum Israel.

aux réprouvés. L'énumération qui les désigne marque en même temps la cause de leur châtiement. Le mot grec δειλοῖς a tel la signification de lâches. — *Incredulitas* : ceux qui n'auront pas accepté ou qui auront abandonné la foi chrétienne. — *Execratis*. Aux abominables, dit le grec. Ce mot fait peut-être allusion à des vices contre nature. — La suite de la liste, *homicidæ, et..., et...*, signale quelques autres péchés des plus graves. — *Pars...* *in stagno...* Cf. xx, 9<sup>b</sup>, 14 et 15. — *Mors secunda*. Voyez xx, 6<sup>b</sup> et le commentaire.

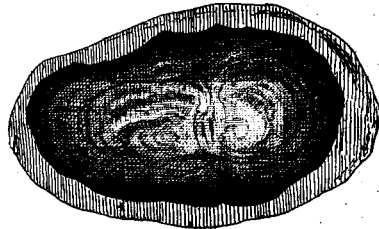
3<sup>o</sup> Description de la nouvelle Jérusalem. XXI, 9-XXII, 5.

Tableau majestueux, qui sert de digne conclusion à l'Apocalypse.

9. Introduction. — *Unus de septem...* Au sujet de ces anges et de leurs coupes, voyez xv, 1, 6 et xvii, 1. La formule est ici tout à fait la même que dans ce dernier passage; ce qui prouve que le même messager céleste fut chargé de révéler tour à tour à Jean la ruine de la prostituée et la gloire de l'épouse. — *Ostendam tibi...* D'après le vers. 2, le narrateur venait déjà d'apercevoir cette épouse mystique, mais seulement d'une manière rapide; la révélation actuelle va la lui manifester complètement.

10-14. Le voyant contemple les splendeurs de la nouvelle Jérusalem; il décrit les murs et les portes de la cité. — *In spiritu* : en extase. Cf. i, 10 et xvii, 3. — *Montem magnum et...* Comme dans Ez. xl, 2. Rien n'indique ici que la ville ait été bâtie sur cette montagne. Celle-ci devait être pour Jean une sorte d'observatoire élevé, du haut duquel il verrait plus facilement la cité dans ses moindres détails. — *Civitatem... a Deo*. Même formule qu'au vers. 2, à part l'ad-

jectif « novam », qui est supprimé cette fois. — *Habentem claritatem...* (vers. 11). La gloire de Dieu, comme porte le grec, c'est ici la clarté lumineuse qui entoure le Seigneur, et qui projette au loin de brillants rayons. Comp. le ver-



Pierre de jaspe.

set 23; Is. lx, 1; Ez. xliii, 2. — *Lumen ejus*. Le substantif grec φωστῆρ a le sens spécial de lumineux. — *Jaspidis*. Voyez iv, 3 et les notes. Dans le texte original, la comparaison *sicut crystallum* (exprimée en un seul mot, χρυστάλλου) retombe sur « lapidi jaspidis ». — *Habebat murum* (vers. 12). Après avoir signalé le lumineux éclat qui frappa tout d'abord ses yeux, Jean mentionne brièvement le mur d'enceinte, sur lequel il reviendra dans les vers. 14 et 17. — *Magnum et...* Comme la montagne du vers. 10. La hauteur du mur sera déterminée plus bas, vers. 17. — *Habentem portas...* La description insiste sur ce trait, qui rappelle Ez. xlviii, 31-34. — *Angelos*. Ces anges étaient les gardiens des portes. Emblème d'une parfaite sé-

13. Ab oriente portæ tres, et ab aquilone portæ tres, et ab austro portæ tres, et ab occasu portæ tres.

14. Et murus civitatis habens fundamenta duodecim, et in ipsis duodecim nomina duodecim apostolorum Agni.

15. Et qui loquebatur mecum, habebat mensuram arundineam auream, ut metiretur civitatem, et portas ejus, et murum.

16. Et civitas in quadro posita est, et longitudo ejus tanta est quanta et latitudo. Et mensus est civitatem de arundine aurea per stadia duodecim millia; et longitudo, et altitudo, et latitudo ejus æqualia sunt.

17. Et mensus est murum ejus centum quadraginta quatuor cubitorum, mensura hominis, quæ est angeli.

18. Et erat structura muri ejus ex lapide jaspide; ipsa vero civitas, aurum mundum simile vitro mundo.

19. Et fundamenta muri civitatis omni lapide pretioso ornata. Fundamentum primum, jaspis; secundum, saphirus;

13. A l'orient, trois portes; au nord, trois portes; au midi, trois portes, et au couchant, trois portes.

14. Et la muraille de la ville avait douze fondements, et sur ces douze fondements étaient les noms des douze apôtres de l'Agneau.

15. Et celui qui me parlait avait une mesure, un roseau d'or, pour mesurer la ville, et ses portes, et la muraille.

16. Or, la ville est bâtie en carré, et sa longueur est égale à sa largeur. Il mesura la ville avec le roseau d'or, et *et il la trouva* de douze mille stades; et sa longueur, et sa hauteur, et sa largeur sont égales.

17. Il mesura aussi sa muraille: cent quarante-quatre coudées, mesure d'homme, qui était celle de l'ange.

18. La muraille était bâtie en pierre de jaspé, et la ville était d'un or pur, semblable à du verre pur.

19. Et les fondements de la muraille de la ville étaient ornés de toutes sortes de pierres précieuses. Le premier fonde-

curité. — *Nomina... tribuum...* Ce fait se comprend aisément, puisque l'Église, figurée par la Jérusalem céleste, a les relations les plus étroites avec l'ancienne théocratie, dont elle est la continuation et dont un grand nombre de ses membres sont sortis. Cf. VII, 4 et ss. — *Ab oriente...*, *ab...* (vers. 13). Quelques détails sur la place occupée par les douze portes. Leur arrangement était très symétrique. — *Fundamenta duodecim* (vers. 14). Autre fait caractéristique. Voyez Hebr. XI, 10 et spécialement Eph. II, 20-22, où les apôtres sont aussi regardés par saint Paul comme les fondements de l'Église du Christ. L'expression *apostolorum Agni* n'apparaît pas en dehors de ce passage; elle montre que Jésus de l'évangile et l'Agneau de l'Apocalypse ne diffèrent pas l'un de l'autre, ni du Fils de Dieu.

15-17. Les dimensions de la cité sainte. — *Et qui loquebatur...* Transition à cet autre détail. — *Mensuram arundineam...* Comme ci-dessus, XI, 1-2; mais cette fois le roseau servant de mesure était d'or. — *Ut metiretur...* Le mesurage devait porter d'abord sur l'ensemble de la cité, puis sur les portes et sur le mur d'enceinte. — *Civitas in quadro...* (vers. 16). Cf. Ez. XLV, 2; XLVIII, 16. Les mots *longitudo... tanta...* répètent la même pensée sous une autre forme. « La ville en carré signifie la stabilité et la consistance extraordinaire » (Bossuet). Le camp des Hébreux dans le désert formait aussi un immense carré. Cf. Num. II, 1 et ss. — *Per stadia...* Le stade vaut 186<sup>m</sup>; cela faisait en tout 22 200 000 mètres. L'ancienne Babylone, la

plus grande ville des temps passés, n'avait que 480 stades de circonférence. Il est probable que les 12 000 stades ne concernent pas seulement l'un des côtés de la ville, mais les quatre côtés réunis. Quoi qu'il en soit, les proportions étaient gigantesques; elles dénotent le grand nombre des élus. Les chiffres ont de nouveau un caractère symbolique: 12 × 1 000. Cf. VII, 5 et ss. — *Longitudo, et altitudo...* Il suit de là que la ville formait un cube parfait, comme le saint des saints dans le tabernacle de Moïse et dans le temple; ce qui veut dire que la nouvelle Jérusalem tout entière sera le lieu de la manifestation directe et très intime du Seigneur. — *Murum centum...* Le nombre 144 est aussi un multiple de 12 (12 × 12). La coudée correspondant à 0<sup>m</sup>525, la mesure indiquée était de 75<sup>m</sup>60. — Le trait *mensura... quæ...* signifie simplement que les dimensions qui viennent d'être notées doivent être supputées d'après les calculs ordinaires des hommes, quoiqu'elles aient été prises par un ange. Nous avons rencontré plus haut, XIII, 18<sup>b</sup>, une expression semblable.

18-21. Les matériaux du mur d'enceinte, de la ville, des douze bases du mur, des portes et des rues. Tout était singulièrement riche et précieux, ainsi qu'il convenait à la cité des élus. — Le mur était bâti *in jaspide*. Voyez le vers. 11, et IV, 3. — Les constructions dont se composait la ville étaient d'or transparent: *aurum... simile vitro...* — *Fundamenta muri...* (vers. 19). Ceux dont il a été parlé au vers. 14. *Ex omni...* c.-à-d. de toutes sortes de pierres précieuses, comme on le voit par l'énumération

ment était de jaspé ; le second, de saphir ; le troisième, de calcédoine ; le quatrième, d'émeraude ;

20. le cinquième, de sardonix ; le sixième, de sardoine ; le septième, de chrysolithe ; le huitième, de beryl ; le neuvième, de topaze ; le dixième, de chrysoprase ; le onzième, d'hyacinthe ; le douzième, d'améthyste.

21. Et les douze portes étaient douze perles ; chaque porte était faite d'une seule perle, et la place de la ville était d'un or pur, pareil à du verre transparent.

22. Je n'y vis point de temple ; car le Seigneur, le Dieu tout-puissant en est le temple, ainsi que l'Agneau.

23. Et la ville n'a pas besoin du

tertium, chalcedonius ; quartum, smaragdus ;

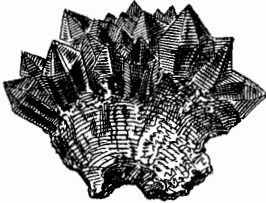
20. quintum, sardonix ; sextum, sardius ; septimum, chrysolithus ; octavum, beryllus ; nonum, topazius ; decimum, chrysoprasus ; undecimum, hyacinthus ; duodecimum, amethystus.

21. Et duodecim portæ, duodecim margaritæ sunt, per singulas ; et singulæ portæ erant ex singulis margaritis ; et platea civitatis aurum mundum, tanquam vitrum perlucidum.

22. Et templum non vidi in ea : Dominus enim Deus omnipotens templum illius est, et Agnus.

23. Et civitas non eget sole, neque

qui suit, vers. 19<sup>b</sup>-20. Comp. Tob. XIII, 21-22 ; Is. LIV, 1-12, et Ez. XXVIII, 15, au sujet des pierres précieuses. Celles-ci étaient à peu près les mêmes que celles qui ornaient le pectoral du grand prêtre juif. Cf. Ex. XXVIII, 17-20. — *Jasps*. Il est mentionné pour la troisième fois dans ce passage. Comp. les vers. 11 et 18<sup>a</sup>. — *Sapphirus*. Peut-être n'était-ce pas notre saphir actuel, aux tons bleu clair, mais le lapis-lazuli, opaque et foncé. — *Chalcedonius*. Ce diamant n'est pas signalé ailleurs dans la Bible. Les uns en font une sorte d'émeraude ; d'autres, une



Améthyste.

espèce d'agate bleue ; d'autres le confondent avec le « carbunculus », semblable à un charbon ardent. — *Smaragdus*. L'émeraude proprement dite. Cf. IV, 3<sup>b</sup>. Il n'y a guère, dans la présente liste, que cette pierre, la topaze, la sardoine et le beryl, qui correspondent d'une manière certaine aux diamants qui portent aujourd'hui les mêmes noms. — *Sardonix*. (vers. 20 : pas ailleurs dans la Bible). Peut-être une espèce de calcédoine ; ou bien, une variété du beryl, ou encore, une sorte d'onix, pierre ainsi nommée parce qu'elle avait la couleur de l'ongle humain. — *Sardius* : la sardoine. Voyez IV, 3 et le commentaire. — *Chrysolithus* (pas ailleurs dans la Bible). Ce mot signifie : pierre d'or ; c.-à-d., diamant de couleur jaune d'or. Aujourd'hui la chrysolithe est d'un vert pis-

tache. — *Beryllus*. Pierre précieuse très admirée des anciens ; sa couleur était le plus souvent vert de mer, parfois bleuâtre ou jaunâtre. — *Topazius*. Beau diamant transparent, d'un jaune doré, parfois verdâtre. — *Chrysoprasus*. Une variété du beryl, ou une espèce de calcédoine couleur vert de pomme. — *Hyacinthus* (pas ailleurs). L'hyacinthe actuelle est une pierre un peu trouble, habituellement rouge ou brune. — *Amethystus*. Rhoë diamant, de couleur bleue ou violette. On a quelquefois essayé, mais en pure perte, de donner une signification symbolique à chacune de ces pierres, et aussi de déterminer les apôtres auxquels elles correspondent. Comme le dit spirituellement l'hymne de saint Hildebert,

Quis chalcedon, quis hyacinthus,  
Norunt illi qui sunt intus.

— *Portæ... margaritæ...* (vers. 21). Des perles énormes, comme il n'y en a point au monde. Le narrateur insiste sur ce détail : *et singulæ...* — Il conclut par un mot relatif aux rues de la ville : *platea...* Le substantif *πλατεῖα* semble désigner une grande place située au milieu de la cité ; selon d'autres, l'ensemble des rues. — *Aurum... tanquam...* Comme au vers. 18, avec cette différence qu'ici le verre était *διανυγής, perlucidum*, et pas seulement « mundum ».

22-27. Divers autres détails concernant la Jérusalem nouvelle. Ils se rapportent à son sanctuaire, à son éclairage, à ses richesses et à ses habitants. — *Templum non vidi...* Fait qui paraît d'abord surprenant ; mais le voyant en donne une explication très profonde : *Dominus enim... et Agnus*. Les sanctuaires terrestres ont leur raison d'être, puisqu'ils symbolisent la présence divine ; au ciel, où Dieu se manifeste perpétuellement, un temple serait tout à fait inutile. Remarquez de nouveau la manière dont le nom de l'Agneau est associé à celui de Dieu. Cf. XX, 6 ; XXII, 3, etc. — *Civitas non eget...* (vers. 22). Cela aussi va tout à fait de soi :

luna, ut luceant in ea : nam claritas Dei illuminavit eam, et lucerna ejus est Agnus.

24. Et ambulabunt gentes in lumine ejus, et reges terræ afferent gloriam suam et honorem in illam.

25. Et portæ ejus non claudentur per diem, nox enim non erit illis.

26. Et afferent gloriam et honorem gentium in illam.

27. Non intrabit in eam aliquod coinquatum, aut abominationem faciens et mendacium, nisi qui scripti sunt in libro vitæ Agni.

soleil, ni de la lune pour qu'ils l'éclairant, car c'est la gloire de Dieu qui l'illumine et l'Agneau en est le flambeau.

24. Et les nations marcheront à sa lumière, et les rois de la terre y apporteront leur gloire et leur honneur.

25. Ses portes ne seront pas fermées le jour, car il n'y aura point là de nuit.

26. On y apportera la gloire et l'honneur des nations.

27. Il n'y entrera rien de souillé, ni personne qui commette l'abomination ou le mensonge, mais seulement ceux qui sont inscrits dans le livre de vie de l'Agneau.

## CHAPITRE XXII

1. Et ostendit mihi fluvium aquæ vitæ, splendidum tanquam crystallum, procedentem de sede Dei et Agni.

2. In medio plateæ ejus, et ex utraque parte fluminis lignum vitæ, afferens

1. Et il me montra un fleuve d'eau vive, limpide comme du cristal, qui sortait du trône de Dieu et de l'Agneau.

2. Au milieu de la place de la ville, et des deux côtés du fleuve, était l'arbre

*nam claritas* (plutôt : la gloire) *Dei...* Voyez les notes du vers. 11<sup>a</sup>, et comp. Is. LX, 19-20, où l'on trouve une image semblable. — *Lucerna* (λύχνος) était le nom technique de la lampe. Le soleil et la lune sont superflus, dès là que « la lumière permanente et intense » de la gloire de Dieu illumine d'une manière autrement parfaite. — *Et... gentes...* et *reges...* (vers. 24). Jean signale en passant les richesses prodigieuses de la Jérusalem céleste. Par un beau symbole, emprunté à Isaïe, LX, 3 et ss. (cf. Ps. LXI, 10), la cité sainte est envisagée comme recevant le tribut du monde entier. Il ne s'agit point de païens à convertir, puisque le monde actuel aura cessé d'exister. — *Gloriam suam et...* Emblème de ce que les rois ont de meilleur à offrir comme tribut, comme hommage, etc. — *Portæ ejus...* (vers. 25). Echo d'Isaïe, LX, 11, et marque d'une sécurité absolue. — Le trait *nox enim non...* dépasse la vision de l'ancien prophète. D'ordinaire, les portes des villes sont fermées pendant la nuit (cf. Neh. XIII, 19); au ciel jamais. — *Et afferent...* (vers. 26). Comp. le vers. 24 et Is. LX, 5. — Trait final : *non intrabit...* (vers. 27). Pour la pensée, voyez le vers. 8; Is. LI, 1; Ez. XLIV, 9, etc. L'équivalent grec de *coinquatum* est κοινόν, commun; la Vulg. donne bien le sens de cette expression (voyez Marc. VII, 2 et les notes; Act. x, 14, 28, etc.). — *Abominationem, βδέλυγμα*: comme plus haut, XVII, 4<sup>b</sup>. — *Nisi qui scripti...* Cf. XIII, 8; xx, 12, 15, etc.

CHAP. XXII. — 1-5. Le fleuve et l'arbre de vie; les citoyens de la céleste Jérusalem prêtres

et rois à jamais. — La formule *et ostendit...* (cf. XXI, 10<sup>b</sup>) montre que la description va prendre une direction nouvelle. — *Fluvium aquæ...* Voyez VII, 17; XXI, 6; surtout Ez. XLVII, 1 et 7, dont nous avons ici un écho. Le pre-



La cueillette des fruits.  
(D'après une peinture des Catacombes.)

mier type de ce fleuve allégorique doit être cherché au paradis terrestre, Gen. II, 10. — *Tanquam crystallum...* On peut supposer que ce cours d'eau était en communication avec la mer qu'on voyait en face du trône divin (cf. IV, 6), puisqu'il semblait s'échapper de ce trône même : *procedentem de...* — *In medio...* et *ex...* (vers. 2). D'après le grec : Entre sa place (cf. XXI, 26<sup>b</sup>) et le fleuve, des deux côtés (c.-à-d., d'un côté, le long de la place, et de l'autre, le long du fleuve) un arbre de vie. Sur cet arbre,

de vie, qui porte douze fruits, donnant son fruit chaque mois, et les feuilles de l'arbre sont pour la guérison des nations.

3. Et il n'y aura plus de malédiction; mais le trône de Dieu et de l'Agneau sera là, et ses serviteurs le serviront.

4. Ils verront sa face, et son nom sera écrit sur leurs fronts.

5. Et il n'y aura plus de nuit, et ils n'auront point besoin de la lumière d'une lampe, ni de la lumière du soleil, parce que le Seigneur Dieu les éclairera; et ils régneront dans les siècles des siècles.

6. Alors il me dit : Ces paroles sont très certaines et vraies; et le Seigneur, le Dieu des esprits des prophètes, a envoyé son ange pour montrer à ses serviteurs ce qui doit arriver sous peu.

7. Voici, je viens bientôt. Heureux celui qui garde les paroles de la prophétie de ce livre.

8. C'est moi Jean, qui ai entendu et vu ces choses. Et après les avoir enten-

fructus duodecim, per menses singulos reddens fructum suum, et folia ligni ad sanitatem gentium.

3. Et omne maledictum non erit amplius; sed sedes Dei et Agni in illa erunt, et servi ejus servient illi.

4. Et videbunt faciem ejus, et nomen ejus in frontibus eorum.

5. Et nox ultra non erit, et non egebunt lumine lucernæ, neque lumine solis, quoniam Dominus Deus illuminabit illos, et regnabunt in sæcula sæculorum.

6. Et dixit mihi : Hæc verba fidelissima sunt et vera; et Dominus Deus spirituum prophetarum misit angelum suum ostendere servis suis quæ oportet fieri cito.

7. Et ecce venio velociter. Beatus qui custodit verba prophetiæ libri hujus.

8. Et ego Joannes, qui audivi et vidi hæc. Et postquam audissem et vidissem,

voyez II, 7 et les notes; Gen. II, 9. — *Fructus duodecim*. De nouveau ce chiffre symbolique. Comp. XXI, 16 et 17. — *Per menses*... Cf. Ez. XLVII, 12. Au ciel il n'y aura ni jours, ni mois, ni années; le sens est donc que l'arbre fournira des fruits suffisants pour nourrir les habitants de la cité sainte. — Le détail et *folia... ad...* est emprunté au même passage d'Ézéchiël. Il signifie que, dans le ciel, il n'y aura plus de souffrances physiques ni de maladies. — *Et maledictum*... Cf. Zach. XIV, 11. D'après le grec: plus d'anathème; c.-à-d. d'exclusion. Les habitants du ciel n'en seront jamais exclus. — *Sed sedes* (le trône, d'après le grec)... *in illa*... Dieu et l'Agneau seront là toujours, recevant les adorations des élus (*servi... servient...*), et comblant ceux-ci de délices par une « vision béatifique » perpétuelle; et *videbunt...* (vers. 4). Cf. Job, XIX, 26; Ps. XY, 11; XVI, 15; XXI, 3; Is. LII, 8; Matth. V, 8; I Joan. III, 2, etc. — *Nomen... in frontibus...* ainsi qu'il a été dit VII, 3-4 et XIV, 1. — *Et nox ultra...* (vers. 5). Le narrateur insiste sur ce fait. Cf. XXI, 11, 23 et 25<sup>b</sup>. — Les mots *lumine lucernæ* (λύχνου, d'une lampe) désignent l'éclairage factice des hommes, par opposition à la lumière des astres (*lumine solis*). — *Regnabunt in sæcula*: pas seulement pendant mille ans (cf. XX, 6), mais durant toute l'éternité.

#### ÉPILOGUE. XXII, 6-21.

Il offre une variété très intéressante de récits et de dialogues. Les paroles sont prononcées par l'« angelus interpres », par Jésus lui-même et par le voyant; puis le tout se termine par un

rapide colloque entre le Seigneur et son apôtre, qui, au nom de l'Église, le conjure de hâter son avènement.

1<sup>o</sup> Confirmation solennelle des promesses contenues dans l'Apocalypse. XXII, 6-11.

6-7. Un esprit céleste atteste leur parfaite vérité, et engage les lecteurs à s'y conformer dans la pratique. On a dit très justement que, dans ces deux versets, nous avons un sommaire très bref de tout le livre. — *Et dixit...* Un ange d'après le vers. 8; très probablement celui qui avait montré à Jean les splendeurs du ciel. Cf. XXI, 9 et ss. — Les mots *hæc verba* ne se rapportent pas seulement à la description de la nouvelle Jérusalem, mais au contenu entier de l'Apocalypse. — *Fidelissima et vera*. Simplement dans le grec: « fidella et vera. » Pour la formule, voyez XIX, 9<sup>b</sup> et XXI, 5<sup>b</sup>. — La preuve que tout est vrai dans ce livre, c'est que ses récits ont été révélés par Dieu lui-même d'une manière surnaturelle: *Dominus... misit...* Comp. le vers. 16, et I, 1. — Sur le titre significatif *Deus spirituum prophetarum*, voyez I Cor. XIV, 32. — *Ecce venio...* (vers. 7). Nous savons que cette parole est comme la note dominante du livre (voyez l'Introd., p. 788). Elle retentira encore dans les vers. 12 et 20; ici, l'ange la profère au nom de Jésus-Christ. — *Beatus qui...* Ce trait aussi nous ramène au Prologue, I, 3. La béatitude qu'il proclame se rattache au futur avènement du Christ.

8-11. Le témoignage de Jean et un ordre de l'ange. — *Et ego... qui...* Attestation solennelle du voyant. Il affirme avoir été le témoin oculaire et immédiat de tout ce qu'il a exposé dans son récit. Le verbe *audivi* se rapporte aux explications données de vive voix par les anges.

ceceidi ut adorarem ante pedes angeli qui mihi hæc ostendebat.

9. Et dixit mihi : Vide ne feceris ; con-servus enim tuus sum, et fratrum tuorum prophetarum, et eorum qui servant verba prophetiæ libri hujus. Deum adora.

10. Et dicit mihi : Ne signaveris verba prophetiæ libri hujus ; tempus enim prope est.

11. Qui nocet, noceat adhuc ; et qui in sordibus est, sordescat adhuc ; et qui justus est, justificetur adhuc ; et sanctus, sanctificetur adhuc.

12. Ecce venio cito, et merces mea mecum est, reddere unicuique secundum opera sua.

13. Ego sum Alpha et Omega, primus et novissimus, principium et finis.

14. Beati qui lavant stolas suas in sanguine Agni, ut sit potestas eorum in ligno vitæ, et per portas intrent in civitatem.

15. Foris canes, et venefici, et impu-

dues et les avoir vues, je me jetai aux pieds de l'ange qui me les montrait, pour l'adorer.

9. Et il me dit : Garde-toi de le faire ; car je suis un serviteur comme toi et tes frères les prophètes, et ceux qui gardent les paroles de la prophétie de ce livre. Adore Dieu.

10. Puis il me dit : Ne scelle pas les paroles de la prophétie de ce livre ; car le temps est proche.

11. Que celui qui commet l'injustice, la commette encore ; et que celui qui est souillé, se souille encore ; et que celui qui est juste, pratique encore la justice ; et que celui qui est saint, se sanctifie encore.

12. Voici, je viens bientôt, et ma rétribution est avec moi, pour rendre à chacun selon ses œuvres.

13. Je suis l'alpha et l'oméga, le premier et le dernier, le commencement et la fin.

14. Heureux ceux qui lavent leurs vêtements dans le sang de l'Agneau, afin d'avoir droit à l'arbre de vie, et d'entrer par les portes dans la ville.

15. Dehors les chiens, et les magi-

— *Et postquam...* Petite scène (vers. 8<sup>b</sup>-9) semblable à celle de XIX, 10. Jean, très impressionné, et comprenant que l'ange avait achevé son rôle et allait le quitter, se jette devant lui pour le remercier. — L'esprit céleste répond comme plus haut : *Vide ne...* (vers. 9). La fin de la réponse est légèrement modifiée ici : l'ange compte plus directement saint Jean parmi les prophètes. — Les mots *et eorum qui...* représentent tous les chrétiens fidèles. Comp. le verset 7<sup>b</sup> et I, 3. — *Et dicit...* (vers. 10). Introduction à un ordre important : *Ne signaveris...* C'est le contraire de ce qui avait été enjoint préalablement à l'écrivain sacré. Cf. X, 4<sup>b</sup>. Il ne doit pas sceller son livre, mais en publier le contenu, parce que le moment où les prophéties dont il est rempli s'accompliront est proche. Voyez I, 3 et le commentaire. — *Qui nocet...* (vers. 11). Conséquence pratique de la proximité relative de la fin des temps : les pécheurs, aussi bien que les bons, n'ont que peu de temps pour se livrer soit au mal, soit au bien. Cela est dit sous la forme d'une invitation, dont la première partie n'est pas sans une terrible ironie ; l'ange excite l'Église « à croître dans la sainteté jusqu'à la perfection, et le monde à mûrir, par une souillure toujours croissante, pour le jugement. » Ce passage est rythmé, cadencé ; il forme une petite strophe, composée de deux vers, dont chacun a deux membres parallèles. — *In sordibus* : dans la souillure morale du péché.

2° Jésus prend la parole, pour attester à son tour la vérité des révélations contenues dans ce livre. XXII, 12-17.

Il n'y a pas de formule d'introduction ; le Christ apparaît soudain et majestueusement sur la scène, pour adresser quelques recommandations pressantes.

12-16. Il rappelle d'abord que son avènement est proche (*Ecce... cito* ; comp. le vers. 7 ; III, 11, etc.), et qu'alors, en sa qualité de juge suprême, il rétribuera chacun selon ses œuvres (*et merces mea...*). Sur le trait *reddere secundum...*, voyez II, 23 ; Ps. LXXI, 13, etc. Le grec emploie le singulier, τὸ ἔργον, l'œuvre, l'ensemble des œuvres, au lieu du pluriel *opera*. — Le Christ proclame ensuite, vers. 13, comme l'a fait précédemment Dieu le Père (voyez XXI, 6 et les notes), et pour un même motif, son éternité et sa divinité (*Ego Alpha et...*, *primus et...* ; cf. I, 8, 17<sup>b</sup> ; II, 8). S'il promet, c'est qu'il est capable d'accomplir ses promesses. — *Beati qui...* (vers. 14). Voyez VII, 14, et le commentaire. Condition à remplir pour mériter le bonheur éternel : *ut sit...* Ceux qui se seront purifiés dans le sang de l'Agneau auront le droit de se nourrir des fruits de l'arbre de vie (comp. le vers. 7), et de pénétrer dans la Jérusalem céleste pour y habiter à jamais (*per portas...* ; cf. XXI, 12-13 et 27). Il n'est pas sûr que les mots *in sanguine Agni* soient authentiques. — *Foris...* (vers. 15). De même que le vers. 14 a réitéré sous une autre forme la pensée de

ciens, et les impudiques, et les homicides, et les idolâtres, et quiconque aime et fait le mensonge.

16. Moi Jésus, j'ai envoyé mon ange pour vous attester ces choses dans les églises. Je suis le rejeton et la postérité de David, l'étoile brillante du matin.

17. L'Esprit et l'épouse disent : Viens. Que celui qui entend, dise : Viens. Que celui qui a soif, vienne; et que celui qui le veut reçoive de l'eau de la vie gratuitement.

18. Je le déclare à quiconque entend les paroles de la prophétie de ce livre : Si quelqu'un y ajoute quelque chose, Dieu lui ajoutera à lui les plaies écrites dans ce livre;

19. et si quelqu'un retranche quelque chose des paroles du livre de cette prophétie, Dieu lui retranchera sa part du livre de vie, et de la ville sainte, et de ce qui est écrit dans ce livre.

dici, et homicidæ, et idolis servientes, et omnis qui amat et facit mendacium.

16. Ego Jesus misi angelum meum, testificari vobis hæc in ecclesiis. Ego sum radix et genus David, stella splendida et matutina.

17. Et spiritus et sponsa dicunt : Veni. Et qui audit, dicat : Veni. Et qui sitit, veniat; et qui vult, accipiat aquam vitæ gratis.

18. Contestor enim omni audienti verba prophetiæ libri hujus : Si quis appuserit ad hæc, apponet Deus super illum plagas scriptas in libro isto;

19. et si quis diminuerit de verbis libri prophetiæ hujus, auferet Deus partem ejus de libro vitæ, et de civitate sancta, et de his quæ scripta sunt in libro isto.

xxi, 7, de même celui-ci répète celle de xxi, 8. C'est le sort final des impies, après celui des bons. Voyez aussi xxi, 27. La sentence est d'une singulière énergie. — *Canes*. C.-à-d., les hommes pervers et cyniques. Cf. Matth. vii, 6 : Phil. ii, 2; II Petr. ii, 22. — Pour l'énumération *venefici, et... et...*, voyez I Cor. vi, 9, etc. — *Qui amat et...* Le mensonge est souvent condamné dans les dernières pages de ce livre. Cf. xxi, 8 et 27. — *Ego Jesus* (vers. 16). Il est touchant de voir le Sauveur, dans sa gloire, prendre lui-même son nom terrestre. — *Misi... testificari...* conformément au plan divin. Voyez i, 1 et le commentaire. Le pronom *hec* désigne tout le contenu de l'Apocalypse. — *In ecclesiis*. Ce détail aussi nous ramène au prologue. Cf. i, 4, 11. — *Ego... radix et genus...* Les deux expressions sont à peu près synonymes. La seconde explique la première, et celle-ci a déjà été employée plus haut, v, 5 (voyez les notes). Jésus se présente donc ainsi lui-même comme le Messie. — *Stella splendida et...* Gracieuse métaphore. C'est le Christ qui inaugure le jour du salut, de la vraie vie. Comp. ii, 28 et Luc. ii, 78-79.

17. L'épouse mystique soupire après la venue de Jésus. — *Spiritus*. Non pas, dans cet endroit, l'Esprit-Saint en tant qu'il parle par la bouche des prophètes (cf. xiv, 13<sup>e</sup>, etc.), mais, d'après le contexte, en tant qu'il dirige et sanctifie l'Église. — *Et sponsa*. Celle-ci (cf. xix, 7-8; xxi, 9 et ss.) « ne cesse d'appeler l'Époux par ses gémissements; comme l'Épouse des cantiques dit sans cesse : Venez, mon bien-aimé. » (Bossuet.) — *Veni*. Dans ce simple mot adressé directement à Jésus, il y a un cri ardent de l'âme et du cœur. — *Qui audit...* C.-à-d., quiconque entend ce cri de l'Esprit-Saint et de l'Église. Tous les chrétiens sont pressés de s'as-

socier individuellement à cette prière. — *Qui sitit...* Écho de la parole du Sauveur lui-même, Joan. vii, 37. — *Qui vult* (celui qui désire ardemment)... *aquam...* Comme plus haut, xxi, 6<sup>b</sup>; cf. Joan. iv, 14.

3<sup>e</sup> Conclusion du livre. XXII, 18-21.

18-19. L'auteur adjure les fidèles de respecter scrupuleusement le texte et le sens de son écrit, s'ils ne veulent pas s'exposer à de graves châtements. C'est qu'il s'agit « de la vraie consolation et de la lumière de l'Église pour un temps de très rude angoisse, et de la parole qui peut maintenir les fidèles, les empêcher de tomber au moment de la grande tentation et de se perdre à jamais ». — *Contestor*. Il y a dans le grec un *ἐγω* plein d'emphase. — *Omni audienti*. Allusion, comme dans le vers. 17, à la lecture publique qui devait être faite de ce livre dans les assemblées religieuses. Cf. i, 3. Il s'applique naturellement aussi à la lecture privée, et aux copies que l'on pouvait faire de l'Apocalypse. — *Appuserit* (ἐπιθή, avec le sens d'ajouter)... *auferet...* Ce sera la peine du talion. De même dans l'hypothèse contraire, vers. 19 : *si... diminueverit* (ἀφελή, avec le sens d'enlever)... *auferet...* Les deux cas pouvaient se présenter : les uns seraient tentés d'ajouter de nouvelles prophéties (cf. Prov. xxx, 8); les autres, d'en retrancher quelques-unes (cf. Deut. iv, 2). — *Plagas scriptas in...* les fléaux décrits dans les chap. vi, viii, ix, xvi, etc. — *Partem de libro...* et *de...* Châtiment plus grave encore. Cf. xx, 15; xxi, 27.

20. Nouvelle assurance, de la part de Jésus, que l'accomplissement final ne tardera pas trop à venir, et nouveau désir très intense des fidèles. — *Dicit qui testimonium...* C.-à-d., le Christ en personne, d'après le vers. 16 et d'après

20. Dicit qui testimonium perhibet istorum : Etiam venio cito. Amen ; veni, Domine Jesu.

21. Gratia Domini nostri Jesu Christi cum omnibus vobis. Amen.

20. Celui qui rend témoignage de ces choses, dit : Oui, je viens bientôt. Amen ; venez, Seigneur Jésus.

21. Que la grâce de notre Seigneur Jésus-Christ soit avec vous tous. Amen.

cf. 1, 2, 5<sup>a</sup>. — *Etiam... cito*. Comme dans les vers. 7 et 12. — Réponse de l'écrivain sacré, qui se fait « l'organe du soupir de l'Église » : *Amen, veni...* (comp. le vers. 17). « Admirable conclusion de l'Écriture, qui commence à la création du monde et finit à la consommation du règne de Dieu. » (Bossuet.)

21. Souhait final de l'auteur à ses lecteurs :

*Gratia Domini...* Le livre a débuté à la façon d'une lettre (cf. 1, 4-6) ; il n'est pas étonnant qu'il s'achève aussi par une formule épistolaire. Cf. Rom. xvi, 24 ; Hebr. xiii, 25 ; I Petr. v, 14. — Le grec flotte entre les leçons *cum omnibus* (sans le pronom *vobis*) et « cum sanctis ». — L'*Amen* de la fin est omis par un grand nombre de manuscrits.

